



RAPPORT DE GESTION 2025

RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ
AU CONSEIL COMMUNAL
SUR L'EXERCICE 2025

RAPPORT DE GESTION 2025
DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR L'EXERCICE 2025



SOMMAIRE

3 MUNICIPALITÉ

9 BUREAU DE L'ÉCONOMIE,
DU TOURISME ET DES VIGNES

19 BUREAU DE L'ANIMATION-JEUNESSE

23 BUREAU DE LA DURABILITÉ

30 MUSÉE JENISCH VEVEY

55 CONSEIL COMMUNAL

69 SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

99 SERVICE ACCUEIL
ET POPULATION

115 SERVICE DES RELATIONS
HUMAINES

123 SERVICE DES FINANCES

127 SERVICE DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

137 SERVICE DE L'URBANISME ET
DE LA MOBILITÉ

149 SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

169 SERVICE DE LA CULTURE

207 SERVICE BÂTIMENTS,
GÉRANCE ET ÉNERGIE

231 SERVICE DE LA FAMILLE,
DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT

249 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS,
ESPACES VERTS ET ENTRETIEN

2025

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2025.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2025

vu les rapports de la commission de gestion

décide

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2025 et d'en donner décharge
à la Municipalité.*

Au nom de la Municipalité
le Syndic la Secrétaire a.i.



Yvan Luccarini Chloé Milner



3

Pouvoir exécutif de la Commune, la Municipalité exerce son autorité selon la législation cantonale en vigueur. Composée de sept membres : un syndic, trois municipales et trois municipaux. Elle est à la tête de l'administration communale.

Les attributions de la Municipalité concernent spécialement l'administration des services publics, y compris celle des services industriels, des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics.

MUNICIPALITÉ



Tandis que la législature touche à sa fin, nous avons continué, sans relâche, le travail entamé depuis 2021. Nous avons à cœur de poursuivre ou finaliser les multiples projets en cours, et d'en porter quelques nouveaux.

Dans un climat géopolitique international particulièrement chahuté, marqué par les incertitudes et certaines craintes légitimes, il nous semble particulièrement important, à notre échelle, de continuer à prendre soin de notre ville et de celles et ceux qui y vivent ou y travaillent, de contribuer à sa vitalité associative et économique, et d'assurer son rayonnement sur la Riviera et bien au-delà.

Nous avons pu donner, le 3 novembre 2025, le premier coup de pioche du réaménagement de la place du Marché. Un chantier très attendu par la population et le fruit de près de dix ans de concertation et d'études. Offrir une cure de jouvence bien méritée au cœur de « Vevey-la-Jolie » et rendre cette aire de 26'000 m² plus conviviale et verdoyante nous réjouit particulièrement.

2025 a aussi été marquée par l'annonce du retour en terres vaudoises de la prestigieuse collection Jean Planque ; ce fonds exceptionnel sera désormais déposé au Musée Jenisch Vevey, renforçant encore l'aura culturelle de notre commune.

La Ville de Vevey a également réaffirmé, son engagement en matière d'énergie, de mobilité et d'environnement en décrochant l'an dernier, et pour la 7e fois depuis 2001, le label Cité de l'énergie GOLD. Avec un score de 87% de degré de mise en œuvre,

notre cité se hisse même au 2^e rang de Suisse romande et au 9^e rang à l'échelon suisse. Notre commune a aussi obtenu le label « Commune en santé » avec 3 trois étoiles, soit la plus haute distinction possible, confirmant son engagement en faveur de la santé et du bien-être de sa population, toutes générations confondues.

C'est également l'an dernier que les plans d'affectation « Avenue Reller », « Rue de Fribourg » et « Les Moulins » ont pris effet, qu'un nouveau jardin d'enfants a ouvert ses portes dans le quartier de Gilamont, que le préau du collège de la Veveyse a été entièrement réaménagé et le terrain de football Copet 1 rénové. Parmi les nombreux autres projets menés à bien par les services et bureaux communaux, citons le développement de l'art dans l'espace public, l'ouverture d'une structure d'hébergement d'urgence, le lancement du projet de modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) ou les distinctions remportées par plusieurs vins de la Ville.


L'année écoulée a aussi été marquée par la votation communale relative à un projet visant à renforcer la sécurité et la cohésion sociale, la validation par le Conseil communal d'une politique du logement et de l'habitat visant à répondre aux besoins en logement en priorisant les publics les moins servis par le marché immobilier, le 40^e anniversaire du jumelage Vevey-Carpentras et le lancement des préparatifs en vue de la législature 2026-2031.




La Municipalité

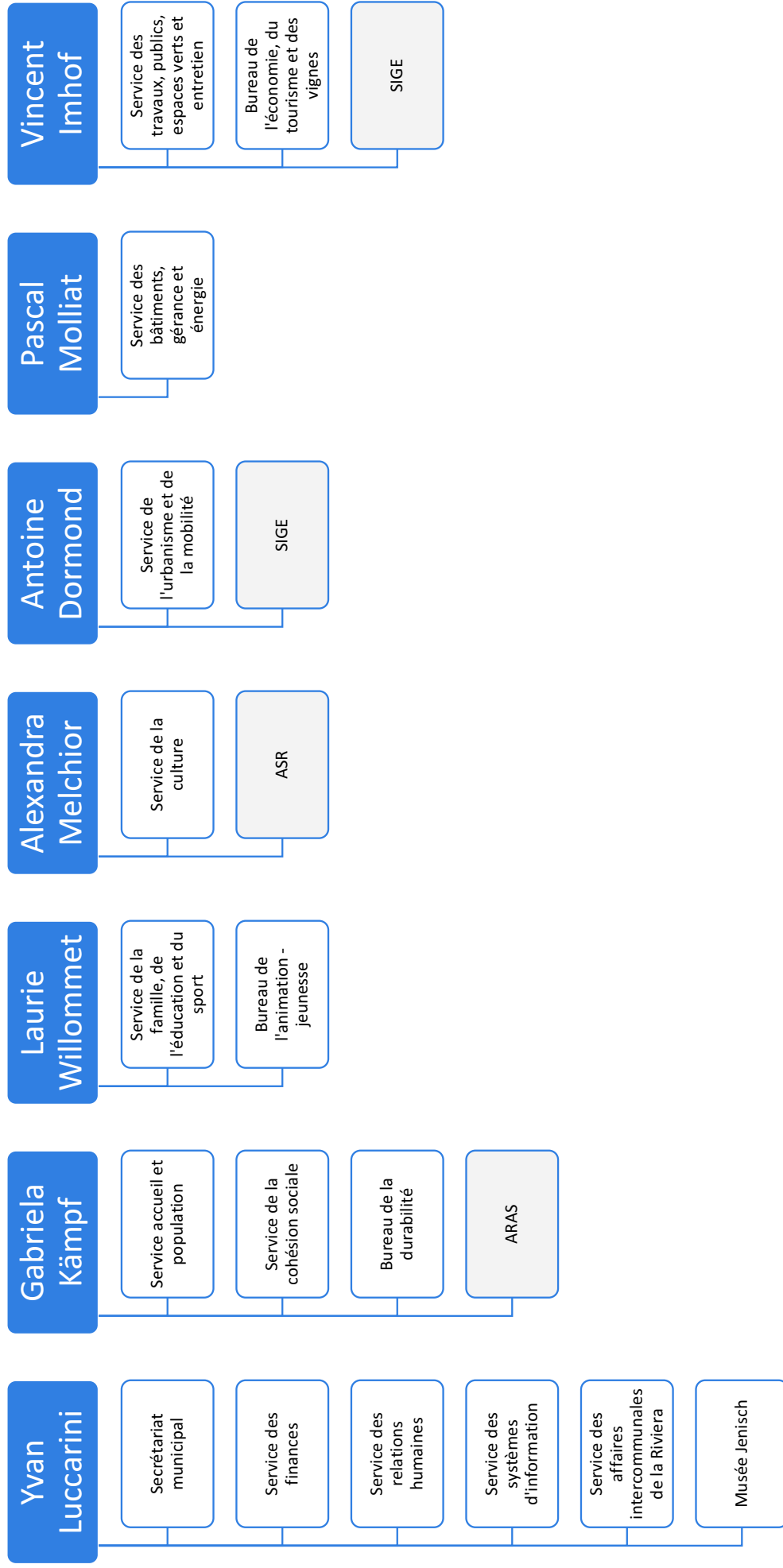
Répartition des services
Législature 2021-2026

Photos : © Céline
Michel / Ville de Vevey



Titulaire	Services	Suppléant/e
 Yvan Luccarini Syndic décroissance alternatives	Secrétariat général	Vice-président ·e de la Municipalité (Tournus)
	Relations humaines	Laurie Willommet
	Finances	Laurie Willommet
	Systèmes d'information	Vincent Imhof
	Affaires intercommunales	Vice-syndic-que
	Musée Jenisch	Alexandra Melchior
 Gabriela Kämpf Municipale décroissance alternatives (Vice-présidence : 2023- 2024)	Accueil et population	Alexandra Melchior
	Cohésion sociale	Alexandra Melchior
	Durabilité	Alexandra Melchior
	Association régionale de l'action sociale (ARAS)	
 Laurie Willommet Municipale Parti socialiste veveysan (Vice-présidence : 2022- 2023)	Famille, éducation et sports	Yvan Luccarini
	Animation - Jeunesse	Yvan Luccarini
 Alexandra Melchior Municipale Les Vert ·e ·s et les jeunes Vert ·e ·s de Vevey	Culture	Vincent Imhof
	Association Sécurité Riviera (ASR)	-

Titulaire	Services	Suppléant/e
 <p>Antoine Dormond Municipal Les Vert·e·s et les jeunes Vert·e·s de Vevey (Vice-présidence : 2021- 2022)</p>	<p>Urbanisme et mobilité</p> <hr/> <p>Service intercommunal de gestion (SIGE)</p>	<p>Gabriela Kämpf</p>
 <p>Pascal Molliat Municipal Vevey Libre (Vice-présidence : 2025- 2026)</p>	<p>Bâtiments, gérance et énergie</p>	<p>Antoine Dormond</p>
 <p>Vincent Imhof Municipal Le Centre - Vert'Libéraux (Vice-présidence : 2024- 2025)</p>	<p>Travaux publics, espaces verts et entretien</p> <hr/> <p>Economie et tourisme, vignes</p> <hr/> <p>Service intercommunal de gestion (SIGE)</p>	<p>Pascal Molliat Pascal Molliat</p>



Présentation

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a pour but de favoriser les activités de promotion économique et de développement touristique, menées avec la collaboration des acteurs et actrices régionales. Sa nature transversale l'amène à collaborer étroitement avec les autres services et bureaux de la Ville, notamment dans le but de faciliter les contacts avec les commerçants et commerçantes. Le Bureau de l'économie du tourisme et des vignes gère également les domaines viticoles de la Ville, tout en veillant à faire briller la marque «Les Vignes de Vevey».

Organisation

En 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a poursuivi ses activités avec une équipe de 4 personnes représentant 2,8 EPT, composée de :

- une responsable du bureau à 80 % ;
- une chargée de projets vignes à 100 % ;
- un chef de cave et de culture à 100 % ;
- une apprentie caviste.

Notre apprentie caviste a validé avec aisance sa première année de formation et a gagné en autonomie au fil de l'année, notamment durant la période des vendanges.

La nouvelle chargée de projets a pris ses fonctions le 15 janvier 2025. L'année a été marquée par une répartition évolutive des tâches au sein du bureau afin d'assurer la continuité des missions économiques, touristiques et viticoles. Cette organisation interne a impliqué une contribution renforcée de la responsable du bureau dans les tâches opérationnelles liées aux activités viticoles.

La collaboratrice a quitté ses fonctions au 31 décembre 2025.

Faits marquants

L'avancement significatif du projet de rénovation de la Grenette

L'année 2025 a marqué une avancée majeure pour le projet de rénovation de la Grenette. Les démarches entreprises ont permis d'obtenir les soutiens financiers cantonaux et régionaux, confirmant la pertinence et la solidité du projet. Ces étapes déterminantes ont permis de consolider le calendrier opérationnel et d'aborder sereinement la suite du processus, en intégrant la conception d'un espace d'accueil à vocation régionale, destiné à mettre en valeur les vins et produits du territoire tout en renforçant l'attractivité touristique de l'ensemble du bassin.

La reconnaissance exceptionnelle pour les vins de la Ville de Vevey

Les Vignes de Vevey ont connu une année exceptionnelle sur le plan de la reconnaissance professionnelle. Plusieurs cuvées se sont distinguées dans des concours d'envergure, avec notamment des médailles d'or et d'argent au Grand Prix du Vin

Suisse, une médaille d'or au Mondial du Chasselas ainsi que deux médailles d'or à la Sélection des Vins Vaudois.

Ces résultats, obtenus dans des compétitions de référence au niveau cantonal et national, confirment le savoir faire du domaine et renforcent la visibilité des vins de la Ville auprès de la clientèle privée, des restaurateurs et restauratrices et des amateurs et amatrices de vins de la région.

Le renforcement de l'efficacité administrative

En 2025, un travail important d'optimisation a été mené sur les processus administratifs liés au domaine viticole. Grâce à une collaboration étroite avec le Service des systèmes d'information et le fournisseur de l'outil communal, les procédures de facturation ont été simplifiées et accélérées, réduisant de moitié le temps de traitement nécessaire. Parallèlement, l'utilisation de l'outil de gestion Icoffice a été approfondie, permettant une exploitation plus complète de ses fonctionnalités pour le suivi des stocks, des ventes et des données analytiques. Cette évolution a amélioré la fiabilité des informations, réduit les risques d'erreurs liés aux saisies manuelles antérieures et permis une gestion plus rigoureuse et plus efficace des activités du domaine.

Economie et tourisme

La Grenette - projet de rénovation

L'année 2025 a marqué une étape décisive pour le projet de réaménagement intérieur de la Grenette. Sous la coordination du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, le travail mené depuis 2023 s'est concrétisé par l'obtention de Fr. 240'000.- de subventions, confirmées entre octobre et décembre 2025. Cet apport financier substantiel, octroyé par le SPEI/LADE, la CITS et la FET, représente une reconnaissance forte de l'importance du projet pour l'attractivité touristique et économique du centre-ville.

La collaboration entre le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, le Service des bâtiments, gestion et énergie et Montreux Vevey Tourisme s'est intensifiée et structurée au fil des mois. Le périmètre technique du projet a été ajusté en intégrant les interventions liées au clocher et au concept d'éclairage extérieur, afin d'assurer une vision unifiée et cohérente pour ce bâtiment classé au recensement architectural cantonal. En parallèle, la révision du concept intérieur s'est poursuivie en partenariat avec un architecte d'intérieur et un architecte agréé, apportant une expertise patrimoniale complémentaire.

Montreux-Vevey Tourisme a continué d'assurer la vente au comptoir de la boutique test au rez-de-chaussée, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes conservant la gestion intégrale du réassort, de la facturation et du suivi technique. Cette phase pilote se révèle particulièrement utile pour affiner les flux d'accueil, la gestion des ventes et

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre d'auxiliaires	EPT	Nbre d'auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre de stagiaires
ECO - BUREAU DE L'ÉCONOMIE ET DU TOURISME		2.80				1	

l'encaissement automatisé, préparant ainsi le terrain pour le futur centre multisectoriel.

En septembre 2025, l'ensemble des partenaires (le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, le Service des bâtiments, gerance et énergie et Montreux Vevey Tourisme ainsi que le Bureau de la durabilité et Promove) a participé à une démarche Boussole 21, offrant une analyse transversale du projet sous l'angle écologique, social et économique. Cet exercice a confirmé la pertinence du projet au regard des engagements communaux en matière de durabilité, tout en identifiant plusieurs améliorations à intégrer dans les étapes suivantes, notamment concernant le choix des matériaux, la gestion des ressources ou encore la signalétique. Sur le plan administratif, la planification a été consolidée : le préavis sera finalisé en 2026 pour une présentation au Conseil communal en octobre de la même année. Cette organisation permet de coordonner le projet avec les interventions patrimoniales prévues et de garantir un lancement optimal des travaux en début d'année 2027, période de moindre activité touristique.

L'année 2025 a ainsi permis de franchir des étapes majeures, tant dans la structuration technique que dans la sécurisation des financements, confirmant la Grenette comme un futur pôle régional de référence pour l'accueil touristique, la promotion du territoire et la valorisation du terroir local.

La CITS - Les manifestations locales soutenues

Comme chaque année, le montant disponible pour les soutiens CITS n'est communiqué qu'après la finalisation des décomptes annuels. Les premières estimations évoquaient une enveloppe d'environ Fr. 36'000.- ; toutefois, le montant final confirmé s'élève à Fr. 31'600.-. Par prudence, et afin de conserver une marge permettant de répondre à d'éventuelles nouvelles demandes en cours d'année, une partie du montant n'a volontairement pas été engagée.

Au total, Fr. 25'000.- ont été attribués en 2025 pour soutenir des manifestations locales présentant un intérêt touristique ou un impact économique pour la commune.

Les événements suivants ont bénéficié d'un soutien :

- Le Festival de Capoeira (non réalisé en 2024, de retour en 2025)
- Le Festival Littérature Jeunesse
- La Fête de la Danse (nouvellement soutenue au niveau local, suite à l'évolution de son mode d'organisation national)
- La Fête Multiculturelle
- Le Festival du Bout du Monde
- La Brisolée
- La Foire aux Vins
- La patinoire de Vevey sur Glace
- La Cour de l'Avenir
- La Fan Zone organisée par BTC pour l'Euro féminin (nouvelle manifestation)

Concernant la Foire de la Saint-Martin, dont le nouveau concept sur trois jours le week-end a rencontré un large succès, les organisateurs et organisatrices ont été directement accompagnés et orientés vers la taxe de séjour régionale. Cette voie de financement, plus adaptée à l'ampleur désormais régionale de la manifestation, leur a permis d'obtenir un soutien nettement supérieur à ce que notre enveloppe aurait pu offrir.

Ces soutiens contribuent à renforcer l'attractivité culturelle, festive et touristique de Vevey, tout en permettant à de nouveaux projets de voir le jour grâce à une gestion prudente et stratégique de l'enveloppe disponible.

La collaboration avec la SIC

En 2025, la collaboration avec la SIC s'est structurée et apaisée, avec des échanges réguliers tout au long de l'année et l'installation d'une coprésidence côté SIC qui a facilité le dialogue. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a poursuivi son rôle de courroie de transmission entre la SIC et les services de la Ville, en particulier pour faire remonter les besoins du terrain, coordonner les réponses et préparer les décisions municipales. Dès septembre, la SIC a lancé un cycle mensuel «café croissants» : le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a été premier invité, avant d'ouvrir la voie à d'autres services (travaux, urbanisme). Cette séquence a permis d'informer, de recueillir les préoccupations et de programmer les interlocuteurs et interlocutrices les plus utiles, dans un esprit constructif.

L'ensemble de ces travaux illustre la fonction transversale du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes : relier les acteurs et actrices, trouver des compromis opérationnels et fournir à la Municipalité des éléments objectivés pour décision.

Le soutien au commerce local.

En 2025, le développement d'un dispositif structuré de soutien au commerce local n'a pas pu avancer, en raison d'un manque de ressources tant du côté de la Ville que de la SIC. Les discussions tenues au fil de l'année ont permis de constater cette situation et de convenir d'une mise en pause du projet.

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a néanmoins maintenu le sujet dans sa planification et poursuivi une veille active. Des échanges ont été menés avec d'autres communes et organismes afin d'identifier des solutions existantes et d'évaluer leur pertinence pour Vevey. Ce travail préparatoire permettra de relancer le projet dans de bonnes conditions lorsque les capacités organisationnelles le permettront.

Les horaires d'ouverture des commerces

En 2025, les ouvertures exceptionnelles de fin d'année ont de nouveau fait l'objet d'une coordination étroite entre la Ville, la SIC et les partenaires sociaux. Un accord a été trouvé pour permettre deux ouvertures prolongées jusqu'à 20h, les lundi 22 et mardi 23 décembre, ainsi que deux samedis élargis jusqu'à 18h, les 13 et 20 décembre.

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a assuré la coordination entre les acteurs et actrices concernés et veillé à la bonne formalisation de l'accord, signé une nouvelle fois par la SIC et UNIA. Grâce à cette organisation consolidée, la décision municipale a pu être prise dès le début du mois d'octobre, offrant de meilleures conditions de préparation aux commerçants et commerçantes.

Ce processus confirme la volonté de stabiliser un cadre clair pour les ouvertures de fin d'année, en attendant la révision du règlement communal sur les horaires, qui permettra à terme d'éviter ces démarches annuelles.

La révision du règlement des horaires d'ouverture des commerces

En 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a engagé les travaux préparatoires à la révision du règlement communal sur les horaires d'ouverture des commerces. Ce dossier, sensible et transversal, nécessite un dialogue étroit avec les partenaires économiques et sociaux. Plusieurs rencontres ont été organisées avec la SIC, UNIA et le Centre patronal, ce qui a permis de clarifier les rôles de chacun : la Ville assure la coordination et

le cadre administratif, tandis que les partenaires sociaux négocient les conditions de travail, notamment dans la perspective d'une éventuelle Convention collective de travail (CCT), préalable à l'adoption du futur règlement.

Une séance d'information destinée aux commerces a été préparée au printemps. Malgré une participation limitée, cette étape a permis de poser les bases méthodologiques et de structurer la suite des travaux. Par ailleurs, l'analyse de la liste brute transmise par la Police du commerce (environ 1'700 entités) a mis en évidence la nécessité d'élaborer une méthodologie de recensement plus fine. Ce travail préparatoire a été amorcé en 2025 et devra être poursuivi en 2026.

L'ensemble de ces démarches a permis d'installer un cadre de travail partagé et d'avancer de manière progressive mais structurée sur un dossier complexe. Les discussions se poursuivront en 2026, plusieurs séances étant d'ores et déjà agendées avec les partenaires concernés.

La directive relative aux magasins de glace

Au mois d'août 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a coordonné, en étroite collaboration avec la Police du commerce, l'élaboration d'une directive provisoire relative aux magasins de glaces. Cette démarche fait suite à la demande d'un artisan glacier souhaitant ouvrir une succursale à Vevey au printemps 2026 et nécessitant des horaires adaptés à ce type d'activité saisonnière, caractérisée par une fréquentation accrue en fin de journée et en soirée.

Une rencontre réunissant la Police du commerce, la Police des constructions et le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a permis d'analyser les besoins spécifiques liés à cette activité. Le règlement communal actuel ne prévoyant pas de catégorie dédiée aux glaciers, une solution transitoire est apparue nécessaire afin de clarifier le cadre d'exploitation dans l'attente de la révision générale du règlement des heures d'ouverture.

La directive adoptée par la Municipalité le 18 août 2025 autorise ainsi les magasins de glaces à s'appuyer provisoirement sur les horaires applicables aux kiosques, tabacs et traiteurs, soit une ouverture possible jusqu'à 21h, et jusqu'à 23h entre le 15 juin et le 15 septembre. Ce dispositif, appliqué par la Police du commerce, permet de répondre de manière pragmatique aux besoins des glaciers tout en assurant une égalité de traitement. Cette mesure transitoire sera intégrée ultérieurement dans le cadre de la révision du règlement communal sur les jours et heures d'ouverture, offrant ainsi une base harmonisée et durable pour les activités de ce type.

La collaboration avec Promove

En 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a renforcé sa collaboration avec Promove, l'association régionale de développement économique soutenue par l'ensemble des communes. Promove a joué un rôle déterminant dans le projet de réaménagement de la Grenette, en validant notamment le dépôt du dossier de demande de subvention auprès du Canton.

Au-delà de ce projet, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes et Promove ont instauré une dynamique de travail régulière qui permettent d'échanger sur les dossiers communs, d'identifier des opportunités et de coordonner les actions en faveur du développement économique local.

Parallèlement, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes et la Municipalité ont participé à une rencontre intercommunale consacrée au tourisme et à l'aménagement du territoire. Cette

séance a permis un partage de perspectives entre les communes et une meilleure coordination régionale, notamment autour des enjeux liés à l'accueil, aux usages du territoire et à la valorisation du littoral.

Enfin, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a participé à l'événement « Entreprises durables », qui a offert un éclairage utile sur les pratiques économiques responsables et les tendances régionales en matière de durabilité.

L'anticipation et l'accompagnement des travaux de la Place du Marché

En 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a été fortement mobilisé par les travaux préparatoires du réaménagement de la Place du Marché, dont les premières interventions ont débuté en novembre. La coordination générale des rencontres et de la communication avec les acteurs et actrices concernés a été assurée par le Service de l'urbanisme, en collaboration étroite avec le Service des travaux. Le Bureau de l'économie y a participé activement, notamment en étant présent à l'ensemble des séances avec les commerçants et commerçantes afin d'apporter son expertise, relayer les enjeux économiques et assurer un soutien de proximité tout au long du processus.

Les commerçants et commerçantes et restaurateurs et restauratrices

Dès le printemps, le Service de l'urbanisme, en coordination avec le Service des travaux, a organisé des rencontres individuelles avec l'ensemble des commerçants et commerçantes et restaurateurs et restauratrices situés sur la Place du Marché, en présence des propriétaires et locataires concernés. Chaque séance a permis de présenter la planification du chantier, d'examiner la situation propre à chaque bâtiment ou secteur, et d'aborder les questions relatives aux terrasses pour les établissements de restauration.

Une attention particulière a été accordée à l'explication du phasage choisi : bien qu'entraînant un surcoût, cette méthode permet de maintenir au maximum l'accessibilité au site ainsi que l'exploitation des terrasses durant la belle saison, témoignant de l'engagement de la Ville en faveur de la vitalité économique locale.

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a pris part à l'ensemble de ces rencontres afin d'apporter son expertise économique et d'assurer un rôle de relais auprès des commerçants et commerçantes. Il traite depuis lors leurs retours et les transmet aux services compétents. À l'automne, différents scénarios de soutien ont été élaborés conjointement avec les services de l'urbanisme et des travaux publics ; ces propositions feront l'objet d'analyses approfondies en 2026, certaines relevant d'un futur préavis municipal.

Les marchands et marchandes du marché bihebdomadaire

En parallèle, un travail spécifique a été conduit avec les marchands et marchandes du marché, également concernés par les impacts du chantier. Plusieurs séances ont été organisées avec des représentantes et représentants de leur comité, la Police du commerce, l'architecte du projet, ainsi que les services de l'urbanisme et travaux publics. Les échanges ont permis d'anticiper les adaptations nécessaires à l'organisation du marché et de préparer les différents déplacements qui devront intervenir à plusieurs reprises durant les travaux. L'objectif partagé est de garantir la continuité du marché, élément identitaire de la ville, tout en

maintenant un dialogue étroit avec les exposants et exposantes pour ajuster les solutions au fur et à mesure.

La Cour de l'Avenir, un projet pérennisé

En 2025, l'Association La Cour de l'Avenir a poursuivi l'exploitation et l'animation du site, conformément à la convention renouvelée par la Municipalité en 2024. La saison s'est déroulée de mai à septembre, sans difficulté particulière.

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a assuré son rôle de suivi et de coordination, mais aucune adaptation n'a été requise durant l'année. L'exploitation du lieu s'est ainsi inscrite dans la continuité des années précédentes.

Le tourisme à Vevey

Le Point Info de Vevey

En 2025, le Point Info de la Grenette a accueilli 11'444 visiteurs et visiteuses, un chiffre en légère baisse par rapport à 2024 (13'468 visites). Ce volume reste toutefois comparable à celui de 2023, ce qui confirme une fréquentation stable hors années de manifestations d'envergure. En effet, l'édition 2024 du Festival Images avait fortement dynamisé les mois d'août et septembre, ce qui explique en grande partie l'écart observé.

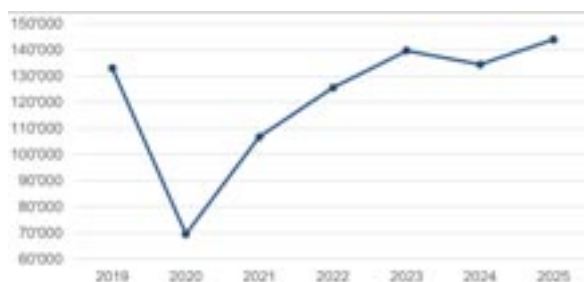
L'analyse mensuelle met en évidence une fréquentation soutenue dès le mois de mars et des pics marqués en juillet, août et septembre, dans la continuité des tendances saisonnières habituelles. Le mois de décembre enregistre également une légère hausse, probablement en lien avec l'attractivité renforcée du centre-ville durant Riviera Noël. Les statistiques actuelles reposent exclusivement sur un comptage manuel, sans données qualitatives permettant d'identifier l'origine des visiteurs et visiteuses ou les motifs de leur passage. Bien que ce système fournisse une base indicative, une évolution vers des outils de suivi plus détaillés permettrait, à terme, d'affiner l'analyse et d'adapter l'offre de manière plus ciblée. Au-delà de l'accueil et de l'information touristique, le Point Info poursuit ses prestations habituelles : vente d'abonnements de transports publics et de billets de spectacles, réservations hôtelières et gestion de forfaits touristiques, ainsi que la vente des vins des Vignes de Vevey au sein de l'espace boutique.

Les nuitées

Vevey comptabilise à ce jour 145'508 nuitées déclarées pour l'année 2025, soit une progression de plus de 8 % par rapport à la même période en 2024. Ces chiffres sont à interpréter avec prudence : ils reflètent les données disponibles au moment de la rédaction du rapport, et certaines déclarations pourraient encore évoluer.

Cette tendance reste très encourageante, le volume actuel dépasse également de près de 9 % le niveau observé en 2019, année de référence marquée par la Fête des Vignerons. L'évolution témoigne donc d'une dynamique touristique solide, confirmée par les retours positifs de plusieurs acteurs et actrices locales.

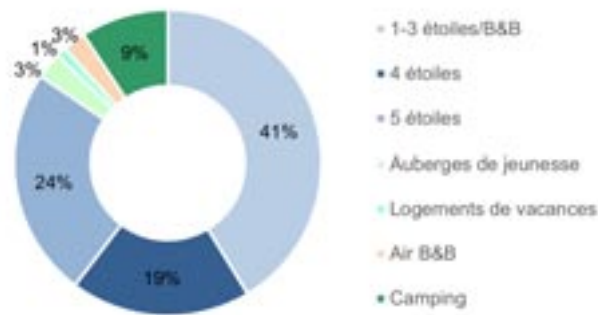
Courbe de l'évolution des nuitées 2019-2025



Le système de gestion de la CITS ne permet pas d'établir des statistiques mensuelles détaillées, ce qui rend difficile l'analyse fine de l'impact direct de certains événements sur la fréquentation. En revanche, il est désormais possible de distinguer les nuitées par type d'hébergement. Les données montrent que la catégorie regroupant les hôtels 1 à 3 étoiles et les Bed & Breakfast concentre logiquement la majorité des nuitées, cette catégorie étant de loin la plus large en nombre d'établissements.

Les hôtels 4 et 5 étoiles, de même que les auberges de jeunesse, représentent des volumes plus modestes mais réguliers. Les logements de vacances et les hébergements proposés via Airbnb affichent également des nuitées non négligeables, même si les données restent partielles. En effet, malgré le travail important mené par l'enquêtrice rattachée au Service accueil et population, une part des loueurs tend à contourner la taxe de séjour. Plusieurs d'entre eux se retirent de la plateforme quelques jours après avoir été contactés, rendant leur activité plus difficile à suivre. Cette situation est regrettable, d'autant plus que leurs hôtes pourraient bénéficier de la Riviera Card, donnant notamment accès à la gratuité des transports publics.

Nuitées 2025 par catégories d'hébergements



Vevey A.Live - Dolce Riviera

En 2025, la Ville a poursuivi son soutien à l'Association Vevey A.Live dans le cadre de la convention en vigueur, permettant la mise en place des decks le long du quai Perdonnet durant la belle saison. Ce dispositif, né durant la période du COVID et aujourd'hui pleinement intégré au paysage veveysan, continue de rencontrer un large succès auprès des habitants et habitantes comme des visiteurs.

Ouverts à toutes et tous, les decks offrent un espace gratuit, convivial et propice à la détente, contribuant fortement à l'attractivité du bord du lac. Leur fréquentation régulière témoigne de la qualité du concept.

Ce dispositif contribue non seulement à l'animation du front de lac, mais également à la dynamique économique locale en attirant un public varié et présent sur la durée, il génère des retombées positives pour les restaurateurs et restauratrices et commerces situés à proximité.



Le Petit train du Lavaux Panoramic

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes poursuit son soutien au Train du Lavaux Panoramic, dont la popularité ne se dément pas. En 2025, près de 8'000 personnes ont transité par Vevey à bord de ses différents trains, qu'il s'agisse des circulations régulières, des trains thématiques ou des courses privées.

Les circulations horaires restent un atout important pour la destination, avec les tours de Corseaux (deux départs et arrivées à Vevey chaque week-end) ainsi que les tours de Lavaux, au départ et arrivée de Vevey.

Les trains à thème continuent également d'attirer un public nombreux. Les trains du Marché folklorique ont assuré un départ tous les samedis entre juillet et août, tandis que les trains des Capites ont circulé chaque week-end de juin à juillet. Les trains de Noël ont rencontré un succès particulièrement notable cette année, avec une estimation d'environ 2'200 passagers et passagères à eux seuls.

Enfin, les trains privés constituent une part significative de l'activité, sollicités par une grande diversité de clients : Chaplin's World, Nestlé, hôtels, entreprises, sociétés locales, groupes culturels ou sportifs, ainsi que pour des événements privés tels que mariages ou anniversaires.

Cette fréquentation confirme l'attractivité du Train du Lavaux Panoramic, véritable vitrine de la région et complément apprécié de l'offre touristique veveysanne.

La Via Francigena - Tourisme doux et 4 saisons

« Toutes les routes mènent à Rome », mais en suivant la Via Francigena, on emprunte l'un des plus anciens sentiers culturels d'Europe. Longue de plus de 3'000 km, reliant Canterbury à Rome à travers cinq pays et plus de 600 communes, elle traverse Vevey, ville étape officielle depuis 2024.

En 2025, la fréquentation de la Via Francigena est restée dynamique, portée par une présence internationale toujours plus marquée. Les 55-64 ans demeurent le groupe le plus représenté (23 %), suivis des 25-34 ans (21,7 %) et des 45-54 ans (20,7 %). La proportion d'hommes reste légèrement majoritaire (55 %), tandis que la marche reste le mode privilégié (88 %). La désaisonnalisation se confirme : septembre devient le mois le plus fréquenté (19 %), devant avril (13 %). L'itinéraire attire désormais des marcheurs et marcheuses venant de 58 pays, illustrant son positionnement croissant comme parcours culturel et de tourisme doux à l'échelle internationale. Le partage demeure la première motivation citée, devant les dimensions spirituelles, culturelles et touristiques.

À la suite de l'accueil de l'Assemblée générale de l'Association européenne en 2024, la Ville de Vevey a rejoint le comité suisse de la Via Francigena. Elle y est représentée depuis 2025 par la responsable du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes. Cette participation permet de renforcer la présence de Vevey au sein du réseau, de contribuer aux réflexions stratégiques menées au niveau national et de valoriser plus largement le passage de l'itinéraire à Vevey.

Deux séances de comité se sont tenues en 2025, complétées par la participation à l'Assemblée générale annuelle. Les échanges ont notamment porté sur l'amélioration de la signalétique aux entrées des villes étapes, un projet prioritaire pour l'ensemble des membres et qui devrait se concrétiser en 2026.

Au niveau local, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes poursuit un travail de veille et de coordination autour des besoins des marcheurs

et marcheuses et des services disponibles, en particulier en matière d'hébergement, de restauration et de commerces. Plusieurs pistes de collaborations ont été identifiées afin de mieux valoriser l'offre veveysanne auprès des marcheurs et marcheuses. Elles pourront être développées progressivement au fil des prochaines années, en intégration avec les autres priorités du bureau.

Les manifestations touristiques

Le Festival des Artistes de rue

En 2025, le Festival des Artistes de rue a une nouvelle fois animé le centre-ville et rassemblé un large public. Selon les retours du comité, plus de 25'000 festivaliers et festivalières ont participé aux trois jours de la manifestation, confirmant l'ancrage de cet événement emblématique dans la vie culturelle et économique de Vevey.

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes soutient le festival dans le cadre d'une convention annuelle avec ses organisateurs et organisatrices, en complément de l'appui apporté par le Service de la culture. Ce soutien contribue notamment à la mise en place des infrastructures sur la Place Scanavin et à la bonne coordination logistique avec les services communaux.

La Foire de la St-Martin

En 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a poursuivi son soutien à la Foire de la St-Martin. Outre la subvention directe allouée chaque année, les organisateurs et organisatrices ont été orientés vers la taxe de séjour régionale, leur permettant d'obtenir un soutien financier renforcé, en adéquation avec l'ampleur croissante de l'événement.

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a également assuré un accompagnement opérationnel important : coordination interservices, mise à disposition d'espaces à la Grenette pour les besoins logistiques, soutien ponctuel pour l'organisation du concours de fromage d'alpage ainsi que la prise en charge exceptionnelle de la location des Galeries du Rivage. Ces mesures ont permis de faciliter la tenue de la manifestation tout en garantissant un déroulement harmonieux.

En vue de la future rénovation de la Grenette, certains usages devront toutefois être réévalués, afin de garantir de bonnes conditions d'accueil pour les visiteurs et visiteuses tout en maintenant un soutien efficace à la manifestation.

Riviera Noël

En 2025, la Ville de Vevey a poursuivi sa participation au sein de la Fondation Riviera Noël, dans laquelle elle siège à titre consultatif.

À l'initiative de la SIC et avec l'appui du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, une signalétique spécifique a été mise en place afin d'orienter les visiteurs et visiteuses de la Place du Marché vers les établissements implantés toute l'année. Cette démarche vise à favoriser une meilleure répartition des flux et à soutenir l'activité économique du centre.

Par ailleurs, la SIC a fait appel au petit train du Lavaux Panoramic durant les week ends et les mercredis après midi. Ce petit train convivial a contribué à créer un lien chaleureux entre la Place du Marché, la rue du Lac, la Vieille Ville et d'autres secteurs du centre ville. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a accompagné cette démarche et l'a soutenue financièrement par une subvention à la SIC, permettant d'encourager les visiteurs et visiteuses à découvrir davantage de commerces et de restaurants implantés toute l'année au-delà du site principal de Riviera Noël.



**Vevey Noël
et le petit train Lavaux Panoramic**

Le Marché et ses marchands et marchandes

En 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a poursuivi le travail engagé avec la Police du commerce de l'ASR afin d'assurer un fonctionnement équilibré du marché bihebdomadaire. Dès le début de l'année, deux enjeux majeurs ont été identifiés : la progression des stands de prêt à manger et l'impact du stationnement des camionnettes sur la visibilité des commerces fixes situés autour du périmètre du marché.

Sur cette base, deux mesures structurantes ont été préparées et validées par la Municipalité :

- La limitation des stands ponctuels de prêt à manger, désormais plafonnés à un tiers des stands traditionnels, afin de préserver l'identité du marché et l'équilibre entre les types d'offre ;
- La révision du plan de stationnement des marchands et marchandes, avec l'introduction d'emplacements dédiés hors des rues commerçantes adjacentes, dans le but d'améliorer la visibilité des commerces implantés à l'année et de fluidifier les abords du marché.

En avril 2025, la SIC a également interpellé la Municipalité au sujet de ces mêmes préoccupations. Cette démarche rejoignait les travaux déjà en cours, ce qui a permis d'intégrer leurs remarques dans une réponse consolidée. Les mesures prises ont ainsi répondu aux attentes exprimées, tout en s'inscrivant dans une vision plus large portée par la Ville pour assurer la vitalité et l'équilibre du marché.

La Société de développement

En 2025, la Société de développement de Vevey a poursuivi l'organisation des manifestations traditionnelles qui rythment la vie veveysanne, notamment les Marchés folkloriques, la brocante et la brisolée. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a assuré le suivi de la subvention annuelle et la coordination générale avec les services communaux concernés, afin de garantir le bon déroulement des événements.

À l'automne, une rencontre a été organisée entre la Ville et la Société de développement afin de faire le point sur l'édition 2025 des Marchés folkloriques et d'aborder les aspects organisationnels des années à venir. Les échanges ont permis de clarifier plusieurs points pratiques liés à l'occupation des espaces, au stockage du matériel et à la coordination logistique avec les services communaux. La préparation de l'édition 2026, marquée par des chevauchements avec le Festival Images et la Fête du 1^{er} août, a également été évoquée afin d'anticiper les besoins et de garantir la bonne tenue des événements.

La Ville et la Société de développement ont réaffirmé leur volonté commune de collaborer dans un esprit constructif.

Le sauna éphémère de Steam on the water

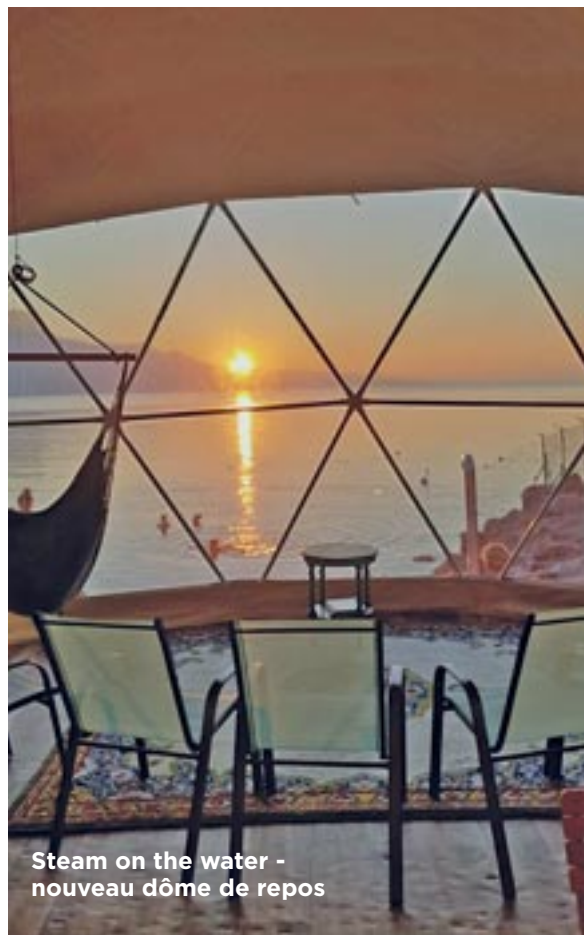
La deuxième saison du sauna éphémère Steam on the water s'est déroulée de novembre 2024 à avril

2025 sur la plage du Port Eiffel. Lors du bilan organisé le 11 juin, la coopérative a présenté une fréquentation en forte hausse, avec 8'000 entrées, et relevé l'excellente qualité des retours du public. La clientèle observée à Vevey s'est révélée plus jeune et plus citadine qu'à La Tour-de-Peilz.

Plusieurs améliorations apportées pour cette deuxième édition : agrandissement du dôme d'accueil, installation d'un brise-vue et aménagements liés à l'accessibilité, ont été saluées par les usagers et usagères. La cohabitation sur le site s'est déroulée dans un climat cordial, tant avec les promeneurs et promeneuses que les chiens et le Centre des sports subaquatiques.

Les services communaux ont également confirmé la bonne collaboration et la bonne tenue des installations. Sur cette base, la convention a été actualisée par le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, en coordination avec le secteur gestion du Service des bâtiments, puis validée par la Municipalité en septembre 2025, permettant la reconduction du projet.

La troisième saison a débuté le 17 octobre 2025 et se poursuivra jusqu'au 25 avril 2026.



**Steam on the water -
nouveau dôme de repos**

La patinoire de Vevey sur Glace

En 2025, la patinoire de Vevey sur Glace a bénéficié une nouvelle fois du soutien du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes. Installée au Jardin du Rivage, elle a ouvert dès le 1^{er} novembre, en lien avec la Foire de la St-Martin, ce qui a permis de dynamiser l'offre d'animation en début de saison hivernale.

Très appréciée du public, la patinoire rencontre un vif succès auprès des familles, des habitants et habitantes et des écoliers et écolières veveysannes, confirmant son rôle d'animation hivernale conviviale et aussi son intégration harmonieuse dans le dispositif des festivités de fin d'année.

L'Association Film Location Riviera

En 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a poursuivi son soutien à l'Association Film Location Riviera (FLR), dont le mandat de coordination est assuré par Montreux Vevey Tourisme. Cette structure a pour mission de développer l'accueil de tournages dans la région et de valoriser le potentiel économique lié à la filière audiovisuelle.

L'année a été marquée par la diffusion de la série « The Deal », réalisée par Jean Stéphane Bron et Alice Winocour, tournée dans la région en 2024 et accompagnée par FLR. Ce projet représentait un tournage d'envergure, avec 45 jours de présence sur le territoire et 1,2 million de francs injectés directement auprès des entreprises locales (hébergement, restauration, installations et artisanat). FLR a également apporté un soutien à d'autres démarches en lien avec la création audiovisuelle, notamment des repérages et des conseils à plusieurs productions au cours de l'année.

La webcam touristique

En 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a repris la coordination de la webcam installée sur le toit du Musée suisse de l'appareil photographique. Le musée ayant décidé de résilier son abonnement à la fin de l'année, estimant que ce dispositif ne relevait plus de ses missions, le Bureau a assuré la continuité du service dès l'automne, la prise en charge financière étant prévue à partir de 2026.

Cette webcam constitue un outil important pour la promotion de Vevey, elle offre un point de vue en direct très apprécié du public et figure parmi les contenus les plus consultés sur le site web de Montreux Vevey Tourisme.

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a analysé les conditions contractuelles existantes, repris les échanges avec le fournisseur et assuré le transfert de l'abonnement, permettant une transition simple et sans interruption administrative. En parallèle, une intervention technique a été coordonnée avec le Service des bâtiments afin de rétablir le fonctionnement complet de la webcam.



Webcam - Place du Marché

Les Jumelages et un lien d'amitié

En 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a poursuivi son rôle de coordination et de soutien aux deux jumelages officiels de la Ville, Carpentras et Müllheim, dans le cadre des subventions annuelles attribuées à ces deux associations. Le lien d'amitié avec Colledimezzo, quant à lui, ne bénéficie pas d'un soutien financier, mais continue de s'inscrire dans une dynamique culturelle forte portée par la communauté colledimezzese installée à Vevey.

Comme les années précédentes, les trois associations ont été invitées à tenir un stand culinaire sous la Grenette lors des Caves ouvertes vaudoises, en partenariat avec les Vignes de Vevey. Müllheim a répondu présent pour la première fois, avec un stand de spécialités allemandes, très apprécié du public ; Colledimezzo a également participé ; Carpentras, faute de disponibilité de ses membres, n'a pas pu tenir de stand cette année.

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a assuré la coordination avec les services internes afin que les deux jumelages, Carpentras et Müllheim, puissent disposer d'un stand lors de la soirée des nouveaux habitants et nouvelles habitantes. Les deux associations ont ainsi pu présenter leurs activités, leurs échanges et leurs projets aux résidents et résidentes fraîchement installées à Vevey.

Vevey-Carpentras

L'année 2025 marquait le 40^e anniversaire du jumelage, donnant lieu à plusieurs moments d'échange :

- 1^{er} août : une délégation carpentrassienne a participé à la fête nationale de Vevey et tenu un stand dans le cadre de la célébration officielle ;
- Foire de la St-Martin : plusieurs membres de Carpentras étaient présents. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes les a accueillis pour un apéritif à la cave avant leur soirée avec la Municipalité ;
- Foire de la St-Siffrein : une importante délégation veveysanne s'est rendue à Carpentras pour assister à ce moment fort de la vie carpentrassienne.

Vevey-Müllheim

En avril 2025, l'équipe du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, accompagnée de membres du comité du jumelage, ont effectué un déplacement à Müllheim à l'occasion du Weinmarkt. Ce déplacement a permis de partager des moments conviviaux autour de la culture viticole commune. Il ne s'agissait pas d'un voyage officiel, mais d'une rencontre favorisant les liens entre les deux villes autour d'un patrimoine commun : le vin.

Colledimezzo

Le lien d'amitié avec Colledimezzo s'est exprimé en 2025 à travers plusieurs gestes symboliques, notamment la participation de l'association aux Caves ouvertes vaudoises et la réalisation d'un projet autour du vin.

En début d'année, des membres de l'Association des Colledimezzesi en Suisse ont rapatrié un lot de Montepulciano depuis les Abruzzes. Un assem-

blage symbolique a ensuite été réalisé à la cave de l'Hôpital avec du Gamaret des Vignes de Vevey. Ce vin n'est pas commercialisé, il s'agit d'un geste commémoratif mettant en valeur l'histoire partagée entre Vevey et les familles originaires de Colledimezzo.

Les Vignes de Vevey

L'année viticole 2025

Le millésime 2025 se distingue par une belle qualité générale, malgré une fin d'été qui a mis les vigneron à l'épreuve. À la veille des vendanges, plusieurs séquences pluvieuses ont favorisé l'apparition rapide de foyers de pourriture sur certaines parcelles, nécessitant un tri rigoureux à la vigne. Grâce au travail minutieux des vendangeurs et vendangeuses et de nos trois vigneron tacheurs et vigneronne tacheuronne, seuls les meilleurs lots ont été encavés à la cave de l'Hôpital pour entamer des vinifications soignées.

L'année viticole 2025 peut se lire à travers trois caractéristiques qui en résument bien le profil : rigoureux, expressif et délicat.

- Rigoureux, en raison de rendements modérés et d'un cycle climatique contrasté, alternant épisodes caniculaires et pluies régulières en fin d'été. Les baies, souvent de petite taille, ont permis une concentration intéressante des arômes.
- Expressif, grâce à des extractions ménagées offrant des textures fines, une aromatique précise et une intensité agréable.
- Délicat, enfin, avec des degrés modérés et une fraîcheur notable, liée à des températures plus basses dès la fin août. Ce millésime se distingue ainsi par son équilibre et son accessibilité, offrant un plaisir immédiat tout en annonçant un potentiel prometteur.



Chasselas des Allours

Distinctions

L'année 2025 a été particulièrement remarquable pour les Vignes de Vevey, qui ont obtenu d'excellents résultats lors de plusieurs concours d'envergure nationale et régionale. Ces distinctions valorisent la qualité du travail mené à la vigne ainsi qu'à la cave et renforcent la notoriété des vins veveysans auprès d'un public toujours plus large.

Grand Prix du Vin Suisse

Pour sa première participation à ce prestigieux concours, le domaine a présenté trois cuvées :

- Doral 2023 – médaille d'argent
- Gamaret Au Crotton 2022 – médaille d'or
- Cabernet Noir 2022 – médaille d'or

Mondial du Chasselas

- Les Allours 2024 – médaille d'or

Sélection des Vins Vaudois

- Sauvignon Blanc 2024 – médaille d'or
- Rosé Trois Vignobles 2024 – médaille d'or

Label Terravin

Plusieurs cuvées ont obtenu la prestigieuse distinction Terravin en 2025, attestant leur excellence selon les critères d'un collège d'experts œnologues :

- Chavonchin 2024
- Eys Rueyres Pinot Noir 2023
- La Gallotine 2023
- Gamaret Au Crotton 2023
- Les Allours 2024
- Our Bordel 2024
- Plant Robert 2023
- Rosé Trois Vignobles 2024
- Sauvignon Blanc 2024

Label Vinatura®

L'ensemble des vins des Vignes de Vevey sont certifiés Vinatura®, garantissant une production respectueuse des principes fondamentaux du développement durable.

Participation aux événements

En 2025, les Vignes de Vevey ont été largement représentées lors de manifestations locales et régionales, ainsi que dans plusieurs événements hors canton. Ces participations ont permis de renforcer la visibilité du domaine, d'entretenir des collaborations existantes et de développer de nouveaux partenariats, notamment avec des restaurateurs et restauratrices et des acteurs et actrices du tourisme.

Les Vignes de Vevey ont ainsi pris part aux événements suivants :

- Salon des Vins Vaudois de l'OVV, Zurich – 3 mars
- Dégustation au restaurant Le Carré, Vevey, partenaire fidèle – 9 mars
- Bar des Appellations du Cully Jazz Festival – 6 avril
- Soirée des nouveaux habitants et nouvelles habitantes de Vevey – 19 mai
- Caves ouvertes vaudoises, sous la Grenette – 7 et 8 juin
- Dégustation au restaurant Le Carré, Vevey, nouvelle édition – 26 juillet
- Marché folklorique de Vevey – 23 août
- Grillade des vignerons et des vigneronnes de l'appellation Vevey-Montreux – 24 août
- Brunch des vignerons et des vigneronnes à l'Hôtel du Mirador, Le Mont-Pèlerin, nouveau client – 28 septembre
- Brunch de la St-Martin de Vevey – 2 novembre
- Dégustation au Caveau St-Martin de Vevey – 7 et 8 novembre
- Inauguration du restaurant Holy Cow, Vevey, nouveau client – 17 novembre
- Foire aux vins de Vevey – 20, 21 et 22 novembre
- Portes ouvertes à la cave de l'Hôpital – 5 et 6 décembre
- Dégustation au stand de Vaud Promotion à Vevey Noël – 3 décembre

Promotion et visibilité

La Boutique de la Grenette

En 2025 les ventes se maintiennent à un niveau similaire à celui de 2024, avec environ 1'300 bouteilles de vin écoulées sur l'année. La Baigneuse poursuit quant à elle sa progression, avec plus de 600 bouteilles vendues, contre 474 l'année précédente.

La saisonnalité des ventes montre une dynamique bien établie, portée par la fréquentation touristique et les périodes de fêtes. Les mois de juin et décembre enregistrent les meilleures ventes. Mars, avril, septembre et novembre se distinguent également par des résultats solides, tandis que janvier marque une légère diminution et février et octobre restent les mois les plus calmes.

Ces performances, stables et régulières, témoignent de la fidélité d'une clientèle privée locale, ainsi que de l'attrait de l'emplacement, qui génère des achats spontanés de visiteurs et visiteuses. La

boutique constitue ainsi une vitrine essentielle pour la visibilité des vins de la Ville.

Lavaux Vinorama

Le Lavaux Vinorama reste une vitrine privilégiée pour les Vignes de Vevey. Le domaine y loue trois casiers, permettant de présenter une sélection différente composée du Sauvignon Blanc, du Doral et du Plant Robert. Cette présence au cœur de Lavaux contribue à renforcer la visibilité des vins veveysans auprès d'un public varié, composé tant d'amatrices et d'amateurs locaux que de visiteurs et de visiteuses internationales.

En 2025, près de 220 bouteilles ont été écoulées par ce canal, incluant les ventes à la bouteille et les dégustations au verre. Le Doral s'est particulièrement distingué durant la saison estivale, notamment auprès des visiteuses et visiteurs américains, nombreux à rechercher un vin proche du Chardonnay. Grâce aux conseils avisés de l'équipe du Vinorama, le Doral a ainsi rencontré un succès notable.

Cette présence a également permis de développer de nouveaux partenariats professionnels. Au printemps 2025, un restaurateur du Mont sur Lausanne a découvert nos vins lors d'une dégustation au Vinorama et a été séduit par le Plant Robert. Cette rencontre a mené à l'intégration du Cabernet Noir à leur carte d'automne, en accompagnement des mets de chasse, tandis que la Gallotine sera mise en avant sur leur carte de printemps 2026.

Accueil des groupes à la cave

L'accueil de groupes à la cave de l'Hôpital est resté limité en 2025, mais les visites organisées ont permis de faire découvrir nos vins dans de bonnes conditions et de maintenir un contact direct avec différents publics.

Plusieurs dégustations ont été organisées au fil de l'année :

- 13 mai : accueil d'un groupe de collaborateurs et collaboratrices de Nestlé,
- 11 juin : visite d'une entreprise,
- 6 octobre : dégustation pour un groupe de 25 personnes issues du secteur bancaire,
- 9 octobre : accueil d'un groupe de coureurs et coureuses dans le cadre de l'Apéro Run de Lavaux Patrimoine mondial.

À ces visites organisées à la cave s'est ajouté, le 30 octobre, un déplacement dans une entreprise du canton d'Argovie, où une dégustation a été proposée à leurs collaborateurs et collaboratrices et clients et clientes. Cette opération, accompagnée d'une offre préférentielle sur les commandes, a mené à une commande groupée de plus de 100 bouteilles. Elle a également permis de nouer de nouveaux contacts, avec une perspective encourageante de fidélisation auprès de la clientèle privée. Ces activités contribuent à renforcer la proximité avec le public, à faire connaître nos crus dans des contextes variés et à poser les bases d'un développement plus structuré de l'accueil de groupes, qui sera renforcé en 2026.

Le Chemin des Capites

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a reconduit en 2025 sa participation au Chemin des Capites, coordonné par Autour du Vin. La capite du domaine des Allours a été mise à disposition par le biais d'une convention d'utilisation pour la période allant de mai à août, couvrant huit week ends d'ouverture.

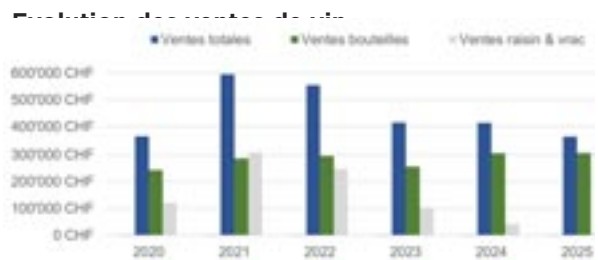
L'équipe des Vignes de Vevey s'est également mobilisée sur le terrain en assurant une présence lors de deux week ends, permettant d'aller à la rencon-

tre du public et de faire découvrir concrètement les vins du domaine. Cette action a offert une belle visibilité au vin des Allours, notamment le Chasselas et le Sauvignon blanc, ainsi qu'à plusieurs autres cuvées, dont la Baigneuse, le rosé et le Mara. L'édition 2025 s'est conclue avec 325 bouteilles de vin écoulées et une cinquantaine de Baigneuses, confirmant l'intérêt du public pour cette activité œnotouristique et le potentiel de développement du domaine dans ce type de démarches.

Ventes

En 2025, les ventes ont été quasi exclusivement réalisées en bouteilles (99 %), aucun vin n'ayant été vendu en vrac. Seul un lot de 1'000 kg de Gamay égrappé a été écoulé.

Le chiffre d'affaires total affiche une baisse de 11 % par rapport à 2024, mais les ventes en bouteilles restent stables (-2 %) et progressent nettement par rapport à 2023 (+16 %). Cette évolution confirme une amélioration qualitative du mix, avec une part de raisin/vrac en nette diminution depuis 2023.

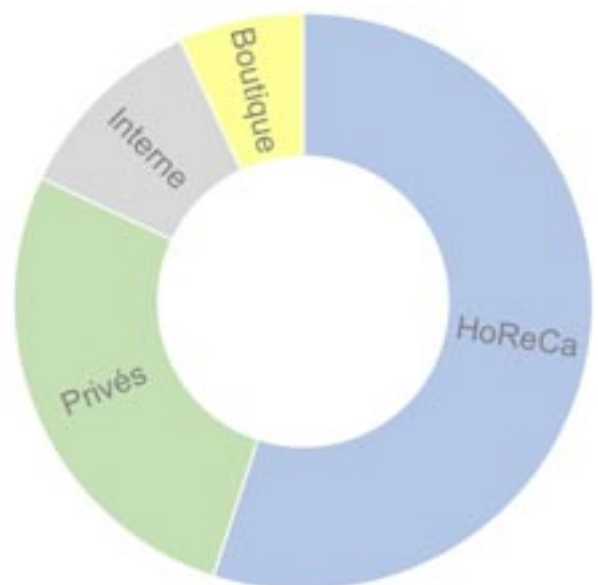


La répartition des ventes met en évidence :

- 55 % auprès du secteur HoReCa,
- 27 % auprès de la clientèle privée,
- 7 % via la boutique de la Grenette,
- 11 % pour l'interne de la Ville.

Au total, la clientèle privée représente ainsi 34 % des ventes. Cette dynamique, combinée à une meilleure maîtrise des coûts au niveau global, confirme une tendance encourageante malgré un contexte viticole exigeant.

Ventes de vin 2025 par catégorie



Administration et coordination

En 2025, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a poursuivi un travail important d'optimisation, de coordination et de suivi administratif du domaine viticole. Une attention particulière a

été portée à l'amélioration de l'efficacité des processus internes. Grâce à une collaboration étroite avec le Service des systèmes d'information et le fournisseur de l'outil de facturation communal, les procédures de refacturation ont pu être sensiblement simplifiées, permettant de diviser par deux le temps nécessaire au traitement d'une facture. En parallèle, l'utilisation de l'outil de gestion Iccoffice a été renforcée. Alors qu'une partie du suivi administratif reposait encore sur des fichiers Excel les années précédentes, l'exploitation systématique de l'outil a permis d'améliorer la fiabilité des données, de simplifier le suivi des stocks et de réduire significativement les risques d'erreur. Cette évolution renforce la qualité du pilotage du domaine et soutient l'efficacité des processus internes.

L'année a également été marquée par un contrôle officiel de la cave, effectué en mars par le Contrôle suisse du commerce du vin. Cette inspection, portant notamment sur la gestion administrative, la traçabilité des vins et la conformité des étiquettes, s'est déroulée de manière très satisfaisante et a confirmé la qualité du travail mené au quotidien. À la suite de ce contrôle, plusieurs ajustements mineurs ont été apportés au contenu des étiquettes, avant leur réimpression, afin d'assurer une cohérence parfaite avec les exigences en vigueur.

Une analyse approfondie des prix de vente a par ailleurs été conduite. Ce travail s'est appuyé sur un benchmark des caves régionales, sur l'observation des prix pratiqués selon les appellations et sur les retours de la clientèle. Il a permis de produire une liste de prix actualisée, plus claire et plus cohérente.

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a également pris part à différentes rencontres professionnelles, notamment avec le groupe-

ment des propriétaires de vignes. Les discussions ont porté sur le projet de fusion des groupements Aigle-Vevey-Lavaux avec celui de La Côte, ainsi que sur la nécessité de moderniser le contrat type de vignolage, appelé à être actualisé pour mieux refléter les pratiques actuelles. Une veille active a également été assurée sur les réflexions en cours concernant la réforme des appellations.

En parallèle, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes assure l'ensemble de la coordination opérationnelle liée aux moments clés du cycle viticole. Pour les mises en bouteilles, il veille à la préparation du matériel, des fournitures et des éléments nécessaires au bon déroulement des opérations, en étroite collaboration avec le caviste. De même, pour les vendanges, il s'assure que la logistique et l'organisation sont prêtes, afin que ces étapes cruciales puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

Le bureau prend également en charge la logistique liée à la boutique de la Grenette, en complément du travail de vente assuré par l'équipe de l'Office du tourisme. Cette implication comprend la gestion du stock, la préparation des vins mis en rayon, le suivi du système d'encaissement, ainsi que la comptabilisation de l'ensemble des transactions. Trois vitrines thématiques sont entretenues tout au long de l'année afin d'assurer une présentation attractive et soignée des vins du domaine.

*Vincent Imhof, municipal
Sophie Reymond, responsable du Bureau de
l'économie, du tourisme et des vignes*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2024 : néant**

Présentation

Le Bureau de l'animation-jeunesse a pour objectif de créer et de renforcer les liens avec les jeunes de 6 à 25 ans, de promouvoir le « vivre ensemble » et le « faire ensemble », tout en soutenant le bien-être individuel et collectif des jeunes, quels que soient leur culture et leur milieu social. L'animation socioculturelle cherche ainsi à développer la vie en collectivité, l'inclusion, en encourageant leur participation active et en développant leur pouvoir de choisir et d'agir.

Organisation

L'équipe du Bureau de l'animation-jeunesse est constituée de sept personnes pour un total de 3,6 EPT, répartis de la manière suivante :

- deux coresponsables de bureau (0,6 EPT) ;
- quatre animatrices et animateurs (2,5 EPT) ;
- un secrétaire (0,5 EPT).

En 2025, Madame Bernasconi a terminé son activité de remplaçante et Madame Cardis est arrivée en août pour compléter l'équipe d'animation socioculturelle. Les activités du Bureau de l'animation-jeunesse ont été soutenues par la présence d'un civiliste entre les mois de janvier et juillet, ainsi que par une équipe de jeunes moniteurs et monitrices auxiliaires.

Dès janvier 2025, Mesdames Aeberhard et Beet-schen ont débuté la coresponsabilité du Bureau de l'animation-jeunesse, à 0,3 EPT chacune. Ce partage de poste permet une conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en assurant une continuité optimale dans la gestion du bureau. Ce mode de fonctionnement offre deux regards complémentaires sur les situations, enrichissant les analyses et les pratiques professionnelles. Le fait de pouvoir se remplacer mutuellement garantit également une présence stable aux séances et rencontres interservices. La répartition des tâches favorise, quant à elle, la santé et le bien-être au travail, une réduction du stress et une meilleure disponibilité lors des situations particulières simultanées. Le bilan de cette expérience est globalement très positif, tant sur le plan professionnel qu'humain, pour cette première année de partage des tâches.

Faits marquants

Le Bureau de l'animation-jeunesse a continué ses activités et renforcé le lien avec les jeunes, les familles et les quartiers. Les différentes activités, telles qu'Animai, Animambule, Open Sport et @Août, ont proposé des animations variées, créatrices, sportives, artistiques et ludiques. Les Accueils Jeunes ont été étendus à trois jours par semaine, offrant un espace de rencontre, d'expéri-

mentation et de partage. Les activités de vacances et les fêtes de quartier organisées ont favorisé les liens sociaux ainsi que l'implication des habitantes et habitants dans leur quartier. Le soutien au Conseil des Jeunes de Vevey a été poursuivi, pour que se vive l'engagement citoyen des jeunes de Vevey. Les partenariats avec les associations et services de la Ville se sont poursuivis et ont permis l'émergence des activités du bureau. Le partage de poste des coresponsables du bureau a assuré la continuité des activités et permis un enrichissement positif des pratiques professionnelles.

Les activités emblématiques

Animai

La 43^e édition du festival Animai s'est déroulée du 16 au 18 mai 2025 au Jardin du Rivage. Cet événement a proposé une programmation variée mêlant animations, concerts et ateliers, tout en confirmant son ancrage dans la vie locale. Tout comme les précédentes années, l'affiche de cette édition est issue d'un concours organisé auprès de classes d'élèves de Vevey, renforçant ainsi l'implication des jeunes.

Cette édition a été marquée par une collaboration avec la Fête de la Danse (FDD), permettant de toucher des publics complémentaires et de créer des synergies. Les spectacles et animations proposés par la FDD au sein de l'enceinte d'Animai ont rencontré un vif succès auprès du public. Sur le plan musical, des concerts ont été programmés pour la première fois le dimanche en fin de journée, prolongeant le festival et attirant un public nombreux et enthousiaste.

L'offre d'animations et d'ateliers a été particulièrement riche, avec 34 propositions différentes sur l'ensemble du week-end. Parmi celles-ci, un atelier de slackline, nouveauté déployée sur toute la durée du festival, a rencontré un succès considérable.

Des améliorations ont été consacrées cette année à la communication. Un mandat confié à Ultra Studio a permis la création d'un nouveau logo pour le festival, ainsi que de nouvelles banderoles encadrant l'espace scénique et des supports graphiques numériques. Par ailleurs, plusieurs nouveautés techniques ont été testées avec des résultats très satisfaisants, notamment l'installation d'une scène plus large, mieux adaptée aux spectacles de danse, ainsi qu'une nouvelle sonorisation permettant de réduire les nuisances sonores.

Grâce à la collaboration et à l'engagement des différents services de la Ville, ainsi qu'à un budget consolidé, le festival Animai a attiré un public varié. Cet événement a ainsi favorisé la participation à la

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre d'auxiliaires	EPT	Nbre d'auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre de stagiaires
ANI - BUREAU ANIMATION - JEUNESSE	7	3.60			15		
Responsables du bureau	2	0.60					
Employé d'administration	1	0.50					
Animateurs socioculturels - animatrices socioculturelles	4	2.50					



Animal - spectacle de danse

vie locale des enfants et de leurs familles, des adolescentes et adolescents, ainsi que des jeunes adultes.

Animambule

En 2025, l'Animambule a vécu sa septième saison veveysanne. Cet outil est utilisé durant la période estivale afin de renforcer les liens sociaux et favoriser la participation des habitantes et habitants dans leur vie de quartier. Charrette jaune emblématique de l'animation-jeunesse, l'Animambule s'installe régulièrement dans différents quartiers afin d'y proposer un dispositif ludo-créatif simple et accessible. Celui-ci comprend notamment des activités de bricolage, des jeux de société, du matériel sportif léger, des livres ainsi qu'un espace convivial tel qu'un bar à sirop, favorisant les échanges informels et la création de liens.

Au cours de l'année 2025, la charrette a fait l'objet d'une restauration visant à améliorer son aspect fonctionnel, tout en conservant autant que possible son apparence originelle. Cette démarche s'inscrit dans les valeurs portées par le dispositif, telles que la simplicité, le ralentissement, la rencontre et une utilisation sans recours à un moteur ou à des carburants.

Une trentaine de sorties de l'Animambule ont pu être organisées durant la saison. Les lieux d'implantation sont définis chaque année par l'équipe en fonction des besoins observés sur le terrain. Cette année, une attention particulière a été portée à la Place Robin et au quartier de Subriez, deux secteurs accueillant un nombre important de jeunes et de familles et concernés par des projets de réaménagement urbain. Par une présence régulière et appréciée, l'équipe a poursuivi son travail de mise en lien entre les différents publics fréquentant ces espaces, ainsi qu'avec les services communaux et partenaires impliqués dans leur réaménagement et leur usage.



Animambule
Place Robin

Open Sport

Open Sport est une activité sociale et sportive destinée aux jeunes âgés de 6 à 25 ans, qui vise la pratique libre d'une activité physique, tout en favorisant les rencontres, la mixité sociale et l'inclu-

sion. La première partie de la saison 2024-2025 a été marquée par certains points déjà observés lors de la saison précédente. Une fréquentation très élevée, notamment liée à la présence récurrente d'un groupe important de jeunes passionnés de football, a mis à l'épreuve l'équipe d'encadrement lors de plusieurs accueils hebdomadaires. La dynamique de ce groupe, composé de jeunes présentant parfois des comportements complexes, ainsi qu'une surcharge régulière en termes de fréquentation lors de certains accueils, en particulier à la salle des Tilleuls et lors des accueils football destinés aux 9-12 ans, ont nécessité un travail conséquent sur le cadre, les limites à poser et les postures éducatives à adopter.

Concernant le début de la saison 2025-2026, un important travail de réflexion et de redéfinition du cadre d'intervention a été mené avec une partie des monitrices et moniteurs. Cette démarche a permis de poser les bases d'un mode de collaboration renforcé et davantage coconstruit entre l'équipe d'animation et les monitrices et moniteurs. Plusieurs mesures concrètes ont ainsi été mises en place, parmi lesquelles l'ajout d'un horaire supplémentaire pour les 10-25 ans à la salle des Tilleuls, la limitation du nombre de participants à 30 jeunes par salle pour l'ensemble des accueils, l'élaboration d'une nouvelle charte, ainsi que la réorganisation de la formation initiale sous la forme d'une journée d'introduction. Le démarrage de la saison 2025-2026 a ainsi pu se dérouler de manière fluide et satisfaisante.



Open Sport

© Marion Savoy

Accueil Jeunes

En 2025, l'Accueil Jeunes a poursuivi ses ouvertures dans les locaux de l'animation-jeunesse, passant d'un à trois accueils par semaine. Les différentes plages horaires ont permis d'étendre les accueils à des jeunes de 7 à 17 ans. Les Accueils Jeunes répondent au principe de libre adhésion de l'animation socioculturelle. L'objectif est d'offrir un espace de rencontre, d'échange, d'expérimentation, en permettant aux jeunes d'exprimer leurs idées afin de les accompagner dans leur développement personnel et social. Des animations spécifiques et sorties culturelles ou sportives ont aussi été organisées. La préparation et le partage d'un goûter ou d'un repas est un moment central durant cette activité, favorisant le vivre-ensemble et la collaboration.

Cette formule continue de répondre à la demande des jeunes d'avoir un lieu de rencontre, tout en permettant à l'équipe d'animation de renforcer les liens avec ce public cible. Les jeunes sont encouragés à s'approprier l'espace, à proposer et organiser des projets, à développer leur autonomie dans un cadre sécurisé et accompagné. Les jeunes qui fréquentent régulièrement ces accueils ont du plaisir à discuter, à participer aux activités (cuisine,

bricolage, dessins, jeux, etc.) ou tout simplement à écouter de la musique. Une partie des jeunes est notamment passionnée de musique hip-hop et vient pour répéter et créer de nouvelles chansons.



Accueil Jeunes

Activités vacances

En 2025, le Bureau de l'animation-jeunesse a développé et diversifié ses propositions d'activités pour les enfants, adolescentes et adolescents, avec l'ajout de semaines d'animations pendant les vacances scolaires. Durant les vacances de février, les accueils libres ont été ouverts durant les après-midis, permettant de retrouver les jeunes qui les fréquentent habituellement et poursuivre le travail de lien initié.

Durant les vacances de Pâques, les locaux ainsi que plus particulièrement la place Scanavin ont été investis durant deux semaines pour accueillir quotidiennement entre 40 et 60 jeunes. Les activités proposées comprenaient des jeux, des ateliers créatifs et de cuisine. La fréquentation a confirmé l'importance de ces espaces pour les jeunes et leurs familles. Des intervenantes et intervenants externes sont également intervenus, tels que le Bibliobus. Plusieurs animations collectives ont été organisées, notamment un jeu de piste sur la place, une chasse aux œufs géante et un tournoi de foot.

Pendant les vacances d'automne, la première semaine a accueilli entre 45 et 60 personnes par jour dans les locaux, pour des ateliers de créativité (cabanes en carton, œuvre collective), de cuisine et des jeux.



Activités à la Place Scanavin

Cabines téléphoniques

En 2025, les deux anciennes cabines téléphoniques ont été transférées à deux autres services de la Ville, afin de diversifier leur usage et de libérer du temps de travail à l'équipe de l'animation-jeunesse pour déployer des activités dans ses nouveaux locaux. L'une des cabines a été confiée au Service de la cohésion sociale et l'autre au Service de la culture. Ces espaces d'expression pourront ainsi continuer à soutenir des projets artistiques et culturels, ainsi que permettre la sensibilisation de certaines thématiques auprès du public, en cohérence avec les missions initiales de l'animation-jeunesse.

Conseil des Jeunes de Vevey

Le Conseil des jeunes de Vevey (CJV), soutenu par le Bureau de l'animation-jeunesse, poursuit sa mission d'encourager l'engagement citoyen des

jeunes âgés de 14 à 25 ans. En avril, un événement officiel d'inauguration a rassemblé les membres du Conseil, les jeunes intéressés ainsi que des représentants et représentantes politiques, marquant le lancement du CJV.

Au cours de l'année, plusieurs soirées-débats ont été organisées, portant sur des thématiques telles que la santé mentale des jeunes ou l'influence de la culture américaine, tout en favorisant la cohésion entre les membres du CJV. Le Conseil compte une quinzaine de jeunes, dont un comité actif, impliqué dans diverses initiatives comme l'accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants de Vevey, ou l'action « Dialogue avec ta commune ». L'ouverture et la promotion du CJV à d'autres jeunes intéressés passent ainsi par sa présence à certains événements ainsi que par le déploiement de ses activités.

L'ensemble du comité a également bénéficié de formations dispensées par la Fédération suisse des parlements de jeunes (FSPJ), notamment sur la gestion de projet et le fonctionnement usuel d'un parlement de jeunes. Les membres ont participé à des conférences et rencontres avec des parlements de jeunes, le CJV a également candidaté pour accueillir l'édition 2026 de cette rencontre entre parlements.

Collaborations et partenariats

Le Bureau de l'animation-jeunesse collabore étroitement avec un large réseau de partenaires, incluant des services communaux et intercommunaux, des associations ainsi que des prestataires externes. Le développement et l'entretien de ces partenariats constituent un socle essentiel, facilitant à la fois la mise en œuvre des activités régulières et le déploiement d'initiatives ponctuelles, telles que la fête des écoles, les rendez-vous de l'hiver, le tournoi de tapettes à mouches ou encore le projet régional « @Août ».

@Août

Durant la dernière semaine des vacances d'été, pour la quatrième année consécutive, le Bureau de l'Animation-jeunesse a participé au projet régional « @Août », en collaboration avec quatre autres services d'animation socioculturelle de la région. Cette activité s'est déroulée sur la place Robin, qui a également été partagée avec le projet « Spark », mis en place par le secteur sport. La coexistence de ces deux activités a ainsi permis une complémentarité dans l'offre destinée à un public varié en âge et en genre.

Durant cette semaine « @Août », les familles, enfants et jeunes ont pu profiter d'une diversité d'animations artistiques, sportives et ludiques. L'animation-jeunesse a notamment sollicité l'association Bain de Livre et son bibliobus, ainsi que les bibliothécaires de la Ville. Chaque jour, des animations spéciales ont été proposées : découverte du combat de Gaulois avec les Vivisques, grands jeux en bois avec Gerry Oulevay, constructions 3D avec Do'labricol et initiation au Vovinam Viet Vo Dao. Dans le cadre du renforcement des liens avec les associations du quartier, un atelier et spectacle de marionnettes a été mené par l'association de quartier La Ruche d'Art, et le goûter du dernier jour a été préparé par la Cour de l'Avenir, qui met également sa scène à disposition pour les animations. La fréquentation de cette semaine augmente chaque année et répond à un réel besoin des familles, offrant un temps convivial et festif avant la rentrée scolaire, au pied de chez soi.

Fêtes de quartier

Dans le cadre de ses missions, l'équipe de l'animation-jeunesse a organisé ou soutenu la tenue de plusieurs événements, afin de rassembler jeunes, enfants et familles.

La « Fête de l'hiver » à la Byronne a permis de maintenir le contact avec ce quartier, malgré une présence régulière réduite avec l'Animambule. Les participantes et participants ont partagé un moment convivial autour d'un thé chaud, d'un arbre à vœux et de la préparation de pains au chocolat au feu de bois.

Dans le quartier de Rolliez, la « Soupe à la courge » a marqué la fin de la saison 2025 de l'Animambule. Cet événement a favorisé le lien entre les services communaux et les habitants et habitantes, tout en permettant d'aborder certains enjeux du quartier et de son réaménagement dans un cadre chaleureux et convivial.

Enfin, « Fête vos Jeux », un événement autour du jeu organisé sur la place Scanavin, a créé des opportunités de troc de jouets pour les enfants et jeunes, accompagné d'espaces de jeux divers (jeux de société, en bois ou de constructions, pêche pédagogique, ping-pong et badminton) ainsi que d'un stand hot-dog tenu par les jeunes. Avec une quinzaine de stands et une fréquentation enthousiaste, cette première édition a rencontré un franc succès, pour les jeunes qui souhaitaient donner une deuxième vie à leurs jouets par exemple.

Etude jeunesse

Les résultats de l'étude jeunesse, menée en collaboration avec Unisanté, ont été présentés aux services municipaux concernés. Cette première phase a permis d'initier des réflexions et d'examiner des pistes d'action concrètes, adaptées aux ressources actuellement disponibles. Parmi les premières mesures, les services concernés se sont réunis pour voir comment valoriser davantage les prestations existantes auprès de la population afin de renfor-

cer la visibilité et l'accessibilité des activités.

Certaines recommandations nécessitent toutefois des ressources supplémentaires et devront faire l'objet de décisions politiques dans l'avenir. La deuxième partie de l'étude, visant à aller directement à la rencontre des jeunes, a été reportée au printemps 2026 pour des raisons logistiques. Le Bureau de l'animation-jeunesse continue de piloter le suivi de cette étude, en collaboration étroite avec les services communaux et les partenaires associatifs.

Soutiens et subventions aux partenaires

Association de la Ferme Mentée

La collaboration entre le Bureau de l'animation-jeunesse et l'Association de la Ferme Mentée (AFM) a poursuivi son cours. Durant l'automne 2025, l'AFM a réalisé des travaux de séparation d'un local de répétition dans les locaux de Gilamont 67. Ces aménagements permettent désormais l'accueil de plus de groupes en mesure de répéter en parallèle.

Association-Jeu Vevey - La Jouerie et l'Association Tremplin

Cette année encore, les activités proposées par l'Association-Jeu Vevey - La Jouerie et l'Association Tremplin ont rencontré un vif succès auprès des familles, notamment celles du quartier de Plan-Dessus. Le Bureau de l'animation-jeunesse tient à remercier chaleureusement ces deux associations pour leur engagement et leur contribution auprès des enfants et des familles du quartier.

*Laurie Willommet, municipale
Marilune Aeberhard et Céline Beetschen,
co responsables du bureau*

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2024 : néant

Présentation

Le Bureau de la durabilité pilote et coordonne la mise en œuvre de la stratégie climatique et de durabilité de la Commune de Vevey. Il gère les aspects administratifs, le support interne et mobilise la société civile en encourageant la participation citoyenne et les changements de pratiques vers plus de respect de l'environnement et d'équité sociale.

Ses missions sont les suivantes :

- Veiller à ce que l'administration communale soit exemplaire en termes de durabilité.
- Assurer l'élaboration et le suivi du Plan climat et du plan d'action pour la durabilité.
- Développer une stratégie de participation citoyenne, organiser des événements et soutenir les initiatives de la société civile.
- Sensibiliser les différents publics aux enjeux environnementaux et sociaux via des campagnes, subventions et événements.
- Proposer des actions pour favoriser le report modal et la mobilité durable.
- Promouvoir la biodiversité et veiller à la préservation des ressources.
- Inciter à la réduction de la production de déchets et à la consommation responsable.
- Collaborer avec les actrices et acteurs du territoire pour accélérer la transition.

Organisation

Le Bureau de la durabilité dispose d'un effectif de quatre personnes fixes (2,8 ETP). Il bénéficie également du soutien d'une ou d'un stagiaire (auxiliaire) à 100% pendant 6 mois, suivi d'un contrat de chargé ou chargée de projets auxiliaire à 100% pour 12 mois.

Faits marquants

Plan d'action pour la durabilité

Le Bureau de la durabilité a poursuivi l'élaboration de la stratégie communale en participant à un projet-pilote avec l'Université de Lausanne pour adapter la « Théorie du Donut » à l'échelle locale, qui prend en considération le plancher social à ne pas creuser et les limites planétaires à ne pas dépasser. Ce travail a permis de réaliser le portrait donut de Vevey, d'organiser des ateliers avec l'administration, de consulter les actrices et acteurs du territoire et de définir les thématiques prioritaires. Le plan d'action, fondé sur ce diagnostic, sera publié à l'été 2026.

Cité de l'énergie

Le Bureau de la durabilité a participé au renouvellement du label Cité de l'énergie. Ce travail a permis à Vevey d'obtenir un score exemplaire de 423,7 points (87 % de mise en œuvre), plaçant la Ville au 2^e rang romand et au 9^e rang national.

Fonds pour l'énergie et le développement durable

Depuis le 1^{er} avril 2025, 12 subventions ont été ajoutées au catalogue de subventions du FEDD-durabilité. Ceci dans le but de développer les volets liés à la biodiversité et à la consommation, secteur représentant 44% des émissions de gaz à

effets de serre à Vevey. Par ailleurs, pour certaines subventions, des montants majorés ou des conditions spéciales sont disponibles pour les personnes au bénéfice d'un subside à l'assurance maladie. Ceci pour s'assurer que la transition écologique soit accessible également pour des personnes disposant de moins de moyens financiers pour cette adaptation au changement.

Exemplarité de l'administration

Plan de mobilité

La Ville de Vevey est dotée d'un Plan de mobilité pour son personnel depuis 2008, avec, pour objectif général, que ses collaboratrices et collaborateurs se déplacent moins et mieux.

Mise à jour

Le Bureau de la durabilité, en collaboration avec le groupe de travail interservices mobilité, a œuvré à la mise à jour du Plan de mobilité. Les faits marquants à relever sont notamment l'électrification des quatre véhicules communaux mutualisés au sein de l'administration et l'automatisation du suivi des kilomètres effectués pour alléger la charge administrative.

Mesure incitative

Cette mesure incite les collaboratrices et collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou à favoriser la mobilité douce, par l'octroi d'un bon d'une valeur de Fr. 190.- pour un abonnement de transports publics ou pour l'achat de matériel lié à la pratique du vélo/trottinette.

En 2025, 310 collaborateurs et collaboratrices ont bénéficié de la mesure, soit 52,8% des personnes éligibles. Cela représente un montant total de Fr. 55'080.-. En 2024, 284 personnes, soit 48,45% des personnes éligibles en ont bénéficié, pour un total de Fr. 51'281.-.

Achats durables

La Ville dispose, depuis 2013, de directives visant à promouvoir les achats durables au sein de l'administration. Ces directives traitent de différentes catégories d'achats (informatique, véhicules, mobilier, etc.) et chaque service acheteur est responsable de leur application.

Entre juillet 2024 et septembre 2025, le Bureau de la durabilité a participé, avec quatre autres Communes vaudoises, à un mandat piloté par le Canton de Vaud ayant pour but de créer une marche à suivre pour l'implémentation d'une stratégie d'achats durables au sein des administrations. Ce document est disponible sur le site du Canton depuis septembre 2025.

Le Bureau de la durabilité va ainsi pouvoir utiliser cette nouvelle ressource pour mettre à jour sa politique d'achats durables.

Ressourcerie interne

Le Bureau de la durabilité a développé en 2024 une ressourcerie interne à l'administration. Celle-ci, disponible sur l'intranet, recense tous les objets que

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre d'auxiliaires	EPT	Nbre d'auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre de stagiaires
DUR - BUREAU DE LA DURABILITÉ	4	2.80	1	0.80			

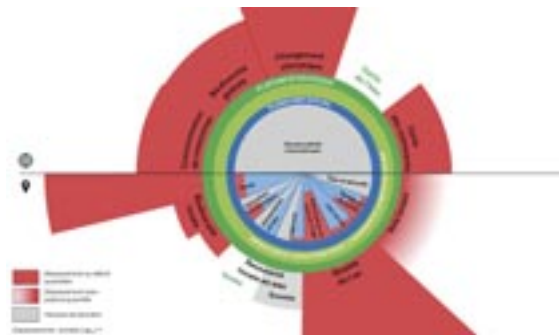
les services possèdent et qu'ils peuvent prêter ou donner (mobilier, flip chart, diable, bouilloire, etc.). En 2025, on y retrouve une cinquantaine d'objets.

Stratégies climatique et de durabilité Plan d'action pour la durabilité

Le Bureau de la durabilité travaille depuis fin 2024 à l'élaboration de son plan d'action pour la durabilité. Dans ce cadre, la Ville de Vevey a été retenue pour un projet-pilote piloté par le Centre de compétence en durabilité (CCD) de l'Université de Lausanne qui vise à opérationnaliser le cadre conceptuel du donut de Kate Raworth, aux côtés de deux autres Communes romandes.

Ce cadre conceptuel, également connu sous le nom de « Théorie du Donut », est un modèle économique qui vise à concilier les besoins humains essentiels avec les limites planétaires. Il définit ainsi un plancher social qui représente les besoins humains fondamentaux qui doivent être satisfaits et un plafond écologique qui définit les limites environnementales qui ne doivent pas être franchies pour préserver la stabilité de la planète.

L'appropriation de ce modèle à l'échelle locale doit offrir une boussole pour orienter les politiques publiques vers des décisions qui assurent le bien-être de toutes et tous, tout en préservant l'environnement pour les générations futures.



Ce travail a abouti à un rapport qui a été présenté à la Commission environnement et énergie à la fin de l'année 2025. Le diagnostic du plan d'action pour la durabilité se base également sur ce document-clé.

Précisément, les démarches suivantes ont été effectuées en 2025 :

- ateliers avec les services de l'administration et une délégation municipale pour l'élaboration du donut veveysan ;
- finalisation du rapport donut veveysan ;
- préconsultation en ligne des acteurs et actrices du territoire concernés ;
- élaboration du diagnostic du plan d'action pour la durabilité et choix des thématiques prioritaires.

La publication de ce plan d'action est prévu pour la fin de la législature, à l'été 2026.

Plan climat

L'administration communale a publié en septembre 2022 son Plan climat. Cette stratégie explicite les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre que la Ville souhaite suivre et les mesures à mettre en œuvre pour adapter son territoire aux effets des changements climatiques.

Suivi des mesures

Un suivi détaillé de l'ensemble des mesures du Plan climat communal a été effectué en 2025. Tous les services et bureaux ont été entendus sur l'avancée des mesures dont ils avaient le pilotage et de la possibilité d'en ajouter de nouvelles.

Le Plan climat compte désormais 266 mesures dont 3 nouvelles et 5 abandonnées cette année. Le document mis à jour est disponible sur www.vevey.ch/plan-climat.

Suivi des indicateurs

Les indicateurs de suivi du Plan climat ont été actualisés et, pour la première fois, feront l'objet d'un rapport mi-2026. Après trois années de suivi, il est désormais envisageable de dégager les premières tendances. Celles-ci devront toutefois être interprétées avec prudence, compte tenu de la période d'observation encore relativement courte. Ce rapport sera présenté d'ici à la fin de la législature à la Commission environnement et énergie, puis publié sur www.vevey.ch/plan-climat.

Cité de l'énergie

Le Bureau de la durabilité a collaboré étroitement avec le Service bâtiments, gérance et énergie au renouvellement du label Cité de l'énergie. Dans ce cadre, le Bureau a mis en place une procédure permettant de simplifier la procédure de réaudit en la couplant au suivi annuel du Plan climat.

À l'issue de ce réaudit, Vevey a obtenu un score exemplaire de 423,7 points sur 487, soit 87 % de mise en œuvre (contre 81,6 % en 2021). Ce résultat place la Ville au 2^e rang des Communes romandes et au 9^e rang national sur 482 Communes labellisées.

Le rapport d'audit souligne la cohérence entre le Plan directeur communal, le Plan climat et la Planification énergétique territoriale, ainsi que des projets structurants tels que le développement du chauffage à distance, la réduction de la circulation automobile, le rôle transversal du Bureau de la durabilité et la restructuration du Service bâtiments, gérance et énergie pour améliorer la performance énergétique du parc bâti communal.

Participation

Bourse aux projets durables

La Bourse aux projets durables est destinée à associer la population à la mise en œuvre du Plan climat communal et de la stratégie de durabilité et à soutenir des projets en termes d'environnement, de société et d'économie locale.

Dans le cadre de cette deuxième édition, neuf des dix projets déposés ont été retenus suite à l'analyse de leur faisabilité par les services de l'administration. Durant tout le mois de septembre 2025, la population veveysanne a été amenée à voter sur ses projets préférés. Après un dépouillement à la main, vote par vote, afin de contrôler leur validité, un total de 832 votes valides ont été comptabilisés. Cinq projets lauréats sur les neuf soumis aux votes pourront être financés.

- Offrez 1800 trucs avec 396 votes (Fr. 10'000.-);
- Goûter le monde à Vevey avec 388 votes (Fr. 10'000.-);
- Les samedis gourmands d'Epicoop avec 357 votes (Fr. 5'000.-);
- Obsolescence programmée des appareils avec 324 votes (3'000 francs);



- Autocollants accueillants avec 200 votes (Fr. 10'000.-).

Quelques statistiques sur les votes :

- Les 832 votes représentent environ 4 % de la population veveysanne.
- Les cadrans nord-est et sud-est demeurent les plus représentés, avec respectivement 34 % et 39 % des votes, contre 15 % pour le nord-ouest et 12 % pour le sud-ouest.
- Les générations des années 1980 et 1990 ont particulièrement participé, représentant 24 % et 28 % des votes.
- La personne la plus âgée à avoir voté est née en 1928, et la plus jeune en 2024.
- Enfin, la répartition par genre est de 61 % de femmes et 39 % d'hommes.

Les porteuses et porteurs de projets reçoivent également un soutien et des conseils de la part du Bureau de la durabilité et des services communaux concernés pour leur réalisation et mise en œuvre. Les projets n'ayant pas obtenu suffisamment de votes pourront être conseillés par le Bureau de la durabilité afin de trouver d'autres moyens de financement ou redéposés lors d'une seule des prochaines éditions de la Bourse aux projets durables.

Vevey s'engage

Le site Internet Vevey s'engage a pour but de donner de la visibilité aux initiatives et aux événements s'inscrivant dans une démarche de durabilité sur la Riviera. 52 initiatives sont présentées et 30 événements y ont été relayés, ce qui s'inscrit dans la continuité des exercices précédents.

Le site a enregistré 15'226 visites en 2025, représentant une augmentation de 6.1% par rapport à l'année 2024. Trois pages représentent à elles seules 66.8% des visites :

- Evénements : 23.9%
- Projets de la Bourse aux projets durables : 22.3%
- Initiatives : 20.6%

Enfin, les moyens les plus utilisés pour visiter le site est le smartphone avec 55.7% et l'ordinateur avec 39.65%.

Local associatif Le Marronnier

Le Bureau de la durabilité soutient l'association du Marronnier par la prise en charge du loyer du local associatif « Le Marronnier », situé à la rue des Marronniers 3b. Ce local a pour but d'offrir un espace de rencontre et d'événement pour les associations engagées sur des thématiques sociales et de durabilité. Les collectifs Coopérative solaire Riviera, Epicoop, Cour de l'Avenir, Mets tes palmes, Naturacultura, Permaculture Riviera, PRO VELO Riviera, TROC'SEL Riviera et 1800 Trucs font partie de l'association du Marronnier. Ils gèrent ainsi ce lieu de manière collaborative et permettent à toute autre association, collectif ou groupe de citoyennes et citoyens engagés dans une démarche sociale ou de durabilité d'utiliser ces locaux.

En plus de la mutualisation des équipements, cette initiative permet le développement de synergies entre les différentes associations et encourage la naissance de nouveaux projets citoyens et associatifs par effet d'entraînement.

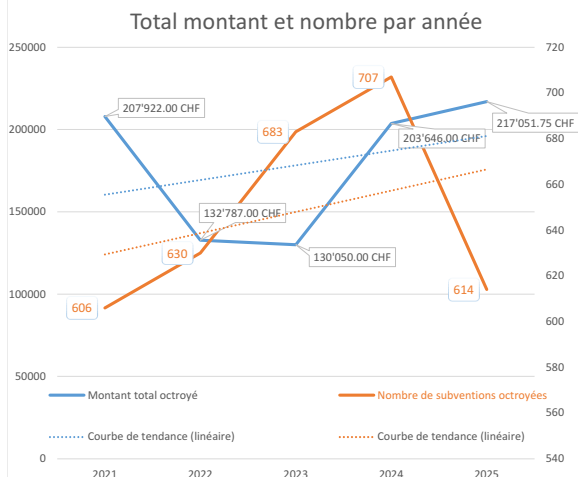
Le local du Marronnier a été utilisé plus de 275 fois sur 209 jours en 2025, par plus de 29 associations, collectifs, institutions publiques, fondations et privés.

Sensibilisation et incitation

Fonds pour l'énergie et le développement durable

Le Fonds pour l'énergie et le développement du-

table (FEDD) a pour but d'encourager les particuliers et les entreprises à entreprendre des actions en faveur de la durabilité et du climat. Ce fonds est alimenté via une taxe sur l'énergie de 0.85 cts/kWh prélevée sur la consommation des ménages et des entreprises veveysannes pour être répartie dans deux fonds : énergie et durabilité. La partie du FEDD dédiée à la durabilité comptabilise 613 subventions octroyées en 2025 pour un montant total de Fr. 217'051.75. Les actions ayant rencontré le plus de succès sont les subventions liées à la mobilité et particulièrement celle pour l'achat d'un abonnement de transports publics. Son plafond va d'ailleurs être augmenté de Fr. 15'000.- en 2026 permettant ainsi de répondre au mieux à la demande.



Depuis le 1^{er} avril 2025, 12 subventions ont été ajoutées au catalogue de subventions du FEDD-durabilité (respectivement en bleu et rouge dans le tableau à la page suivante). Ceci dans le but de développer les volets liés à la biodiversité et à la consommation responsable. Par ailleurs, pour certaines subventions, des montants majorés ou des conditions spéciales sont disponibles pour les personnes au bénéfice d'un subside à l'assurance maladie. Ceci pour s'assurer que la transition écologique soit accessible également pour des personnes disposant de moins de moyens financiers.

Un résumé des subventions octroyées en 2025 est disponible dans le tableau ci-contre.

Evénements

Journée des mobilités

Le 26 avril 2025, profitant d'une synergie avec la désormais connue Bourse aux vélos veveysanne de Pro Vélo Riviera, le Bureau de la durabilité a organisé une journée sur le thème des mobilités douces et partagées. Avec dix stands tenus par des acteurs et actrices locales de la mobilité douce, les personnes présentes ont pu profiter de tests de vélos et vélos cargos, de tester une balade en triporteur



Résumé des subventions octroyées en 2025

Subventions	Fr.	Nombre
DB-01 Toiture végétalisée	20'000.00 CHF	1
DB-02 Façade végétalisée	- CHF	0
DB-03 Prairie fleurie	- CHF	0
DB-04 Plantation d'arbres/vergers/haies	- CHF	0
DB-05 Diagnostic et conseils biodiversité	- CHF	0
DB-06 Aménagements en faveur de la biodiversité	- CHF	0
DB-07 Création de potagers urbains communautaires	- CHF	0
DB-08 Végétalisation de surfaces imperméables	- CHF	0
DB-09 Récupération des eaux de toiture	2'154.00 CHF	1
DC-01 Lombricomposteur	197.00 CHF	3
DC-02 Paniers de légumes	4'650.00 CHF	12
DC-03 Réparation d'habits ou de chaussures	880.00 CHF	18
DC-04 Réparation de meubles	322.00 CHF	2
DC-05 Abonnement à un lieu favorisant l'emprunt ou la réparation d'objets	80.00 CHF	1
DC-06 Diagnostic déchets et vaisselle réutilisable	- CHF	0
DM-01 Vélo mécanique	4'443.00 CHF	8
DM-02 Vélo électrique et batterie	19'462.00 CHF	55
DM-03 Réparation/Révision d'un vélo	7'950.00 CHF	94
DM-04 Vélo-cargo	35'110.00 CHF	24
DM-05 Abonnement de transports publics	77'369.00 CHF	384
DM-06 Abonnement velospot ou carvelo2go	- CHF	0
DM-07 Utilisation d'un véhicule d'autopartage	1'000.00 CHF	5
DM-08 Mise à disposition de son véhicule en autopartage	- CHF	0
DM-09 Mini vélostation	- CHF	0
DM-10 Plan de mobilité	- CHF	0
DM-11 Cours de conduite économique	- CHF	0
DP-01 Projet de durabilité	20'000.00 CHF	2
DP-02 Projet de l'administration pour la durabilité	23'366.50 CHF	2
DD-07 Micro-véhicule électrique	68.00 CHF	2
TOTAL	217'051.50 CHF	614

ou encore de découvrir le service Mobility. Une association de freestyle longobarding a également fait des initiations et des démonstrations.

Fête de la Nature

Dans le cadre de la Fête de la Nature, qui s'est tenue du 21 au 25 mai 2025, le Bureau de la durabilité, en coordination avec le Service travaux publics, espaces verts et entretien et en collaboration avec l'association de la Fête de la Nature, a proposé trois événements : une visite des arbres remarquables, une visite guidée du parcours de biodiversité urbaine « En Nature Simone ! » enrichie d'une dimension sonore en lien avec le thème 2025 de la Fête de la nature « À l'écoute de la Nature » et un atelier d'arpentage, méthode issue de l'éducation populaire favorisant la lecture collective d'un ouvrage sur le thème de la nature.

« Produits d'ici, cuisine d'ailleurs »

Le Bureau de la durabilité, en collaboration avec le Service de la cohésion sociale et différents acteurs et actrices locales, a conçu une journée autour de l'alimentation durable et locale dans le cadre de la Semaine du Goût 2025, qui s'est tenue en septembre. Profitant de la sortie du film « Le Goût des Choses », consacré au projet de permaculture



Semaine du goût

agroécologique Praz-Bonjour situé sur les hauts de Vevey, une projection gratuite a été proposée au cinéma Rex et a affiché complet. Elle a été suivie d'un banquet urbain sur le thème « produits d'ici, cuisine d'ailleurs » cuisiné par les associations Shamsa et Action Parrainage MNA, ainsi que par l'EVAM, trois structures engagées en faveur du vivre-ensemble et de l'intégration des personnes issues de l'immigration.

Journée de la démocratie

À l'occasion de la Journée de la démocratie, la Ville de Vevey a invité la population à participer à l'événement « Dialogue avec ta Commune », qui s'est tenu le samedi 13 septembre 2025, de 9h à 13h, sous la Grenette. Cette matinée d'échanges et de convivialité a eu pour objectif de renforcer le lien entre l'administration et les habitantes et habitants, en leur offrant un espace d'expression, d'information et de participation active à la vie locale. L'événement avait pour objectif de permettre au public de mieux comprendre le fonctionnement du système politique communal, de découvrir les prestations et projets portés par l'administration et les associations, et d'explorer différentes formes d'engagement citoyen. Plusieurs dispositifs interactifs ont été proposés, notamment un stand de dialogue ouvert avec les services communaux, des échanges directs avec les autorités, ainsi qu'une présentation des projets issus de la Bourse aux projets durables, avec la possibilité de voter sur place. Un espace animé par le Conseil des jeunes a également enrichi la programmation.

Mobilité durable

Mobility

Le Bureau de la durabilité a poursuivi le développement de l'offre de mobilité partagée sur son territoire. En 2025, l'électrification progressive du

parking de la Poste, un site central et stratégique, a débuté.

Six emplacements y ont été aménagés, dont trois avec des véhicules électriques. Les trois autres sont occupés par des véhicules thermiques, permettant une transition progressive et adaptée aux besoins des utilisatrices et utilisateurs.

L'emplacement situé à la rue des Moulins a été supprimé en raison de difficultés d'accès et de stationnement. Les deux véhicules qui s'y trouvaient ont été transférés au parking de la Poste, situé à environ 400 mètres, assurant ainsi le maintien de l'offre dans le quartier.

L'engagement de la Ville de Vevey en faveur de la mobilité partagée a par ailleurs été reconnu par l'obtention du CHACOM-Oscar, décerné par l'association Swiss Alliance for Collaborative Mobility (CHACOMO), qui distingue les collectivités particulièrement actives dans ce domaine.

Fin 2025, Vevey compte 20 véhicules Mobility sur son territoire dont 8 électriques. L'ensemble des emplacements de véhicules partagés (Mobility, 2EM) est consultable sur le géoportail régional Cartoriviera.

Dring Dring

La gratuité du service de livraisons d'achats à domicile à vélo Dring Dring est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2022.

En 2025, un total de 3'254 livraisons a été effectué pour un montant total de Fr. 43'042.-. Alors que 3'091 livraisons ont été réalisées en 2024, le bilan 2025 se solde ainsi avec une augmentation de 5% des livraisons.

Il est à relever que, grâce à un travail de prospection visant à répondre aux besoins de la population, la Migros est devenue partenaire du service à l'été 2025.

Vélostation

Sur l'année 2025, 1'292 abonnements (tout type compris) ont été vendus, contre 1'112 en 2024, soit une augmentation de 16% des ventes d'abonnement. C'est l'abonnement « vélo 1 jour (24h) » qui représente la majeure partie des achats avec un total de 801 abonnements en 2025. Les abonnements « vélo 1 an (365 jours) » arrivent en seconde position avec un total de 227 abonnements.

Carvelo

Le service Carvelo, proposant à la population un service de location de vélos-cargos, a été renouvelé pour trois ans supplémentaires. Quatre vélos-cargos sont ainsi disponibles à la location dans différents établissements publics veveysans.

Le service a comptabilisé 251 locations d'une durée totale de 1'809 heures. Le nombre de locations est comparable à l'année précédente, mais le nombre d'heures de location a fortement diminué. Ce phénomène peut s'expliquer par la nouvelle possibilité de louer les vélos-cargos à la demi-heure, ainsi que par l'augmentation des tarifs qui a peut-être incité les utilisateurs à réduire la durée de leurs locations.

Un mois sans ma voiture

Entre mai et juin 2025, le défi « un mois sans ma voiture » a pris place à Vevey. Ce défi rassemblait 29 Veveysannes et Veveysans propriétaires d'une voiture. Le bilan de cette expérience est globalement positif : la majorité des participantes et participants ont apprécié l'expérience et 75 % d'entre elles et eux envisagent de réduire l'usage de leur voiture, tout en la conservant. Ils ont souligné le plaisir d'un rythme de vie plus lent, avec des acti-

ités prenant davantage de temps sans la voiture, une expérience globalement perçue comme positive. Une enquête de suivi a été réalisée 6 mois après la tenue du défi pour étudier les changements de comportement sur le moyen terme. Les résultats seront disponibles en début d'année 2026.

Vélos en libre-service

Les Communes de Blonay – St-Légier, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey, Veytaux et Villeneuve, et le bureau d'agglomération Rivelac ont formé un groupe de travail avec pour objectif de renouveler et développer le réseau de vélos en libre-service sur la Riviera. Un appel d'offres sera ainsi publié au printemps 2026 et la mise en service en 2027.

Le futur réseau devra être plus dense de manière à pouvoir satisfaire les déplacements de tous les jours (pendularité, achats, loisirs), mais également répondre aux besoins touristiques. Il sera exclusivement composé de vélos à assistance électrique jusqu'à 25 km/h.

Biodiversité et ressources naturelles

Agriculture urbaine

Le Bureau de la durabilité, accompagné étroitement par le Service travaux publics, espaces verts et entretien, encourage la création et le maintien de projets d'agriculture urbaine à Vevey.

Gouvernance des potagers

En 2024, le Bureau de la durabilité avait établi une stratégie d'internalisation de la gestion des potagers urbains suite à la mise en lumière de difficultés rencontrées par les groupements en charge de leur gestion.

En 2025, le bureau a donc pris contact avec l'ensemble des potagers concernés pour leur proposer ce nouveau mode de gestion. Les potagers étaient libres d'accepter ou de refuser l'internalisation. Sur les 5 projets concernés, 3 ont accepté la proposition, 2 ont choisi de rester autonomes. Le bureau a entamé durant l'automne, les procédures d'internalisation (établissement des contrats d'utilisation, état des lieux de l'état des bacs, etc.) et en a profité pour clarifier la nomenclature des projets d'agriculture urbaine :

- Jardin de poche : potager avec bacs individuels dont la Ville assure la gestion.
- Potager urbain : potager en pleine terre avec parcelles individuelles dont la Ville assure la gestion.
- Potager communautaire : potager sans parcelles individuelles géré par des associations. La Ville participe généralement par un financement au moment de la mise en place du projet.

Potaclos

Le Potaclos est composé d'une soixantaine de parcelles, ce qui est en fait le plus grand potager urbain de Vevey.



En plus des activités de gestion, le Bureau de la durabilité a effectué des travaux d'amélioration du site : remplacement des boîtes à outils et de la barrière, plantation d'une haie et d'arbustes indigènes, modernisation des cheminements avec des marches, ajout d'outils et d'un parasol dans la zone communautaire.

Il est à relever que des tensions entre les différents usagers du quartier ont conduit les services concernés (urbanisme, cohésion sociale, animation-jeunesse et durabilité) à se réunir pour identifier des solutions. Une soupe de quartier a ainsi été organisée pour favoriser la convivialité, et la création d'un groupe de travail est prévue afin d'améliorer durablement le vivre-ensemble à Subriex.

Général-Guisan 69

Un projet de potager urbain en pleine terre sur une parcelle communale privée située à Général-Guisan 69 est en cours d'élaboration. Il accueillera 5 jardinières et jardiniers qui pourront disposer d'une parcelle d'environ 5 m² pour travailler la terre. La mise en place effective va se faire courant 2026 et se vaudra collaborative et collective.

Charte des jardins

La Ville a rejoint le réseau des Communes membres de la « charte des jardins ». Cette charte vise à promouvoir la biodiversité dans les jardins privés à travers 10 pratiques.

Les personnes souhaitant adhérer à la charte peuvent la signer et la Ville leur fournit en contrepartie un emblème à fixer sur leur boîte aux lettres. Le Bureau a fait la promotion de cette charte lors du Marché aux plantons de la Ville et lors de différentes rencontres avec la population.

Commune ouVerte

Le Bureau de la durabilité, en collaboration avec le Service des travaux publics, espaces verts et entretien, a rejoint la démarche « Commune ouVerte » de Pro Natura. Ce programme a pour but d'établir un diagnostic de la qualité de l'infrastructure écologique au sein de la Commune et de déterminer des objectifs et mesures concrètes de restauration/revitalisation de la biodiversité et des biotopes à mettre en place dans la Commune.

La première étape de ce programme, un recensement des éléments naturels sur le territoire, a été réalisée en 2024 et, en 2025, le Bureau de la durabilité a obtenu le financement pour les quatre étapes suivantes. La deuxième étape, concernant la définition d'objectifs écologiques, a été réalisée en 2025 et le rapport y relatif sera transmis prochainement au bureau. Les prochaines étapes seront réalisées en 2026.

Programme national de recherche 82

La Haute École de Travail Social de Lausanne (HETSL) et le Bureau de la durabilité ont collaboré dans le cadre d'un projet national de recherche financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

Le projet, intitulé « Améliorer la biodiversité urbaine et la justice environnementale : Une approche inclusive », se concentre sur l'intégration de la biodiversité et de la justice sociale dans les milieux urbains, avec Vevey comme terrain d'étude.

Malheureusement, ce projet n'a pas été retenu par le conseil de recherche qui a souligné l'intérêt de l'objet de recherche et de son approche, l'originalité des méthodes, ainsi que la diversité des parties prenantes et la qualité de leur implication. Toutefois, les aspects liés à la biodiversité ont été

jugés insuffisamment convaincants, ainsi que le principe de répliquabilité.

Au vu de ce qui précède, ce programme a été abandonné. Ce processus a toutefois mis en avant l'intérêt des Communes pour la question de l'accessibilité aux espaces publics et ainsi permettre à la recherche de reprendre par le biais d'autres financements.

Pollution des sols aux Toveires

Suite à la mise en lumière d'une pollution importante sur certains secteurs des Toveires, la Ville avait dû réaliser en 2024 sur demande du Canton une investigation préalable ayant pour but de déterminer l'origine probable de cette pollution.

En 2025, des panneaux d'information ont été installés sur la parcelle pour signaler la présence de pollution sur la parcelle aux passants et un complément à l'investigation préalable a été réalisé sous demande du Canton.

Ce dernier s'est positionné en faveur d'une investigation technique pour déterminer l'ampleur des pollutions présentes et le besoin d'assainissement nécessaire. Cette investigation est en cours et les résultats seront disponibles courant 2026.

Il est à relever que cette pollution ne touche ni le sentier des grenouilles ni le canapé forestier, qui restent donc accessibles au public. Par mesure de précaution, il est toutefois recommandé d'éviter toute ingestion de terre et de se laver les mains après la visite.

Consommation

Vaisselle réutilisable

La Ville de Vevey sensibilise depuis plusieurs années les organisatrices et organisateurs de manifestations à l'utilisation de la vaisselle réutilisable.

Obligation d'utiliser la vaisselle réutilisable

A partir du 1^{er} janvier 2026, la vaisselle réutilisable s'impose dans toutes les manifestations veveysannes, encadré par une directive municipale. L'accompagnement d'une manifestation en 2025 a permis au comité d'organisation d'appréhender positivement l'utilisation de la vaisselle 100% réutilisable lors de leur événement. Il en ressort un bilan très positif. De plus, afin d'offrir un soutien pratique, un guide est disponible pour accompagner les manifestations dans cette démarche.

Subvention

Le Bureau de la durabilité tient à jour son partenariat avec l'entreprise Papival SA, basée à Blonay-St-Légier, offrant un rabais de 12 % sur la location de vaisselle réutilisable pour les manifestations veveysannes.

Par ailleurs, une subvention qui couvre 50 % de la location de vaisselle réutilisable jusqu'à maximum Fr. 2'000.- est également proposée. En 2025, 14 subventions ont été accordées, pour un total de Fr. 8'128.-.

Cette subvention sera étendue dès le 1^{er} janvier 2026 et couvrira 50% des coûts de la location de vaisselle réutilisable jusqu'à maximum Fr. 4'000.- par année et par manifestation au bénéfice d'une autorisation sur le domaine public ou privé du territoire veveysan et organisée par une entité à but non lucratif.

Limitation de la publicité sur l'affichage public

Le Bureau de la durabilité a accompagné le Service accueil et population dans la révision de la stratégie d'affichage de la Municipalité et dans l'appel d'offres sur les marchés publics qui y était lié. En effet, la Municipalité a décidé, en 2023, de

supprimer l'affichage commercial sur le domaine public et de revoir la répartition des panneaux sur son territoire, tout en conservant une offre importante pour la culture, l'information et les activités locales. Elle a donc résilié la convention qui la liait à l'entreprise en charge de l'exploitation des panneaux d'affichage pour fin 2024.

Le Bureau a ainsi établi un cahier des charges qui répond à ces différentes exigences, tout en respectant les limitations du cadre légal lié à l'affichage. Ce modèle prévoyait le passage d'une concession à un marché de service, lui donnant la maîtrise de l'affichage sur le domaine public, en contrepartie du paiement des prestations exigées. Un premier appel d'offres a ainsi été lancé en mai 2024 et a été suspendu suite au dépôt de recours. Après de légères adaptations du cahier des charges, un deuxième appel d'offres a été lancé en janvier 2025 auquel deux entreprises ont répondu. Le marché a pu être adjugé à l'une d'entre elle. A la suite d'arbitrages effectués dans le cadre des perspectives budgétaires, la Municipalité a décidé de renoncer à la signature du contrat.

En conséquence, le contrat avec l'entreprise d'affichage actuel a été prolongé pour que la Municipalité puisse définir une nouvelle stratégie d'affichage. Le dossier est désormais en mains du Service de l'urbanisme et de la mobilité qui établira un appel d'offre pour une concession classique d'affichage dans le courant de l'année 2026.

Partenariats

Le Bureau de la durabilité collabore activement avec différents partenaires pour accélérer la transition vers un avenir plus durable. Rencontres, comités et COPIL intercommunaux sont autant d'opportunités pour renforcer ces synergies. Les différents acteurs et actrices du territoire sont également des partenaires privilégiés.

Société civile

Le bureau répond régulièrement aux sollicitations de citoyennes et citoyens qui souhaitent des in-

formations sur les engagements et prestations de l'administration communale en matière de durabilité ou pour développer des projets.

Il conseille, accompagne et soutient diverses associations locales engagées dans des démarches de durabilité. L'aide proposée peut être d'ordre logistique ou financier.

Administration communale

Le bureau est régulièrement sollicité par les services communaux sur des projets qu'ils portent pour les accompagner et les conseiller dans leur démarche de durabilité.

Il est aussi appelé à intervenir au sein de différentes commissions municipales ou du Conseil communal :

- Commission permanente environnement et énergie (ComEn2) ;
- Commission municipale d'aménagement du territoire (CAT).

Institutions publiques

Afin de favoriser le partage d'informations et les échanges entre les institutions publiques engagées dans une démarche de durabilité, le bureau prend part aux rencontres et aux comités de l'association Coord21. Cette dernière encourage les synergies intercommunales et cantonales, et permet ainsi de bénéficier des résultats de projets menés à l'échelle romande ou nationale.

Finalement, le bureau entretient des liens étroits avec plusieurs communes romandes impliquées dans des démarches de durabilité, ainsi qu'avec le service cantonal homonyme.

*Gabriela Kämpf, municipale
Jessica Renel, responsable de bureau*

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2024 :

Néant



Présentation

Ouvert à toutes et tous, le Musée Jenisch Vevey est un musée d'art – dessin, estampe, peinture – à taille humaine, qui préserve et fait rayonner six siècles de création et invite à des expériences participatives et enrichissantes. Créé grâce à une femme dont il porte le patronyme, Fanny Jenisch, originaire de Hambourg et amoureuse de la ville, il présente une collection permanente très riche (François Boccion, Eugène Burnand, Charles Giron, Ferdinand Hodler, Giorgio Morandi, Félix Vallotton, etc.), un lieu spécifiquement destiné à l'art gravé – le Pavillon de l'estampe –, une aile dédiée à Oskar Kokoschka, des expositions thématiques et monographiques mêlant les médiums et les époques, ainsi que des actions de médiation innovantes. C'est un musée dynamique et inclusif qui a l'art d'inviter les visiteuses et visiteurs à une rencontre authentique et vivante avec les œuvres. Un lieu privilégié de plaisir, d'émotions, de connaissance et d'inspiration. Deuxième musée d'art du canton de Vaud, le Musée Jenisch Vevey accueille une collection extraordinaire d'œuvres sur papier, en particulier le Cabinet cantonal des estampes qui rassemble plus de 40'000 œuvres de la Renaissance à nos jours et fait ainsi partie des cinq plus prestigieux fonds d'estampes de Suisse. Il abrite également le fonds le plus important au monde d'œuvres graphiques d'Oskar Kokoschka, ainsi qu'une collection de plus de 11'000 dessins des plus grands artistes de l'histoire de l'art.

En tant qu'institution patrimoniale, le Musée Jenisch Vevey a pour mission la conservation, l'étude et la valorisation de ses collections. Il s'applique à offrir à ses publics des prestations de grande qualité, attrayantes, novatrices et d'un haut niveau scientifique. Il s'efforce de contribuer utilement à la vie de la cité, au développement du lien social et à l'édification des citoyennes et citoyens, en offrant des repères et un espace de dialogue, tout en favorisant l'innovation culturelle et artistique. Les compétences réunies au Musée Jenisch Vevey ainsi que les collections qu'il conserve lui permettent de rayonner au-delà de son territoire immédiat et de compter parmi les institutions internationales influentes dans le domaine des œuvres sur papier.

Organisation

Ressources humaines

Au 31 décembre 2025, le musée disposait de 12,4 EPT en contrat fixe et de 0,9 EPT en contrat auxiliaire. Son équipe est composée de vingt et une collaboratrices et collaborateurs fixes à temps partiel et de deux collaboratrices auxiliaires à temps partiel. Le musée compte une directrice (0,9 EPT), un secrétariat (1 EPT) et est constitué de trois pôles : un pôle conservation qui comprend le Cabinet cantonal des estampes, les Beaux-Arts (dessins, peintures, sculptures) et la bibliothèque (4,2 EPT) ; le pôle des publics qui regroupe la médiation culturelle, la communication et l'accueil-boutique (2,7 EPT) ; et enfin un pôle technique qui réunit la régie, la technique des collections et la maintenance-sécurité (3,6 EPT).

Il faut également noter que du personnel scientifique de la Fondation Oskar Kokoschka (conservatrice et stagiaire) et de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex (assistantes conservatrices, collaborateur scientifique) travaille au sein du musée.

Afin de créer des postes de cadres intermédiaires (cheffe du pôle des publics et cheffe du pôle technique), deux collaboratrices ont bénéficié de promotions internes en 2025.

Dans le but d'apporter une aide au pilotage stratégique de l'institution, un comité de direction a pu être mis sur pied dès septembre réunissant la directrice, les deux conservatrices et les deux cheffes de pôles.

Effectif du personnel au 31.12.2025

	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre d'auxiliaires	EPT	Nbre d'auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre de stagiaires
MJV - MUSÉE JENISCH	21	12.40	2	0.90			5
MJV – Direction du musée	1	0.90					
MJV – Cabinet cantonal des estampes	3	2.20	1	0.50			1
MJV – Conservation des Beaux-Arts	4	2.00					
MJV – Administration	2	1.00					2
MJV – Pôle des publics	5	2.70					2
MJV – Pôle Technique	6	3.60	1	0.40			

En 2025, les équipes ont été complétées par l'engagement d'une assistante de médiation culturelle auxiliaire à 40 % pendant six mois, d'une conservatrice pour les Beaux-Arts à 80 % à partir du mois de mai, ainsi que d'une conservatrice adjointe à 60 % et d'une assistante de conservation à 50 % pour le Cabinet cantonal des estampes, puis d'une collaboratrice scientifique auxiliaire à 50 % durant le congé maternité de la conservatrice. Un technicien de maintenance à 70 % a également été engagé à la suite du départ à la retraite du titulaire. Les postes auxiliaires de la bibliothécaire à 10 % et d'un technicien des collections à 40 % ont été pérennisés en postes fixes.

En outre, attaché à sa mission de formation, le musée a accueilli et formé plusieurs stagiaires, au sein de l'administration (stagiaire pré-HES à 100 % pendant un an), de la direction (stagiaire Institut national du patrimoine durant un mois), du Cabinet cantonal des estampes (stagiaire muséologie à 40 % durant sept mois et demi), des Beaux-Arts (stagiaire BNF à 60 % durant six mois), de la médiation (stagiaire à 50 % pendant six mois) et de la communication (stagiaire à 50 % pendant un an).



Vernissage de l'exposition
Une conversation sans mots.
Collection Thierry Barbier-Mueller
© Musée Jenisch Vevey,
photographe :
Anoush Abrar

Faits marquants

Annnonce de l'arrivée de la collection Planque en 2026

2025 a signé le retour en terres vaudoises de la prestigieuse collection Jean Planque, l'une des plus remarquables collections privées d'art moderne en Europe. Ce fonds exceptionnel sera désormais déposé au Musée Jenisch Vevey, renforçant encore le rayonnement de cette institution consacrée aux beaux-arts et aux arts graphiques.

Fruit d'un accord entre la Fondation Jean et Suzanne Planque et la Ville de Vevey, avec le soutien de l'État de Vaud, ce retour marque une étape importante dans la valorisation du patrimoine artistique en Suisse romande.

Composée de plus de 300 œuvres de maîtres tels que Paul Cézanne, Edgar Degas, Vincent van Gogh, Claude Monet, Auguste Renoir, Pierre Bonnard, Pablo Picasso, Paul Klee, Georges Braque, Nicolas de Staël, Antoni Tàpies ou encore Jean Dubuffet, la collection témoigne de l'œil exceptionnel de Jean Planque, peintre et collectionneur originaire de Ferreyres (VD), proche de nombreux artistes du XX^e siècle.

L'arrivée de cette collection à Vevey s'inscrit dans la volonté partagée par les autorités communales et cantonales de faire du Musée Jenisch Vevey un pôle majeur de la scène artistique suisse. Ce dépôt permettra la mise en place d'expositions temporaires inédites et de projets de médiation culturelle ambitieux. Il donnera un accès élargi aux chercheuses et aux chercheurs ainsi qu'au grand public et engendra des collaborations avec les institutions muséales vaudoises et internationales. Les œuvres de la collection seront visibles dès l'automne 2026 à l'occasion d'une exposition inau-

gurale au Musée Jenisch Vevey (6 novembre 2026-18 avril 2027), préparée conjointement par la Fondation Planque et l'équipe du musée. Elle sera accompagnée d'une importante publication et d'un riche programme d'activités en lien avec la collection.



Pablo Picasso, Femme au chapeau dans un fauteuil, 1939, huile sur toile, 64 x 54 cm
© Succession Picasso/2025, ProLitteris, Zurich

Renforcement de l'offre destinée aux personnes en situation de handicap

Dans une volonté affirmée de rendre la culture accessible à toutes et à tous, l'offre de médiation culturelle inclusive a été enrichie et pensée en particulier pour les personnes en situation de handicap visuel. Cette démarche s'inscrit dans une collaboration étroite avec l'Art d'Inclure, association vaudoise engagée en faveur des personnes malvoyantes et aveugles.

À la suite de ce partenariat, des audioguides inclusifs proposant des contenus spécialement conçus pour une expérience sensible et immersive d'une sélection d'œuvres ont été enregistrés.

Cette approche est enrichie par un meuble de médiation tactile, dédié aux techniques de la gravure et pensé avec l'entreprise La Fabrique Toi-même et l'équipe du Cabinet cantonal des estampes. Entièrement manipulable, il permet à tous les publics de découvrir des outils et des matrices par le toucher.



L'art d'imprimer des images, meuble présentant les techniques de la gravure
© Musée Jenisch Vevey

Enfin, une œuvre en trois dimensions inspirée de *L'Eiger, le Mönch et la Jungfrau au-dessus de la mer de brouillard* de Ferdinand Hodler a été créée par l'entreprise spécialisée La Ville Impression. Cette transposition en 3D offre une lecture tactile de la composition et des volumes.

Mission culturelle

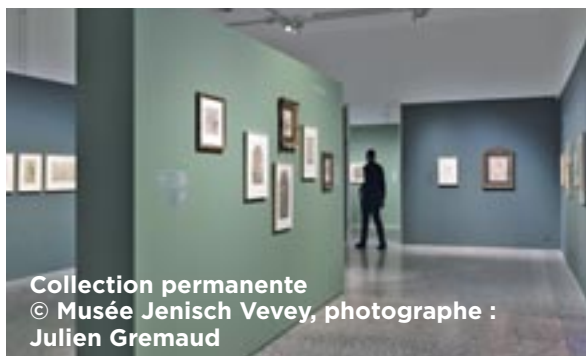
Expositions permanentes

Depuis le 5 septembre 2025, les espaces permanents du musée – qui présentaient jusqu'alors une sélection de peintures organisée en sections thématiques telles que l'eau, le paysage, le portrait, la nature morte et le nu – ont été entièrement repensés afin de révéler la richesse des collections. Le nouvel accrochage se déploie désormais comme une déambulation à travers les œuvres, construite à partir d'associations historiques, iconographiques ou formelles entre des tableaux issus de périodes différentes. Il propose une lecture renouvelée des pièces emblématiques de la collection, mises en dialogue avec des œuvres rarement, voire jamais, exposées. Cette approche, et les rapprochements parfois surprenants qu'elle suscite, vise à stimuler la curiosité, encourager les connexions entre les œuvres et nourrir l'imaginaire du public. Chaque cimaise devient ainsi un lieu de réflexion visuelle, symbolique ou contextuelle où peintures anciennes et contemporaines se répondent librement.

Par ailleurs, la nouvelle présentation principalement consacrée à la peinture accorde une attention particulière aux œuvres sur papier, réaffirmant la vocation du musée dans ce domaine. Une salle dédiée accueille désormais, chaque trimestre, des accrochages temporaires réunissant des dessins anciens et contemporains issus des réserves, autour de thématiques variées.

Une sélection des acquisitions récentes est également visible sur la cimaise d'entrée, témoignant du dynamisme des collections. Le musée poursuit en effet chaque année une politique active d'enrichissement, contribuant à la fois à consolider et à diversifier ses fonds.

En raison de prêts dans des institutions en Suisse et dans le monde, plusieurs rocade ont eu lieu durant l'année afin de remplacer les œuvres empruntées.



Collection permanente
© Musée Jenisch Vevey, photographe : Julien Gremaud

La Fondation Oskar Kokoschka, déposée au musée en 1989, dispose aussi d'un espace d'exposition permanent depuis 2012. À l'étage, une aile du musée présente l'artiste autrichien dans deux petites salles permanentes et une grande salle temporaire, permettant de développer des thèmes d'exposition liés à cette figure de l'expressionnisme.

Expositions temporaires

Durant l'année 2025, les expositions temporaires suivantes ont été présentées :

D'où je viens

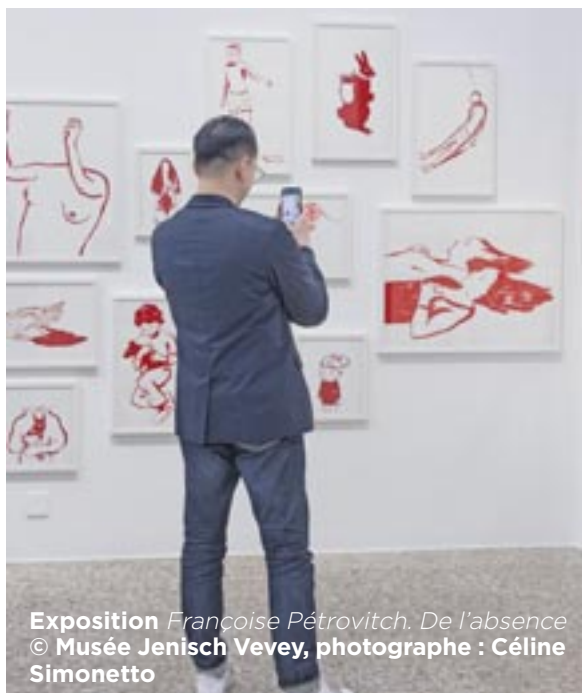
Jusqu'au 23 février 2025, l'exposition-dossier *D'où je viens* s'est penchée sur l'origine des collections veveysannes. Depuis 1896, 53'000 œuvres, de la Renaissance à nos jours, ont voyagé de mains en mains et convergé vers le Musée Jenisch Vevey. D'où provient ce patrimoine destiné aux générations futures ? Durant quatre ans, ce riche héritage a bénéficié d'un important projet de recherche, avec l'appui de l'Office fédéral de la culture et la collaboration de Lange & Schmutz, l'Université de Neuchâtel et les Archives de Vevey. Deux cent quarante pièces issues des collections municipales ont fait l'objet – pour la première fois – d'un examen approfondi visant à mieux connaître leur parcours comme leurs circonstances d'acquisition. Prenant appui sur les résultats de cette enquête, l'exposition *D'où je viens* invitait le public à entrer en dialogue avec une sélection d'œuvres clés signées Courbet, Dürer, Dix, Giacometti, Ingres ou encore Rembrandt, en les observant sous un angle différent. Autant de voies et d'histoires qu'il était possible de découvrir au niveau des espaces permanents de l'institution.

Un livret imprimé, différents supports de visite ainsi qu'un programme de médiation culturelle sur mesure accompagnaient le projet. Cette exposition-focus a accueilli 6'410 visiteuses et visiteurs. Dans son prolongement, une exposition intitulée *De mains en mains. Récits de parcours d'œuvres* a vu le jour à l'Université de Lausanne le 6 octobre 2025. Celle-ci a été conçue en partenariat avec l'association L'Éprouvette – Laboratoire Sciences et Société, le pôle Les Accroches et le Gymnase de Burier.

Commissariat : Pamella Guerdat, conservatrice adjointe et responsable de la recherche de provenance

Françoise Pétrovitch. De l'absence

Du 29 janvier au 25 mai, le Musée Jenisch Vevey a consacré une importante exposition monographique à l'artiste contemporaine Françoise Pétrovitch (*1964). Née en Savoie, elle entretient un lien fort avec la région lémanique et s'illustre dans une grande diversité de disciplines. L'exposition mettait en lumière ses dessins – notamment ses grands lavis –, ses gravures et ses vidéos, abordant



Exposition Françoise Pétrovitch. De l'absence
© Musée Jenisch Vevey, photographe : Céline Simonetto

les thèmes de l'intime, de l'adolescence et de la disparition. Les salles invitaient à découvrir une multitude de portraits et de figures isolées, entre rêve et souvenir, où l'artiste révélait la part d'ombre et de mystère de ses sujets. Le thème de l'absence en constituait le fil conducteur, particulièrement révélateur des interrogations de Françoise Pétrovitch. Ce sous-titre faisait également écho à ses procédés graphiques, où la réserve du papier (là où le papier reste vierge) structure la composition et met en lumière les éléments dramatiques. Deux vidéos et un documentaire permettaient une plongée immersive dans son travail, explorant les multiples facettes de l'artiste. Cet accrochage a rencontré un large succès auprès de notre public, avec 12'880 entrées et d'excellentes ventes à la boutique, notamment du catalogue spécialement édité pour l'exposition.

Commissariat : Nathalie Chaix, directrice, et Anne Deltour, conservatrice du Cabinet cantonal des estampes

Philippe Jaccottet et ses peintres

Pour l'année du centenaire de la naissance de Philippe Jaccottet (1925-2021), le Musée Jenisch Vevey a souhaité saluer cette figure emblématique de la poésie contemporaine. Cette exposition focus, qui s'est tenue du 15 mars au 17 août 2025 dans un cabinet de la collection permanente, réunissait des œuvres d'artistes que Philippe Jaccottet, lequel a toujours cultivé une relation intime avec l'art, chérissait. Les inventions de Marc Chagall, Alberto Giacometti et Giorgio Morandi, voisinant avec celles de ses amis les plus proches – Léo Fiaux, Gérard de Palézieux, Jean-Claude Hesselbarth, Antoine Poncet, Gilbert Koull ou Jean Eicher –, entraient en résonance avec les écrits du poète prompt à en accueillir la lumière et l'émotion. Ce dialogue invitait le public à découvrir combien ses mots inspirés et profonds transforment l'expérience de l'œuvre d'art, ajoutant à la pure approche sensible une dimension profondément humaine.

Entre le 15 mars et le 17 août 2025, 11'435 visiteuses et visiteurs sont venus au musée.

Commissariat : Nathalie Chaix, directrice, et Florian Rodari, éditeur et conservateur de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex



Exposition *Philippe Jaccottet et ses peintres*
© Musée Jenisch Vevey

Une conversation sans mots. *Collection Thierry Barbier-Mueller*

Du 27 juin au 26 octobre 2025, le Musée Jenisch Vevey dévoilait pour la première fois au public une partie de l'impressionnante collection d'art contemporain réunie par Thierry Barbier-Mueller. Durant quarante ans de passion confidentielle, le collectionneur genevois a rassemblé des œuvres d'artistes suisses et internationaux, mêlant personnalités reconnues et figures plus discrètes. Majoritairement composée d'œuvres sur papier,

parfois de très grand format, la collection inclut également d'autres médiums – la photographie, la sculpture, l'installation ou l'art vidéo – dont certaines pièces ponctuaient le parcours d'exposition. Comme le suggère le titre qui fait référence au lien qu'entretenait Thierry Barbier-Mueller avec l'art, l'exposition mettait également en lumière le rôle, la sensibilité et l'engagement d'un collectionneur discret. L'exposition présentait une sélection de ses œuvres articulées autour de quatre thématiques. La première aile du musée invitait à déambuler à travers trois salles dédiées au paysage avec, notamment, les pièces monumentales d'Alain Huck, de Franz Gertsch, d'Uwe Wittwer ou de Spencer Finch. La seconde aile était consacrée à la figure humaine ainsi qu'aux moments fondateurs que représentent l'amour et la mort, évoqués par les œuvres de Nan Goldin, Erik Bulatov, Markus Raetz ou Bill Viola. Un catalogue coédité par le Musée Jenisch Vevey, la Fondation Musée Barbier-Mueller et les Éditions Scheidegger & Spiess a été publié en parallèle de l'exposition.

Cette exposition estivale a bénéficié d'un beau succès en accueillant 8'052 visiteuses et visiteurs. Commissariat : Nathalie Chaix, directrice, Margaux Farron, assistante de conservation, Zoé Barbier-Mueller, Charlotte Savolainen-Mailler, conservatrice de la collection



Exposition *Une conversation sans mots.*
Collection Thierry Barbier-Mueller © Musée
Jenisch Vevey, photographe : Anoush Abrar

Impressions du Japon

Présentée dès le 28 novembre dans les espaces du rez-de-chaussée ainsi qu'au Pavillon de l'estampe, cette grande exposition était consacrée à l'art de l'*ukiyo-e*, des gravures sur bois en couleurs japonaises. Elle témoignait de la vaste et riche collection réunie par Rudolf Schindler, artiste, galeriste, mais aussi enseignant en art visuel, ayant légué quelque 3'300 œuvres d'art asiatique au Musée Jenisch Vevey en 2015.

Entre panoramas du mont Fuji, paysages ruraux et urbains, balades sous les cerisiers en fleurs, scènes de théâtre *kabuki* et illustrations de contes célèbres, *Impressions du Japon* révélait toute la richesse et la diversité de la production graphique nippone du milieu du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e. Exposé pour la première fois, cet ensemble mettait en lumière l'univers passionnant des artistes les plus renommés des périodes Edo et Meiji, tels que Hiroshige, Kunisada ou Kuniyoshi. La sélection de plus de 200 gravures a été mise en regard avec plusieurs objets prêtés pour l'occasion, facilitant la compréhension du contexte de création des œuvres, et des explications techniques venaient éclairer le propos. Un riche programme d'événements a été mis sur pied pour permettre au plus large public d'apprécier ces trésors venus du Japon, et un catalogue publié aux éditions Scheidegger & Spiess venait prolonger l'exposition.

Commissariat : Anne Deltour, conservatrice, et Margaux Honegger, conservatrice adjointe,

Cabinet cantonal des estampes ; en collaboration avec Sabine S. Bradel, professeure assistante à l'Université Waseda, Tokyo.



Vernissage de l'exposition
Impressions du Japon
©Musée Jenisch Vevey,
photographe :
Laëtitia Gessler

Pavillon de l'estampe

Félix Vallotton. Un hommage

À l'occasion du centenaire de la mort de Félix Vallotton, le Cabinet cantonal des estampes a présenté une exposition sous la forme d'un hommage. Avec comme point de départ les œuvres des collections du Musée Jenisch Vevey – tous médiums confondus –, l'exposition retraçait quelques-unes des grandes thématiques de l'œuvre de cet important artiste du paysage artistique helvétique. Mais surtout, sa particularité était de proposer une confrontation entre l'œuvre de Vallotton et le travail d'artistes contemporains, allant d'admirateurs confirmés à de plus récents observateurs. Aux œuvres de Vallotton répondaient des pièces de Caroline Bachmann, Mathieu Dufois, Valérie Favre, Nicolas Party, Françoise Pétrivitch, François Réau et Denis Savary, célébrant cette figure artistique incontournable ainsi que son parcours à travers le temps.

12'880 visiteuses et visiteurs sont venus découvrir les expositions consacrées à Françoise Pétrivitch et à Félix Vallotton.

Commissariat : Nathalie Chaix, directrice, et Margaux Honegger, assistante de conservation, Cabinet cantonal des estampes



Exposition Félix Vallotton.
Un hommage
© Musée Jenisch Vevey,
photographe : Julien Gremaud

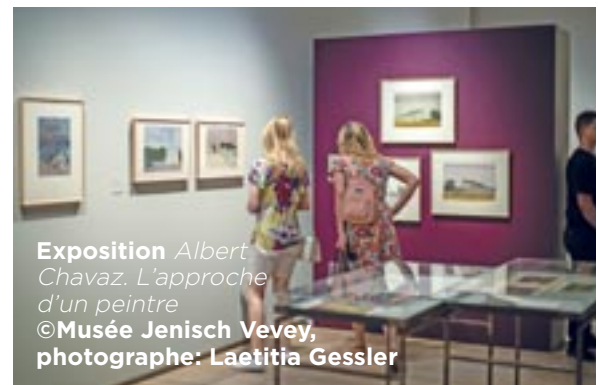
Albert Chavaz. L'approche d'un peintre

Du 27 juin au 2 novembre, le Cabinet cantonal des estampes a présenté l'œuvre gravé d'Albert Chavaz, figure majeure de l'art du XX^e siècle en Suisse romande. Peintre genevois né en 1907, il découvre le Valais en 1934 où il s'installe dès 1940 et s'adonne au décor mural. Au début des années 1970, il rencontre des partenaires à l'Atelier de Saint-Prex qui l'initient à l'art de la gravure et lui permettent d'assurer la réalisation technique et l'impression d'estampes, notamment des aquatintes et des lithographies en couleurs.

L'exposition, réalisée grâce à un don récent de la Fondation Albert Chavaz venu compléter les collections de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, présentait ainsi une facette méconnue de l'artiste à travers une sélection de quarante et une estampes, mises en regard de quelques dessins, carnets et huiles sur toile. Le parcours thématique se concentrait sur trois genres chers à l'artiste : la nature morte, le paysage et les figures féminines. Ce panorama de l'œuvre graphique de Chavaz accordait une large place au processus de création des œuvres en montrant des essais et épreuves d'état d'un même sujet. Une publication accompagnait l'exposition et poursuivait le travail éditorial des éditions La Dogana autour des artistes de l'Atelier de Saint-Prex.

8'414 visiteuses et visiteurs ont eu la chance de découvrir les expositions durant cette période.

Commissariat : Julie Eggel, assistante de conservation, Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex



Exposition Albert Chavaz.
L'approche d'un peintre
©Musée Jenisch Vevey,
photographe: Laëtitia Gessler

Espace Oskar Kokoschka

En lien avec Impressions du Japon, l'exposition temporaire annuelle de la Fondation Oskar Kokoschka a été présentée dans la grande salle de l'aile est du musée entre le 28 novembre 2025 et le 29 mars 2026 et s'intitulait *Kokoschka. Japomanie*. L'exposition, dans une scénographie originale, se concentrait sur la collection d'estampes japonaises de l'artiste. Ces gravures, majoritairement réalisées autour de 1800, ont été soigneusement choisies et sont le fait des grands maîtres du tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle (Utawaga Toyokuni I, Katsukawa Shunshō, Chōbunsai Eishi, Kikugawa Eizan, Utawaga Sadahide, Shunkōsai Hokushū...), avec un focus particulier sur Utamaro Kitagawa. Ces travaux représentent des courtisanes, parfois aussi leurs prétendants, dans des scènes rapprochées qui mettent l'accent sur l'expression des visages et les coiffures élaborées. Kokoschka se familiarise dès ses jeunes années avec d'importantes collections d'art asiatique, à Vienne, Berlin ou Dresde, et intègre avec beaucoup de porosité ce nouveau vocabulaire formel.

Commissariat : Aglaja Kempf, conservatrice de la Fondation Oskar Kokoschka



Exposition Kokoschka. *Japomanie*
©Musée Jenisch Vevey,
photographe : Julien Gremaud

Technique des collections

La technique des collections a joué un rôle central dans la mise en œuvre de projets d'exposition particulièrement exigeants. Ces réalisations ont nécessité la mobilisation de compétences spécifiques ainsi que le déploiement de moyens techniques inédits au Musée Jenisch Vevey, marquant une évolution significative des pratiques internes.

Dans le cadre de l'exposition *Françoise Pétrovitch. De l'absence*, l'équipe technique a conçu et réalisé des structures scénographiques sur mesure, permettant une transformation substantielle des espaces d'exposition, notamment la présentation d'une œuvre vidéo projetée dans un bassin d'eau. En outre, l'équipe a assuré le développement du concept scénographique ainsi que la construction des éléments d'exposition pour *Impressions du Japon*, accompagnant le projet depuis les intentions curatoriales jusqu'à leur traduction concrète dans l'espace.

Ces projets illustrent non seulement la diversité et le haut niveau des compétences techniques présentes au sein du musée, mais également la capacité de l'équipe à innover, à s'adapter à des exigences complexes et à contribuer de manière déterminante à la qualité et à l'identité des expositions proposées au public.

Par ailleurs, de nombreux rangements ont été réalisés dans le sous-sol du musée (local technique, menuiserie, atelier).

Médiation culturelle et collaborations

Les actions de médiation s'adressent au grand public, aux familles, aux amatrices et amateurs d'art, aux touristes, ainsi qu'au jeune public afin de permettre à chacune et chacun de vivre une expérience enrichissante au Musée Jenisch Vevey. Le vaste programme de médiation comprend notamment des ateliers artistiques destinés aux adultes et aux enfants, des cours, des rencontres avec des artistes ainsi que des visites guidées. Les classes sont accueillies par la médiatrice dans le cadre de visites interactives, qui donnent lieu, en fonction des besoins des enseignantes et des enseignants, à des prolongements spécifiques en classe.

Résidences artistiques

Depuis 2021, le Musée Jenisch Vevey propose aux artistes des résidences en ses murs, toutes disciplines confondues (arts visuels, arts vivants, littérature, musique, design) pour autant que la création soit possible dans un espace muséal.

Par cette démarche, le Musée Jenisch souhaite maintenir ses espaces comme lieu de vie, d'échanges et de création. Ainsi, des places de travail ont été aménagées dans les salles d'exposition afin de pouvoir soutenir les artistes dans leur démarche artistique et de la promouvoir sur ses supports web (site internet et réseaux sociaux).

En 2025, le Musée Jenisch Vevey a accueilli les artistes Gabrielle Christen, Laetitia Salamin et Maude Gyger.

Tandem au Musée

Le Musée Jenisch Vevey prend part au projet TaM - Tandem au Musée, qui fait la part belle à l'échange et à l'imagination. Cette initiative nationale encourage le public à découvrir les musées et leurs collections. En duo ou en groupe, les participantes et participants sont invités à choisir librement une œuvre et à imaginer ensemble une histoire inspirée de cette dernière. Puis, les autrices et auteurs publient leur création sur le site du Musée imaginaire Suisse qui rassemble toutes les histoires créées dans le cadre de Tandem au Musée.

Môm'Art - La famille au musée

Parce que l'art et la culture doivent être toujours plus accessibles à toutes et tous, le Musée Jenisch Vevey s'engage dans ce sens et adhère à la charte Môm'Art - La famille au musée. Développée en France, la charte Môm'Art a vu le jour grâce à des parents et des visiteuses et visiteurs qui ont à cœur d'accompagner les enfants au musée. Le Musée Jenisch Vevey a signé la charte en 2021 et s'engage ainsi à entrer dans une démarche active de qualité envers le jeune public et les familles. De plus, en rejoignant cette initiative, le musée adhère aux « Dix droits du petit visiteur » qui invitent les enfants à s'approprier l'institution de manière vivante et décomplexée.



Atelier de fusain avec l'artiste Noël Hémon
© Musée Jenisch Vevey

Un jeu pour les familles

En partenariat avec l'association pour la médiation culturelle La Lucarne dont l'objectif est de coordonner des projets et de dynamiser la médiation culturelle en créant et proposant des actions ciblées, un jeu pour découvrir en toute liberté et autonomie la collection permanente de peintures et dessins a été élaboré. Composé de cartes et d'un plateau, le jeu invite les familles à déambuler dans l'exposition à la recherche de détails suggérés par le plateau et, face aux œuvres, des cartes proposent différentes activités (défis, observations, etc.).

Un espace pour les familles

Le Musée Jenisch Vevey et le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV), département Expographie, ont développé un partenariat pédagogique dans le cadre du Travail pratique individuel (TPI) 2025 des Polydesigners 3D. Ce mandat a confié aux étudiantes et aux étudiants la

conception d'un meuble multifonctionnel destiné à l'accueil des enfants et de leurs parents au sein du musée, visant à favoriser l'éveil artistique, la médiation culturelle et le confort des familles. Le projet s'est inscrit dans une démarche professionnelle complète, allant de l'analyse du contexte à la présentation au mandant, puis à la réalisation d'une maquette et d'une documentation technique détaillée.

Ce partenariat a permis au musée de bénéficier de propositions nouvelles tout en offrant aux élèves une immersion concrète dans un mandat réel, conforme aux exigences du Certificat fédéral de capacité (CFC). Le projet lauréat, conçu par Eugénie Favre, a été retenu pour sa qualité conceptuelle et fonctionnelle et sera réalisé au début de l'année 2026.

Cours d'histoire de l'art

Destiné à un large public, un cycle de neuf cours a posé, dans une dynamique d'interactivité, les principales bases permettant de mieux s'orienter dans le labyrinthe des mouvements artistiques de l'histoire de l'art. Le cycle 2025 s'est concentré sur l'art moderne et contemporain en Suisse, avec des liens sur la programmation annuelle.

Ce cycle est animé par Frédéric Elkaïm, spécialiste du marché de l'art contemporain et conseiller en art.

Journée mondiale du conte

19 mars 2025

En partenariat avec Tandem au Musée, le musée a proposé aux visiteuses et visiteurs d'imaginer des histoires à partir de ses œuvres. Les histoires sont disponibles sur le site du Musée imaginaire Suisse.

PâKOMUZé

15 et 17 avril 2025

PâKOMUZé, ce plus de cent activités pour les enfants et leurs familles, pour tous les goûts et tous les âges, dans une quarantaine de musées et institutions culturelles vaudoises pendant les vacances scolaires de Pâques.

Durant cette période, le musée a proposé aux participantes et participants de réaliser des dessins au lavis inspirés de l'artiste Françoise Pétrivitch avec l'artiste Catherine Grimm. Les enfants ont également pu découvrir la technique de la broderie avec Hélène Bouillaquet dans le cadre de l'exposition dédiée à Félix Vallotton.

Vevey Spring Classic

13, 14, 16 et 18 mai 2025

Le Vevey Spring Classic est un festival international de musique classique qui se déroule chaque printemps à Vevey, réunissant artistes renommés, jeunes talents et mentors autour d'une série de concerts, masterclasses et événements sous le

signe de l'excellence musicale et du partage artistique. Dans le cadre de sa collaboration avec le musée, le Vevey Spring Classic a proposé plusieurs concerts entre midi et quatorze heures dans la collection permanente créant un dialogue unique entre musique et arts visuels.

Journée internationale des musées

Dimanche 18 mai 2025

À l'occasion de cette journée, l'entrée était gratuite pour le public. Le thème de 2025, « L'avenir des musées au sein des communautés en constante évolution », visait à mettre en lumière l'importance des musées à une époque de profonds changements sociaux, technologiques et environnementaux, où ils évoluent pour relever les défis d'aujourd'hui tout en façonnant les possibilités de demain.

Journée suisse de la lecture à voix haute

Mercredi 21 mai 2025

La Journée suisse de la lecture à voix haute est une initiative de l'Institut suisse Jeunesse et Médias. Elle a pour but de montrer l'importance de la lecture à voix haute qui est non seulement une source de partage, mais aide aussi l'enfant à mieux se développer.

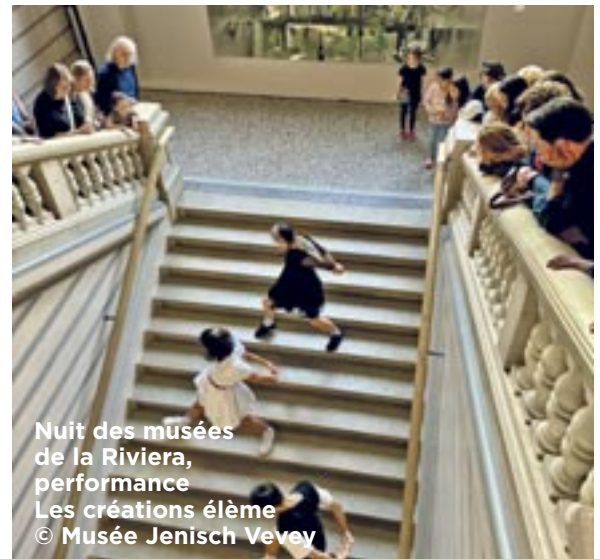
Pour cette quatrième édition organisée au musée, en collaboration avec la Bibliothèque municipale de Vevey, les familles inscrites ont découvert des histoires lues par plusieurs collaboratrices du musée.

Nuit des musées de la Riviera

Samedi 24 mai 2025

Tout au long de la soirée, le Musée Jenisch Vevey a invité le public à explorer ses expositions et à participer aux activités proposées en continu :

- visite contée *Au-delà des apparences* par Céline Cerny ;
- atelier créatif pour les enfants ;
- portraits croqués par l'artiste Daniel Galasso ;
- visite guidée éclair de l'exposition *Félix Vallotton. Un hommage* ;
- performance dansée *Unseen presence* par les créations élève ;
- performance de dessin en musique avec l'artiste Jason « Softblacklines » Cavin ;
- lecture autour de l'exposition *Françoise Pétrivitch. De l'absence* par le comédien Claude Thébert ;
- visite guidée et en langue des signes de l'exposition *Françoise Pétrivitch. De l'absence*.



PictoBello

24 mai au 9 juin 2025

Pour la 21^e édition, quatre artistes se sont librement inspirés du thème 2025 – Toit et moi – pour réaliser en *live* leur dessin dans le jardin du Musée Jenisch Vevey. Les œuvres, réalisées au musée et dans quatre autres lieux de la ville de Vevey, étaient ensuite visibles jusqu'au 9 juin.

Tes vacances au Musée Jenisch !

Durant les vacances scolaires, le musée propose différentes activités pour le jeune public.

Lors de la période estivale, le 1^{er} juillet, les participantes et participants ont réalisé un bouquet vivant en lien avec l'exposition *Albert Chavaz. L'approche d'un peintre*. Le 3 juillet, les enfants ont pu créer des tableaux vivants inspirés des œuvres de l'exposition *Une conversation sans mots* grâce à la médiatrice théâtrale Ariane Laramée.

À l'automne, un atelier consacré à la création de lampions a été organisé le 14 octobre et un autre dédié au dessin au fusain le 16 octobre avec l'artiste Noël Hémon. Enfin, le 4 décembre, les enfants ont pu réaliser des gravures sur Tétrapak avec l'artiste Delphine Broggio.

Passeport Vacances

3 juillet 2025

Dans le cadre des vacances scolaires estivales, un atelier de linogravure a été proposé aux enfants du Passeport Vacances Vevey.

*Variations Musicales*1^{er} octobre 2025

Les Variations Musicales et le musée ont eu le plaisir d'organiser un concert tout doux, spécialement conçu pour les tout-petits et leurs parents. Ouvert dès la naissance, sans limite d'âge, ce moment musical est une belle occasion de partager en famille une expérience sensorielle unique.

Concert Artémont

5 octobre 2025

Artémont est venu se produire au musée avec le programme *La Voix de l'alto*. Ce concert a réuni Noémie Bialobroda (alto), Sylviane Deferne (piano) et Olivier Pianaro (présentation), offrant au public un moment musical accessible et de grande qualité artistique.

*En famille aux musées*1^{er} et 2 novembre 2025

Le temps d'un week-end, les musées de la Riviera vaudoise ont proposé des activités pour les familles. Au Musée Jenisch Vevey, celles-ci ont pu participer à un atelier mené par l'artiste Maude Sauvage, pour réaliser des pigments jaunes. L'artiste Delphine Broggio a, quant à elle, proposé un atelier de gravure sur Tétrapak.



En famille aux musées, atelier avec l'artiste Maude Sauvage © Musée Jenisch Vevey

ULTRA:NOËL

6 et 7 décembre 2025

Depuis plusieurs années, le musée participe à ULTRA:NOËL, un événement veveysan durant lequel les artisanes et artisans ouvrent les portes de leur atelier au grand public. Pour cette 13^e édition, les visiteuses et visiteurs ont pu profiter de la braderie de la boutique du musée. Le samedi après-midi, l'artiste Camille Béguin, illustratrice et sérigraphe, a proposé à la vente ses œuvres, inspirées d'anciennes estampes japonaises.

Yoga pour seniors

Dans le cadre de son offre ART&BIEN-ÊTRE, le musée propose aux seniors et à toute personne intéressée de se ressourcer au sein de notre collection permanente de peintures une fois par mois. Les séances ont été menées jusqu'en juin par Dominique Roger, du Centre de yoga Adi Shakti de Vevey. Sophie Dufour, travaillant dans le même centre, a ensuite pris le relais.

Jeudis inédits

Tout au long de l'année, le jeudi de 18h30 à 20h, visites guidées, rencontres avec des artistes, échanges littéraires et ateliers créatifs ont été proposés au public.

Midis découvertes

Cette année, le musée a inauguré un nouveau format permettant un partage des connaissances sur les œuvres des collections. Une fois par mois, une pièce spécialement sortie des réserves est présentée par une historienne ou un historien de l'art. Cette initiative permet à la fois d'approfondir les recherches menées sur les œuvres et d'offrir au public l'occasion de découvrir l'histoire d'un tableau durant une pause de midi. Ainsi, les visiteuses et visiteurs ont pu, au fil des mois, en apprendre davantage sur Léopold Robert, *Les Pifferari devant la Madone*, Ernest Biéler, *Un beau dimanche à Savièse*, Albert Chavaz, *Le Ruban bleu*, Léo-Paul Robert, *Sainte Cécile*, grâce aux présentations de Louis Deltour, historien de l'art, ou encore sur le tableau de Louis Moilliet, *Maisons dans la région du Vully*, présenté par Marie Gaitzsch.



Midis découvertes, Ernest Biéler, *Un beau dimanche à Savièse*, échange avec Louis Deltour, historien de l'art © Musée Jenisch Vevey

Rencontres littéraires

Un partenariat avec la librairie La Fontaine a été mis en place en fin d'année. Grâce à cette collaboration, le public a pu assister à plusieurs rencontres avec des autrices et auteurs, entre autres avec Richard Collasse, auteur du *Dictionnaire amoureux du Japon*, rencontre organisée dans le cadre de l'exposition *Impressions du Japon*.

Sarah Chiche est venue présenter son dernier roman, *Aimer*, paru aux Éditions Julliard. Une soirée a également été consacrée à Félix Valotton, avec une rencontre réunissant Daniel

Maggetti, directeur éditorial de *Romans et théâtre* de Félix Vallotton, et François Debluë, auteur d'*Inimités*, un recueil de poèmes illustrés par des gravures de Félix Vallotton.

Audioguides

Dans le but de rendre vivante la découverte des expositions permanentes et temporaires, des visites guidées audio sont proposées. Vingt audioguides sont disponibles gratuitement en tout temps à l'accueil.

Ils présentent en détail les expositions suivantes : *Collection permanente de peintures, Félix Vallotton. Un hommage, Françoise Pétrovitch. De l'absence, Philippe Jaccottet et ses peintres, Albert Chavaz. L'approche d'un peintre, Une conversation sans mots et Impressions du Japon.*

Accueil de classes

Cette année, quelque 780 élèves ont suivi une visite guidée des expositions avec leur classe ou sont venus en visite libre. Les formats des visites sont centrés sur l'interactivité avec les élèves et prévoient des démonstrations des techniques ou des outils utilisés pour la réalisation des œuvres exposées, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le musée et d'appréhender les œuvres à travers une approche ludique.

Raconte tapis

Le musée a commandé un tapis d'activités pour le jeune public à l'artiste Lola Jungle. Conçu pour les enfants et les familles, cet objet narratif permet de raconter de manière ludique et sensible l'histoire du musée et celle de Fanny Jenisch, en favorisant l'écoute, l'imaginaire et le partage intergénérationnel.

Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV)

Tout au long de l'année, le Musée Jenisch Vevey a pris part aux réunions de l'AMRV, particulièrement en ce qui concerne les projets de médiation culturelle (PâKOMUZé, Nuit des musées, En famille aux musées).

La médiatrice culturelle du Musée Jenisch Vevey fait partie du comité de la Nuit des musées depuis 2021 et préside ce dernier depuis fin 2025. La directrice préside l'association depuis fin 2025.

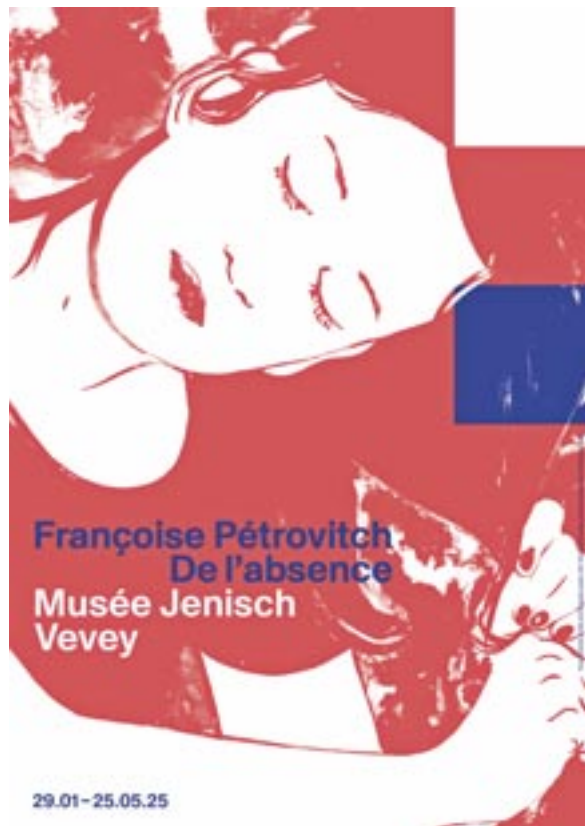
Communication

Communication institutionnelle

En 2025, le Musée Jenisch Vevey a déployé une communication institutionnelle diversifiée afin d'assurer une visibilité continue de ses activités et de sa programmation. Plusieurs supports promotionnels ont été diffusés au public, parmi lesquels le programme annuel, des affiches au format mondial F4 ainsi qu'aux formats A2, A3 et F12, des dépliants dédiés aux expositions temporaires, des flyers relatifs à certains événements de médiation, ainsi que de l'information et de la publicité via les canaux numériques, notamment le site internet et les réseaux sociaux.

Des lettres d'information ont par ailleurs été adressées régulièrement par courriel à plus de 4'000 contacts, contribuant à fidéliser le public et à relayer les temps forts de l'année.

En 2025, le site internet du musée (museejenisch.ch) a enregistré 85'000 consultations. À ce chiffre s'ajoutent les 174'297 visites du site oskar-kokoschka.ch de la Fondation Oskar Kokoschka (chiffre au 31.12.2025), témoignant de l'intérêt soutenu du public pour les collections et les projets associés au musée.



Affiche de l'exposition *Françoise Pétrovitch. De l'absence*

Françoise Pétrovitch (Chambéry *1964), *Se coiffer*, 2016, lithographie sur papier, 120 x 160 cm, Galerie Semiose, Paris © Françoise Pétrovitch/ProLitteris, Zurich, 2024

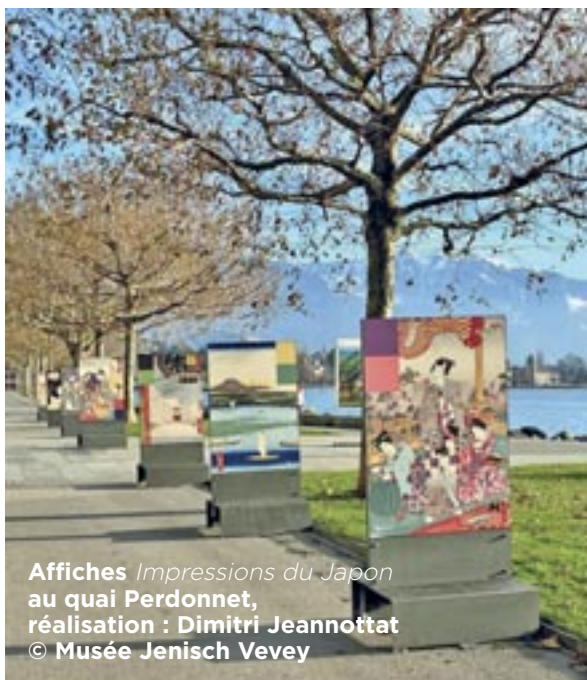
Communication événementielle

La communication événementielle a accompagné l'ensemble de la programmation 2025 à travers une production éditoriale et graphique considérable.

Le musée a ainsi édité :

- un programme annuel tiré à 13'000 exemplaires (diffusion sur place, dans les lieux culturels de Suisse romande, sur le marché de Vevey) ;
- six affiches au format mondial F4, déclinées également aux formats A2 et A3, pour les expositions *Françoise Pétrovitch. De l'absence, Félix Vallotton. Un hommage, Une conversation sans mots. Collection Thierry Barbier-Mueller, Albert Chavaz. L'approche d'un peintre, Impressions du Japon et Kokoschka. Japomanie* ;
- trois dépliants : le premier regroupant les expositions *Françoise Pétrovitch. De l'absence et Félix Vallotton. Un hommage* ; le deuxième consacré à *Une conversation sans mots. Collection Thierry Barbier-Mueller et Albert Chavaz. L'approche d'un peintre* ; le troisième dédié à *Impressions du Japon et Kokoschka. Japomanie* ;
- divers flyers annonçant la programmation événementielle (programme jeune public diffusé dans les établissements scolaires, rencontres littéraires, concerts, etc.).

Un dispositif exceptionnel d'affichage F12 en ville a également été mis en place, selon les moyens mis à disposition par la Ville de Vevey, pour les expositions *Françoise Pétrovitch. De l'absence, Félix Vallotton. Un hommage et Impressions du Japon*, renforçant la visibilité du musée dans l'espace public.



Affiches Impressions du Japon au quai Perdonnet, réalisation : Dimitri Jeannottat © Musée Jenisch Vevey

Médias et presse

Tout au long de l'année, le Musée Jenisch Vevey a assuré une présence régulière dans les médias par l'organisation de conférences de presse, la diffusion de communiqués de presse et de dossiers de presse pour chaque exposition.

Une conférence de presse a été organisée à chaque lancement d'exposition, ainsi qu'en septembre pour l'annonce du retour de la Fondation Planque en terres vaudoises, en collaboration et en présence de la Ville de Vevey, du Canton de Vaud et de la Fondation Planque.

Un petit-déjeuner de presse a été mis sur pied en décembre afin de présenter le programme annuel 2026 aux journalistes.

Cinq communiqués de presse ont été publiés :

- *Record de fréquentation et programmation 2025* (janvier) ;
- *Annonce des nouvelles nominations* (mars) ;
- *La collection Jean Planque revient en terres vaudoises* (septembre) en collaboration avec la Ville de Vevey, le Canton de Vaud et la Fondation Planque ;
- *Nouvel accrochage des collections* (septembre) ;
- *Une saison japonaise au Musée Jenisch Vevey* (décembre).

L'année 2025 a été particulièrement riche en retombées médiatiques. Les expositions de début d'année, *Françoise Péetrovitch. De l'absence* et *Félix Vallotton. Un hommage* ainsi que l'annonce du retour de la Fondation Jean Planque en terres vaudoises ont suscité un intérêt marqué de la part des médias et accru ainsi la visibilité du musée aux niveaux cantonal, national et international. Des revues de presse de chaque exposition sont confectionnées et diffusées notamment aux sponsors.

Communication digitale

La communication digitale a poursuivi son développement en 2025. Le compte Instagram du musée enregistre une progression importante et compte actuellement 7'678 abonnés, tandis que la page Facebook @museejenisch rassemble plus de 4'925 abonnés. L'engagement des abonnés et abonnés demeure constant et favorise des

échanges réguliers et qualitatifs autour des activités du musée. La page LinkedIn du Musée Jenisch Vevey est quant à elle suivie par 1'296 personnes. Elle permet notamment de publier les recrutements qui ont lieu au sein du musée.

Rayonnement institutionnel

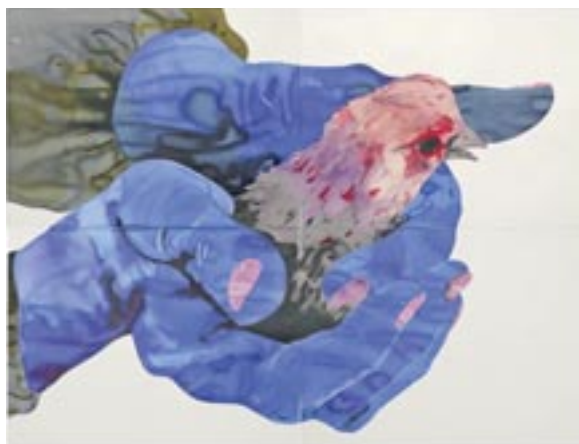
Depuis 2025, le Musée Jenisch Vevey est membre du réseau Vaud Ambassadeur. Cette distinction, attribuée sur la base de vingt-trois critères, reconnaît des institutions incarnant l'excellence vaudoise et contribuant activement à l'identité et au rayonnement du canton.

Partenariats

Le Musée Jenisch Vevey bénéficie d'échanges et de collaborations avec différents types de partenaires qui apportent un appui essentiel à la programmation événementielle variée. Les partenaires de la médiation culturelle renforcent l'accessibilité des expositions et événements à un public toujours plus large. Les partenaires touristiques et de transport participent à la visibilité du musée et à son attractivité régionale. Enfin, d'autres partenaires contribuent à la qualité de l'accueil (Hôtel des Trois Couronnes) et à l'offre en boutique notamment (Caran d'Ache).

Collaboration avec la Fondation des Amis

À l'occasion de son 40^e anniversaire, la Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey a participé à l'achat d'une grande œuvre de Françoise Péetrovitch intitulée *Dans mes mains*. Ce lavis majeur de l'artiste avait été exposé au musée en 2025, dans le cadre de l'exposition *Françoise Péetrovitch. De l'absence*. Il illustre parfaitement sa grande maîtrise technique, ainsi que la richesse de son univers créatif. Le musée est reconnaissant envers ses Amis pour avoir permis cette acquisition et pour son soutien depuis quatre décennies.



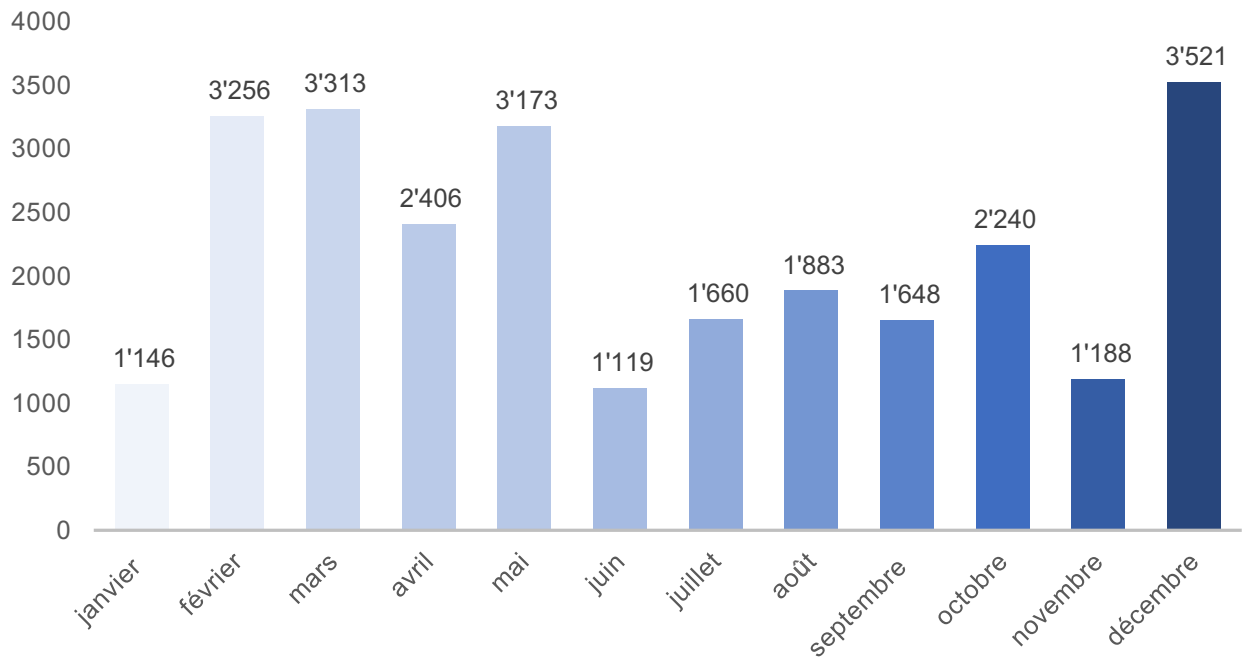
Françoise Péetrovitch (Chambéry *1964), *Dans mes mains*, 2023, lavis d'encre sur papier, Musée Jenisch Vevey, achat rendu possible grâce à la Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey © Françoise Péetrovitch/ProLitteris, Zurich, 2024, photographe : Aurélien Mole/Courtesy Semiose,

Accueil

Visiteuses et visiteurs

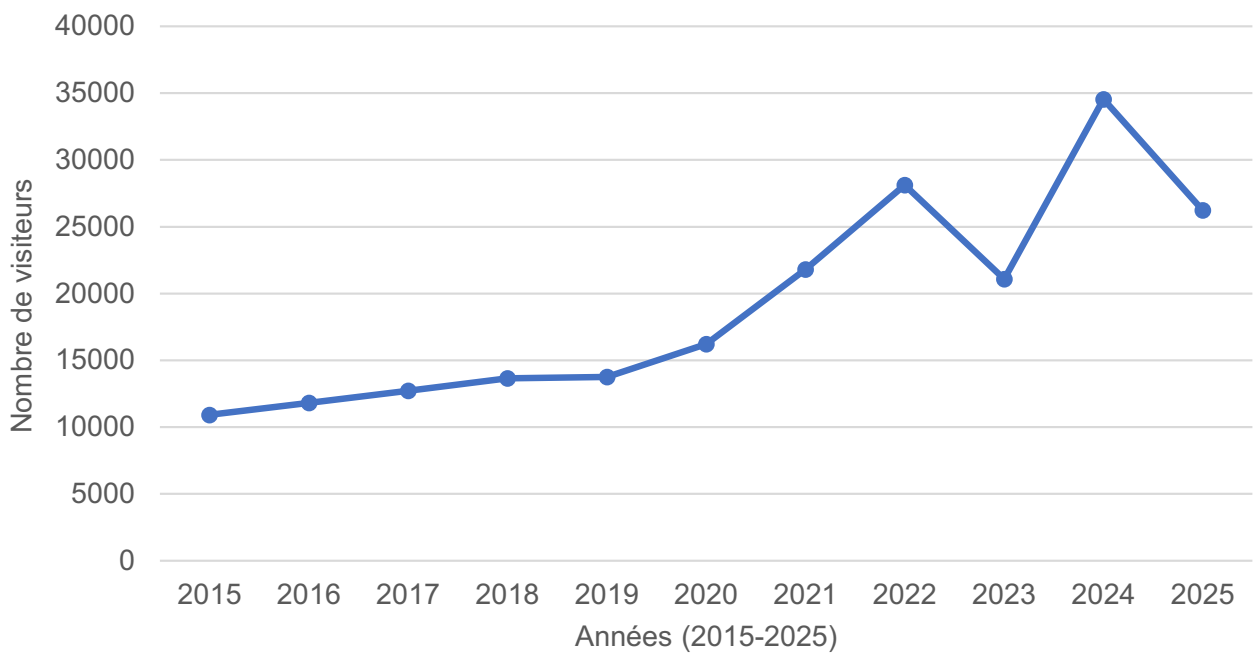
Le Musée Jenisch a accueilli 26'553 visiteuses et visiteurs. Les vernissages ont été très fréquentés, avec par exemple plus de 600 personnes pour le vernissage de janvier, plus de 700 personnes pour le vernissage du mois de juin qui a pu prendre place en partie dans le jardin. La saison japonaise entamée fin novembre connaît un large succès.

Fréquentation mensuelle en 2025



NOMBRE D'ENTRÉES TOTALES 2025 : 26'553

Fréquentation MJV de 2015 à 2025



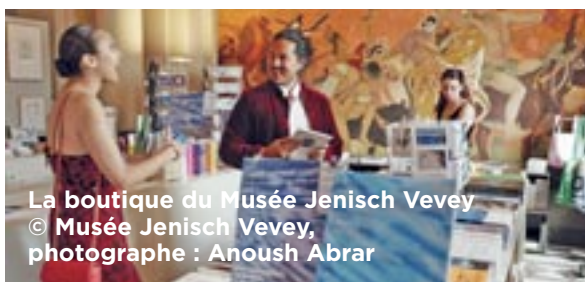
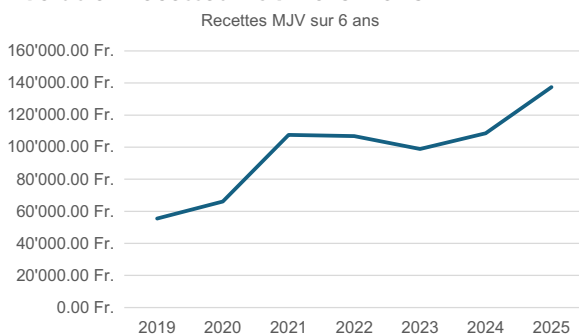
Boutique

La librairie-boutique du Musée Jenisch Vevey propose aux visiteuses et visiteurs et à sa fidèle clientèle non seulement les catalogues édités à l'occasion des expositions temporaires, mais également une sélection de titres en écho aux thèmes de ces dernières, choisis avec la collaboration de Payot Libraire Vevey et de la librairie La Fontaine. Pour chaque exposition, la boutique du musée propose en outre un large choix d'objets tels magnets, badges, cahiers, gommes et miroirs. À cela s'ajoutent encore les cartes postales et affiches et affichettes réalisées dans le cadre des expositions. Le musée continue de privilégier et de soutenir l'artisanat local, en diffusant des articles de papeterie en série limitée : carnets et cahiers réalisés par Davel 14, espace d'exposition et atelier d'encadrement et de reliure à Cully, collection Carnet Numéro, des carnets élaborés à partir des affiches du musée par l'Atelier 20 à Vevey, des sacs confectionnés avec les bâches des expositions par l'atelier BimBamBag, des cartes conçues par Nicole Chuard, Hélène Bouillaguet, Studio Ludivine, Atelier 20 et Jana Bochet, des badges et cartes des éditions LaClac, la vente de sérigraphies imprimées par « Le trou de la serrure », et des *goodies* en collaboration avec Equinox Concept. Un partenariat avec Caran d'Ache est destiné à celles et ceux qui souhaitent tester leur talent.

À l'occasion des expositions *Impressions du Japon* et *Kokoschka. Japomanie*, la boutique a proposé un nouvel assortiment d'objets et de créations en lien avec le Pays du soleil levant, mettant en valeur des artisanes et artisans locaux et japonais : HA•NA by Atsuta, marque genevoise qui transforme d'anciens kimonos en soie en vêtements et accessoires contemporains, les créations graphiques et poétiques de l'Atelier origami, les sérigraphies de Camille Béguin inspirées des estampes de l'époque d'Edo, ainsi que les cartes uniques *Hommage à un kimono* de Silvia Neeracher. Mono ni Kokoro complète cette sélection avec des objets artisanaux japonais choisis pour la qualité de leur savoir-faire et l'authenticité de leur démarche.

En 2025, 16'033 publications et différents objets ont été vendus. Au total, les recettes de la boutique s'élèvent à Fr. 137'443 et celles des entrées à Fr. 100'322.

Évolution recettes MJV 2019-2025



La boutique du Musée Jenisch Vevey
© Musée Jenisch Vevey,
photographe : Anoush Abrar

Mission patrimoniale et scientifique

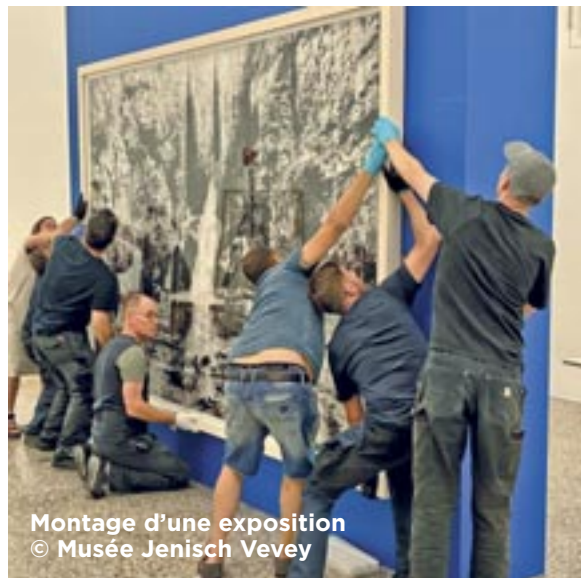
Collections du Musée Jenisch Vevey et fonds déposés

Le musée a pour mission d'assurer la conservation des collections qui lui sont confiées afin de les transmettre aux générations futures. Cette mission se traduit par la mise en place de programmes de suivi et de protocoles de contrôle, impliquant l'inventaire, la documentation, le rangement, l'entretien et, le cas échéant, la restauration des œuvres. La conservation et la gestion des collections reposent sur des manipulations adaptées, un conditionnement et un entreposage conformes aux standards muséaux internationaux. Par ailleurs, l'étude, le développement et l'enrichissement des fonds constituent des objectifs majeurs poursuivis par le musée.

Parallèlement aux projets d'expositions, de publications et de recherche qui ont rythmé l'année 2025, le pôle conservation a poursuivi ses activités de gestion, de documentation, d'étude et d'accroissement des collections. L'équipe de conservation Beaux-Arts a entamé un récolement de son dépôt papier afin de le nettoyer en profondeur, d'optimiser le stockage mais aussi de mettre à jour la localisation des œuvres sur la base de données Museum+. Cette documentation de fond permet d'améliorer le travail des équipes au quotidien et d'assurer un meilleur suivi des mouvements d'œuvres dans le contexte de prêts ou de restaurations. Le récolement a également mis à jour des ensembles d'œuvres restés non inventoriés qui seront traités et conditionnés durant l'année 2026. Ce travail a donc permis d'approfondir la connaissance de la collection.

La conservatrice ou la conservatrice adjointe ont participé aux réunions des conseils de fondation de la Fondation Wilhelm Gimmi, de la Fondation Jacques Pajak, de la Fondation Léo Fiaux et de la Fondation Nestlé pour l'Art, ainsi qu'aux séances du jury de la Fondation Léo Fiaux.

L'équipe du Cabinet cantonal des estampes a procédé à un nettoyage approfondi du coffre-fort et des meubles à plans du dépôt, garantissant ainsi la pérennisation de ses fonds dans des conditions optimales. De petites interventions de conservation préventive ont pu être réalisées en interne par les techniciens des collections, notamment en ce qui concerne le conditionnement des estampes : encadrements, mise sous passe-partout et réalisation de fourres et de boîtes de conservation non acides.



Montage d'une exposition
© Musée Jenisch Vevey

Sous la houlette du Cabinet cantonal des estampes, deux séances de la Commission opérationnelle ont été organisées. Elles réunissent les conservatrices et conservateurs des fonds déposés, lesquels sont notamment chargés de proposer une programmation au Pavillon de l'estampe. La conservatrice a également participé aux séances de la commission de gestion du Fonds Decker et de la Fondation Pierre Aubert, et rencontré à plusieurs reprises la direction du Musée Alexis Forel, afin de discuter plus spécifiquement des enjeux de conservation de ses collections déposées. Par ailleurs, le Cabinet cantonal des estampes s'est impliqué dans des comités d'arts graphiques pour partager et améliorer la conservation des collections (Société suisse de gravure, Rencontre des cabinets d'arts graphiques suisses).

La direction a pris part aux conseils de fondation de la FSBAV (Fondation de la Société des Beaux-Arts), de la FAL (Fondation pour les Arts et les Lettres), de la commission de gestion du Fonds Decker et de la Fondation Oskar Kokoschka, ainsi qu'aux séances du jury de la Fondation Alice Bailly. Elle a en outre participé à la Commission stratégique du Cabinet cantonal des estampes présidée par la conseillère d'État Nuria Gorrite. Elle a également participé aux discussions avec l'État concernant le retour de la collection Planque en terres vaudoises et l'obtention d'un soutien important du Fonds d'utilité publique.

Les équipes de conservation et la direction ont également pu échanger avec de nombreux artistes, collectionneuses et collectionneurs, assurant une veille dans les domaines du dessin et de la gravure contemporaine (visites de salons spécialisés, d'ateliers privés ou d'écoles d'art) ou œuvrant à des projets d'acquisitions ou d'expositions. La gestion de la collection a continué à occuper la Fondation Oskar Kokoschka, notamment par l'élaboration détaillée de l'inventaire de la collection d'objets ayant appartenu à l'artiste. Les travaux ont pu massivement avancer cette année grâce à l'engagement d'une stagiaire à 20 %.

Restaurations

Un ensemble de restaurations a été mené sur certaines œuvres de la collection. Ainsi, vingt et un dessins anciens, modernes et contemporains (Ernest Biéler, Lou Cohen, Ferdinand Hodler, Louis Moilliet, Léopold Survage, Abraham van Diepenbeeck, etc.) ont bénéficié d'une intervention auprès d'un atelier de restauration spécialisé.

Quatorze gravures ont été confiées à des restauratrices et restaurateurs dans une optique de conservation préventive ou afin d'améliorer leur état en vue d'expositions : onze estampes japonaises, une œuvre de Jacques Callot acquise en 2024 et deux estampes contemporaines de grand format, déposées depuis janvier 2025.

Mise en ligne des collections

En 2025, le travail de mise en ligne des collections s'est poursuivi, au rythme de l'avancement des recherches, de l'inventaire et de la numérisation. La plateforme numérique, qui recense désormais 659 œuvres documentées et accompagnées de photographies en haute définition, contribue à renforcer la visibilité du musée et à répondre aux demandes de consultation. Dans une optique de mise à jour continue et d'enrichissement permanent de cette collection numérique, le secteur Beaux-Arts et le Cabinet cantonal des estampes ont respectivement mis en ligne 172 et 166 œuvres supplémentaires au cours de l'année.

Acquisitions

En 2025, la Commission d'acquisition s'est réunie à quatre occasions. 172 pièces ont rejoint les collections Beaux-Arts du Musée Jenisch Vevey (23 œuvres comme achat, 123 comme donation et 26 comme dépôt) et 766 œuvres sont entrées au Cabinet cantonal des estampes, dont 46 dans la collection de la Ville de Vevey, selon les modes d'acquisition habituels (achats, donations). Sont également comptées les 112 œuvres du Legs Alice Pauli, ayant fait l'objet d'un dépôt à long terme de la part du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne en 2024.

Les nouvelles acquisitions sont en outre valorisées et mises en lumière sur le site internet du musée. La liste détaillée des achats, donations et dépôts en 2025 se trouve à la fin du présent rapport.

Régie

Plusieurs prêts d'œuvres des collections du Musée Jenisch Vevey ont été réalisés en 2025. Ces échanges entre musées permettent de créer ou de renforcer des réseaux professionnels en Suisse et à l'étranger, d'approfondir les connaissances sur les œuvres, de faire rayonner le musée et de faciliter les démarches lors de demandes d'emprunts dans le cadre d'expositions temporaires.

Prêts des œuvres 2025

Musée du Louvre-Lens, Lens

Exils, du 25 septembre 2024 au 20 janvier 2025

Prêt d'une œuvre de Gustave Courbet des collections de la Ville de Vevey

Kunsthaus Zürich, Zurich

Albert Welti et l'art du fantastique, du 15 novembre 2024 au 9 février 2025

Prêt de cinq œuvres de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, de la Werner Coninx Stiftung et des collections du Canton de Vaud

Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Fribourg

Corpus – Le corps hybride, du 28 novembre 2024 au 23 février 2025

Prêt de onze œuvres de la Ville de Vevey, de la Werner Coninx Stiftung et du Musée Alexis Forel

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne

Alice Pauli et l'estampe, du 14 février au 31 août 2025

Prêt de dix-huit estampes des collections du Canton de Vaud

Musée Folkwang, Essen

Woman in Blue. Oskar Kokoschka and Alma Mahler, du 20 mars au 22 juin 2025

Prêt d'une œuvre de Denis Savary des collections de la Ville de Vevey

Espace Arlaud, Lausanne

Étienne Delessert. Illuminateur, du 28 mars au 29 juin 2025

Prêt de deux œuvres des collections de la Ville de Vevey

Festival du dessin, Arles

Jean-Baptiste Camille Corot et Urs, du 12 avril au 11 mai 2025

Prêt de trente-sept œuvres de Jean-Baptiste Camille Corot et vingt-trois œuvres de Urs des collections de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex

Kunstmuseum Bonn, Bonn

Heimweh nach Neuen Dingen, du 8 mai au 7 septembre 2025

Prêt de quatre œuvres de Louis Moilliet des collections de la Ville de Vevey

Musée des Beaux-Arts, Caen
L'horizon sans fin, de la Renaissance aux arts numériques, du 9 mai au 5 octobre 2025
Prêt d'une œuvre de Gustave Courbet des collections de la Ville de Vevey

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne
Jardin d'Hiver #3. DECORAMA, du 16 juin au 7 septembre 2025
Prêt d'une œuvre de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey

Leopold Museum, Vienne
Verborgene Moderne. Faszination des Okkulten um 1900, du 3 septembre 2025 au 18 janvier 2026
Prêt d'une œuvre des collections de la Ville de Vevey



Affiche de l'exposition *Verborgene Moderne. Faszination des Okkulten um 1900* à Vienne montrant une peinture de Ferdinand Hodler du Musée Jenisch Vevey

Espace Arlaud, Lausanne
Jean-Claude Hesselbarth. L'ubac et l'adret, du 5 septembre au 9 novembre 2025
Prêt de deux œuvres des collections de la Ville de Vevey

Museo d'arte Mendrisio, Mendrisio
Pablo Picasso, un maître de l'art graphique, du 5 octobre 2025 au 25 janvier 2026
Prêt de huit œuvres de la Fondation Gottfried Keller

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne
Vallotton Forever. La rétrospective, du 24 octobre 2025 au 15 février 2026
Prêt d'une œuvre de la Fondation pour les Arts et les Lettres

Museum für Gegenwartskunst, Siegen
Giorgio Morandi. Resonanzen, du 28 novembre 2025 au 22 mars 2026

Prêt de trois œuvres de la Fondation pour les Arts et les Lettres

Les collections du Musée Jenisch Vevey ont voyagé en Europe en 2025 et ce sont au total 119 œuvres qui ont été prêtées à des institutions cantonales, nationales et internationales.

Plan de protection des biens culturels (PBC)

Le Musée Jenisch Vevey fait partie de la liste des biens culturels de priorité A du Canton, ce qui signifie que ses collections sont considérées d'importance nationale. En 2025, le groupe de travail de protection des biens culturels (PBC) et l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Riviera se sont retrouvés à plusieurs reprises pour finaliser le plan de protection des biens culturels (PBC) du musée. Fin 2025, le document final a été transmis pour relecture à l'ORPC et sera ensuite transmis à l'Office de la protection des biens culturels du canton. Une fois validé, il sera déployé et permettra aux équipes en place ainsi qu'aux différents intervenants et intervenantes de savoir quoi faire en cas de sinistre.

Recherche

Au long de l'année écoulée, le musée a finalisé le deuxième volet du projet de recherche de provenance, en collaboration avec les équipes de Lange & Schmutz et avec le soutien de l'Office fédéral de la culture dans le cadre de son programme autour du patrimoine sous le national-socialisme. Le but consistait à approfondir les investigations et à valoriser les recherches entreprises grâce à une exposition temporaire - *D'où je viens* - et à un concept de médiation culturelle. À l'issue des quatre années de recherche, 240 œuvres ont fait l'objet d'un examen approfondi. Quatre d'entre elles sont actuellement classées dans la catégorie orange de l'Office fédéral de la culture et appellent à des investigations complémentaires. Le rapport final a été envoyé à l'Office fédéral de la culture en décembre 2025.

Dans ce contexte, des synergies avec des musées et centres de recherche, en Suisse et dans le monde, se sont par ailleurs multipliées, favorisant la mise en réseau de connaissances. Le musée a également contribué à la formation de la relève dans les domaines de la recherche de provenance, du dessin et du collectionnisme en Suisse grâce à des enseignements et consultations, tout en effectuant un travail sur ses archives. Il a en outre mené des recherches sur des œuvres de ses propres collections. Enfin, du projet muséal « Le Musée Jenisch : histoire des collections » (2024) mis en place avec le Master en Études muséales de l'Université de Neuchâtel découlera une publication dans la revue xviii.ch sur le thème des bibliothèques et musées en Suisse.

En 2025 également, la Fondation Oskar Kokoschka a œuvré à la diffusion des connaissances sur Kokoschka par le biais de publications et de contributions scientifiques. Une importante publication, intitulée « Que signifie un passeport ? J'ai toujours été autrichien, partout », Kokoschka européen ? », avec une contribution scientifique de la conservatrice est parue en ligne dans les actes de la journée d'études sur Kokoschka donnée à Paris en janvier. En parallèle, la Fondation Oskar Kokoschka a continué à verser de nouvelles informations (recherche de provenance, nouvelles expositions, références bibliographiques et illus-

trations) dans le catalogue raisonné de l'œuvre peint d'Oskar Kokoschka, en ligne sur le site internet de la fondation (oskar-kokoschka.ch).

Enfin, la Fondation Oskar Kokoschka continue à gérer les demandes d'authentification qui lui parviennent (56 demandes pour l'année 2025) en faisant le lien avec les spécialistes en fonction des techniques et en donnant une réponse définitive. Le traitement des demandes usuelles de droits d'auteur pour le monde entier s'est par ailleurs poursuivi de façon régulière. Ce sont quarante demandes qui sont parvenues directement à la conservatrice.

Échanges scientifiques

Pour la huitième année consécutive, le secteur Beaux-Arts du musée a accueilli le CAS mis sur pied par l'Institut suisse pour l'étude de l'art, en collaboration avec la Zürcher Hochschule der Künste de Zurich. Enseignée par la conservatrice adjointe et le restaurateur Olivier Masson, la formation continue « Histoire de l'art appliquée – Matériaux et techniques », centrée sur les techniques du dessin, a eu lieu le 24 octobre 2025. Elle a rassemblé une quinzaine de participantes et participants venus de la Suisse entière et de divers horizons professionnels. Le 28 novembre 2025, le musée a par ailleurs accueilli un séminaire intitulé « Le goût de l'esquisse : le dessin en collection », mis sur pied par l'Université de Genève dans le cadre du cursus en histoire de l'art. L'enseignement, dispensé par la conservatrice adjointe, s'est focalisé sur des cas d'études issus des collections de dessins du musée, avec un focus sur les techniques, les altérations, l'histoire des collections et la recherche de provenance.

Au fil de l'année, la conservation Beaux-Arts a répondu à de nombreuses sollicitations ayant trait aux collections de peintures, dessins et sculptures, de même qu'aux archives et à l'histoire de l'institution. Ces demandes de renseignements et consultations, émanant de chercheuses et chercheurs suisses et étrangers et de musées, étaient tantôt liées à des travaux universitaires, tantôt à la préparation d'expositions, à des publications ou à des projets de recherche de provenance.

La conservatrice du Cabinet cantonal des estampes a poursuivi le partenariat entrepris avec l'Université de Lausanne en participant à la *summerschool* « Esthétique et philosophie de l'art » avec un cours pour des doctorants ou post-doctorants sur l'œuvre gravé de Rembrandt. Ces rencontres ont eu lieu dans la salle de consultation du Musée Jenisch Vevey, devant une sélection d'œuvres sorties pour l'occasion.

Quant à la directrice, elle a donné une conférence sur le concept de collection de dessins à Drawing now Paris, une conférence de Connaissance 3 sur le Musée Jenisch Vevey hier, aujourd'hui et demain, ainsi qu'un cours sur la politique d'expositions temporaires du Musée Jenisch Vevey en lien avec sa collection permanente dans le cadre du MAS muséologie de l'Université de Genève.

Le Cabinet cantonal des estampes a également reçu plusieurs demandes de consultation de chercheuses et chercheurs – doctorantes et doctorants, conservatrices et conservateurs de collection de gravures, collectionneuses et collectionneurs ou artistes – dans le cadre de projets universitaires, de publications et d'expositions, et d'un documentaire sur le tatouage japonais et ses liens avec les estampes *ukiyo-e* tourné au musée.

Mission de gestion

Projet d'autonomisation

Les travaux d'élaboration du règlement qui permettra à la Ville de Vevey de créer cette fondation

de droit public se sont poursuivis, ainsi que la rédaction des statuts de la future fondation et son règlement d'application. Des rencontres ont été organisées avec le Service des relations humaines, le Service des finances, le Service des systèmes d'information, le Service des travaux publics, espaces verts et entretien et le Service des bâtiments, gestion et énergie afin de poser les bases du futur contrat de prestation liant la potentielle fondation de droit public et les services municipaux. Les travaux se poursuivront en 2026 et 2027.

Ressources financières

Le Cabinet cantonal des estampes a été soutenu à hauteur de Fr. 220'000 par l'État de Vaud pour la gestion de sa collection d'estampes et les expositions organisées au Pavillon de l'estampe.

Grâce à ses généreux partenaires (La Loterie Romande, la Fondation Philanthropique Famille Sandoz, la Fondation pour les Arts et les Lettres, Ernst Göhner Stiftung, la Fondation Casino Barrière de Montreux, Nestlé, la Fondation Minkoff, le Centre Patronal, la Fondation Pittet, Inshibashi Foundation), le Musée Jenisch Vevey a reçu Fr. 271'000 de soutiens en 2025 pour appuyer le financement de ses activités.

Infrastructures

L'équipe maintenance-sécurité du musée a assuré la gestion technique du bâtiment, notamment en ce qui concerne la maintenance courante des installations de climatisation, des systèmes d'alarme, de la vidéosurveillance, du coffre-fort et des dispositifs de protection incendie. Le concept global de protection incendie a été entièrement contrôlé et les dévidoirs ont fait l'objet de tests réguliers.

L'équipe a également pris en charge le suivi des urgences et des défaillances inhérentes au fonctionnement et à la sécurité du bâtiment. La génératrice de secours a été testée afin de garantir sa capacité à prendre le relais en cas de coupure générale de courant. Cet essai, mené en collaboration avec le secteur énergie du Service des bâtiments, s'est révélé concluant. Il a toutefois permis d'identifier certaines défaillances, qui ont été corrigées dans la foulée. Un second test est prévu début 2026 afin de confirmer le bon fonctionnement durable de l'installation.

Le système de climatisation s'est montré nettement plus performant, avec une diminution significative des pannes et des interventions de techniciens externes. Cette stabilité accrue contribue directement à l'amélioration des conditions de conservation des œuvres. En revanche, au dépôt externe, l'armoire de climatisation datant de 2011 a connu plusieurs défaillances ; le remplacement de l'évaporateur a été réalisé afin d'y remédier.

Par ailleurs, la quasi-totalité des spots ERCO dédiés à l'éclairage des salles d'exposition a été remplacée par une nouvelle génération de luminaires équipés du système Casambi. L'un des techniciens de l'équipe a suivi une formation spécifique à ce dispositif, rendant l'installation plus flexible et mieux adaptée aux besoins muséographiques. La mise en lumière de l'ensemble des expositions temporaires de l'année a été réalisée en interne.

L'équipe de maintenance-sécurité s'est occupée de la surveillance des salles et de l'accueil du public. Elle s'est chargée de l'installation et des rangements lors des différents événements organisés par le musée, tels que les Jeudis inédits, les vernissages, les animations et stages proposés par le secteur de la médiation culturelle, la Nuit des musées, ainsi que les rencontres, conférences et formations. L'équipe a par ailleurs activement

contribué au renforcement de la stratégie de conservation préventive des œuvres. Enfin, certains espaces du Musée Jenisch Vevey, notamment la salle Leenaards qui abrite la bibliothèque du musée, ont été régulièrement mis à disposition des services de la Ville ainsi que de partenaires économiques et culturels pour l'organisation de séances et d'événements privés.

Durabilité

Le musée inscrit son action dans la politique de durabilité de la Ville de Vevey et poursuit une démarche d'amélioration continue, notamment à la suite de l'audit mené dans le cadre du label Vaud Ambassadeur. Cette démarche a permis de formaliser les pratiques existantes et de confirmer l'engagement du musée en matière de gouvernance, de dialogue avec les parties prenantes, d'inclusion et d'accessibilité des publics. Dans ce cadre, le musée développe des actions concrètes en faveur de l'accessibilité culturelle (CarteCulture, dispositifs pour les publics en situation de handicap, actions en direction des seniors). En parallèle, des actions opérationnelles sont menées dans les domaines de la logistique, des achats responsables et de la gestion des infrastructures, tout en tenant compte des contraintes spécifiques du bâtiment et des ressources disponibles. Enfin, le plan de gestion des biens culturels a été finalisé, intégrant une évaluation des risques, et une génératrice a été installée afin de renforcer la sécurité énergétique, tandis que le projet de panneaux solaires a dû être abandonné en raison de contraintes structurelles du bâtiment.

Yvan Luccarini, syndic
Nathalie Chaix, directrice

Liste des achats et donations 2025

Achats Beaux-Arts

Mathieu Dufois, *Noire Saison 06*, 2024, pierre noire sur papier, INV 2025-0012

Philippe Fretz, trois dessins, *Planter un arbre*, 2022 ; *Enter this way*, 2025 ; *Culbute*, 2025, lavis d'encre sur traits de crayon au graphite sur papier, INV 2025-0017 à INV 2025-0019

Thomas Huber, *Blitz*, 2024, aquarelle sur papier, INV 2025-0022



Thomas Huber (Zurich *1955), *Blitz*, 2024, aquarelle sur papier, Musée Jenisch Vevey © ProLitteris, Zurich, 2026, photographe : Andreas Gerhardt

Maria Tackmann, six dessins, 2021, 2024 et 2025, techniques mixtes sur papier, INV 2025-0104 à INV 2025-0109

Peter Depelchin, *La Justice*, 2025, crayon de couleur, crayon au graphite et encre de Chine sur papier, INV 2025-0113



Peter Depelchin (Ostende *1985), *La Justice*, 2025, crayon de couleur, crayon au graphite et encre de Chine sur papier, Musée Jenisch Vevey © Peter Depelchin, photographe : Fotorama

Françoise Pérovitch, *Dans mes mains*, 2023, lavis d'encre sur papier, INV 2025-0129, achat rendu possible grâce à la Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey

René Zaech, trois dessins, *Sans titre*, 2000, 2012 et 2020, techniques mixtes (encre, crayon de couleur et aquarelle) sur papier, INV 2025-0130 à INV 2025-0132

Robert Ireland, ensemble de six dessins de la série *Tables des matières*, 2025, Ecoline sur papier, INV 2025-0143 à INV 2025-0148

Jim Shaw, *Linda and I were*, de la série *Dream drawings*, 1994, crayon au graphite sur papier, INV 2025-0163

Donations et legs Beaux-Arts

Henri-Paul Boissonnas, *Jeanne*, non daté, crayon brun, fusain et crayon au graphite sur papier, monté avec un papier-calque, INV 2025-0002, donation Olivier Masson

Adrien Chevalley, *Vevey*, 2024-2025, céramique émaillée sur mur peint, INV 2025-0003, donation de la Fondation Léo Fiaux

René Myrha, cinq dessins, 2012 à 2020, crayon au graphite et/ou au crayon de couleur sur papier, INV 2025-0004 à INV 2025-0008, donation de l'artiste

Jeanne Jacob, *Sans titre*, 2021, crayon au graphite et fusain sur papier, INV 2025-0016, donation de l'artiste

Charles Clos Olsommer, dix-neuf dessins, techniques mixtes sur papier, INV 2025-0023 à INV 2025-0041, donation de la famille Ghelew-Olsommer



Charles Clos Olsommer (Neuchâtel 1883-1966 Sierre), *Femme orante*, non daté, crayon au graphite, crayon noir, gouache, craie grasse, crayon de couleur sur papier collé en plein sur carton, Musée Jenisch Vevey, donation famille Ghelew-Olsommer © Succession Charles Clos Olsommer, photographe : Julien Gremaud

Max von Moos, quarante-huit dessins, 1943 à 1979, techniques mixtes sur papier, INV 2025-0042 à INV 2025-0089, donation de la Max von Moos Stiftung

Jean-François Reymond, six dessins, techniques mixtes sur papier, INV 2025-0090 à INV 2025-0095, donation Jean-François Reymond

Claudine Hildbrand-Leyvraz, *Sans titre*, de la série *Où sont les insectes?*, non daté, aquarelle, gouache blanche et encre de Chine sur papier déchiré, découpé et collé en plein sur papier, INV 2025-0102, donation de l'artiste

Julius Baltazar, *Sans titre*, non daté, aquarelle, encre de Chine et pastel à l'huile sur papier, INV 2025-0103, donation de l'artiste

Marisa Cornejo, *Wedding boda*, 2002-2003, plume, pinceau, encre, lavis d'encre et paillettes collées sur papier, INV 2025-0112, donation de la Fondation Léo Fiaux

Peter Depelchin, trois dessins de la série *Temple de Pan*, 2024, stylo, encre colorée, encre de Chine et encre dorée sur papier, INV 2025-0114 à INV 2025-0116, donation de la Fondation Léo Fiaux

Irène Reymond, dix dessins, non daté, collages et techniques mixtes sur papier, INV 2025-0117 à INV 2025-0126, donation de la Fondation Irène Reymond

Stefan Banz, *Aerosols*, 2020, acrylique sur toile, INV 2025-0127, donation de la succession de l'artiste et Caroline Bachmann

René Zaech, deux dessins, *Sans titre (Zaun)* et *Passepartout*, 2020 et 2013, plume, encre, crayon de couleur et aquarelle sur papier, INV 2025-0133 et INV 2025-0134, donation de l'artiste

Ophélie Couelle, six dessins, 2024-2025, techniques mixtes sur papier, INV 2025-0135 à INV 2025-0140, donation de la Fondation Léo Fiaux

Robert Ireland, neuf dessins dont deux de la série *Réserves*, 2008 ; trois de la série *L'Ordre des choses*, 2018 ; trois de la série *Apocalypse*, 2013 ; un de la série *Matrices*, 2002, techniques mixtes sur papier, INV 2025-0149 à INV 2025-0157, donation de l'artiste

Alice Maher, *Daughters of Argus*, 2025, crayon au graphite sur papier, INV 2025-0162, donation de la Fondation Léo Fiaux

Jim Shaw, huit dessins, entre 1998 et 2013, crayon au graphite sur papier, INV 2025-0168 à INV 2025-0175

Dépôts Beaux-Arts

Collection particulière

Giovanni Battista Trotti, *La Mort de saint Joseph*, non daté, plume, encre brune et lavis d'encre grise sur papier, INV 781

Adolphe Appian, *Paysage avec barque sur une rivière*, 1885, fusain et estompe sur papier, INV 782

Edme Bouchardon, *Projet de fontaine avec Jupiter et l'aigle*, non daté, sanguine sur papier, INV 783

Jean-Jacques Lagrenée, *Paysage avec l'âne de Balaam*, non daté, pierre noire, plume et lavis brun sur papier, INV 784

Giovanni Battista Della Rovere, *L'Annonciation*, non daté, plume, encre brune, lavis d'encre brune et rehauts de gouache blanche sur papier bleu-vert, INV 785

Otto Tschumi, *Personnage surréaliste*, 1947, aquarelle, craie, crayon noir, crayon au graphite sur papier vergé filigrané, INV 786

Jean-Paul Cleren, *Métamorphose*, 1968, crayon au graphite sur papier, INV 787

Il Volterrano, *Étude pour saint Joseph tenant un bâton*, non daté, pierre noire sur papier beige, INV 788

Serge Pahnke, *Figure féminine drapée*, 1917, crayon noir sur papier, INV 789

Georges Aubert, *Une allée dans les bois*, non daté, encre brune, encre noire, gouache blanche sur trait de crayon au graphite sur papier, INV 790

Gérard De Laïresse, *Salomon et la reine de Saba*, non daté, encre et lavis sur papier, INV 791

Jacopo Palma Il Giovane, *La Vierge et l'Enfant Jésus avec les saints Sébastien, Roch et Dominique*, non daté, plume, encre et lavis d'encre sur papier, INV 792

Agostino Mitelli, *Étude de quadratura*, non daté, sanguine, plume et encre noire sur papier, INV 793

Rodolphe-Théophile Bosshard, *Femme à mi-corps sans tête, vue de dos*, non daté, crayon noir sur papier, INV 794

Alessandro Turchi, *Pietà*, non daté, plume, encre brune et lavis brun sur traits de craie noire sur papier vergé, INV 795



Alessandro Turchi (Vérone 1578-1649 Rome), *Pietà*, non daté, plume, encre brune et lavis brun sur traits de craie noire sur papier vergé, Musée Jenisch Vevey, collection particulière, photographe : Karl & Faber, Munich, 2025

Othon Friesz, *Paysage*, non daté, crayon noir sur papier, INV 796

Jean Girardet, *Étude de moine et de personnage debout* [recto] et *Étude de deux mains croisées sur la poitrine et d'un bras* [verso], non daté, crayon au graphite sur papier, INV 797

Pierre Chasselat, *Scène historique médiévale*, 1817, plume, encre brune et lavis d'encre brune sur papier, INV 798

Filippo Abbiati, *Le Repas d'Emmaüs*, non daté, plume, encre brune, lavis d'encre brune sur traits de crayon noir sur papier, INV 799

Dépôts Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey

Caroline Bachmann, *Risée reflets*, 2024, huile sur toile, SBAV 324

Steven-Paul Robert, *Sans titre*, 1972, huile sur toile, SBAV 325

Gérard de Palézieux, *Tournesols*, 1944, huile sur toile, SBAV 326

Alexandre Hollan, *L'Indomptable*, 2004, acrylique sur papier, SBAV 327

Henri-Édouard Bercher, *Aroles à Chandolin*, non daté, huile sur panneau de bois, SBAV 328

Théophile Alexandre Steinlen, *La Mère et l'Enfant*, non daté, huile, fusain et sanguine sur toile, SBAV 329

Gérard de Palézieux, *Paysage*, non daté, huile sur pavatex, SBAV 332



Gérard de Palézieux (Lausanne 1919-2012 Sierre), *Tournesols*, 1944, huile sur toile, Musée Jenisch Vevey, Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey © Succession Gérard de Palézieux, photographe : Julien Gremaud

Achats Cabinet cantonal des estampes Collection de la Ville de Vevey

Mingjun Luo, *Sans titre*, 2025, lithographie sur papier, INV 2025-0013



Mingjun Luo (Nanchong *1963), *Sans titre*, 2025, lithographie sur papier, Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, collection de la Ville de Vevey © Mingjun Luo, photographe : Julien Gremaud

Girolamo Francesco Maria Mazzola, dit Parmigianino, *L'Adoration des bergers*, vers 1526, eau-forte sur papier, INV 2025-0021

Cornelis Cort, *L'Académie des Beaux-Arts*, 1578, burin sur papier, INV 2025-0128



Cornelis Cort (Hoorn 1533-1578 Rome), *L'Académie des Beaux-Arts*, 1578, burin sur papier, Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, collection de la Ville de Vevey, photographe : Julien Gremaud

Jacques Villon, d'après Manet, *L'Olympia*, 1927, aquatinte en couleurs sur papier, INV 2025-0161

Caroline Bachmann, *Pleine lune avec cadre*, 2025, lithographie sur papier, INV 2025-0164

Albert Besnard, *Robert Besnard et son âme*, 1888, eau-forte, pointe sèche et aquatinte sur papier, INV 2025-0166

Agathe May, *Allongés dans les fleurs #1*, 2011, xylographie à encrage monotypique sur papier, INV 2025-0167

Achats Cabinet cantonal des estampes Collection de l'État de Vaud

Jean-Luc Manz, *Mondial, planche 1*, 2003, lithographie sur papier, VD 025-0079

Jean-Luc Manz, *Mondial, planche 2*, 2003, lithographie sur papier, VD 025-0080

Jean-Luc Manz, *Mondial, planche 3*, 2003, lithographie sur papier, VD 025-0081

Claudia Comte, *Demi-cercles V*, 2011, lithographie sur papier, VD 025-0082

Mingjun Luo, *Au sud des nuages II*, 2010, lithographie sur papier, VD 025-0083

Francis Baudevin, *Kraftwerk*, 2011, lithographie sur papier, VD 025-0084

Francis Baudevin, *Sans titre I*, 2018, lithographie sur papier, VD 025-0085

Francis Baudevin, *Sans titre II*, 2018, lithographie sur papier, VD 025-0086

Caroline Bachmann, *Dix matins*, 2025, série de dix lithographies en deux couleurs sur papier, VD 025-0087.001 à VD 025-0087.010

Marc-Antoine Fehr, *Cézanne, ouvre-toi !*, 2024, impression numérique sur papier, VD 025-0088

Guillaume Pilet, *Funnel of Love*, 2024, impression numérique sur papier, VD 025-0089

Christophe Rey, *L'Histoire des chiens*, 2024, impression numérique sur papier, VD 025-0090

Caroline Bachmann, *S.T.*, 2024, impression numérique sur papier, VD 025-0091

Petrit Halilaj, *Abetare Postcard (Central Park with Spiders)*, 2025, impression offset sur papier, VD 025-0095, abonnement SGG

Andrea Heller, *Endless/Endlos*, 2024, gravure sur bois sur papier, VD 025-0096, abonnement Xylon

Sylvie Fleury, *Palette of Shadows (#1-6)*, portfolio composé de six sérigraphies sur papier, VD 025-0097.001 à VD 025-0097.006

Barthélémy Togu, *Donga*, 2019, aquatinte sur papier, VD 025-0098

Barthélémy Togu, *Dibamba*, 2021, aquatinte sur papier, VD 025-0099

Barthélémy Togu, *Blowing Headache*, 2018, lithographie en trois couleurs sur papier, VD 025-0100



Barthélémy Togu (M'Balmayo *1967), *Blowing Headache*, 2018, lithographie en trois couleurs sur papier, Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, collection de l'État de Vaud © ProLitteris/Barthélémy Togu, Zurich, photographe : Julien Gremaud

Louisa Gagliardi, *Players*, 2025, ensemble en quatre parties composé d'impressions jet d'encre sur plexiglas, VD 025-0106.001 à VD 025-0106.004

Pedro Wirz, *Novos termos*, 2025, série de deux lithographies et monotype sur papier, VD 025-0138.001 et VD 025-0138.002, abonnement SGG

Angelica Kauffmann, *Femme assise, de dos*, 1770, eau-forte et aquatinte sur papier, VD 025-0141

Manon Wertebroek, *Sans titre*, 2024, gaufrage sur cuir de basane teinté, pigments, cire encaustique, VD 025-0142, abonnement SGG

Frédéric Cordier, *Crust 1*, 2024, linogravure sur papier, VD 025-0143

Jacob van Ruisdael, *Die kleine Brücke*, vers 1650, eau-forte sur papier, VD 025-0145

Jacques Callot, *Le Grand Ecce Homo*, 1613, burin sur papier, VD 025-0146

Jacques Callot, *Le Jardin*, non daté, burin sur papier, VD 025-0147

Augustas Serapinas, *Fragment of a house in Žvėrynas*, 2025, bois carbonisé, VD 025-0148, abonnement SGG

François Bonvin, *Le Graveur, effet de lampe*, 1861, eau-forte sur papier, VD 025-0149

**Achats Cabinet cantonal des estampes
Fonds Decker**

Rembrandt van Rijn, *Paysage à la ferme et au dessinateur*, vers 1641, eau-forte sur papier, DK-0083, Fonds des estampes du professeur Pierre Decker



Rembrandt van Rijn (Leyde 1606-1669 Amsterdam), *Paysage à la ferme et au dessinateur*, vers 1641, eau-forte sur papier, Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, Fonds des estampes du professeur Pierre Decker, photographe : Julien Gremaud

**Achats Cabinet cantonal des estampes
Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex**

Hendrick Goltzius, d'après Cornelis van Haarlem, Série des *Quatre Disgraciés* : *Tantale, Icare, Phaéton et Ixion*, 1588, burin sur papier, FWC&ASP-2025-0001-001 à FWC&ASP-2025-0001-004

Félix Bracquemond, *Portrait d'Edmond de Goncourt*, 1882, eau-forte et burin sur papier, FWC&ASP-2025-0002

Camille Pissarro, *La Femme sur la route*, 1879, aquatinte, eau-forte et pointe sèche sur papier, FWC&ASP-2025-0003

Marcantonio Raimondi ou Agostino dei Musi, dit Agostino Veneziano, *Lo Stregozzo*, vers 1520, burin et eau-forte sur papier, FWC&ASP-2025-0004

Albrecht Dürer, *Quatre anges retenant les quatre vents de la terre*, vers 1497, gravure sur bois sur papier, FWC&ASP-2025-0005

Jean-Baptiste Le Prince, *Le Repos*, 1771, aquatinte et eau-forte sur papier, FWC&ASP-2025-0006

Francesco Piranesi, d'après Giuseppe Cades, *Portrait de Giovanni Battista Piranesi*, 1779, eau-forte sur papier, FWC&ASP-2025-0056

Claude Garache, lot de quarante estampes, 1965-2006, diverses techniques, FWC&ASP-2025-0058 à FWC&ASP-2025-0097

**Dons et legs Cabinet cantonal des estampes
Collection de la Ville de Vevey**

François Rouan, ... *Le ciel... se trouve...*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, sérigraphie sur papier, INV 2025-0001, donation Florian et Maryam Rodari-Ansari

Frédéric Clot, *Topographie*, 2022, lithographie rehaussée sur papier, INV 2025-0009, donation E. Bourqui

Sylvain Croci-Torti, *Rabbit Hole*, 2024, sérigraphie sur verre et papier, INV 2025-0010, donation E. Bourqui

Geneviève Laplanche, d'après Algardi, série *Réalité*, 2022, ensemble de vingt linogravures et plaques typographiques sur papier, INV 2025-0011.001 à INV 2025-0011.020

Umberto Maggioni, *L'homme a droit au droit d'homme*, non daté, seconde moitié du XX^e siècle, eau-forte sur papier, INV 2025-0014, donation Konrad von Arx

Bernard Blatter, *Intuitions/Ahnungen*, 2012, poèmes et eau-forte dans un portfolio, INV 2025-0015, donation Fondation Jean Genoud

Françoise Pérovitch, *Rougir*, 2009, sérigraphie sur papier, INV 2025-0020, donation de l'artiste

Jean-François Reymond, *Sans titre*, non daté, carborundum sur papier, INV 2025-0096, donation de l'artiste

Jean-François Reymond, *Sans titre*, non daté, carborundum sur papier, INV 2025-0097, donation de l'artiste

Jean-François Reymond, *Embellie tardive*, non daté, carborundum sur papier, INV 2025-0098, donation de l'artiste

Jean-François Reymond, *Barque*, non daté, carborundum sur papier, INV 2025-0099, donation de l'artiste

Jean-François Reymond, *Profils perdus*, non daté, carborundum sur papier, INV 2025-0100, donation de l'artiste

Jean-François Reymond, *Sans titre*, non daté, carborundum sur papier, INV 2025-0101, donation de l'artiste

Anaëlle Clot, *Sans titre*, 2024, sérigraphie sur papier, INV 2025-0110

Claudine Hildbrand-Leyvraz, *Saint-Valentin*, 2025, pointe sèche sur papier, INV 2025-0111

Alain Huck, *Rivages*, 2023, monotype (poudre de graphite) sur papier, INV 2025-0141, donation E. Bourqui

Alain Huck, *Théâtre*, 2018, impression laser sur papier, INV 2025-0142, donation E. Bourqui

Julius Baltazar, *Sans titre*, burin et pointe sèche sur papier, INV 2025-0165, donation de l'artiste

Jim Shaw, *Untitled*, 1998, sérigraphie sur papier, INV 2025-0176, donation de l'artiste

Jim Shaw, *Untitled*, 1998, sérigraphie sur papier, INV 2025-0177, donation de l'artiste



Jim Shaw (Midland *1952), *Untitled*, 1998, sérigraphie sur papier, Musée Jenisch Vevey – Cabinet cantonal des estampes, collection de la Ville de Vevey
© Jim Shaw, photographe : Julien Gremaud

Dons et legs Cabinet cantonal des estampes Collection de l'État de Vaud

D'après Albrecht Dürer, *Sans titre*, non daté, héliogravure sur papier, VD 025-0001

Nicolas Party, *Mountains*, 2024, gravure sur bois sur papier, VD 025-0002, donation de l'artiste

Aldo Patocchi, *Tessin des pauvres*, 1944, portfolio composé de sept gravures sur bois sur papier, VD 025-0092.001 à VD 025-0092.007, donation Fondation Jean Genoud

Jean Nazelle et Marie-Fabienne Aymon, *Saisons*, 2004, portfolio composé de textes et de quatre gravures sur papier, VD 025-0093.001 à VD 025-0093.004, donation Fondation Jean Genoud

Agathe May, *RMM, le polyclope facétieux*, issu du portfolio *Ludwig Hohl. Un jeu d'estampes*, 2012-2013, gravure sur bois sur papier, VD 025-0094.001, donation Fondation Jean Genoud

Franz Gertsch, *Bagatelle I. Waldweg*, issu du portfolio *Ludwig Hohl. Un jeu d'estampes*, 2002-2013, gravure sur bois sur papier, VD 025-0094.002, donation Fondation Jean Genoud

Georg Baselitz, *Die Hand für RMM*, issu du portfolio *Ludwig Hohl. Un jeu d'estampes*, 2012, eau-forte sur papier, VD 025-0094.003, donation Fondation Jean Genoud

Markus Raetz, *Öppis*, issu du portfolio *Ludwig Hohl. Un jeu d'estampes*, 2007-2013, héliogravure au grain sur papier, VD 025-0094.004, donation Fondation Jean Genoud

Claire Nicole, *Autour de la Mélancolie, 25/1*, 2025, impression jet d'encre sur papier, VD 025-0101, donation Claire Nicole

Claire Nicole, *Autour de la Mélancolie, 25/2*, 2025, impression jet d'encre sur papier, VD 025-0102, donation Claire Nicole

Claire Nicole, *Sans titre*, non daté, illugraphie sur papier, VD 025-0103, donation Claire Nicole

Marie-Thérèse Vacossin, *Sans titre*, 2024, sérigraphie sur papier, VD 025-0104

Gottfried Tritten, *Lettre d'amour à la montagne*, 1988, lithographie en deux parties sur papier, VD 025-0105.001 et VD 025-0105.002, donation Brigitte et Pierre Taramarcas-Rochat

Armand C. Desarzens, *Sans texte*, 2006, burin sur papier, VD 025-0107, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Paul Celan-Alejandra Pizarnik*, 2005, burin sur papier, VD 025-0108, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Antonio Porchia*, 2008, burin sur papier, VD 025-0109, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Philippe Jaccottet*, 2010, burin sur papier, VD 025-0110, donation Charlise Desarzens



Armand C. Desarzens (Lavey 1942-2017 Lausanne), *Philippe Jaccottet*, 2010, burin sur papier, Musée Jenisch Vevey – Cabinet cantonal des estampes, collection de l'État de Vaud
© Succession Armand C. Desarzens, photographe : Musée Jenisch Vevey

Armand C. Desarzens, *Yves Bonnefoy*, 2010, burin sur papier, VD 025-0111, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Stéphane Mallarmé*, 2010, burin sur papier, VD 025-0112, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Alexandre Voisard*, 2010, burin sur papier, VD 0025-0113, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Emilie Dickinson*, 2011, burin sur papier, VD 025-0114, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Ulrike Blatter*, 2011, burin sur papier, VD 025-0115, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Philippe Jaccottet*, 2012, burin sur papier, VD 025-0116, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Charles-Ferdinand Ramuz*, 2012, burin sur papier, VD 025-0117, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *René Char*, 2012, burin sur papier, VD 025-0118, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Philippe Jaccottet*, 2012, burin sur papier, VD 025-0119, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Corinna Bille*, 2012, burin sur papier, VD 025-0120, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Jules Supervielle*, 2013, burin sur papier, VD 025-0121, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Olivier Beetschen*, 2013, burin sur papier, VD 025-0122, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Rose Ausländer*, 2013, burin sur papier, VD 025-0123, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Bashô*, 2013, burin sur papier, VD 025-0124, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Nicolas Bouvier*, 2013, burin sur papier, VD 025-0125, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *François Debluë*, 2014, burin sur papier, VD 025-0126, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Philippe Jaccottet*, 2014, burin sur papier, VD 025-0127, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Charles Racine*, 2015, burin sur papier, VD 025-0128, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Anne Bregani*, 2015, burin sur papier, VD 025-0129, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Werner Lamercy*, 2016, burin sur papier, VD 025-0130, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *James Sacré*, 2016, burin sur papier, VD 025-0131, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *René Depestre*, 2016, burin sur papier, VD 025-0132, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Nimrod*, 2016, burin sur papier, VD 025-0133, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *François Debluë*, 2017, burin sur papier, VD 025-0134, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Xavier Bordes*, 2016, burin sur papier, VD 025-0135, donation Charlise Desarzens

Armand C. Desarzens, *Anne Bregani*, 2017, burin sur papier, VD 025-0136, donation Charlise Desarzens

Pierre Keller, *Sans titre*, 1970, tirage sur métal, VD 025-0137, donation Louis-Daniel Perret

Jean-Claude Schauenberg, *Capture d'écran*, 2024, typographie sur papier, VD 025-0139, donation Visarte Vaud

Armand C. Desarzens, *Sans titre*, 1957-2017, burin sur papier, VD 025-0140, donation Charlise Desarzens

Frédéric Cordier, *Dust 1*, 2022, linogravure sur papier, VD 025-0144, donation Frédéric Cordier

Claire Nicole et **Maryse Renard**, *Incidence d'essai*, 2016, livre avec eau-forte sur papier, VD 025-0150, donation Claire Nicole

Dons et legs Cabinet cantonal des estampes Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex

Gérard de Palézieux, lot de vingt-neuf estampes, sept dessins, un carnet, trois monotypes, quatre livres et documentation, FWC&ASP-2025-0007 à FWC&ASP-2025-0050, donation de l'hoirie Jean Genoud

Zoran Mušič, *Paysage siennois*, 1953, lithographie sur papier, FWC&ASP-2025-0051, donation Anne Uygur

Sylvia Galli, *Les Fourmis*, 1984, pointe sèche sur papier, FWC&ASP-2025-0053, donation Fernanda et Gianstefano Galli et Anne-France Voruz

Étienne Delessert, *La Pomme*, 1970-2000, deux lithographies sur papier, FWC&ASP-2025-0054 et FWC&ASP-2025-0055, donation Atelier de Saint-Prex

Albert Chavaz et **Pietro Sarto**, *Paysage (aquarelle à deux mains)*, non daté, aquarelle sur papier, FWC&ASP-2025-0057, donation Catherine McCready

Gérard de Palézieux, lot de correspondance, livres, articles de presse, photographies, cartons d'invitations, une aquarelle et un livre, FWC&ASP-2025-0098 à FWC&ASP-2025-0099, donation Christiane Dufay de Lavallaz

Marcel Poncet, lot de trente-six estampes, neuf cuivres, un livre, FWC&ASP-2025-0100 à FWC&ASP-2025-0145, donation Caroline Thion-Poncet, Mathieu Poncet et Sylvie Poncet

Jacqueline Oyex, lot de 273 estampes, 1952-1982, FWC&ASP-2025-0146 à FWC&ASP-2025-0419, donation Fondation Jacqueline Oyex

Dons Fondation pour les Arts et les Lettres

Zoran Mušič, *Nous ne sommes pas les derniers*, 1975, lithographie sur papier, FAL 047

Zoran Mušič, *Nous ne sommes pas les derniers*, 1975, lithographie sur papier, FAL 048

Dépôts Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey

Italo Valenti, *Sans titre*, 1969, lithographie et tempera sur papier, SBAV 330

Raoul Domenjoz, *Coq et lierre*, sans date, lithographie sur papier, SBAV 331

Aristide Maillol, *Suite des bois originaux du sculpteur Aristide Maillol, pour illustrer les Odes d'Horace*, 1958, ensemble de gravures sur bois sur papier, SBAV 333

Aristide Maillol, *Suite des bois originaux du sculpteur Aristide Maillol, pour illustrer les Odes d'Horace*, 1958, ensemble de gravures sur bois sur papier, SBAV 334

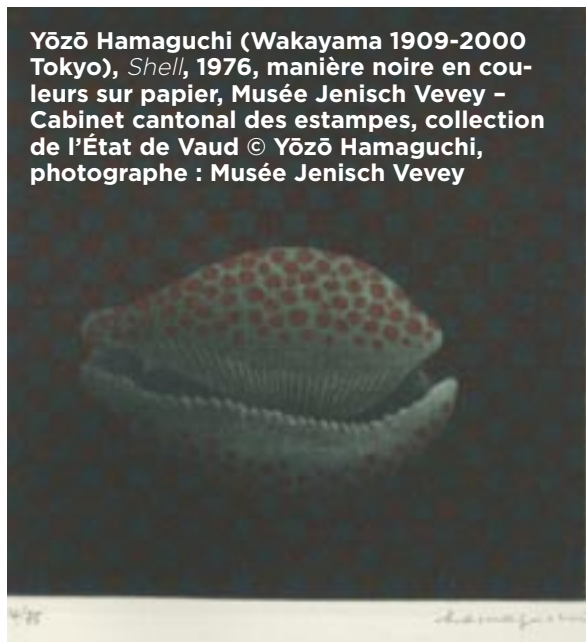
Dépôts Cabinet cantonal des estampes

Legs Alice Pauli, dépôt à long terme du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne en 2024, inventaire en 2025

Jean Cocteau, *Coq*, 1959, lithographie en couleurs sur papier, VD 025-0003

Georges Braque, *Les Volubilis*, 1963, lithographie sur papier, VD 025-0004

Yōzō Hamaguchi, *Shell*, 1976, manière noire en couleurs sur papier, VD 025-0005



Yōzō Hamaguchi (Wakayama 1909-2000 Tokyo), *Shell*, 1976, manière noire en couleurs sur papier, Musée Jenisch Vevey – Cabinet cantonal des estampes, collection de l'État de Vaud © Yōzō Hamaguchi, photographe : Musée Jenisch Vevey

Yōzō Hamaguchi, *Red Butterfly*, 1979, manière noire en couleurs sur papier, VD 025-0006

Henri Matisse, *Sans titre*, non daté, première moitié du XX^e siècle, eau-forte sur papier, VD 025-0007

Jacques Villon, *Sans titre*, 1959, eau-forte sur papier, VD 025-0008

Jacques Villon, *La Faucheuse*, non daté, XX^e siècle, eau-forte sur papier, VD 025-0009

Jan Hladik, *Figure III*, 1965, aquatinte et eau-forte sur papier, VD 025-0010

Roger Bissière, *Sans titre*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, eau-forte et aquatinte sur papier, VD 025-0011

Roger Bissière, *Verte et Orange*, vers 1957, aquatinte et eau-forte sur papier, VD 025-0012

Roger Bissière, *Soleil*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, eau-forte et aquatinte sur papier, VD 025-0013

Marc Jurt, *La Danse secrète*, 1988, pointe sèche et procédé au soufre en noir rehaussé de gouache blanche sur papier, VD 025-0014

Jean Lecoultre, *[Visage de femme]*, 1969, lithographie à l'aérographe sur papier, VD 025-0015

Jean Lecoultre, *Corps constitué*, 1981, lithographie à l'aérographe sur papier, VD 025-0016

Jean Lecoultre, *Sans titre*, 1969, lithographie à l'aérographe sur papier, VD 025-0017

Alexander Calder, *La Mousson*, 1965, lithographie sur papier, VD 025-0018

Asger Jorn, *Sans titre*, 1970, lithographie sur papier, VD 025-0019

Jean Baier, *Sans titre*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, sérigraphie sur papier, VD 025-0020

Jean Baier, *Sans titre*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, sérigraphie sur papier, VD 025-0021

Jean Baier, *Sans titre*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, sérigraphie sur papier, VD 025-0022

Jean Baier, *Sans titre*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, sérigraphie sur papier, VD 025-0023

Jean Baier, *Sans titre*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, sérigraphie sur papier, VD 025-0024

Jean Baier, *Sans titre*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, sérigraphie sur papier, VD 025-0025

Jean Baier, *Sans titre*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, sérigraphie sur papier, VD 025-0026

Jean Baier, *Sans titre*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, sérigraphie sur papier, VD 025-0027

Sam Szafran, *Inauguration de l'orgue*, 1975, aquatinte et eau-forte sur papier, VD 025-0028

Sam Szafran, *L'Imprimerie Bellini*, 1971, lithographie en couleurs sur papier, VD 025-0029



Sam Szafran (Paris 1934-2019 Malakoff), *L'Imprimerie Bellini*, 1971, lithographie en couleurs sur papier, Musée Jenisch Vevey – Cabinet cantonal des estampes, collection de l'État de Vaud – Legs Alice Pauli © Sam Szafran, photographe : Julien Gremaud

Gérard Titus-Carmel, *Nuit canicule*, 1976, eau-forte et aquatinte sur papier, VD 025-0030

Henri-Georges Adam, *Juillet*, 1951, eau-forte sur papier, VD 025-0031

Eduardo Chillida, *Oro, Plata, Bronze*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, sérigraphie et gaufrage sur papier, VD 025-0032

Eduardo Chillida, *Hommage à Rembrandt*, 1976, aquatinte sur papier, VD 025-0033

Julius Bissier, *Studie 49*, 1949, monotype sur papier, VD 025-0034

Julius Bissier, *Sans titre*, 1948-1952, gravures sur bois sur papier, VD 025-0035

Monique Frydman, *Gravée II*, 1990, eau-forte et aquatinte sur papier, VD 025-0036

Maria Helena da Silva, *Fronton*, 1971, lithographie en couleurs sur papier, VD 025-0037

Günter Fruhtrunk, *10 Metastabile Kompositionen*, portfolio de dix sérigraphies sur papier, 1963, VD 025-0038.001 à 010

Hans Aeschbacher, *Sans titre*, planche 1 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1964, lithographie sur papier, VD 025-0039.001

Jean Arp, *Sans titre*, planche 2 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1964, sérigraphie sur papier, VD 025-0039.002

Walter Bodmer, *Sans titre*, planche 4 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1962, lithographie sur papier, VD 025-0039.003

Georges Braque, *Sans titre*, planche 5 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1963-1965, lithographie sur papier, VD 025-0039.004

Alexander Calder, *Sans titre*, planche 6 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1965-1966, lithographie sur papier, VD 025-0039.005

Ernst Stocker, dit Coghuf, *Sans titre*, planche 7 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1963, lithographie sur papier, VD 025-0039.006

Pietro Consagra, *Sans titre*, planche 8 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1963-1964, eau-forte sur papier, VD 025-0039.007

Sam Francis, *Sans titre*, planche 9 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1964, lithographie sur papier, VD 025-0039.008

Ferdinand Gehr, Maria-Magdalena, planche 10 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1964, gravure sur bois sur papier, VD 025-0039.009

Alberto Giacometti, *Sans titre*, planche 11 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1964, lithographie sur papier, VD 025-0039.010

Etienne Hajdu, *Sans titre*, planche 12 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1963, gaufrage sur papier, VD 025-0039.011

Zoltán Kemény, *Sans titre*, planche 13 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1964, lithographie sur papier, VD 025-0039.012

Umberto Mastroianni, *Sans titre*, planche 14 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1965, eau-forte sur papier, VD 025-0039.0013

Joan Miró, *Sans titre*, planche 15 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1964, lithographie sur papier, VD 025-0039.014

Joan Miró, *Sans titre*, planche 16 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1964, lithographie sur papier, VD 025-0039.015

Otto Müller, *Sans titre*, planche 17 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1966, lithographie sur papier, VD 025-0039.016

Alicia Penalba, *Champ ailé*, planche 18 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1965, lithographie sur papier, VD 025-0039.017

Giuseppe Santomaso, *Sans titre*, planche 19 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1963-1964, lithographie sur papier, VD 025-0039.018

Kimber Smith, *Star Stone*, planche 20 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1963, lithographie sur papier, VD 025-0039.019

Pierre Soulages, *Sans titre*, planche 21 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1964, lithographie sur papier, VD 025-0039.020

Antoni Tàpies, *Sans titre*, planche 22 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1963, lithographie sur papier, VD 025-0039.021

Antoni Tàpies, *Sans titre*, planche 23 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1966, lithographie sur papier, VD 025-0039.022

Italo Valenti, *Sans titre*, planche 24 du portfolio *Graphische Mappe Hochschule St. Gallen*, 1964, lithographie sur papier, VD 025-0039.023

James Brown, *Salt Flowers and Leaves*, vers 1990, lithographie et collage (encre et crayon sur papier) collé en plein sur papier, VD 025-0040

James Brown, *Salt red and green I*, vers 1990, lithographie sur papier et cartes cartonnées, collées en plein sur papier, VD 025-0041

David Hockney, *Gregory*, 1974, eau-forte et vernis mou sur papier, VD 025-0042

David Hockney, *Sans titre*, 1974, pointe sèche et aquarelle sur papier, VD 025-0043

Victor Vasarely, *Our MC*, vers 1965, sérigraphie sur papier, VD 025-0044

Victor Vasarely, *Alphabet*, vers 1980, sérigraphie sur carton, VD 025-0045

Jean Paul Riopelle, *Brisées*, 1967, lithographie sur papier, VD 025-0046

Jean Paul Riopelle, *Juste V*, non daté, deuxième moitié du XX^e siècle, lithographie sur papier, VD 025-0047

Jean Paul Riopelle, *La Haie*, 1967, lithographie sur papier, VD 025-0048

Fabienne Verdier, *Le Brin d'herbe*, 2005, sérigraphie sur papier, VD 025-0049

Fabienne Verdier, *Sans titre*, non daté, sérigraphie sur papier, VD 025-0050

Fabienne Verdier, *Jing*, 2004, sérigraphie sur papier, VD 025-0051

Pierre Soulages, *Sérigraphie n° 27*, 2003, sérigraphie sur papier, VD 025-0052

Pierre Soulages, *Sérigraphie n° 17*, 1989, sérigraphie sur papier, VD 025-0053

Rolf Iseli, *Fuss*, 1969, lithographie sur papier, VD 025-0054

Rolf Iseli, *Mocken Rot*, 1969, lithographie sur papier, VD 025-0055

Rolf Iseli, *Métamorphose*, 1986, eau-forte, pointe sèche et rehauts de couleurs sur papier, VD 025-0056

Rolf Iseli, *Der Horcher*, non daté, pointe sèche sur papier, VD 025-0057

Mark Tobey, *Devoted*, 1970, eau-forte et aquarelle sur papier, VD 025-0058

Mark Tobey, *After Harvest*, 1970, aquarelle sur papier, VD 025-0059

Mark Tobey, *Lafranca 5.70*, 1970, aquarelle sur papier, VD 025-0060

Mark Tobey, *Deux têtes*, 1970, lithographie sur papier, VD 025-0061



Mark Tobey (Centerville 1890-1976 Bâle), *Deux têtes*, 1970, lithographie sur papier, Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, collection de l'État de Vaud - Legs Alice Pauli © ProLitteris/Mark Tobey, Zurich, photographe : Julien Gremaud

Mark Tobey, *Sans titre*, 1965, monotype sur papier collé sur les bords sur un support non tissé, VD 025-0062

Mark Tobey, *Sans titre*, 1966, monotype sur papier contrecollé sur carton, VD 025-0063

Mark Tobey, *Sans titre*, 1966, monotype sur papier, VD 025-0064

Jim Dine, *Black and White Flowers*, 1977-1989, eau-forte, aquarelle, pointe sèche et rehauts colorés sur papier, VD 025-0065

Jim Dine, *Black and White Blossom*, 1986, eau-forte, aquarelle, abrasion à l'outil électrique sur papier, VD 025-0066



Jim Dine (Cincinnati *1935), *Black and White Flowers*, 1977-1989, eau-forte, aquatinte, pointe sèche et rehauts colorés sur papier, Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, collection de l'État de Vaud - Legs Alice Pauli © ProLitteris/Jim Dine, Zurich, photographe : Julien Gremaud

Jim Dine, *Fourteen Color Woodcut Bathrobe*, 1986, lithographie rehaussée sur papier, VD 025-0067

Jim Dine, *Swaying in the Florida Night*, 1983, aquatinte, eau-forte et outils électriques sur papier, VD 025-0068

Jim Dine, *The New French Tools 2 - Three Saws from Rue Cler*, 1984, eau-forte et aquatinte sur papier, VD 025-0069

Jim Dine, *Tinsnip*, 1973, eau-forte et lithographie sur papier, VD 025-0070

Sam Francis, *Deft and Sudden Gain*, 1975-1976, lithographie sur papier, VD 025-0071

Sam Francis, *Sans titre*, 1985, aquatinte sur papier, VD 025-0072

Sam Francis, *Sans titre*, 1987, aquatinte sur papier, VD 025-0073

Sam Francis, *Poèmes dans le ciel*, 1986, lithographie sur papier, VD 025-0074

Getulio Alviani, *Sans titre*, 1953-2018, sérigraphie sur papier, VD 025-0075

Armand Fernandez dit Arman, *De Culasse*, 1969, lithographie sur papier, VD 025-0076

James Alan Davie, *Sans titre*, 1971, lithographie sur papier, VD 025-0077

Piero Dorazio, *Sans titre*, 1965, sérigraphie sur papier, VD 025-0078

Dépôt Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex

Édouard Manet, *Le Gamin*, 1868-1874, lithographie sur papier de Chine appliqué sur papier vélin, FWC&ASP-D-2025-0052, dépôt de Florian Rodari

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 :

Néant



55

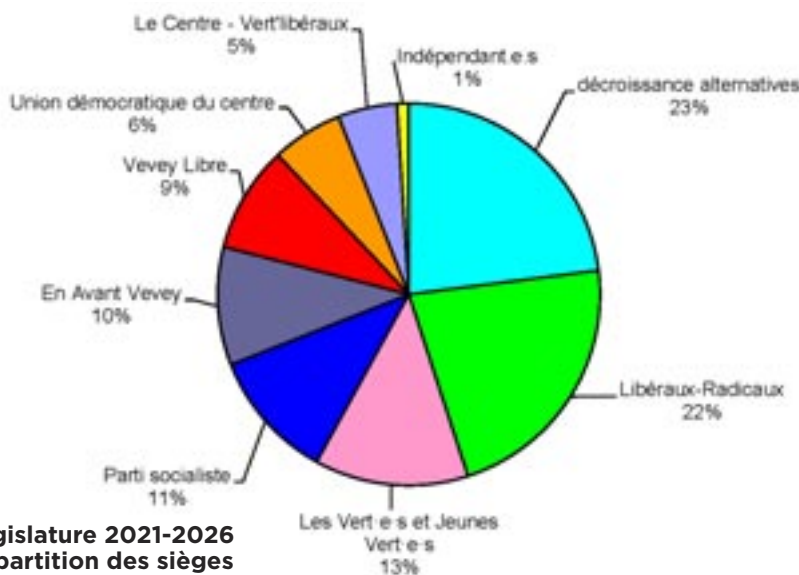
Le Conseil communal est l'organe délibérant (parlement) de la Ville de Vevey. Il est composé de 100 membres, élues et élus pour cinq ans par les citoyennes et citoyens. Les dernières élections ont eu lieu le dimanche 7 mars 2021. Le Conseil communal débat des aspects de la vie communale (écoles, transports, culture, sports, durabilité, etc.). Il fait des propositions et vote, notamment, sur les plans d'affectation, le budget et les comptes communaux. Il contrôle aussi chaque année la gestion de la Municipalité.

CONSEIL COMMUNAL



Parti	Nom	Prénom	Profession	Date de naissance
PLR	ALBANESI	Sébastien	Commercial en vins	1969
PS	AMIGUET	Céline	Indépendante	1983
da.	ANDRÉ	Jérémy	Médecin	1987
PS	ANSERMET	Serge	Retraité	1947
da.	BALLIF	Aurélien	Rédacteur, assistant RH	1987
VL	BAYS	Eric	Formateur d'adultes	1967
PLR	BEAUSIRE	Alexandre	Comptable	1971
da.	BERROCAL	Sabrina	Travailleuse sociale MA HES	1982
da.	BERTHOLET	Marc	Enseignant	1979
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
PS	BESSON	Dominique	Ing. HES retraité spécialiste sécurité au travail et protection de la santé	1954
VL	BONJOUR	Nicolas	Economiste d'entreprise HES	1990
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraîtée	1949
PLR	BOISSARD	Maria	Architecte d'intérieur	1965
PLR	BOVAY	Olivier	Technicien de bâtiments	1978
PS	BUTTY	Pierre	Communication et relations publiques	1962
Verts	CARRUZZO	EVÉQUOZ Emmanuelle	Psychologue/Psychothérapeute	1983
da.	CHIFFELLE	Pierre	Avocat	1957
VL	CHRISTEN	Jérôme	Coordinateur de projets	1965
da.	COLIN	Adrien	Gérant du Bachibouzouk	1989
PLR	CORNU	Laurent	Administrateur	1964
PS	DE REGIBUS	Giuliana	Secrétaire/Conseillère en voyage	1957
PS	DE STEFANIS	Maria Antonia	Accueillante familiale jour	1955
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur en environnement	1965
VL	DOHR	Sarah	Magasinière	1980
PLR	DUBEY	Marcel	Directeur d'entreprise/Ing. phys. dipl. EPFL	1978
Verts	EL KHALIFA	Karim	Informaticien	1979
EAV	FLEURY	Patrick	Gestionnaire en logistique	1989
da.	FOSTER	Helen	Cuisinière pour enfant	1976
EAV	GARÇON	Nathalie	Physiothérapeute	1973
da.	GAVIN	Grégoire	Serveur et administrateur	1990
PS	GAVIN	Monique	Retraîtée infirmière	1956
EAV	GHORAYEB	Oliver	Ingénieur informatique	1973
IND	GIGON	Caroline	Infirmière, Directrice adjointe EPSM	1972
PLR	GIRARDOZ	Florian	Avocat	1994
da.	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
da.	GROS	Cyril	Coordinateur de projets	1989
PLR	HERMINJARD	Philippe	Secrétaire d'ass. professionnelles	1958
Verts	HOFSTETTER	Koya	Etudiante en droit	2001
PS	HOURIET	Marion	Co-directrice du Théâtre Boulimie coordinatrice culturelle pour Minuit Pile	1987
PLR	IAMARTINO	Anna	Employée de commerce	1967
da.	JAMET	Sandra	Programmatrice musicale, serveuse	1994
PLR	KELLER	Peter	Consultant	1943
VL	KHALIL	Salima		1967
da.	LAVANCHY	Laurent	Retraité	1953
PLR	LE DELEY	Yann	Webmasteur, concepteur, infographiste	1965
PLR	LÉGERET	Jean-Daniel	Administrateur PME	1969
Verts	LERCH	Juliette	Chargée de projet en environnement	1990
EAV	LIMANI	Rexhep	Ingénieur génie électrique	1956
da.	LOPEZ	Elodie	Collaboratrice scientifique	1993
PLR	MARINELLI	Vittorio	Chef d'entreprise / électricien RTV dipl.	1959
PLR	MARQUES	Sandra	Spécialiste en prévoyance professionnelle	1984
PS	MATTHYS	Vincent	Dir. Réseau santé Haut-Léman/ Economiste	1964
da.	MESSEILLER	Elliott	Analyste de données	1981
Verts	MÉTRAUX	Sophie	Secrétaire de commissions parlementaires	1981
da.	MEYER	Carole	Entrepreneuse	1964
da.	MINACCI	Joëlle	Educatrice sociale et serveuse	1986

PLR	MODOUX	Stéphane	Employé de commerce	1973
PLR	MOLLET	Claire	Architecte EPFL SIA	1966
VL	MOLLIAT	Stéphane	Gestionnaire de travaux	1959
da.	MORIER-GENOUD	Luc	Laborantin en physique	1990
LCVL	MOUSSETAÏNI	Akram	Chef de team	1995
da.	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
EAV	OMENA	Ekoko Henriette	Aide-infirmière	1974
da.	PAHLISCH	Colin	Enseignant - Chercheur UNIL	1986
Verts	PERRIER	Mélusine	Project Manager	1992
VL	PIEREN	Roger	Conducteur de travaux - indépendant	1960
VL	PILET	Bryan	Gestionnaire de salaire	1991
UDC	PILLOUD	Corinne	Secrétaire municipale	1964
UDC	PILLOUD	Guillaume	Etudiant en histoire	1995
PLR	PLUMEZ	Marc	Avocat	1992
da.	QUEYRANNE	Hervé	Consultant digital	1976
PS	RILLIET	Julien	Conseiller en communication	1989
LCVL	RIZZELLO	Martino	Juriste	1987
LCVL	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
EAV	RÖMER	Karine	Assistante courtage	1982
LCVL	SANNA GEORGI	Fabrizia	Accueillante familiale de jour	1957
PLR	SAUVONNET	Jacques	Indépendant	1964
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
PLR	SCHWEIZER	Rolf	Ingénieur en informatique	1963
VL	SIMONIN	Anne-Francine	Enseignante	1961
PS	SPIELDENNER	Jörg	Médecin	1964
EAV	STEPHANIDIS	Antoine	Consultant informatique	1970
Verts	STÜBI	Antoine	Employé CFF, resp. comm.	1984
PLR	TEIXEIRA	Pedro	Paysagiste	1982
PLR	TOBLER	Sarah	Avocate	1991
da.	TOLUSSO	Clément	Ecologiste/Traducteur	1964
da.	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
da.	VALLOTTON	Frédéric	Tavernier	1976
UDC	VERDAN	Ariane	Greffière-rédactrice	1992
LCVL	VIDOZ	Mattia	Avocat	1993
Verts	VINCENT	Jennyfer	Thérapeute Consultante en PNL	1969
Verts	VON GUNTEN	Diane	Ingénieure	1987
Verts	WAHLI	Colin	Travailleur social	1992
Verts	WAHLI	Tom	Animateur et réalisateur en dessin animé	1995
Verts	WIDER-NICOULAZ	Myriam	Juriste	1980
Verts	ZONCA	Valérie	Employée d'ONG	1992



Législature 2021-2026
Répartition des sièges
par parti au Conseil
communal de Vevey

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2025

Première séance - Jeudi 6 février 2025

Prestation de serment

M. Cyril Gros (da.) prête serment en remplacement de M^{me} Hélène Gandar (da.), démissionnaire

Elections

D'un-e membre suppléant-e à la délégation variable du Conseil intercommunal du SIGE

M^{me} Maria Boissard (PLR) est élue en remplacement de M. Loïc Brawand (PLR), démissionnaire

D'un membre délégué au Conseil d'établissement des établissements primaire et primaire et secondaire de Vevey

M^{me} Anne-Francine Simonin (VL) est élue en remplacement de M. Jérôme Christen (VL), démissionnaire

D'un-e membre suppléant-e à la Commission de gestion

M. Cyril Gros (da.) est élu en remplacement de M^{me} Hélène Gandar (da.), démissionnaire

D'un membre à la Commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme »

M^{me} Sabrina Berrocal (da.) est élue en remplacement de M^{me} Hélène Gandar (da.), démissionnaire

Rapports des commissions

Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 771'000.— TTC pour la réalisation du réaménagement du préau du Collège de la Veveyse (2024/P37)

Rapport : M. Laurent Lavanchy

- Adopté

Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 897'000.— pour le renouvellement 2025 de l'infrastructure centrale (serveurs, stockage, baies de sauvegarde, systèmes de virtualisation et commutateurs reliant ces équipements) de l'informatique de l'administration communale de la Ville de Vevey (2024/P38)

Rapport : M^{me} Sarah Tobler

- Adopté

Réponses aux interpellations

- Interpellation de M. Jérôme Christen (VL), intitulée « L'affichage commercial ne devrait-il pas permettre de financer l'affichage communal et associatif ? » (2024/RI12)
- Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Une mise à jour s'impose ! » (2024/RI01)

Communications de la Municipalité

- Service des travaux publics, espaces verts et entretien - nouveau chef de service (2024/C01)

Interpellation de M. Serge Ansermet (PS), intitulée « Stationnement sur les Quais de la Veveyse et Maria Belgia : des interrogations et des questions... »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Réaménagement de la Place du Marché, quand, délais, combien... »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme Sarah Dohr (VL), intitulée « Vouloir tout mener de front, est-ce vraiment la solution ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Jérôme Christen (VL/Interpartis), intitulée « Du sport pour tous » pour passer du slogan à la réalité

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de M. Patrick Bertschy (PLR/Interpartis), intitulée « Soyons à l'écoute des veveysannes et des veveysans »

- Transmise à une commission de prise en considération

Postulat de M. Laurent Cornu (PLR), intitulé « Vevey, ville indépendante ou chef-lieu du district de la Riviera ? »

- Transmis à une commission de prise en considération

Deuxième séance - Jeudi 27 mars 2025

Prestation de serment

M. Rexhep Limani (EAV), M^{me} Selima Khalil (VL), M. Grégoire Gavin (da.) et M. Elliott Messeiller (da.) prêtent serment en remplacement de M^{me} Marianne Ghorayeb (EAV), de M^{me} Marie-Anna Carteron (VL), de M. Sébastien Agnetti (da.) et de M^{me} Valérie Luccarini (da.), démissionnaires

Elections

D'un-e membre et de deux membres suppléant-e-s à la Commission de gestion

M. Oliver Ghorayeb (EAV), M^{me} Nathalie Garçon (EAV) et M. Eric Bays (VL) sont élus en remplacement de M^{mes} Karine Römer (EAV), Marianne Ghorayeb (EAV) et Marie-Anna Carteron (VL), démissionnaires

D'un membre et d'un membre suppléant.e à la Commission de recours en matière d'impôts communaux

MM. Patrick Fleury (EAV) et Roger Pieren (VL) sont élus en remplacement de M. Nicolino Berardocco (EAV) et de M^{me} Marie-Anna Carteron (VL), démissionnaires

D'un-e membre à la Délégation variable au Conseil intercommunal Sécurité Riviera

M. Oliver Ghorayeb (EAV) est élu en remplacement de M. Nicolino Berardocco (EAV), démissionnaire

D'un-e membre à la Commission de l'environnement et de l'énergie

M. Eric Bays (VL) est élu en remplacement de M^{me} Marie-Anna Carteron (VL), démissionnaire

D'un-e membre à la Commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme »

M. Antoine Stephanidis (EAV) est élu en remplacement de M^{me} Karine Römer (EAV), démissionnaire

D'un-e membre au Conseil d'établissement des établissements primaire et primaire et secondaire de Vevey

M^{me} Nathalie Garçon (EAV) est élue en remplacement de M^{me} Karine Römer (EAV), démissionnaire

Rapports des commissions

Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Serge Ansermet (PS), intitulé « Réchauffement climatique : et si on créait des micro-forêts urbaines ? » (2025/RP01)

Rapport : M^{me} Claire Mollet

- Adopté

Adaptation de l'offre en transports publics Ligne de bus VMCV 203, 204, 208, 211, 212 et 215 et demande de crédit d'ouvrage de CHF 255'000.— pour la réalisation de 5 nouveaux quais de bus (2025/P02)

Rapport : M. Alain Gonthier

- Adopté tel qu'amendé

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 799'700.— pour l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance, d'un crédit supplémentaire déjà dépensé au budget 2024 de CHF 96'600.— et d'accepter la mise en œuvre de mesures complémentaires - Réponse au postulat de Mme Anna Iamartino (PLR), intitulé « Insécurité à la Gare - Impunité ou réactivité ? » et rapport de minorité (2025/RM03) (2025/P03)

Rapport (majorité) : M^{me} Valérie Zonca

Rapport (minorité) : M. Pierre Chiffelle

- Adopté (rapport de majorité), soumis au référendum spontané

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2024 (2025/P04)

Rapport lu par M. Laurent Lavanchy

- Adopté

Politique de l'habitat et du logement de la commune de Vevey - Adoption du règlement d'attribution des LUP du territoire (L3PL), intitulé « Règlement communal relatif aux conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et de logements à loyers abordables » - Réponses aux deux postulats, intitulés, « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » de M. Alain Gonthier (da.) et « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant·e·s et apprenti·e·s de notre région » de M. Antoine Dormond (Vert·e·s) (2025/P05)

Rapport : M. Vincent Matthys

- Adopté tel qu'amendé

Motion de M^{me} Sandra Marques (PLR), intitulée « Diminuer le nombre d'élues/élus communaux pour permettre la rénovation de la salle du Conseil communal »

- Prise en considération refusée

Troisième séance - Jeudi 15 mai 2025

Prestation de serment

M. Florian Girardo (PLR) prête serment en remplacement de M. Ambroise Méan (PLR), démissionnaire

Elections

D'un·e 2^e vice-présidence au Bureau du Conseil

M. Antoine Stephanidis (EAV) est élu en remplacement de M^{me} Marianne Ghorayeb (EAV), démissionnaire

D'un membre à la Commission des finances

M. Oliver Ghorayeb (EAV) est élu en remplacement de M^{me} Marianne Ghorayeb (EAV), démissionnaire

D'un·e membre suppléant·e au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion

M. Patrick Fleury (EAV) est élu en remplacement de M. Nicolino Berardocco (EAV), démissionnaire

D'un·e membre à la Commission de l'environnement et de l'énergie

M^{me} Sarah Tobler (PLR) est élue en remplacement de M. Ambroise Méan (PLR), démissionnaire

D'un·e membre au Conseil d'établissement des établissements primaire et primaire et secondaire de Vevey

M^{me} Sandra Marques (PLR) est élue en remplacement de M. Ambroise Méan (PLR), démissionnaire

D'un·e membre à la Commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme »

M^{me} Anna Iamartino (PLR) est élue en remplacement de M. Ambroise Méan (PLR), démissionnaire

Rapports des commissions

Prise en considération du postulat de M. Hervé Queyranne (da.), intitulé « Pour une commission de l'événementiel » (2025/R06)

Rapport : M^{me} Sarah Tobler

- Prise en considération refusée

Demande d'un crédit de CHF 1'336'000.— pour financer les phases d'études (SIA 31 à 33) du projet de réaménagement des rues du Simplon, d'Italie et du secteur Entre-deux-Villes (2025/P07)

Rapporteur : M^{me} Anne-Francine Simonin

- Adopté par 37 voix contre 35

Demande d'un crédit de CHF 2'203'200.— frais d'acquisition inclus pour l'achat de 36 places de stationnement, avenue de Corsier 20 à Plan-Des-sus (2025/P08)

Rapporteur : M^{me} Fabienne Despot

- Adopté

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 4'010'000.— pour l'aménagement de l'avenue des Crosets et de CHF 795'000.— pour le réaménagement du préau du collège des Crosets - Réponse au postulat de Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider (PS), intitulé « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement » (2025/P09)

Rapporteur : M. Ceki Gülcü

- Adopté tel qu'amendé

Demande d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 1'073'000.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur des écoles de Vevey, des structures d'accueil de l'enfance, des infrastructures sportives de la Veyre et de l'administration du Service de la famille, de l'éducation et du sport (2025/P10)

Rapporteur : M^{me} Sarah Tobler

- Adopté tel qu'amendé

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2025 - 1^{re} série (2025/P11)

Rapporteur : M. Laurent Lavanchy

- Adopté

Demande de crédit de CHF 6'314'000.— pour l'achat d'une structure d'accueil préscolaire de 44 places située rue de la Valsainte 3-5 comprenant du mobilier et des équipements mobiles (2025/P12)

Rapporteur : M. Laurent Lavanchy

- Adopté tel qu'amendé

Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (2025/P13)

Rapporteur : M. Tom Wahli

- Adopté tel qu'amendé

Réponses aux interpellations

- Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), inti-

tulée « Comptes et études, éclaircir le brouillard... » (2025/RI02)

Communications de la Municipalité

- Service des relations humaines – nouveau chef de service (2025/C02)
- Point de situation sur la maison de quartier Bel-Air (2025/C03)
- Mise en œuvre de la Charte pour une restauration collective durable : Plan d'action 2025 – 2027 (2025/C04)
- Service des finances – nouvelle cheffe de service (2025/C05)

Postulat de Mme Sabrina Berrocal (da./Interpartitis), intitulé « Lutter pour la fin du sans-abrisme, un défi communal, cantonal et national : pour un état des lieux et une politique coordonnée et intercommunale des hébergements d'urgence »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Quatrième séance - Jeudi 12 juin 2025

Elections

D'un-e membre-suppléant-e à la Commission des finances

M. Patrick Fleury (EAV) est élu en remplacement de M. Oliver Ghorayeb (EAV)

Election du Bureau du Conseil 2025-2026

M^{me} Marion Houriet (PS) est élue à la présidence
M. Antoine Stephanidis (EAV) est élu à la 1^{re} vice-présidence
M^{me} Mélusine Perrier (Les Vert-e-s) est élue à la 2^e vice-présidence
M^{mes} F. Sanna Georgi (LCVL) et A.-F. Simonin (VL) sont élues scrutatrices
M^{mes} Yvette Bonjour (UDC) et Sandra Jamet (da.) sont élues scrutatrices suppléantes

Rapports des commissions

Prise en considération de la motion de M. Patrick Bertschy (PLR/Interpartitis), intitulée « Soyons à l'écoute des veveysannes et des veveysans » (2025/R15)

Rapport : M. Pierre Butty

- Transformé en postulat, prise en considération acceptée

Prise en considération du postulat de M. Laurent Cornu (PLR), intitulé « Vevey, ville indépendante ou chef-lieu du district de la Riviera ? » (2025/R16)

Rapport : M. Alain Gonthier

- Prise en considération refusée

Réponses aux interpellations

- Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Réaménagement de la Place du Marché, quand, délais, combien... » (2025/RI03)
- Interpellation de M. Jérôme Christen (VL) et consorts, intitulée « « Du sport pour tous » pour passer du slogan à la réalité » (2025/RI04)
- Interpellation de M. Serge Ansermet (PS), intitulée « Stationnement sur les Quais de la Veveyse et Maria Belgia : des interrogations et des questions... » (2025/RI05)

Interpellation de Mme Anna Iamartino (PLR), intitulée « Prévenir vaut mieux que... guérir (ou pas) ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} Anna Iamartino (PLR), intitulée « Quai Perdonnet : Magnifique lieu de vie ou vélodrome dangereux ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Gestion et comptes 2024 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2025/P14)

Rapport lu par M^{me} Diane von Gunten

- Adopté

Comptes 2024 du Fonds culturel Riviera (FCR) (2025/P18)

Rapport lu par M. Philippe Herminjard

- Adopté

Comptes 2024 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve (CITS) (2025/P20)

Rapport : M^{me} Emmanuelle Carruzzo Evéquoz

- Adopté

Commission de gestion – rapport général, vœux et rapports des sous-commissions, exercice 2024 (2025/P25)

Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2024 (2025/C06)

Rapport général de la Commission de gestion : M. Clément Tolusso

Rapports des sous-commissions

Bureau de l'animation – jeunesse : Alexandre Beausire
Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes : Pierre Butty
Bureau de la durabilité : Pierre Butty
Musée Jenisch Vevey : Cyril Gros
Secrétariat municipal : Dominique Besson
Service accueil et population : Jennyfer Vincent
Service de l'urbanisme et de la mobilité : Sarah Dohr
Service de la cohésion sociale : Joëlle Minacci
Service de la culture : Sarah Dohr
Service de la famille, de l'éducation et du sport : Jennyfer Vincent
Service des affaires intercommunales : Cyril Gros
Service des bâtiments, gérance et énergie : Guillaume Pilloud
Service des finances : Sarah Dohr
Service des relations humaines : Dominique Besson
Service des systèmes d'information : Alexandre Beausire
Service des travaux publics, espaces verts et entretien : Guillaume Pilloud
Comptes : Laurent Cornu
Vœux : Pierre Butty

- Adopté, décharge donnée à la Municipalité

Comptes communaux de l'exercice 2024 (2025/P21)

Rapport : M. Laurent Cornu

- Adopté

Cinquième séance - Jeudi 19 juin 2025

Rapports des commissions

Rapport-préavis en réponse au postulat de Mme Sabrina Berrocal (da.) et interpartitis, intitulé « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » (2025/RP17)

Rapport lu par M. Karim El Khalifa

- Adopté

Demande de crédit d'ouvrage d'un total de CHF 1'165'000.— TTC pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des routes de l'avenue Ernest-Biéler (2025/P22)

Rapport lu par M^{me} Mélusine Perrier

- Adopté

Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulé « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? » (2025/RP23)
Rapport lu par M. Nicolas Bonjour
• Adopté

Rapport-préavis en réponse aux postulats de M^{me} Isabel Jerbia (PS), intitulé « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » et de M. Steven Pilet (VL), intitulé « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » (2025/RP24)
Rapport : M. Grégoire Gavin
• Adopté

Communications de la Municipalité
- Endettement net et brut - Situation au 31 décembre 2024 (2025/C07)
- Extension à 7 ans de la maintenance conclue dans le cadre du renouvellement de l'infrastructure informatique 2025 (2025/C08)
- Service de la cohésion sociale - nouvelle cheffe de service (2025/C09)

Interpellation de M^{me} Sarah Tobler (PLR), intitulée « Fin de l'affichage politique libre - Surfaces officielles et autres compensations - Des précisions s'imposent »
• Réponse ultérieure de la Municipalité

Sur proposition du groupe libéral-radical, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit du Conseil des jeunes de Vevey

Sixième séance - Jeudi 4 septembre 2025 Elections

D'un-e membre suppléant-e à la commission des finances
M^{me} Monique Gavin (PS) est élue en remplacement de M^{me} Marion Houriet (PS)

D'un-e membre suppléant-e à la commission de gestion
M^{me} Selima Khalil (VL) est élue en remplacement de M. Eric Bays (VL)

Rapports des commissions
Adoption de la zone réservée « Vieille Ville » (2025/P26)
Rapport : M^{me} Sarah Tobler
• Adopté

Adoption des zones réservées « Nord-Est, plateau de Charmontey et Providence » (2025/P27)
Rapport : M^{me} Sarah Tobler
• Adopté tel qu'amendé

Réponses aux interpellations
- Interpellation de M^{me} Anna lamartino (PLR), intitulée « Quai Perdonnet : Magnifique lieu de vie ou vélodrome dangereux ! » (2025/RI06)
- Interpellation de M^{me} Anna lamartino (PLR), intitulée « Prévenir vaut mieux que... guérir (ou pas) ! » (2025//RI07)

Communications de la Municipalité
- Le Novembre des Femmes devient le Novembre de l'Égalité (2025/C10)
- Lancement officiel des travaux de rénovation du Samaritain (2025/C11)
- Création d'un observatoire social, renfort de compétences et co-construction (2025/C12)

Interpellation urgente de M. E. Messeiller (da.), intitulée « Vevey : la balle dans le camp des droits humains »

• Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} Valérie Zonca (Vert-e-s), intitulée « Quelle réglementation de l'utilisation des IA dans l'administration communale veveysanne ? »
• Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M^{me} Joëlle Minacci (da.), intitulé « Un hébergement pour les victimes de violences domestiques »
• Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M^{me} Anna lamartino (PLR), intitulée « #VEVEY sculpte son nom »
• Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Il est temps de remettre à jour notre pyramide fiscale »
• Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} Sarah Dohr (VL), intitulée « Accès proactif aux documents publics de la Commune »
• Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Jérôme Christen (VL) et consorts, intitulée « Un centre sportif régional loin de tout, en zone agricole, vraiment ? »
• Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Jérôme Christen (VL) interpartis, intitulée « Quelles mesures rapides pour éviter aux VMCV des « sorties de route » et « des dérapages » ? »
• Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulée « La technologie embarquée comme aide à la conduite automobile »
• Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} Giuliana De Regibus (PS), intitulée « L'apprentissage en question »
• Réponse ultérieure de la Municipalité

Septième séance - Jeudi 2 octobre 2025 Elections

D'un-e membre à la commission de gestion
M. Elliott Messeiller (da.) est élu en remplacement de M^{me} Joëlle Minacci (da.), démissionnaire

Rapports des commissions
Adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Rivelac (SRGZA) (2025/P19)
Rapport : M^{me} Sarah Tobler
• Adopté

Arrêté communal d'imposition pour l'année 2026 (2025/P29)
Rapport lu par M. Victor Marinelli
• Adopté

Demande d'un crédit de réalisation de CHF 1'860'000.-/TTC pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, de son réaménagement, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement des pourtours (2025/P30)
Rapport : M. Vincent Matthys
• Adopté

Réponses aux interpellations
- Interpellation de M. Jérôme Christen (VL) et consorts, intitulée « Un centre sportif régional

loin de tout, en zone agricole, vraiment ? » (2025/RI08)

- Interpellation de M^{me} Giuliana De Regibus (PS), intitulée « L'apprentissage en question » (2025/RI09)

Interpellation de M^{me} Anna lamartino (PLR), intitulée « Supprimer des places de stationnement, c'est fabriquer du chaos ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Jean-Marc Roduit (LCVL), intitulée « Economisons 452'000.- »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Réaménagement de la Place du Marché, du nouveau... »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulé « Des indicateurs financiers reconnus pour comprendre la situation financière objective de Vevey »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Huitième séance - Jeudi 13 novembre 2025

Réponses aux interpellations

- Complément de réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen (VL) et consorts, intitulée « Un centre sportif régional loin de tout, en zone agricole, vraiment? » (2025/RI08bis)
- Interpellation de M^{me} Sarah Dohr (VL), intitulée « Accès proactif aux documents publics de la Commune » (2025/RI10)
- Interpellation de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulée « La technologie embarquée comme aide à la conduite automobile » (2025/RI11)
- Interpellation de M^{me} Anna lamartino (PLR), intitulée « Supprimer des places de stationnement, c'est fabriquer du chaos ! » (2025/RI12)
- Interpellation de M^{me} Sarah Tobler (PLR), intitulée « Fin de l'affichage politique libre - Surfaces officielles et autres compensations - Des précisions s'imposent » (2025/RI13)
- Interpellation de M^{me} Anna lamartino (PLR), intitulée « #VEVEY sculpte son nom » (2025/RI14)

Communications de la Municipalité

- Indemnité pour les membres de la Municipalité dans le cadre du remplacement du syndic (2025/C13)

Interpellation de M^{me} Jennyfer Vincent (Vert-e-s), intitulée « Le Petit Poucet version mégot »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Elliott Messeiller (da.), intitulée « Ecrans publicitaires : risques pour la sécurité routière »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M^{me} Maria Boissard (PLR), intitulé « Pour une étude sur l'opportunité de recourir à des agents de sécurité privés afin de renforcer le sentiment de sécurité sur le domaine public veveysan »

- Transmis à une commission de prise en considération

Interpellation de M^{me} Sarah Dohr (VL), intitulée « Neutralité dans l'art subventionné »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} Sarah Dohr (VL), intitulée « Neutralité institutionnelle de la Commune »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M^{me} Anna lamartino (PLR), intitulé « Vevey en gare d'urgence, le deal doit dérailler ! »

- Transmis à une commission de prise en considération

Interpellation de M. Eric Bays (VL) et consort, intitulée « Quel avenir pour le Spark, projet socio-culturel et sportif pour les jeunes de la place Robin ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M^{me} Sandra Marques (PLR), intitulé « 30km/h de nuit : combien de décibels en moins ? »

- Transmis à une commission de prise en considération

Interpellation de M. Pierre Butty (PS), intitulée « Canton qui coupe, impôts qui baissent : qui paiera la facture à Vevey ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Dominique Besson (PS), intitulée « Annoncer son changement d'adresse au contrôle des habitants »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} Karine Römer (IND.), intitulée « Collection Planque : quelles conséquences financières et quelle stratégie pour la Ville ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Plan-Dessus : avec ou sans les commerçants et les habitant(e)s ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} Giuliana de Regibus (PS), intitulée « 90 ans de vie à Vevey... et plus de visite ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulée « A quand l'ouverture du restaurant de la Confrérie des vigneron »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Neuvième séance - Jeudi 4 décembre 2025

Prestation de serment

M. Akram Moussetaïni (LCVL) prête serment en remplacement de M. Ceki Gülcü (LCVL), démissionnaire

Elections

D'un-e membre à la Commission de l'environnement et de l'énergie

M. Akram Moussetaïni (LCVL) est élu en remplacement de M. Ceki Gülcü (LCVL), démissionnaire

D'un-e membre suppléant-e à la Commission des finances

M. Akram Moussetaïni (LCVL) est élu en remplacement de M. Ceki Gülcü (LCVL), démissionnaire

D'un-e membre suppléant-e à la Commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Akram Moussetaïni (LCVL) est élu en remplacement de M. Ceki Gülcü (LCVL), démissionnaire

Rapports des commissions

Budget 2026 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2025/P31)

Rapport lu par M^{me} Diane von Gunten

- Adopté

Budget 2026 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve (CITS) (2025/P32)

Rapport : M^{me} Emmanuelle Carruzzo Evéquo
 • Adopté

Budget 2026 du Fonds culturel Riviera (FCR) (2025/P33)

Rapport lu par M^{me} Carole Meyer
 • Adopté

Budget communal pour l'exercice 2026 (2025/P34)

Rapport : M^{me} Emmanuelle Carruzzo Evéquo
 • Adopté tel qu'amendé

Dixième séance - Jeudi 11 décembre 2025

Rapports des commissions

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 4'390'000.— pour l'entretien du patrimoine communal années 2026-2027 et d'un crédit d'investissement de CHF 75'000.— pour l'entretien du patrimoine du rentier Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal de Vevey années 2026-2027 (2025/P35)

Rapport : M. Elliott Messeiller
 • Adopté

Réponses aux interpellations

- Interpellation de M. Jérôme Christen (VL), intitulée « Quelles mesures rapides pour éviter aux VMCV des « sorties de route » et « des dérapages » ? » (2025/RI16)
- Interpellation de M^{me} Sarah Dohr (VL), intitulée « Neutralité institutionnelle de la Commune » (2025/RI15)
- Interpellation de M. Eric Bays (VL) et consort, intitulée « Quel avenir pour le Spark, projet socio-culturel et sportif pour les jeunes de la place Robin ? » (2025/RI17)
- Interpellation de M^{me} Karine Römer (IND.), intitulée « Collection Planque: quelles conséquences financières et quelle stratégie pour la Ville ? » (2025/RI18)
- Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Plan-Dessus : avec ou sans les commerçants et les habitant(e)s ? » (2025/RI19)

Communications de la Municipalité

- Aide humanitaire et en cas de catastrophe. Aide aux pays en voie de développement – Année 2025 (2025/C14)
- Plan des investissements 2025-2026 (2025/C15)

Interpellation de M. Alain Gonthier (da.), intitulée « Les obscurs coûts d'une transparence limitée »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Florian Girardoz (PLR), intitulée « Nul n'est censé ignorer la loi. Encore faut-il pouvoir y accéder »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. Florian Girardoz (PLR), intitulé « Les VMCV à l'écoute des citoyens et citoyennes »

- Transmis à une commission de prise en considération

Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Un point de la situation actuelle et future est nécessaire »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Délégations et commissions - état au 31 décembre 2025

Commission de gestion exercice 2025

13 membres et 1 suppléant ou suppléante au minimum par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Gros	Cyril	DA
Messeiller	Elliott	DA
Beausire	Alexandre	PLR
Sauvonnet	Jacques	PLR
Cornu	Laurent (Président)	PLR
Vincent	Jennyfer	VER
Besson	Dominique	PS
Butty	Pierre	PS
Ghorayeb	Oliver	EAV
Dohr	Sarah	VL
Pilloud	Guillaume	UDC
Vidoz	Mattia	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Oguey	Eric	DA
Ballif	Aurélien	DA
Bovay	Olivier	PLR
Albanesi	Sébastien	PLR
Métraux	Sophie	VER
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Garçon	Nathalie	EAV
Khalil	Salima	VL
Bonjour	Yvette	UDC
Rizzello	Martino	LCVL

Commission de recours en matière d'impôts communaux

11 délégués et 1 suppléant ou suppléante par parti
 Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Gonthier	Alain	DA
Vallotton	Alexandre	DA
Cornu	Laurent (Vice-président)	PLR
Sauvonnet	Jacques	PLR
Wider-Nicoulaz	Myriam	VER
Ansermet	Serge	PS
Rillet	Julien	PS
Fleury	Patrick	EAV
Christen	Jérôme	VL
Verdan	Ariane	UDC
Sanna Georgi	Fabrizia	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Meyer	Carole	DA
Iamartino	Anna	PLR
Stübi	Antoine	VER-
Matthys	Vincent	PS
Omena	Henriette	EAV
Pieren	Roger	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Moussetaïni	Akram	LCVL

Commission du Fonds d'urbanisme

11 membres et 1 suppléant ou suppléante par parti
 Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Chiffelle	Pierre	DA
Berrocal	Sabrina	DA
Mollet	Claire	PLR
Immartino	Anna	PLR
Métraux	Sophie (Présidente)	VER

von Gunten	Diane	VER
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Stephanidis	Antoine	EAV
Molliat	Stéphane	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Sanna Georgi	Fabrizia	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Foster	Helen	DA
Marinelli	Victor	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Amiguet	Céline	PS
Fleury	Patrick	EAV
Bonjour	Nicolas	VL
Pilloud	Corinne	UDC
Vidoz	Mattia	LCVL

Déléguées et délégués désignés par la commission des Finances (selon art. 73 al. 2 du RCc)

Gonthier	Alain	DA
Bertschy	Patrick	PLR
Matthys	Vincent	PS
Vacant		EAV

Délégués-suppléants désignés ou déléguées-suppléantes désignées par la commission des Finances

Marques	Sandra	PLR
Stübi	Antoine	Verts
Christen	Jérôme	VL

Commission des finances

13 membres et 1 suppléant ou suppléante au minimum par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Lavanchy	Laurent	DA
Gonthier	Alain	DA
Chiffelle	Pierre	DA
Marinelli	Victor (Vice-président)	PLR
Iamartino	Anna	PLR
Bertschy	Patrick	PLR
Carruzzo Evéquoz	Emmanuelle (Présidente)	VER
Stübi	Antoine	VER
Matthys	Vincent	PS
Ghorayeb	Oliver	EAV
Simonin	Anne-Francine	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Rizzello	Martino	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Colin	Adrien	DA
Vallotton	Alexandre	DA
Marques	Sandra	PLR
Schweizer	Rolf	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Gavin	Monique	PS
Fleury	Patrick	EAV
Christen	Jérôme	VL
Pilloud	Corinne	UDC
Moussetaïni	Akram	LCVL

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

1 municipal ou municipale - 8 délégués ou déléguées variables - 8 suppléants ou suppléantes - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Burgi	Jean-Jacques (non élu)	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Besson	Dominique	PS

Garçon	Nathalie	EAV
Pieren	Roger	VL
Despot	Fabienne	UDC
Vernier	Jacques (non élu)	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Lopez	Elodie	DA
Morier-Genoud	Luc	DA
Marques	Sandra	PLR
Boissard	Maria	PLR
Raboud	Didier (non élu)	VER
De Stefanis	Sergio (non élu)	PS
Fleury	Patrick	EAV
Bays	Eric	VL

Comité de direction :
Vincent Imhof et Antoine Dormond
Délégation fixe : Pascal Molliat
Suppléance délégation fixe : Gabriela Kämpf

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués ou déléguées et 1 suppléant ou suppléante - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Meyer	Carole	DA
Fleury	Patrick	EAV

Suppléance:
Pilloud Guillaume UDC
Municipale en charge du FCR : Alexandra Melchior

Commission de l'environnement et de l'énergie

13 délégués ou déléguées - 1 suppléant ou suppléante par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Queyranne	Hervé	DA
Ballif	Aurélien	DA
Foster	Helen	DA
Mollet	Claire (Présidente)	PLR
Plumez	Marc	PLR
Dubey	Marcel	PLR
Wahli	Colin	VER
Zonca	Valérie	VER
Ansermet	Serge	PS
Stephanidis	Antoine	EAV
Bays	Eric	VL
Despot	Fabienne	UDC
Moussetaïni	Akram	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Morier-Genoud	Luc	DA
Jamet	Sandra	DA
Marinelli	Victor	PLR
Tobler	Sarah	PLR
Lerch	Juliette	VER
De Regibus	Giuliana	PS
Garçon	Nathalie	EAV
Pilet	Bryan	VL
Verdan	Ariane	UDC
Vacant		LCVL

Municipal Energie : Pascal Molliat
Municipale Environnement : Gabriela Kämpf

Conseil d'établissement des établissements primaire et primaire et secondaire de Vevey

6 délégués ou déléguées dont 1 municipal ou municipale - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Berrocal	Sabrina	DA

Marques	Sandra	PLR
Wider-Nicoulaz	Myriam	VER
Garçon	Nathalie	EAV
Simonin	Anne-Françoise	VL

Municipale en charge de l'éducation: Laurie Willommet

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués ou déléguées et 1 suppléant ou suppléante - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Von Gunten	Diane	VER
Simonin	Anne-Francine	VL
Suppléance:		
Vacant		LCVL

Municipal en charge du SAI: Yvan Luccarini

Sécurité Riviera

2 délégués ou déléguées fixes (1 Municipalité et 1 Conseil communal) et 10 délégués ou déléguées variables - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Vallotton	Frédéric	DA
Sauvonnet	Jacques	PLR
Cornu	Yvan (non élu)	VER
Higy-Schmidt	Muriel (non élue)	PS
Bussy	Cédric (non élu)	PS
Ghorayeb	Oliver	EAV
Dohr	Sarah	VL
Verdan	Arianne	UDC
Vacant		LCVL

Délégation fixe:

lamartino	Anna	PLR
Gigon	Caroline	IND

Comité de direction:

Melchior	Alexandra	VER
----------	-----------	-----

Fixation des indemnités aux membres du Conseil pour la législature 2021-2026

Indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026

Présidence du Conseil	Annuel	Fr.	4'000.-
Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr.	15'500.-
Secrétaire suppléante ou suppléant			
- indemnité fixe	Annuel	Fr.	300.-
- en plus pour chaque PV de séance du Conseil	PV	Fr.	500.-
Bureau du Conseil communal			
1 ^{re} vice-présidence	Annuel	Fr.	500.-
2 ^e vice-présidence	Annuel	Fr.	250.-
Scrutateurs/Scutatrices	Annuel	Fr.	250.-
Scrutateurs suppléants/Scutatrices suppléantes	Annuel	Fr.	200.-
Jetons de présence			
Séances du Conseil communal	Par séance	Fr.	30.-
Toutes Commissions			
Présence à la séance et par tranche de 30 minutes	Par séance	Fr.	30.-
Tranche de 30 minutes supplémentaires entamée	Par tranche	Fr.	10.-
Rédaction d'un rapport			
Rapport pour une commission d'une séance	Par séance	Fr.	150.-
Complément pour chaque séance supplémentaire	Par séance	Fr.	80.-
Votations et élections			
Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche)	Par dimanche	Fr.	90.-
Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Tarif horaire	Fr.	25.-

Dans sa séance du 20 juin 2024, le Conseil communal a validé le préavis 21/2024 intitulé « Ajustements et améliorations des indemnités et des modalités de travail au sein du Conseil communal » : modifiant les indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026, à partir du 1^{er} juillet 2024, soit :

- d'approuver la rétribution des procès-verbaux établis par les commissions, selon les termes présentés dans le présent préavis, par une indemnité fixe de Fr. 150.— pour la rédaction d'un procès-verbal, conformément à l'art. 89 du RCC.
- d'approuver le principe de remboursement des frais de garde des enfants des membres du Conseil communal, selon les modalités définies par le Bureau, réalisé selon la DIRECTIVE 1 annexée au RCC.



69

Plaque tournante de l'administration communale, le Secrétariat général (SGE) gère les relations internes et externes, dont le Secrétariat municipal (SMU).

C'est également au Secrétariat général que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



Avant-propos

Comme les années précédentes, en 2025 l'activité du Secrétariat municipal a été dense avec la gestion de 62 séances de municipalité (hebdomadaires et extraordinaires). À ce rythme vient s'ajouter celui quasi mensuel du Conseil communal, soit une dizaine de séances.

Un référendum spontané demandé par le Conseil communal, concernant un projet d'installation de caméras de vidéo-surveillance, a posé quelques défis de gestion à l'administration et bien animé la vie politique veveysanne.

Le Secrétariat municipal a par ailleurs poursuivi ses efforts pour optimiser les processus administratifs, notamment en soutenant l'utilisation généralisée de la Gestion électronique des documents (GED), qui simplifie le traitement des courriers, la circulation de l'information et l'archivage numérique des dossiers. Il a également contribué activement à un groupe de travail romand pour le développement de eS.Legislative, logiciel destiné à numériser et faciliter le travail du Conseil communal. L'utilisation de cette solution devrait pouvoir accompagner le début de la nouvelle législature, mi 2026.

A propos de la législature à venir, les préparatifs pour les élections communales et ensuite l'installation des nouvelles autorités ont démarré et vont continuer à un rythme soutenu début 2026.

Le contexte international marqué par la cruauté des conflits et l'intensité des crises humanitaires, et paradoxalement la diminution des ressources pour l'aide humanitaire et la coopération au développement, met en exergue l'importance de notre engagement. En plus de l'enveloppe annuelle en grande partie allouée via la FEDEVACO, une décision du Conseil communal a permis une contribution de Fr. 20'000.— à l'UNRWA en faveur de la population palestinienne.

En l'absence du secrétaire municipal durant une bonne partie de l'année, le travail s'est concentré sur les activités essentielles et l'année s'est bien déroulée grâce à une équipe investie et professionnelle et le soutien de Mme Fournier, « secrétaire municipale itinérante » qui a assumé le rôle de secrétaire municipale adjointe a.i. depuis le mois de juin 2025.

Chloé Milner, Secrétaire municipale a.i.

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre d'auxiliaires	EPT	Nbre d'auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre de stagiaires
SECRÉTARIAT MUNICIPAL	8	7.40					

Votations

Votation fédérale - 9 février 2025

1. Initiative populaire du 21.02.2023 «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'843	68'441	639'005
NON	1'443	110'084	1'473'529
PARTICIPATION	33.63%	37.88%	38.05%

Votation communale - 29 juin 2025

1. Référendum communal « Acceptez-vous un crédit d'investissement de CHF 799'700.- pour l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance, un crédit supplémentaire déjà dépensé au budget 2024 de CHF 96'600.- et la mise en œuvre de mesures complémentaires - Réponse au postulat, intitulé « Insécurité à la Gare, impunité ou réactivité » ? »

	Vevey
OUI	1'888
NON	3'008
PARTICIPATION	36.44%

Votation fédérale et cantonale - 28 septembre 2025

Votation fédérale

1. Arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	883	76'908	1'579'303
NON	2'881	135'269	1'156'560
PARTICIPATION	39.35 %	44.97%	49.50%

2. Loi fédérale sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'093	121'113	1'384'549
NON	1'634	90'671	1'363'283
PARTICIPATION	39.35%	44.97%	49.55%

Votation cantonale

1. Initiative Sauvons le Mormont et son contre-projet

	Vevey	Vaud
OUI	2'022	80'587
NON	1'624	115'617
PARTICIPATION	39.35%	46.25%

2. Quorum

	Vevey	Vaud
OUI	2'256	99'789
NON	1'295	89'540
PARTICIPATION	39.35%	46.17%

3. Droits politiques des étrangères et étrangers

	Vevey	Vaud
OUI	2'099	89'161
NON	1'692	114'179
PARTICIPATION	39.35%	46.24%

Votation fédérale et cantonale - 30 novembre 2025

Votation fédérale

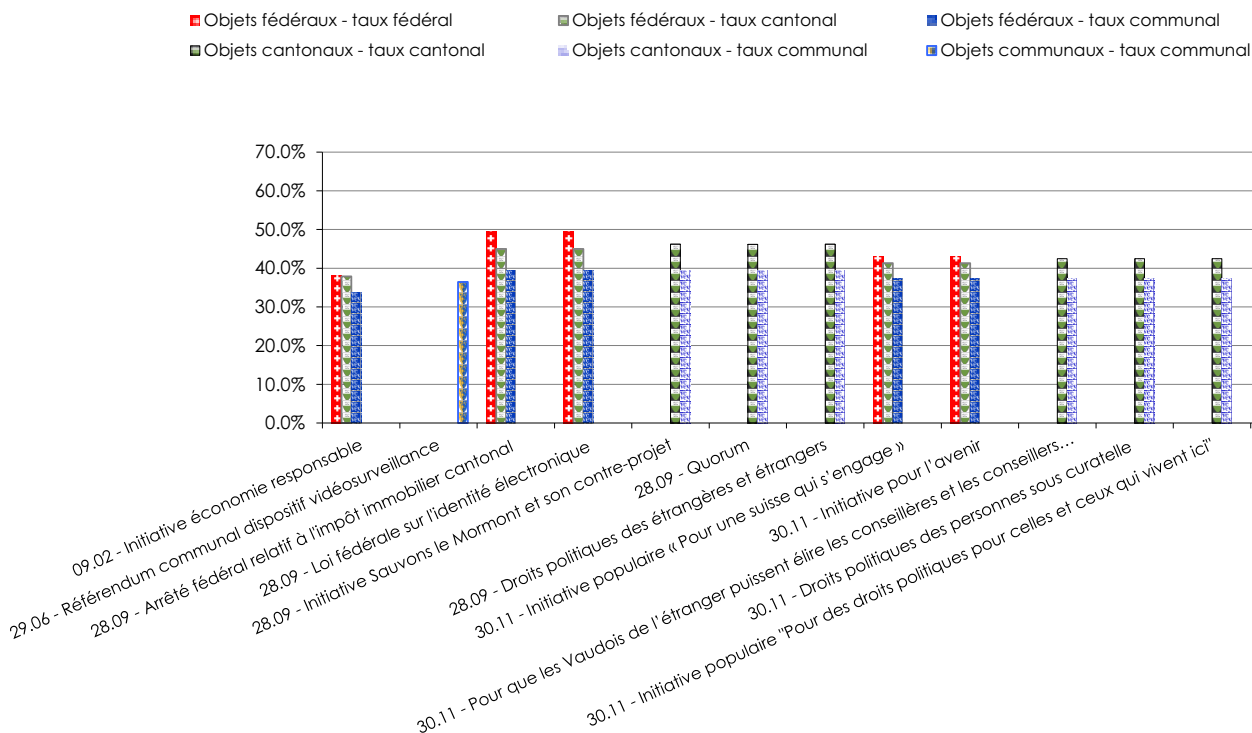
1. Initiative populaire « Pour une suisse qui s'engage (initiative service citoyen) »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	493	25'593	379'595
NON	3'178	171'662	2'014'638
PARTICIPATION	37.22%	41.31%	42.94%

2. Initiative populaire « Pour une politique climatique solciale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »



Evolution des taux de participation en 2025



	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'670	57'545	520'115
NON	1'976	138'537	1'874'063
PARTICIPATION	37.22%	41.30%	42.95%

Votation cantonale

1. Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et les conseillers aux États

	Vevey	Vaud
OUI	2'580	123'987
NON	1'074	66'804
PARTICIPATION	37.22%	42.46%

2. Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement

	Vevey	Vaud
OUI	1'340	48'997
NON	2'184	138'437
PARTICIPATION	37.22%	42.46%

3. Initiative populaire "Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici"

	Vevey	Vaud
OUI	1'814	67'007
NON	1'836	123'449
PARTICIPATION	37.22%	42.46%



contact avec la Confrérie de la Saint-Martin et mis sur pied une rencontre entre les organisateurs et organisatrices des deux foires respectives (Saint-Martin et Saint-Siffrein) le 21 mars, à Carpentras.

De cette rencontre ont émergé diverses idées visant à consolider et à développer les relations culturelles et populaires entre nos deux villes, en nous appuyant notamment sur leurs foires traditionnelles multiséculaires, manifestations annuelles majeures de nos cités respectives. 2025 coïncidant également avec le 500^e anniversaire de la Foire de la Saint-Siffrein, l'occasion était idéale pour concentrer nos efforts sur cet événement afin de célébrer fièrement le 40^e anniversaire du jumelage.

Des démarches ont ainsi été entreprises afin de réunir des actrices et acteurs issus de divers milieux, capables de représenter dignement notre ville et notre région lors de ladite foire. Celle-ci s'est déroulée le jeudi 27 novembre, avec la présence de nombreux marchands et marchandes en ville, puis s'est prolongée jusqu'au dimanche 30 novembre au sein d'un village provençal renouant largement avec l'esprit des foires agricoles d'antan.

C'est donc une délégation veveysanne importante et haute en couleur qui a eu le plaisir et l'honneur de participer à la 500^e Foire de la Saint-Siffrein,



Jumelage Vevey-Carpentras

L'année 2025 marquait le 40^e anniversaire de la signature du serment de jumelage entre notre ville et celle de Carpentras. Souhaitant célébrer cet événement de manière tangible, le comité de l'Association du jumelage Vevey-Carpentras (Assju) a pris

défilant avec un grand succès lors d'un cortège aux flambeaux et d'un corso. À l'équipe habituelle, composée de membres de l'Assju tenant le traditionnel stand veveysan, se sont joints trois membres de la Municipalité — M^{me} Laurie Willommet, MM. Pascal Molliat et Vincent Imhof — ainsi que la majorité des membres du Conseil de la Confrérie de la Saint-Martin, des joueurs de cors des Alpes de l'« Ensemble des Cors du Lavaux », un lanceur de drapeau, ainsi que des danseurs et danseuses du groupe folklorique « Les Végnolans ». Deux tracssets pétaradants et un tracteur de la marque « Vevey » sont venus compléter ce tableau.

Pour marquer l'événement, les autorités et comités de jumelage respectifs ont procédé à la plantation d'un chêne chevelu au sein du Parc Saint-Labre, proche du Centre-Ville.

Au printemps 2026, c'est un olivier qui sera planté à Vevey.

À noter encore que les cors des Alpes, accompagnés d'un organiste, ont donné un concert remarquable à la cathédrale de Carpentras, devant un public nombreux et conquis.

Il convient de relever que du côté veveysan, la préparation et la réussite des différents événements marquant cet anniversaire est en grande partie due à l'importante implication de deux membres de notre comité, Marcel et Ruth Martin, que nous tenons à remercier chaleureusement.

A la fin du mois de juillet, nous avons accueilli une délégation carpentrassienne à l'occasion de notre fête nationale. Celle-ci a tenu un stand de spécialités provençales au bas de la Grande-Place. Nous avons profité de cette présence pour organiser un repas réunissant nos autorités municipales et des membres de l'Assju.

Le 1^{er} octobre, nous avons également reçu un groupe d'une trentaine de carpentrassiennes et de carpentrassiens venus découvrir la région du Lavaux. Ils ont été magnifiquement accueillis par des représentants et représentantes de la Municipalité, à l'Hôtel de Ville, autour d'un « café-croissants » préparé par le Secrétariat municipal. Ils ont pu bénéficier ensuite d'une visite guidée de notre ville. Du vendredi 31 octobre au dimanche 2 novembre, des membres du Comité de jumelage de Carpentras étaient présents dans le cadre de la Foire de la Saint-Martin afin de tenir, pour la quarantième fois, leur incontournable stand de spécialités provençales. À cette occasion, le maire de Carpentras, M. Serge Andrieu, et son épouse nous ont fait l'honneur de leur présence. Ils ont ainsi pu découvrir leur ville jumelle sous ses plus beaux atours. Soulignons que la nouvelle organisation de la Foire de la Saint-Martin, conjuguée à une météo favorable, a largement contribué à la réussite de cette journée.

Il convient enfin de remercier l'ensemble des membres de notre comité pour leur engagement, ainsi que la Municipalité et les services communaux concernés — notamment le Secrétariat municipal et le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes — pour leur précieux soutien, tant financier que logistique.

Cette année, riche en échanges et en émotions, a permis de confirmer la volonté commune de maintenir et de renforcer des relations régulières entre nos deux villes. Aujourd'hui, dans la quasi-totalité des pays européens, de nombreuses communes ont noué des partenariats animés par un même objectif : inciter leurs habitantes et habitants à mieux se connaître, à s'apprécier dans leurs différences culturelles, à se respecter et, surtout, à préserver la paix. Cet équilibre demeure toutefois fragile, et les événements qui touchent actuellement l'Europe —

et qui nous concernent également — le rappellent malheureusement. Nous ne sommes en effet pas à l'abri d'une dégradation des relations internationales, ni de nouvelles tensions, notamment face à la montée du populisme sur notre continent.

Au nom de l'Association du jumelage Vevey-Carpentras, Alexandre Bays, président.

*Association du jumelage Vevey-Carpentras
Alexandre Bays, président*



Jumelage Vevey-Müllheim

Janvier 2025 : Müllheim

Décès de M^{me} Doris Voigt, membre du jumelage de Müllheim. Le président s'est rendu sur place pour présenter ses hommages.

4-5 avril 2025 : Tournoi de volleyball à Müllheim

Une délégation de cinq personnes a participé au tournoi afin de représenter le jumelage.

En fin de journée, nous avons profité de tenir une petite réunion d'organisation de la Weinmarkt pour préparer l'accueil de la Municipalité de Vevey ainsi que l'organisation de la Cave ouverte de Vevey.

25 avril 2025 : Weinmarkt Müllheim

Une délégation de Vevey, accompagnée de la Municipalité de Vevey, a été accueillie sur la place de la Veveyse devant l'église Sainte-Claire, en présence du Bürgermeister de Müllheim.

Mai 2025

Rencontre des deux comités à Clarens, suivie d'une visite aux Avants.

Mi-mai : stand de l'association lors de la soirée des nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes de Vevey à la salle del Castillo.

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ancienne présidente, M^{me} Fabienne Müller-Hermann.

Juin 2025 : Cave ouverte de Vevey

Vente d'assiettes froides durant la manifestation.



Septembre 2025 : Sortie des amis du jumelage

Organisation puis annulation de la sortie en raison d'un manque de participants et participantes.

Novembre 2025 : Saint-Martin

Les Allemands et Allemandes arrivent le vendredi après-midi. Nous les accueillons avec un repas au Rialto à Clarens.

Le lendemain, ils et elles participent au cortège. Le jumelage Vevey-Carpentras met une tente à disposition pour l'événement.

Rajith Rangan, Président

Représentations municipales

Législature 2021-2026 (état au 31 décembre 2025) sans les commissions municipales

2021-2026

Coordination régionale et extra-régionale

Conférence des Syndics Y. Luccarini

CIEHL - Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman
 Délégué municipal Y. Luccarini
 Suppléance Vice-président ou vice-présidente Mun.

UCV - Union des communes vaudoises
 Comité exécutif Y. Luccarini
 Conseil des 50 (Chardonne, Jongny, Saint-Légier) Pas de représentation
 Groupe des villes Y. Luccarini
 Commission cantonale pour la protection de la nature (CCPN) Y. Luccarini
 Commission cantonale de l'énergie (COMEN) Y. Luccarini
 Commission cantonale consultative en matière d'asile Y. Luccarini

Association de la coordination des villes de Suisse romande
 Membre Y. Luccarini

Union des villes suisses
 Commission de politique énergétique et climatique G. Kämpf
 Suppléance V. Imhof

Aménagement Territoire/Environnement/Infrastructures

CORAT membre A. Dormond
 Suppléance G. Kämpf

AGGLORIVELAC
 Copil A. Dormond

VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve Trolleybus)
 Conseil administration V. Imhof

CRTPR- Conférence régionale des transports publics Riviera
 Membre A. Dormond

MVR - Transports Montreux-Vevey-Riviera
 Conseil administration Y. Luccarini

SIGE - Service intercommunal de gestion
 Comité de direction V. Imhof +
 A. Dormond
 Délégation fixe au conseil intercommunal P. Molliat
 Suppléance G. Kämpf

SATOM SA
 Conseil administration (pas de représentation municipale actuellement) —

GEDERIVIERA (gestion des déchets)
 Membre V. Imhof

CICG - Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA
 Conseil administration Y. Luccarini
 Contrôleur des comptes exercices allant de 2021-2022 à 2024-2025 P. Molliat

Groupe forestier de la Veveyse
 Comité P. Molliat

Association des Jardins Familiaux de Gilamont-Village
 Comité P. Molliat

Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier)
 Délégué municipal Y. Luccarini
 Suppléance P. Molliat

Energiapro
 Conseil administration Y. Luccarini

Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations
 Conseil administration P. Molliat

Holdinova SA
 Conseil administration Y. Luccarini

Société coopérative d'habitation Charmontey
 Conseil administration P. Molliat

Société coopérative d'habitation Gilamont-Village
 Conseil administration G. Kämpf

Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration	G. Kämpf
Société coopérative d'habitation de la Valsainte Membre	A. Dormond
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration	Y. Luccarini
COMEN - Commission cantonale de l'énergie Représentant de l'UCV	Y. Luccarini
Cité de l'énergie Comité	P. Molliat
Culture / Sports	
Fonds culturel Riviera Conseil administratif	A. Melchior
Bureau exécutif	A. Melchior
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de Fondation	A. Melchior
Fondation du Septembre Musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation	A. Melchior
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes Membre	L. Willommet
Société coopérative des Pléiades Conseil administration (Tournus entre Vevey et La Tour-de-Peilz pour 2021-2026 = Vevey)	V. Imhof
Association de la Ferme Menthée Comité	L. Willommet
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	A. Melchior
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande et Tessin Membre	L. Willommet
CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey Conseil d'établissement	L. Willommet
CETV - Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et primaire et secondaire Conseil d'établissement - Présidence	L. Willommet
GAS - Groupement des Autorités scolaires communales du canton de Vaud Membre du comité	L. Willommet
FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation	Y. Luccarini + A. Melchior + L. Willommet
Comité de Direction	Y. Luccarini + A. Melchior
FLR - Film Location Riviera Comité	A. Melchior
Fondation islamique Conseil de Fondation	G. Kämpf
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Conseil de Fondation	A. Melchior
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium» Conseil de Fondation	A. Melchior
Fondation Vevey Ville d'Images Conseil de Fondation	Y. Luccarini + A. Melchior
Passeport Vacances Déléguée municipale	L. Willommet
Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne Conseil de Fondation - Présidence	L. Willommet
ICG Riviera 2009 - Jeux internationaux des écoliers Déléguée municipale	L. Willommet

Economie / Tourisme

Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Conseil de Fondation	V. Imhof
MVT - Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction	V. Imhof
Commission intercommunale Taxe de séjour Membre	V. Imhof
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité	V. Imhof
Délégué assemblée générale	Y. Luccarini
Association Lavaux Patrimoine Mondial Membre	V. Imhof
Approvisionnement économique du Pays (AEP) Responsable communal	V. Imhof
Vevey A.live Comité	V. Imhof
Entreprise de correction fluviale (ECF) Riviera Orgnonnaz Membre	V. Imhof
Groupe technique élargi (GTE) Les 3 Villes Membre	V. Imhof
Société de développement de Vevey Comité (pas de représentation municipale actuellement)	—
Confrérie de la Saint-Martin Conseil	P. Molliat
Coopérative One Creation Membre	G. Kämpf
Forces motrices de la Veveyse Membre	P. Molliat
Fondation Riviera Noël Conseil de Fondation	V. Imhof

Sécurité / Prévention

Association de Communes Sécurité Riviera Comité de direction	A. Melchior
Conseil intercommunal	Y. Luccarini
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage Membre	A. Dormond
Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier Délégué municipal	V. Imhof

Santé / Social

ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera Comité de direction	G. Kämpf
Conseil intercommunal	L. Willommet
ASANTE SANA - Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois Comité et bureau	G. Kämpf
AVASAD Membre représentant ASANTE SANA	G. Kämpf
RÉSEAU SANTÉ - PLATEFORME HAUT-LÉMAN Comité de Direction (pas de représentation municipale actuellement)	—
Association des repas à domicile Comité	G. Kämpf
Fondation Enfance Emma Couvreu Conseil de Fondation	L. Willommet
Fondation Haefeli Meylan Conseil de Fondation	G. Kämpf
AACTS Addiction Action Communautaire, Travail Social (fondation) Conseil de Fondation (représentation ARAS)	
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite Vice-Présidence	G. Kämpf

Fondation Beau-Séjour Conseil de Fondation	G. Kämpf
Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen Comité	Y. Luccarini
Fondation SIC / apprentis méritants Membre (pas de représentation municipale actuellement)	—
Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs Présidence	G. Kämpf
Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey Présidence	L. Willommet
FRAJE - Faîtière des Réseaux d'Accueil de Jour des Enfants Présidence	L. Willommet
Université populaire Vevey-Montreux Déléguée municipale	A. Melchior
Pro Senectute Vaud Déléguée municipale	G. Kämpf
Fondation Les Eglantines Conseil de Fondation	G. Kämpf
Initiative des villes pour la politique sociale Membre	G. Kämpf
Commission Prévention Riviera Présidence	G. Kämpf

Représentations de la Municipalité assumées par le syndicat en charge du Secrétariat municipal, des services Finances, Relations humaines, Systèmes d'information, Affaires intercommunales et du Musée Jenish.

Union des Communes Vaudoises (UCV)

Présentation

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Elle est la courroie de transmission entre l'État et les communes afin d'aider ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives, notamment en participant à des groupes de réflexion ou en faisant connaître son point de vue dès l'ébauche de certains projets. À noter qu'en plus du magazine trimestriel *Point CommUNE !*, l'UCV publie annuellement son rapport de gestion. Ces documents et bien d'autres informations sur les activités de l'UCV sont accessibles sur leur site Internet www.ucv.ch

Organisation

L'UCV compte 278 communes membres, soit plus de 92% de l'ensemble des communes du Canton de Vaud.

En plus de l'Assemblée générale, la Ville de Vevey est représentée pour la législature 2021-2026 au sein de deux des organes de l'UCV.

- 1) Au Comité exécutif, par la désignation de l'ensemble des Municipalités de notre district. Le Comité est composé de 13 membres, tous et toutes syndiqués en fonction et il s'est réuni 11 fois en 2025.
- 2) Au Groupe des Villes qui est composé notamment des syndicats et syndiqués des communes de plus de 10'000 habitantes et habitants. Ce Groupe est composé de 26 membres, il s'est réuni 4 fois en 2025 à Lausanne ou en visioconférence.

Les membres du Comité exécutif assument également des représentations au sein de commissions ou groupes de travail cantonaux.

Le représentant de Vevey siège ainsi :

- à la Commission cantonale de la protection de la nature (CCPN). Elle s'est réunie trois fois en

2025 pour des consultations en lien avec le Concept Paysage Vaud, l'inventaire des paysages remarquables vaudois et certains projets inscrits à l'inventaire cantonal ;

- à la Commission cantonale de l'énergie (COMEN). Qui n'a pas été convoquée durant l'année 2025 ;
- à la Commission consultative en matière d'asile (CCMA) qui n'a pas été convoquée durant l'année 2025.

Enfin, la traditionnelle rencontre du Comité avec le Conseil d'État vaudois a eu lieu en février 2025 et la visite de notre district en septembre à Blonay-St-Légier. Ces rendez-vous sont l'occasion d'avoir des échanges entre autorités sur d'importants dossiers cantonaux et leur éventuel impact pour les communes.

Faits marquants

Le rapport annuel 2025 est disponible sur le site Internet www.ucv.ch (menu UCV, rubrique *Présentation*). Il présente de façon synthétique l'organisation, le fonctionnement et les activités de l'association.

Transports Montreux Vevey Riviera SA (MVR)

Présentation

MVR est une entreprise de transport publique sise à Montreux. Elle exploite, dans le district Riviera - Pays d'Enhaut, les lignes de chemin de fer et les funiculaires suivants :

- Chemin de fer Montreux - Glion - Les Rochers-de-Naye
- Chemin de fer Vevey - Blonay - Les Pléiades
- Funiculaire Vevey - Chardonne - Mt-Pèlerin
- Funiculaire Territet - Glion
- Funiculaire Les Avants - Sonloup

Organisation

La Ville de Vevey détient 46'899 actions (8.15% du capital) et occupe un siège au Conseil d'administration (CA) de MVR. Ce CA est composé de 6 membres élus pour trois ans et il s'est réuni 4 fois en 2025 à Montreux.

Faits marquants

MVR publie un rapport de gestion annuel qui présente les projets et les activités de la société, ainsi que les résultats opérationnels et financiers détaillés. Celui-ci est disponible dans le courant du mois de mai sur le site www.mob.ch (rubrique Informations aux actionnaires).

Holdigaz SA

Présentation

Holdigaz SA est une société holding regroupant des fournisseurs et distributeurs de gaz naturel, des entreprises spécialisées dans les techniques du bâtiment (sanitaire, chauffage et ventilation), ainsi que des sociétés actives dans les énergies renouvelables (production de biogaz et énergie solaire). Elle dispose, pour ses activités transversales et de support, des filiales couvrant les domaines des services, de la production et de l'immobilier. Diverses participations complètent la palette des sociétés faisant partie de l'environnement d'affaires du groupe.

Organisation

Le groupe déploie ses activités sur l'entier de la Suisse romande et dessert plus de 160 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg en gaz naturel-biogaz. Au total, ce sont 480 collaboratrices et collaborateurs qui constituent l'effectif de Holdigaz SA, dont une soixantaine de places d'apprentissage, soit plus de 12% de l'effectif.

Pour l'année civile 2025, l'exercice comptable du groupe Holdigaz débute le 1er avril 2024 et se termine le 31 mars 2025.

La Ville de Vevey est représentée dans les conseils d'administration du groupe Holdigaz, de la CICG et d'Energiapro (en charge de la fourniture et de la commercialisation du gaz naturel de la clientèle des trois sociétés de réseau du groupe, à savoir la CICG, la Société du gaz de la Plaine du Rhône SA et Cosvegaz SA). En plus de l'assemblée générale annuelle, ils se réunissent chacun 4 fois par année.

Faits marquants

La commune de Vevey, actionnaire de Holdigaz SA, possède 206'648 actions qui ont rapporté un dividende de Fr. 8.— représentant ainsi un revenu de Fr. 1'653'184.—, en augmentation de Fr. 413'384 par rapport à 2024. Cette situation est exceptionnelle, le dividende ayant été augmenté de Fr. 2.— pour célébrer les 20 ans de l'entreprise.

Par ailleurs, la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz (CICG) a versé pour l'utilisation du sous-sol public une redevance annuelle de Fr. 187'642.60, soit une progression de Fr. 6'872.95 par rapport à l'année 2024.

Pour son exercice 2024-2025, le groupe réalise des résultats favorables. Le chiffre d'affaires consolidé atteint CHF 330,5 millions, en progression de 0,8% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel (EBITDA) affiche une hausse marquée de 37,5% et s'établit à un niveau inédit de Fr. 82,1 millions. Le bénéfice net consolidé enregistré, quant à lui, une légère baisse et totalise CHF 26,5 millions, en raison de corrections de valeur enregistrées de manière prudente. Ces bons résultats proviennent des températures plus fraîches durant l'exercice ainsi que de la bonne performance globale du secteur des techniques du bâtiment.

Le rapport de gestion 2024-2025 du groupe Holdigaz est disponible sur leur site Internet www.holdigaz.ch (rubrique A propos puis Presse et publications).

Société des Entrepôts Vevey SA (SEV)

Présentation

La SEV, Société des Entrepôts

Vevey SA a été fondée le 28 décembre 1940 et exploite depuis 1982 le Port Franc de Vevey.

Ses activités principales sont la gestion de stock, les transports par mer, air et route, les transports express nationaux et internationaux, les livraisons nationales et internationales, les accomplissements de toutes formalités douanières, la création d'emballages de tout genre et la logistique pour les œuvres d'art.

Organisation

La Municipalité détient un siège au sein du Conseil d'administration de la SEV. Celui-ci se réunit une fois par année, notamment pour l'examen des comptes et la présentation du budget et des activités de la nouvelle année.

Propriétaire du bâtiment à l'avenue Reller 1, la Ville de Vevey perçoit un loyer qui représente le 70% des locations encaissées (magasinage) par la SEV.

Faits marquants

Le magasinage facturé pour l'année 2025 est de Fr. 392'623.33 contre CHF 423'360.76 pour l'exercice précédent. Le 70% pour l'exercice 2025 représente donc Fr. 274'836.33 contre Fr. 299'852.53 en 2024, soit en diminution de Fr. 25'016.20 par rapport à l'année précédente.

L'exercice 2025, marqué par un contexte géopolitique et économique toujours complexe, a été décevant pour la société. Le chiffre d'affaires global est en baisse et l'année présente de grandes disparités au sein des diverses activités. Le secteur vente à distance ainsi que le bureau de St-Gingolph présentent ainsi des résultats en recul marqué, alors que les prestations logistiques et les services d'agence en douane depuis Vevey

progressent. Après deux années de forte progression, les recettes magasinages, loyers et droits de passage présentent une baisse de 8.34% en 2025. Ce recul est dû principalement à la perte d'un important client historique au printemps qui n'a pu être compensé qu'en fin d'exercice et à la réduction progressive du volume de stockage confié par le 2m2c. La société poursuit cependant ses efforts afin d'optimiser les surfaces et rechercher activement de nouveaux clients.

Plus de détails sur les activités et les services de la SEV sont disponibles sur leur site Internet www.sevpf.ch

Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen

Présentation

Cette fondation, créée en 1979, vient en aide financière aux jeunes gens, suisses ou en possession d'un permis C, habitant le sous-arrondissement de Vevey étendu jusqu'à Villeneuve à l'est et jusqu'à Bourg-en-Lavaux à l'ouest, de parents non fortunés pour leur permettre d'étudier à un niveau supérieur.

Organisation

Le Conseil de fondation est composé des syndicats de Montreux et de Vevey ainsi que d'un membre de la direction de la succursale UBS de Montreux. Un secrétaire désigné par le Conseil est chargé des démarches administratives ainsi que du traitement des dossiers de demande de soutien.

Les décisions d'octroi et concernant la gestion sont prises par circulation, ce qui signifie qu'il n'y a pas de séances en présence du Conseil de fondation durant l'année.

Faits marquants

En 2025, la fondation a traité 16 demandes et octroyé deux aides financières à des jeunes gens pour un montant total de Fr. 10'000.—. Concernant les demandes qui n'ont pas été prises en considération, 13 ne répondent pas aux buts de la fondation et une a été refusée en raison de l'âge (plus de 25 ans au début de la formation).

Commission d'estimation fiscale des immeubles

Présentation

L'estimation fiscale d'un immeuble constitue la base pour la taxation de l'impôt foncier. Une révision de cette estimation est notamment nécessaire lors d'un changement de propriétaire ou suite à des travaux de transformation. La Loi cantonale sur l'estimation fiscale des immeubles (LEFI) prévoit à son article 5 la constitution d'une commission de district pour procéder à ces révisions.

Organisation

La commission est constituée de trois membres. Pour Vevey, elle se compose d'un président, d'une collaboratrice du Registre foncier et d'un représentant de la commune. Le Conseil d'État a nommé le président et la collaboratrice du Registre foncier, tandis que le troisième a été désigné par la Municipalité en son sein. Cette commission se réunit plusieurs fois par année à l'Hôtel-de-Ville de Vevey. Elle est également amenée à effectuer des visites de terrain pour étudier les recours des propriétaires lors d'une contestation du montant révisé de l'estimation fiscale ou sur demande de l'Administration cantonale des Impôts lors d'une succession.

Faits marquants

En 2025, la commission s'est réunie à trois reprises durant une demi-journée et a effectué une visite de terrain en lien avec une réclamation.

Fondation des Arts et Spectacles de Vevey (FAS)

Présentation

La FAS a pour but dans ses statuts la gérance et l'administration artistique des salles de spectacles, propriété de la Commune de Vevey, dont la gestion lui a été attribuée. La Ville de Vevey lui a confié la gestion et la programmation artistique du Théâtre Le Reflet ainsi que la gérance de la Salle del Castillo pour l'ensemble des locations.

Organisation

Le Conseil de fondation est constitué de 13 membres nommés par la Municipalité, comprenant les trois membres du collège en charge des écoles, de la culture et des finances. Ces deux derniers étant également membre du Comité de direction avec la présidente et la vice-présidente du Conseil ainsi que la cheffe du Service de la culture. En 2025, le Conseil de fondation et le Comité de direction se sont réunis chacun trois fois.

Faits marquants

Pour l'année civile 2025, l'exercice comptable de la fondation débute le 1^{er} août 2024 et se termine le 31 juillet 2025. La fréquentation exceptionnelle de la saison 2024-2025 (meilleure fréquentation depuis la saison 2009-2010) couplée à des recettes de location et de billetterie pour tiers supérieur aux estimations ont permis de boucler l'exercice comptable sur un résultat financier réjouissant tout en absorbant les dépenses nécessaires pour garantir un accueil de

qualité, tant pour les artistes et leurs équipes que pour les publics.

Pour en savoir plus sur la programmation artistique et les activités de la saison 2024-2025 du Théâtre Le Reflet, voir au chapitre *Culture*.

Fondation Vevey ville d'images

Présentation

La Fondation Vevey ville d'images contribue à la promotion et au développement culturel de la région dans le domaine des arts visuels, à travers la valorisation du label « Vevey ville d'images ». Afin de remplir ses missions, la Fondation compte quatre activités principales, qu'elle finance et développe sur une période de deux ans : la biennale Images Vevey, le Grand Prix Images Vevey, L'Appartement - Espace Images Vevey et les Editions Images Vevey.

Organisation

Le Conseil de fondation est composé de 11 membres, dont deux représentant-es de la Municipalité de Vevey et une représentante des autorités régionales qui sont membres de droits. Les autres membres proviennent des milieux économique, touristique, culturel et de la société civile. La présidence du Conseil est assurée par le Syndic de Vevey. En 2025, le Conseil de fondation s'est réuni trois fois.

Faits marquants

Le Grand Prix Images Vevey a eu lieu en 2025. Organisé tous les deux ans et ouvert à des artistes et photographes du monde entier, le Grand Prix Images Vevey est l'un des plus anciens et prestigieux prix de photographie d'Europe. Véritable bourse d'aide à la création, ce prix de quelques CHF 40'000 permet à un-e artiste de réaliser un nouveau projet photographique en un an et de le présenter ensuite à la Biennale Images Vevey. Il est aussi l'occasion de remettre le Prix du Livre Images Vevey et diverses mentions équivalant à un montant total de plus de CHF 70'000 d'aide à la création.

Le Jury du Grand Prix Images Vevey 2025/2026 a décerné à l'unanimité le Prix à l'artiste germano-américain Abdulhamid Kircher pour le prochain chapitre de son projet puissant et ambitieux, Rotting from Within. Menée sans détour, cette enquête visuelle autour de la relation complexe entre le photographe et son père éloigné a profondément marqué le Jury par sa constance artistique, son ambition et sa profondeur émotionnelle. S'appuyant sur l'histoire familiale transnationale de l'artiste, le projet aborde des thématiques universelles, telles que les traumatismes intergénérationnels, la construction de la masculinité, la paternité et les liens affectifs entre hommes, souvent tus ou invisibles.

L'Appartement - Espace Images Vevey a accueilli trois expositions en 2025. Ce lieu est la vitrine permanente des activités d'Images Vevey. Situé au 2^e étage du hall principal de la gare de Vevey, cet espace atypique et idéalement placé occupait autrefois les appartements des familles de cheminots. Il a été transformé en lieu d'exposition accueillant chaque année des projets artistiques et expositions, en accès libre. L'Appartement crée un lien entre deux éditions de la Biennale Images Vevey et contribue à faire vivre le label « Vevey, Ville d'Images » tout au long de l'année.

Pour en savoir plus sur les activités de la fondation, rendez-vous sur le site images.ch (rubrique *Actualités*).

Conférence des Syndics de la Riviera (CSD)

Voir le rapport d'activités 2025 du Service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Voir le rapport d'activités 2025 du Service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

Yvan Luccarini, syndic

Représentations de la Municipalité assumées par Gabriela Kämpf, municipale en charge des services Accueil et population, Cohésion sociale et du Bureau de la durabilité.

Social - Santé

Comité de direction de l'Association régionale d'action sociale ARAS Riviera

Présentation

L'ARAS Riviera est une association des 9 communes de la Riviera et des 4 communes du cercle de Saint-Saphorin. Elle est composée du Centre social régional (CSR), en charge d'appliquer la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), des Agences d'assurances sociales (AAS), en charge d'appliquer le règlement sur les agences d'assurances sociales et du Centre régional de décisions PC Familles, en charge d'appliquer la loi sur les Prestations complémentaires familles (LPCFam) pour la Riviera et la région Aigle et Pays-d'Enhaut.

Depuis 2021, la totalité des charges financières de ces trois entités est prise en charge par le Canton. Depuis avril 2024, M^{me} Dolores Roncero Chavan, directrice de l'ARAS Riviera assure la direction ad interim de l'ARASAPE – Association régionale d'action sociale du district d'Aigle et du Pays-d'Enhaut. Elle a été nommée en septembre 2025, assurant ainsi la direction des deux régions d'action sociale.

Organisation

Le Comité de direction de l'association, composé de municipales et municipaux uniquement, s'est réuni huit fois en 2025. Le Conseil intercommunal, composé de municipales et municipaux, s'est réuni à trois reprises en 2025, en présence également du Comité de direction.

Des séances stratégiques ont également eu lieu cette année, notamment sur les buts optionnels.

Le choix de la composition du Comité de direction et du Conseil intercommunal exclusivement par des municipales et municipaux avait été motivé par des raisons d'accès à des informations sensibles et confidentielles.

En 2025, ce sont 690 dossiers de revenu d'insertion qui ont été actifs et traités par le Centre social régional (CSR) pour la commune de Vevey et environ et les agences d'assurances sociales (AAS) gèrent environ 9'000 bénéficiaires de subsides LAMal.

Au 31 décembre 2025, ce sont 126 collaboratrices et collaborateurs pour 110.6 ETP qui assurent les activités de l'ARAS Riviera.

Faits marquants

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions notables pour l'ARAS Riviera.

Sur le plan institutionnel, la direction de l'ARASAPE (district d'Aigle et Pays-d'Enhaut) a été confiée à M^{me} Dolores Roncero Chavan, déjà en fonction à la tête de l'ARAS Riviera. Elle assure désormais la responsabilité des deux associations, ouvrant ainsi la voie à une gouvernance plus cohérente à l'échelle de l'Est vaudois.

Concernant l'appel à projets Vaud pour vous, dé-

ployé depuis 2023, celui-ci s'est développé ainsi pour la région Riviera :

- Le projet Riviera pour vous, mené en partenariat avec Caritas Vaud et le CSP Vaud, a été reconduit pour les années 2026 et 2027. Sa pertinence et sa fréquentation en constante progression ont confirmé sa valeur ajoutée pour la population locale.
- En revanche, le projet Synergie des seuils d'accès, réalisé avec la Fondation AACTS, ne sera pas reconduit, sa mise en œuvre n'ayant pas permis d'atteindre pleinement l'objectif initial, à savoir l'accès à des publics totalement exclus des services sociaux.

Enfin, l'activité des trois services (Centre social régional, Agences d'assurances sociales et Centre régional de décisions PC Familles) est restée stable en 2025.

Buts optionnels

Sur proposition du Comité de direction et au titre de buts optionnels, le Conseil intercommunal a validé, en 2025, la subvention de l'association Lire et Ecrire, de la Fondation AACTS qui a pu être augmentée en 2025 au vu de l'importance de la réduction des risques en termes d'addictions, d'ANACARE (ancien Partage Riviera), de Français en jeu et de Riviera pour vous. Certaines associations sont également soutenues par le Canton et les communes.

Plus d'informations : www.arasriviera.ch

Conseil intercommunal

- Laurie Willommet

Comité de ASANTE SANA

Présentation

Les CMS de l'Est vaudois – ASANTE SANA (Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois) ont pour mission générale d'aider les personnes dépendantes et/ou atteintes dans leur santé de manière durable ou momentanée à rester dans leur lieu de vie. Pour ce faire, l'association fournit des prestations d'aide et de soins au domicile de sa patientèle, visant à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé, à maximiser le niveau d'autonomie, à maintenir l'intégration sociale et à faciliter l'appui de l'entourage.

Organisation

Le Comité de l'association s'est réuni cinq fois en 2025, une fois en Assemblée générale et une fois en Assemblée générale extraordinaire. Le bureau du Comité, dont fait partie la municipale de la Cohésion sociale de Vevey, s'est réuni six fois. L'association regroupe 9 CMS pour 24 communes et 12 membres collectifs. Elle emploie environ 680 collaboratrices et collaborateurs. La municipale de la Cohésion sociale de Vevey est également déléguée à l'Association faitière, l'AVASAD, qui est garante de la mission publique confiée par l'Etat de Vaud.

Faits marquants

En 2025, ASANTE SANA a connu une étape importante de son évolution institutionnelle. M. Nicolas Büchler a pris ses fonctions de Président de l'Association au 1^{er} janvier 2025. Portée par une nouvelle gouvernance, la direction de l'association a engagé la mise en œuvre des orientations stratégiques ASANTE SANA 2025-2030. Cette dynamique s'est notamment traduite par une direction renouvelée, une optimisation de la gestion des CMS au moyen de mesures de pilotage renforcées,

ainsi que par un important travail de révision des structures et des processus internes. L'ensemble de ces mesures a permis de renforcer la cohérence organisationnelle, de structurer durablement les modes de fonctionnement et de consolider la situation financière de l'association, avec le maintien des chiffres noirs au 31 décembre 2025.

En 2025, 973 clientes et clients ont été pris en charge, grâce au travail de 80 collaboratrices et collaborateurs, soit 53.35 EPT dans la commune de Vevey.

Plus d'informations : www.cms-vaud.ch

Initiative des villes suisses pour la politique sociale

Présentation

L'Initiative des villes pour la politique sociale représente les intérêts socio-politiques de quelque 60 villes suisses de toutes les régions du pays. Elle s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et pour une collaboration de qualité entre les villes, la Confédération et les cantons. L'Initiative des villes pour la politique sociale est une section de l'Union des villes suisses.

Les villes sont des systèmes de détection précoce en matière sociale et elles jouent un rôle important dans la politique sociale. Les problèmes sociaux apparaissent d'abord et de manière plus marquée dans l'environnement urbain. Aussi les villes sont-elles toujours amenées à faire face à de nouvelles difficultés. Par exemple, la pauvreté, l'exclusion sociale, la violence ou le chômage.

L'Initiative des villes pour la politique sociale dispose d'un savoir d'expertes et d'experts étendu et d'un talent certain pour trouver des solutions. L'échange et l'implication précoce de l'association dans le processus décisionnel profitent à la politique et aux administrations fédérales et cantonales, comme à d'autres partenaires.

Près des trois quarts de la population suisse vivent dans un milieu urbain. Le statut politique des villes ne reflète pas cette réalité. L'article 50 de la Constitution fédérale prescrit que la Confédération doit tenir compte des conséquences éventuelles de son activité sur les communes et prendre en considération la situation particulière des villes et des agglomérations. Ceci implique une participation constante et contraignante des villes à la politique sociale nationale - une exigence centrale de l'Initiative des villes.

Organisation

L'initiative est composée d'une assemblée, d'un comité de cinq à sept conseillères et conseillers municipaux de villes suisses présidé par M. Nicola Galladé (Winterthur), d'un secrétariat dirigé par Mme Katharina Rüegg, d'un organe de révision et du groupe de travail «responsables administratifs». Elle fonctionne sur la base de statuts validés en 2018. Une partie du comité a été remplacée en 2023. La coordination de la Suisse romande est assurée par Christelle Joly (Ville de Lausanne) depuis 2024.

La stratégie d'action de cette législature est d'élargir la politique sociale et travailler en réseau sur les thèmes :

- Sécurité sociale dans l'ensemble du système
- Développement de l'aide sociale
- Intégration globale

Faits marquants

L'assemblée de printemps a eu lieu à Saint-Gall avec la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses sur la thématique « Crack, cocaïne et autres. Comment le social et la

sécurité peuvent travailler ensemble ». A cette occasion, l'Initiative des villes pour la politique sociale a publié son guide d'orientation sur la gestion du crack dans les villes, basé sur les bonnes pratiques de terrain.

L'assemblée d'automne a été consacrée au logement, notamment sur la question des logements abordables mais aussi de transition. Des thématiques pertinentes pour Vevey.

Plus d'informations : www.initiative-villes.ch

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs

Voir le rapport du Service de la cohésion sociale

Commission prévention Riviera

Voir le rapport du Service des affaires intercommunales : <https://www.sai-riviera.ch>

Seniors

Comité de l'Association des repas à domicile

Présentation

L'Association des repas à domicile est une organisation bénévole régionale dédiée à la livraison de repas pour des personnes en situation de handicap, qu'elle soit liée à l'âge ou à une altération temporaire ou définitive de la santé.

Par délégation, elle fournit la « prestation repas » dévolue aux CMS par la politique d'aide et de soins à domicile du Canton de Vaud.

Membre d'ASANTE SANA (AVASAD), elle travaille en étroite collaboration et selon les conditions des Centres Médico-Sociaux (CMS) locaux.

L'association dessert les communes suivantes : Vevey, La Tour-de-Peilz et Blonay-St-Légier, Corsaux, Corsier, Chardonne/Mont-Pèlerin et Jongny, Montreux, Clarens et Veytaux.

Organisation

Le fonctionnement de l'association repose sur une structure mixte alliant élues, élus, professionnelles, professionnels et bénévoles.

Le comité réunit un président, un vice-président, deux membres élus, une représentante de l'Entraide familiale Chardonne-Jongny, ainsi que cinq membres délégués par les municipalités.

L'équipe opérationnelle assure les prestations par une équipe administrative (un directeur, une adjointe et deux collaboratrices) et une équipe de production et logistique de 8 personnes.

Les livraisons sont assurées par l'équipe de bénévoles constituée au 31 décembre de 57 personnes qui sont défrayées pour l'usage de leur véhicule privé.

Le modèle économique de l'association s'appuie sur la vente des repas et les cotisations des membres. Les subventions (couverture du déficit) sont versées par ASANTE SANA. Enfin, les dons reçus sont intégralement dédiés au bien-être des bénéficiaires et des bénévoles. Ils permettent d'offrir des cadeaux et d'organiser des sorties, moments privilégiés qui permettent de créer ou de renforcer le lien social entre les membres.

Faits marquants

L'année 2025 a été marquée par une extension majeure du périmètre d'activité. Suite à la cessation des activités de l'association locale (SAF), ASANTE SANA a sollicité l'Association des repas à domicile pour reprendre l'intégralité des livraisons sur les communes de Montreux, Clarens et Veytaux.

Points clés de cette transition :

Croissance : une augmentation de 30 % du volume d'activité.

Réussite opérationnelle : grâce à un partenariat efficace avec les CMS et les fournisseurs, l'intégration des nouveaux bénéficiaires s'est déroulée de manière fluide, tant pour la livraison des repas que pour l'accès aux activités associatives.

L'objectif principal de 2025 a été atteint grâce à une augmentation du taux d'activité de certains employés et employées, un fort investissement du personnel et le recrutement de nouveaux et nouvelles bénévoles. Aujourd'hui la pérennité du service est garantie sur l'ensemble des secteurs.

Chiffres clés 2025 :

Repas livrés :	81'490
Bénéficiaires :	712
Bénévoles :	59

Plus d'informations : www.repasdomicile.ch

Comité de l'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite (ARPR)

Présentation

L'ARPR est une association régionale sans but lucratif dont la mission est de préparer à la retraite les personnes habitant ou travaillant sur la Riviera vaudoise.

L'association propose 3 formations en format « inter-entreprises » :

Cours Finances 45+ | public cible : 40/50 ans | Objectif : bien comprendre le labyrinthe du système social suisse

Cours Finances 55+ | public cible : 50/60 ans | Objectif : comprendre et optimiser la constitution des revenus à la retraite afin de prendre des décisions éclairées et d'atteindre les objectifs personnels

Cours Complet 60+ | public cible : > 60 ans | Objectif : présenter une vision d'ensemble pour mieux vivre cette nouvelle étape de la vie tant sur le plan financier qu'en matière de relations sociales et de la santé.

L'ARPR a conçu aussi un module de formation sur-mesure, « intra-entreprises », modulable sur une demie journée ou une journée, afin de répondre de manière ciblée aux besoins spécifiques des entreprises.

Organisation

Le comité est composé de représentantes et représentants des communes, ainsi que de personnes morales de droit public ou privé de la région.

Le paiement de cotisations ou de dons confère le statut de membre et ouvre le droit à des tarifs préférentiels pour les collaboratrices et collaborateurs.

Les formations dispensées sont payantes, leurs tarifs demeurent toutefois modérés grâce au modèle organisationnel de l'association.

La révision des comptes pour l'année 2025 est assurée par les chefs du Service des finances des communes de Jongny et de Villeneuve. L'association emploie un secrétaire général.

Faits marquants

L'année 2025 s'est déroulée sans événement particulier et les prestations ont été assurées .

Participants aux cours « inter-entreprises » : 147

Participants et participantes aux cours

« intra-entreprises » : 81

Une 1^{re} phase de réorganisation des formations individuelles afin de mieux s'adapter aux besoins des participants et participantes a été déclenchée.

Plus d'informations : <https://arpr.ch>

Conseil de fondation Beau-Séjour

Présentation

Le but de la fondation Beau-Séjour est d'offrir un lieu de vie, d'accueil, de travail et de formation

adapté à l'accompagnement de la personne âgée. Ainsi, la Fondation Beau-Séjour demeure un acteur central de la politique communale et cantonale en faveur des seniors, avec une offre intégrée couvrant l'EMS de 48 lits, le centre de jour du Panorama, 50 logements adaptés et accompagnés, ainsi que les soins à domicile (OSAD).

Organisation

La Fondation est composée d'un comité de direction et d'un conseil de fondation. Ce dernier s'est réuni deux fois en 2025. Le conseil de fondation est également toujours invité à la fête de Noël de l'EMS et du Centre de jour du Panorama.

La Ville de Vevey a un siège de droit au comité (opérationnel) et deux au sein du conseil de fondation.

Faits marquants

Stabilité et qualité des prestations : les indicateurs de satisfaction des résidentes, résidents, bénéficiaires et proches sont globalement très positifs. La qualité de l'accompagnement, des soins et de la restauration est régulièrement saluée, renforçant l'image de Beau-Séjour comme institution de référence à Vevey.

Taux d'occupation et attractivité : l'EMS affiche un taux d'occupation élevé et stable, tandis que les logements adaptés (La Cité et Les Marronniers) sont intégralement loués, confirmant la forte demande locale pour des solutions d'habitat sécurisé pour seniors.

Gestion financière rigoureuse dans un contexte contraint. Malgré des coupes budgétaires cantonales et des contraintes accrues sur le financement de l'EMS, la fondation maintient une situation financière globalement saine, grâce à une gestion prudente et à l'équilibre des prestations hors EMS. Centre du Panorama : un lieu de vie soutenu par la Commune. Le Centre d'accueil de jour, le centre de loisirs et la salle à manger seniors du Panorama continuent de jouer un rôle social majeur pour les aînées et aînés veveysans, avec une fréquentation soutenue et une collaboration étroite avec les services communaux. Un changement de responsable est survenu en 2025, dans de bonnes conditions de transmission.

Ressources humaines et formation : les équipes restent fortement engagées malgré les tensions du marché de l'emploi. La fondation poursuit une politique active de formation et de valorisation des métiers, contribuant à l'attractivité des professions du soin et de l'accompagnement.

Si l'année 2025 a permis de maintenir un bon fonctionnement, l'année à venir sera marquante : 40 ans de la fondation en 2026 et projet de rénovation à étudier et réaliser dans les prochaines années.

En lien avec la Ville, le Réseau Santé Haut-Léman et d'autres partenaires, la fondation explore le développement d'une Maison de santé attenante à l'EMS, visant à renforcer la prise en charge communautaire et la continuité des parcours de soins à Vevey.

Sur l'année 2025, le taux d'occupation de l'EMS se situait à 98.54% pour les 48 places disponibles.

Nombre de locataires Lada :

Marronniers 24 appartements en location avec un couple = 25 locataires

La Cité 25 appartement en location dont 2 couples = 27 locataires

OSAD : 40 personnes suivies

Centre d'accueil : 96 usagères et usagers

Plus d'informations :

<https://fondationbeausejour.ch>

Assemblée générale de Pro Senectute Vaud

Présentation

Pro Senectute Vaud veille au bien-être des seniors vaudois. Cette association propose des prestations pour prendre soin des seniors du canton de Vaud, tout en favorisant leur intégration et leur participation sociale.

Organisation

La Municipalité de Vevey a été invitée par l'association à prendre part à l'assemblée générale, qui se déroule une fois par année avec une présentation thématique. Elle a été représentée en 2025 par le répondant seniors du Service de la cohésion sociale.

Faits marquants

Contribution de la municipale sur la politique de l'habitat et du logement à la revue PartAge. Participation à la journée annuelle Vieillir 2030 le 1^{er} octobre à Vevey, organisée par la DGCS sur le thème « vieillir avec fierté ».

Plus d'informations : <https://vd.prosenectute.ch/>

Handicap

Conseil de fondation des Eglantines

Présentation

La Fondation a pour but d'accueillir et d'accompagner des personnes adultes vivant avec un handicap physique, un polyhandicap, une déficience intellectuelle légère ou une atteinte dans leur santé psychique, domiciliées en principe dans le canton de Vaud. La Fondation développe et gère des structures (hébergement, travail et activités de jour) qui permettent de répondre à la singularité des besoins et aspirations de chaque personne accompagnée, l'encourageant à être l'auteure de sa vie. Elle les accompagne dans leur développement personnel et participe à l'effectivité de leurs droits : formation, travail, loisirs, rêves, choix de leur mode de vie et ceci dans la dignité durant toute leur existence. Elle contribue aussi à sensibiliser la société aux réalités de toutes les personnes accompagnées.

Organisation

La fondation comprend un conseil de fondation, un bureau du conseil et la direction opérationnelle. Le personnel est constitué de professionnelles et professionnels actifs dans les domaines socio-éducatif, socio-professionnel et thérapeutique. Les fonctions «supports», sont assumées par le personnel des services hôtelier, cuisine, maintenance et sécurité, informatique ainsi que par les ressources humaines, l'administration et les finances. Le bureau veille à une bonne représentation des différents milieux concernés au sein du conseil de fondation et deux membres ont rejoint le conseil en 2025. Quelques mandats de droit ont été remis dans le courant de l'année.

Ce sont une centaine de personnes qui bénéficient des prestations (hébergement, accompagnement à domicile et accueil de jour en atelier ou centre de jour). La fondation emploie 160 collaboratrices et collaborateurs (pour 108 ETP), au 31 décembre 2025.

Faits marquants

M. Joseph Bieri a pris la fonction de directeur après un départ à la retraite, au-devant d'une année riche en activités diverses.

Le 14 juin, la fondation et des partenaires locaux ont organisé le Relais de l'inclusion dans le Jardin du Rivage, un événement hors les murs très rassembleur.

Les 12 et 13 septembre, la fondation a organisé divers événements pour les festivités du 75^e anniversaire. Cela a permis de riches échanges et une convivialité exceptionnelle.

La fondation a mis à jour la Charte institutionnelle, en intégrant les enjeux actuels, notamment les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD). Un nouveau centre de jour a pu être ouvert.

Le projet définitif pour la rénovation de la piscine et des locaux des thérapeutes a été accepté par l'Etat (début des travaux en avril 2026).

Enfin, le concept d'accompagnement de la fondation a été présenté dans divers lieux, notamment à Paris.

Plus d'informations: <https://eglantines.ch>

Logement

Comité de la coopérative d'habitation de Gilamont-Village

Présentation

Cette coopérative d'habitation a été fondée en 1986 et gère les habitations de l'avenue de Gilamont 62, 64 et 66.

Organisation

Le Comité est composé d'anciens habitantes et habitants fondateurs de la coopérative, d'un représentant de Gérofinance mandaté pour l'administration, de représentants des habitantes et habitants (sans rôle décisionnel), ainsi que de la municipale de la Cohésion sociale de la Ville de Vevey. Le comité s'est réuni deux fois et une fois en assemblée générale, en présence des habitantes et habitants, ce qui permet un dialogue direct, toujours apprécié.

Faits marquants

Hormis un déménagement, des changements de personnes de référence à la gérance mandatée, il n'y pas eu d'événement majeur en 2025.

Comité de la coopérative d'habitation la De-meure-Vermeille

Présentation

La coopérative a pour but de construire, d'acquérir et d'exploiter des maisons dont les logements sont réservés en priorité aux personnes du troisième âge et aux familles. Elle peut acquérir, louer ou vendre d'autres immeubles. La coopérative ne poursuit pas de but lucratif. Actuellement, elle gère un immeuble de 15 appartements au chemin du Petit-Clos 15.

Organisation

La gérance l'Arcade Sàrl à Corsier-sur-Vevey assure l'administration. Le comité composé de représentants des habitantes et habitants, d'un président, d'un représentant du droit et d'une représentante de la Commune de Vevey s'est réuni une fois et ainsi qu'à une autre occasion en assemblée générale organisée dans l'immeuble.

Faits marquants

Cette année, il a été décidé de procéder à une étude pour la pose de panneaux solaires sur l'immeuble de la coopérative.

Intégration

Conseil de la Fondation islamique du district Riviera-Pays-d'Enhaut

Présentation

La fondation a pour but de répondre aux besoins culturels, culturels et sociaux des musulmanes et musulmans du district Riviera-Pays-d'Enhaut. La municipale de la Cohésion sociale a participé à

l'assemblée générale annuelle qui est toujours l'occasion de nourrir de bons échanges.

Faits marquants

Le 12 décembre 2025, la cheffe de Service de la cohésion sociale est allée présenter les prestations communales dans le cadre d'une assemblée organisée par la fondation.

Durabilité

Union des villes suisses – commission de politique énergétique et climatique

Présentation

L'Union des villes suisses a créé la Commission de politique énergétique et climatique. Celle-ci a pour mission d'accompagner la politique énergétique et climatique de la Confédération et de préparer des bases qui serviront à l'élaboration de positions communes des villes. Cette commission vise aussi à permettre les échanges d'expériences et de connaissances et d'entretenir, du point de vue des autorités, la coopération en matière de politique énergétique et climatique au sein de l'Union des villes suisses, avec le groupe d'experts Énergie de l'Organisation Infrastructures communales, Cité de l'énergie et d'autres organisations. Enfin, elle représente les villes au sein de certains organes.

Organisation

La commission est en principe convoquée deux fois par année à Berne. Elle est invitée à prendre position sur des thèmes fédéraux, elle prend connaissance de l'état des travaux de l'Office fédéral de l'énergie, de l'Office fédéral de l'environnement, ainsi que de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie. Un intranet avec les documents de référence est mis à disposition des membres.

Faits marquants

La commission a rédigé un papier de position sur la politique de protection de l'environnement. Les Villes romandes ont également organisé une conférence de presse pour faire valoir leur regard critique quant au manque de soutien et de vision globale de la Confédération en la matière. La dernière session concernait la politique énergétique, notamment en lien avec la libéralisation du marché de l'énergie et les certificats. Sans nuance ou changement de direction, les conséquences de la politique fédérale se feront sentir notamment sur les finances communales.

Plus d'informations : <https://uniondesvilles.ch>

Assemblée générale des associées et associés de la coopérative ONE CREATION

Présentation et contexte

ONE CREATION est une société coopérative créée en juin 2010 et basée à Vevey, visant à soutenir l'essor des technologies de l'environnement. Elle aide notamment des secteurs actifs dans le domaine des énergies renouvelables, des nouveaux matériaux écologiques et de la gestion des ressources naturelles à se développer. Le but de cette coopérative est « de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature ».

En 2017, la Municipalité a décidé de souscrire une part sociale de Fr. 10'000.- à la coopérative ONE

CREATION.

Depuis, la Municipalité a prévu la possibilité de prendre des parts sociales dans les coopératives faisant une demande de subventionnement et, consécutivement, le collège exécutif a décidé en décembre 2023 que les dividendes liés aux parts sociales de ONE CREATION seront affectés au compte 9280.102 « FEDD développement durable » et que la municipale du Bureau de la durabilité représenterait les autorités veveysannes à l'assemblée générale de la coopérative.

Les documents de la coopérative ont été analysés par le Bureau de la durabilité, la municipale n'ayant pas pu se rendre à l'assemblée générale.

Gabriela Kämpf, municipale de l'Accueil et de la population, de la Cohésion sociale et de la Durabilité

Représentations de la Municipalité assumées par Alexandra Melchior, municipale en charge du Service de la culture et membre du Comité de direction (CODIR) de l'Association Sécurité Riviera Fondation Arts et Spectacle

Présentation

La fondation a pour but la gestion administrative et financière du Théâtre de Vevey – Le Reflet ainsi que la gestion des réservations et de la conciergerie de la Salle del Castillo.

Organisation

La fondation repose sur 2 organes : le Comité : M. Yvan Luccarini, syndic et municipal en charge des finances, Vevey ; M^{me} Alexandra Melchior, municipale en charge de la culture, Vevey ; M^{me} Sabine Carruzzo, présidente ; M^{me} Sabrina Dalla Palma, vice-présidente ; M^{me} Cécile Roten, cheffe du Service de la culture, Vevey. Le Conseil de fondation, dont les membres du comité avec la même fonction ainsi que M^{me} Laurie Willommet, municipale en charge de l'éducation, M. Jean-Baptiste Piemontesi, municipal de Montreux en charge de la Culture, M^{mes} Marion Houriet et Anna Iamartino, membres du Conseil communal de Vevey, M^{me} Sonia Meyer, M^{me} Nana Sjöblom, M^{me} Marion de Lattre et M^{me} Brigitte Romanens, directrice du Reflet et membre du Conseil de fondation avec voix consultative. Le Comité et le Conseil de fondation siègent chacun 4 fois par année.

Faits marquants

Le développement du projet du Petit Reflet, nouvelle entité dédiée à des spectacles pour enfants, a été un point central au sein des discussions du Conseil de fondation. La Ville de Vevey a augmenté sa subvention pour le Petit Reflet qui ouvrira ses portes en septembre 2026.

Fondation Vevey Ville d'Images

Présentation

Afin d'accomplir ses missions et sa contribution au rayonnement du label Vevey ville d'images en suisse et à l'étranger, la Fondation compte quatre activités principales, qu'elle finance et développe sur une période de deux ans : la biennale Images Vevey, le Grand Prix Images Vevey, L'Appartement – Espace Images Vevey et les Éditions Images Vevey. Cette identité ancre fortement les racines veveysannes d'un projet qui rayonne toujours plus au niveau national et international et qui est au service du développement économique touristique et culturel de la Riviera.

Organisation

La Fondation Vevey ville d'Images est pilotée par un Conseil de fondation de 11 membres :

M. Yvan Luccarini, président et syndic de Vevey ;
 M. René Ciocca, vice-Président ;
 M. Alain Siegrist, trésorier ; M^{me} Alexandra Melchior,
 municipale ; M. Luc Meier, directeur de la Becque ;
 M. Henry Leutwyler, photographe ; M^{me} Sabine
 Carruzzo, représentante du Fonds Culturel Ri-
 viera ;
 M. Jorg Meyer, ingénieur civil, M^{me} Cécile Maud Ti-
 relli, Juriste ; M. Staffan Ahrenberg, éditeur et col-
 lectionneur.

La direction de la fondation est assurée par M. Ste-
 fano Stoll et M. Raphael Biollay.

Faits marquants

En plus des trois sessions de L'Appartement qui
 rencontrent un énorme succès à chaque édition,
 IMAGES s'est offert en mai une vitrine en plein
 cœur de New-York, sur une façade de l'embléma-
 tique Times Square grâce à une vidéo du photo-
 graphe suisse Henry Leutwyler. Le Conseil de
 fondation regrette la perte du génial Martin Parr,
 photographe majeur de sa génération et parrain
 du Festival.

Fondation du Conservatoire Montreux-Vevey-Ri- viera (MVR)

Présentation

La Fondation du CMVR existe depuis le 1^{er} janvier
 2002 suite à la fusion des conservatoires de Mon-
 treux et de Vevey ; son siège est à Vevey. La fon-
 dation a pour but l'enseignement de la musique
 classique et jazz, ainsi que toutes activités per-
 mettant le développement de la culture musicale
 en général, notamment dans le district de Vevey
 et sa région.

Organisation

M. Olivier Rapin, président, Mme Ursula Bucher,
 vice-présidente, M. José Giavazzi, trésorier,
 M^{me} Alexandra Melchior, membre et représentante
 de la Municipalité de Vevey, M. Jean-Baptiste Pie-
 montesi, membre et représentant de la Municipa-
 lité de Montreux, M^{me} Maria-Alice Reymond,
 membre et conseillère municipale à Chardonne,
 M. Vincent Bonvin, membre et conseiller municipa-
 l à la Tour-de-Peilz, M. Antonin Scherrer, mem-
 bre, M^{me} Stéphanie-Aloysia Moretti, membre,
 M. Guillaume Grisel, membre, M. Nicolas Bohnet,
 membre, M^{me} Roxane Horisberger, représentante
 de la direction, M. François Grin, représentant de
 la direction, M^{me} Eleonora Hess-Esposito, repré-
 sentante des professeurs, M^{me} Valérie Monnin, repré-
 sentante des professeurs. Le Conseil de Fondation
 se réunit au minimum 2 fois par année, il valide les
 comptes ainsi que toutes les décisions majeures
 concernant le Conservatoire.

Faits marquants

Le Conservatoire a fêté ses 110 ans et les 20 ans à la
 Maison de M^{me} de Warens lors d'un événement ex-
 ceptionnel sur 3 jours pour son double anniversaire,
 autour de la Fête de la musique. De plus, contrairement
 aux années précédentes, le nombre d'inscrip-
 tions (élèves LEM et hors LEM confondus) a
 augmenté. Grâce au soutien des communes du dis-
 trict, le CMVR a pu poursuivre les travaux d'entretien
 qui ont été réalisés durant l'été 2025. Ainsi, l'ensem-
 ble des studios prévus pour être rafraîchis ont désor-
 mais bénéficié des rénovations nécessaires à la
 pleine satisfaction des utilisateurs et utilisatrices.

Fondation du septembre Musical

Présentation

Constituée à l'initiative de l'Association des Amis
 du Festival de musique Montreux-Vevey sous la

dénomination de Fondation du Septembre musi-
 cal, cette dernière a pour but d'organiser un festi-
 val de musique classique, principalement dans la
 région de Montreux-Vevey, dénommé le Septem-
 bre musical, deuxième plus ancien festival de mu-
 sique classique en Suisse. La Fondation organise,
 soit elle-même, soit par l'intermédiaire d'un tiers,
 la série des concerts qui constituent l'affiche du
 Septembre musical. La Fondation est d'utilité pu-
 blique et sans but lucratif.

Organisation

Le Conseil est présidé par M. Laurent Maire et est
 composé de 13 membres. Il se réunit 4 fois par
 année. Les membres sont : M^{me} Madeleine Burnier,
 M. Marc Ehrlich, M. Anton Eruntsov, M. François
 Grin, M^{me} Régine Kopp, M^{me} Alexandra Melchior,
 M. Jacques Oliger, M. Jean-Baptiste Piemontesi,
 M. Raffaël Vonovier, M. Jay Gauer, M. Olivier Man-
 cassola, M. Vincent Bonvin, M. Michael Christ-
 ment.

Faits marquants

Malgré la fermeture pour travaux du 2M2C, pour
 la deuxième année consécutive, tous les concerts
 « hors-les-murs » de l'édition 2025 étaient com-
 plets. Le Classic Lab est désormais solidement in-
 scrit dans l'ADN du festival. Grâce à son
 programme Septembre Musical Jeunesse, plus de
 1'300 écoliers et écolières de la région ont pu vivre
 une expérience musicale de haute qualité.

Fonds Culturel Riviera

Présentation

Le Fonds culturel Riviera (FCR), a pour but de
 soutenir les institutions de portée régionale en
 participant aux charges artistiques de ces der-
 nières, ainsi qu'aux frais d'édition de l'Agenda Ri-
 viera (article 2 de la convention). Dans la mesure
 des disponibilités financières du fonds pour l'an-
 née en cours, le Conseil administratif a la possi-
 bilité d'octroyer des soutiens ponctuels à des
 événements / projets culturels d'intérêt régional.
 Le fonds est doté chaque année d'un montant
 supérieur à 3 Moi, alimenté par les contributions
 de chaque habitant et habitante du district
 variant dans une fourchette allant de Fr. 45.- à
 Fr. 50.-.

Organisation

Les organes du FCR sont : le Conseil administratif
 (CA), composé d'une délégation issue des 9 mu-
 nicipalités du District, le bureau exécutif (BE), formé
 de trois membres désignés et désignées par le CA,
 la commission intercommunale de gestion, com-
 posée de délégués et déléguées choisis parmi les
 membres de chacun des 9 conseils communaux de
 la Riviera. Les membres du CA sont désignés et
 désignées par leur municipalité. Le secrétariat et la
 gestion du FCR sont assurés par le Service des af-
 faires intercommunales de la Riviera (SAI). Depuis
 le 1^{er} janvier 2022 et pour le reste de la législature,
 le BE est composé de : M. Vincent Bonvin, conseil-
 ller municipal à La Tour-de-Peilz, Président ;
 M^{me} Alexandra Melchior, conseillère municipale à
 Vevey, Vice-présidente ; M. Jean-Baptiste Pie-
 montesi, conseiller municipal à Montreux. Le CA, en
 plus des membres du BE, est composé de M^{me}
 Laura Ferilli, conseillère municipale à Blonay-St-Lé-
 gier ; M^{me} Maria Alice Reymond, conseillère muni-
 cipale à Chardonne ; M^{me} Sabine Carruzzo, conseil-
 lère municipale à Corseaux ; M. Bernard Schaer,
 Conseiller municipal à Corsier ; M^{me} Dominique Pit-
 tet, conseillère municipale à Jongny ; M^{me} Christine
 Chevalley, conseillère municipale à Veytaux.

Faits marquants

Plusieurs associations de la région ont reçu des soutiens ponctuels et la subvention à la Fondation des Arts et Spectacles a été augmentée de Fr. 50'000 pour sa programmation au futur Petit Reflet.

Pour de plus amples informations, le rapport de gestion complet du Services des affaires intercommunales sera disponible sur le site internet www.sai-riviera.ch.

Commission municipale RKC

Présentation

La commission municipale du RKC permet aux membres du Conseil communal et des personnes de la société civile de rencontrer les membres du Comité (Association Tou·te·x·s Artistes Confondu·e·x·s) et l'équipe du Rocking Chair. Elle a d'abord été créé sous la forme d'une commission de gestion dédiée en 2005, suite aux importantes difficultés financières que le club rencontrait à cette période. Elle a évolué au fil du temps et des besoins pour devenir une commission municipale.

Organisation

La commission municipale du RKC est une commission consultative composée de 14 membres, issus du Conseil communal, de l'administration communale et de la Société civile. Les membres sont M^{me} Alexandra Melchior, Municipale ; pour le Conseil communal de Vevey les membres sont : M^{me} Sandra Jamet, M. Vittorio Marinelli, M^{me} Myriam Wider-Nicolaz, M^{me} Marion Houriet, M^{me} Karine Römer, M^{me} Marie-Anna Carteron, M^{me} Ariane Verdan, M. Jacques Vernier, pour l'administration communale : M^{me} Cécile Roten, cheffe du Service de la culture, pour l'association Association Tou·te·x·s Artistes Confondu·e·x·s (ATAC) : M. Léonard Piguet, M^{me} Selma Mandoudi, M^{me} Sophie Bernoville, M. Benoît Erard. Pour la société civile : M^{me} Gayanée Rossier.

Faits marquants

La commission ne s'est pas réunie en 2025.

Commission municipale de l'Oriental

Présentation

La Commission municipale de l'Oriental permet aux membres du Conseil communal et de la société civile de rencontrer la direction d Théâtre de l'Oriental et d'échanger sur l'année écoulée et sur les projets présentés.

Organisation

Les membres sont M^{me} Alexandra Melchior, Municipale ; pour le Conseil communal de Vevey les membres sont : M^{me} Audrey Rosset, M^{me} Maria Boissard, M. Daniel Toman, M^{me} Monique Gavin, M^{me} Marianne Ghorayeb, M. Heinz Dill, M^{me} Ariane Verdan, M. Martino Rizzello, pour l'administration communale : M^{me} Cécile Roten, cheffe du Service de la culture, pour la société civile : M^{me} Barbara Schlitter, M. Martin Reeve, M. Nicolas Gerber.

Faits marquants

La commission ne s'est pas réunie en 2025

Commission municipale de la bibliothèque

Présentation

La Commission municipale de la bibliothèque municipale permet aux membres du Conseil communal et de la société civile de rencontrer les responsables de la bibliothèque et d'échanger sur l'année écoulée et sur les projets présentés.

Organisation

Les membres sont : M^{me} Alexandra Melchior, Municipale. Pour le Conseil communal : M. Luc Morrier Genoud, M^{me} Antoinette Walter, M^{me} Juliette Lerch, M. Henok Gyger, M^{me} Nathalie Garçon, M. Eric Bays, M^{me} Fabienne Despot, M. Mattia Vidoz, Pour la société civile : M. Frédéric Jaccaud, M. Nicolas Akladios, pour les services administratifs : M. Yan Buchs, Directeur, M^{me} Cécile Roten, Cheffe de service de la culture.

Faits marquants

La commission ne s'est pas réunie en 2025

Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique (MSAP)

Présentation

La fondation du Musée suisse de l'appareil photographique a pour but de sauvegarder et mettre en valeur tout matériel relevant de l'histoire des techniques photographiques, des équipements de captation d'images et, en particulier, des appareils et accessoires de fabrication suisse, notamment

- en acquérant, en Suisse et à l'étranger, à l'intention du Musée suisse de l'appareil photographique auquel il les cède, des appareils photographiques, des accessoires, du matériel de studio, de laboratoire et de projection, des équipements de captation numérique d'images;
- en recevant et en réunissant activement des fonds publics et privés destinés à financer ces acquisitions;
- en encourageant toute autre forme de libéralités (dons d'appareil, prêts, etc.) ; Le soin de les conserver et de les présenter au public relevant de la compétence de la direction du musée.

Organisation

Les membres du Conseil de fondation sont : M. Jean-Jacques Karatchian, président (1.05.2024 au 1.03.2025). M. François Pointet, président dès le 1.09.2025, Mathématicien, M^{me} Alexandra Melchior, Municipale, M. Jean-Noël Gex, Association CIBACHROME, M. Urs Tillmanns, journaliste - Fotointern, M. Grégoire Chappuis, vice-directeur Montreux Vevey Tourisme, M^{me} Claire Fallier, directrice du CEPV, M. Matthias Gfeller, Leica Camera AG, M. Thierry Froidevaux, photographe, M. François Pointet, mathématicien, M. Thierry Gauthy, Président Association des Amis du Musée, M^{me} Pascale Bonnard-Yersin, ancienne co-directrice du Musée suisse de l'appareil photographique, M^{me} Brigitte Maurice-Chabard, directrice du Musée Niépce à Chalon-sur-Saône, M^{me} Nathalie Herschdorfer, directrice de Photo Elysée à Lausanne, M. Sami Kanaan, conseiller administratif de la ville de Genève, M. Alexandre Tzonis, président de l'Association du Théâtre de la Grenette

Faits marquants

La Fondation du Musée Suisse de l'Appareil photographique a élu son nouveau président, M. François Pointet, ancien député et ancien conseiller national.

Les amis du MSAP

Présentation

L'Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique a pour missions de soutenir le musée et la fondation dans ses diverses activités : acquisitions et gestion des dons valorisant le fonds du Musée, l'organisation de l'événement annuel Photo-Bourse et la rédaction du Bulletin Le Petit Révélateur, traitant de l'activité du musée.

Organisation

Le comité : Thierry Gauthey, président, M. Markus Säuberli, vice-président, M. Urs Tillmanns, président d'honneur, M. Jean-Claude Roy, trésorier, M. Jean-Pierre Bilat, secrétaire, M^{me} Alexandra Melchior, municipale, M. Lyonel Kaufmann, rédacteur en chef Le Petit Révélateur. Les membres : M. Laurent Ballif, M. Joël Bessard, M. Jean-Jacques Crausaz, M. Edouard Curchod. Membre associée et directrice du MSAP, M^{me} Pauline Martin.

Faits marquants

La nouvelle organisation de Photo-Bourse a été appréciée pour sa première édition à la Salle del Castillo. Les Amis ont soutenu deux publications importantes : le livre du photographe suisse Henry Leutwyler à paraître lors du prochain festival IMAGES 2026 ainsi que la publication « Tokyo Flash » de Pascal Greco qui a été présentée en février lors d'une table ronde au MSAP.

Université populaire Vevey-Montreux (UNIPOP)

Présentation

L'Université Populaire est une institution active dans la formation continue des adultes, destinée à favoriser et à répandre le goût du savoir. Elle remplit une mission d'utilité publique en donnant accès à la formation à toute personne, sans exception, souhaitant développer ses connaissances et ses compétences. Lieu d'échange humain, l'Université Populaire de la Riviera propose des ateliers, des conférences et des visites guidées variés et attrayants dispensés par des spécialistes de différents domaines.

Organisation

L'UPop est pilotée par le Comité qui se compose de sa présidente, M^{me} Taraneh Aminian et de ses membres : M. Vincent Bonvin, Municipal à la Tour de Peilz, M^{me} Alexandra Melchior, Municipale à Vevey, M^{me} Jacqueline Pellet, municipale Montreux, M^{me} Liliane Burdet, secrétariat général : M. Fabrice Laluc.

Faits marquants

Le comité s'est réuni à 2 reprises et a répondu favorablement à la demande de l'Université populaire de transférer son activité de la Tour-de-Peilz à Vevey, à la rue des Vergers 10. La fréquentation croissante des cours proposés et l'emplacement idéal, près des transports publics, ont convaincus le comité de ce changement.

Film Location Riviera

Présentation

L'association a pour but de favoriser l'accueil de tournages audiovisuels, notamment en provenance de l'étranger, dans la région englobant Lavaux, la Riviera vaudoise, le Chablais vaudois et les environs. Le soutien apporté est sélectif et tient compte des objectifs de développement économique, touristique et culturel de la région.

Organisation

Le Comité est composé de M^{me} Alexandra Melchior, présidente, M. Jean-Baptiste Piemontesi, municipal de Montreux, M. Bernard Schmid, directeur Promove, M. Heinz Dill, directeur Because Production, M. Xavier Grin, directeur PS Productions Coordination, M. Grégoire Chappuis, directeur-adjoint Montreux-Vevey Tourisme

Faits marquants

Le nouveau site Web MVT a été mis en ligne en 2025, avec une page FLR qui aura à terme plus d'autonomie et une page LinkedIn dédiée.

Alimentarium

Présentation

Le Conseil de Fondation se réunit 2 fois par année. Il détermine la politique, ensemble avec la direction, et définit la direction stratégique de l'Alimentarium. Le Conseil délègue la gestion opérationnelle de l'Alimentarium au directeur, qui a la responsabilité pour l'organisation globale, le management et le personnel.

Organisation

Le Conseil est composé de dix à seize membres dont quatre représentent les sociétés fondatrices, un le Département fédéral de l'intérieur, un chacun les cantons Vaud et Zoug, un la Ville de Vevey et un à sept sont des experts et expertes et spécialistes dans des disciplines relatives. Ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles. Les membres du Conseil de fondation sont : M. Eugenio Simioni, président CEO Nestlé Suisse S.A., M. Stephan Schleiss, vice-président, Conseiller d'État du Canton de Zoug, M^{me} Alexandra Melchior, municipale de la Commune de Vevey, M. Bernard Lehmann, Prof. em. ETH Zurich et ancien directeur OFAG, M^{me} Barbara Orland, Privat-docent d'histoire des sciences et des techniques, Musée de la pharmacie, Université de Bâle, M. Carmelo Laganà, secrétaire général du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP), Lausanne, M. Jean-Christophe Thiébaud, Head of Legal & Corporate Affairs Nestlé Suisse SA, M^{me} Jelena Trajkovic Karamata, Head of IT Switzerland, Nestlé NOWS, M. Roland Wetzler, directeur Museum Tinguely, Bâle, M. Urs Stadler, Département fédéral de la sécurité alimentaire et affaires vétérinaires, Berne, (1.06.2025) M^{me} Nina-Caren Kruchten, directrice du secrétariat général et des contributions volontaires, Groupe Nestlé.

Faits marquants

L'Alimentarium a fêté ses 40 ans avec comme point d'orgue le vernissage de l'exposition « SYSTEMA ALIMENTARIUM. Vers une grande révolution alimentaire ? » en juin et qui a rencontré un franc succès, en présence de nombreuses personnalités.

Commémorations

Mihai Eminescu

Chaque année à la mi-janvier a lieu la commémoration de la naissance du célèbre poète roumain Mihai Eminescu (15.01.1850-15.06.1889). Son excellence l'ambassadeur de Roumanie en Suisse, Bogdan Mazuru et la municipale Alexandra Melchior ont déposé des couronnes de fleurs au pied de l'imposante statue en présence de l'archiprêtre Adrian Diaconu, de la paroisse orthodoxe roumaine de Lausanne et de nombreux membres de la communauté roumaine. Cette année, la météo n'a pas permis de se rendre sur la Statue de Anne de Noaille et à la rue Clara-Haskil. La célébration de la Journée de la Culture roumaine s'est poursuivie dans la salle des Pas-perdus de l'Hôtel de Ville pour partager une petite agape.

Conférence des villes suisses en matière de culture

Présentation

La Conférence des villes en matière culturelle est l'organisation succédant à la Conférence des villes suisses en matière culturelle qui regroupait les villes suisses entre 1984 à 2009. La CVC est une section de l'Union des villes suisses.

Organisation

Les membres sont les villes d'Aarau, Bâle, Baden, Berne, Bienne, Berthoud, Coire, Delémont, Frauen-

feld, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Meyrin, Morges, Neuchâtel, Nyon, Rapperswil-Jona, Renens, Schaffhouse, Sion, St-Gall, Thoun, Uster, Vevey, Wil, Winterthour, Yverdon-les-Bains, Zoug et Zurich. Les coprésidentes sont Franziska Burkhardt et Michael Kinzer, délégués aux affaires culturelles de la Ville Berne et Lausanne. Les membres du comité sont Barbara Affolter de St-Gall, Marianne Flubacher de Thoun, Rebekka Fässler de Zurich, Michel Vust de Bienne et Monika Litscher (avec voix consultative CVC).

Faits marquants

La commission n'a pas été convoquée en 2025.

Association Sécurité Riviera Comité de direction (CODIR)

Présentation

Les membres du Comité directeur de l'ASR sont M. Bernard Degex, président, Blonay St-Légier, M. Jean-Baptiste Piemontesi, vice-président, Montreux, M^{me} Alexandra Melchior, Vevey, M. Alessio Grutta, La Tour-de-Peilz, M. Arnaud Rey-Lescure, Veytaux, M. Yves Genton, Chardonne, M. Dominique Pittet, Jongny, M. Patrick Michaux, Corseaux, M. Christian Kaelin, Corsier-sur-Vevey.

Organisation

Il constitue l'organe exécutif et compte 9 membres, soit un pour chacune des communes membres de l'ASR. Il se réunit une fois par mois, hors vacances scolaires, selon un planning établi. Le CD nomme parmi ses membres un Bureau du comité de direction. Il s'agit d'un exécutif de cinq membres, composé des représentants et représentantes des trois villes (Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz), ainsi que d'un membre du Cercle de Corsier (Chardonne, Corseaux, Corsier ou Jongny) et d'un membre des communes d'Amont (Blonay - Saint-Légier ou Veytaux). Il se réunit en principe une fois par semaine, hors vacances scolaires, selon un planning établi. Le Bureau a reçu ses compétences du CD pour la validation des propositions relatives aux manifestations. Il relit et valide également les autres propositions en vue de leur approbation définitive par le CD.

Faits marquants

Le Comité directeur a tenu 12 séances et validé 138 propositions ; Les membres du Bureau du Comité directeur ont tenu 28 séances. Les services de l'ASR ont apporté leur soutien dans les réflexions sur le deal de rue à Vevey, en participant à de nombreuses séances de préparation du dossier présenté au Conseil communal et au verdict des urnes. Concernant les dossiers internes, celui de la Maison de la sécurité publique et celui relatif au déploiement sécuritaire dans notre région ont pu fortement évoluer et ont continué à occuper nos services et nos mandataires. La Commission consultative du Conseil intercommunal (CI) a pu aussi être nantie de l'avancement du projet et constitue un parfait relais avec le CI.

Pour de plus amples informations, le rapport de gestion complet de l'ASR sera disponible sur le site internet www.securite-riviera.ch

*Alexandra Melchior, municipale en charge
du Service culture et membre du Comité
directeur de l'Association Sécurité Riviera*

Représentations de la Municipalité assumées par Antoine Dormond, municipal en charge du Service de l'urbanisme et de la mobilité

CORAT (Commission régionale d'aménagement du territoire)

Présentation

La CORAT est une commission consultative dont le périmètre comprend les 9 communes de la Riviera. Le secrétariat, la gestion et la coordination est assuré par le SAI.

La CORAT permet aux membres des municipalités et chefs et cheffes de services de la Riviera d'avoir leur propre espace de discussion, indépendamment de celui de l'agglomération dont le périmètre et les interlocuteurs sont différents. Elle permet à ses membres d'échanger sur les projets communaux en cours ou à venir à incidence régionale sur des sujets aussi bien de mobilité que d'aménagements du territoire et d'urbanisme.

Organisation

La CORAT est composée des membres suivants: Blonay - Saint-Légier - M. Thierry George, conseiller municipal

Blonay - Saint-Légier - M. Roan Vallat, chef du service urbanisme et constructions

Chardonne - M^{me} Elise Neyroud, conseillère municipale

Corseaux - M. Christian Minacci, syndic

Corsier - M^{me} Arianne Rouge, syndique

Jongny - M. Jean-Luc Sansonnens, conseiller municipal

Cercle de Corsier - M. David Ferrari, chef du BTI

Montreux - M. Caleb Walther, conseiller municipal

Montreux - M. Fabien Roland, chef du Service de l'urbanisme

La Tour-de-Peilz - M^{me} Elise Kaiser, conseillère municipale

La Tour-de-Peilz - M. Maximilien Walter, chef du Service de l'urbanisme et des travaux

Vevey - M. Antoine Dormond, conseiller municipal

Vevey - M. Julien Cainne, chef du Service de l'urbanisme et de la mobilité

Veytaux - M. Ludovic Sherif, conseiller municipal

Invités

Promove - M. Bernard Schmid, directeur

Promove - M^{me} Mathilde Funk, assistante de projet Agglomération Rivelac - M. Johan Grossmann, chef de projet mobilité

Agglomération Rivelac - M^{me} Joy Guardado, cheffe de projet urbanisme

La présidence est assurée par M^{me} Elise Kaiser et la commission s'est réunie à 6 reprises en 2025.

Faits marquants

Détails : voir rapport d'activités 2025 du SAI (Service des affaires intercommunales de la Riviera).

Suppléances

Gabriela Kämpf

Conférence régionale des transports publics Riviera (CRTPR)

Présentation

La CRTPR est une commission consultative dont le périmètre comprend 10 communes de la Riviera. Le secrétariat, la coordination et le suivi est assuré par le SAI.

La CRTPR a pour mission d'améliorer la coordination entre les différentes entreprises de transports publics (VMCV, MOB et MVR) et de développer et renforcer la politique régionale des transports publics.

Organisation

La CRPTR est composée des membres suivants:

Représentants et représentantes des municipalités:
 Commune de Blonay-Saint-Légier : M. Thierry George, conseiller municipal. Commune de Chardonne : M. Pierre-Alain Maïkoff, conseiller municipal. Commune de Corseaux : M. Christian Minacci, syndic. Commune de Corsier : M. Pierre-André Debétaz, conseiller municipal. Commune de Jongny : M^{me} Nicole Pointet, conseillère municipale. Commune de Montreux : M. Florian Chiaradia, conseiller municipal. Commune de La Tour-de-Peilz : M^{me} Sandra Pasquier, syndique. Commune de Vevey : M. Antoine Dormond, conseiller municipal. Commune de Veytaux : M^{me} Christine Chevalley, syndique.

Représentants de la CORAT : Elise Kaiser, présidente

Représentants et représentantes des entreprises de transport public : VMCV SA : M. Roland Bonzon, président du CA, M^{me} Caroline Beglinger Fédorova, directrice.
 MVR SA : M. Alexandre Gauthier-Jaques, président du CA.
 MOB SA : M. Laurent Wehrli, président du CA.
 MOB SA - MVR SA : M. Yves Marclay, directeur

Représentants du Canton de Vaud
 Préfecture : M. Roland Berdoz, préfet
 DGMR : Jean-Charles Lagniaz, chef division management transports.
 La présidence est assurée par M. Florian Chiaradia.

Faits marquants

Suite à la demande de la commune de Veytaux de revoir la clé de répartition pour la ligne VMCV 201, la CRTPR a mandaté le SAI pour lancer une réflexion globale permettant de définir des principes de clés de répartitions pour la région et non plus ligne par ligne.

Déjà amorcé en 2024, ce travail s'est poursuivi en 2025, notamment avec le président de la CRTPR, le SAI et une délégation technique des VMCV, avec pour objectif d'obtenir une vision d'ensemble des coûts des lignes Transports régionaux / Transports urbains, dans l'optique d'une approche régionale de répartition des charges.

Une présentation des travaux et des propositions élaborées par le SAI a été faite en septembre 2025 à la CRTPR, puis en octobre 2025 à la CSD. À la suite de ces présentations, il a été convenu d'envoyer aux municipalités concernées le projet de nouvelle clé de répartition pour consultation. Cette consultation aura lieu en début d'année 2026.

Suppléances

aucune

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage

Présentation

Le fonds intercommunal est destiné à subventionner le matériel important et durable nécessaire à la pratique de la sécurité des usagers et usagères du lac. Le périmètre couvert par le fonds comprend 8 communes (7 Riviera + St-Saphorin). Le secrétariat, la gestion et la coordination est assuré par le SAI.

Organisation

Le fonds intercommunal est composé des membres suivants : Commune de Blonay - Saint-Légier : M^{me} Laura Ferilli, conseillère municipale. Commune de Chardonne : M. Gilbert Cavin,

conseiller municipal. Commune de Corseaux : M. Laurent Paschoud, conseiller municipal. Commune de Corsier : M. Pierre-André Debétaz conseiller municipal. Commune de Jongny : M^{me} Caroline Genovese, conseillère municipale. St-Saphorin : M. Mauro Contardo, conseiller municipal. Commune de Vevey : M. Antoine Dormond, conseiller municipal, M. Piotr Wiacek, responsable du secteur sport.

La présidence est assurée pour la législature 2021-2026 par M. Laurent Paschoud. La commission se réunit une fois par an.

Faits marquants

Les membres se sont réunis une fois en 2025. Les comptes 2024 ont été adoptés par l'assemblée générale du Fonds intercommunal de sauvetage. Le solde au 31 décembre 2024 s'élève à Fr. 138'440.50. L'assemblée générale a décidé de facturer la participation des communes à hauteur de Fr. 0.50 / habitant et habitante pour l'année 2025. Les Municipalités ont également été invitées à inscrire un montant de Fr. 0.50 / habitant et habitante au budget 2026. Le solde projeté à fin 2025 s'élève à Fr. 160'425.50.

Suppléances

aucune

Société coopérative d'habitation de la Valsainte

Présentation

La coopérative d'habitation de la Valsainte est reconnue d'utilité publique par les autorités. Elle a pour but de mettre à disposition des logements dans de bonnes conditions et à un loyer abordable dans le quartier, c'est-à-dire à prix coûtant : les loyers doivent uniquement couvrir les charges, et le rendement est limité. Tous les bénéficiaires sont réinvestis dans l'entretien des bâtiments, qui échappent ainsi au marché spéculatif.

La coopérative est au bénéfice d'un DDP (droit distinct et permanent) sur la parcelle 721 propriété de la ville de Vevey. Il s'agit des immeubles de la rue du Collège n° 16 et 18 qui ont été intégralement rénovés en 2008. Les bâtiments abritent actuellement 11 appartements, 3 ateliers d'artistes et 2 locaux commerciaux.

De plus, la Coopérative de la Valsainte s'attache à participer à la vie socioculturelle du quartier en collaborant avec l'Association du quartier de la Valsainte (AQV) pour organiser régulièrement des événements et des activités communes : concerts, animations, repas, etc.

Organisation

Les membres du comité 2025 sont : M. Fabien Degoumois, président, M^{me} Valentine Paley, secrétaire, M^{me} Lydia Chervet, M. Mario Ciurlia et M. Séverin Bondi. Les contrôleurs des comptes sont : M. Anton Ciurlia et M^{me} Lydia Chervet. L'assemblée générale de la coopérative a lieu une fois par année.

Faits marquants

Annoncé pour juin 2025, le lancement d'un appel d'offres à coopérative pour l'octroi d'un DDP sur la parcelle 720, acquise par la Ville, n'a pas pu avoir lieu selon le calendrier prévu. Le traitement d'une opposition contre l'implantation préalable retarde le lancement par la Ville de cet appel d'offres.

La coopérative maintient toutefois son intérêt à répondre à ce futur appel d'offres. Des discussions constructives entre la Ville et les opposants permettront, sauf retournement de situation, de lancer cet appel d'offres courant 2026.

Suppléances
aucune

Agglomération RiveLac (Agglo RiveLac)

Présentation

L'agglomération RiveLac favorise la bonne entente et la collaboration intercommunale et intercantonale dans la planification et la mise en œuvre de projets d'aménagement du territoire.

Elle regroupe 18 communes. 13 communes vaudoises : Roche, Rennaz, Noville, Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz, Blonay - St-Légier, Vevey, Corsier, Corseaux, Jongny et Chardonne. Et 5 communes fribourgeoises : Châtel-St-Denis, Remaufens, Attalens, Bossonnens et Granges.

L'agglomération couvre une superficie de 253 km², accueille 105'237 habitants et habitantes et regroupe 43'000 emplois.

Organisation

L'Agglo Rivelac est composée du COPIL, du Bureau du COPIL et du personnel du Bureau d'Agglomération.

Le COPIL est composé des personnes suivantes : Mme Élise Kaiser, La Tour-de-Peilz - co-présidente, M. Pierre-Alain Karlen, Noville - co-président, M. Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis - co-Président, M^{me} Christelle Luisier, conseillère d'État, État de Vaud, M. Didier Castella, conseiller d'État, État de Fribourg, M. André Blunsch, Attalens, M. Antoine Dormond, Vevey, M. Stéphane Dorthe, Remaufens, M^{me} Muriel Ferrara, Rennaz, M. Thierry George, Blonay-Saint-Légier, M. Thierry Blanc, Roche, M. Marcos Pirès Mendes, Bossonnens, M. Savio Michellod, Granges, M. Christian Minacci, Corseaux, M. Pierre-Alain Maikoff, Chardonne, M^{me} Arianne Rouge, Corsier-sur-Vevey, M. Jean-Luc Sansonnens, Jongny, M. Ludovic Sherif, Veytaux, M. Léonard Studer, Villeneuve, M. Caleb Walther, Montreux.

Liste des membres invités du COPIL :

Mme Andreane Jordan-Meier, État de Vaud, M. Jean-Baptiste Leimgruber, État de Vaud, M. Federico Molina, État de Vaud, M^{me} Sylvie Cornut, État de Vaud, M. Bernard Schmid, Promove, M. Norbert Zufferey, Chablais Région.

Le Bureau du COPIL est composé des personnes suivantes :

M^{me} Elise Kaiser, Tour-de-Peilz - co-présidente, M. Pierre-Alain Karlen, Noville - co-président, M. Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis - co-président, M. Antoine Dormond, Vevey, M. Thierry George, Blonay - St-Légier, M^{me} Sylvie Cornut, État de Vaud, M. Johan Grossmann, Rivelac, M. Christian Minacci, Corseaux, M. Michael Blanchard, État de Fribourg, M^{me} Vittoria Sacco, État de Fribourg, M. Caleb Walther, Montreux.

Le personnel du Bureau d'Agglomération est composé des personnes suivantes : M. Johan Grossmann, Coordinateur du bureau et chef de projet mobilité, Emmanuelle Courvoisier-Leite, Assistante de direction, Joy Guardado, Cheffe de projet urbanisme, Guillaume Guex, Assistant de direction

Faits marquants

L'Agglo Rivelac est composée du COPIL, du Bureau du COPIL et du personnel du Bureau d'Agglomération.

Le COPIL est composé des personnes suivantes : M^{me} Élise Kaiser, La Tour-de-Peilz - Co-présidente, M. Pierre-Alain Karlen, Noville - Co-président, M. Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis - Co-Prési-

dent, M^{me} Christelle Luisier, Conseillère d'État, État de Vaud, M. Didier Castella, Conseiller d'État, État de Fribourg, M. André Blunsch, Attalens, M. Antoine Dormond, Vevey, M. Stéphane Dorthe, Remaufens, M^{me} Muriel Ferrara, Rennaz, M. Thierry George, Blonay - Saint-Légier, M. Thierry Blanc, Roche, M. Marcos Pirès Mendes, Bossonnens, M. Savio Michellod, Granges, M. Christian Minacci, Corseaux, M. Pierre-Alain Maikoff, Chardonne, M^{me} Arianne Rouge, Corsier-sur-Vevey, M. Jean-Luc Sansonnens, Jongny, M. Ludovic Sherif, Veytaux, M. Léonard Studer, Villeneuve, M. Caleb Walther, Montreux.

Liste des membres invités du COPIL :

Mme Andreane Jordan-Meier, État de Vaud, M. Jean-Baptiste Leimgruber, État de Vaud, M. Federico Molina, État de Vaud, M^{me} Sylvie Cornut, État de Vaud, M. Bernard Schmid, Promove, M. Norbert Zufferey, Chablais Région.

Le Bureau du COPIL est composé des personnes suivantes :

M^{me} Elise Kaiser, Tour-de-Peilz - co-présidente, M. Pierre-Alain Karlen, Noville - co-président, M. Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis - co-président, M. Antoine Dormond, Vevey, M. Thierry George, Blonay - St-Légier, M^{me} Sylvie Cornut, État de Vaud, M. Johan Grossmann, Rivelac, M. Christian Minacci, Corseaux, M. Michael Blanchard, État de Fribourg, M^{me} Vittoria Sacco, État de Fribourg, M. Caleb Walther, Montreux.

Le personnel du Bureau d'Agglomération est composé des personnes suivantes : M. Johan Grossmann, coordinateur du bureau et chef de projet mobilité, Emmanuelle Courvoisier-Leite, assistante de direction, Joy Guardado, cheffe de projet urbanisme, Guillaume Guex, assistant de direction

Suppléances
aucune

Antoine Dormond,
municipal de l'Urbanisme et de la mobilité

Représentations de la Municipalité assumées par Pascal Molliat, municipal en charge du Service des bâtiments, gerance et énergie

Jardins Familiaux de Gilamont

Présentation

L'association des jardins familiaux de Gilamont a pour but de gérer et attribuer les parcelles de jardins située en aval du Café du Stand et au nord du terrain de sport de Pra. Cette association a des statuts et un règlement interne révisés en 2010 et validé par la Municipalité qui régissent l'usage des parcelles en termes de constructions, d'hygiène, de pollution et de diverses règles de vivre-ensemble.

Organisation

L'association est gérée par son comité et réunit annuellement son assemblée générale à laquelle est invité un représentant de la Commune, actuellement le municipal Pascal Molliat.

Les terrains sur lesquelles se déploient les quelques 80 parcelles de jardins appartiennent à la Commune de Vevey mais sont sur le territoire de la Commune de Blonay - St-Légier. Affectés en zone villas mais sous le régime de la zone réservée en attente du nouveau plan d'affectation de la nouvelle commune.

Faits marquants

L'année 2025 a été le théâtre de changement complet du comité de l'association des jardins familiaux

de Gilamont. Le passage de témoin s'est fait à la majorité via un vote lors de l'AG. La nouvelle équipe en place est composée en partie de nouveaux bénéficiaires des parcelles créées par division des anciennes parcelles plus grandes. Le nouveau comité a organisé en seconde partie de 2025 une fête des jardins réunissant avec succès les jardiniers et jardinières et leurs familles dans un très beau moment de partage avec plus d'une centaine de personnes. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre le nouveau comité et les représentants et représentantes de la Commune notamment d'espace verts et de gestion ainsi qu'une délégation de la CoGest. L'objectif de revenir au gré des départs à des cabanons dans les règles et des parcelles plus petites permettant de faire bénéficier à plus de personnes des jardins se poursuit avec succès atteignant maintenant les 83 parcelles utilisées sur la même surface qui en comptait environ 70 en 2024.

Groupement forestier de la Veveyse

Présentation

Le Groupement forestier de la Veveyse (GFV) réunit les communes du triage forestier du même nom en une entité de coordination régionale des forêts. Le garde forestier employé par le groupement mais dont le salaire est payé par le canton, se charge des missions principales de planification et gestion forestière.

Organisation

Le Groupement forestier de la Veveyse est une corporation de droit public dont les membres sont les communes situées sur l'air du triage soit Corsier, Corseaux, Chardonne, Jongny, Blonay - St-Légier, Vevey et la Tour-de-Peilz. Chaque commune possède une voix à l'AG à l'exception de Blonay - St-Légier qui en possède deux. De plus, un comité exécutif composé de trois personnes (usuellement une personne des municipalités du Cercle de Corsier, une personne des municipalités des villes et une personne de la municipalité de Blonay - St-Légier).

Ce comité est actuellement composé de M^{mes} Nicole Pointet (Présidente, Syndique de Jongny) Laura Feirilli (Municipale, BStL) et M. Pascal Molliat (Municipal, Vevey).

Le comité se réunit autant de fois que nécessaire durant l'année alors que deux AG sont programmées, une « de printemps » et une « d'hiver » traitant respectivement les comptes et le budget du Groupement.

Faits marquants

Météo

L'année 2025 a été l'une des plus chaudes jamais enregistrées en Suisse, avec des températures moyennes largement supérieures aux normes climatologiques récentes (période de référence 1991-2020). Les mois de février, mars et avril ont été très secs, avec seulement 128 mm de précipitations, alors que la norme se situe à 244 mm. Cette sécheresse printanière a conduit à une situation particulièrement tendue, en augmentant fortement le risque de feu de forêt. On se souviendra notamment d'un départ de feu aux Monts-de-Corsier le 12 avril 2025. Le mois de juin, quant à lui, a bénéficié de 309 heures d'ensoleillement, contre 230 heures selon la norme.

Forêts de Vevey

Le suivi de la planification sylvicole des propriétés forestières de la Commune de Vevey, prévu dans le préavis 32/2023, s'est poursuivi en 2025, avec no-

tamment des soins à la jeune forêt effectués à l'aval des terrains de football de la Veyre, sur une surface de 5'000 m².

La prévention des dangers liés aux chutes d'arbres inopinées constitue une priorité pour les propriétaires forestiers et les gestionnaires d'infrastructures. Chaque année, en étroite collaboration avec le secteur des espaces verts de la Ville, un contrôle sanitaire des boisés bordant les infrastructures est effectué. En 2025, 34 arbres ont été identifiés sur l'ensemble du territoire dès le début du mois de juin. Tous ont été abattus avant la fin de l'été. Ces interventions, bien que méthodiques et suivies avec rigueur, n'ont toutefois pas permis d'empêcher le renversement d'un frêne dans la forêt des Bosquets au début du mois de septembre.

Evolution du GFV

Le Groupement forestier de la Veveyse a poursuivi son développement conformément à ses objectifs et dans l'intérêt général de ses membres. L'année 2025 a été marquée par la validation et la signature des nouveaux statuts de la corporation par les membres et le Conseil d'Etat vaudois.

Sur le plan financier, les comptes de l'année 2024, approuvés par l'Assemblée générale du 21 mai 2025, se sont soldés par un bénéfice net de Fr. 220'051.61.-.

La multiplication des projets associés aux renouvellement des statuts et aux bons résultats financiers sont autant d'arguments qui ont milité en faveur de la création d'un poste d'adjoint au garde forestier. Ce poste a été validé par l'Assemblée générale d'automne 2025.

Le Fonds de soutien aux projets forestiers a, une nouvelle fois, pu être alimenté à hauteur de Fr. 50'000.-. Deux projets ont bénéficié de ces financements : l'un sur la commune de La Tour-de-Peilz et le second sur la commune de Blonay-Saint-Légier.

C'est également la première année où le GFV édite un rapport de gestion annuel, à disposition sur le site ou sur demande.

Confrérie de la St-Martin

Présentation

La Confrérie de la St-Martin est une association qui a pour but principal l'organisation de la foire annuelle de la St-Martin ainsi que de la mise en valeur des produits du terroir local.

A savoir également qu'il s'agit d'une des plus anciennes foires de Suisse, la première édition datant de 1471 et que 2025 à vue se dérouler avec succès la 554^e édition.

Historiquement la foire se déroulait le second mardi de novembre ce qui a changé dès 2025 avec la première édition un samedi.

Organisation

L'association est gérée par son comité (nommé Conseil) et réunit annuellement son assemblée générale (nommée Convention).

Un membre de la Municipalité est invité à siéger au comité afin de maintenir le lien historique entre la foire et les autorités communales.

Le comité se réunit 10 à 15 fois par an, à une fréquence d'une fois par mois et plus à proximité de la manifestation.

Faits marquants

L'année 2025 marque un tournant majeur dans l'histoire de cette foire car il s'agit de la première édition se déroulant sur un samedi et non un mardi comme par le passé.

Le défilé aux flambeaux et la veillée du bœuf ont donc eu lieu le vendredi, la foire elle-même et le défilé le samedi, une soirée dansante samedi soir ainsi qu'un brunch du terroir dimanche matin clôturant la manifestation.

L'ensemble a été un beau succès, le changement de jour donnant la possibilité à un nouveau public indisponible en semaine de participer.

En raison d'une maladie bovine, les vaches n'ont exceptionnellement pas pu être de la partie cette année.

Pascal Molliat, municipal du Service des bâtiments, gérance et énergie

Représentations de la Municipalité assumées par Laurie Willommet, municipale en charge du Service famille, éducation et sport et du Bureau animation - jeunesse

FRAJE - Fautière des réseaux d'accueil de jour du canton

Présidente

Présentation

La FRAJE est un organe politique et opérationnel regroupant 26 des 36 réseaux d'accueil de jour du canton de Vaud. Elle défend leurs intérêts, notamment dans le cadre de la Convention Collective de travail (CCT-Enfance), et prend position sur les évolutions de la politique de l'accueil de jour des enfants. Elle propose également des mesures de coordination et des outils de gestion pour les réseaux membres.

Organisation

Le bureau de la FRAJE est composé de 8 membres (4 politiques et 4 opérationnels) qui se réunissent mensuellement. La présidente, Laurie Willommet, fait partie de la commission formation et représente également la FRAJE au PEP (Partenaire Enfance & Pédagogie). Depuis le printemps 2024, elle assure aussi la présidence du PEP pour un mandat de deux ans.

Faits marquants

L'année 2025 a été marquée par l'engagement d'une secrétaire générale en mars, Morgane Arayet, à 90%, dans le but de développer les activités et la représentation de la FRAJE.

En 2025, la FRAJE a réalisé plusieurs projets significatifs. Parmi ceux-ci, une analyse par un mandataire externe des solutions informatiques utilisées par les réseaux a été menée. Un nouveau bulletin d'information a été lancé pour informer les membres des actions et des enjeux défendus par la Fautière. De nouveaux groupes de travail ont été créés, notamment celui concernant le parascolaire 7-8P. Grâce à des communications ciblées, un soutien des communes et à une prise de position relayée au sein des débats du Grand Conseil, la coupe budgétaire annoncée à l'automne par le Conseil d'Etat a été réduite de 20 millions à 10 millions. La Fautière a également alerté les instances fédérales sur les enjeux du projet fédéral d'allocations de garde pour le dispositif vaudois. Accepté le 9 décembre 2025, ce contre-projet indirect à l'initiative dite « sur les crèches », représente un défi majeur pour le Canton de Vaud puisqu'il implique un changement de paradigme. Le mode de financement s'en trouve profondément modifié, tout comme la logique globale du dispositif. La FRAJE défendra dans les mois à venir la préservation des acquis du système et soulignera les nombreux enjeux et implications du projet fédéral d'allocations de garde pour les réseaux d'accueil de jour et les familles.

CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey

Membre du conseil

Présentation

Le Conseil d'établissement du CEPV favorise le lien entre l'école et ses partenaires professionnels, économiques, culturels et sociaux. Il est composé de représentants du tissu régional, de la direction et d'un représentant ou d'une représentante des enseignants et enseignantes.

Organisation

Le CEPV est présidé par Monsieur Marc Maurer, représentant de Gétaz Romang Services SA à Aigle. Deux séances du Conseil sont normalement organisées chaque année, en fin de journée, dans les locaux du CEPV. Des personnes extérieures sont parfois invitées à participer en fonction des projets en cours à présenter. Les doyens et doyennes sont des invité-es permanents, avec voix consultatives.

Faits marquants

L'année 2025 a été marquée par la transition liée aux travaux du site de Vevey et l'occupation partielle du site d'Epenex, avec des défis organisationnels mais aussi une bonne adaptation des équipes et des élèves. Le CEPV a été recertifié sans non-conformités et a mené une première enquête de satisfaction, globalement positive, tout en mettant en évidence des pistes d'amélioration. Plusieurs projets d'envergure ont été développés, notamment un échange en Chine pour les élèves en céramique, ainsi que de nombreux partenariats avec des acteurs externes en Suisse et à l'international.

Enfin, des réflexions ont été menées autour de l'évolution des formations, dont l'introduction d'une maturité professionnelle en deux ans, ainsi que sur le soutien aux élèves, en particulier face aux situations de précarité.

CETV - Conseil d'Établissement des Établissements primaire et primaire et secondaire

Présidente

Présentation

Le Conseil d'établissement de Vevey (CETV) est composé de 24 membres, dont des représentants et représentantes des parents d'élèves, des enseignants et enseignantes, des représentants et représentantes des milieux et organisations concernés par la vie des établissements, ainsi qu'un secrétariat. Le CETV répond à la loi sur l'enseignement obligatoire et dispose d'un règlement validé par le Conseil communal, la Municipalité et le Canton. Le Conseil d'établissement concourt à l'intégration des établissements scolaires dans la vie locale.

Organisation

La présidence est assurée par la municipale des écoles, M^{me} Laurie Willommet. M^{me} Sabrina Berrocal est vice-présidente et M^{me} Esther Pilet est secrétaire. Les directrices des deux établissements scolaires font partie du quart professionnel, et la cheffe du Service famille, éducation et sport, M^{me} Manon Fawer, fait partie du quart société civile. La composition précise du CETV, son règlement ainsi que les PV peuvent être retrouvés sur la page de la Ville consacrée à ce dernier.

Faits marquants

Voir rapport de gestion du secteur éducation

FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)

Membre du conseil de Fondation des Arts et spectacles

cf. Représentations municipales de Yvan Luccarini et Alexandra Melchior

Passeport vacances

Membre du comité.

Voir chapitre Passeport vacances au secteur éducation

ICG Riviera 2009 – Jeux Internationaux des Eco-liers

Membre du comité

Présentation

Les Jeux Internationaux des Eco-liers (International Children's Games ou ICG) est une manifestation sportive, qui s'organise chaque année dans une ville différente, regroupant environ 3'000 athlètes âgés de 12 à 15 ans provenant du monde entier. Ils sont organisés sous l'égide du CIO et se déroulent comme les Jeux Olympiques, avec une cérémonie d'ouverture et de clôture, et des compétitions où le règlement international s'applique. Cet évènement, où les athlètes représentent une ville et non un pays, se veut, outre l'aspect du fair-play, convivial et riche en échanges culturels.

L'association a pour but de participer aux Jeux des éco-liers avec une délégation d'athlètes issue des clubs de la Riviera, de gérer les aspects financiers liés à cette manifestation, d'assurer la communication et les relations publiques, de prendre toutes les mesures de coordination nécessaires avec le Comité international des Jeux des éco-liers (International Children Games). L'association a été créée en 2009 lors de l'organisation des ICG sur la Riviera.

Organisation

En 2025, le comité est composé ainsi : M. Laurent Wehrli, président; M^{me} Elina Leimgruber, vice-présidente; M^{me} Laurie Willommet, municipale en charge des sports à Vevey; M. Caleb Walther, municipal en charge des sports à Montreux; M. Piotr Wiacek, responsable du secteur sport à Vevey; M. Julien Chevalley, responsable du secteur sport à Montreux; un trésorier et un secrétaire.

Faits marquants

Du 4 au 9 août 2025, la délégation « Swiss Team Riviera », composée de jeunes de Vevey et Montreux, a participé aux Jeux internationaux des éco-liers à Tallinn (Estonie).

Les 29 athlètes engagés ont obtenu d'excellents résultats, notamment en natation avec plusieurs médailles, ainsi que de belles performances en athlétisme et en basketball 3x3.

Au-delà des résultats sportifs, cette participation a permis de valoriser la relève régionale et de renforcer les échanges internationaux entre jeunes de 12 à 15 ans issus de près de 30 pays.

Fondation Enfance Emma Couvreu

Membre du conseil de fondation

Présentation

Depuis 1829, la Fondation Enfance Emma Couvreu œuvre dans la région veveysanne à l'accueil, la protection et au soutien d'enfants en danger dans leur développement. Actuellement, la fondation met la longévité de son savoir-faire et l'expertise qui en découle au profit du développement de prestations contractualisées qui répondent aux besoins de développement de la politique publique de protection de la jeunesse menée par l'Etat de Vaud. Ces prestations, aussi bien à destination des enfants que de leurs parents, s'appuient sur une actualisation constante de l'état des

connaissances des champs professionnels concernés. Actuellement, la fondation développe et gère sept prestations socio-éducatives destinées à des mineurs et à leur famille dans l'Est du canton, trois maisons d'enfants et quatre unités ambulatoires, sous mandat de l'Etat.

Organisation

Le Conseil de Fondation est composé de 5 à 9 membres, dont la municipale à Vevey Laurie Willommet et le municipal à la Tour-de-Peilz, Vincent Bonvin. Actuellement, le Conseil est présidé par M. Philippe Vogel, avec M. Olivier Wälchli qui œuvre comme vice-président. Le conseil se réunit dans les locaux administratifs de la fondation à Vevey, quai Maria-Belgia.

Faits marquants

En 2025, il a été confirmé une situation financière globalement stable dans un contexte de transition. Des décisions stratégiques importantes ont été prises en matière immobilière, avec la validation du projet de reconstruction du foyer des Clarines à Chardonne et l'acquisition d'un nouveau site à Blonay pour le relogement et le développement futur des activités. Le Conseil a également engagé des réflexions sur la gouvernance, ainsi que sur la préparation du bicentenaire de l'institution prévu en 2029.

*Laurie Willommet, municipale
du Service famille, éducation et sport
et du Bureau animation - jeunesse.*

Représentations de la Municipalité assumées par Vincent Imhof, municipal en charge du service des travaux publics, espaces verts et entretien et du Bureau de l'économie, tourisme et vignes Coopérative des Pléiades

Présentation

La coopérative des Pléiades a pour but de gérer les installations de ski alpin sur le domaine des Pléiades. La coopérative gère aussi le balisage des pistes de ski de fond. Le domaine de ski comporte 4 téléskis de type assiettes, un télésiège et 2 aranches mitaines.

Organisation

La coopérative est gérée par un comité composé d'un président (M. Gérald Gygli, municipal de la commune de Blonay Saint Légier), de représentants des communes du bassin utilisateurs (Jonigny représente les communes du Cercle de Corsier, Vevey représente La Tour-de-Peilz durant la législature 21-26).

M. Jean-Pierre Allegra s'occupe principalement de la partie technique (renouvellement du matériel, entretien des installations) et M. Jean-Daniel Karlen gère principalement la gestion du personnel.

Faits marquants

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2025 pour la gestion courante de la coopérative. Une fois passées les problématiques de ressources humaines de 2024, l'année 2025 a été marquée par l'optimisation technique des machines et de l'entretien des installations. Le sujet principal de la deuxième partie de l'année a porté sur l'armoire électrique du télésiège qui est complètement obsolète et qui n'a plus de pièces de rechange disponibles.

En décembre 2025, l'assemblée général a voté une modification des statuts qui permettront dès 2026 de faire siéger la ville de Vevey et de la Tour-de-Peilz non plus à tour de rôle à chaque législature mais en mode permanent et ainsi la représentativité et le travail en commun est renforcé.

Conseil d'administration des VMCV

Présentation

Le conseil d'administration des VMCV gère la stratégie de l'entreprise comme le choix des véhicules à l'horizon 2035 ou la stratégie globale du réseau de bus. Le conseil traite aussi des comptes et des budgets de l'entreprise.

Le conseil d'administration ne discute ni des horaires ni de la planification des lignes. Ce sujet est traité par le Service de l'urbanisme et de la mobilité qui gère la mobilité avec la direction des VMCV.

Organisation

Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement durant l'année. Vevey ne fait plus partie des commissions ressources humaines et stratégie depuis fin 2024 et a été remplacé par la tour de Peilz. Vevey a mis les ressources en priorité sur le SIGE avec sa STEP à un demi milliard de francs et le recrutement d'une nouvelle direction.

D'ailleurs les collisions d'agenda ont fait que Vevey n'a pas été présent au conseil d'administration entre janvier et mai 2025.

Faits marquants

L'exercice 2025 restera marqué par le changement d'horaire historique du 14 décembre, une refonte globale du réseau VMCV conçue pour accroître significativement la cadence et la fluidité des déplacements au cœur de l'agglomération. Cette mutation s'accompagne d'une amélioration concrète du maillage urbain, illustrée par la prolongation de la ligne 215 jusqu'à la piscine de Corseaux-Plage et la création des nouveaux arrêts « Arabie » et « Savoie », offrant ainsi une desserte fine et attendue au quartier de Plan-Dessous. Parallèlement, la Ville a poursuivi ses investissements structurels pour garantir l'accessibilité de tous, en adaptant les quais de bus aux normes LHand (loi sur l'égalité pour les handicapés). En optimisant ainsi l'attractivité et l'inclusivité des transports publics, ces mesures s'inscrivent directement dans la stratégie « Vevey s'engage », positionnant la mobilité collective comme le levier central de notre transition vers un territoire bas-carbone. Les VMCV publient chaque année un rapport de gestion recensant les détails de fonctionnement. Il sera disponible sur leur site internet au plus tard au début de l'été 2026.

Promove

Présentation

Promove est une association de droit privé, à but non lucratif. Ses membres sont les 16 communes de la région, ainsi que toute entreprise ou personne privée désireuse de soutenir le développement économique de la région Riviera-Lavaux-Oron. A ce jour, l'association compte plus de 350 membres.

Son financement est assuré par les communes et par les cotisations annuelles des membres couvrant plus de 80% du budget. Le solde provient d'une convention de prestation liant Promove au Canton de Vaud en tant qu'Organisme Régional Reconnu, au sens de la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE).

L'organe suprême de l'association est son Assemblée générale. Elle délègue la surveillance et le pilotage stratégique au comité, composé de représentants et représentantes des milieux publics et du tissu économique régional. L'équipe opérationnelle assure l'activité quotidienne de Promove et délivre des prestations conformes au cahier des charges stratégique.

Organisation

Le comité est composé de représentantes et représentants du monde économique et du monde politique.

Ses représentants sont : M. Stéphane Pommaz (président), M. Jean-Baptiste Piemontesi (vice-président), M. Yann Amstein (directeur Amstein SA), M. Alain Bovay (syndic Blonay-St-Légier), M^{me} Sabine Carruzzo (secrétaire générale de la Confrérie des Vignerons), M^{me} Rachel Perroud (représentante des banques), M. Jean-Pierre Pigeon (directeur Montreux Music & Convention Center), M. Jean-Louis Dubler (directeur des finances Ecole du Haut-Lac), M. René Gilliéron (syndic de Puidoux), M. Nicolas Ming (représentant de la SHMV), Jean-Pierre Schwab (municipal de La Tour-de-Peilz), M. Fabio Provenzano (directeur Willi Ingénieurs SA), M. Yves Reichenbach (administrateur-délégué Multifiduciaire Léman SA, M^{me} Ariane Rouge (syndic de Corsier-sur-Vevey) et M. Christophe Sturny (directeur MVT).

Faits marquants

La Promove établit chaque année un rapport de gestion recensant les détails de son fonctionnement. Il sera disponible sur leur site internet au plus tard au début de l'été 2026.

Lavaux Patrimoine Mondial

Présentation

Créée en 2013, l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPM) a la charge de la gestion du site « Lavaux, vignoble en terrasses », inscrit en 2007 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Sa mission vise à préserver un paysage culturel vivant qui évolue et se développe grâce à une interaction équilibrée entre les habitants et habitantes et leur environnement.

Avec des représentants et représentantes des collectivités publiques, du monde vitivinicole, touristique, culturel et académique, LPM et son comité sont le reflet des enjeux, des engagements et des attentes des principaux acteurs et actrices du site. Tous s'impliquent dans la préservation et la valorisation du lieu. LPM porte une ambition fédératrice : les habitantes et habitants sont eux aussi encouragés à adhérer comme membres et à s'impliquer pour le futur de leur région. Car la tâche est vaste : sauvegarder, valoriser et transmettre les valeurs universellement reconnues, et favoriser l'émergence d'une conscience de la valeur de ces patrimoines.

Ses activités s'articulent autour de 3 axes :

- Gestion : L'association a pour mission la gestion du site, au sens strict du terme, en s'assurant de la bonne application, du suivi et de la mise à jour des éléments figurant dans le plan de gestion. LPM est également l'interlocutrice de référence pour l'ensemble des parties prenantes concernées par la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du site.
- Médiation culturelle : LPM met en place des mesures et des opérations visant à garantir la transmission du savoir sur le site à toutes les personnes concernées ou évoluant dans le périmètre, que ce soit pour les visiteurs et visiteuses, la population ou les écoliers et écolières. Notre association s'emploie également à optimiser la cohabitation entre ces populations.
- Valorisation : LPM a pour objectif de valoriser le tissu social, économique et culturel par une mise en réseau de ces acteurs et ce, afin de générer de la valeur dans le site. Mais en termes de gouvernance, il est essentiel de rappeler que

de nombreuses autres structures sont présentes, actives, influentes et très importantes en Lavaux.

Organisation

Le comité est présidé par M. Michel Chavanne, avocat. Il est composé de déléguées et délégués des communes du périmètre et communes de l'Appellation Lavaux, de représentantes et représentants du monde viticole, touristique, culturel et académique. La majorité des membres sont des habitantes et habitants du site.

Président : M. Michel Chavanne, avocat d'études associés à Lausanne

Trois délégués des communes concernées par le périmètre UNESCO

- M. Raymond Bech, municipal de la Commune de Bourg-en-Lavaux
- M. Yves Genton, municipal de la Commune de Chardonne
- M. Gérard Vallélian, syndic de la Commune de Saint-Saphorin

Délégué des communes de l'appellation Lavaux, hors périmètre UNESCO

- M. Vincent Imhof, municipal de Vevey

Une déléguée du Canton

- Xavier Fonjallaz, vigneron-encaveur à Epresses

Un délégué de la Communauté de la vigne et du vin de Lavaux (CVVL)

- M. Blaise Duboux, président de la CVVL

Un délégué de Montreux - Vevey Tourisme

- M. Christoph Sturny, directeur de MVT

Deux représentants des institutions viticoles de Lavaux

- M. Jean-Marc Badoux, délégué des caveaux-bars de Lavaux
- M. Basile Monachon, président de la Section Lavaux de la Fédération Vaudoise des Vignerons (FVV)

Un représentant des institutions académiques

- Benoît Frund, vice-recteur de l'UNIL

Une représentante des institutions culturelles de la région de Lavaux

- Nicole Minder

Représentants extérieurs

- M. Alain Schneider, président de la Société de développement de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin
- M. Bernard Schmid, directeur de Promove, promotion économique Riviera-Lavaux

Une représentante des hôteliers-restaurateurs de la région de Lavaux

- Nathalie Mika-Huys, directrice de l'Hôtel du Léman à Jongny

Le Bureau

Le comité est présidé par M. Michel Chavanne, avocat. Il travaille en étroite collaboration avec les deux vice-présidents, MM. Duboux et Vallélian, vignerons, ainsi que M. Frund, vice-recteur de l'Université de Lausanne, et M. Sturny, directeur de Montreux-Vevey Tourisme.

Faits marquants

L'année 2025 a été marquée par la finalisation du plan de gestion et le site www.lavaux-unesco.ch vous informera sur divers sujets sur lesquels tra-

vaillera l'équipe dirigée par M. Vincent Bailly, directeur de LPM.

Il est possible dès maintenant de s'abonner à une newsletter mensuelle sur les activités et événements à Lavaux.

Vincent Imhof, municipal en charge du Service des travaux publics, espaces verts et entretien et du Bureau de l'économie, tourisme et vignes

Commissions municipales 2021 - 2026

Les commissions municipales suivantes :

- Vivre ensemble
- Systèmes d'information
- Bâtiments et logement

Sont en cours d'élaboration au 31.12.2025.

Egalité des genres

Kämpf	Gabriela	Municipalité
Minacci	Joëlle	CC (da.)
Sauvonnet	Jacques	CC (PLR)
Zonca	Valérie	CC (Les Vert.e.s)
Amiguet	Céline	CC (PS)
Omena Ekoko	Henriette	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Danai	Moïn	CC (UDC)-non élu
Vidoz	Mattia	CC (LCVL)
Marin Guex	Lorena	Admin. communale
Antoniazza	Thomas	Admin. communale
Roten	Cécile	Admin. communale
Badoux	Mylène	Admin. communale
La Rocca	Mélanie	Admin. communale
Chaudet	Isabelle	Admin. communale
Radovanovic	Ketrin	Société civile
Chevalley	Loïc	Société civile
Deley	Maeva	Société civile
Stirt Baldi	Laurence	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Branquino	Tiago	CC (da.)-non élu
Marques	Sandra	CC (PLR)
Wahli	Tom	CC (Les Vert.e.s)
Gavin	Monique	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Sanna Georgi	Fabrizia	CC (LCVL)

Aménagement du territoire - CAT

Dormond	Antoine	Municipalité
Gonthier	Alain	CC (da.)
Marques	Sandra	CC (PLR)
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
Spieldenner	Jörg	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Christen	Jérôme	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu
Cainne	Julien	Admin. communale
Da Costa	Sergio	Admin. communale
Rime	Christophe	Admin. communale
Daouk	Alessia	Admin. communale
Assal	Marc	Admin. communale
Abbet	Boris	Admin. communale
Buyck	Maëlle	Admin. communale
Tillemans	Léah	Admin. communale
Renel	Jessica	Admin. communale
Lehrian	Claude	Admin. communale
Nusbaumer	Thierry	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Sfameni	Alessandro	Admin. communale
Pittet	Murielle	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Marin Guex	Lorena	Admin. communale
Jordan	David	Société civile
Filippozi	Yves	Société civile

Jaquet	Céline	Société civile
Escolar	Alicia	Société civile
Maestrony-Cretegny	Lorraine	Société civile
Mauris	Valentine	Société civile
Petruzzella	Mario	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Meyer	Carole	CC (da.)
Fürst	P.-Alexandre	CC (PLR)-non élu
Dalla Palma	Sabrina	CC (Les Vert.e.s) - non élue
De Stefanis	Sergio	CC (PS)-non élu
Vacant		CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Gex	Emilie	CC (LCVL) -non élue

Sports

Willommet	Laurie	Municipalité
Gavin	Grégoire	CC (da.)
Beausire	Alexandre	CC (PLR)
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Matthys	Vincent	CC (PS)
Ghorayeb	Oliver	CC (EAV)
Bonjour	Nicolas	CC (VL)
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Vacant		CC (LCVL)
Wiacek	Piotr	Admin. communale
Ruedin	Olivier	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Fankhauser	Raphaël	Société civile
Wertz	Marc	Société civile
Zana	Nathan	Société civile
Lorenzini	Monica	Société civile
Chappuis	François	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Lopez	Elodie	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
Spieldenner	Jörg	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Pilet	Bryan	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

Famille

Willommet	Laurie	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Walter	Antoinette	CC (PLR)-non élue
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
De Stefanis	Maria Antonia	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Sanna Georgi	Fabrizia	CC (LCVL)
Marin Guex	Lorena	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
St Amour	Alexandre	Société civile
Zufferey Crippa	Agnès	Société civile
Addor	Laurent	Société civile
Pittet	Marie-Rose	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Vacant	CC (da.)	
Iamartino	Anna	CC (PLR)
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s) - non élu
Gavin	Monique	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Pilet	Bryan	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL) -non élu

Rocking Chair

Melchior	Alexandra	Municipalité
Jamet	Sandra	CC (da.)
Marinelli	Vittorio	CC (PLR)
Wider-Nicolouz	Myriam	CC (Les Vert.e.s)
Houriet	Marion	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Vernier	Jacques	CC (LCVL)-non élu
Roten	Cécile	Admin. communale
Piguet	Léonard	Société civile
Mandoudi	Selma	Société civile
Rossier	Gayanée	Société civile
Bernoville	Sophie	Société civile
Erard	Benoît	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Branquino	Tiago	CC (da.)-non élu
Marques	Sandra	CC (PLR)
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)- non élu
Bussy	Cédric	CC (PS)-non élu
Vacant		CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Weber	Florence	CC (LCVL)-non élue

Oriental

Melchior	Alexandra	Municipalité
Rosset	Audrey	CC (da.)-non élue
Boissard	Maria	CC (PLR)
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)- non élu
Gavin	Monique	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Dill	Heinz	CC (VL)-non élu
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)
Roten	Cécile	Admin. communale
Reeve	Martin	Société civile
Gerber	Nicolas	Société civile
Schlittler	Barbara	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Foster	Helen	CC (da.)
Sauvonnet	Jacques	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)- non élu
Butty	Pierre	CC (PS)
Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Christen	Jérôme	CC (VL)
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu

Musées

Melchior	Alexandra	Municipalité
Luccarini	Yvan	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Walter	Antoinette	CC (PLR)-non élue
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)- non élu
Houriet	Marion	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Rusterholz	Danielle	CC (LCVL)-non élue
Roten	Cécile	Admin. communale
Chaix	Nathalie	Admin. communale
Martin	Pauline	Admin. communale
Abbot	Fanny	Admin. communale
Favrod	Guillaume	Société civile
Pilet	Fanny	Société civile
Queijo	Karina	Société civile
Bourqui	Edmond	Société civile

Fellay	Santina	Société civile
Berney	Michel	Société civile
Kaufmann	Lyonel	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Meyer	Carole	CC (da.)
Mollet	Claire	CC (PLR)
El Khalifa	Karim	CC (Les Vert.e.s)
Gavin	Monique	CC (PS)
Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Putinier	Kajal	CC (VL)-non élu
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

Bibliothèque

Melchior	Alexandra	Municipalité
Morier Genoud	Luc	CC (da.)
Walter	Antoinette	CC (PLR)-non élue
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Houriet	Marion	CC (PS)
Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Vidoz	Mattia	CC (LCVL)
Roten	Cécile	Admin. communale
De Charrière	Alexandre	Admin. communale
Buchs	Yan	Admin. communale
Jaccaud	Frédéric	Société civile
Akladios	Nicolas	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Amiguet	Céline	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Putinier	Kajal	CC (VL)-non élue
Danai	Moïn	CC (UDC)-non élu
Moussetaïni	Akram	CC (LCVL)

Jeunesse

Willommet	Laurie	Municipalité
Kämpf	Gabriela	Municipalité
Minacci	Joëlle	CC (da.)
Marinelli	Vittorio	CC (PLR)
Raboud	Didier	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Higy-Schmidt	Muriel	CC (PS)-non élue
Ghorayeb	Oliver	CC (EAV)
Christen	Sacha	CC (VL)-non élu
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Beaux	Daniel	CC (LCVL)-non élu
Aeberhard	Marilune	Admin. communale
Favrod	Antoine	Admin. communale
Marin Guex	Lorena	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale
Dubois	Pauline	Admin. communale
Balestra	Isabelle	Société civile
Morais Ventura	Lorena	Société civile
Segura	Emilie	Société civile
Ferrari	Nicola	Société civile
Guillaume	Antonin	Société civile
Chevalley	Robin	Société civile
Viquerat	Benoît	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Branquino	Tiago	CC (da.)-non élu
Girardoz	Florian	CC (PLR)
Hoffstetter	Koya	CC (Les Vert.e.s)
Bussy	Cédric	CC (PS)-non élu
Stephanidis	Antoine	CC (EAV)
Simonin	Amadou Louis	CC (VL)-non élu
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Moussetaïni	Akram	CC (LCVL)

Economie, tourisme et vignes

Imhof	Vincent	Municipalité
Vacant		CC (da.)
Bertschy	Patrick	CC (PLR)
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Schneider	Yvan	CC (PS)-non élu
Fleury	Patrick	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Vernier	Jacques	CC (LCVL)-non élu
Sewer	Martin	ASR
Dreyer	Marc	Société civile
Kaiser	Sabine	Société civile
Gauer	Jay	Société civile
Moser	Meryl	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Fischer	Theo	CC (da.)-non élu
Dubey	Marcel	CC (PLR)
Perrier	Mélusine	CC (Les Vert.e.s)
Houriet	Marion	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Simonin	Anne-Françoise	CC (VL)
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD)

Kämpf	Gabriela	Municipalité
Molliat	Pascal	Municipalité
Renel	Jessica	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Ansermet	Serge	CC (PS)
Dubey	Marcel	CC (PLR)
Foster	Hélène	CC (da.)
Pilet	Bryan	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)

Voirie et gestion des déchets

Imhof	Vincent	Municipalité
N'Zita	Hervé	CC (da.)-non élu
Girardoz	Florian	CC (PLR)
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Higy-Schmidt	Muriel	CC (PS)-non élue
Vlajic	Sacha	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Moussetaïni	Akram	CC (LCVL)
Conde	David	Admin. communale
Piquilloud	Stéphane	Admin. communale
Vaucher	Patrick	Admin. communale
Leupin	Yvan	Société civile
Thurnheer	Laurent	Société civile
Sewer	Martin	ASR

Suppléants et suppléantes:

Lopez	Elodie	CC (da.)
Bovay	Olivier	CC (PLR)
Wahli	Tom	CC (Les Vert.e.s)
Ansermet	Serge	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Vacant		CC (LCVL)

Lac

Imhof	Vincent	Municipalité
Willommet	Laurie	Municipalité
Lopez	Elodie	CC (da.)
Fürst	P.-Alexandre	CC (PLR)-non élu
Wider-Nicolaz	Myriam	CC (Les Vert.e.s)
Ansermet	Serge	CC (PS)
Vacant		CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)

Schobinger
D'Angelo
Conde
Broggi
Renel
Wiacek
Bressenel
Sewer
Forney
Maurer
Millasson
Galley

Bastien
Vladimir
David
Serge
Jessica
Piotr
Jean
Barbara
Christian
Marc
Claude
Patrik

CC (UDC)
CC (LCVL)-non élu
Admin. communale
Admin. communale
Admin. communale
Admin. communale
Société civile
Société civile
Société civile
Société civile
Société civile
Société civile

Muyldermans

Butty
Vacant
Bonjour
Verdan
Rusterholz

Rémi

Pierre

Nicolas
Ariane
Danielle

CC (Les Vert.e.s)-
non élu
CC (PS)
CC (EAV)
CC (VL)
CC (UDC)
CC (LCVL)-non élue

*Yvan Luccarini, syndic
Chloé Milner, secrétaire municipale a.i.*

Suppléants et suppléantes:

Berrocal
Keller

Sabrina
Peter

CC (da.)
CC (PLR)

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2024 : néant**

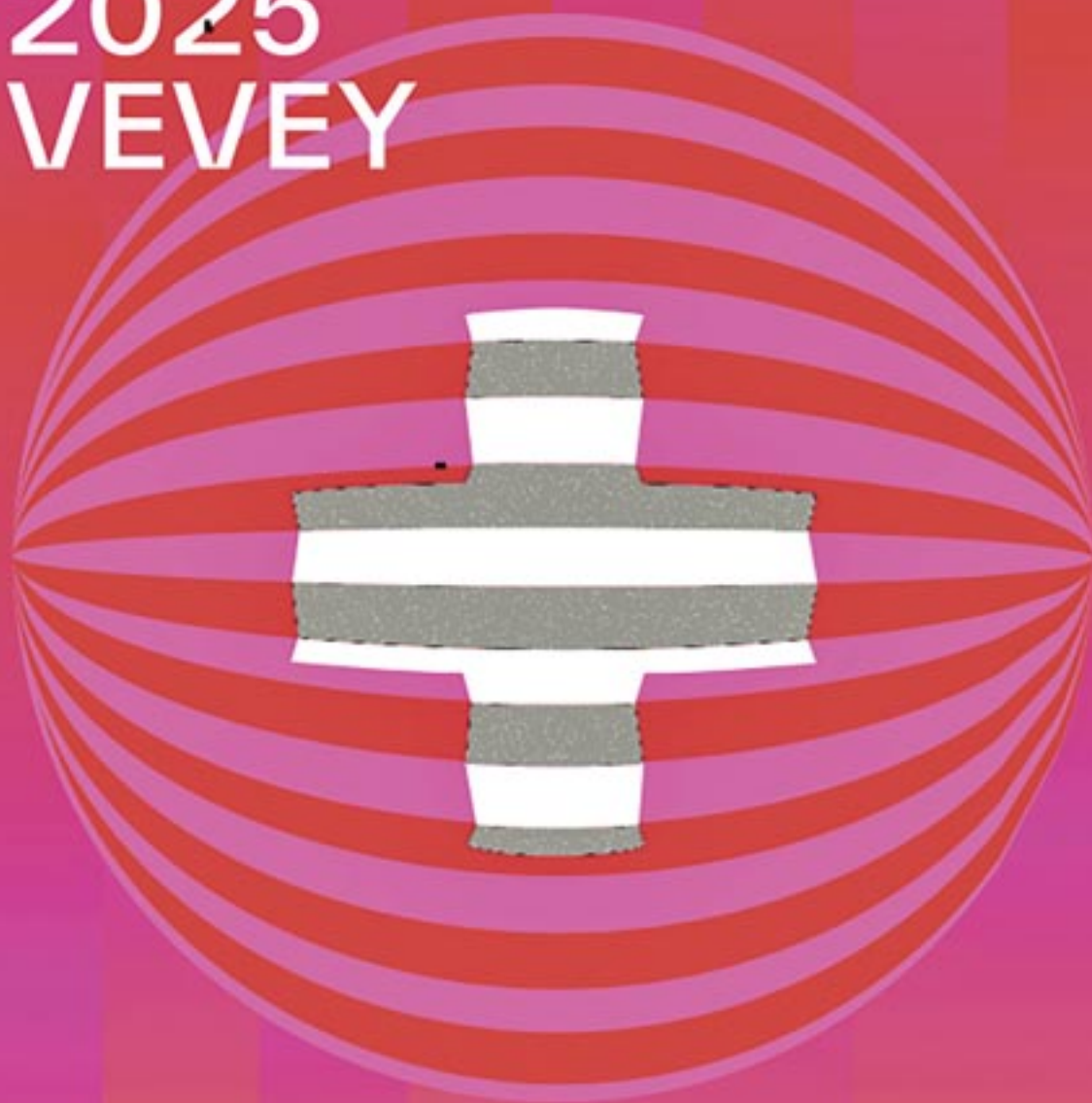


Le Service accueil et population est dédié aux Veveysannes et Veveysans.

Il comprend les secteurs de l'Office de la population, des naturalisations, de la communication, du Bureau de l'information ainsi que les affaires juridiques, la coordination des manifestations et les archives.

SERVICE ACCUEIL ET POPULATION

FÊTE NATIONALE 2025 VEVEY



SPECTACLE
LUMINEUX

Présentation

Le Service accueil et population est dédié aux Veveysannes et Veveysans. Il a pour missions principales d'enregistrer les arrivées, départs ou changements d'adresse des citoyennes et citoyens qui s'établissent dans la Ville d'images, de contrôler la mise à jour et la régularisation des appartements vides, de la communication à la taxe de séjour des travaux non annoncés pour leur facturation, des logements *airbnb*, de traiter les dossiers relatifs aux processus de naturalisation, d'assurer une communication ciblée, efficace et à large échelle, de veiller aux processus d'archivage, d'orienter les demandes vers les services et bureaux communaux ad hoc, de soutenir ces derniers pour l'élaboration de règlements, directives ou dossiers à caractère légal comme les demandes relatives à la LIInfo, d'organiser les réceptions et manifestations sous l'égide de la Commune et de réaliser tous les travaux d'impression requis par les services et bureaux. Ses différents secteurs regroupent ainsi: consultation juridique interne, communication, manifestations et réceptions, administration, Office de la population et bureau d'information, bureau des naturalisations, archives et centre d'impression. De par sa transversalité et la diversité de ses missions, le Service accueil et population s'emploie à fournir des prestations de qualité aux Veveysannes, aux Veveysans, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui s'intéressent à notre ville.

Organisation

L'effectif du personnel du service comprend 10 collaboratrices, 7 collaborateurs et une apprentie pour un total de 14,2 EPT, ainsi que 3 auxiliaires représentant 2.9 EPT.

Faits marquants

Parmi les faits marquants développés plus amplement dans les chapitres ci-après, relevons :

- la création d'une plateforme d'échange avec un groupe de travail intercommunal relatif à la loi sur l'information,
- la réorganisation de l'Office de la population - bureau d'information avec la mise au concours du poste de préposé en automne en vue du dé-

part à la retraite au printemps 2026 du titulaire du poste,

- la poursuite de la mise en place d'un référentiel de gouvernance documentaire pour la gestion électronique des documents et la formation au sein des services et bureaux de l'administration communale,
- la coordination juridique et de communication ainsi que l'organisation du débat public sur le préavis soumis au référendum communal relatif au projet de dispositif de vidéosurveillance et mesures coordonnées aux abords de la gare CFF,
- la coordination préalable à la mise en place d'une Fan Zone dédiée à la diffusion de l'Euro foot féminin, la fête du 1^{er} août, la deuxième édition de Riviera Noël ainsi que toutes les manifestations, avec de nouveaux outils de planification.
- le développement constant de la communication avec une stratégie sur et hors réseaux sociaux.

Communication

Présentation

La cellule de communication se compose de trois personnes (2.6 EPT). L'équipe assure les publications institutionnelles de la Ville de Vevey sur les différents supports, la revue de presse hebdomadaire, la rédaction pour la Municipalité. À disposition de l'ensemble des services et bureaux de l'administration communale, elle a continué, tout au long de l'année, à leur apporter conseils et appui concret.

Afin de faire connaître à un large public les nombreux projets mis en place, et en assurer la promotion de façon ciblée, elle a notamment rédigé, relayé et diffusé 139 communiqués de presse pendant l'année 2025, contre 123 en 2024, et 130 en 2023 et en 2022.

Ces communiqués sont systématiquement publiés sur www.vevey.ch et relayés aux membres du Conseil communal. Ils sont également envoyés aux quelque 420 personnes qui se sont abonnées aux actualités veveysannes. Si les communiqués constituent toujours un vecteur d'information im-

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre auxiliaires	EPT	Nbre auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre stagiaires
ACC - SERVICE ACCUEIL ET POPULATION	17	14.20	3	2.90		1	
ACC - Service accueil et population	1	0.80					
ACC - Archives communales	1	0.80				1	
ACC - Centre d'impression	1	0.80					
ACC - Communication	3	2.60					
ACC - Office de la population	7	6.20	3	2.90			
ACC - Bureau des naturalisations	2	1.40					
ACC - Manifestations	2	1.60					

portant, la cellule de communication constate que les réseaux sociaux officiels de la Ville de Vevey jouent un rôle de plus en plus utile pour diffuser l'information à large échelle.

Réseaux sociaux

Ces derniers permettent de dynamiser la communication de la Ville de Vevey et de mieux cibler les publics susceptibles d'être intéressés par les informations qui sont diffusées tout au long de l'année. À ce titre, 552 publications (591 en 2024) ont été postées ou relayées en 2025 sur la page Facebook de la Ville, qui compte 14'144 abonnées et abonnés. La page Instagram Vevey 843 publications en 2025 (731 en 2024) a également rencontré un franc succès auprès de la population ; ouverte à la fin de l'année 2023, elle compte aujourd'hui un total de 5'329 abonnées et abonnés. La page LinkedIn de la Ville de Vevey, sur laquelle 232 publications (218 publications en 2024) ont été relayées, comptabilise désormais 4'735 abonnées et abonnés.

Pour mémoire, la page Facebook de la Ville de Vevey s'adresse en premier lieu à une tranche de la population âgée de 35 à 65 ans et plus, privilégiant l'accès à l'information via ce réseau. À noter que des efforts particuliers en termes de modération sont mis en place régulièrement.

La page Instagram Vevey officiel permet, elle, d'atteindre une tranche d'âge de la population plus jeune (25 à 55 ans) n'ayant pas ou plus de compte Facebook.

Quant à la page LinkedIn de la Ville, celle-ci s'adresse en priorité aux professionnelles et professionnels, aux personnes en recherche d'emploi ainsi qu'aux partenaires de l'administration communale.

Soutien aux services et bureaux

La cellule de communication est, tout au long de l'année, en contact régulier et étroit avec l'ensemble des services et bureaux communaux. Elle assure la rédaction de plans de communication, une participation active aux séances de travail portant sur les dossiers et projets importants de la Ville et une indispensable coordination en matière d'affichage sur le domaine public. Elle bénéficie également d'une bonne relation de confiance avec les médias régionaux et s'emploie à faciliter leur travail d'information locale.

Bulletin d'information communal

Conformément au budget attribué par le Conseil communal, deux numéros du bulletin d'informa-



tion « Vevey Infos » ont été distribués en 2025. Pour rappel, ce dernier vise à étoffer les canaux de communication déjà existant en informant de la façon la plus large et accessible possible la population de la Ville d'Images des services à sa disposition et de l'activité foisonnante qui s'y déroule. Fruit de séances de rédaction qui réunissent des représentantes et représentants de l'ensemble des services et bureaux de l'administration communale. « Vevey infos » est imprimé à 12'500 exemplaires au centre d'impression de la Ville.

La cellule de communication relève que ce vecteur d'information séduit en particulier les seniors domiciliés à Vevey qui continuent à exprimer leur satisfaction de pouvoir bénéficier de ce moyen d'information sur papier.

Revue de presse

La revue de presse hebdomadaire, chapeautée par la cellule de communication, permet de vérifier que l'intérêt des médias écrits ou audiovisuels pour les actualités de notre ville est toujours aussi important et offre à celles et ceux qui y sont abonnés un tour d'horizon des articles ou reportages consacrés à notre ville.

Visuel officiel

Comme chaque année depuis 2012, la cellule de communication pilote la réalisation du Visuel officiel de la Ville, collection de portraits qui met en lumière celles et ceux qui font rayonner Vevey. En 2025, ce sont 18 personnalités qui ont été choisies et photographiées. Leurs portraits sont affichés toute l'année à l'intérieur de l'Hôtel de Ville et sont publiés sur la page d'accueil du site www.vevey.ch et sur les réseaux Vevey Officiel.

Ce projet renforce le sentiment d'appartenance à une ville riche en talents et diversités. Chaque année, la Municipalité reçoit les personnalités du Visuel pour un échange convivial.



Nonagénaires

À l'instar des années précédente, la cellule de communication adresse un courrier et un présent aux personnes fêtant leur 90^e anniversaire durant l'année en cours. En 2025, cette attention a été adressée à 48 personnes. En 2025, et en raison de l'arrêt provisoire des croisières privées de la CGN, la traditionnelle « Croisière des aînées et des aînés », organisée en étroite collaboration avec le Service de la cohésion sociale, n'a pas pu être organisée.

Toutes et tous les seniors de Vevey ont néanmoins été invités à participer à un thé dansant, organisé par le Service de la cohésion sociale. Le 16 septembre dernier, ce sont près de 170 seniors qui se sont réunis dans la salle del Castillo pour un moment convivial, auquel les Nonagénaires ont également été conviées et conviés.

Cartes et affiches de vœux de fin d'année

A l'approche de l'hiver, la cellule de communication chapeaute la production et la distribution des cartes de vœux de l'ensemble de l'administration communale. Ces cartes sont ensuite envoyées par Poste ou par courriel par les services, bureaux, municipales ou municipaux. La cellule de communication veille aussi chaque fin d'année à la bonne élaboration des affiches de vœux de la Ville de Vevey, dont le visuel est placardé sur le territoire communal et diffusé sur les différents canaux de communication gérés par la cellule.



Événements

Soirée citoyenne

La cellule de communication a coordonné la réalisation et la diffusion des éléments de communication (invitations, fascicules d'information, présentation et publications sur les réseaux sociaux) pour la soirée d'accueil des nouvelles habitantes et habitants, électrices et électeurs, citoyennes et citoyens, et bourgeois et bourgeois, dont la nouvelle formule réunit depuis trois éditions à l'occasion d'une soirée au printemps les nouvelles et nouveaux arrivants, ainsi que les membres des partis politiques et associations locales. Plus de 120 personnes ont répondu présentes à cet événement auquel la population veveysanne dans son ensemble était également conviée.

Plusieurs associations locales actives dans les domaines de la culture, de la durabilité et de l'action sociale, ainsi que les formations politiques actives au sein du Conseil communal ont présenté leurs activités à l'issue de la partie officielle, pour un moment d'échanges et de convivialité. Cette année l'animation de la partie officielle a été assurée par l'humoriste veveysan Yoann Provenzano.

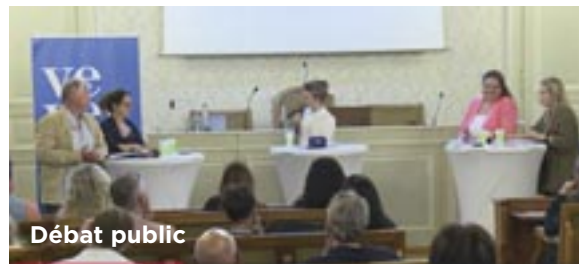


Festivités du 1^{er} août

Dans ce projet mené en collaboration avec le secteur réceptions/manifestations et le Secrétariat municipal, la cellule de communication a mené la campagne de communication annonçant les festivités du 1^{er} août dernier en coordonnant la réalisation et la diffusion de supports de communication dédiés (visuels digitaux, annonce pour la presse, communiqués de presse, affiches et papillons). À l'instar des années précédentes, la cellule de communication a animé la traditionnelle cérémonie officielle sous la Grenette.

Référendum communal

Le 29 juin 2025 les électrices et les électeurs de Vevey ont été invités à se prononcer sur le référendum communal « Acceptez-vous un crédit d'investissement de Fr. 799'700.- pour l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance, un crédit supplémentaire déjà dépensé au budget 2024 de Fr. 96'600.- et la mise en œuvre de mesures complémentaires - Réponse au postulat, intitulé « Insécurité à la Gare, impunité ou réactivité » ? » Afin de favoriser le dialogue démocratique, la Ville de Vevey a organisé un débat public le 3 juin 2025. À cet effet, la cellule de communication a coordonné l'organisation, la diffusion en direct et la modération de cet événement.



Conseil communal

La cellule de communication coordonne, en collaboration avec Mediaprofil, la diffusion des séances du Conseil communal en direct sur la chaîne YouTube de la Ville. Le lendemain de la séance, le chapitrage des séances selon les points à l'ordre du jour est réalisé afin de simplifier le visionnage et la navigation.

Affaires juridiques

Présentation

La mission de ce secteur est assurée directement par la cheffe de service à un taux de 80%, outre la gestion des différents secteurs composant le service accueil et population. Elle soutient les services et bureaux de l'administration veveysanne lors d'élaboration de directives et règlements, traite en coordination avec les services et bureaux les demandes relatives à la loi sur l'information et à la loi sur la protection des données et oriente la Municipalité dans certaines affaires juridiques.

Faits marquants

Un accroissement conséquent de demandes relatives à la loi sur l'information, soit 27 demandes déposées auprès de la Municipalité (12 en 2024).

Autorisation générale de plaider

Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, ainsi que l'article 4. chiffre 8 de la loi sur les Communes, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (préavis 7/2014, 36/2016 et 21/2021).

Il est à relever que pour des motifs liés à la confidentialité ou à la protection des données, certains dossiers actuellement traités entre avocats et avocates (conventions en cours) ou étant en main de la justice ne figurent pas dans la liste ci-dessous.

Durabilité

Dossiers clos

-X c/appeal d'offres de la Commune de Vevey du 27 mai 2024 (affichage sur le domaine public et privé communal)

Economie

Affaires en cours

-opposition à la construction de 4 logements et d'un parking parcelle n°854 à Corseaux

Relations humaines

Affaires en cours

-Ville de Vevey c/X

Dossiers clos

-X c/ Ville de Vevey

-X c/ Ville de Vevey

-Ville de Vevey c/X

Finances

Affaire en cours

-X c/ Ville de Vevey impôt foncier

Accueil et population

Affaire en cours

-X /c Ville de Vevey : litiges protections des données personnelles d'un administré

-X c/décision de la Municipalité du 20 janvier 2025 refusant l'accès aux comptes communaux pour les années 2022 et 2023 (Linfo)

-X c/décision de la Municipalité du 20 janvier 2025 refusant une demande d'accès à la liste complète de documents relatifs à un mandat informatique (Linfo)

-X c/décision de la Municipalité du 20 janvier 2025 portant sur le renouvellement 2025 infrastructure centrale

- X c/ décision de la Municipalité de Vevey du 10 novembre 2025 demande Linfo pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023 dossier X

Dossier clos

-X c/décision de la Municipalité du 12 mars 2025 demandes d'accès aux documents relatifs au projet vidéosurveillance » (Linfo)

-X c/décision de la Municipalité du 25 mars 2025 demandes d'accès aux documents relatifs au projet vidéosurveillance » (Linfo)

-X c/décision de la Municipalité du 24 mars 2025 demandes d'accès aux documents relatifs au projet vidéosurveillance(Linfo)

-X c/décision de la Municipalité du 5 février 2025 refusant de communiquer des informations sur la cyberattaque du 22 janvier 2025 (Linfo)

-X c/ Municipalité de Vevey (déli de justice)

-X c/ Municipalité de Vevey (déli de justice)

-X c/ Municipalité de Vevey (déli de justice)

Education- famille-sport

Affaire en cours

-X c/ décisions de la Municipalité relatives aux subventions et aux locations de salles de sport

-X c/ Ville de Vevey qualité de l'eau à la piscine

Dossiers clos

-Patinoire communale : analyse de l'installation de la patinoire communale au bas de la place du Mar-

ché et incidence des arrêts rendus par la CDAP préalablement.

Musée Jenisch

Affaire en cours

- X c/Ville de Vevey : dossier relatif à une succession et une donation contestée par les héritiers

Urbanisme et mobilité

Affaire en cours

- X et consorts/ décision de la Municipalité de Vevey du 2 septembre 2024 levant leur opposition et délivrant le permis de construire pour un restaurant sur la parcelle n° 317 (CAMAC 203255

- X et consorts c/ décision de la Municipalité de Vevey du 2 septembre 2024 levant leur opposition et délivrant le permis de construire pour un restaurant sur la parcelle n° 2285 (CAMAC 200326)

- X et consorts c/ décision de la Municipalité de Vevey du 2 septembre 2024 levant leur opposition et délivrant le permis de construire pour un restaurant sur la parcelle n° 2285 (CAMAC 200326)

Dossiers clos

- X c/ décision de la Municipalité de Vevey (recours contre l'arrêt de la CDAP du 24 juillet 2024 dans la cause AC.2023.0344.

- X c/ décision de la Municipalité de Vevey du 23 novembre 2023 autorisant la construction pour l'installation, respectivement la régularisation de la balustrade sur le toit d'un bâtiment

- X c/ décision de la Municipalité de Vevey du 31 mars 2025 (fermeture des circulations extérieures, espaces non chauffés, et rafraîchissement des enveloppes et des aménagements extérieurs sur la parcelle n°48)

-X c/décision du 17 juin 2025 de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal du Canton de Vaud du (Ac.2025.0118)

Bâtiments, gérance et énergie

Affaires en cours

- En collaboration avec Urbanisme : recours contre la construction provisoire d'un collège sur la parcelle n°367 (Rivage)

- X /c décision du 28 juin 2022 du Conseil communal de Blonay - St-Légier adoptant le plan d'affectation « La Veyre Derrey », décision du 27 février 2024 du DCIRH approuvant le projet d'aménagement de la route de Veyre-d'En-Haut.

- X /c décision de la Municipalité de Vevey du 27 novembre 2025 autorisant le projet d'agrandissement et assainissement énergétique du bâtiment ECA 2453 sur la parcelle n° 25 (CAMAC n° 232509)

- divers dossiers devant la commission de conciliation en matière de baux et loyers en tant que locataire

- 4 procédures d'expulsion

Dossiers clos

-Panorama 17 / Clos 9 : 1 contestation du loyer initial (affaires au Tribunal des baux);

-4 convocations en commission de conciliation dont une en tant que locataire ;

-1 procédure d'expulsion en 2025 (idem que 2023 mais elle avait été contestée). Affaire clôturée à part la mise en poursuites du locataire

Travaux publics, espaces verts et entretien

Affaires en cours

- Mise en conformité du système de séparatif des

eaux usées et des eaux claires au chemin des Liserons

Dossiers clos

- Demande de mise aux poursuites de la société X
- Mise en poursuite de la société X - Jardin du Rivage / Fanzone
- Révocation de la sous-concession d'amarrage du pêcheur au Port de plaisance

Naturalisations

Présentation

Le bureau des naturalisations composé de 2 collaboratrices à respectivement 60 et 80 % a pour mission principale l'élaboration d'un rapport d'enquête, prévu par le droit fédéral. Il constitue l'élément essentiel de la procédure de naturalisation. En effet, toutes les demandes de naturalisation sont soumises à un rapport d'enquête effectué en présence d'une représentante ou d'un représentant légal pour les mineurs. C'est également sur cette base que la Municipalité, le Canton et la Confédération vont statuer. Si la Municipalité a délégué l'instruction du dossier au Service accueil et population/secteur des naturalisations, elle conserve son pouvoir décisionnel quant à l'octroi de la bourgeoisie.

Pour l'année écoulée, il a enregistré 87 dossiers, soit 118 candidates et candidats (2024 - 99 dossiers ; 144 candidates et candidats) et convoqué 128 candidates et candidats (2024 - 116) pour établir un rapport d'enquête ainsi que 61 candidates et candidats (2024 - 57) pour les tests écrits.

Au 31 décembre 2025, le bureau des naturalisations comptabilisait 85 dossiers en cours de traitement.

Procédure

Les candidates et candidats sont convoqués comme suit :

- de 9 à 12 ans révolus (1 secrétaire du bureau des naturalisations et une représentante ou un représentant légal)
- dès 13 ans révolus à la majorité (2 secrétaires du bureau des naturalisations et une représentante ou un représentant légal)
- dès 18 ans (2 secrétaires du bureau des naturalisations).

Puis, le Canton décide si le candidat ou la candidate doit passer un test ou bénéficie d'une éventuelle dérogation. Celle-ci est imposée par le Canton pour certaines demandes, notamment pour les personnes qui ont effectué leur scolarité en Suisse (études, apprentissage).

Dès lors, c'est la Commune qui est compétente pour faire passer un test écrit de connaissances afin d'évaluer les candidates et les candidats sur les thèmes suivants : géographie, politique, histoire et société aux niveaux fédéral, cantonal et local. Il s'agit d'un questionnaire à choix multiples comprenant 128 questions pour le niveau fédéral et cantonal et 32 pour le niveau local. Les réponses sont mises à disposition des personnes candidates. La Commune génère, via un programme informatique du Canton, 48 questions. Le test est corrigé immédiatement et en présence des candidates et des candidats. Si le résultat du test n'a pas atteint 70 % de réponses correctes, le test peut être repassé dans les deux mois, mais au maximum à trois reprises. A noter que le test n'est pas éliminatoire, il est évalué de manière globale, en tenant compte d'autres éléments (certificat médical notamment). La Municipalité reste compétente pour octroyer la bourgeoisie communale qui prendra effet sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.

En 2025, elle a accordé la bourgeoisie de Vevey à 130 personnes (2024 - 142 personnes).

Archives communales

Présentation

Le taux d'activité de l'archiviste communale est de 80%. Elle est secondée par une apprentie agente en information documentaire en 3^e année de formation.

Les archives communales sont membre collectif de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA, également membre du comité) et de ses groupes de travail, ainsi que du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines.

Les missions des archives communales sont les suivantes :

- conseil et soutien de l'administration communale dans la gestion des documents produits et reçus jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et légale soient échues - environ 40% du temps (10% de plus qu'en 2024)
- collecte, conditionnement, inventaire, conservation et mise en valeur des documents à valeur historique qui constituent la mémoire de la commune - environ 20% du temps (idem 2024)
- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés conformément à la législation en vigueur - environ 40% du temps (10% de moins qu'en 2024)

Gestion électronique des documents

Concernant les archives courantes et intermédiaires produites dans les services, le projet de mise en place d'un référentiel de gouvernance documentaire pour la GED M-Files se poursuit. Ce projet d'ampleur, touchant l'ensemble de l'administration, vise à décloisonner l'accès aux dossiers et à permettre la gestion de leur cycle de vie. L'archiviste dirige le groupe de travail interne et coordonne le travail des deux sociétés mandataires en étroite collaboration avec le Service des systèmes d'information et le Secrétariat municipal. Durant cette année, le référentiel de gouvernance documentaire a été implémenté dans l'outil M-Files, les services ont été formés à son utilisation et accompagnés dans cette transition.

Concernant la valorisation des archives historiques, les archives participent tout au long de l'année à la création des publications « Vevey, Ville d'histoire » diffusées sur les réseaux sociaux en collaboration avec le Musée historique et la cellule de communication de la Ville. Elles ont également accueilli une classe de l'école primaire de Vevey.

Par ailleurs, la numérisation des sources essentielles s'est poursuivie : les 28 derniers volumes de préavis, rapports et communications au Conseil communal entre 1958 et 2010 ont été numérisés par l'entreprise 4DigitalBooks à Ecublens. Ce travail se prolongera dans les prochaines années avec la numérisation des rapports de gestion et des comptes (1885-2010).

Le budget supplémentaire obtenu a permis de lancer le projet de restauration et numérisation



Restauration des copies-lettre de Victor Chaudet

de sauvegarde des volumes de copies-lettre de l'architecte Victor Chaudet, en collaboration avec le Service des monuments et site de l'État de Vaud.

Acquisitions, inventaire et conservation

Concernant les nouvelles acquisitions, l'archiviste a coordonné le transfert d'archives du Service bâtiments, gérance et énergie ainsi que les archives privées de la Fondation Brentano, du Club Nautique de la Pichette Ouest, de la famille Nicolet et de quelques dossiers provenant de l'ancienne direction de l'Hôtel de Famille. La documentation veveysanne conservée dans la bibliothèque des archives s'est enrichie de quelques ouvrages relatifs à Vevey. Elle a également suivi le traitement des archives du Service bâtiments, gérance et énergie par une société d'archivage externe.

L'inventaire complet des archives est disponible sur la plateforme « Vaud archives communales » qui permet au public de consulter sur Internet les inventaires d'archives des communes. Fin 2025, ce sont 27'330 notices descriptives (fiche d'identification d'un dossier d'archives qui permet de le décrire pour ensuite le retrouver) qui sont disponibles. L'ensemble de ces fiches constitue l'inventaire des archives (équivalent du catalogue d'une bibliothèque).

Statistiques concernant les recherches

122 demandes internes ont été traitées (+4% par rapport à 2024), totalisant environ 128 heures de recherche, soit une moyenne d'environ 63 minutes par recherche.

Les archives ont été sollicitées à 128 reprises (12% de moins qu'en 2024) par le public externe, ce qui représente 116 heures de recherche et de traitement, soit environ 54 minutes par demande.

58 personnes sont venues sur place consulter les archives (-8% par rapport à 2024), passant chacune en moyenne 4.4 heures sur place, pour un total global de près de 254 heures (-7%).

Manifestations-réceptions

Présentation

Le secteur manifestations-réceptions regroupe deux postes (taux d'activité de respectivement 100% et 60%) permettant d'assurer la coordination pour la tenue d'événements publics sur le territoire communal ainsi que la préparation et le suivi des événements officiels au service de la Municipalité. Le poste à 60% inclut également la fonction d'huissier pour les séances du Conseil communal.

Coordination des manifestations

Le succès populaire des manifestations veveysannes observé en 2024 s'est confirmé cette année.

Les événements récurrents ont tous enregistré de très bonnes fréquentations confirmant l'attachement de la population veveysanne à leur égard. L'année 2025 a permis d'accueillir de nouvelles manifestations sur notre territoire, comme le musée de l'Absurde qui a été installé au bas de la place du Marché durant le dernier trimestre 2025, offrant une évasion culturelle à son public.

Au niveau sportif, une Fan Zone dédiée à la diffusion de l'Euro foot féminin a été offerte à la population. De taille raisonnable, cette infrastructure a permis de mettre en valeur cet événement organisé pour la première fois en Suisse.

Cette année, des améliorations ont été apportées à l'organisation des festivités du 1^{er} août, permettant une immersion totale lors du spectacle de son et lumière. De plus, de plus grandes infrastructures

ainsi que qu'une offre F&B élargie ont permis d'accueillir davantage de monde.

Pour les fêtes de fin d'année, une 2^e édition de Vevey Riviera Noël a pu se tenir en marge des travaux de la place du Marché afin d'offrir à la population veveysanne des moments de convivialité.

Réceptions

S'agissant des réceptions officielles de la Municipalité, plus de trente événements ont été organisés sous forme d'apéritifs simples, dîners, d'accueil café-croissants, de conférences, d'inaugurations, de débats, de séances de travail et d'information, de célébrations et autres événements internes.

Sur demande de la Municipalité, le service peut faciliter l'organisation d'événements externes, comme pour l'association suisse Domus Antiqua Helvetica qui a accueilli à Vevey une centaine de membres passionnés et propriétaires de demeures historiques. Ceci a permis de mettre en valeur la partie historique de l'Hôtel de Ville avec une présentation par le Musée historique de Vevey.

Notre Municipalité a accueilli une délégation des autorités de Aguas Calientes, ville mexicaine, qui a souhaité une rencontre pour échanger sur les expériences en matière d'écologie et de culture notamment.

Chaque mois de janvier, la Municipalité reçoit l'Ambassadeur de Roumanie à Berne, sa délégation et une trentaine de membres de la communauté pour la célébration de la culture roumaine, car plusieurs personnalités issues de ce pays ont vécu à Vevey. Le secteur a également contribué aux événements cantonaux tels que la conférence Vieillir 2030 organisé par le Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud et le séminaire Dido de l'Unil qui recevait les édiles du Canton.



Centre d'impression

Présentation

Le responsable du centre d'impression a un taux d'activité de 80%.

Une collaboratrice, rattachée au bureau des naturalisations, seconde et remplace le responsable du centre d'impression en cas de vacances ou absences.

Le centre d'impression est à la disposition de tous les services de la Ville pour les impressions en grand volume et en matière de mise en pages et produit chaque année un grand nombre de documents.

Impressions

Pour l'année écoulée ce sont 668'122 copies couleur et 362'911 copies noires qui sont sorties des machines à imprimer.

À titre indicatif, 563'726 copies couleur et 225'771 copies noires ont été effectuées en 2024.

Les associations communales et régionales ont régulièrement recours aux services du centre d'impression pour des travaux de faible quantité (moins de 500 exemplaires). Le centre d'impression

sion collabore avec des imprimeries locales en cas de besoins spécifiques.

Ainsi il y a eu pour l'année écoulée 1803 travaux d'impression (1630 en 2024).

Autres tâches

La mise en page du rapport de gestion annuel fait également partie des missions du centre d'impression. Le centre d'impression gère également l'affranchissement en nombre des enveloppes pour l'ensemble des services et bureaux communaux. Il est également responsable des achats de papier et d'enveloppes pour la Ville. Il conseille et oriente les services et bureaux communaux dans le choix des procédés d'impression en fonction de leurs besoins et délais. Ponctuellement, le responsable du centre d'impression assure la logistique des séances du Conseil. Il effectue la mise en place de la salle et la remet en ordre après la séance. Son rôle durant ces séances consiste à assurer la bonne transmission des documents entre les conseillères, les conseillers et le bureau du Conseil et le bon fonctionnement des appareils techniques. Il assure l'acheminement des derniers documents depuis le Secrétariat municipal et leur retour au même service à l'issue de la séance. Depuis 2025, il collabore avec l'Office de la population pour le contrôle de signatures.

Office de la population et bureau d'information

Présentation

Au 31 décembre 2025, l'office de la population et bureau d'information comptait quatre collaborateurs, trois collaborateurs et trois auxiliaires.

L'Office de la population et bureau d'information gère une grande partie administrative des 20'179 habitantes et habitants de la ville de Vevey, qu'elles ou ils soient de nationalité suisse ou étrangère. Ses tâches consistent, en partie, à effectuer les démarches d'arrivée à Vevey en résidence principale ou secondaire, les changements d'adresse au sein de la commune, les changements d'adresse de contact/courrier, les changements de résidence principale à secondaire ou de résidence secondaire à principale, les départs de Vevey à destination d'une autre commune vaudoise, d'un autre Canton ou d'un autre pays, l'établissement des cartes d'identité suisses, les premières demandes de permis de séjour et renouvellement des permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère, les demandes de renseignements concernant les habitantes et habitants de la commune émanant des institutions publiques, des assurances maladies, des gérances, d'entreprises privées ou de particuliers.

Gestion des registres

L'Office de la population et bureau d'information s'occupe également, en collaboration avec le Service de l'urbanisme et de la mobilité, de la gestion de l'harmonisation des registres (états locatifs des immeubles, numéros des bâtiments et des appartements). Il tient à jour le registre du corps électoral (inscription et radiation du registre), procède au contrôle des signatures des initiatives et référendums. L'office s'occupe de la gestion administrative des chiens appartenant aux habitantes et habitants de la commune et délivre également des actes de mœurs.

Information

L'Office de la population et bureau d'information est la porte d'entrée pour les habitantes et habitants de Vevey et est très souvent leur premier point de contact au sein de la commune, et parfois même en Suisse, et les renseigne, au guichet, par téléphone ou par courriel, sur les différentes démarches adminis-

tratives ou les réoriente auprès des autres services et bureaux communaux veveysans, cantonaux ou fédéraux. L'Office de la population et bureau d'information s'occupe de l'affranchissement de son propre courrier sortant, ainsi que de la ventilation des comptes liés à l'affranchissement général du courrier sortant de toute l'administration communale.

Huissier en tenue officielle

En 2025, le rôle de l'huissier en tenue officielle a toujours été assuré par un collaborateur de l'Office de la population et bureau d'information, qui officie et accompagne la Municipalité pour la Fête nationale, la Foire de la St-Martin et ponctuellement selon les volontés de la Municipalité.

Système de stockage M-Files

L'Office de la population et bureau d'information est, tout comme le reste de l'administration communale veveysanne, passé sur un système de gestion électronique de documents (GED), nommé M-Files, qui est une entreprise multinationale reconnue dans son domaine d'activité. Les avantages de la gestion électronique de documents sur ce système se caractérisent par une facilité organisationnelle du classement et de recherche, la sécurité des documents classés, pour lesquels des droits d'accès sont nécessaires et la possibilité de verrouiller des documents et ainsi éviter une mauvaise utilisation de ceux-ci.

Transmission des dossiers au Service de la population du Canton de Vaud

En 2025, l'Office de la population et bureau d'information a transmis, par voie électronique, sur une plateforme cantonale sécurisée, un total de 2'443 dossiers au Service de la population du Canton de Vaud, autorité migratoire cantonale. Les dossiers transmis sont liés à la population étrangère résidente à Vevey et concernent les premières demandes de permis de séjour, les demandes de corrections sur les permis de séjour ou d'établissement, les demandes de maintien des permis de séjour ou d'établissement en cas de départ à l'étranger, les attestations de prise en charge financière, les déclarations de prise en charge financière (séjour touristique), les renouvellements des permis de séjour et établissement, les transformations de permis de séjour en permis d'établissement (permis B en C), les annonces de naissances et les annonces de mutations.

Aménagement des bureaux

En fin d'année 2025, les bureaux de l'Office de la population et bureau d'information ont fait l'objet de travaux, dans le but d'augmenter l'espace de travail, en adéquation avec les besoins de l'office, et d'accueillir le nouveau préposé, engagé au 1er janvier 2026. Par ces travaux, un bureau a été réaménagé et un autre complètement créé.

Apatride et sans nationalité

La Ville de Vevey compte un nombre de 11 personnes apatrides. Selon la définition du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), le terme « apatride » désigne une personne qu'aucun état ne considère comme son ressortissant par application de sa législation. Le Tribunal Fédéral ajoute qu'une personne doit être qualifiée d'apatride si, sans y être pour quoique ce soit, elle a perdu sa nationalité et n'a aucune possibilité de la récupérer.

Passeports pour étrangers et titres de voyage

Un passeport pour étranger peut être délivré, sous certaines conditions, par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), pour les personnes originaires d'un état-tiers, n'étant pas au bénéfice du statut de réfu-

gié, désirant se rendre à l'étranger et n'étant pas en mesure d'obtenir un passeport de leur état d'origine. Un titre de voyage peut être délivré, sous certaines conditions, par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), pour les personnes originaires d'un état tiers, au bénéfice du statut de réfugié, désirant se rendre à l'étranger et n'étant pas en mesure d'obtenir un passeport de leur état d'origine.

Détection des faux documents d'identité

L'Office de la population et bureau d'information est doté de 2 scanners permettant de détecter les faux passeports et cartes d'identité, dont le contrôle est réalisable quelle que soit la nationalité. Outre la Commune, l'autorité migratoire du Canton de Vaud, ainsi que le Centre de biométrie du canton de Vaud constituent également un rempart à la fraude des documents d'identité. L'Association vaudoise des contrôles habitants et bureau des étrangers (AVDCH) sensibilise ses membres par le biais d'une formation mise en place en 2025 et 2026, en coordination avec la police. Aucun faux document d'identité n'a été détecté au cours de l'année 2025.

Association vaudoise des contrôles des habitants et bureaux des étrangers (AVDCH)

L'Association vaudoise des contrôles des habitants et bureaux des étrangers (AVDCH) accompagne, conseille et défend les intérêts de ses membres, par le biais notamment de différents groupes de travail et d'un support aux membres. Un des projets principaux sur lequel l'association a travaillé en 2025 est la révision de la nouvelle loi sur le service des habitants (LSH), en collaboration avec des partenaires communaux et cantonaux, qui se poursuivra en 2026. Également, l'association a axé ses forces sur les formations proposées à ses membres et leur en a offert plusieurs, dont une complète sur les curatelles et tutelles, en collaboration avec les juristes du Service des curatelles et tutelles professionnelles du canton de Vaud (SCTP), ainsi qu'une sur la détection des faux documents d'identité, en collaboration avec le Centre interrégional de formation de police (CIFPOL). L'aide et le support aux membres fait aussi partie d'une des tâches principales de l'association.

Cartes journalières CFF

L'Office de la population et bureau d'information s'occupe de la vente des cartes journalières CFF. En 2025, le montant total des cartes journalière CFF vendues s'est élevé à Fr. 43'899.-. La Commune a perçu 5% de chaque vente, pour un montant total de Fr. 2'195.- perçu. Les cartes journalières CFF sont également disponibles à la vente au Point Info Montreux-Vevey Tourisme, situé à la Grenette.

Guichet virtuel

Le guichet virtuel de la Ville de Vevey offre la possibilité à ses habitantes et habitants d'effectuer plusieurs démarches administratives directement en ligne, sans devoir se déplacer physiquement auprès des bureaux communaux, ce qui représente une réelle plus-value pour les personnes rencontrant un empêchement personnel ou professionnel pour se déplacer durant les horaires d'ouvertures. L'Office de la population et bureau d'information propose notamment, comme prestations en ligne, de pouvoir annoncer son arrivée dans la commune, lorsqu'il s'agit d'une arrivée depuis une commune du Canton de Vaud, d'annoncer son départ pour une commune du Canton de Vaud, un autre canton ou un pays à l'étranger, d'effectuer un déménagement à l'intérieur de la commune, de requérir une attestation d'éta-

blissement ou d'effectuer une demande de renseignements concernant une habitante ou un habitant. Certaines démarches concernant les personnes de nationalité étrangère requièrent une présence physique, la production de documents spécifiques ou l'accord d'une autre autorité publique et ne peuvent donc pas être effectuées sur le guichet en ligne. Evolution des chiffres clés pour les années 2024 et 2025 :

Arrivées 2024 :	298 pour 408 personnes
Arrivées 2025 :	365 pour 514 personnes
Départs en Suisse 2024 :	164
Départs en Suisse 2025 :	253
Départs à l'étranger 2024 :	20
Départs à l'étranger 2025 :	32
Attestations d'établissement en ligne 2024 :	459
Attestations d'établissement en ligne 2025 :	520
Demande de renseignements (dès 2025) :	335

E-déménagement

E-déménagement est une plateforme fédérale facultative permettant aux particuliers d'effectuer l'annonce de leur arrivée en provenance d'une commune suisse, leur changement d'adresse dans la même commune ou leur départ à destination d'une commune suisse. Fin 2025, selon le site internet du Canton de Vaud, 59 communes vaudoises ont adhéré à cette plateforme. La Ville de Vevey possédant déjà son propre guichet virtuel offrant les mêmes prestations, n'y a pas adhéré.

Enquêtrice

Présentation

Une collaboratrice occupe à un taux de 60% le poste d'enquêtrice. Le travail de recensement sur le terrain correspond à un 10 % hebdomadaire.

Mandats

L'enquêtrice collabore étroitement avec les collaboratrices et collaborateurs de l'Office de la population et bureau d'information lors des inscriptions des personnes afin de déterminer le bon logement ou de vérifier si elles sont bien résidentes à l'adresse mentionnée. Elle est également chargée des recherches pour le Service de la population du Canton de Vaud, ainsi que des recherches de personnes pour l'administration cantonale des impôts. La collaboratrice a traité 125 cas suite au recensement sur le terrain qui a abouti à 50 inscriptions en résidence principale, 23 inscriptions en résidence secondaire ; 11 cas ont été transmis à la CITS (Entente Intercommunale sur la Taxe de Séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera - Villeneuve). Les cas restants étant soit réglés (personnes parties sans s'annoncer ou nom resté sur la boîte aux lettres après le départ), soit encore en cours de traitement ; 10 cas sont non-résolus, 8 sont en attente de retour.

Détermination du domicile fiscal

Le contrôle des habitants et des habitantes traite des résidences principales et des résidences secondaires et inscrit les personnes dans le registre des habitants et des habitantes. Le domicile fiscal est déterminé par le lieu de résidence ou de séjour durable d'une personne (plus de 180 jours par an en Suisse). Lors d'une inscription d'une personne en résidence secondaire, l'office de la population lui demande de remplir un questionnaire au sujet de ses habitudes sur ses lieux de vie. En fonction des réponses des administrées et administrés (centre d'intérêt marqué pour Vevey, nombres de nuitées supérieurs à 180 jours, etc.), un rapport est envoyé à l'Office des impôts en vue d'une détermination du domicile fiscal et peut donner lieu à un changement de résidence en faveur de la Ville de Vevey. Quatre

rapports pour une détermination du domicile fiscal ont été rédigés à l'intention de l'Office des impôts de la Riviera – Pays-d'Enhaut. Un cas a abouti à une inscription à la Commune de Vevey en résidence principale, une demande a été refusée (cas non admissible pour la détermination du domicile fiscal) et deux dossiers sont encore en traitement auprès de l'administration cantonale des impôts, ou à l'Office des impôts de la Riviera – Pays-d'Enhaut.

Registre cantonal des bâtiments et collaboration avec le Service de l'urbanisme et de la mobilité

Des modifications dans le registre cantonal des bâtiments (RCBat) sont faites régulièrement par rapport à l'utilisation du logement ceci afin de répondre aux exigences de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR).

La collaboratrice informe le Service de l'urbanisme et de la mobilité de ce qu'elle voit sur le terrain en lien avec les données du RCBat. Par exemple : appartement supprimé, raccordement de plusieurs lo-

gements, appartement supplémentaire qui n'est pas indiqué dans le registre cantonal, etc. Dans l'attente de leur régularisation (création de logement) auprès du Service de l'urbanisme et de la mobilité (CAMAC, puis RCB et enfin Innosolv), la création de 13 logements « fictifs » a encore été nécessaire.

17 cas de logements Airbnb non annoncés ont été signalés à la CITS, au Service de l'urbanisme et de la mobilité, et à l'Association Sécurité Riviera (ASR). Ces services ont pris le relais pour leur traitement. Environ 33 % des cas initiaux ont déjà été analysés et traités. La CITS a demandé la liste des personnes en résidence secondaire afin de facturer la taxe sur les résidences secondaires (selon le chapitre 1, article 2, alinéa 1 du règlement de l'entente intercommunale sur la taxe de séjour). Il y a 219 personnes en séjour annuel domiciliées hors du Canton de Vaud pour qui les factures devraient être faites par la CITS pour 2025. Un revenu possible estimé à Fr. 210'000.- pour la CITS serait envisageable (sans recours et sur une année).

Total des habitantes et habitants enregistrés en résidence principale au 31.12.2025				
	Femmes	Hommes	Total	% du total
Bougeoises et bourgeois	1'575	1'420	2'995	14.8%
Confédérées et confédérés	5'005	4'190	9'195	45.6%
Total des Suisses	6'580	5'610	12'190	60.4%
Total des étrangères et étrangers	3'935	4'054	7'989	39.6%
Population totale enregistrée à Vevey	10'515	9'664	20'179	100.0%

Statistique des mouvements en 2025				
	Arrivées	Départs	Différence	
Communes du Canton de Vaud	987	1'307	-320	
Autres cantons suisses	232	276	-44	
Pays étrangers	494	355	139	
Naissances - Décès	166	113	53	
Fluctuations	1'879	2'051	-172	

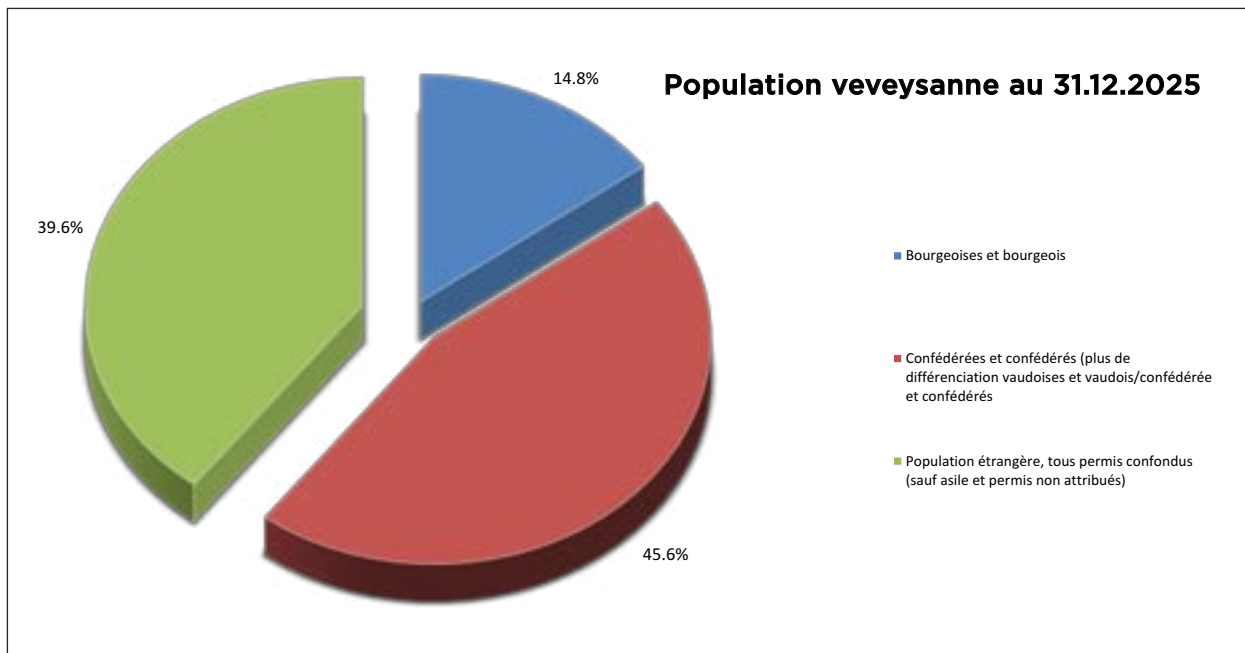
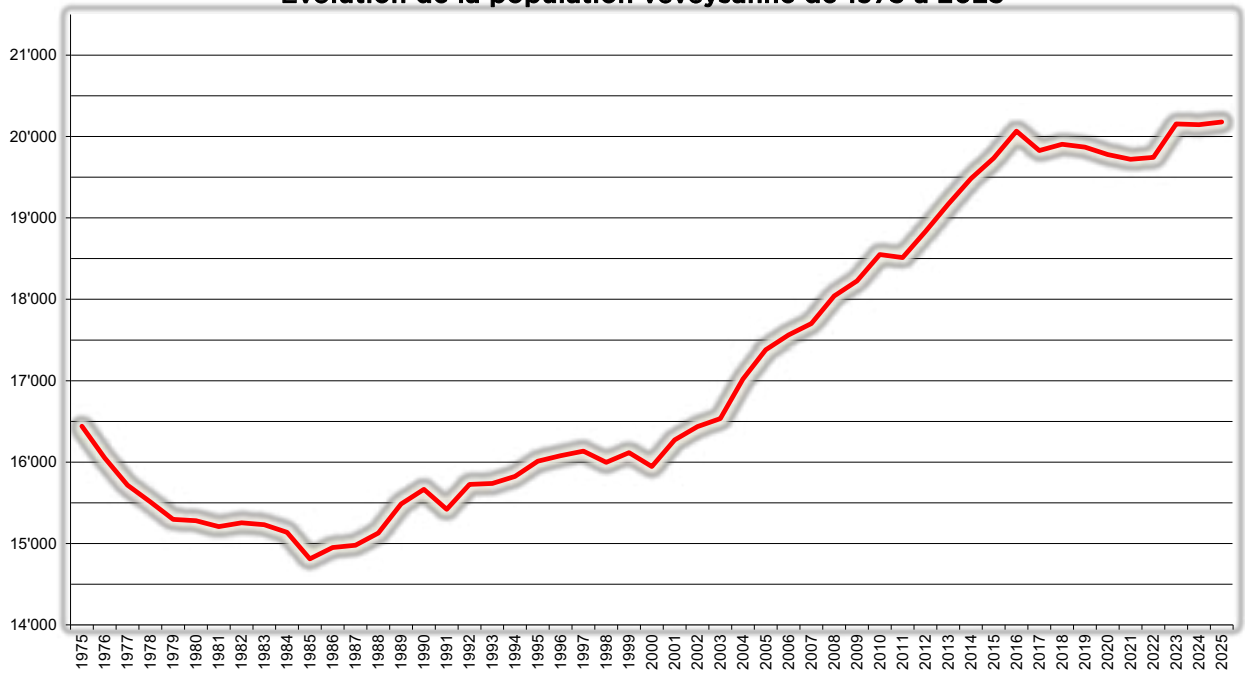
Population résidente du district selon « Statistique Vaud » comparée depuis 2022

Communes	2022	2023	2024	2025	2024-2025
Blonay - St-Légier	12'123	12'340	12'463	12'597	134
Chardonne	3'192	3'243	3'340	3'384	44
Château-d'OEx	3'568	3'625	3'656	3'689	33
Corseaux	2'307	2'339	2'322	2'326	4
Corsier-sur-Vevey	3'366	3'429	3'389	3'458	69
Jongny	1'842	1'918	1'921	1'917	-4
Montreux	26'081	26'837	26'964	27'166	202
Rossinière	534	529	499	504	5
Rougemont	826	796	812	805	-7
La Tour-de-Peilz	12'400	12'605	12'812	13'053	241
Vevey	19'743	20'155	20'146	20'179	33
Veytaux	970	997	1'043	1'008	-35
Total	86'952	88'813	89'367	90'086	719

Statistique des électrices et des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

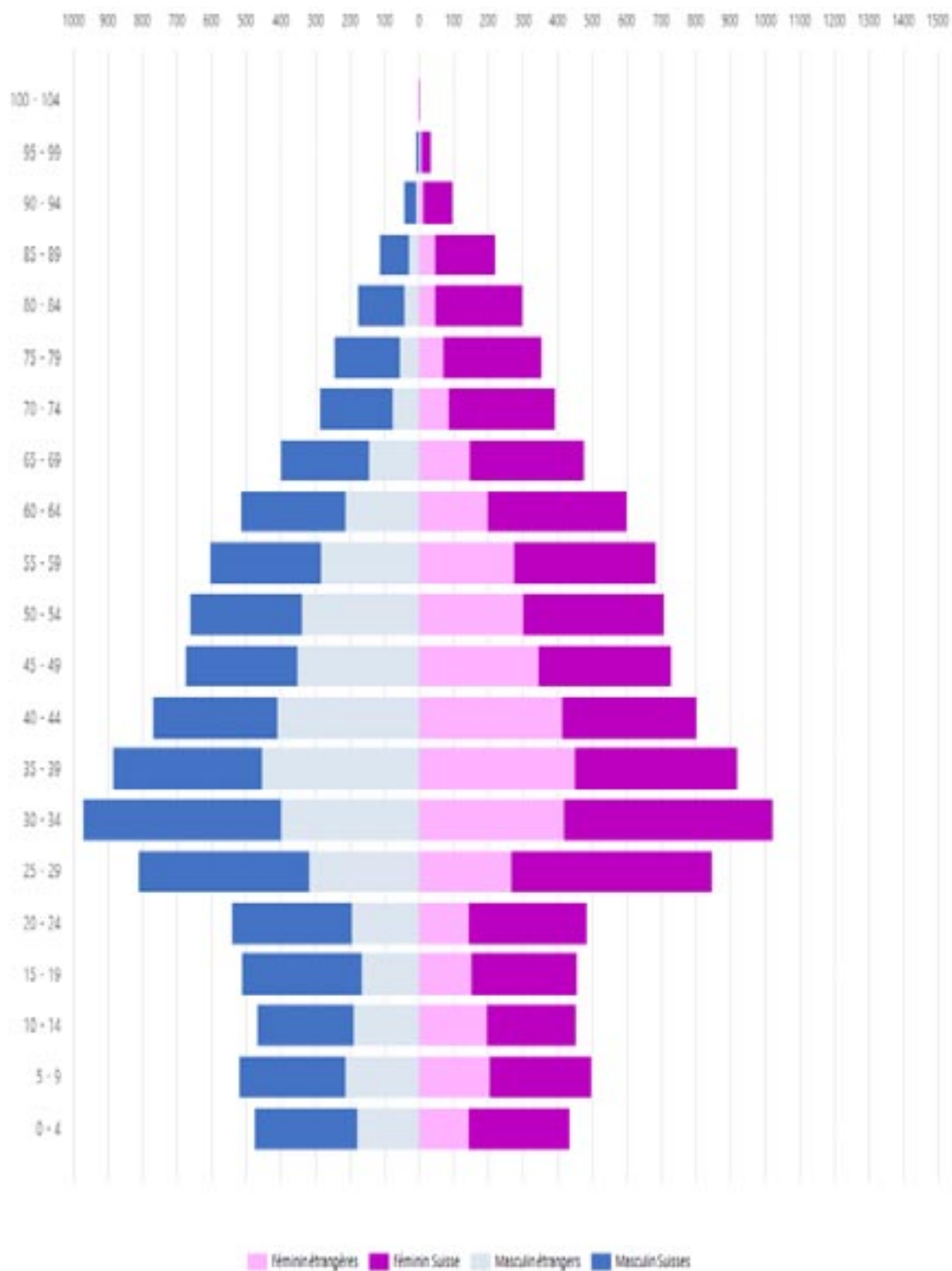
	2024	2025
Citoyennes et citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans	9'915	10'025
Citoyennes et citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'658	3'757
Total des électrices et électeurs	13'573	13'782

Evolution de la population veveysanne de 1975 à 2025



59'839 événements enregistrés en 2025 (mutations/clics enregistrés sur les habitantes et habitants)

- Arrivées ou retours (principale, secondaire, provisoire, etc.)
- Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)
- Départs (principale, secondaire, provisoire, etc.)
- Décès
- Changements d'adresse en ville
- Mariages et partenariats
- Séparations
- Divorces et dissolutions de partenariat
- Passages à majorité civile
- Tout autre événement d'état-civil (désaveux, veuvages, changements de nom, reconnaissances, changements de sexe, etc.)
- Naturalisations
- Permis pour étrangères et étrangers reçus du Canton
- Lettres, convocations et impressions diverses
- Attestations diverses
- Demandes de cartes d'identité
- Demandes de renseignements diverses
- Chiens (arrivées et départs, hors événements habitants)
- Événements et mutations diverses



Nationalités	Hommes	Femmes	Total	%					
Total	10519	9664	20179	100.000%					
Suisse	6583	5607	12190	60.409%	Inde	58	62	120	0.595%
Portugal	676	792	1468	7.275%	Brésil	77	40	117	0.580%
France	626	721	1346	6.675%	Royaume-Uni	54	56	110	0.545%
Italie	425	471	896	4.440%	Syrie	53	55	108	0.535%
Espagne	188	201	389	1.928%	Roumanie	57	50	107	0.530%
Macédoine du Nord	193	178	371	1.839%	Allemagne	37	61	98	0.486%
Kosovo	108	116	224	1.110%	Belgique	55	38	93	0.461%
Ukraine	139	68	207	1.026%	Sri Lanka	41	38	79	0.391%
Türkiye	91	101	192	0.951%	États-Unis	41	33	74	0.367%
Érythrée	79	75	154	0.763%	Pakistan	27	43	70	0.347%
Serbie	75	74	149	0.738%	Pologne	43	27	70	0.347%
Afghanistan	50	98	148	0.733%	Bosnie et Herzégovine	38	26	64	0.317%
					Bulgarie	23	32	55	0.273%
					Congo (Kinshasa)	24	28	52	0.258%

Tunisie	24	28	52	0.258%	Bénin	1	2	3	0.015%
Russie	35	15	50	0.248%	Congo (Brazzaville)	1	2	3	0.015%
Chine	30	18	48	0.238%	Kazakhstan	3		3	0.015%
Maroc	25	19	44	0.218%	Madagascar	1	2	3	0.015%
Somalie	26	18	44	0.218%	Népal	1	2	3	0.015%
Algérie	12	25	37	0.183%	Nicaragua	3		3	0.015%
Grèce	20	14	34	0.168%	Norvège	2	1	3	0.015%
Irak	12	21	33	0.164%	République				
Canada	22	10	32	0.159%	centrafricaine	1	2	3	0.015%
Pays-Bas	14	18	32	0.159%	Yémen	2	1	3	0.015%
Iran	14	16	30	0.149%	Bahreïn	1	1	2	0.010%
Croatie	18	11	29	0.144%	Bélarus	2		2	0.010%
Cameroun	19	8	27	0.134%	Chypre	1	1	2	0.010%
Chili	12	13	25	0.124%	Islande		2	2	0.010%
Philippines	17	8	25	0.124%	Arabie saoudite	1	1	1	0.005%
Thaïlande	17	8	25	0.124%	Égypte	1	1	1	0.005%
Sénégal	10	14	24	0.119%	Guinée-Bissau	1	1	1	0.005%
Colombie	15	7	22	0.109%	Guyana	1	1	1	0.005%
Mexique	12	10	22	0.109%	Haïti	1	1	1	0.005%
Autriche	12	8	20	0.099%	Honduras	1	1	1	0.005%
Éthiopie	9	11	20	0.099%	Hong Kong	1	1	1	0.005%
Hongrie	13	7	20	0.099%	Kenya	1	1	1	0.005%
Japon	16	4	20	0.099%	Kirghizistan	1	1	1	0.005%
Cap-Vert	10	9	19	0.094%	Lettonie	1	1	1	0.005%
Liban	8	11	19	0.094%	Mali	1	1	1	0.005%
Mongolie	8	11	19	0.094%	Myanmar	1	1	1	0.005%
Vietnam	11	7	18	0.089%	Niger	1	1	1	0.005%
Guinée	5	12	17	0.084%	Paraguay	1	1	1	0.005%
Irlande	7	10	17	0.084%	Sierra Leone	1	1	1	0.005%
Angola	3	13	16	0.079%	Soudan du Sud	1	1	1	0.005%
Monténégro	9	4	13	0.064%	Taiwan (Taipei chinois)	1	1	1	0.005%
Soudan	6	7	13	0.064%	Togo	1	1	1	0.005%
Bangladesh	7	5	12	0.059%	Zimbabwe	1	1	1	0.005%
Burundi	4	8	12	0.059%					
Apatrides	5	6	11	0.055%					
Danemark	4	7	11	0.055%					
Malaisie	5	6	11	0.055%					
Afrique du Sud	4	6	10	0.050%					
Géorgie	6	4	10	0.050%					
Suède	2	8	10	0.050%					
Australie	4	5	9	0.045%					
Cambodge	5	4	9	0.045%					
Finlande	3	6	9	0.045%					
Slovaquie	6	3	9	0.045%					
Venezuela	5	4	9	0.045%					
Argentine	4	4	8	0.040%					
Côte d'Ivoire	4	4	8	0.040%					
Jordanie	4	4	8	0.040%					
Pérou	4	4	8	0.040%					
République dominicaine	4	4	8	0.040%					
République tchèque	4	4	8	0.040%					
Burkina Faso	2	5	7	0.035%					
Indonésie	4	3	7	0.035%					
Libye	4	3	7	0.035%					
Nigéria	2	5	7	0.035%					
Slovénie	4	3	7	0.035%					
Albanie	6		6	0.030%					
Corée (Sud)	5	1	6	0.030%					
Équateur	3	3	6	0.030%					
Estonie	3	3	6	0.030%					
Gambie	3	3	6	0.030%					
Ghana	3	3	6	0.030%					
Lituanie	4	2	6	0.030%					
Cuba	3	2	5	0.025%					
Luxembourg	3	2	5	0.025%					
Panama	5		5	0.025%					
Singapour	1	4	5	0.025%					
Trinité-et-Tobago	2	3	5	0.025%					
Uruguay	4	1	5	0.025%					
Arménie	3	1	4	0.020%					
Bolivie	3	1	4	0.020%					
Maurice	2	2	4	0.020%					
Nouvelle-Zélande	1	3	4	0.020%					
Rwanda	2	2	4	0.020%					

Les différents types de permis pour étrangères et étrangers

L : Autorisation de courte durée

L'autorisation de courte durée « L » est délivrée aux étrangères et étrangers qui séjournent temporairement en Suisse dans un but précis, en règle générale pour une durée de moins d'un an, exerçant ou non une activité lucrative

B : Autorisation de séjour

L'autorisation de séjour « B » est délivrée aux étrangères et étrangers qui séjournent durablement en Suisse dans un but précis, exerçant ou non une activité lucrative.

C : Autorisation d'établissement

L'autorisation d'établissement « C » peut être obtenue après un séjour de 5 ou 10 ans en Suisse. Le droit au séjour est de durée illimitée.

Ci : Autorisation de séjour avec activité lucrative

L'autorisation de séjour avec activité lucrative (Ci) est délivrée aux membres de la famille de fonctionnaires des organisations intergouvernementales ou de membres des représentations étrangères.

G : Autorisation frontalière

L'autorisation frontalière « G » est délivrée aux ressortissantes et ressortissants séjournant sur le territoire d'un Etat UE/AELE, qui travaillent en Suisse en tant que salariées et salariés ou indépendantes et indépendants et dont le siège de l'entreprise se situe en Suisse.

F : Autorisation pour admission provisoire

L'autorisation pour admission provisoire « F » est

délivrée aux personnes qui font l'objet d'une décision de renvoi de Suisse mais pour lesquelles l'exécution du renvoi se révélerait illicite, inexigible ou matériellement impossible. Au 31 décembre 2025, le nombre de permis F s'élevait à 164.

N : Autorisation provisoire, dépôt demande d'asile

L'autorisation provisoire « N » est délivrée aux requérantes ou requérants d'asile qui ont déposés une demande d'asile en Suisse et qui font l'objet

d'une procédure d'asile. Au 31 décembre 2025, le nombre de permis N s'élevait à 75.

S : Autorisation pour les personnes à protéger

L'autorisation pour les personnes à protéger « S » est délivrée aux personnes nécessitant une protection rapide. Au 31 décembre 2025, le nombre de permis S s'élevait à 164.

*Gabriela Kampf, municipale
Pascale Bacher, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 :

Vœu 06/2024

La Commission de gestion souhaite pour 2025 qu'une solution intermédiaire soit trouvée sur la question de l'affichage libre, qui stagne depuis un an. Une idée serait de trouver des lieux temporaires dans des lieux de passage où il serait possible de poser des affiches de manière simple, facile et libre.

Réponse: Un groupe de travail réunissant la cellule de communication, le Service des travaux publics, espaces verts et entretien et le Service de l'urbanisme et de la mobilité a été mis sur pied afin de répondre au vœu de la commission dans les meilleurs délais. Ce groupe a identifié un nouveau type de support sous la forme d'une colonne d'affichage cylindrique en inox, d'un fournisseur suisse, bien adapté à l'affichage libre. Il a également identifié plusieurs nouveaux emplacements sur le territoire communal. La cellule de communication a également établi une charte d'utilisation de ces supports d'affichage qui ne faisaient, jusque-là, l'objet d'aucune directive, charte ou règlement. Ces nouvelles colonnes sont destinées à être installées en ville durant le premier semestre 2026 et la gestion sera suivie avec le Service de la culture.



Accueil des nouvelles habitantes nouveaux habitants.

115

Le Service des relations humaines élabore et déploie une politique du personnel moderne et cohérente tout en assurant la gestion administrative pour l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.

**SERVICE
DES
RELATIONS
HUMAINES**



Journée d'accueil des apprentis et apprenties - août 2025

Présentation

En 2025, le Service des relations humaines poursuit le déploiement d'une politique du personnel cohérente, équitable et adaptée aux besoins d'une administration communale moderne, au service des plus de 600 collaboratrices, collaborateurs, apprenties, apprentis et stagiaires de la Ville de Vevey, tout en assurant la gestion administrative de l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.

Le Service des relations humaines se veut résolument pragmatique et orienté sur les besoins concrets des services et bureaux qui œuvrent à la bonne marche de l'administration communale. C'est dans ce sens qu'il met en place des échanges réguliers avec les parties prenantes, notamment dans le but d'identifier l'évolution des besoins, des attentes et des priorités du terrain. Fort de ces constats, il met en place des processus et procédures qui viennent soutenir et accompagner les services et bureaux dans la gestion opérationnelle et stratégique de leurs équipes. Particulièrement attentif aux enjeux actuels, le Service des relations humaines met tout en œuvre pour faire évoluer ses méthodes de travail.

Le Service des relations humaines encourage le développement continu des compétences du personnel par le biais de formations certifiantes et continues, tant sur le plan technique que social. Par ailleurs, il accorde une attention particulière à la formation des jeunes en proposant des places d'apprentissage dans plusieurs professions, contribuant ainsi activement à la relève professionnelle. En résumé, le Service des relations humaines œuvre à créer un cadre professionnel dynamique et adapté aux besoins en constante évolution, permettant ainsi aux collaboratrices et collaborateurs de s'épanouir en contribuant pleinement et durablement aux missions de la Ville de Vevey.

Organisation

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée du nouveau chef de service au 1^{er} avril ainsi que par la promotion du nouvel adjoint RH le 1^{er} juin.

Dès lors, le service des relations humaines s'est organisé autour de trois pôles complémentaires qui travaillent en étroite collaboration sous la coordination de la direction RH. Les projets RH sont menés de manière transversale, afin d'assurer la cohérence, l'efficacité et l'alignement avec les objectifs stratégiques de la Ville de Vevey.

La direction RH est composée de trois personnes. Le chef de service assure la gestion globale du service, pilote le pôle conseil en direct et coordonne les projets RH à portée stratégique.

Il est secondé par un adjoint, qui partage son activité entre le pôle conseil, la coordination des projets RH opérationnels et la supervision du pôle formation. La responsable du pôle expert assume, quant à elle, la conduite dudit pôle et apporte également, avec son équipe, sa contribution à certains projets RH spécifiques liés aux domaines d'activité en lien avec ses missions. Le suivi des projets est assuré au moyen d'un outil partagé, qui offre une vision globale et actualisée de leur avancement.

Le pôle expert est chargé de l'ensemble de la gestion administrative du personnel, de l'entrée en service jusqu'au départ. Il veille à la conformité des processus, à la production des documents, à la gestion des salaires, des absences, des assurances sociales et des systèmes d'information RH. Ce pôle accueille chaque année un stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale).

Le pôle conseil agit comme partenaire privilégié des services et bureaux de l'administration.

Il accompagne les cadres et les équipes sur l'ensemble des thématiques RH, tout en respectant le rôle décisionnel de la ligne hiérarchique.

Enfin, le pôle formation assure la gestion de la formation initiale et continue. Il soutient le développement des compétences du personnel et la relève, est garant de l'application des dispositions internes ou légales dans ces domaines et déploie les campagnes globales de formation.

Faits marquants

Formation

Durant l'année 2025, plus de 215 membres du personnel ont suivi avec succès des formations continues, auprès de partenaires externes ou d'instituts de formation. Un panel de plus de 120 cours différents a été référencé pour un total de 460 jours de formation.

En outre, deux sessions internes de formation, destinées aux cadres de proximité et portant sur la gestion des absences et l'amélioration du climat du travail (ACT1) ainsi qu'une session sur le management (ACT2) ont été dispensées. Toutes et tous les responsables hiérarchiques ont à présent suivi le parcours de formation mis en place en 2018.

Recrutements

En plus de leur affichage aux piliers publics de la Ville de Vevey, les annonces des postes vacants sont publiées sur son site, sur les réseaux sociaux professionnels et sur divers sites spécialisés en lien avec le domaine d'activité, ainsi que sur jobup, permettant ainsi une gestion intégrée des candidatures.

Effectif du Service des relations humaines au 31.12.2025					
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre d'auxiliaires	EPT	Nbre de stagiaires
RHU - Service des relations humaines	10	8.44	1	0.40	1
RHU - Direction du service	3	3.00			
RHU - Pôle Conseil	3	2.34			
RHU - Pôle Expert	3	2.30	1	0.40	1
RHU - Pôle Formation	1	0.80			

Pour les postes vacants, dont le taux de chômage national atteint un pourcentage égal ou supérieur à 5% en 2025, une annonce aux offices régionaux de placement (ORP) avant toute autre publication est obligatoire.

Durant l'année 2025, le Service des relations humaines a procédé à 37 mises au concours, dont 6 postes auxiliaires et 4 stagiaires, selon le tableau ci-dessous, lesquelles ont engendré quelque 3'300 postulations en ligne. Il en ressort un fort intérêt pour les postes administratifs et dans les domaines de l'informatique ou de la durabilité.

Service et poste

1) Fixe - 2) Auxiliaire/Stagiaire

Service des finances

- Employé ou employée d'administration x

Service des relations humaines

- Partenaire RH x
- Stagiaire MPC 3+1 x

Service des systèmes d'information

- Informaticien ou informaticienne x

Service des affaires intercommunales de la Riviera

- Chef ou cheffe de service x

Musée Jenisch

- Responsable du pôle technique et maintenance x
- Stagiaire en communication et presse x
- Stagiaire en médiation culturelle x
- Technicien ou technicienne de maintenance et surveillant et surveillante de salles x

Service accueil et population

- Préposé ou préposée à l'Office de la Population x

Service de la cohésion sociale

- animateur ou animatrice de l'atelier emploi x
- Chef ou cheffe de service x

Bureau de la durabilité

- Chargé ou chargée de projets x

Service de la famille, de l'éducation et du sport

- Adjoint ou adjointe pédagogique x
- Assistant ou assistante socio-éducative (Ateliers) x
- Educateur ou éducatrice de l'enfance niveau tertiaire (Crédeiles) x
- Educateur ou éducatrice de l'enfance niveau tertiaire (Crédeiles) x
- Educateur ou éducatrice de l'enfance niveau tertiaire (Barcarolle) x
- Educateur ou éducatrice de l'enfance niveau tertiaire (Cèdres) x
- Educateur ou éducatrice de l'enfance niveau tertiaire (Accueil 7P-8P) x
- Educateurs ou éducatrices de l'enfance tertiaire (Charmontey) x
- Remplaçants ou remplaçantes fixes (Ateliers) x
- Répondant ou répondante pour l'inclusion x
- Responsable de l'accueil 7P-11S x
- Responsable d'une unité d'accueil parascolaire (Crédeiles) x
- Spécialiste en analyse des pratiques professionnelles dans le domaine de l'enfance x

Bureau de l'animation-jeunesse

- animateur ou animatrice socioculturel-le x

Service des bâtiments, gérance et énergie

- Assistant ou assistante au délégué à l'énergie x
- Concierge (Gilamont 67) x
- Dessinateur ou dessinatrice orientation architecture x
- Gardien ou gardienne de camping à la Pichette x
- Stagiaire pré-HES x

Service des travaux publics, espaces verts et entretien

- Agent ou agente de sensibilisation littering x
- Horticulteur ou horticultrice-paysagiste x
- Ouvrier ou ouvrière-jardinière x
- Responsable du secteur infrastructure x
- Responsable du secteur voirie x

A l'heure actuelle, le service des relations humaines constate toujours des difficultés pour le recrutement de postes spécifiques ou pour les postes d'éducateur ou éducatrice de l'enfance HES (niveau tertiaire).

Aussi, le service des relations humaines travaille en continu pour valoriser son attractivité d'employeur et accompagne les cadres dans les processus de recrutement, avec l'appui des partenaires RH.

Durant le premier semestre 2025, l'administration communale se réjouit de l'entrée en fonction des chefs et cheffes des services des finances, de la cohésion sociale, des travaux publics, espaces verts et entretien et des relations humaines.

Soirée et apéritif du personnel



La soirée du personnel a eu lieu le 12 septembre 2025 sous le thème «White Party». Initialement prévue à la piscine de Vevey-Corseaux Plage, la fête s'est finalement déroulée aux Galeries du Rivage, en raison d'une météo maussade. Grâce à l'anticipation, à la réactivité et à l'engagement du comité d'organisation, composé de membres du personnel de différents services, dont des relations humaines, l'impondérable a été parfaitement géré et n'a rien enlevé au succès de l'événement. Dans une ambiance chic et conviviale, 360 participants et participants ont contribué à faire de cette parenthèse festive un moment inoubliable !

Jubilaires

Les sorties jubilaires de 2021 à 2025 étaient placées sous le signe de la durabilité et de la découverte des énergies renouvelables, au travers d'une visite de la centrale solaire et du parc d'éoliennes du Mont-Soleil dans le Jura bernois. Le vendredi 26 septembre 2025, 32 personnes ont participé à cette dernière sortie. Paradoxalement, le parc éolien du Mont-Soleil était pluvieux et sans vent. Les productions d'énergie étaient donc au plus bas, mais la bonne humeur est restée au beau fixe.



Sortie des jubilaires au Mont-Soleil



Sortie des jubilaires - remise des cadeaux

Apprenties et apprentis

Cet été, cinq apprenties et apprentis ainsi qu'un stagiaire maturité professionnelle commerciale (MPC) ont terminé leur formation avec leur CFC en poche. Le 7 août 2025, huit jeunes ont débuté leur apprentissage. Les deux premières journées d'apprentissage ont été consacrées à la découverte du monde professionnel, du nouvel environnement de travail et à la prise en main du matériel leur permettant d'effectuer les différents travaux en ligne demandés par la profession et par les cours professionnels. En septembre, un stagiaire en maturité professionnelle commerciale (MPC) a rejoint le service des relations humaines pour un stage d'une année.

Cet automne, la traditionnelle sortie récréative annuelle s'est déroulée au Val-de-Travers.

Le programme comprenait une visite guidée des mines d'asphalte, suivie d'un repas typique avec jambon cuit dans l'asphalte. Cette belle journée s'est terminée par une pause gourmande dans une célèbre maison de la région.

Relations avec les écoles et autres partenaires

Le Service des relations humaines œuvre à renforcer la visibilité de la Ville de Vevey auprès des jeunes et met continuellement un accent sur la promotion de la formation professionnelle. Dans

cette optique, il a pris part, en février, à la «Nuit de l'apprentissage». Plusieurs entretiens ont été menés avec de jeunes personnes intéressées par un apprentissage au sein de la Ville de Vevey.

En mars, il a également participé, avec une apprentie, à une matinée d'information au Collège Kratzer et a eu l'occasion de présenter les métiers dans lesquels des places d'apprentissage sont proposées.

Fin août, une présentation au SeMo de Vevey a eu lieu pour les jeunes suivant cette mesure d'insertion professionnelle mise en place par l'OSEO Vaud. Un stand promotionnel a également été tenu au gymnase de Burier, lors de l'après-midi « Forum Entreprises » organisé par les gymnases vaudois.

Enfin, début décembre, il a été présent au « speed recruiting régional Chablais » organisé par la plateforme Jeunesse, afin de recruter des jeunes pour la rentrée 2026.

La journée « Oser tous les métiers » (JOM)

Le jeudi 13 novembre 2025 a eu lieu la journée « Oser tous les métiers » (JOM). Cette journée a pour objectif de permettre aux élèves de la 7^e à la 9^e année scolaire de découvrir de nouveaux univers professionnels, d'approfondir leurs réflexions sur le monde du travail et d'encourager la mixité ainsi que l'égalité au travail.

Après le mot de bienvenue prononcé par un membre de la Municipalité et la séance d'accueil animée par le Service des relations humaines, une trentaine d'enfants ont eu l'occasion d'accompagner leur parent ou un proche sur leur lieu de travail durant cette journée.

Le Service des relations humaines se réjouit déjà de la prochaine édition qui aura lieu le jeudi 12 novembre 2026.

Absentéisme

Bien que légèrement supérieur à l'année précédente, le taux d'absentéisme reste relativement stable en 2025 :

	2023	2024	2025
Maladie	5.30 %	5.31 %	5.73 %
Accidents	0.92 %	0.95 %	0.79 %
Total général	6.22 %	6.35 %	6.52 %

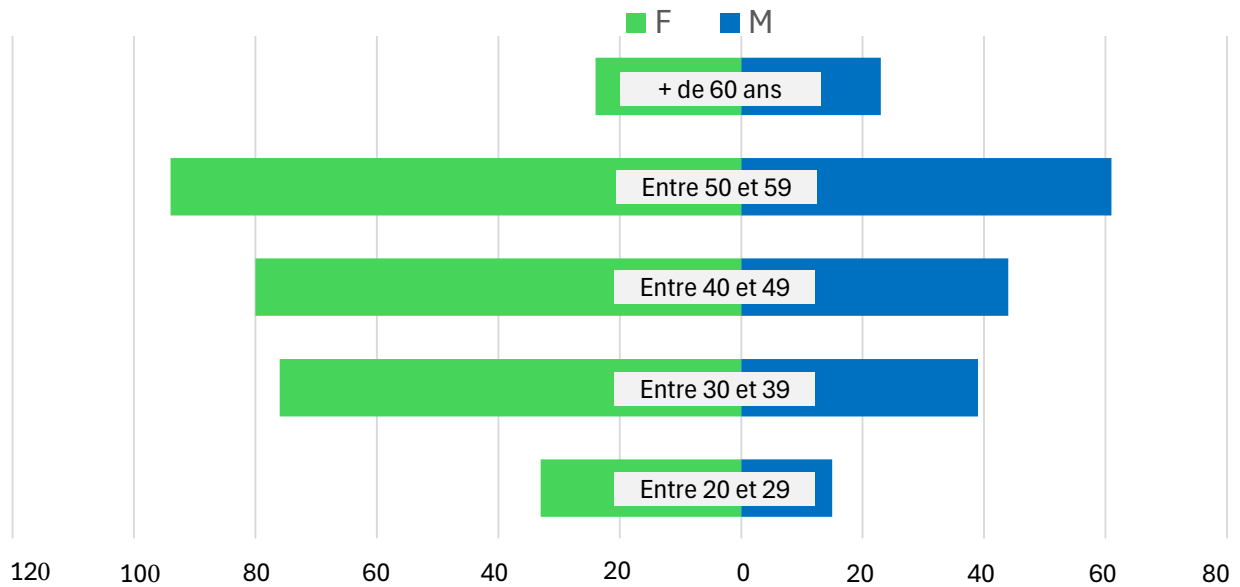
Les chiffres ci-dessus pour l'année 2024 diffèrent de ceux présentés lors du rapport de gestion 2024. En effet, une erreur de calcul s'était malencontreusement glissée, produisant un taux plus élevé (le taux d'absence général calculé était alors de 7.12%). Le présent rapport est ainsi rectifié.

De plus, en catégorisant ces taux par longueur d'absence, il apparaît que l'augmentation du taux concerne principalement les absences entre un et six mois.

Durée des absences	Nbre de cas*	2024		Nbre de cas*	2025	
		Taux			Taux	
	1101	6.35%	↗	1190	6.56%	
≤ 3 jours	757	0.72%	↗	821	0.76%	
≤ 1 mois	234	1.19%	↘	236	1.08%	
≤ 3 mois	45	0.90%	→	63	0.89%	
≤ 6 mois	25	0.75%	↗	39	1.41%	
≤ 12 mois	16	1.16%	↗	19	1.49%	
≥ 12 mois	24	1.64%	↘	12	0.93%	

* Le nombre de cas est compté selon la date de survenance de l'absence.

Personnel fixe - Pyramide des âges
Répartition femmes / hommes



Assurances de personne

À la suite d'un appel d'offres, effectué auprès de différents assureurs en perte de gain (maladie et accident) au cours du deuxième semestre, le contrat a été reconduit pour trois ans avec le Groupe Mutuel, organisation avec laquelle la Ville de Vevey collabore depuis 2019.

Arrivées et départs

59 engagements fixes ont été conclus au cours de l'année 2025 dont 21 titularisations de contrats auxiliaires
32 départs de collaboratrices et collaborateurs fixes, dont 8 départs à la retraite

Au 30 juin 2025

M^{me} Catherine Bard - éducatrice de l'enfance III

Au 31 juillet 2025

M^{me} Annick Renaud-dit-Louis - éducatrice de l'enfance I

M^{me} Maria Regina Martino de Oliveira - cuisinière

Au 31 août 2025

M^{me} Maria Teresa Sergi - agente de propreté

M^{me} Valérie Gressot - adjointe pédagogique

M. Jean-Daniel Fracheboud - surveillant de salles et technicien-maintenance

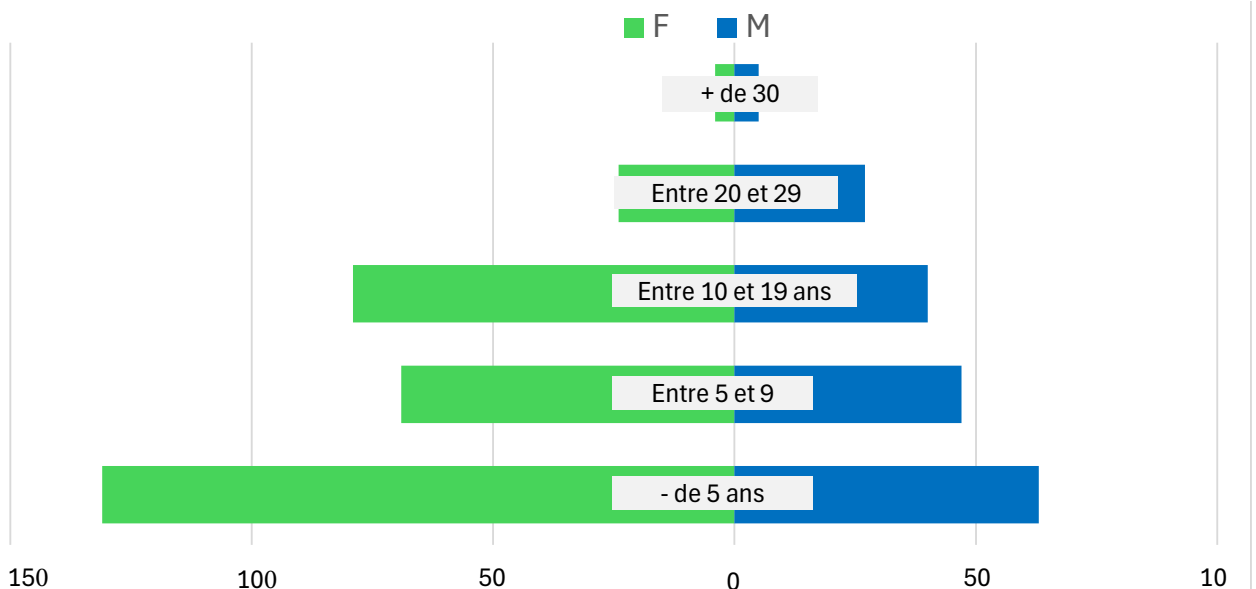
Au 30 septembre 2025

M. Dominique Garciau - horticulteur qualifié

Au 30 novembre 2025

M. Pierre-André Vouillamoz - ouvrier-jardinier

Personnel fixe - Pyramide des années de service
Répartition femmes / hommes



Effectif du personnel

L'effectif de la Ville de Vevey au 31 décembre 2025 se monte à 620 personnes (au bénéfice de contrats fixes, auxiliaires, d'apprentissage ou de

stage). Le détail par service ou bureau et par type de contrat figure dans le tableau ci-dessous.

Yvan Luccarini, syndic
Emeric Ruffieux, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 :

Vœu 01/2025

La Commission de gestion souhaite que le rapport de chaque service soit unifié systématiquement quant à la présentation du nombre de personnes y travaillant, avec leur fonction et le nombre d'EPT que cela représente.

Suivi du vœu : Le Service des relations humaines a transmis un tableau des effectifs à l'ensemble des services et bureaux de la Ville afin d'harmoniser les données présentées dans les différents chapitres. Désormais, la date de référence utilisée pour l'effectif du personnel dans le rapport est fixée au 31 décembre de l'année concernée.

Chaque service ou bureau peut ensuite ventiler ses effectifs par secteur, activité ou fonction, en fonction de sa propre organisation.

Par ailleurs, le tableau global figurant dans la partie RHU a été modifié afin de distinguer clairement les EPT du personnel fixe et ceux du personnel auxiliaire mensualisé.

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre d'auxiliaires	EPT	Nbre d'auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre de stagiaires
ACC - Service de l'accueil et de la population	17	14.20	3	2.90		1	
ANI - Bureau de l'animation-jeunesse	7	3.60			15		
BAT - Service bâtiments, gérance et énergie	61	53.86	3	1.83		1	1
COS - Service de la cohésion sociale	18	14.05	14	4.10			
DUR - Bureau de la durabilité	4*	2.80	1	0.80			
ECO - Bureau de l'économie et du tourisme	3	2.80				1	
FAM - Service de la famille, de l'éducation et du sport	204*	144.54	25	14.14	13	14	7
FIN - Service des finances	7	5.80					
MJV - Musée Jenisch Vevey	21*	12.40	2	0.90			2
RHU - Service des relations humaines	10	8.44	1	0.40			1
SAI - Service des affaires inter-communales	5	4.10					
SCU - Service de la culture	29*	19.10	10	2.50	1	2	
SMU - Secrétariat municipal	8	7.40					
SYS - Service des systèmes d'information	8	6.90	1	0.80			
TRA - Service travaux publics, espaces verts et entretien	72	68.70	1	1.00	1	7	
URB - Service de l'urbanisme et de la mobilité	17	13.80	3	2.30			
Total général	489*	382.49	64	31.67	30	26	11

* Deux personnes travaillent dans deux services/bureaux différents. Elles sont comptées dans chaque effectif en terme de nombre de personnes, mais une seul fois dans le total général.



Galleries du Rivage avant le début de la fête

123

Le Service des finances a pour missions principales la coordination de l'établissement du budget, l'élaboration et le suivi du plan des investissements, la modernisation des outils de gestion, l'établissement des comptes annuels, la gestion des ressources financières de la Ville, le suivi du contentieux ainsi que la perception de l'impôt foncier.

SERVICE DES FINANCES

Organisation

L'année 2025 a été marquée par de nombreux changements au sein du Service des finances. Jusqu'en juin 2025, le Service des finances a fonctionné en effectif réduit tout en assurant toutes les obligations légales et opérationnelles. Cela a été possible grâce à l'investissement de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices, encadrés par l'adjoint administratif du service qui a pris en charge l'intérim depuis 2024.

Le service a vu l'arrivée de la nouvelle cheffe de service au 1^{er} juin 2025 et le renfort avec un 0.6 EPT d'employé d'administration depuis novembre 2025.

Personnel

Evolution en 2025

Parallèlement à l'arrivée des nouveaux collaborateurs et collaboratrices, il n'y a pas eu de changement de poste.

Dotation au 31 décembre 2025

L'effectif du personnel compte sept personnes pour 5.8 EPT.

Le service est constitué d'une cheffe de service, d'un adjoint administratif, d'une contrôlease de gestion, d'une secrétaire, d'une secrétaire assistante, d'un secrétaire comptable et d'un employé d'administration.

Activités

Activités principales

Les principales activités, tâches et responsabilités du Service des finances sont les suivantes :

- gestion de la caisse communale ;
- paiement de l'ensemble des factures fournisseurs ;
- gestion du contentieux pour l'ensemble de la commune, à l'exception de l'accueil de jour géré directement par le Service famille, éducation et sport ;
- gestion de la trésorerie et des emprunts ;
- coordination de l'établissement du budget annuel en collaboration avec les services et bureaux ;
- coordination des services pour les opérations de bouclage et établissement des comptes annuels ;
- gestion des crédits supplémentaires ;
- établissement et mise à jour du plan des investissements en collaboration avec les services et bureaux ;
- établissement du projet d'arrêté d'imposition ;
- suivi et mise à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres ;
- facturation de l'impôt foncier communal ;
- gestion de l'impôt sur les travailleuses et les travailleurs frontaliers ;
- établissement des décomptes de TVA ;
- appui aux autres services pour toutes questions financières et comptables y compris pour les préavis ;

- gestion du portefeuille des assurances de la Commune en collaboration avec notre courtier, à l'exception des assurances de personnes gérées par le Service des relations humaines ;
- examen des incidences financières pour la Commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier.

Vevey commune boursière

La Ville de Vevey joue également le rôle de « commune boursière » pour les entités suivantes :

- Association régionale d'action sociale (ARAS) Riviera ;
- Gestion des déchets des communes de la Riviera (GEDERIVIERA) : encaissement et répartition de la taxe au sac ;
- Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey (Réseau VV) ;
- Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL) ;
- Fonds culturel Riviera (FCR) ;
- Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera (FET).

Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Avec l'arrivée de la nouvelle cheffe de service, le projet MCH2 est désormais lancé. Le cadrage du projet (aspects méthodologiques et techniques, planification et ressources) a été effectué avec une proposition soumise à la Municipalité en janvier 2026. L'organisation projet se basera sur les ressources du Service des finances et un renfort de ressources projet pour les volets techniques et expertise financière est nécessaire. De plus, il a été décidé d'un accompagnement par la Fiduciaire Fiduconsult pour bénéficier d'une expertise MCH2. L'accompagnement par la Direction générale des affaires institutionnelles et communales par le biais du Service des finances communales est également sollicité (participation à diverses formations et ateliers).

Les premiers travaux se sont concentrés sur les aspects de paramétrage du logiciel comptable et la matrice de conversion du plan comptable actuel vers MCH2 est en cours d'élaboration.

Le projet ayant démarré tardivement et de facto ayant pris du retard par rapport au planning conseillé par l'administration cantonale, la période à venir d'ici à 2027 est cruciale pour le service qui devra vraisemblablement encore être renforcé en ressources.

Conseil communal et commissions

Préavis et communications annuelles

Le Service des finances a présenté au Conseil communal les préavis en lien avec :

- les crédits supplémentaires 2024 (P04/2025) ;
- les crédits supplémentaires 2025, 1^{ère} série (P11/2025) ;
- les comptes annuels 2024 (P21/2025) ;
- l'arrêté communal d'imposition 2026 (P29/2025) ;

Effectif du Service des finances au 31.12.2025

	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre d'auxiliaires	EPT	Nbre d'apprentis	Nbre de stagiaires
FIN - SERVICE DES FINANCES	7	5.80				

- le budget annuel 2026 (P34/2025).
Les communications suivantes ont été présentées :
- la réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy, pour le groupe PLR Vevey, intitulée « Comptes et études, éclaircir le brouillard... » (RI02/2025);
- l'endettement, les intérêts et les cautions au 31 décembre 2024 (C07/2025);
- la mise à jour du plan des investissements 2025-2026 (C15/2025).

Séances de commissions et du Conseil communal

- Commission des finances (COFI) : établissement de l'ordre du jour, convocation et participation aux séances ;
- Conseil communal : participation aux séances concernant l'adoption des comptes 2024 (juin) et du budget 2026 (décembre).

Comptes de l'exercice 2025

Les comptes communaux de l'exercice 2025 seront clôturés fin mars 2026 et feront l'objet d'une publication détaillée (préavis et brochure des comptes). Ils seront, comme à l'accoutumée, examinés par la Commission de gestion renforcée pour l'occasion par des représentants et des représentantes de la Commission des finances, dès le mois de mai 2026. Ils seront ensuite soumis à l'approbation du Conseil communal dans sa séance du mois de juin 2026.

Activités particulières pour l'année 2025

Programme Efficience

En 2025, la Municipalité a démarré un plan de mesure « efficience ». Ce plan de mesure a pour objectif un retour à l'équilibre financier. Cette démarche transversale au sein de l'administration communale vise à travailler sur les prestations et processus de travail pour chercher des gains d'efficience au sein des services et bureaux. Il s'agit d'une démarche sur le long terme afin de maîtriser l'évolution des charges et de réfléchir sur sa structure afin de pouvoir assurer son fonctionnement en fonction des capacités de la Ville à générer des recettes et anticiper les impacts à venir au niveau de la fiscalité et des évolutions des charges exogènes à la Ville. Le Service des finances accompagne les travaux et va mettre en place des outils de reporting et d'analyse pour renforcer le suivi financier en général.

Assurances

En collaboration avec notre mandataire Kessler & Co SA, le Service des finances a poursuivi la réorganisation du portefeuille d'assurances. Dans une démarche de gestion proactive des risques, une analyse a été menée afin d'évaluer la pertinence d'une éventuelle souscription à une police d'assurance dédiée aux risques de cyberattaques, en complément des couvertures déjà assurées dans le cadre de l'UCV. À ce stade, aucune décision n'a encore été prise.

Concernant la couverture contre les risques d'incendie, une réflexion a été engagée autour de la réalisation d'un inventaire des biens mobiliers. La planification de cette démarche devra être établie prochainement, sous réserve des possibilités budgétaires, aucun montant n'ayant été prévu à ce jour. Enfin, il est à relever que le nombre de sinistres est resté stable sur la période considérée.

Etat des marchés financiers

En 2025, l'inflation en Suisse est restée extrêmement faible, atteignant 0,0% en novembre 2025

selon l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), avec une légère baisse mensuelle de 0,2%. Cette stabilité reflète principalement la baisse des prix de l'énergie, de certains biens importés et des services saisonniers.

La Banque nationale suisse (BNS), après plusieurs réductions de taux en 2024 et jusqu'en juin 2025, a maintenu son taux directeur à 0% durant toute la seconde moitié de l'année 2025. Le contexte de faible inflation a conduit à une stabilisation durable des conditions de financement. Ainsi, les taux d'intérêt pour le renouvellement de nos emprunts se sont stabilisés, et les offres à moyen terme sont revenues plus attractives grâce au maintien d'un environnement monétaire favorable.

Etat et suivi des participations financières de la Commune

Préambule

Selon les dispositions de l'article 162 de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques), participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette loi a introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.

Etat du portefeuille des titres au 31 décembre 2025

Le tableau détaillé présentant l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2025 figure dans la brochure des comptes.

Le portefeuille n'a pas été modifié au cours de l'année 2025.

Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

Autorisation générale d'achat et de vente de participations

Dans sa séance du 11 novembre 2021, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis 29/2021 du 13 septembre 2021 et a accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2021-2026, les autorisations générales et compétences financières suivantes :

- La Municipalité peut statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ainsi que sur l'octroi de prêts jusqu'à concurrence de Fr. 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises;
- La Municipalité peut statuer sur les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ainsi que sur la cession de prêts jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises;
- La Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises;
- La Municipalité peut statuer sur les aliénations de participations dans les sociétés commerciales

jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

Durant l'exercice 2025, La Municipalité a eu la possibilité d'acquérir 650 actions de la Romande Energie (au cours Fr. 49.77) mises en vente par la Commune de St-Barthélémy. La Ville détient désormais 334'550 de cette société.

Yvan Luccarini, syndic

Elena Bragagnini Borloz, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2024 : *néant*

127

Le Service des systèmes d'information (SYS) regroupe le secteur informatique et le secteur d'information du territoire (SIT). Le secteur informatique gère les équipements informatiques, les logiciels, le réseau, la téléphonie - fixe et mobile - et les périphériques d'impression. Il pilote également les projets informatiques de la Ville. Le SIT est en charge de la gestion des données géographiques de la ville ainsi que du géoportail régional Cartoriviera.

**SERVICE
DES SYSTÈMES
D'INFORMATION**



Présentation

Le Service des systèmes d'information comporte deux secteurs différents : le secteur informatique et le secteur système d'information du territoire (SIT). Le secteur informatique est transversal, il gère tous les aspects en lien avec le fonctionnement et la gestion de l'informatique centrale (serveurs, stockage, commutateurs réseau, liaisons informatiques, équipements de sécurité) ainsi que les postes de travail des utilisatrices et utilisateurs, les logiciels, les périphériques d'impression, les scanners et la téléphonie.

Le secteur système d'information du territoire est décrit en détail dans sa partie dédiée du rapport de gestion.

Organisation

L'effectif du Service des systèmes d'information a été renforcé en 2025 avec l'engagement début mai d'un informaticien à 80%. Ce poste de 0.8 EPT a pu être créé en prenant le 0.5 EPT non attribué et en rajoutant à ce total 0.3 EPT accordé par la Municipalité et le Conseil communal. Les EPT attribués sont ainsi passés à 6.9 EPT courant 2025, dont 5.2 EPT au secteur informatique et 1.7 EPT au secteur information du territoire.

L'effectif du secteur informatique se compose ainsi d'un chef de service à 100%, de trois informaticiens, deux à 80% (dont l'adjoint technique du service) et un autre à 100%, d'une responsable du support à 100% et d'une secrétaire à 60%.

Le Secteur informatique

Parc informatique

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2025 d'environ 515 ordinateurs, mais il faut relever qu'une septantaine de machines sur ce total sont celles du CSR de Vevey, faisant partie de l'ARAS Riviera. Le Service des systèmes d'information maintient, gère et remplace ces machines pour l'ARAS contre une rétribution financière. Celle-ci, selon les barèmes du Canton, s'est élevée à un montant de Fr. 132'543.60 en 2025.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour...) et l'assistance aux utilisatrices et utilisateurs, le service a mené plusieurs opérations particulières en 2025 qui constituent l'essentiel de ce rapport.

Faits marquants

Remplacement de l'infrastructure centrale de la Ville : serveurs, stockage, commutateurs et systèmes de sauvegarde

Le gros projet de l'année 2025 a été sans conteste le remplacement de toute l'infrastructure centrale permettant de fournir les serveurs virtuels faisant

tourner les applications, l'hébergement des fichiers et des données et la sauvegarde de ces systèmes. Le Service des systèmes d'information a travaillé sur ce projet dès l'été 2024 afin de pouvoir déposer un préavis fin 2024, préavis qui a finalement été accepté par le Conseil communal lors de la séance du 6 février 2025.

Au final, en profitant des rabais offerts dans le cadre de l'appel d'offres, les nouveaux équipements ont pu être achetés avec 7 ans de maintenance. Ainsi les serveurs, les systèmes de stockage et la baie de sauvegarde pourront être exploités jusqu'en 2032 (moyennant probablement une augmentation des volumes de stockage durant cette longue période) avec des maintenances déjà assurées et payées.

Le projet, mené à bien en 2025 par l'équipe informatique avec le prestataire retenu, a vu le remplacement des commutateurs (arrivés en fin de vie et ne pouvant plus faire l'objet d'une maintenance), des baies de sauvegarde (en fin de maintenance et n'offrant plus assez de volume de stockage) et des serveurs (en fin de maintenance). La mise en place en parallèle des 2 infrastructures, l'ancienne et la nouvelle, a permis de migrer les machines virtuelles de l'une vers l'autre en utilisant les mécanismes de système de virtualisation et en limitant au maximum l'indisponibilité des systèmes.

Enfin les anciens serveurs et les baies de sauvegarde ont pu être proposés et vendus à un broker, ce qui leur a offert une forme de deuxième vie, probablement comme pièces de rechange, et a fait rentrer quelques milliers de francs dans les caisses de la Ville.

Remplacement dans les écoles des antennes Wi-Fi de la Ville par celles du Canton

Suite aux discussions menées en 2024 avec le Canton qui reprend complètement la gestion du réseau pédagogique des écoles, celui-ci a effectué en 2025 le remplacement des antennes Wi-Fi installées par la Ville dans les collèges. Une soixantaine d'antennes ont ainsi été remplacées par les services du Canton dans les collèges des Crossets, de la Veveyse, des Moulins et du quai Ansermet dans le cadre de leur reprise de la gestion du réseau pédagogique.

Parallèlement lors de ces opérations, les vieux commutateurs mis en place à partir de 2016 par l'informatique communale ont également été remplacés par des équipements gérés par les services du Canton et conformes à leurs standards.

Ainsi, selon la nouvelle répartition des tâches, le Service des systèmes d'information ne fait plus qu'amener l'accès centralisé au réseau pédagogique sur les sites des différentes écoles et c'est le Canton qui est responsable de le diffuser à travers

Effectif du personnel au 31.12.2025						
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre auxiliaires	EPT	Nbre auxiliaires	Nbre stagiaires
SYS - SERVICE DE SYSTÈMES D'INFORMATION	8	6.90	1	0.80		
SYS - Service des systèmes d'information	6	5.20	1	0.80		
SYS - Systèmes d'information du territoire	2	1.70				

ses commutateurs et ses antennes Wi-Fi. Il reste par contre dans la plupart des collèges des commutateurs de la Ville pour desservir des entités communales installées dans ces bâtiments scolaires. C'est le cas notamment de plusieurs UAP dans différents collèges et des Archives dans le complexe Kratzer.

Travaux de câblage dans les EAP-UAP et fourniture d'équipements informatiques supplémentaires

Afin de répondre aux besoins de la garderie La Barcarolle et de fournir à chaque groupe accueillant des enfants un ordinateur portable et une liaison au réseau informatique de la Ville comme cela a été fait dans les autres garderies, une extension du câblage réseau existant a été réalisée durant les vacances d'été 2025. Ces travaux ont été complexes mais ont permis de mettre en place une desserte par des antennes Wi-Fi.

Toutes les garderies de la Ville disposent ainsi d'un PC portable, relié au réseau de la Ville, pour chacun de leurs groupes d'accueil et d'un accès sur un journal collaboratif dédié dans la GED M-Files.

Des petits travaux pour la mise en place d'un câblage réseau minimal desservant le poste informatique fourni ainsi qu'un copieur ont également été exécutés dans la halte-garderie qui a ouvert au début du printemps 2025 dans le bâtiment de l'Avenue de Gilamont 67.

Sécurité

La sécurité informatique est un travail de longue haleine et il est nécessaire de reconduire, année après année, les mesures visant à protéger les systèmes et les données.

Ainsi une nouvelle campagne de formation Terranova a démarré au printemps 2025 avec un module à suivre tous les mois et plusieurs tests d'hameçonnage en cours d'année. Des rapports permettent au Service des systèmes d'information de s'assurer que ces cours sont suivis et de faire les relances nécessaires.

Comme répété chaque année, il faut bien sûr relever qu'aucun système de sécurité ne va arrêter 100% des cybermenaces et que le dernier rempart est ainsi constitué par les utilisatrices et utilisateurs de l'informatique communale. Il est donc primordial de continuer à assurer, comme cela se fait depuis plusieurs années, la sensibilisation et la formation en continu de ces personnes sur la cybersécurité et les menaces potentielles afin qu'elles ne cliquent pas sur le premier lien ou document joint arrivé dans un courriel. Le Service des systèmes d'information voit ainsi, au gré des divers tests d'hameçonnage effectués chaque année dans le cadre des campagnes de formation aux cybermenaces, que les collaboratrices et collaborateurs deviennent plus vigilants et plus à même d'identifier les diverses menaces. Cette formation, ainsi que les rappels effectués par le service, portent donc globalement leurs fruits.

Obtention du label CyberSafe

Le Service des systèmes d'information a commencé à travailler pour l'obtention de ce label à l'automne 2025, une fois la nouvelle infrastructure des serveurs et du stockage en service. La plupart des mesures de sécurité étaient déjà implémentées et le scan réseau effectué par un technicien du label Cybersafe n'a pas montré de failles de sécurité conséquentes, hormis quelques équipements désuets à remplacer (deux cartes réseau d'onduleur notamment).

Tableaux de bord



Il reste par contre des éléments à mettre en place pour pouvoir obtenir le label, dont le plus complexe est la mise en œuvre d'une authentification multifacteur sur les boîtes de messagerie de la Ville. Cette opération un peu délicate, car il ne faut pas couper les accès des utilisatrices et utilisateurs dont certains n'accèdent qu'avec un smartphone, est en cours et s'achèvera dans les premiers mois de l'année 2026.

Collaboration avec le SOC cantonal

Le Service des systèmes d'information est en contact assez régulier avec le SOC (Security Operation Center) cantonal et collabore avec cette entité qui a pour mandat d'assister les communes en cas de cyberattaques. Cette entité fait aussi un intéressant travail de prévention et d'information.

Collaboration avec la société Genedis pour le dégroupage du central Swisscom de Vevey

La Ville de Vevey a pu s'associer en 2025, en compagnie du SIGE, au projet de la société Genedis d'effectuer le dégroupage du central Swisscom de Vevey. Moyennant une participation financière versée pour cette opération, la Ville de Vevey peut désormais louer pour Fr. 30.- par mois une fibre optique Swisscom dédiée arrivant dans un bâtiment à relier et disposer ainsi d'une liaison fibre rapide (1 Gbits/s voire davantage si nécessaire, en fonction des équipements actifs installés) et stable aboutissant sur son réseau. La plupart des bâtiments de Vevey étant désormais reliés par des fibres optiques Swisscom, ce type de liaison, quand elle est possible, est la solution que le Service des systèmes d'information privilégie dorénavant.

Liaison de bâtiments communaux

Le Service des systèmes d'information a dû trouver en début d'année 2025 une solution pour relier la halte-garderie ouverte dans le bâtiment Gilamont 67. En l'absence alors de fibre optique Swisscom dans le bâtiment, c'est un VPN sur une ligne DSL permettant un débit symétrique de 50 Mbits/s qui a été mis en place.

La liaison du nouveau local du garde-port a pu, elle, être réalisée par le biais d'une fibre optique Swisscom louée à la société Genedis. C'est la première liaison de ce type, rapide et financièrement avantageuse, qui a été mise en place pour répondre aux besoins de la Ville.

Une deuxième liaison du même type, via également une fibre optique dégroupée louée à la société Genedis, a été mise en service pour relier le bâtiment communal situé à la rue des Bosquets 3 et permettre la gestion à distance des serrures et clés d'accès.



Une prise fibre optique Swisscom dans un bâtiment de la Ville. Ces prises, nommées OTO, sont reliées au central Swisscom et de là peuvent être patchées vers une connexion aboutissant sur le réseau communal.

Enfin une liaison entre la Grenette et le Théâtre Le Reflet a pu être tirée via un câble passant par les

sous-sols des deux bâtiments. La connexion du Théâtre est nécessaire pour permettre le fonctionnement du système de gestion de clés utilisé par la commune.

Développement de la solution de gestion des séances pour un usage par le Conseil communal

La société Artionet a finalisé en 2025 le développement d'une nouvelle application qui répondra à la problématique de la gestion des séances du Conseil communal. La Ville de Vevey, par le biais du Secrétariat municipal, participe à ce développement avec d'autres communes romandes.

Plan de classement dans la GED

Ce projet, piloté par le Service accueil et population, secteur archives, auquel collabore le Service des systèmes d'information a continué à avancer en 2025 avec de plus en plus de services et bureaux de la Ville qui travaillent désormais sur des documents bureautiques stockés dans la GED M-Files et non plus dans les dossiers Windows. C'est une transition qui va continuer en 2026 jusqu'à ce que tous les services utilisent ce système qui permet notamment de gérer le cycle de vie des documents, de disposer d'une recherche réellement efficace et de partager les documents entre les services et bureaux pour un travail collaboratif.

Disponibilité des systèmes et pannes

S'il n'y a pas eu de panne globale conséquente en 2025, il y a eu par contre plusieurs indisponibilités, durant parfois plusieurs heures, de la messagerie Exchange suite à des problèmes rencontrés. L'environnement de la messagerie Exchange, hébergée en interne sur deux serveurs virtuels travaillant en tandem pour offrir une certaine redondance, s'avère malheureusement complexe à gérer et à dépanner. Le Service des systèmes d'information a dû ainsi faire appel à plusieurs re-

Objet	Expéditeur	Motif de mise en quarantaine...
URGENT: 528 Nespresso Punkte LÖSCHEN sich in 48h	message-service@sender.zuhornvoice.com	Homejournage à haute fiabilité
Ein smarterer Ansatz zur Gewichtreduktion mit Moutgaslin	noreply@sandlyn-4.freemoveapp.com	Homejournage à haute fiabilité
Herzlichen Glückwunsch Sie wurden ausgewählt, eine großzügige Spende zu erhalten.	gulfero.generati@encufesagrona.edu.ar	Homejournage à haute fiabilité
Self-Fulfilling Prophecy in 10,856 Pages: Nothing Can Stop It cuttly/compresents/cuttly/prophefiance/cuttly/...	jjmorfurt.20210329@outlook.com	Homejournage à haute fiabilité
Ofine Receipt	info@prospects.momentstudio.ca	Homejournage à haute fiabilité
Zustellversuch fehlgeschlagen Sendungs-ID DPD_76038	dpd@paket006.ch	Homejournage à haute fiabilité
Zustellversuch fehlgeschlagen Sendungs-ID DPD_33282	dpd@paket1734.ch	Homejournage à haute fiabilité
Zustellversuch fehlgeschlagen Sendungs-ID DPD_44481	dpd@paket402.ch	Homejournage à haute fiabilité
Zustellversuch fehlgeschlagen Sendungs-ID DPD_44481	dpd@paket402.ch	Homejournage à haute fiabilité
Zustellversuch fehlgeschlagen Sendungs-ID DPD_77700	dpd@paket174.ch	Homejournage à haute fiabilité
Incoming Message About Your Stay ID 5746826922	bestellung@alexanders-meine.com	Homejournage à haute fiabilité
Zustellversuch fehlgeschlagen Sendungs-ID DPD_83281	dpd@paket154.ch	Homejournage à haute fiabilité
Zustellversuch fehlgeschlagen Sendungs-ID DPD_83281	dpd@paket154.ch	Homejournage à haute fiabilité
RE:	reggio@casarino.com	Homejournage à haute fiabilité
MÖRGEN! verfallen Ihre 850 Coop Punkte!	message-service@sender.zuhornvoice.com	Homejournage à haute fiabilité
Leider ist bei der Verarbeitung Ihrer Zahlung ein Problem aufgetreten.	noreply@safius13.freemoveapp.com	Homejournage à haute fiabilité
Leider ist bei der Verarbeitung Ihrer Zahlung ein Problem aufgetreten.	noreply@safius13.freemoveapp.com	Homejournage à haute fiabilité
Leider ist bei der Verarbeitung Ihrer Zahlung ein Problem aufgetreten.	noreply@safius13.freemoveapp.com	Homejournage à haute fiabilité
Ein smarterer Ansatz zur Gewichtreduktion mit Moutgaslin	noreply@sandlyn-5.freemoveapp.com	Homejournage à haute fiabilité
Leider ist bei der Verarbeitung Ihrer Zahlung ein Problem aufgetreten.	noreply@safius13.freemoveapp.com	Homejournage à haute fiabilité
Confirm Your \$1,750,000 Charity Donation/Reply	info@greenart-company.ru	Homejournage à haute fiabilité

Cybermenaces et spams bloqués par les filtres de messagerie de la Ville

prises à un spécialiste externe pour trouver l'origine des problèmes rencontrés par la messagerie et pour les résoudre.

Comme en 2024, il y a eu en 2025 de nombreuses attaques de groupes de hackers se revendiquant comme pro-russes contre les sites web officiels suisses en marge notamment du WEF ou de la conférence sur l'Ukraine. Certaines de ces attaques de type DDoS (Distributed Denial of Service, un genre d'attaque qui ne fait pas de dégâts autres que paralyser momentanément des sites Internet, des applications web, voire le fonctionnement de certains systèmes informatiques) ont également visé le site internet de la Ville, qui a été rendu momentanément inaccessible le matin du mercredi 22 janvier 2025.

De plus, comme les PC sur le réseau de la Ville de Vevey accèdent à internet via le réseau cantonal et utilisent certains services du Canton (la résolution de noms DNS notamment), les soucis provoqués par les attaques contre le réseau cantonal ont aussi amené des coupures d'accès internet voire des ralentissements sur le réseau de la Ville. Les techniciens du Canton ont heureusement rapidement mis en œuvre des mesures pour limiter les impacts de ces attaques DDoS.

Signalons aussi, mais ce n'est pas une nouveauté, les quantités importantes de pourriels et cybermenaces qui sont arrêtées chaque jour par les systèmes de protection de la messagerie. En effet, les systèmes mis en place début 2024 font de l'excellent travail en bloquant en amont des boîtes des utilisatrices et utilisateurs de la messagerie communale la plupart des courriels d'hameçonnage, de ransomware, d'arnaque, de publicités non souhaitées, diminuant d'autant les risques que représentent ces cybermenaces.

Relevons toutefois les dangers représentés par les envois émanant de correspondants romands légitimes, dont les boîtes ont été piratées et que les systèmes peinent ainsi à bloquer. Dans de nombreux cas des employés et des employées de la Ville ont reçu dans leur boîte des messages provenant de correspondantes et correspondants connus, mais contenant en fait des liens dangereux envoyés par des pirates contrôlant la boîte de messagerie émettrice. Les formations aux cybermenaces, la vigilance des utilisatrices et utilisateurs et l'appui du Service des systèmes d'information, souvent consulté alors, ont permis jusque-là de circonscrire ces menaces.

Mise à jour de la messagerie Exchange 2019 et préparation passage à la MFA

La messagerie Exchange 2019, déclarée en fin de vie par Microsoft, a dû être mise à jour vers la nouvelle version nommée Exchange SE à l'automne. Le Service des systèmes d'information a profité de cette opération de migration pour réinstaller la messagerie sur de nouveaux serveurs virtuels tournant sous le dernier système d'exploitation Microsoft, Windows 2025 Serveur. Cette migration complexe a amené quelques petites indisponibilités de la messagerie.

Fin du support de Windows 10 par Microsoft et migration des PC vers Windows 11

Le Service des systèmes d'information a longtemps espéré pouvoir passer les PC de la Ville directement du système d'exploitation Windows 10 à Windows 12 en faisant l'impasse sur la version 11. Cela ne s'est finalement pas avéré possible, le support de Windows 10 s'arrêtant en octobre 2025 alors que Windows 12 n'était même pas encore disponible.

Le Service des systèmes d'information a ainsi finalisé et paramétré finement une image pour Windows 11 et est ainsi en train de migrer vers ce nouveau système d'exploitation tous les PC de la Ville. Cette migration, démarrée en octobre 2025, implique par contre de remplacer en 2025 et 2026 un grand nombre de PC, environ 160 machines anciennes (achetées avant 2020), qui ne répondent pas aux prérequis techniques exigés (processeur approuvé et module de sécurité notamment) pour l'installation de Windows 11.

A fin 2025, environ 150 PC avaient déjà été migrés ou déployés sous Windows 11 et 365 restaient à migrer ou à remplacer. La migration avance ainsi vite et l'ensemble du parc sera passé sous Windows 11 avant la fin du printemps.



Livraison de PC portables (et de stations d'accueil stockées par 6 dans les cartons plus épais)

Renouvellement du parc informatique et postes de travail supplémentaires

131 ordinateurs, dans l'immense majorité des PC portables, ont ainsi été achetés en 2025, avant tout pour remplacer des ordinateurs anciens ne répondant pas aux exigences matérielles minimum de Windows 11. Un certain nombre de ces PC ont également équipé de nouvelles collaboratrices ou collaborateurs ou ont été dédiés pour répondre à de nouveaux besoins dans des secteurs jusque-là peu informatisés (par exemple à la garderie La Barcarolle).

Ventes des anciennes tablettes Surface Pro

Les tablettes Surface Pro achetées en 2020 et 2021 durant le Covid, à un moment où seuls ces appareils étaient disponibles en nombre sur le marché et ont alors permis d'étendre à plus de personnes le télétravail, sont en cours de remplacement car leurs capacités disque sont trop justes pour passer sous Windows 11. Ces tablettes, appréciées en général par leurs détenteurs, ont été vendues, après réinitialisation, ou proposées, via un tirage au sort au vu de l'intérêt suscité, aux collaboratrices et collaborateurs intéressés.

Fourniture de PC portables aux nouvelles apprenties et nouveaux apprentis

Comme chaque année, le Service des systèmes d'information a assisté le Service des relations humaines pour fournir à une nouvelle volée d'apprentis et apprenties des terminaux mobiles nécessaires pour suivre les cours. Comme en 2024, face à l'envol du prix des tablettes Microsoft Surface Go, ce sont les mêmes PC portables que ceux qui équipent l'administration qui ont été fournis.

En effet, ces machines sont moins chères et plus performantes que les tablettes et permettent aux apprentis et apprenties d'accéder à leur boîte de messagerie, ainsi qu'aux applications nécessaires pour leurs cours.

Déménagements

Le Service des systèmes d'information intervient régulièrement pour paramétrer les équipements et reconnecter les postes de travail et téléphones lors de déménagements, que ce soient de grosses ou de petites opérations.

En 2025, le Service des systèmes d'information est notamment intervenu pour des déménagements ou réorganisations des places de travail au Service des relations humaines et à l'Office de la population suite notamment à l'agrandissement des bureaux.

Gestion des copieurs

8 copieurs arrivés en fin de contrat (ou en fin de vie pour certains appareils appartenant à la Ville) ont été remplacés en 2025 par des copieurs Ricoh neufs. Ce sont les copieurs des services ou secteurs suivants :

- Ginkgo
- Finances
- Buro19
- Musée historique où les 2 copieurs ont été remplacés
- Bibliothèque
- Piscine
- EAP-UAP Les Ateliers

Après une petite mise en concurrence sur les prix pratiqués sur les copieurs Ricoh, la Ville travaille désormais avec la société Faigle, qui assure également la commercialisation et la maintenance de ces appareils et a offert de meilleures conditions. Ce changement de fournisseur n'a quasiment aucun impact sur l'exploitation et la gestion des appareils, les copieurs et les pilotes de ceux-ci restant les mêmes.

Scanners

A la demande de l'Office de la population qui numérise beaucoup de documents ainsi que des photos pour l'établissement de pièces d'identité, des scanners plus rapides ont été installés pour remplacer les deux types de scanners utilisés jusqu'ici (des scanners à plat pour les documents d'identité et des scanners réseau pour les documents A4 standard).

Téléphones

Gestion des téléphones

Le secteur informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches comprennent le transfert des numéros et le suivi des collaboratrices et collaborateurs lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires et toute la gestion des téléphones mobiles.

Suite au passage en 2021 à une facturation forfaitaire fixe pour les communications en Suisse (et à l'étranger avec toutefois un plafond) parallèlement à la mise en service du nouveau central, il n'y a plus de solution de contrôle des coûts des appels et il n'y a ainsi plus de statistiques sur ceux-ci.

Une opération est en cours pour remplacer les deux serveurs physiques vieillissants assurant le fonctionnement de la téléphonie. Leurs fonctionnalités sont en cours de migration vers des serveurs virtuels créés sur la nouvelle infrastructure

mise en place. Cela offrira ainsi plus de sécurité et évitera de devoir racheter des maintenances coûteuses et de devoir remplacer à terme ces serveurs par de nouvelles machines physiques.

Téléphones mobiles et smartphones

Suite aux tests satisfaisants menés avec des abonnements Salt en 2024, le Service des systèmes d'information a généralisé le recours à ceux-ci pour les nouvelles demandes et migre parallèlement peu à peu les abonnements Swisscom.

A fin 2025, la Ville recense ainsi environ 75 abonnements mobiles Salt et encore un peu plus de 110 abonnements Swisscom.

Pour répondre à un vœu 2024 de la Commission de gestion, les règles relatives aux subventions et remboursements versés pour des téléphones mobiles utilisés à titre privé et professionnel ont été adaptées aux conditions pratiquées par Salt et ont fait l'objet d'une proposition à la Municipalité qui a été validée. Les montants des subventions ont ainsi été diminués et avec Fr. 6.- par mois représentent un peu plus de la moitié du coût mensuel (Fr. 10.76) d'un abonnement Salt.

Les accords avec Salt permettent aussi à l'ensemble du personnel communal, à leurs conjoints et conjointes et à leurs enfants vivant sous le même toit, de souscrire à titre privé à des abonnements au même prix.

Il faut aussi relever que le 31.12.2025 marquait la fin du réseau 3G de Swisscom. Le Service des systèmes d'information a ainsi dû remplacer un peu plus d'une demi-douzaine de téléphones mobiles anciens incapables d'utiliser le réseau 4G ou 5G. Dans la plupart des cas, il s'agissait de téléphones simples utilisés uniquement pour la voix (les communications vocales), que ce soit des téléphones robustes à la voirie ou quelques vieux Nokia dans les UAP. Le Service des systèmes d'information a ainsi trouvé un modèle de téléphone solide à prix contenu (moins de Fr. 100.-) qu'il a ainsi pu fournir aux secteurs concernés.



Un exemplaire des nouveaux téléphones robustes remplaçant les mobiles anciens incapables de fonctionner sur les réseaux 4G/5G

Autres tâches

Procédures Votelec

Le chef du Service des systèmes d'information, assure également la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le Secrétariat municipal, la transmission du rôle électoral au Canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec la présidence du Conseil communal, le dépouillement avec le nouveau système de numérisation des bulletins Suisse-

Vote et la transmission des résultats avec le logiciel Votelec.

Outre les votations fédérales et cantonales régulières, il a fallu organiser et gérer, en collaboration avec le Secrétariat municipal, le dépouillement d'un scrutin communal en juin 2025 portant sur des mesures, notamment des caméras de surveillance, pour décourager le deal de rue dans la zone de la gare. Le dépouillement s'est déroulé sans le moindre problème en présence d'observateurs de chaque camp.

LInfo

Parmi les nouveautés 2025, il faut citer les nombreuses demandes LInfo émanant d'un petit nombre de personnes. Ces demandes ont porté notamment tant sur les détails de comptes du Service des systèmes d'information et sur ceux d'autres services que sur les relations contractuelles avec certaines sociétés de Vevey ou encore sur les serveurs virtuels de la Ville.

Evolutions prévues en 2026

Conformément aux études menées en 2025 ainsi qu'aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2026 :

- poursuite de la campagne de sensibilisation et de formation des collaboratrices et collaborateurs aux cybermenaces ;
- mise en place de l'authentification multifacteur sur les boîtes de la messagerie communale ;
- remplacement du contrôleur des antennes Wi-Fi et d'une partie de celles-ci ;
- obtention du label Cybersafe ;
- mise en route de la solution eLegislative d'Artinet quand celle-ci sera finalisée ;
- transfert des documents du Conseil communal dans la solution eLegislative pour améliorer accès et fonctionnalités de recherche.

*Yvan Luccarini, syndic
Robert Schneider, chef de service*

Présentation

Le SIT est un secteur transversal et intercommunal dont l'objectif principal est de mettre en place des outils de gestion et de consultation de données géographiques, basés sur les solutions libres GeoMapFish (consultation de géodonnées dans Cartoriviera), QGIS (gestion de géodonnées) et Geocity (plateforme de cyberadministration).

Organisation

Les ressources humaines, qui représentent 1.7 EPT depuis 2020, sont en partie prises en charge par la région dans le cadre de la convention Cartoriviera (environ 0.9 EPT). Ces ressources sont réparties entre deux personnes, un responsable et un chef de projets.

Faits marquants

Deux principales évolutions ont marqué l'année 2025 :

- Sortie à fin 2025 d'une version 1.0 de GeoGirafe, la nouvelle interface de GeoMapFish. Les moyens humains et financiers, mis dans le projet par les cantons et communes partenaires, dont le SIT, ont permis d'élaborer une première version stable et fonctionnelle.
- Sortie à fin 2025 d'une version 1.0 du module Geocity dédié à la police des constructions. Comme pour GeoGirafe, le SIT a été passablement mis à contribution. Ce module sera mis en production au Service de l'urbanisme courant janvier 2026.

Applications de gestion des géodonnées

Le SIT a continué d'investir en 2025 pour le développement du logiciel libre QGIS et de sa version nomade QField, utilisés quotidiennement par divers services de la Ville (gestion arbres, places de jeux, propriétés communales, énergie, réseaux souterrains, marchés, etc.).

ASIT

Depuis 2017, le responsable du SIT occupe la fonction de président de l'ASIT. Créée il y a 30 ans par les principaux acteurs de la géoinformation du canton de Vaud, l'ASIT emploie 3 ingénieurs et rassemble plus de 400 membres.

En tant que président et en sus de la gestion des séances de comité, le responsable du SIT a été principalement amené à travailler sur des questions liées aux ressources humaines ainsi que sur l'organisation de la Journée romande de la géoinformation, qui a rassemblé en novembre à l'EPFL plus de 850 personnes et qui a connu un important succès.

Infrastructure informatique

Pour pouvoir fonctionner, le SIT doit s'appuyer sur une infrastructure informatique relativement complexe. Pour garantir un niveau de sécurité maximal ainsi que des versions à jour, une partie non négligeable des ressources du secteur sont utilisées pour mettre à niveau les différentes composantes de l'architecture (logiciels, bases de données, réseau, etc.).

Projets

Le SIT est sollicité par les services communaux et les partenaires Cartoriviera pour réaliser divers projets à composante spatiale à l'échelle communale ou intercommunale. Les principaux projets qui ont occupé le SIT en 2025 sont présentés ci-dessous.

Migrations TEKSI

En 2025, le SIT a réalisé la migration vers TEKSI des données assainissement et eau potable de la Commune de Villeneuve. Cette migration porte à 12 sur 13 le nombre de communes Cartoriviera utilisant cette solution libre pour la gestion de leurs réseaux souterrains.

Autres migrations

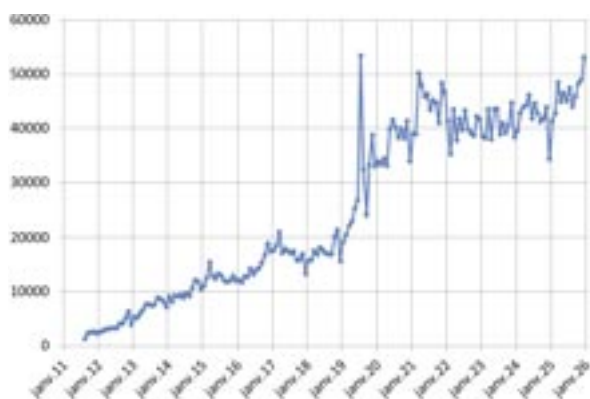
En 2025, le SIT a finalisé la migration vers QGIS des modules « Routes », « Espaces verts » et « Nomenclature » de la commune de Montreux. Le SIT a également travaillé sur la migration de l'outil de gestion des ports des communes de La Tour-de-Peilz et Montreux, ainsi que sur la migration de l'outil de gestion des cimetières de La Tour-de-Peilz.



Cartoriviera

Cartoriviera est un géoportail intercommunal couvrant l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac. Ci-dessous quelques chiffres, en constante augmentation depuis la mise en ligne en 2011 :

- près de 1900 visites quotidiennes ;
- près de 900 utilisateurs disposant d'un accès sécurisé ;
- 13 communes et 2 associations de communes partenaires (env. 150 km²) ;
- près de 40 thèmes de données ;
- plus de 350 couches ;
- 2 serveurs virtuels (applications + base de données) et 800 Go de données.



Nombre de visites mensuelles

En plus de la coordination régionale de Cartoriviera, le SIT participe activement au PSC de GeoMapFish (logiciel libre de Cartoriviera) réunissant plusieurs villes et cantons suisses, et en assure la gestion financière. En 2025, le financement participatif a permis de réunir plus de Fr. 200'000.-, qui ont été utilisés pour poursuivre le développement de GeoGirafe, nouvelle interface de GeoMapFish, et de sortir la version 1.0. Cette version, moderne et basée sur les standards actuels, reprend presque toutes les fonctionnalités de l'interface actuelle, et en ajoute de nombreuses nouvelles. Une analyse approfondie de l'interface a notamment été menée de manière à optimiser l'expérience utilisateur.

Cartoriviera - Nouveautés

Les nouvelles données introduites en 2025 sont les suivantes :

- 30 km/h de nuit ;
- Agglo Rivelac (urbanisme, mobilité, etc.) ;
- Anticipations de Vevey (accès restreint) ;
- Caniveaux La Tour-de-Peilz (accès restreint) ;
- Collecteurs hors service (accès restreint) ;
- Environnement (nouveau thème avec inventaires cantonaux et fédéraux) ;
- Fonds communs Blonay - Saint-Légier ;
- Interventions policières et points à contrôler (accès restreint) ;
- Itinéraires SuisseMobile ;
- Lignes et arrêts VMCV selon nouvel horaire ;
- Orthophoto 2024 5 cm de Montreux ;
- Orthophoto 2025 2 cm du centre de Villeneuve ;
- Orthophoto 2025 5 cm des zones bâties de la Riviera ;
- Orthophotos locales (Montreux et Chardonne) ;
- PACOM Corseaux et Blonay - Saint-Légier ;
- Plan de classement ;
- Plan directeur eau du SIGE (accès restreint) ;
- Procédés de réclame de Vevey (accès restreint) ;
- Visibilité des toitures de Villeneuve ;
- Zones piétonnes.



PACOM Plan d'affectation communal Corseaux

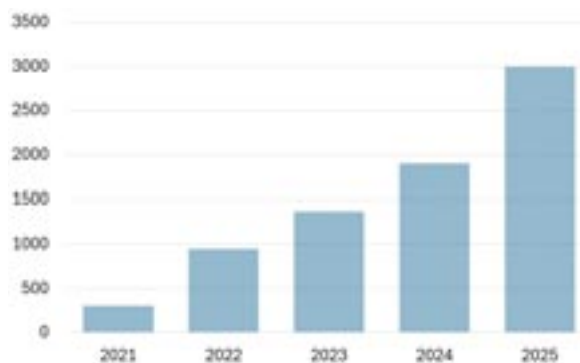
Cartoriviera - Geocity

La plateforme Geocity, conçue à l'origine par la commune d'Yverdon-les-Bains sur un modèle de logiciel libre, est un système générique permettant de gérer le processus des demandes d'autorisation, de la saisie en ligne par le requérant jusqu'à l'envoi de l'autorisation, en passant par la circulation dans les services communaux. Une association à but non lucratif permet d'assurer la gestion technique et la pérennité de la plateforme. Geocity est intégré à l'infrastructure Cartoriviera et est mis à disposition des partenaires. Le SIT, en plus de son importante implication dans le développement de la solution, a également numérisé en 2025 plusieurs processus grâce à ce système :

- commande de la carte Sésame (Vevey) ;
- contrôle VTC (ASR) ;
- contrôle taxi (ASR) ;
- demande d'autorisation et annonce de manifestation dans un établissement public (ASR) ;
- demande de permis de fouilles et dépôts (Noville, Rennaz, Roche, Veytaux, Villeneuve - migration en cours pour les autres communes) ;
- demande de subvention locale - taxe de séjour (Vevey) ;
- inspection LADB-LEAE-LIFLP (ASR) ;
- rapport d'activité - interventions de Police (ASR).

En 2025, plus de 2'900 demandes ont été effectuées par le biais de Geocity, contre près de 1'900 en 2024. Cette croissance impressionnante confirme la valeur et la pertinence de cette plateforme Open Source, au service des collectivités et des administrés et administrées.

Le SIT a également été très impliqué en 2025 sur le développement du module de gestion de la Police des constructions. Une première version, réalisée en collaboration avec La Tour-de-Peilz, Morges, Nyon et Yverdon-les-Bains, a vu le jour en décembre 2025 et sera mise en production à Vevey en janvier 2026.



Nombre de demandes annuelles

Cartoriviera - Signalements-Riviera.ch

Signalements-Riviera.ch a été mis en ligne au printemps 2021 et a été entièrement réalisé par le SIT.

Il s'agit d'une application permettant à la population de signaler un problème sur le domaine public, avec un système de gestion du suivi des signalements. Des signalements privés, réservés aux services communaux, sont également possibles. Le Service des bâtiments de la ville utilise désormais quotidiennement cette plateforme pour la gestion des problèmes dans ses bâtiments. En 2025, 722 signalements ont été effectués sur la plateforme, toute thématique confondue, contre 648 en 2024.

Cartoriviera - 3D

Suite à la réalisation en 2023 d'un modèle 3D haute définition de Vevey, d'autres communes ont décidé

d'effectuer le même type de modélisation sur leur territoire en 2025. Il s'agit de Montreux et Villeneuve (d'autres communes de la région ont également été modélisées en 2024). Dans le but de centraliser ces représentations, la plateforme <https://cartoriviera.uzuverse.com> a été mise en place.

*Yvan Luccarini, syndic
Daniel Gnerre, responsable du SIT*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2024 : néant**

137

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité est en charge du foncier et des autorisations de construire. Il suit les projets relatifs à l'aménagement du territoire, les aménagements urbains et organise la mobilité sur le territoire communal.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ



Place Robin

© stratus

Présentation

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité a pour mission de mettre en œuvre les tâches communales liées à l'application des lois et règlements cantonaux et communaux telles que la LATC, loi sur les routes etc.

Ses principales responsabilités incluent :

- L'élaboration des outils de planification territoriale (plans directeurs et plans d'affectation) ;
- La police des constructions, chargée de vérifier la conformité des projets de construction avec les plans et règlements en vigueur.

Le service pilote également des projets liés aux espaces publics et à la mobilité, tels que la requalification des espaces publics, les aménagements temporaires, la planification des déplacements multimodaux, la politique du stationnement et la régulation du trafic.

Le service assure également la gestion des dossiers fonciers de la Ville (acquisitions, ventes, servitudes, etc.).

Organisation

Le service est organisé ainsi :

Le service est dirigé par un chef de service (1 EPT), assisté de son adjoint.

Le secteur « Police des constructions et foncier » est composé d'un architecte responsable (1 EPT, adjoint au chef de service), trois architectes (3*0.8 EPT) et un technicien (1 EPT). Deux secrétaires (0.8 et 0.4 EPT) viennent compléter l'équipe. Une assistante technique foncier et urbanisme (0.9 EPT) suit les dossiers fonciers.

Des renforts réguliers ont eu lieu au courant de l'année pour la numérisation des archives par des auxiliaires.

En ce qui concerne les planifications territoriales, les espaces publics et la mobilité, l'équipe des chefs et cheffes de projets pluridisciplinaires est composée d'un architecte, responsable du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (0.8 EPT) et de trois géographes-urbanistes (3*0.8 EPT) qui suivent à la fois des projets relevant des espaces publics et ceux relatifs aux planifications territoriales. Un architecte paysagiste (0.8 EPT) est chargé de projets de différentes natures (aménagement urbains, planification) à fort impact paysager. Il fait le trait d'union avec le service TRA et préavise les permis de construire d'importance. Quant aux projets à dominante « mobilité », ils sont suivis par un ingénieur en mobilité (0.6 EPT) et une aménagiste (0.8 EPT).

Un géographe auxiliaire (0.8 EPT) vient compléter cette équipe.

Une secrétaire (0.8 EPT) partagée avec le Bureau de la durabilité à la charge du secrétariat des chefs et cheffes de projets ainsi que du chef de service.

Le travail de l'équipe des cheffes et chefs de projets est présenté ci-dessous dans le chapitre « Projets ».

Communication et démarches participatives

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité de 2024, marquée par les nombreuses démarches participatives menées par le service. L'accent a été mis sur l'analyse et le traitement des données recueillies, afin d'alimenter la poursuite des études liées aux différents projets en cours. La communication demeure par ailleurs un enjeu central à l'issue de ces processus, notamment pour restituer les résultats aux participantes et participants, ainsi qu'à la population et aux médias.

Vevey Demain

Un des canaux de communication du Service de l'urbanisme et de la mobilité est le site internet Vevey Demain (demain.vevey.ch). Ce site internet permet de suivre l'actualité du processus de révision des planifications territoriales de la Ville et d'avoir une vue d'ensemble des projets qui y sont liés. Il permet également à la population de s'inscrire aux ateliers proposés par le service. Disponible depuis fin 2018 et visité par plus de 12'844 utilisateurs et utilisatrices en 2024, le site internet Vevey Demain (demain.vevey.ch) a vu sa fréquentation rester stable pour 2025 avec 11'872 nouvelles visites.

Collaborations interservices

La communication à la population étant physique et virtuelle, le service a collaboré de manière étroite et à plusieurs reprises avec la voirie pour la mise en place de panneaux F4 à divers endroits de la ville. Il a aussi étroitement collaboré avec le secteur communication pour la rédaction de 12 communiqués de presse, 2 brèves municipales et de 15 publications pour les réseaux sociaux. Le service a également participé aux séances trimestrielles organisées par le secteur communication visant à coordonner les différents services sur cette thématique. C'est dans ce cadre que le service collabore dans le groupe de travail destiné à préparer chaque nouvelle édition du bulletin communal Vevey Infos. En 2025, 10 articles et encarts rédigés par le service ont été publiés.

Effectif du personnel au 31.12.2025						
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre auxiliaires	EPT	Nbre auxiliaires	Nbre stagiaires
URB - URBANISME ET MOBILITE	17	13.80	3	2.30		
Direction	2	2.00				
Administratif	3	2.00	1	0.40		
Chefs et cheffes de projet	7	5.50	1	1.00		
Police des constructions	5	4.30	1	0.90		

Projets

Les projets suivis par le service concernent la planification du territoire, les espaces publics et la mobilité.

Ils sont d'échelles spatiales et temporelles variées allant de la réalisation d'un projet de réaménagement temporaire d'espace public au pilotage d'un projet de plan d'affectation ou l'élaboration d'un masterplan pour un quartier.

Dans ce cadre, les missions du service sont les suivantes :

- Mener à bien la révision du Plan général d'affectation (ou Plan d'affectation communal) et du Plan directeur communal et suivre les Plans d'Affectation d'initiative privée.
- Elaborer une vision d'ensemble de développement de l'espace public et de l'accessibilité multimodale.
- Concevoir et qualifier l'espace urbain pour offrir un cadre de vie de haute qualité pour les habitants et habitantes et visiteurs et visiteuses.
- Planifier la mobilité urbaine.
- Promouvoir les mobilités douces et les transports publics et mettre en œuvre les aménagements y relatifs.
- Définir et mettre en application la politique du stationnement sur le domaine public.

Les projets sont présentés ci-dessous du général au particulier et par quartier.

Plan directeur intercommunal (PDi) et Projet d'agglomération (PA5)

En 2025, l'Agglomération Rivelac a déposé en mars son projet d'agglomération de 5e génération, actuellement en examen par les services de la Confédération (résultats attendus à l'été 2026). La Ville de Vevey propose une dizaine de mesures avec un horizon de réalisation 2028-2032 et les possibilités de cofinancement sont de l'ordre de 12 à 16 millions de CHF.

L'Agglomération Rivelac a transmis le Plan directeur intercommunal en examen préalable cantonal. Les travaux préparatoires du PA6 ont également été lancés.

Le service est impliqué dans le groupe technique de l'agglomération qui assure le suivi du PA5 et prépare le PA6.

L'Agglomération a par ailleurs coordonné l'adoption de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités, validée par les 13 communes fin octobre. Elle a piloté le renouvellement du réseau de vélos en libre-service avec un groupe de travail intercommunal (appel d'offres prévu au printemps 2026) et amorcé une réflexion sur sa forme juridique, le COPIL ayant retenu le principe d'une association de droit privé (statuts attendus en 2026).

Quartiers de Plan-Dessus, Crosets, Gilamont et Entrée de Ville Ouest

Vision directrice Entrée de Ville Ouest

À la suite d'une série de consultations menées avec les propriétaires, la population, les services



de la Ville et divers acteurs et actrices concernés, deux ateliers créatifs ont été organisés en mai et juin 2025. Ces ateliers, d'une journée chacun, ont réuni une équipe pluridisciplinaire afin de concevoir des propositions pour l'avenir du secteur.

Ce travail sera approfondi en 2026, avec la formalisation d'une vision directrice qui sera soumise à la validation de la Municipalité. Cette étape constituera le socle pour l'élaboration du ou des futurs plans d'affectation, réalisés par les propriétaires.

Plan d'affectation (PA) Nord-Ouest

En 2025, les services communaux et les mandataires ont mené un travail conséquent afin de finaliser le projet de PA et de préparer le dossier en vue de sa mise à l'enquête publique prévue début 2026. Plusieurs adaptations ont été apportées au dossier : prise en compte renforcée du bâti existant visant à réduire l'impact carbone et à préserver le patrimoine urbain, ainsi que sur l'ajustement des dispositions relatives aux logements d'utilité publique. Des adaptations concernent également la thématique énergétique, intégrant le développement des réseaux thermiques et électriques et assurant la cohérence des règlements avec la planification énergétique territoriale communale et les objectifs climatiques. Le périmètre du plan a également été modifié avec le retrait du secteur des Toveyres qui fera l'objet d'une planification spécifique.

Place Robin

À la suite de l'aménagement transitoire de la place réalisé en 2024 sous la forme d'un chantier collectif, ainsi que de la démarche participative ouverte à l'ensemble de la population, des Mandats d'Études Parallèles (MEP) ont été organisés afin de définir les orientations du projet de réaménagement définitif de la place.

Le bureau « approches. » a remporté le concours avec son projet « faites place ! ». Les MEP se sont distingués par une gouvernance innovante, intégrant un conseil citoyen siégeant en parallèle du collège d'experts et d'expertes. La procédure s'est conclue en mai 2025 avec le vernissage de l'exposition des projets proposés, organisé dans le cadre de la fête de la Place Robin.

Le projet lauréat a pour ambition de structurer et de clarifier les usages de la place : jeux, détente, jardinage ou encore accueil de manifestations. Il prévoit également une amélioration significative de l'accessibilité et de la sécurité, afin de garantir un espace public plus cohérent, inclusif et adapté à toutes les générations.

Enfin, la plantation de nouveaux arbres et la diversification des essences végétales renforceront la résilience de la place face aux enjeux climatiques, tout en répondant à la forte fréquentation attendue de cet espace public emblématique de Plan-Dessus.



Rue de Fribourg, Tilleuls et quai de Copet

Les études débutées au printemps 2024 avec les démarches participatives, se sont poursuivies en 2025 pour les rues de Fribourg, Tilleuls et quai de Copet. La prochaine étape est une demande de crédit au Conseil pour terminer les études de la rue de Fribourg et envisager la réalisation en 2029 avec la plantation d'une centaine d'arbres.

Parc du Dévin

Le projet de transformation d'un parking en parc public de quartier a débuté au printemps 2025 par des démarches participatives. Il s'est ensuite développé lors des études en une micro-forêt urbaine terrain de délasserment, d'aventure et de jeux qui aurait « jailli du bitume ». La prochaine étape sera une demande de crédit au Conseil pour sa réalisation.



Microforêt urbaine Villeureuse

Voie verte Vevey-La Veyre

L'étude préliminaire de la voie verte d'agglomération devant relier le centre de Vevey et plus particulièrement le secteur de la gare au plateau de La Veyre, sur la commune de Blonay-St-Légier, s'est terminée en 2025. Elle a permis de confirmer le tracé de cette future voie verte d'agglomération et de définir la typologie d'aménagements cyclables à réaliser sur les différents tronçons concernés. Les conclusions de cette étude préliminaire ont fait l'objet d'une présentation à la commission de l'aménagement du territoire (CAT).

Stationnement

Le stationnement a été diversifié dans le quartier de Plan-Dessus avec la création de 19 places motos, 30 places vélos et 4 places vélos cargo.



Nouvelles places vélos rue du Jura

Environ 80 places de stationnement situées dans le parking de Corsier 20, dont la Commune est devenue propriétaire, ont été mises à la location des habitantes et des habitants ainsi que des pendulaires. Il est prévu d'ouvrir ce parking au public en 2026 une fois que les barrières auront été adaptées.

Impact des travaux sur la circulation

Plusieurs chantiers ont impacté la circulation dans le secteur de Plan-Dessus, notamment des immeubles privés, le chantier MVR de mise en conformité de la gare, le chantier de l'avenue des Crosets et les travaux réalisés par Corsier-sur-vevey sur la route de l'Esplanade. Des coordinations ont eu lieu avec les communes voisines, les MVR, les VMCV et ASR qui ont mené à des mesures pour limiter les impacts sur les usagers et usagères, notamment la gestion en trafic alterné par feux sur l'Avenue de Gilamont.

Quartier de Plan-Dessus

Plan d'affectation Sud

En 2025, les services communaux et les mandataires ont mené un travail approfondi afin de finaliser le projet de PA Sud et de préparer le dossier en vue de sa mise à l'enquête publique prévue début 2026. Plusieurs adaptations ont été apportées au dossier : une prise en compte renforcée du bâti existant visant à réduire l'impact carbone et à préserver le patrimoine urbain, ajustement des dispositions relatives aux logements d'utilité publique. Des adaptations concernent également la thématique énergétique, afin d'intégrer le développement des réseaux thermiques et électriques et d'assurer la cohérence des règlements avec la planification énergétique territoriale communale et les objectifs climatiques. Le périmètre du plan est également modifié avec le retrait du triangle Madeleine-Torrent-Quai de la Veveyse rattaché au PA Vieille-Ville.

Avenue Nestlé

La procédure administrative auprès du Canton pour la légalisation de la future zone 30 de l'avenue a débuté.

Pour la partie ouest de l'avenue, le projet adopté par le Conseil en mai 2024, a été partiellement réalisé en 2025. Les arbres de haute tige plantés en automne 2025 formeront, avec leur frondaison, la première canopée ou micro-forêt urbaine réalisée à Vevey.

Dans le cadre du développement de l'offre de bus urbain pour l'horaire 2026, le service a étudié le prolongement de la ligne 215 jusqu'à la piscine.

Les arrêts de bus Savoie et Arabie ont ainsi été aménagés sur l'avenue Nestlé par le Service des travaux publics et espaces verts, ceux-ci sont conformes à la LHand.

Un terminus temporaire a été aménagé à la piscine de Vevey-Corseaux-Plage par le même service, les démarches auprès du Canton n'ont pas permis d'obtenir un arrêt définitif à temps pour l'horaire 2026.



Arrêt Arabie

Louis-Meyer ouest

Une étude mobilité a été menée conjointement à l'étude du réaménagement de la rue. Elle a permis de définir les gabarits pour chaque type d'usager, ainsi que les mesures à prendre afin de garantir un haut niveau de sécurité dans le périmètre de sortie du collège de la Veveysse.

Afin de répondre à la Cogest, des mesures de sécurisation ont été étudiées. Un passage pour piétons sera créé à la rue du Torrent, au droit du collège de la Veveysse, et de la signalisation indiquant la présence d'enfants a été mise en place à la rue Louis-Meyer.

Préaux des collèges de la Veveysse, du Rivage et du SIGE/Aviron.

En collaboration avec les Services famille, éducation et sport et bâtiments, gérance et énergie, des mesures de sécurisation des préaux et de leurs abords ont été étudiées. Les collèges de la Veveysse, du Rivage et du SIGE/Aviron sont concernés.

Quartiers centre, Vieille Ville, Valsainte et Sud-Est
Plan d'affectation Vieille Ville

La révision du PGA sur le secteur Vieille Ville s'est poursuivie en 2025 et le dossier a été présenté aux services cantonaux. L'envoi du dossier à l'examen préalable est prévu en 2026.

Plan d'affectation « Italie 2-14 »

Le processus d'élaboration d'un plan d'affectation pour le secteur situé rue d'Italie 2-14 a été lancé. Ce projet, financé par les propriétaires, s'inscrit dans une démarche de «études urbaines en concertation» visant à garantir une haute qualité architecturale et urbaine dans ce secteur sensible du point de vue patrimonial.

La Municipalité a validé le cahier des charges, qui définit les objectifs et les modalités de travail. Un collège d'experts et d'expertes accompagne les architectes tout au long du processus. Les études réalisées serviront de base à la définition des règles du futur PA.

*Place de la Gare*

Les mandats d'études parallèles ont été lancés en juillet 2025. L'appel à candidatures a abouti à la réception de 14 dossiers et à la sélection de quatre équipes. La procédure est en cours ; le projet lauréat pour le réaménagement de la Place de la Gare sera désigné en juin 2026 et l'ensemble des propositions fera l'objet d'une exposition publique.

Place du Marché

Le projet de réaménagement de la Place du Marché a été travaillé dans son détail, dans l'optique de sa réalisation. On retiendra notamment que l'arborisation a été densifiée, que des surfaces végétalisées ont été augmentées, que les surfaces en béton désactivé ont été remplacées par des bou-

tisses en pierre naturelle et que le projet a été adapté afin d'accueillir le nouveau passage de la ligne VMCV 215. Le projet de réaménagement de la Place du Marché est entré dans sa phase de réalisation au mois de novembre.

Place Orientale

Pour faire suite aux rencontres entre les services communaux et les commerçants et commerçantes du secteur et afin de répondre à la demande d'améliorations de la sécurité des piétons et piétonnes, des garde-corps ont été posés sur les saillies des marches en béton en amont de la place.

En outre, afin d'augmenter les espaces végétalisés et réduire les îlots de chaleur urbains, l'asphalte entre les saillies en béton a été retiré au profit de plantations.

Il faut encore relever qu'un marquage pour les malvoyants a été réalisé longitudinalement sur le trottoir traversant en amont de la rue d'Italie.

Rue Jean-Jacques Rousseau

Le projet d'extension du réaménagement de la rue Jean-Jacques Rousseau a été finalisé et déposé à l'enquête publique au mois de décembre. Il prévoit entre autres la plantation de 4 arbres en pleine terre, des espaces pour les terrasses, des bancs publics, une fontaine à eau ainsi que des zones plantées.

Vieille ville

Bien qu'interdit à la circulation individuelle motorisée, le secteur de la vieille ville manque d'homogénéité en termes de signalisation routière, ce qui complique à la fois la compréhension des droits d'accès pour les usagers et usagères, tout comme le contrôle du respect de ceux-ci par l'ASR. Un projet est par conséquent en cours afin d'améliorer cette situation et rendre sa tranquillité et sa dimension piétonne.

Une démarche participative, par le biais d'un questionnaire en ligne et d'un atelier, a été menée auprès des commerçants et commerçantes du secteur. Cette démarche avait pour objectif de comprendre leurs besoins en termes de livraisons et d'accessibilité dans le but de proposer de nouveaux principes d'accessibilité adaptés.

Rues du Simplon, d'Italie et du secteur Entre-deux-Villes (entrée de ville est)

En 2024 avait commencé la procédure d'appel d'offre visant à sélectionner un groupement pluridisciplinaire de bureaux amenés à étudier la suite du projet de réaménagement des rues du Simplon, d'Italie et du secteur Entre-deux-Villes et à piloter sa réalisation. Cette procédure s'est achevée en 2025 avec l'adjudication du mandat au groupement de mandataires ayant déposé l'offre la mieux-disante.

À la suite de la validation du crédit d'étude pour les phases SIA 31 à 33, soit jusqu'à l'obtention du permis de construire, le groupement de mandataires a développé l'avant-projet tout au long du deuxième semestre de l'année, jusqu'à aboutir à une proposition d'aménagement qui sera soumise au canton pour examen préalable en 2026.

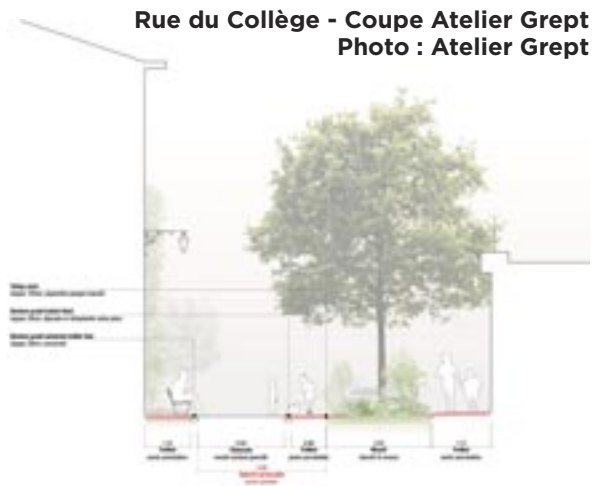
Lors des études préliminaires réalisées en 2024, une démarche participative avait été initiée avec la population veveysanne. Afin de continuer à proposer un réaménagement qui réponde aux attentes et souhaits du plus grand nombre, cette démarche participative a continué en 2025 lors de la phase d'avant-projet. Ce sont près de 400 personnes qui ont répondu à un questionnaire en ligne leur permettant d'exprimer leur opinion

quant à l'aménagement actuel de ces rues ainsi que leurs envies pour le réaménagement futur. En complément au questionnaire, une cinquantaine de personnes ont pris part à une balade suivie d'un atelier lors desquels elles ont pu exprimer leurs attentes ainsi que leur avis quant aux principes de réaménagement proposés.

Les principes d'aménagement issus de l'avant-projet ont fait l'objet d'une présentation à la commission aménagement du territoire (CAT).

Rues du Collège et Sainte-Claire

Le projet adopté par le Conseil en octobre 2024 en même temps que le crédit d'ouvrage, a été réalisé et inauguré en 2025 par le Service travaux publics, espaces verts et entretien en collaboration avec le service.

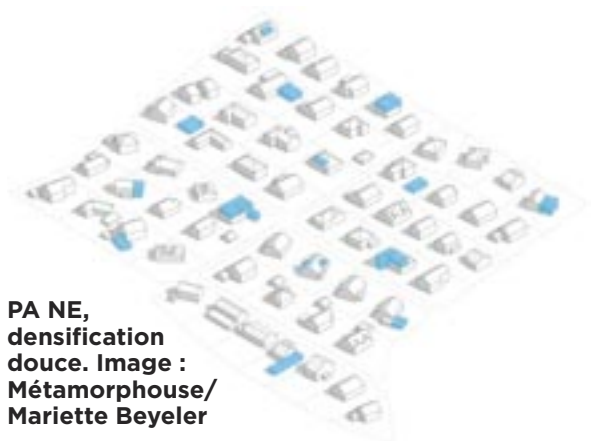


Quartiers Nord Est

Plan d'affectation Nord-Est (PA Nord-Est)

Le service a continué le travail de révision du PGA sur le secteur Nord-Est avec l'objectif d'envoyer le dossier à l'examen préalable en 2026.

Les nouvelles règles viseront à favoriser une densification douce du quartier, principalement par la transformation des constructions existantes. Afin de mieux encadrer ce processus, tant sur le plan réglementaire que dans l'accompagnement des propriétaires, la Ville de Vevey participe — aux côtés de plusieurs autres communes et agglomérations vaudoises — au projet-modèle « Coproduire des outils pour concrétiser une densification douce et de qualité des quartiers de villas », soutenu et cofinancé par la Confédération.



PA NE, densification douce. Image : Métamorphouse/Mariette Beyeler

Boulevard d'Arcangier

La zone 30 a été légalisée durant les travaux du boulevard ce qui a permis de limiter la vitesse dès la fin des travaux. Des mesures de vitesse pour évaluer l'impact du réaménagement sont prévues début 2026.

Lieu-dit Subriez

Un travail interservices a conduit à l'organisation d'un événement informel le 30 octobre 2025 à destination de la population. Le service a mené des échanges avec les participants et participantes afin de recueillir leur perception de l'évolution de l'aménagement transitoire.

Rue de l'Oyonne

Un quai de bus a été ajouté sur la rue de l'Oyonne, pour le nouveau tracé de la ligne 212 direction Chailly P+R. Celui-ci a été aménagé de manière temporaire sans modification des bordures car le réaménagement de la rue est prévu comme mesure A du projet d'agglomération.

Des mesures concrètes sur tout le territoire communal

Cheminements de fraîcheur

Face aux enjeux climatiques et en complément du plan canicule, un travail interservices a permis d'élaborer une carte identifiant les cheminements de fraîcheur à privilégier lors de fortes chaleurs. Sa publication est prévue en 2026 et elle s'inscrit dans la mise en œuvre du plan climat de la Ville.

Planification de la plantation d'arbres

Afin de renforcer l'arborisation urbaine, le service a étudié, en collaboration avec le Service des travaux publics, espaces verts et entretien de nouvelles possibilités de plantation en dehors des projets déjà en cours.

Plusieurs sites ont été identifiés et les travaux de plantation de l'un d'eux, notamment sur le parking de la rue du Panorama, ont débuté en fin d'année et se termineront en 2026.

Transport public : Horaire 2026

Un préavis intercommunal a été accepté par les conseils communaux des communes de Blonay-St-Légier, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, la Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey portant sur le développement de l'offre de bus urbain pour l'horaire 2026. La nouvelle offre représente un saut de l'offre majeurs pour le réseau VMCV et a été mise en place le 14 décembre 2025. Les lignes 211 et 212 ont été prolongées, respectivement de Corseaux à Blonay et de Fenil à Chailly. Elles permettront d'offrir des liaisons plus directes entre certaines communes de la Riviera. La ligne 215 a été prolongée jusqu'à la piscine de Vevey-Corseaux-Plage via l'avenue Nestlé.

Comptages piétons et vélos

Une campagne de comptage piétons et vélos a été menée sur 12 points de comptage. Elles seront complétées des données de trafic motorisés disponibles ainsi que des statistiques d'évolution du nombre de voyageurs et voyageuses en transport public. Une publication sur les évolutions de mobilité est prévue début 2026.

Places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

La durée de stationnement maximale pour les places PMR a été uniformisée à 5h, en réponse à l'interpellation de M^{me} Simonin. Cette mesure permet de limiter les abus constatés tout en offrant une durée adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap. Une place PMR a été ajoutée à la Place St-Claire dans le cadre de la piétonisation de la rue du Collège.

Recensement de l'occupation des places de stationnement

Un recensement de l'occupation des places de stationnement pour les voitures a été effectué à

l'échelle de la ville. En moyenne annuelle, l'occupation des 6 parkings souterrains (Vieille-Ville, Simplon-Centre, Gare Centre, Centre Deux-Gares, Centre-Manor, Midi-Coindet) et de la Place du Marché montre une disponibilité suffisante en termes de stationnement. Il y a uniquement 4 événements durant lesquels le nombre de places disponibles a été inférieur à 50 (Artiste de rue, Cirque Knie, St-Martin et Riviera Noël). Ces moments critiques ont représenté 19 heures sur l'année, répartis sur 7 jours.

Modification des règles de stationnement

Les règles de stationnement ont été modifiées dans certains secteurs suite au postulat interpartisi « Soyons à l'écoute des Veveysannes et des Veveysans » et aux remarques reçues des riveraines, riverains, commerçantes et commerçants.

La zone soumise à tarification les dimanches et jours fériés a été réduite. Le stationnement sera ainsi gratuit durant ces journées pour 180 places situées dans certains quartiers résidentiels et à proximité des lieux de culte. Le tarif horaire de 1 franc par heure les dimanches et jours fériés a été plafonné à 5 francs pour toute la journée dans le parking souterrain Vieille-Ville et celui du Centre Manor.

La durée de stationnement maximale a été allongée à 2h (contre 1h actuellement) pour 95 places situées aux extrémités est et ouest de ville, notamment à Plan-Dessous et sur le quai Perdonnet.

Stationnement vélo

L'offre en stationnement vélos a été améliorée avec la création de 63 places vélos et 4 places vélos cargo.

Renouvellement des horodateurs

Un appel d'offre a été lancé en collaboration avec l'ASR pour remplacer des horodateurs arrivant en fin de vie. 10 nouveaux horodateurs ont été installés fin 2025 et 16 autres seront installés début 2026. Les emplacements des horodateurs ont été optimisés pour diminuer le nombre d'appareils, tenant également compte qu'environ 60% des usagers et usagères utilisent l'application mobile pour payer leur stationnement. Cette rationalisation du nombre d'appareils a permis d'économiser sur le coût d'achat et réduira les frais annuels de licence.

Police des constructions

Missions

Les missions de la police des constructions (PC) découlent principalement de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), ainsi que des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et de son règlement d'application (RLATC).

Sa fonction principale consiste à vérifier la conformité des projets de construction aux prescriptions légales et réglementaires, aux plans et règlements en matière d'aménagement du territoire, ainsi qu'aux différentes lois et directives fédérales et cantonales. À ce titre, elle assure le traitement et la gestion des demandes de permis de construire, de même que l'information et le conseil au public et aux professionnels et professionnelles quant aux possibilités de construire.

Outre les demandes de permis de construire, la police des constructions est également chargée de la gestion des demandes relatives aux procédés de réclame, de la délivrance des permis d'habiter et d'utiliser, ainsi que du traitement des plaintes en matière de salubrité, en collaboration avec la commission ad hoc.

Directement concerné par l'application du règlement sur les constructions, le responsable de la police des constructions collabore étroitement avec ses collègues chargés de la révision du plan général d'affectation (PGA). Cette collaboration s'est renforcée en 2025 autour de la thématique du patrimoine, notamment par le croisement des données issues de l'ISOS, de l'ICOMOS, du recensement architectural cantonal et de l'archéologie, dans le cadre des plans d'affectation Nord-Ouest et Sud, en vue de leur mise à l'enquête publique.

Amélioration des processus

En 2025, la Ville a engagé l'uniformisation et la dématérialisation des annonces de travaux de moindre importance non soumis à autorisation. Cette réforme vise à remplacer les démarches par un formulaire en ligne unique, accessible via la plateforme Geocity-Riviera, afin de simplifier les échanges avec la population et d'améliorer l'efficacité et la transparence du traitement administratif.

Parallèlement, le module Geocity « police des constructions », développé de manière collaborative depuis 2023, a été finalisé. Sa version 1, dont le déploiement a débuté en janvier 2026, permet une gestion interne complète des permis de construire, avec un suivi structuré, une traçabilité renforcée et des accès dédiés pour les services consultés. Le déploiement est accompagné d'un dispositif de formation et d'un appui aux utilisatrices et utilisateurs.

Constructions

Protection du patrimoine

En application de l'art. 8 de la Loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), les communes sont tenues de prendre les mesures nécessaires à la protection des paysages, localités et sites construits dignes de sauvegarde, tant dans l'élaboration de leurs plans directeurs ou d'affectation que lors de la délivrance de permis de construire. La LATC rappelle à cet égard la responsabilité partagée des communes en matière de préservation du patrimoine bâti.

À Vevey, ce travail de sauvegarde du patrimoine est mené en étroite collaboration avec l'architecte référent de la Direction générale des immeubles et du patrimoine – Monuments et sites (DGIP-MS). À raison d'un après-midi par mois, des séances sont organisées sur le terrain, en fonction des demandes formulées par les architectes ou les propriétaires.

Dans ce cadre, 68 dossiers d'ampleur variable ont été traités, portant sur des interventions concernant des bâtiments présentant un intérêt patrimonial, des ensembles bâtis ou encore des jardins historiques.

Cette année a notamment été marquée par :

- le suivi de plusieurs études historiques réalisées par des mandataires externes, destinées à être utilisées par les architectes lors de l'élaboration de projets, ainsi que par des propositions de modification des notes du recensement architectural cantonal ;
- la conduite de travaux d'études, d'investigations, d'exams, de sondages et de documentation visant à identifier les différentes couches picturales et techniques (textures, couleurs) appliquées au fil du temps sur les éléments architecturaux, afin de déterminer la mise en couleur originelle des façades ;
- la participation aux plans d'affectation Nord-Ouest et Sud, comprenant un relevé du patrimoine architectural communal, établi au moyen

- de fiches individuelles par objet ou parcelle présentant un intérêt patrimonial ;
- la tenue de 110 séances relatives à des demandes d'autorisations pour des travaux de rénovation et d'entretien, ainsi qu'à des demandes de permis de construire, réalisées en grande partie sur site ;
- l'organisation de 15 séances de chantier sur place avec les architectes et les propriétaires, menées en étroite collaboration avec le conservateur de la DGIP-MS et, fréquemment, avec l'Établissement cantonal d'assurance (ECA).

Permis de construire et travaux de minime importance

Le volume de projets déposés demeure élevé, tant pour les demandes de permis de construire que pour les annonces de travaux non soumises à autorisation, mais relevant du devoir d'annonce. Une hausse notable est observée pour les projets de rénovation et de transformation, d'assainissement énergétique, de pose de panneaux solaires photovoltaïques ainsi que de remplacement des systèmes de chauffage par des pompes à chaleur (air/eau, géothermie) ou par des installations à pellets.

La complexification croissante du cadre légal et réglementaire entraîne par ailleurs une charge administrative accrue et rend la constitution des dossiers plus exigeante, aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers.

Au cours de l'année, la PC a participé à 662 séances, à la demande de propriétaires et d'architectes. Ces séances ont notamment eu pour objet la transmission d'informations préalables, l'instruction de demandes relatives à des travaux de minime importance, le traitement de dossiers portant sur des immeubles à valeur patrimoniale, la gestion des procédures de permis de construire, la coordination interservices en phase préparatoire de chantiers, ainsi que le contrôle des travaux et les visites de fin d'exécution.

La PC a instruit 356 nouveaux dossiers, comprenant des annonces de travaux et des demandes de permis de construire. À l'issue de leur instruction, 88 projets ont été soumis à enquête publique et 6 autres ont été dispensés, pour un total de 77 permis de construire délivrés par la Municipalité. Celle-ci a notamment délivré 17 permis de construire relatifs à des projets d'assainissement énergétique, 2 pour l'installation de pompes à chaleur air/eau et 3 pour des pompes à chaleur à sondes géothermiques.

Parallèlement, la PC a traité 192 dossiers de travaux de minime importance, répartis entre 165 dossiers relatifs à des travaux de construction, de démolition, de rénovation, d'entretien et d'installations, 24 dossiers concernant la pose de panneaux solaires photovoltaïques et 3 dossiers portant sur l'installation de pompes à chaleur air/eau.

En outre, deux visites ont été effectuées auprès de garages afin d'établir des déclarations de conformité nécessaires à la délivrance d'autorisations de plaques professionnelles par le Service des automobiles et de la navigation.

Enfin, deux procédures de demandes de permis de construire ont été closes, à la suite de l'abandon des projets par les personnes requérantes.

Travaux

Après la délivrance du permis de construire, la PC est chargée d'assurer, à différentes étapes de la phase d'exécution, le contrôle du respect de l'ensemble des conditions et prescriptions liées à l'autorisation accordée.

À cette fin, et afin de garantir la correcte application des conditions du permis de construire, de la synthèse CAMAC ainsi que des exigences réglementaires par l'architecte et les entreprises mandatées, la PC organise une séance préalable de coordination interservices. Au cours de l'année, 17 séances de coordination ont ainsi été tenues.

La PC assure également le suivi de l'exécution des travaux, notamment en ce qui concerne l'avancement des chantiers, l'examen et la validation des choix de matériaux ainsi que des teintes de façades. Dans ce cadre, elle a participé à 150 séances de chantier, à la demande des propriétaires et des architectes.

Le démarrage des travaux est annoncé par l'architecte au moyen d'une carte-avis, transmise à l'inspecteur des chantiers ainsi qu'aux services concernés. Les services techniques de bâtiments, gérance et énergie, travaux publics, espaces verts et entretien, ASR Signalisation, ainsi que le SIGE et le SDIS interviennent ensuite en fonction de l'avancement des travaux.

À l'achèvement du chantier, les architectes sont tenus d'en informer la PC par le biais de la carte-avis dédiée, afin de permettre la fixation d'une date d'inspection du bâtiment en vue de la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.

À ce jour, 189 dossiers ayant fait l'objet d'un permis de construire sont en attente de début des travaux ou concernent des chantiers en cours.

Enfin, sur la base des constats établis par la PC, la Municipalité a, durant l'année, dénoncé un propriétaire à la Préfecture et ordonné l'arrêt des travaux sur cinq chantiers.

Permis d'habiter/utiliser et commission de salubrité

La commission communale de salubrité trouve son fondement à l'art. 16 de la loi vaudoise sur la santé publique du 29 mai 1985 (LSP), lequel désigne la Municipalité comme autorité sanitaire communale. À ce titre, elle veille notamment à la salubrité locale ainsi qu'à l'hygiène des constructions, des habitations et des commerces, en particulier des établissements soumis à licence, des locaux ouverts au public et des lieux de réunion (manifestations), de même que de la voirie (art. 16 al. 2 LSP et art. 112 de la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 - LATC).

La commission est également chargée d'effectuer les visites des constructions nouvelles, transformées ou rénovées en vue de l'octroi des permis d'habiter ou d'utiliser, conformément aux art. 128 et 129 LATC. Pour chaque objet examiné, elle émet un préavis à l'attention de la Municipalité portant sur les questions d'hygiène et de salubrité, conformément à l'art. 80 RLATC.

En 2025, un locataire a sollicité l'intervention de la commission communale de salubrité.

Au cours de l'année, 68 visites de fin de travaux ont été réalisées et 62 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés.

Dans le cadre de la procédure liée à la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, 261 dossiers étaient en suspens à la fin de l'année 2025. Ces situations résultent principalement de mises en conformité encore requises, de l'absence d'attestations obligatoires ou, dans certains cas, du non-règlement de factures, conformément aux conditions particulières figurant dans les permis de construire concernés.

Procédures de recours

En 2025, la police des constructions (PC) a été impliquée dans le traitement de huit procédures judiciaires auprès de différentes instances. Sept

décisions municipales relevant de la PC ont fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP). Au cours de l'année, quatre recours ont été rejetés par la CDAP et deux par le Tribunal fédéral. Au 1^{er} janvier 2026, quatre dossiers demeurent pendants et sont toujours en cours d'instruction auprès de la CDAP.

Ces procédures génèrent une charge de travail administrative significative, tant en matière d'analyse juridique que de préparation, d'instruction et de suivi des dossiers tout au long des différentes phases de la procédure.

Statistiques

La statistique de la construction et des logements, établie par l'Office fédéral de la statistique, est réalisée sur une base trimestrielle. Dans ce cadre, la PC est chargée du traitement des données collectées chaque trimestre concernant les projets ayant fait l'objet d'une demande de permis de construire déposée via la CAMAC.

Ces mises à jour ont un impact direct sur l'actualisation du Registre cantonal des bâtiments et des logements, contribuant ainsi à la fiabilité et à l'exhaustivité des données statistiques cantonales et fédérales.

Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

14 enquêtes publiques ont été menées pour des projets relevant de compétences fédérales ou cantonales, notamment de l'OFT, de la DGMR, de la DGE, de la DGIP, du LARA, ainsi que dans le cadre de procédures de cadastration et de décastration, de cession de terrains et de groupement au domaine public.

Procédés de réclames

Le service applique la loi du 6 décembre 1988 sur les procédés de réclame, son règlement d'application du 31 janvier 1990, ainsi que l'art. 47 du RCW, pour l'examen des demandes et le contrôle des procédés de réclame sur l'ensemble du territoire communal. Au cours de l'année, 71 procédés de réclame ont été autorisés.

À la suite du constat d'un nombre significatif de procédés de réclame non autorisés sur le territoire communal, la PC a initié, à la fin de l'année 2024, une campagne de régularisation. Cette démarche vise à garantir la qualité esthétique des rues et des bâtiments, à assurer la protection des sites, ainsi qu'à préserver la santé, le repos de la population et l'environnement.

Grâce à un relevé exhaustif et systématique de l'ensemble des façades et de l'espace public, la PC est désormais en mesure d'identifier les installations nouvelles n'ayant fait l'objet d'aucune demande d'autorisation préalable.

Chaque procédure de régularisation fait l'objet d'une analyse approfondie de conformité, fondée sur les critères définis par la législation sur les procédés de réclame, son règlement d'application et le RCW. Cette analyse porte notamment sur les dimensions, l'implantation, le nombre de dispositifs, l'éclairage, la nature des messages représentés, ainsi que leur intégration et leur apparence dans le contexte bâti. À ce jour, 151 demandes de régularisation ont été adressées aux commerçants et commerçantes et aux propriétaires, dont une partie a déjà été mise en conformité.

	2022	2023	2024	2025
Enquêtes publiques ouvertes				
Enquêtes publiques CAMAC	78	65	70	74
Enquêtes publiques hors CAMAC (CFF, DGE, Lrou, LARA, etc.)	2	9	3	14
Dispenses d'enquête publique réceptionnées				
Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC	16	29	19	6
Permis délivrés				
Permis de construire avec enquête publique art. 103 LATC et 72 RLATC				
Pompes à chaleur air-eau et air-air	-	17	1	2
Assainissements thermiques des bâtiments	-	14	9	17
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	-	1	1	2
Autres (transformations, changements d'affectations, enquêtes complémentaire, etc.)	-	40	21	28
Total	32	72	37	49
Permis de construire dispensés d'enquête publique art. 111 LATC et 72d RLATC				
Pompes à chaleur sol-eau avec sonde-s géothermique-s	-	9	1	3
Autres (transformations, changements d'affectations, enquêtes complémentaire, etc.)	-	21	30	25
Total	17	30	31	28
Refus ou abandons de permis de construire	0	5	3	2
Permis d'habiter ou d'utiliser	49	32	41	62
Travaux non soumis à permis de construire mais devant être annoncés				
Travaux non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	167	149	188	192
Procédure judiciaire et dénonciations				
Procédures judiciaire (tribunal)	5	3	15	6
Dénonciations (préfet)	3	3	1	1
Procédés de réclame				
Autorisations selon la LPR et le RLPR	39	23	44	71
Taxes perçues et recettes communales				
Autorisation selon la LATC et le RLATC *	Fr. 143'777.-	Fr. 181'896.-	Fr. 293'965.-	Fr. 443'688.-
Contributions compensatoires (pour places de parc manquantes)	Fr. 22'500.-	Fr. 222'400.-	Fr. 91'500.-	Fr. 257'690.-
Autorisations et anticipations de procédés de réclame	Fr. 18'733.-	Fr. 11'881.-	Fr. 19'259.-	Fr. 14'767.-
Anticipations immobilières	Fr. 37'064.-	Fr. 62'943.-	Fr. 64'071.-	Fr. 152'079.-

* ~ 75 % Permis de construire

~ 10 % Permis d'habiter et d'utiliser

~ 15 % Travaux non soumis à autorisation selon art. 103 al 2, et 111 LATC et 68a RLATC

Anticipations sur le domaine public

Conformément au RCW, les empiètements privés sur le domaine public sont, en principe, interdits. Certaines installations peuvent toutefois être autorisées à bien-pleine et à titre précaire, moyennant le paiement d'une taxe annuelle (balcons, auvents, stores, sauts-de-loup, enseignes en potence, etc.). Jusqu'à récemment, la Ville de Vevey taxait ces anticipations sur la base d'un tarif municipal datant de 1975. Ce dernier a été révisé afin d'adapter les montants au niveau actuel des prix et de clarifier les conditions applicables à l'usage accru et privatif du domaine public, en particulier s'agissant de la répartition des compétences entre l'ASR et la Ville de Vevey.

Dans ce cadre, l'ensemble des objets soumis à taxation ainsi que les tarifs correspondants ont été réexaminés, afin de vérifier la pertinence de leur assujettissement et de fixer les nouveaux montants. De nouveaux objets ont également été introduits afin de répondre aux préoccupations actuelles. Un comparatif avec d'autres communes vaudoises a servi de référence pour ce travail.

Adopté par la Municipalité puis approuvé par le Canton, le nouveau tarif est entré en vigueur le 3 juin 2025. Un travail de mise à jour de la base de données de la taxation est en cours ; il permettra de générer de nouvelles recettes pour la Ville.

Foncier

Missions

La politique d'aménagement du territoire et du logement requiert la mise en œuvre d'une politique foncière active, permettant de disposer des moyens nécessaires à la réalisation concrète d'objectifs comme l'implantation d'équipements publics ou l'augmentation de l'offre en logements accessibles.

Par politique foncière active, on entend l'ensemble des leviers par lesquels la Commune intervient sur le marché foncier afin d'atteindre des objectifs clairement définis, qui dépassent la seule recherche de gains à court terme. À cette fin, elle peut mobiliser divers instruments relevant tant du droit public que privé, notamment :

- le droit de préemption ;
- le fonds d'urbanisme ;
- le droit de superficie ;
- le droit d'emption ;
- les droits réels (servitudes ou charges foncières) ;
- la mobilisation du patrimoine communal, bâti ou non bâti ;
- la négociation en amont des projets ;
- l'acquisition de biens ou de parcelles de gré à gré, ainsi que les échanges fonciers ;
- etc.

Acquisitions

En 2025, la Municipalité n'a pas fait usage de son droit de préemption mais a acquis 36 places de parc sur la parcelle n° 331 et un immeuble à la rue des Jardins.

Parcelle n° 331

Le service a piloté le dossier relatif à l'achat de gré à gré de 36 places de stationnement à l'avenue de Corsier 20, dans le cadre du Plan d'affectation « Rue de Fribourg ». Cette acquisition vise à répondre aux besoins en stationnement d'autres développements du quartier.

Jardins 12

Le service a été à l'origine de l'opportunité d'acquisition et a piloté l'ensemble du dossier, de l'analyse foncière à la négociation avec le propriétaire.

Le service a objectivé le prix par des expertises indépendantes, sécurisé la priorité d'achat face à un tiers investisseur et coordonné les services communaux concernés.

Considérant les délais, le fonds d'urbanisme a été mobilisé pour cet achat.

Son intervention a permis de préserver un site stratégique pour les besoins scolaires et parascolaires, tout en l'inscrivant durablement dans la politique foncière de la Ville.

Rolliez 7, 9 et 11

À titre de rappel, l'acquéreur évincé avait formé recours en 2023 contre la décision de la Municipalité d'exercer son droit de préemption communal. La CDAP a rejeté le recours en 2024. Un nouveau recours a ensuite été déposé auprès du TF, lequel a confirmé la validité de la décision de préemption communale en rejetant le recours. Début 2026, les modalités du transfert de propriété font encore l'objet de négociations avec l'acquéreur évincé.

Divers

Le service a concrétisé l'acquisition de la parcelle n° 2334, issue du fractionnement de la parcelle n° 331 (avenue de Corsier 20) et poursuit actuellement l'acquisition de 20 places de parc sur la parcelle n° 272 (avenue Reller 14).

Collaborations

Le service collabore avec le Service famille, éducation et sport dans le processus d'acquisition de gré à gré de la parcelle 726, sise à la rue de la Valsainte 3-5.

Le projet et ses enjeux sont développés plus en détail dans le chapitre dédié au secteur famille, éducation et sports.

Le service collabore avec le Service bâtiments, géance et énergie concernant la valorisation des immeubles déjà acquis, situés à l'avenue Nestlé 35 et à la rue de la Valsainte 9-Sainte-Claire 8.

Le foncier en chiffre

En 2025, le secteur foncier a ainsi traité :

- 2 dossiers d'acquisition de gré à gré (avenue de Corsier 20 et rue des Jardins 12)
- 1 dossier de cession de terrain en faveur des MVR - Halte Gilamont ;
- 4 dossiers de cession de terrain en faveur de la Ville, décastration et groupement au domaine public à Jean-Jacques-Rousseau 5 et 9, Chenevières 21, Parcelle 331 ;
- 2 dossiers de fractionnement (Bosquets 18, Sentier des Ruerettes 8-10) ;
- 3 dossiers de constitution de servitude personnelle de passage public en faveur de la Ville (Moulins de la Veveyse, Îlots Reller et Fribourg).

Au 31 décembre 2025, sont en cours de traitement 8 dossiers :

- 1 dossier d'acquisition de 20 places de parc sur la parcelle 272 ;
- 4 dossiers de constitution de servitude personnelle de passage public en faveur de la Ville (Moulins de la Veveyse, Guinguette-Vergers, rue du Nord, PA Sud et Nord-Ouest) ;
- 3 dossiers de cession de terrain en faveur de la Ville (Jean-Jacques Rousseau 5-9, Gilamont 48, Guinguette-MVR, Guinguette-Vergers).

Collaboration et coordination internes

Service des bâtiments, géance et énergie (BAT)

Deux séances mensuelles ont lieu entre le service et le Service de l'urbanisme et de la mobilité police des constructions afin de discuter des projets en

cours d'élaboration pour le bâti scolaire et les autres bâtiments communaux. Ces séances permettent aux deux services de définir les éléments à prendre en compte dès le début des projets, le type de procédure pour obtenir les autorisations, les préavis à obtenir, les aspects réglementaires, etc.

Service de la cohésion sociale (COS)

URB – police des constructions collabore avec le COS dans la mise en œuvre de la politique communale du logement, dans une approche transversale et stratégique. Cette coordination porte notamment sur l'application de la LPPPL, la consultation relative aux objets soumis au droit de préemption, ainsi que l'évaluation des intérêts communaux et du potentiel des sites.

Une attention particulière est accordée à la mixité sociale, au développement du logement d'utilité publique et au maintien d'une offre de loyers abordables.

Dans le cadre des procédures de permis de construire, cette collaboration permet d'intégrer des conditions garantissant la cohérence des projets avec les objectifs communaux. Elle contribue également à anticiper les besoins en équipements publics, structures d'accueil et aménagements d'espaces publics liés aux nouveaux développements. COS participe également aux processus MEP relatifs aux réaménagements des places Robin et de la Gare, en siégeant notamment au sein des deux jurys.

Service de la famille, de l'éducation et du sport (FAM)

Une séance mensuelle a lieu entre FAM et URB police des constructions afin de discuter des projets en cours d'élaboration pour l'aménagement des préaux scolaires, du bâti scolaire, structures d'accueil (crèches, garderies, UAP), équipements sportifs, etc. Ces séances permettent aux deux services de définir les éléments à prendre en compte dès le début des projets, le type de procédure pour obtenir les autorisations, les préavis à obtenir, les aspects réglementaires, etc.

ASR

URB Mobilité a des séances bimensuelles avec les référents de l'Office de la mobilité d'ASR afin de traiter les problématiques liées au stationnement, à la signalisation et à la sécurité routière. Ces rencontres permettent d'orienter les projets communaux et privés ainsi que répondre aux réclamations ou problèmes identifiés.

Service des travaux publics, espaces verts et entretien TRA

Les chefs et cheffes de projets du Service des travaux publics, espaces verts et entretien et le Service de l'urbanisme et de la mobilité se rencontrent mensuellement lors d'une séance de coordination. L'engagement d'architectes paysagistes dans les deux services a permis de consolider la collaboration avec le secteur des espaces verts afin d'émettre des préavis (enquête publique) et de suivre des projets spécifiques. Plus d'une trentaine de dossiers d'enquête ont été traités en 2025. Ces collaborateurs et collaboratrices participent également à l'élaboration d'une charte de matérialité de l'espace public et à la recherche d'opportunités pour la désimperméabilisation des sols et la plantation de nouveaux arbres en milieu urbain.

Service de la culture

La collaboration avec le Service de la culture a été fructueuse, notamment sur plusieurs projets en lien avec l'espace urbain.

Préavis et communications déposés au Conseil communal

6 préavis et 5 réponses aux interpellations ont été déposés au Conseil communal :

Préavis 2025/P02

Adaptation de l'offre en transports publics Ligne de bus VMCV 203, 204, 208, 211, 212 et 215 et demande de crédit d'ouvrage de Fr. 255'000.— pour la réalisation de 5 nouveaux quais de bus

Préavis 2025/P07

Demande d'un crédit de Fr. 1'336'000.— pour financer les phases d'études (SIA 31 à 33) du projet de réaménagement des rues du Simplon, d'Italie et du secteur Entre-deux-Villes

Préavis 2025/P08

Demande d'un crédit de Fr. 2'203'200.— frais d'acquisition inclus pour l'achat de 36 places de stationnement, avenue de Corsier 20 à Plan-Dessus

Préavis 2025/P19

Adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Rivelac (SRGZA)

Préavis 2025/P26

Adoption de la zone réservée « Vieille Ville »

Préavis 2025/P27

Adoption des zones réservées « Nord-Est, plateau de Charmontey et Providence »

Réponse interpellation RI01/2025

Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Une mise à jour s'impose ! »

Réponse interpellation RI06/2025

Interpellation de Mme Anna Lamartino (PLR), intitulée « Quai Perdonnet : magnifique lieu de vie ou vélodrome dangereux ! »

Réponse interpellation RI11/2025

Interpellation de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulée « La technologie embarquée comme aide à la conduite automobile »

Réponse interpellation RI12/2025

Interpellation de Mme Anna Lamartino (PLR), intitulée « Supprimer des places de stationnement, c'est fabriquer du chaos »

Réponse interpellation RI19/2025

Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Plan-Dessus : avec ou sans les commerçants et les habitant(e)s ? »

*Antoine Dormond, municipal
Julien Cainne, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2024 : *néant*

149

Le Service de la cohésion sociale est au service de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité qui lui sont dus. Les interventions sont aussi variées que l'accompagnement des jeunes en difficultés, la mise en œuvre de projets pour les seniors, les plans d'action contre la précarité, l'aide au logement, l'intégration et l'égalité des genres.

**SERVICE
DE LA
COHÉSION
SOCIALE**



Le Service de la cohésion sociale a pour mission d'agir pour et avec la population veveysanne, afin de renforcer le vivre-ensemble, prévenir les ruptures et soutenir l'autonomie, dans le respect et la dignité de chacune et chacun. Il intervient à l'interface des situations individuelles et sur des dynamiques collectives, en s'appuyant sur un maillage de proximité et sur la coordination avec les partenaires. En 2025, cette mission s'est inscrite dans une logique de consolidation et de construction, afin de rendre l'action du service plus lisible, plus visible et plus accessible.

Présentation

Le service déploie ses actions dans plusieurs domaines, dont la politique des seniors, l'action sociale, l'intégration, la prévention, l'égalité des genres, l'insertion, la vie de quartier, ainsi que des actions en lien avec un espace public sécurisant. L'insertion et le travail social de proximité s'incarnent notamment à travers Ginkgo, dispositif rattaché au service, qui accompagne les adolescentes, adolescents et jeunes adultes.

A Vevey, cette action s'inscrit dans des lieux et des temps de proximité reconnus par la population. Le service s'appuie sur des collaborations avec les partenaires locaux et développe des dispositifs qui permettent de tenir le quotidien tout en construisant dans la durée.

Faits marquants

L'année 2025 s'est inscrite dans une dynamique de consolidation et de construction, dans la continuité des démarches engagées auparavant et avec la volonté de renforcer des fondations solides pour la suite.

Dans un contexte exigeant, le service a assuré la continuité des réponses, en menant des chantiers qui demandent du temps, de la coordination et une présence régulière sur le terrain. Il a fallu consolider des cadres, construire des repères, étayer ce qui vacille et continuer à faire vivre ce qui relie, grâce à l'engagement des équipes et des partenaires.

La politique de l'habitat et du logement a franchi une étape structurante en 2025, avec la validation de ses orientations par le Conseil communal (voir chapitre « Politique du logement »).

L'année 2025 a également été marquée par l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service. Cette prise de fonction a ouvert une étape importante pour la structuration du service, la consolidation de son organisation et la mise en cohérence de son action.

Ce travail de « charpente », parfois moins visible, s'est réalisé avec des moyens comptés et a eu des effets concrets sur le quotidien, notamment sur les délais de traitement de certains dossiers.

Malgré cela, les équipes ont assuré la continuité, en priorisant l'essentiel et en maintenant le lien avec la population et les partenaires.

En matière d'espace public sécurisant, la période post-votation a constitué un moment important. Les mesures adoptées par le Conseil communal soumises au vote le 29 juin 2025 ont été refusées par la population. Dans la suite, la Municipalité a chargé le Service de la cohésion sociale de réexaminer la problématique et de proposer des orientations pour une approche plus transversale et plus préventive. Dans ce cadre, la création d'un Observatoire social, rattaché au service, constitue une orientation à concrétiser, ainsi que le renforcement des partenaires.

Les suites identifiées s'inscrivent dans une approche transversale et progressive en veillant à concilier développement du pilotage et maintien des prestations, avec une priorité donnée à la consolidation du service et au renforcement du pilotage des réponses sur le terrain. Elles portent notamment sur la coordination renforcée autour de la précarité et le développement de solutions d'hébergement d'urgence, la consolidation de la collaboration avec l'ASR, ainsi que le déploiement d'un programme de formation pour le personnel intervenant directement dans l'espace public.

En parallèle, des mesures d'amélioration du cadre urbain sont poursuivies avec les services concernés, notamment sur l'éclairage public et sur les démarches liées au secteur de la gare, afin de soutenir une action à la fois préventive et cohérente.

L'hébergement d'urgence constitue un autre marqueur fort de 2025, avec la mise en place d'une réponse communale concrète. La Ville a annoncé l'ouverture de sa structure d'hébergement d'ur-

Organisation du service en 2025

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre auxiliaires	EPT	Nbre auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre stagiaires
COS - SERVICE DE LA COHESION SOCIALE	18	14.05	14	4.10			
COS - Direction du service	1	1.00					
COS - Administration	2	2.00	1	1.00			
COS - Intégration & Maison de quartier	2	0.95					
COS - Office du logement	1	1.00					
COS - Travail social de proximité	8	5.90	12	2.40			
COS - Projets	4	3.20	1	0.70			

gence, baptisée « Le Lien-Vevey », dès le 15 décembre 2025, dans l'abri PC du Panorama, avec une capacité de 24 lits.

Un nom qui dit l'essentiel : créer du lien, offrir un espace sûr et digne, et relier des personnes sans abri aux ressources et aux professionnelles et professionnels du réseau. En amont de l'ouverture, les services se sont mobilisés de manière soutenue pour rendre ce dispositif opérationnel dans des délais très courts, tout en maintenant le reste des prestations. Avec « Le Lien-Vevey », la Ville a apporté une réponse immédiate à une situation urgente, tout en poursuivant, avec la population, les partenaires et les autorités, le travail commun visant à faire émerger une solution plus pérenne dans l'Est vaudois.

Sur le plan de l'égalité, 2025 marque un changement d'échelle et d'identité. Le « Novembre des femmes » devient le « Novembre de l'Égalité », sous l'intitulé « Pour avancer ensemble vers l'égalité », avec la volonté d'élargir la mobilisation et de renforcer l'implication des hommes (voir chapitre « Égalité des genres »).

La continuité des actions de proximité a également été un fait marquant. Maintenir ce qui fait ciment dans les quartiers, tout en l'ouvrant à de nouvelles synergies, constitue un travail patient, souvent discret, mais essentiel. A titre d'exemple, la Soupe de la solidarité et d'autres rendez-vous de quartier ont permis de créer des espaces simples de rencontre et ont contribué à prévenir l'isolement (voir chapitre « Vie de quartier »).

Dans la même logique de consolidation, deux nouveaux projets ont été mis sur pied pour les jeunes : l'Espace Etude et Cap Avenir, afin de renforcer le soutien scolaire et l'accompagnement à l'orientation des jeunes en rupture (voir chapitre « Mesure ADO »).

Enfin, 2025 a poursuivi des chantiers de consolidation utiles à la suite, notamment sur les enjeux de précarité et d'intégration. La Plateforme Précarité a été reprise par le service dès mars 2025, avec un travail de synthèse et de priorisation des problématiques, dans une logique de coordination et de lisibilité des réponses. Dans le domaine de l'intégration, l'arrivée d'une nouvelle chargée de projets a permis un bilan des prestations et un renforcement du travail partenarial, avec un accent particulier porté sur l'offre de cours de français.

Perspectives 2026

L'année 2025 a posé des bases et ouvert des chantiers qui se poursuivront en 2026. Les priorités porteront sur la stabilisation de l'organisation, la coordination des réponses à la précarité et le développement de démarches transversales, au plus près du terrain et en collaboration avec les partenaires. Dans ce cadre, le service poursuivra un travail de consolidation indispensable pour résorber progressivement une partie des retards, tout en rendant les prestations plus visibles, plus lisibles et plus accessibles, afin de lutter contre le non-recours et de permettre à chacune et chacun de savoir où s'adresser, sans hésiter. Ce travail s'inscrit aussi dans la continuité d'un lien à maintenir et à renforcer, avec la population comme avec les partenaires, et qui fera l'objet d'un approfondissement en 2026.

Egalité des genres

Tout au long de l'année 2025, le Service de la cohésion sociale a déployé un ensemble d'initiatives visant à promouvoir l'égalité des genres et à encourager le vivre-ensemble. Ces initiatives ont pris la forme d'ateliers de sensibilisation et d'actions

pratiques, de rencontres et d'échanges avec la population veveysanne, ainsi que de collaborations avec des actrices et acteurs locaux. Elles avaient pour objectif de favoriser l'égalité entre les genres, de prévenir toutes les formes de discrimination, de harcèlement et de violences, de renforcer l'engagement et la participation citoyenne, et de valoriser les initiatives locales allant dans ce sens.

Par leur mise en œuvre, ces actions contribuent à créer un environnement inclusif et respectueux pour toutes et tous. Elles renforcent la cohésion sociale, offrent des outils préventifs et participent à la construction d'une société plus juste et équitable, dans laquelle chaque individu peut s'épanouir librement, sans discrimination ni exclusion.

Campagne de lutte contre le harcèlement de rue

Comme les années précédentes, des stages d'autodéfense et de confiance en soi, intitulés « Fem Do Chi », ont été organisés pour les femmes (dès 16 ans) les samedis 22 janvier, 8 février et 1^{er} novembre 2025, à la salle de sport « Veveyse 07 ». Par ailleurs, un atelier de courage civil, « Ne détournez pas le regard », animé par la Compagnie Enjeu, a été proposé afin de fournir aux participantes et participants les outils nécessaires pour réagir en tant que témoins face à des situations de harcèlement dans l'espace public.

La plate-forme en ligne « Harcèl.Vevey » a comptabilisé 7 signalements, et une personne a souhaité être recontactées pour un débriefing ou des informations complémentaires. À cet égard, une réflexion sur l'évolution de la plateforme sera menée afin de mieux répondre aux besoins et aux usages de la population.

Midi Biblio : pair-aidance en santé mentale

Le Service de la cohésion sociale s'est associé à la Bibliothèque municipale pour organiser, dans le cadre des Midi Biblio, une rencontre avec Roxane Mazallon, pair-praticienne en santé mentale.

Cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser le public à la santé mentale et de présenter le rôle de la pair-praticienne, qui consiste à partager son expérience de rétablissement face aux troubles psychiques ou aux addictions. Cette approche vise à soutenir les personnes confrontées à des situations similaires, à favoriser leur autonomisation et à contribuer à la déstigmatisation des troubles psychiques, en collaboration avec les actrices et acteurs du secteur social et de la santé.

17 mai 2025 – Journée internationale contre l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie et la bi-phobie

À l'occasion de cette journée internationale, les autorités veveysannes ont répondu favorablement à l'appel de l'Association vaudoise pour la diversité sexuelle et de genre Voqueer en participant au Rainbow Challenge 2025. Elles ont ainsi accroché un drapeau arc-en-ciel sur le balcon de l'Hôtel de Ville, affirmant leur soutien à la diversité sexuelle et de genre, ainsi qu'à l'unité dans la différence et la diversité.

Parallèlement à cette action symbolique, le Service de la cohésion sociale, en collaboration avec la Bibliothèque de Vevey et l'association Voqueer, a proposé une journée riche en activités. Cette programmation poursuivait l'objectif de sensibiliser la population aux discriminations et aux violences auxquelles les personnes LGBTQI+ sont encore trop souvent confrontées. Elle visait également à célébrer la diversité affective, sexuelle et de genre à travers des activités inclusives, bienveillantes et solidaires.

Le matin, un stand était présent au marché de Vevey, proposant une animation de création de badges d'allié·e·x·s. L'après-midi, un atelier de fabrication de mini-fanzines, animé par l'artiste Tisane Froide en partenariat avec la Bibliothèque La Molène et le groupe Alliage de Voqueer, a été spécialement organisé pour les personnes LGBTIQ+ en situation de handicap, dans les locaux de la Bibliothèque.

En soirée, la « 17 mai party », organisée en collaboration avec la Fête de la danse au Théâtre Le Reflet, a rassemblé le public autour d'un DJ set assuré par les artistes Klaire Alice et DJ Lion, ainsi que de performances drag portées par Catherine d'Oex et Rose Bucket. Cet événement a célébré les cultures de performance queer, dont l'art du drag, et a clôturé de manière festive cette journée engagée.



Drapeau arc-en-ciel inclusif suspendu au balcon de l'Hôtel de Ville

14 juin : Les femmes seniors à l'honneur

Pour marquer la journée du 14 juin – qui commémore l'adoption du principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans la Constitution le 14 juin 1981, ainsi que les grèves du 14 juin 1991, 2019 et 2023 – le Service de la cohésion sociale s'est associé à l'association Tokyo Moon pour mettre en lumière les femmes seniors. Soutenu par le Canton dans le cadre du programme Vieillir 2030, ce projet a proposé une séance photo à des femmes de 60 ans et plus, afin de valoriser leur engagement, notamment dans le travail invisible dans la sphère domestique et familiale.

Cette action s'inscrit dans les revendications de la Grève féministe, qui milite pour l'égalité entre les femmes et les hommes, alors que celles-ci continuent d'assumer l'essentiel du travail non rémunéré, notamment dans les sphères domestiques et familiales. Au total, 23 participantes ont pris part à l'initiative, et leurs portraits ont ensuite été exposés dans l'ancienne cabine téléphonique de la Place du 14-Juin.

Les femmes seniors à l'honneur
Vevey

Séance photo

QUAND
Samedi 14 juin 2025
de 14h à 18h30

LIEU
Place de l'Hôtel de Ville, Vevey

POUR QUI
Les femmes seniors (60 ans et +)
de la région de Vevey
Mes proches sont les bienvenus!

Pour rendre hommage à l'engagement social et au travail invisible dans les soins effectif par les femmes seniors, nous invitons leur proposer une séance photo, seules ou accompagnées. Cette action s'inscrit dans les revendications de la Journée du 14 juin, qui milite pour l'égalité entre hommes et femmes, alors que celles-ci continuent d'accomplir l'essentiel du travail non rémunéré. À la suite de la séance photo, chaque participante recevra ses photos par courriel. Ce projet est mis sur pied conjointement par le Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey, l'association Tokyo Moon, et le Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud. Il s'inscrit dans le cadre de Vieillir 2030, la politique cantonale de la vieillesse.

Infos et inscriptions jusqu'au 12 juin sur le site de la Commune ou en scannant le QR code ci-contre.

NE VUVEY

Séance photo « Les femmes seniors à l'honneur »

Les femmes seniors mises à l'honneur à Vevey

Du 9 octobre au 14 décembre 2025, le Service de la cohésion sociale, en collaboration avec l'association Tokyo Moon, a présenté une exposition de portraits de femmes seniors réalisée lors de la journée du 14 juin. Installée dans l'ancienne cabine du 14-Juin, l'exposition avait pour objectif de rendre ces portraits accessibles au public et de sensibiliser notamment aux réalités du travail invisible dans la sphère domestique et familiale. Les photographies étaient accompagnées de citations des participantes et de données statistiques illustrant l'importance de ces tâches, encore trop souvent ignorées, peu reconnues et non rémunérées. Le vernissage a eu lieu le jeudi 9 octobre à 17h. Réalisée par l'association Tokyo Moon, l'exposition a été soutenue par le Service de la cohésion sociale et le Service de la culture.



Exposition « Les femmes seniors à l'honneur » © Ghislaine Heger, 2025

Novembre de l'Égalité

En 2025, le Novembre des Femmes devient le Novembre de l'Égalité. Placé sous l'intitulé « Pour avancer ensemble vers l'égalité », ce changement de nom illustre la volonté d'élargir la mobilisation à toutes les personnes concernées par les enjeux d'égalité, en renforçant plus particulièrement l'implication des hommes dans cette dynamique collective.

Le Service de la cohésion sociale souhaite ainsi mettre en lumière les questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes, tout en invitant la population à réfléchir aux normes, aux représentations et aux comportements liés au genre, et à agir en faveur d'une société plus juste et inclusive, où l'égalité entre toutes et tous se concrétise pleinement.

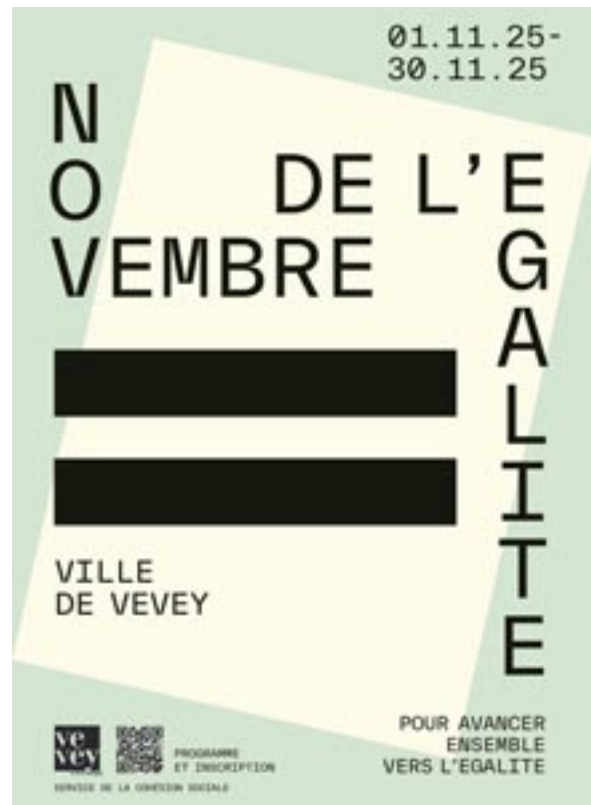
Dans ce cadre, 13 activités ont été mises en place pendant ce mois de novembre, organisées par la Ville ou par différentes actrices et acteurs veveysans (collectifs, associations et institutions).

Le Service de la cohésion sociale a ainsi proposé les activités suivantes : un stage d'autodéfense de confiance en soi « Fem Do Chi » pour les femmes (dès 16 ans) ; un atelier d'autodéfense intellectuelle féministe, animé par Coline de Senarclens, visant à présenter et à partager des outils permettant de défendre ses convictions et de promouvoir l'égalité, dans une perspective féministe ; un atelier de courage civil « Ne détournez pas le regard », animé par la Compagnie Enjeu afin de donner les outils pour réagir en tant que témoin aux situations de harcèlement dans l'espace public. Une projection du film « Les Papas », proposée dans le cadre du projet Let's Doc (programme de projections documentaires et d'échanges organisé durant le mois de novembre), a été suivie d'une discussion ouverte en présence du cinéaste David Maye ainsi que des cercles de parole « femmes » et « hommes » de la Villa Métisse. » Un atelier d'expression corporelle proposé par l'artiste Pao Remy a également été proposé. Enfin, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une table ronde intitulée « Violence, égalité et engagement : comment mobiliser les hommes pour avancer ensemble vers l'égalité » s'est tenue, s'inscrivant pleinement dans l'esprit de ce nouveau mois d'action. Cet échange a permis de réfléchir collectivement aux moyens de mobiliser l'ensemble de la société — et plus particulièrement les hommes — afin de bâtir une société plus égalitaire et inclusive. Les interventions de Philippe Bigler, directeur du Centre d'accueil MalleyPrairie et du Centre de prévention de l'Ale, de Clémentine Vernet, consultante spécialisée dans la prise en charge des victimes de violences interpersonnelles, et de Laurent Nguyen, intervenant MenCare Suisse romande et professionnel en pair-aidance périnatale, ont permis de faire émerger des pistes d'action concrètes et inspirantes.

Parmi les nombreuses activités organisées par des partenaires, on peut notamment relever : un cercle de parole de femmes proposé par l'association Les Louvegarellas à la Villa Métisse, ainsi que la traditionnelle matinée Ciné-Sorop & brunch, organisée par le Soroptimist International Club Vevey & Montreux. Cette dernière comprenait la projection du film *Friedas Fall*, qui explore le rôle des femmes au début du XX^e siècle, suivie d'une discussion avec la réalisatrice Maria Brendle et l'actrice principale Julia Buchmann. Les bénéfices de cette initiative ont été reversés à l'association L'Enfant et l'Hôpital – Groupe Riviera-Chablais. S'y ajoute le projet des artistes Laure Clavien et Zoé Genet-Berthoud,

intitulé « Une chambre à soi : faner & reflleurir », qui a proposé un espace de création et d'exposition dédié aux artistes femmes et mères, à la Bottolière. Enfin, le Théâtre le Reflet a présenté une sélection de trois spectacles en lien avec la thématique du Novembre de l'Égalité, permettant de réfléchir, rire et s'émouvoir autour de la place des femmes dans la société : *Sexe* de Bérengère Krief, *Le Chœur des femmes* et *Les filles ne sont pas des poupées de chiffon*.

L'accueil positif réservé au changement d'identité de la manifestation, la forte participation du public aux activités ainsi que l'enthousiasme des partenaires à rejoindre le programme permettent au Service de la cohésion sociale de se réjouir d'ores et déjà de l'organisation de la deuxième édition, prévue en novembre 2026.



Novembre de l'Égalité ©Mary and Jo - Studio

Un sapin porte-parole sur la Place du 14-Juin

Du 17 au 24 décembre 2025, le Service de la cohésion sociale, en partenariat avec l'Association Victime pas seule (VPS), engagée dans la lutte contre les violences, a mis en œuvre un projet participatif intitulé « Sapin porte-paroles », installé



Projet « Sapin porte-paroles »

dans l'ancienne cabine téléphonique de la Place du 14-Juin. Cette initiative invitait la population à exprimer son soutien aux victimes de violences en y déposant des cartes sur des sapins conçus spécialement pour l'occasion. L'objectif était de transmettre des messages bienveillants, reflétant les valeurs d'entraide, de respect et de résilience. Une soixantaine de cartes ont ainsi été déposées, décorant les sapins de messages porteurs d'espoir et de solidarité.

Commission municipale Égalité des genres

La Commission s'est réunie à deux reprises en 2025. La première séance, le 2 avril, s'est focalisée sur les enjeux LGBTQ+, avec notamment des présentations de l'association Voqueer et de la Bibliothèque municipale de Vevey. La deuxième séance, qui s'est tenue le 28 octobre, s'est intéressée à la thématique de l'espace public.

Espace public sécurisant

Le Service de la cohésion sociale, chargé par la Municipalité de répondre au postulat de M^{me} Anna lamartino (PLR), intitulé « Insécurité à la Gare, impunité ou réactivité » a déposé le Préavis 2025/PO3 le 2 février 2025 au Conseil communal. Ce dernier l'a adopté le 27 mars 2025 et lancé un référendum spontané, invitant la population à se prononcer sur le paquet de mesures proposées, dont un dispositif de vidéosurveillance pour renforcer les moyens d'action de la Police intercommunale. Le Service de la cohésion sociale, en tant que service leader, a centralisé les mandats et la collaboration avec les services impliqués, Travaux, espaces verts et entretien, Accueil et population et ASR. Le service a également présenté le travail social dans le cadre du débat organisé dans le cadre de la votation communale le 3 juin 2025. Suite au refus dans les urnes le 29 juin 2025, le Service de la cohésion sociale poursuit son engagement dans la création d'un observatoire social, des formations pour faciliter les interactions du personnel confronté aux différentes populations dans l'espace public et au renforcement du travail social de proximité en interne et avec nos partenaires locaux. Pour répondre à un besoin urgent qui non seulement offre un abri aux personnes qui en ont besoin mais réduit les potentielles tensions dans l'espace public, le Service de la cohésion sociale a ouvert un hébergement d'urgence jusqu'à la reprise par une organisation spécialisées et conventionnée par le Canton. La municipale et le Service de la cohésion sociale ont été intégrés dans les jurys et experts-conseil des mandats d'étude parallèles pour les réaménagements du secteur gare et la Place Robin.

Office du logement (OL)

Logements subventionnés – aide à la pierre

Ces logements sont soumis à deux réglementations : soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL – aide dégressive – logements construits avant le 1er janvier 2008), soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM – aide linéaire – logements construits après le 1er janvier 2008).

Ces logements sont également soumis aux prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics des 15 mars et 19 avril 2018.

L'Office du logement (OL) vérifie, tous les deux ans pour le RCOL et tous les ans pour le RCOLLM

si les locataires remplissent toujours les conditions de revenus et de taux d'occupation. Si tel n'est pas le cas, l'OL rend une décision de réduction ou de suppression (sous-occupation) des aides financières en application du RCOL. Dans le cadre du RCOLLM, il peut aussi décider d'une résiliation du contrat de bail, en cas de dépassement des limites de revenu supérieur à 20%.

Les décisions de l'Office du logement sont communiquées aux propriétaires, par le biais des régies, à charge pour ces dernières de les appliquer, notamment de résilier les baux.

L'OL a également pour mission de rendre des décisions portant sur le respect ou non des conditions de revenus et de taux d'occupation sur la base des dossiers de candidature à la location présentés par les propriétaires ou régies.

Les décisions de l'OL peuvent faire l'objet de recours auprès de la Municipalité et d'une requête auprès de la commission de conciliation en matière de baux à loyer lors de la résiliation du contrat de bail.

44 logements ont été contrôlés en 2025.

Les dossiers présentant des dépassements de revenus, ou des taux d'occupation ne respectant pas les normes édictées par le canton ont été traités en collaboration avec les gérances responsables desdits bâtiments, sous réserve d'un regard social aiguisé, principalement dû au fait d'une pénurie conséquente de logements.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

L'Aide Individuelle au Logement (AIL) dépend d'un cadre légal cantonal et est accordée, sur présentation d'un dossier disponible sur le site www.vevey.ch. Renouvelable, elle est régie par le Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL), arrêté fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (AMCAIL), règlement communal sur l'aide individuelle au logement – aide à la personne.

La charge financière est partagée par moitié entre la Commune de Vevey et l'Etat de Vaud.

L'AIL est une aide financière directe, destinée à certains ménages. Les bénéficiaires sont les ménages avec enfant ne bénéficiant pas du RI, ni des prestations complémentaires AVS/AI, résidents depuis deux ans à Vevey, ou y résidant depuis peu, mais ayant résidé 2 ans au cours des 10 dernières années. Il faut être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C et disposer d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à ses besoins.

Le droit à l'AIL est défini sur la base du revenu déterminant unifié (RDU) calculé via l'outil informatique cantonale.

Au total, 70 dossiers de candidature ont été refusés, 34 nouveaux dossiers ont été validés, et 23 dossiers ont été clos pour cause de fin de droit. 80 familles ont bénéficié de l'AIL durant 2025, pour un total de Fr. 219'464.00 annuel, dont la moitié à charge de la Commune (Fr. 109'732.00), 78 familles en bénéficient au 31 décembre 2025.

Les dossiers AIL pour la commune de La Tour-de-Peilz sont également traités et suivis par l'OL de Vevey. Cette prestation a débuté en janvier 2024 sur une base contractuelle.

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif LPPPL

La LPPPL a été adoptée par le Grand Conseil le 10 mai 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Par décision municipale N° 18/2023 du 12 juin 2023, la Municipalité a délégué la compétence

spécifique de décision des demandes concernant la LPPPL au Service de la cohésion sociale. Le droit de signature a été attribué à la cheffe de service et à la municipale en charge du service en ce qui concerne les préavis communaux sur les ventes d'appartement, les travaux de rénovation reportés sur les loyers, de compétence cantonale. Il en est de même pour les renoncations de préemption lorsque les critères ne sont pas remplis pour une préemption communale.

Droit de préemption communal (LPPPL)

Au 1^{er} janvier 2020 est également entré en vigueur le volet concernant le droit de préemption des communes (art. 31 à 385 de la loi). Ainsi, les communes bénéficient d'un nouvel instrument qui s'inscrit dans le cadre du volet « promotion du parc locatif » de la LPPPL. Par le droit légal de préemption, celles-ci peuvent acquérir en priorité un bien-fonds (construit ou non) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée.

Ce droit ne peut s'exercer qu'aux conditions cumulatives suivantes : il doit viser la création de logements d'utilité publique (LUP), soit des logements bénéficiant d'une aide à la pierre, des logements protégés destinés aux personnes âgées, des logements pour étudiants et étudiantes et logements à loyers abordables. Il doit répondre à une pénurie, soit lorsque le taux global de logements vacants est durablement inférieur à 1.5%. La surface de la parcelle visée doit être d'au moins 1'500.00 m² sauf si elle se situe dans un périmètre compact d'agglomération. En 2025, 73 dossiers LPPPL ont été traités.

La municipale et la cheffe de service participent à la Délégation foncière qui évalue les dossiers, les projets de développement et les opportunités foncières dans la ville.

Politique du logement

La politique du logement et de l'habitat, présentée dans le cadre du préavis 05/2025 adopté par le Conseil communal du 17 mars 2025, se donne notamment pour objectif de répondre aux besoins en logement en priorisant les publics les moins servis par le marché immobilier. Elle identifie par ailleurs cinq publics-cibles : 1. Les familles de tous niveaux de revenus. 2. Les seniors du 3^e âge de toutes catégories de revenus. 3. Les seniors du 4^e âge nécessitant un logement adapté. 5. Les ménages solos jeunes ou d'âge moyen de conditions modestes. 6. Les ménages en situation de précarité ayant besoin soit d'un logement d'urgence soit d'un logement de transition.

Le préavis 05/2025 présentait par ailleurs un règlement (« Règlement communal relatif aux conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et de logements à loyers abordables ») qui permettra de s'assurer d'une attribution de ces appartements de manière conforme aux orientations.

Le Service de la cohésion sociale et l'OL sont en charge désormais de travailler à la mise en application de ce nouveau règlement, ainsi que les mesures ciblées par public. Par ailleurs, un travail en collaboration avec le Service bâtiments, gérance et énergie et de probables partenaires extérieurs sera effectué pour définir la manière de mettre en place des logements de secours et de transition et soutenir les seniors dans le changement de logement lorsque souhaité (d'un grand appartement à un plus petit) ou d'adaptation de celui-ci cas échéant.

Acquisitions stratégiques

L'acte de vente négocié avec Nestlé a été formalisé en août 2025 et la Ville est devenue proprié-

taire de la parcelle 2334, qui fait partie du plan d'affectation « rue de Fribourg ». Cet achat donne la possibilité de réaliser, sur une surface brute de plancher de 12 963 m², entre 70 et 90 logements d'utilité publique, des surfaces d'activités et d'équipements ainsi qu'un parking public en ouvrage de 142 places.

Le Service de la cohésion sociale participe au comité de pilotage pour l'avenir de cette parcelle.

La Ville est également devenue propriétaire de l'immeuble sis à la rue des Jardins 12 avec un café emblématique de la vie de quartier, des logements abordables et une réserve constructive à des fins d'utilité publique.

Intégration

Pour répondre au mieux aux besoins spécifiques et aux défis que rencontrent les personnes immigrées résidant sur le territoire veveysan, récemment arrivées ou établies depuis plus longue date, le Service de la cohésion sociale coordonne et met en œuvre une politique d'intégration communale, en adéquation avec les bases légales en vigueur en Suisse. Pour ce faire, le service propose des prestations et des actions de sensibilisation et soutient les partenaires dans la mise en œuvre de leurs projets.

En 2025, une nouvelle chargée de projets (70%) est entrée en fonction. Elle a établi un bilan des prestations existantes et a rencontré les partenaires, avec un accent particulier porté sur l'offre de cours de français. Des actions de sensibilisation visant à renforcer le vivre-ensemble ont par ailleurs été proposées à la population.

Accueil et Information/Conseil

Pour accueillir et informer les personnes étrangères nouvellement arrivées à Vevey, la Ville distribue, via l'Office de la population, un dépliant d'information et d'orientation ainsi que la brochure « Bienvenue dans le Canton de Vaud », éditée par le BCI, disponible en 16 langues. La Ville organise également une cérémonie d'accueil pour les nouvelles habitantes et nouveaux habitants, à laquelle le Service de la cohésion sociale participe activement. Enfin, le Service de la cohésion sociale se tient à disposition de la population pour répondre aux questions liées à l'intégration et faire le pont avec les prestations communales et le réseau institutionnel.

Cours de français et ateliers conversation

Apprendre la langue locale est l'un des besoins majeurs des personnes immigrées qui s'établissent en Suisse. La maîtrise du français facilite la communication avec la société d'accueil, la création de liens et, bien souvent, l'accès à l'emploi. Dans ce contexte, le Service de la cohésion sociale propose deux cours semi-intensifs de français, deux ateliers de conversation, et soutient des projets favorisant l'acquisition du français.

Deux niveaux de cours sont proposés aux Veveysannes et Veveysans : le niveau A1-A2 les lundis et mardis matin, et le niveau A2-B1 les mercredis et jeudis matin. Le Service de la cohésion sociale met également en œuvre deux ateliers conversation par semaine à la Villa Métisse, avec garde d'enfants, ils permettent de pratiquer le français dans un cadre informel. Ces ateliers abordent des thématiques quotidiennes et accueillent des interventions du réseau, afin de mieux faire connaître les ressources locales.

Les deux cours sont complets (12 participantes et participants chacun). Les ateliers, sans inscription, réunissent souvent plus de 30 personnes.

En outre, le Service de la cohésion sociale apporte un soutien financier aux cours de français donnés par l'association Français en Jeu et au cours de couture en français proposé par l'association Appartenances. Il reste également attentif à l'offre de cours proposée par d'autres partenaires associatifs ou privés.

Semaine d'actions contre le racisme 2025

L'édition 2025 de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) a eu lieu du 17 au 23 mars. Cet événement se tient chaque année autour du 21 mars, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale instituée par les Nations Unies. Un programme d'activités, visant à sensibiliser au racisme et à promouvoir les valeurs de respect, d'égalité et de multiculturalité, a été conçu pour cette semaine.

En 2025, le service a construit la programmation autour d'un fil rouge « témoignage et récit », complété par des activités permettant d'explorer et de comprendre les multiples facettes de la discrimination. L'objectif était d'encourager le dialogue et la réflexion, d'inviter le public à se questionner sur ses propres préjugés et à envisager des actions concrètes pour promouvoir l'égalité et le respect. Environ 250 personnes ont participé aux ateliers et événements proposés tout au long de la semaine.



Le Service de la cohésion sociale a tenu un stand au marché lors d'une matinée afin de promouvoir le programme et d'échanger directement avec la population.

Trois ateliers animés par Amnesty International ont été proposés dans des classes de secondaire I. Ces interventions visaient à sensibiliser les élèves aux stéréotypes et préjugés, à mettre en évidence leur impact sur les mécanismes discriminatoires, et à identifier des pistes concrètes pour les combattre au quotidien.

Deux témoignages audios ont été enregistrés durant la semaine, puis retravaillés pour devenir des épisodes au format podcast. De nouveaux épi-

sodes seront produits, et l'ensemble sera mis à disposition de la population lors de la prochaine édition de la SACR.

Une formation sur le « racisme structurel » animée par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a également été organisée. Ouverte à toute personne intéressée, elle visait à renforcer la prise de conscience et la réflexion, afin de prévenir les comportements discriminatoires et toute forme de racisme.

En partenariat avec l'EVAM, le documentaire « Sur les chemins de l'intégration » a été projeté au Cinéma Rex à Vevey, suivi d'un moment d'échange. Plus de 70 personnes ont assisté à la projection et à la discussion avec le réalisateur, Keyvan Ghavami. Enfin, l'association Multi-Scènes a animé un atelier de théâtre intitulé « Scène du racisme quotidien ». L'objectif était d'explorer des situations de racisme et de discrimination, afin de sensibiliser les participantes et participants à leur posture et à leur pouvoir d'agir.

Participation à l'avant-première « Les Immortels »

Le 14 mai 2025, l'avant-première romande du film « Les Immortels », lauréat du Prix de Soleure, s'est tenue à Vevey, en présence de la réalisatrice, Maja Tschumi. A cette occasion, 100 billets ont été offerts à des structures actives dans le domaine de l'intégration afin que des sorties de groupe soient organisées, notamment dans des foyers d'hébergement de l'EVAM et avec une classe de Français en Jeu. Cette action a été très appréciée par les bénéficiaires.



Affiche de la projection

Banquet urbain lors de la Semaine du goût

En septembre, le Service de la cohésion sociale a collaboré avec le Bureau de la durabilité pour proposer un banquet urbain dans le cadre de la Semaine du goût. Placé sous le thème « Produits d'ici, cuisine d'ailleurs », cet événement faisait suite à la projection du documentaire « Le Goût des

choses », consacré au projet de permaculture agroécologique Praz-Bonjour situé dans les hauts de Vevey.

Dans ce cadre, trois structures, Action-Parrainages MNA, Shamsa et l'EVAM, agissant pour le vivre-ensemble et l'intégration, ont préparé le banquet urbain à partir de paniers de légumes de Praz-Bonjour.

Cette action a permis de valoriser le vivre-ensemble et de favoriser les échanges entre les structures et la population, tout en offrant l'occasion aux structures de présenter leur travail. L'événement a suscité un vif enthousiasme, tant en termes de participation que des retours reçus.

Let's Doc

En novembre, dans le cadre du festival de film documentaire Let's Doc, le film « La transformation merveilleuse de la classe ouvrière en étrangers » a été projeté à la maison de quartier La Villa Métisse. La projection a été suivie d'une discussion en présence de Andrea Leoni, directeur régional de ECAP Vaud et de Marie-Laure de Preux, aumônière catholique de la Permanence Accueil de Caritas. Les riches échanges avec le public ont rappelé l'importance de maintenir la mémoire de cette partie de notre histoire et des contributions des personnes immigrées à la société d'accueil.



Mot de bienvenue

Soutien aux projets et partenaires

La Ville de Vevey peut compter sur de nombreux partenaires œuvrant dans le domaine de l'intégration. Elle tient à collaborer étroitement avec ces structures et à les soutenir dans leurs démarches et initiatives, notamment sur le plan financier.

En 2025, le Service de la cohésion sociale a subventionné plusieurs projets liés à l'intégration, notamment : les cours de couture en français de l'association Appartenances ; les animations autour de la lecture en quatre langues d'origine « 1001 histoires » de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM) ; la permanence éducative et de soutien au français de la Jouerie de Gilamont ; l'accompagnement périnatal multilingue de l'association Panmilar ; les ateliers de théâtre multiculturels pour femmes de l'association Multi-Scènes et la Fête Multiculturelle.

Le service soutient également les structures actives dans le domaine de l'intégration par du conseil, des mises en contact, et la transmission régulière d'informations à l'ensemble des partenaires.

Vie de quartier

Soupe de la solidarité

À l'occasion de la Journée internationale de la solidarité, le Service de la cohésion sociale a une nouvelle fois réuni les Veveysannes et Veveysans autour d'une soupe pour un moment chaleureux.

Pour cette édition, une collaboration a été mise en place avec le « Carrefour Senior » qui se réunit une fois par mois à la maison de quartier la Villa Métisse. Des participantes et participants de ce groupe ont contribué activement à la préparation et à la distribution de la soupe, et ont profité de l'occasion pour présenter leur collectif.

L'événement s'est tenu le vendredi 19 décembre, de midi à 15h, sur la Place du 14-Juin, et a, une fois encore, rencontré un bel engouement. Près d'une centaine de bols de soupe ont été servis, ainsi que du thé chaud. De nombreuses habitantes et nombreux habitants se sont arrêtés pour échanger, se réchauffer et créer du lien dans une ambiance conviviale.



Soupe de la solidarité

Fête des voisines et voisins

La Fête des voisines et voisins s'est tenue le vendredi 23 mai. Plus de 50 quartiers ont organisé un moment convivial durant cette soirée de printemps. Selon les lieux, la participation a varié d'une dizaine à près d'une centaine de personnes.

Chacune et chacun était invité à confectionner un plat ou une spécialité à partager. Ce principe du repas partagé permet, chaque année, de valoriser la diversité culinaire et culturelle des nombreuses communautés qui composent la population veveysanne.

L'objectif de cet événement est d'encourager les habitantes et habitants à se réunir afin de construire ou de consolider les liens et la cohésion dans les quartiers. Trois quartiers ont à nouveau été tirés au sort parmi les personnes inscrites et ont reçu un panier garni en remerciement de leur participation. Par ailleurs, le traditionnel concours photo a permis à deux quartiers supplémentaires de remporter un bon à utiliser dans une épicerie de la ville, afin de faciliter l'organisation d'une prochaine rencontre entre voisines et voisins.

L'Espace Bel-Air

La maison de quartier l'Espace Bel-Air, située dans le quartier de Plan-Dessus, accueille des activités de diverses associations. Cette année, nous avons comptés 8 associations ou collectifs proposant 14 activités de manière régulière.

Parmi elles, l'association Tremplin propose une aide aux devoirs et des animations gratuites quatre fois par semaine pour les enfants du quartier. Le Musée des contes et récits organise des ateliers de lecture et de conversation. L'association Troc Savoirs anime, quant à elle, un programme mensuel varié incluant notamment gym, yoga, tai chi, crochet, ainsi que des repas canadiens.

Des activités ponctuelles ont également été proposées tout au long de l'année. De janvier à juin, l'association Les Louvegareilles a animé des cours de salsa entre femmes. L'association EnVie a, de

son côté, poursuivi ses « cafés mortels », offrant un espace simple et ouvert pour discuter de la vie, de la mort et des interrogations qui les accompagnent.

Les locaux restent très sollicités. Les associations y réservent régulièrement des créneaux pour leurs réunions ou assemblées. Les habitantes et habitants peuvent continuer de disposer gratuitement de la salle une fois par an, le samedi, pour des événements privés. Cette possibilité demeure extrêmement recherchée et appréciée.

En novembre, le Service de la cohésion sociale a convié l'ensemble des associations utilisant les locaux régulièrement à une rencontre annuelle, afin de poser les bases d'une meilleure coordination. Ce moment d'échange, suivi d'un apéritif, offre l'occasion aux différents collectifs de mieux se connaître, de dialoguer avec les différents partenaires et de partager leurs besoins ou remarques. Cette année encore, plusieurs interventions ont été menées afin de maintenir un espace accueillant et de qualité. Des travaux d'insonorisation ont été réalisés dans la grande salle afin d'améliorer le confort acoustique lors d'événements ou d'activités à forte intensité sonore. Le parquet de cette même salle a également été remis en état. Par ailleurs, bien que les locaux soient situés au rez-de-chaussée, l'accès comporte quelques marches, ce qui ne permet pas une entrée directe pour les personnes à mobilité réduite (PMR). En juin, une rampe d'accès amovible a été installée. Cette rampe peut être mise en place en fonction des besoins, puis rangée afin de ne pas entraver le passage devant les locaux.

Villa Métisse (quartier Plan-Dessous)

Située à la Rue de l'Union 24, la Villa Métisse est la maison de quartier de Plan-Dessous. C'est un espace de rencontres, de loisirs, de soutien et de participation sociale, ouvert aux habitantes et habitants du quartier, quels que soient leur âge, leur genre, leur origine ou leur milieu social. Il est possible d'y participer à des activités, de discuter du quartier, de proposer des projets, de demander du soutien administratif ou social, de louer les locaux ou simplement de boire un café.

L'équipe se compose d'une responsable formée en animation socioculturelle (60%), d'une aide-animatrice (35%) et d'un renfort dans le cadre d'un programme d'occupation de l'EVAM (50%). Deux moniteurs sont en renfort pour l'encadrement des enfants les mercredis après-midi.



Logo de la VillaMétisse

L'offre d'activités s'est élargie afin de répondre aux besoins émergents de différents publics, avec de nouvelles propositions (après-midis jeux de société, cercles de parole entre hommes, le « Carrefour senior », la zumba). Un stage d'une semaine de théâtre et de danse a également eu lieu durant les vacances d'été.

Hors vacances scolaires, la maison de quartier vit au rythme d'un programme hebdomadaire. Dans un souci d'accessibilité, les activités sont gratuites et sans inscription. La participation repose sur le principe de libre-adhésion : elle est volontaire et n'implique aucune obligation de présence ni d'engagement dans la durée. Souplesse et flexibilité

sont donc au cœur d'un fonctionnement qui s'adapte au moment présent, créant ainsi un « joyeux désordre » organisé.

La plupart des activités sont portées par la maison de quartier ou plus largement par le Service de la cohésion sociale : atelier de conversation en français, cafés numériques, accueils des enfants, accueils des pré-adolescentes et pré-adolescents du quartier, chorale, repas communautaires, couture. Certaines sont proposées par des associations veveysannes dont les objectifs sont liés à la promotion du vivre-ensemble et à l'intégration des personnes : le théâtre, les cercles de paroles entre femmes, les permanences des infirmières de la petite enfance. D'autres relèvent d'initiatives personnelles comme le yoga, la zumba, le cercle de paroles entre hommes ou les jeux de société. Il est important de préciser que la Villa Métisse ne pourrait fonctionner sans l'engagement et la participation de l'ensemble des personnes impliquées dans la dynamique du lieu. Elles offrent du temps, des compétences et sont de véritables forces de propositions.

Durant le week-end, les habitantes et habitants du quartier peuvent louer gratuitement la Villa Métisse pour des fêtes ou des réunions privées. Le nombre de demandes explose, ce qui crée une frustration pour certaines familles (notamment lorsque le nombre de demandes dépasse les disponibilités). Quatre fêtes de quartier sont organisées par année. Elles permettent de réunir les participantes et participants des différentes activités et d'inviter d'autres personnes à découvrir les lieux et le travail qui s'y fait.

Durant les vacances scolaires, le programme change : des camps de jours sont organisés pour les enfants ainsi que pour les adolescentes et adolescents. Les camps de jour multi-sports sont maintenant pérennisés. L'Association « ADK Integra Sport », propose quatre camps multisports d'une semaine (deux semaines durant les vacances d'été et deux semaines durant les vacances d'automne). Les frais d'inscription sont symboliques (Fr. 50.- pour la semaine). Au total, 80 enfants ont pu participer : une proportion égale de garçons et de filles, une forte participation de requérants et requérantes d'asile (la moitié des places ont été réservées pour des enfants des foyers EVAM de Vevey), ainsi que la participation de quatre enfants ayant un diagnostic TSA, rendue possible grâce au soutien individualisé des accompagnantes et accompagnants de la Fondation Coup d'Pouce.

Cette année, afin de diversifier l'offre de camps de jours pour les familles à revenus modestes, nous avons proposé un stage d'une semaine de théâtre et de danse. Destiné à douze enfants de 8 à 11 ans, ce stage vise à leur donner la possibilité de s'initier à ces deux disciplines artistiques ; à offrir un espace d'expression et de créativité ; à développer les compétences de collaboration, de coopération, de solidarité ; à valoriser la place de chacune et chacun au sein du groupe ; à renforcer la confiance en soi. Une chorégraphe et une metteuse-en-scène, toutes deux bénéficiaires de l'EVAM, ont travaillé durant une semaine avec le groupe d'enfants, qui a présenté un spectacle aux parents pour clore la semaine. Ainsi, en mouvement et en texte, une version revisitée et féministe du célèbre conte du Petit Chaperon rouge a été interprétée sur la scène de la maison de quartier. Le bilan de ce premier stage est très positif et nous allons le reproposer en 2026.

De manière générale, les activités rencontrent un vif succès. Une extension ciblée des horaires en soirée permettrait de toucher davantage les per-

sonnes actives ; sa mise en œuvre dépendra des ressources qui pourront être allouées. Un renforcement des actions « hors murs » permettrait de toucher les habitantes et habitants qui ne fréquentent pas la Villa Métisse, de développer des démarches participatives et d'affiner les propositions d'intervention.

Fête de quartier et stand de consultation

Le Service de la cohésion sociale a poursuivi son travail visant à encourager les dynamiques de quartier et à maintenir un lien de proximité avec les habitantes et habitants. Cette année, une consultation participative a été menée au sein du quartier Général-Guisan.

La démarche a été intégrée à la fête d'été 2025 de la Villa Métisse, lieu central de vie et d'animation du quartier. Pour l'occasion, le format de la fête a été élargi et un stand de consultation, accessible et convivial, a été installé durant toute la manifestation. Les habitantes et habitants, ainsi que des associations et commerces du quartier, ont été invités à contribuer à l'organisation, renforçant ainsi le caractère participatif de l'événement.

Le programme proposait diverses animations, dont des activités pour enfants avec l'Animambule du secteur Animation-jeunesse, des initiations au DJing avec CUE Lab, un cours de salsa avec l'association Resodance, et plusieurs moments musicaux qui ont rythmé la journée. Au total, plus d'une centaine de personnes sont passées durant l'après-midi et ont participé aux festivités ainsi qu'à la consultation. Cette approche a permis de bâtir un dialogue direct et de recueillir les perceptions, besoins et idées des personnes présentes, renforçant ainsi les fondations d'une participation active et durable.



Travail social de proximité-Ginkgo

Ginkgo est le dispositif de travail social de proximité de la Ville de Vevey, rattaché au Service de la cohésion sociale, qui accompagne les adolescentes et adolescents (12-18 ans) ainsi que les jeunes adultes (18-25 ans).

Face aux réalités complexes vécues par de nombreux jeunes de 12 à 25 ans en Suisse romande, telles que la fragilisation de la santé mentale, l'isolement social, la précarité, les difficultés d'orientation ou la perte de confiance envers les institutions, l'action de Ginkgo est plus que jamais indispensable. Là où les jeunes se trouvent, dans leurs lieux de vie ou au sein de ses espaces d'accueil, Ginkgo crée des points d'ancrage essentiels, accessibles et sans jugement.

En plaçant la relation au cœur de son intervention, Ginkgo construit, dans la durée, des liens de confiance qui permettent aux jeunes de se sentir reconnus, écoutés et légitimes. Les professionnelles et professionnels accompagnent chaque jeune dans la reconquête de l'estime de soi, la mise en lumière de ses ressources et la restauration de la confiance en soi et envers les autres. Cet accompagnement constitue un levier concret pour reprendre pied, se projeter dans l'avenir et traverser des transitions souvent marquées par l'incertitude et la vulnérabilité.

Convaincue que chaque jeune est acteur et actrice de son propre parcours, l'équipe de Ginkgo agit pour renforcer leur pouvoir d'agir, soutenir leur capacité à faire des choix et encourager leur détermination à avancer malgré les obstacles. En favorisant la création et la consolidation de liens sociaux, Ginkgo lutte activement contre l'isolement et œuvre au renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté.

Enfin, Ginkgo affirme un engagement fort en faveur de la promotion de la santé et de la prévention globale, notamment du bien-être psychique, émotionnel et social. Par une approche globale, engagée et de proximité, les professionnelles et professionnels offrent aux jeunes un cadre sécurisant et soutenant, leur permettant de se construire, de s'émanciper et de prendre pleinement leur place dans la société.

Organisation du travail social de proximité

Le travail social de proximité est sous la responsabilité d'un responsable qui coordonne les différentes actions menées par les éducateurs et éducatrices de proximité et les différentes travailleuses et travailleurs sociaux qui officient en son sein. Il mène en parallèle différentes missions déléguées.

La santé mentale des jeunes constitue aujourd'hui un enjeu social majeur en Suisse romande. De nombreux facteurs, tels que la pression scolaire et professionnelle, l'omniprésence des réseaux sociaux, l'incertitude face à l'avenir ou encore les difficultés relationnelles, contribuent à fragiliser une partie croissante de cette population. En 2025, l'équipe de Ginkgo a été confrontée à un nombre important de jeunes présentant des vulnérabilités accrues, tant sur le plan psychique que social. Dans ce contexte, les travailleuses et travailleurs sociaux de proximité ont su créer, autour des jeunes, des espaces sécurisants favorisant l'écoute, le dialogue et la confiance. Par une présence régulière et une relation de proximité, ils ont facilité l'accès à des ressources adaptées et coordonnées, indispensables au soutien du bien-être et à la prévention des situations de crise. Face à la complexité des situations rencontrées, les professionnelles et professionnels ont mobilisé l'en-

semble de leurs compétences, de leur savoir-être et de leur savoir-faire, faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation, d'engagement et de professionnalisme.

Travail social de proximité – travail en rue

Dans le cadre du travail social de proximité, les travailleuses et travailleurs sociaux de proximité (TSP) interviennent sur l'ensemble du territoire veveysan afin d'aller à la rencontre des jeunes dans l'espace public. Ce travail de rue permet d'établir un lien de confiance avec les jeunes et de proposer un espace de transition entre la rue et l'école pour les plus jeunes, entre la rue et l'insertion sociale pour les adolescentes et adolescents, et entre la rue et l'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes adultes. Cet accompagnement vise à offrir un cadre sécurisant facilitant l'accès à des parcours plus structurés.

Par leur présence régulière, les TSP observent les situations rencontrées dans l'espace public, établissent un contact direct avec les jeunes et interviennent de manière préventive face aux situations de rupture, de tension ou de vulnérabilité. Leur action contribue au renforcement de l'estime de soi, au développement du pouvoir d'agir et à la prévention des situations de marginalisation. Lorsque cela est nécessaire, les professionnelles et les professionnels interviennent également en vue d'apaiser les tensions et de favoriser le dialogue.

Permanence sociale

La permanence sociale de Ginkgo s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et constitue un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement accessible et sécurisant. Elle offre aux jeunes la possibilité d'aborder librement les difficultés et questionnements qu'ils rencontrent, qu'il s'agisse de problématiques liées au logement, à la formation ou à la recherche d'emploi, à la santé, à la situation administrative ou à toute autre préoccupation du quotidien.

Les professionnelles et professionnels de Ginkgo, au sein du Service de la cohésion sociale, proposent un accompagnement individualisé, adapté à la situation et aux besoins spécifiques de chaque jeune. Dans un cadre confidentiel, bienveillant et respectueux, les jeunes peuvent poser leurs questions, clarifier leur situation et être soutenus dans la recherche de solutions concrètes et réalistes. La permanence sociale se veut ainsi un lieu de référence, favorisant l'orientation, la prise de décision et le renforcement de l'autonomie. Au-delà du soutien ponctuel, la permanence permet également d'instaurer une relation de confiance, essentielle pour accompagner les jeunes dans la durée et les aider à surmonter les obstacles personnels, sociaux ou institutionnels auxquels ils peuvent être confrontés. Elle représente une ressource précieuse pour celles et ceux qui se trouvent à un moment charnière de leur parcours et qui ont besoin d'un appui professionnel pour avancer plus sereinement.

La permanence sociale est ouverte du lundi au vendredi, sur rendez-vous, afin de garantir un accompagnement de qualité, une disponibilité suffisante et une prise en charge attentive pour chaque situation. En 2025, 94 consultations ont ainsi été réalisées, témoignant du besoin réel de ce dispositif et de son importance dans le soutien apporté aux jeunes.

Projets communautaires

Dans le cadre du projet Prév'Rives, cinq actions annuelles ont été mises en œuvre à la suite de ré-

flexions collectives menées avec les pairs l'année précédente. Ces actions s'inscrivent dans des campagnes nationales ou locales reconnues : Dry January, Family4TheNight (F4N), la Semaine d'action contre le racisme, la Journée internationale contre les discriminations LGBTIQ+ et le Novembre de l'Égalité. Elles ont contribué à renforcer la visibilité du dispositif Prév'Rives et à consolider son ancrage territorial. L'action Dry January s'est traduite par l'installation d'un stand animé par des pairs sur la Place du 14-Juin, durant deux samedis du mois de janvier. Des outils ludiques ont été mobilisés afin de faciliter les échanges avec la population autour de la consommation d'alcool. Plus de deux cents personnes ont ainsi été rencontrées lors d'échanges informels. L'action Family4TheNight « Rends-moi mon téléphone » s'est inscrite dans une démarche de prévention intergénérationnelle axée sur les usages des écrans. Quatre jeunes fréquentant le Bureau de l'animation-jeunesse ont coconstruit cet événement soutenu par des animateurs et des animatrices et des éducateurs et des éducatrices. L'événement a réuni une cinquantaine de personnes et proposait des activités favorisant le dialogue entre parents et enfants. Dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme, des échanges ont été organisés avec des jeunes de la mesure CPEJ afin de travailler sur les mécanismes du racisme ordinaire. Deux jeunes ont également pris part à un podcast réalisé en collaboration avec le pôle Intégration du service. Par ailleurs, un stand installé sur l'avenue Général-Guisan, complété par une action conviviale à destination du grand public, a permis d'informer la population et de susciter le dialogue avec les passantes et les passants. Le 17 mai, à l'occasion de la Journée internationale contre les discriminations LGBTIQ+, une action a été menée en collaboration avec le chargé de projet à l'égalité, l'association VoQueer et la Bibliothèque municipale. La tenue d'un stand, complétée par des déambulations avec des pairs au marché du samedi, a permis de sensibiliser le public aux enjeux liés aux discriminations. Enfin, la participation à la campagne Novembre de l'Égalité s'est concrétisée par des déambulations avec les pairs au marché et dans la vieille ville, en collaboration avec le pôle Égalité. L'utilisation de supports visuels a favorisé les échanges autour des représentations de genre ainsi que des notions d'égalité et d'équité. En complément de ces actions ponctuelles, des déambulations régulières ont été réalisées sur les bords du lac et dans les parcs publics de mai à août en partenariat avec le Service sport et Jeunesse de La Tour-de-Peilz. Ces interventions de proximité ont permis d'entrer en contact avec environ 800 personnes supplémentaires, contribuant de manière significative à l'élargissement du public touché.

Ces actions ont été menées en partenariat avec le Groupement Romand d'Étude des Addictions (GREAA), le Bureau de l'animation-jeunesse, ainsi que les pôles Égalité et Intégration du Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey. Elles répondent aux objectifs du projet en matière de prévention participative, de co-construction et de renforcement des liens entre les usagers et les usagères, les familles et les professionnelles et les professionnels. Par ailleurs, chaque début de mois, un ou plusieurs jeunes de Ginkgo, accompagnés d'une éducatrice ou d'un éducateur, participent à la préparation du repas communautaire du vendredi à la Villa Métisse. Ce temps convivial dépasse le cadre du simple repas : il constitue un espace de partage, de rencontres et d'apprentissage. Les jeunes s'y investissent pleinement, apportant leur



Soirée de prévention aux dangers du protoxyde d'azote

énergie et leur créativité, et contribuent à faire de ce moment un véritable vecteur de lien social. Enfin, tout au long de l'année, les professionnelles et les professionnels se sont pleinement investis dans les fêtes de quartier organisées par la Villa Métisse. La Brisolée, rendez-vous annuel très attendu, réunit le réseau du travail social de proximité, les jeunes et le personnel communal autour d'un moment convivial et festif. Entre échanges spontanés, rencontres et sourires partagés, cet événement renforce les liens, valorise les partenariats et crée un véritable esprit de communauté, célébrant la solidarité autour des saveurs chaleureuses de l'automne.



Stand Dry January

Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune » (CPEJ)

La mesure d'insertion socio-professionnelle, cofinancée par la DIRIS, propose 16 places à des jeunes de 18 à 25 ans afin de les accompagner

dans la préparation à une (re)prise de formation ou à l'accès à l'emploi. Au fil de l'année, un travail conséquent a été mené pour renforcer et faire évoluer cette mesure, dans le but de la rendre toujours plus performante, efficace et stimulante pour les jeunes bénéficiaires. La mesure d'insertion repose sur un programme riche, structuré et varié, conçu pour offrir un accompagnement individualisé à des jeunes en quête d'autonomie et de réintégration professionnelle. Elle s'articule autour d'ateliers thématiques, de cours, d'activités sportives et culturelles, ainsi que d'un suivi social renforcé, permettant de répondre de manière globale aux besoins des participants et des participantes. Une attention particulière a été portée au développement et à l'optimisation de l'atelier emploi, véritable pilier du dispositif. Un important travail de réflexion, d'adaptation et d'amélioration des contenus a permis de rendre cet atelier plus dynamique, concret et en adéquation avec les réalités actuelles du marché du travail. L'atelier emploi propose un accompagnement approfondi aux techniques de recherche d'emploi : rédaction de CV et de lettres de motivation percutantes, élaboration de stratégies de recherche ciblées, préparation aux entretiens d'embauche et compréhension des attentes des milieux professionnels. Des mises en situation, simulations d'entretiens et conseils personnalisés viennent renforcer l'efficacité de l'atelier et favoriser la montée en confiance des jeunes face à leur avenir professionnel. Afin de consolider les compétences académiques et professionnelles, plusieurs cours complètent le dispositif. Les cours de français permettent d'améliorer l'expression écrite et orale, essentielle tant dans la vie quotidienne que professionnelle, tandis que les cours de mathématiques visent le développement de compétences logiques et pratiques indispensables. Le renforcement des langues étrangères constitue également un atout majeur, élargissant les perspectives professionnelles et sociales des participants et des participantes.

Le programme comprend également un « atelier philo », espace de réflexion et de débat autour de thématiques telles que la liberté, le respect, l'éthique ou le vivre-ensemble. Cet atelier favorise l'expression personnelle, l'écoute mutuelle et le développement de l'esprit critique, tout en renforçant la confiance et la capacité à argumenter. L'atelier informatique et bureautique permet quant à lui d'acquérir ou de consolider des compétences numériques essentielles : maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint), gestion des courriels, navigation sur internet et utilisation des plateformes en ligne dédiées à la recherche d'emploi. Les après-midis sportives offrent une parenthèse bénéfique pour la santé physique et mentale. À travers des activités variées telles que des jeux d'équipe, des séances de self-défense ou du renforcement musculaire, les participants développent l'esprit d'équipe, la cohésion de groupe et le dépassement de soi.

Les travailleurs et travailleuses sociaux jouent un rôle central dans la mise en œuvre de la mesure. Par un accompagnement individuel, ils et elles soutiennent chaque jeune face à ses difficultés spécifiques. Le travail de groupe, quant à lui, favorise la dynamique collective, les échanges et l'entraide entre participants et participantes.

Le programme est complété par des sorties et activités socio-éducatives variées (cinéma, musées, journées à ski, bowling), offrant des temps de détente, de socialisation et d'ouverture culturelle. Ces expériences renforcent la cohésion du groupe et contribuent à l'épanouissement personnel des jeunes.



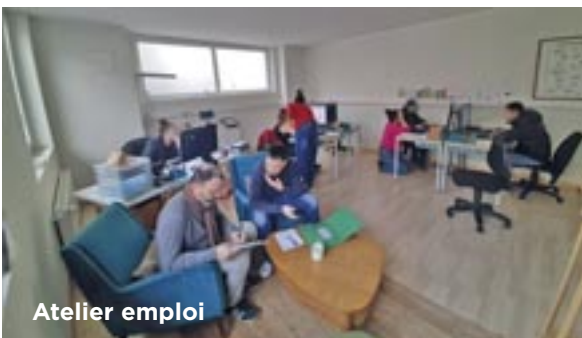
CPEJ à SWISSKILLS

Une trentaine de jeunes âgés de 16 à 25 ans ont ainsi bénéficié d'un accompagnement de groupe et/ou individuel.

La collaboration avec les différents CSR, la T1, l'EVAM, ainsi qu'avec les partenaires et employeurs accueillant les jeunes, s'est révélée excellente et a permis de résoudre de nombreuses situations complexes. L'insertion des jeunes constitue aujourd'hui un enjeu multidimensionnel, qui dépasse largement la simple recherche d'une orientation ou d'un emploi. Les professionnels et professionnelles de Ginkgo prennent en compte des facteurs tels que les liens sociaux, le capital culturel et financier, les niveaux de qualification ou encore les mécanismes de sélection et d'orientation scolaire. Pour répondre à ces défis, ils et elles mettent en place des stratégies adaptées, visant un accompagnement personnalisé, efficace et ancré dans la réalité des jeunes. Enfin, les équipes de Ginkgo bénéficient régulièrement d'interventions et de supervisions externes, afin de garantir un accompagnement de qualité et une amélioration continue des pratiques. Ces espaces de réflexion et d'échange permettent de prendre du recul, d'enrichir les compétences professionnelles et de renforcer la pertinence des interventions tout au long de l'année.



Nuit de l'apprentissage



Atelier emploi

Mesure Ado

L'accompagnement des adolescentes et des adolescents dans le cadre de la mesure ADO de Ginkgo s'inscrit dans des situations souvent complexes, nécessitant une prise en compte globale de la situation de chaque jeune. L'équipe de Ginkgo mobilise les dimensions personnelles, familiales, sociales et scolaires afin de construire un suivi individualisé, structuré et adapté. Grâce à son professionnalisme, son implication et sa disponibilité, elle répond aux nombreuses demandes des jeunes, de leurs proches et des partenaires du réseau.

Une attention particulière est portée à l'éducation, à la formation et au bien-être psychologique, en étroite collaboration avec les acteurs et actrices du réseau socio-éducatif. En 2025, une quarantaine de jeunes ont bénéficié d'un suivi régulier dans le cadre de la mesure ADO, confirmant la pertinence du dispositif et son ancrage sur le territoire. Cette mesure est cofinancée par la DGEJ. Les principales thématiques abordées cette année sont sensiblement les mêmes que les années précédentes : santé mentale, perte de sens ou de repères et les questionnements identitaires propres à l'adolescence.

Ces enjeux sont travaillés notamment à travers un suivi individuel intensif, comprenant des entretiens hebdomadaires avec le ou la référente, et des cours particuliers adaptés aux besoins des jeunes. Certains jeunes ayant fini leur scolarité obligatoire ont également pu bénéficier d'un accompagnement élargi, allant jusqu'à une participation complète à la mesure « Coup de Pouce Emploi Jeune ». Les familles sont pleinement associées au processus d'accompagnement. Leur participation active aux bilans permet de soutenir le cheminement individuel et familial de l'adolescente ou de l'adolescent, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité des mesures mises en place. Les éducateurs et l'éducatrice complètent cet accompagnement par des activités socio-éducatives co-construites avec les jeunes, telles que des repas à thème, des sorties ou des soirées à thèmes. Ces moments contribuent à leur épanouissement personnel et au renforcement du lien éducatif. Enfin, la collaboration étroite avec les conseillères sociales École-Famille, le corps enseignant, les doyens, les directions des établissements scolaires ainsi que les partenaires médicaux et sociaux garantit aux jeunes une équité des chances face aux exigences scolaires et aux perspectives professionnelles. Cette synergie permet de répondre de manière concertée et efficace aux multiples défis rencontrés par les adolescentes et adolescents en situation de vulnérabilité. Dans ce contexte, deux nouveaux projets ont vu le jour : l'Espace Etude et Cap Avenir.

L'Espace Etude est un lieu structurant, propice au travail scolaire, au soutien méthodologique et à la remobilisation autour des apprentissages. Deux répétitrices sont à disposition des jeunes pour les aider à surmonter leurs difficultés. Ces dernières ne sont que rarement liées à des capacités intellectuelles insuffisantes, mais plutôt à des troubles de l'apprentissage (DYS, TDAH, TDA), à une indisponibilité psychique, à un manque de motivation ou de confiance en soi, ou encore à des facteurs liés à la migration. Face à une fréquentation soutenue et à une forte demande, cet espace sera doublé en 2026 afin de répondre plus efficacement aux besoins identifiés. Que cela soit dans cet espace nouvellement créé ou par le biais des cours individuels, les répétiteurs et répétitrices jouent un rôle essentiel. Au-delà de l'aide aux devoirs, ils et

elles instaurent un cadre bienveillant, restaurent l'estime de soi et élaborent des supports pédagogiques ainsi que des programmes individualisés. Ce travail approfondi est complété par des tests d'aptitude et des outils pédagogiques personnalisés, permettant d'affiner l'accompagnement.

Le deuxième nouveau projet en lien avec la mesure est le dispositif Cap Avenir. Cette mesure pilote sur deux ans a vu le jour grâce à un financement de l'ARAS. Il vient renforcer la dimension d'orientation et de projection vers l'avenir. Il s'adresse spécifiquement à des jeunes en fin de scolarité et en situation de forte rupture scolaire, pour lesquels les parcours classiques d'orientation ne sont plus adaptés. Il vise à prévenir le décrochage durable et l'exclusion en proposant un accompagnement renforcé, individualisé et progressif. Il permet aux jeunes de reprendre confiance, de redonner du sens à leur parcours et d'amorcer une réflexion réaliste sur leur avenir personnel et professionnel. L'accompagnement repose sur des temps d'échange individualisés, des ateliers collectifs et des mises en situation favorisant l'expression des compétences, des centres d'intérêt et des aspirations. Le dispositif travaille particulièrement la remobilisation, la découverte des métiers, l'identification des freins (scolaires, sociaux, personnels) et l'élaboration de pistes concrètes d'orientation ou d'insertion (formation, apprentissage, dispositifs relais, projets alternatifs). Une attention particulière est portée au rythme du jeune et à la sécurisation de son parcours. Cap Avenir s'inscrit dans une dynamique partenariale forte, en lien étroit avec les établissements scolaires, les familles et les acteurs et actrices de l'orientation et de l'insertion, afin de favoriser des sorties de parcours cohérentes et adaptées à chaque situation.

Travail de réseau

Les actions assurées auprès des jeunes par les TSP ont été menées en collaboration avec le réseau socio-éducatif communal, régional et cantonal : DGEJ, assistants sociaux et assistantes sociales des divers CSR: Riviera, Bex, Pully, Lausanne, Morges, le CSIR, l'EVAM, les éducateurs et les éducatrices du tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, les enseignantes et enseignants et professionnelles et professionnels des écoles, les services d'orientation scolaire et professionnelle, les unités régionales de soins, les travailleurs et travailleuses sociales hors murs d'autres communes, Jet service Riviera et la police de proximité. Des interventions ponctuelles (direction de mémoire, conférence, expertises) ont également été menées lors de formations organisées par la DIRIS, la DGEJ, l'ARPIH, l'HETS-L et la HES-SO Fribourg. Les professionnelles et professionnels du secteur ont participé activement, à la plateforme vaudoise des TSP, à la plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs, à la plateforme Insertion-Vaud, à la plateforme Ado du GREA, à la plateforme Précarité, au comité du GLAJ, à différentes plateformes sur le genre et les dépendances. Un stagiaire HES de l'HETS-L a été accueilli et formé pendant 6 mois.

Collaborations et représentations

Collaboration avec les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; collaboration avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, ORPM-Est, DIRIS, DEPART, CSP, EVAM, etc.) ; avec le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant, Centre Ado Riviera), avec le réseau local et régional d'animation (animation jeu-

nesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko, Ville-neuve, Aigle), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREA, ESPAS). Collaboration avec les différents services communaux (FAM, TRA, Culture, BAT, RHU, Animation-Jeunesse, etc.) ; participations à la Commission municipale jeunesse, au CRPS, à la Commission Prévention Riviera, aux groupes de travail sur la sécurité, la mobilité.

Précarité et action sociale

Ecoute et orientation sociale

Le Service de la cohésion sociale a vocation d'accueillir les personnes sollicitant des conseils et de les orienter dans le réseau de soutien. Il n'assure cependant pas de suivi social.

Ainsi, la réception du service donne régulièrement des informations ou oriente vers les partenaires adéquats : « Riviera pour vous » (pour des évaluations ou des accompagnements de courte durée) ou, selon la situation, un intervenant plus spécialisé (CSR, Agence d'assurances sociales, CMS, Pro Seneclute, Rel'og, etc.).

Soutiens financiers

Le Service de la cohésion sociale est par ailleurs chargé de la gestion de diverses aides financières présentées ci-après.

La réponse au Postulat « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » R-P 17/2025, adoptée par le Conseil communal le 19 juin, a été l'occasion d'établir une liste des aides financières et non financières à caractère social accordées par les services de la Ville et de les visibiliser (liste sur internet, brève dans Vevey Infos). Une information systématique des ayants-droits potentiels de l'aide complémentaire veveysanne a été effectuée en fin d'année. Enfin, le travail sur les règlements et directives annoncé dans cette réponse se poursuivra en 2026.

Aide complémentaire veveysanne

En 2025, 147 ménages (personnes seules, couples avec ou sans enfant) ont bénéficié de l'Aide complémentaire veveysanne, destinée aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI domiciliés dans la commune, justifiant d'une durée de résidence de 5 ans au moins durant les 10 dernières années et ne dépassant pas des limites de fortune définies.

Comme chaque année, tous les dossiers ont été révisés. L'an dernier, quelques situations non conformes depuis quelques années (dépassement des limites de fortunes) avaient fait l'objet d'un courrier rappelant les critères et annonçant leur application stricte cette année. Désormais, tous les dossiers sont conformes.

Aide extraordinaire veveysanne

La simplification initiée l'an dernier (envoi de ce soutien accompagné d'un courrier à entête de la Ville par l'Agence d'assurances sociales) a été reconduite à satisfaction. Ainsi, l'ensemble des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI vivant à domicile (près de 1130 personnes) ont reçu un bon cadeau de fin d'année d'une valeur de Fr. 30.- Ce courrier a été l'occasion de rappeler la disponibilité du service pour toute information ou orientation, de promouvoir les activités de Carrefour Senior et de présenter les conditions d'accès à l'aide complémentaire veveysanne.

Aide pour chômeurs en fin de droit avec famille à charge

Le CSR établit chaque année la liste des bénéficiaires de ce soutien (personnes résidant à Vevey,

avec enfants en âge de scolarité, au bénéfice du Revenu d'Insertion depuis au moins trois mois). Habituellement le service écrit aux personnes concernées afin d'obtenir leurs coordonnées bancaires pour verser cette aide en décembre (Fr. 150.- par famille). Par mesure de simplification et de protection des données, en 2025, les 150 personnes concernées ont été invitées à retirer un bon à la réception du service, ce qui favorise aussi la visibilité des prestations et le lien entre les personnes et la commune.

Fonds de secours

En 2025, le Fonds de secours a été peu sollicité (seulement à 3 reprises). Une partie des demandes ont été réorientées et traitées par d'autres organismes (CSR, Pro Senectute, etc.). La mise en évidence du fonds de secours, notamment au sein du réseau des partenaires, doit être renforcée.

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation et au perfectionnement professionnel des adultes et chômeurs

La fondation qui gère une donation à la Ville de Vevey a pour but de venir en aide à des personnes éprouvant des difficultés à se procurer un travail stable et régulier, et prend à sa charge tout ou une partie des frais de perfectionnement ou de réorientation des personnes sans travail. Au cours de l'année 2025, une personne a bénéficié de l'aide de cette fondation et un programme de l'association Appartenances a été soutenu. Le comité de fondation, présidé par M^{me} Gabriela Kämpf, municipale en charge du Service de la cohésion sociale, a entamé une réflexion sur les objectifs de la fondation, ainsi que des critères d'attribution et les modalités d'utilisation du fonds afin de la rendre plus accessible.

Travail en réseau

Plateforme Précarité Riviera

Cordonnée par REL'IER (organisme spécialisé notamment dans le champ des addictions et de la précarité) jusqu'en mars 2025, puis par le service ensuite, cette plateforme réunit 4 fois par année les acteurs et actrices terrain de l'action sociale de la région. Elle vise à améliorer la vision d'ensemble des structures, identifier les manques et promouvoir la cohérence des services.

En 2025, l'association Anacare (distribution d'aide alimentaire) a présenté son fonctionnement et le service ses orientations principales. Durant les rencontres, les différents partenaires ont pu faire part également de l'actualité de leurs structures et partager leurs constats terrain.

Un travail de synthèse des réflexions effectuées jusqu'ici et de mise en évidence de pistes d'action a débuté. Les membres ont été appelés à se déterminer sur les problématiques centrales et sur des propositions à concrétiser à l'échelle locale. Ce travail se poursuit en 2026 sur les thématiques qui sont apparues comme centrales (hébergement d'urgence, aide alimentaire et repas, logement, accès aux soins, recours aux aides existantes).

Lien avec les partenaires

Au-delà de la Plateforme Précarité Riviera, qui favorise les échanges et collaborations, le service entretient des contacts avec les partenaires, que ce soit pour l'adressage de situations individuelles ou le travail sur des thématiques particulières.

Hébergement d'urgence - Plan grand froid

Le Service de la cohésion sociale a été impliqué fortement tout au long de l'année dans la re-

cherche de solution pour la localisation du Hublot qui a dû quitter les locaux de l'avenue de Corsier au 15 février. Un accueil dans l'abri PC du Panorama a pu être mis en place de manière temporaire (jusqu'au 11 mai). Diverses séances ont été menées avec le Canton, qui a mis sur pieds une TaskForce (DGCS, COS, Caritas). Par ailleurs le service a souhaité entendre les partenaires terrain et les tenir au courant des travaux initiés en réunissant la Fondation AACTS, ASR, EMUS et Caritas). Un travail a également été mené avec le Service bâtiment, gérance et énergie sur différents lieux susceptibles d'accueillir l'hébergement d'urgence. En l'absence de solution et pour offrir un hébergement d'urgence avant l'hiver, le service a ouvert, le 15 décembre, sous l'égide de la Ville, Le Lien-Vevey, dans l'abri du Panorama. Une équipe ad hoc a été constituée à cet effet et la gestion du lieu est prévue jusqu'à la reprise de la prestation par un nouvel exploitant.

Le plan grand froid est quant à lui déclenché lorsque les températures en journée sont inférieures ou égales à 0° et en dessous de -5° durant la nuit, pendant au moins 3 jours consécutifs. Dans ce cas, les personnes se présentant dans les structures d'hébergement d'urgence qui ne pourraient pas y trouver une place sont hébergées en hôtel (2 hôtels partenaires à Montreux). Le plan grand froid a été activé du 12 au 16 janvier 2025 - sans nécessiter de réorientation, le Hublot n'étant pas complet -, du 21 au 24 novembre - il a alors été convenu de réorienter les personnes sans domicile fixe à Lausanne en l'absence de solution régionale - et du 27 décembre au 11 janvier 2026 - l'équipe renforcée du Lien Vevey a pu accueillir et réorienter dans le réseau toutes les personnes qui se sont présentées.

Seniors

Démarche participative

Pour rappel, le service a mené une consultation en octobre 2024 auprès de toutes les personnes de 60 ans et plus (4372 personnes). Il s'agissait de savoir comment elles voient la ville et certains aspects de la qualité de vie, comment elles évaluent leur niveau d'information et leurs possibilités de participation.

L'analyse des questionnaires remplis (20%) a fait l'objet d'un rapport complet et d'un résumé. Ces deux documents sont disponibles sur internet. Le deuxième numéro de Vevey Infos a mis à la une les résultats de cette enquête.

Il est ressorti globalement que les personnes seniors sont satisfaites de vivre à Vevey. Un renforcement en matière d'information paraît toutefois nécessaire et des actions favorisant les liens sociaux sont souhaitées. 131 personnes se sont par ailleurs annoncées dans ce cadre pour s'engager dans une ou plusieurs actions (engagement associatif et bénévole, participation à des consultations, création d'un réseau de contact et d'entraide, etc.). Divers courriers de suivi ont été envoyés, en particulier pour informer sur les possibilités de bénévolat (et notamment promouvoir le site benevoljobs.ch), promouvoir une démarche participative de la Ville ou informer de la tenue de la journée cantonale « Vieillir 2030 ».

En matière d'actions, en 2025, la priorité a été donnée par le service à la mise à jour du site internet, l'initiation d'une coordination entre partenaires du médico-social et la constitution d'un réseau de contacts. Ce travail a abouti à la création de Carrefour Senior.

Les actions débutées vont se poursuivre en 2026, en fonction des moyens du service et des priorités qui seront posées.

Carrefour Senior

Un travail avec les personnes intéressées a permis le lancement du Carrefour Senior en septembre 2025. Chaque 3^e mardi du mois, de 9h00 à 11h00, les seniors qui le souhaitent se rencontrent pour partager un café, échanger sur divers sujets et réfléchir à d'éventuels projets à mener, avec le soutien et la présence du service. Une communication régulière sur les réseaux sociaux et dans le Vevey Infos est assurée pour en faire la promotion.

Les 4 séances tenues en 2025 ont permis de mettre en route un groupe se rencontrant chaque semaine de manière autonome en dehors des séances mensuelles pour passer du temps ensemble, de recevoir Troc Savoirs Riviera pour échange sur les possibilités de contacts et de soutiens, d'inviter pour de prochaines rencontres le Conseil des Jeunes de Vevey (pour échanger sur un projet de café intergénérationnel) et Troc'Sel Riviera (pour discuter de coups de main ponctuels pour seniors) ou de suggérer la mise sur pied d'une séance d'information sur VaudTax ou sur la lutte contre les arnaques.

Le Carrefour Senior a par ailleurs été associé à la Soupe de la solidarité, servie le 19 décembre sur la Place du 14-Juin (voir thématique Vie de quartiers).



Activité pour Seniors : Cafés Numériques

Les ateliers Cafés Numériques, organisés pour faciliter l'intégration des seniors dans l'univers numérique, se sont poursuivis chaque mardi en dehors des vacances scolaires, à la maison de quartier Villa Métisse, de 14h à 16h. Huit seniors au maximum peuvent prendre part à ces rencontres, prévues pour solliciter des conseils sur l'utilisation de leurs smartphones ou tablettes et applications, ou pour comprendre plus largement le monde numérique.

Tokyo Moon - Les femmes seniors à l'honneur

En 2025, le service a répondu positivement à l'offre de l'association Tokyo Moon qui présentait pour la deuxième fois son projet soutenu par le Canton : photographe des femmes de 60 ans et plus pour les remercier de leur engagement souvent invisible dans des tâches essentielles au fonctionnement de la société (soins, travail domestique, soutien et accompagnement).

Au vu de la thématique, l'idée de mener cette activité le 14 juin s'est imposée. Un descriptif de cette

activité est présenté sous la thématique Égalité des genres.

Plan caniculaire

Conformément aux prescriptions cantonales, un courrier a été adressé aux personnes de plus de 75 ans (1193 personnes seules et 229 couples) pour transmettre les conseils utiles et proposer des appels du service aux personnes isolées ou sans proche à même de prendre de leurs nouvelles. Ce courrier annonçait également que durant les périodes de canicule, l'entrée au Musée Jenisch et au Musée suisse de l'appareil photographique, deux musées de la Ville climatisés, est gratuite pour toutes les personnes seniors.

Durant la période de veille caniculaire (du 15 mai au 15 septembre), le plan caniculaire a été activé à deux reprises (du 27 juin au 4 juillet et du 8 au 17 août). Le service a ainsi appelé, une ou plusieurs fois, les 107 personnes seules et 25 couples qui le souhaitaient, pour évaluer leur situation et fournir des recommandations ou informations.

Visites aux centenaires

L'organisation des visites des autorités aux centenaires est assurée par le service. En 2025, trois dames centenaires ont été fêtées à Vevey. Elles ont les trois souhaité le passage à domicile du préfet et de la Municipalité. L'une de ces visites a malheureusement dû être annulée en raison d'un souci de santé.

Thé dansant

Les difficultés de la CGN ne permettant pas cette année l'organisation de la traditionnelle sortie en bateau, le Service de la cohésion sociale a proposé une autre forme d'activité pour cet événement annuel dédié aux seniors. Ce changement a également été l'occasion d'élargir le public convié. Jusqu'ici, l'invitation était réservée aux bénéficiaires du centre de jour du Panorama, de l'Association des 4 Roues de Secours, aux résidentes et résidents de l'EMS Beau-Séjour ainsi qu'aux nonagénaires, aux bénéficiaires de l'EVAM en âge de retraite et aux personnes retraitées nouvellement arrivées dans la commune. Cette année, toutes les personnes dès 70 ans ont été invitées.

Près de 170 personnes se sont réunies le 16 septembre, dans la grande salle del Castillo, pour le tout premier thé dansant organisé par le Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey.

Au-delà d'un simple moment convivial, cette initiative reflète l'engagement de la Ville en faveur du bien-être des seniors en créant des espaces de rencontres, d'échange et de partage, essentiels pour lutter contre l'isolement et renforcer le lien social.

Soirée des nouveaux retraités et nouvelles retraitées

La soirée d'accueil à la retraite s'est tenue le 13 novembre 2025 à la salle del Castillo. Elle a rassemblé environ 40 personnes ayant atteint l'âge de la retraite en 2025.

L'an dernier, cette soirée d'accueil avait proposé, après consultation des personnes inscrites, un format alliant échange avec les diverses associations présentes aux stands d'information et un moment de détente grâce au buffet servi et à un concert de musique rock. Ce concept, qui a pour but de favoriser davantage les rencontres et de renforcer les liens sociaux, sera amené à évoluer au vu des retours positifs et négatifs recueillis après cette deuxième expérience.

Soirée des nouveaux retraités et nouvelles retraitées du 13 novembre 2025



Journées de conférences Vieillir 2030

La troisième édition de la journée de conférences organisée par le programme cantonal Vieillir 2030 à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées (1er octobre) s'est déroulée à Vevey sur le thème de l'âgeisme et des liens intergénérationnels.

Le service a collaboré à la promotion de l'événement et la cheffe de service a eu l'occasion d'ouvrir officiellement cet événement et de souhaiter la bienvenue aux près de 400 personnes réunies à la Salle del Castillo.

ATE Être et rester mobile

Vevey offre aux seniors ce cours annuel qui permet d'être plus à l'aise dans l'utilisation des transports publics, de comprendre le réseau local des transports public et de s'exercer à utiliser les automates VMCV et CFF ou l'application mobile pour l'achat de billets.

Depuis 2025, le service finance et coordonne ce cours précédemment suivi par le Bureau de la durabilité, et en fait la promotion dans une optique de prévention. 21 personnes ont pu en bénéficier en 2025.

Courrier de prévention - arnaque au faux policier

A l'incitation d'ASR et sur décision municipale, un courrier a été envoyé aux personnes de 70 ans et plus afin de les mettre en garde contre les demandes frauduleuses de remise de cartes bancaires ou de valeurs émanant de personnes se faisant passer pour des membres des forces de police.

*Gabriela Kämpf, municipale
Lorena Marin Guex, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 : néant



Journée Vieillir avec fierté, Table ronde

© Bernard Barmaz

SOUPE DE LA SOLIDARITÉ

LE SERVICE DE LA
COHÉSION SOCIALE EN
COLLABORATION AVEC
LE CARREFOUR SENIOR
VOUS INVITENT À
PARTAGER UN BOL DE
SOUPE



ANNULÉ EN CAS D'INTEMPÉRIES

**VENDREDI 19
DÉCEMBRE**

**SUR LA PLACE DU 14 JUIN
DEVANT MANOR
DE 12H À 15H**

GRATUIT ET POUR TOUTES ET TOUS !



169

Le Service de la culture regroupe les affaires culturelles, le Musée suisse de l'appareil photographique, le Musée historique de Vevey et la Bibliothèque municipale. Les missions du service sont notamment de mettre en œuvre la politique culturelle veveysanne selon le programme « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 ».

SERVICE DE LA CULTURE



PictoBello 2025

©Céline Michel



PictoBello 2025

©Céline Michel

Présentation

Le Service de la culture regroupe les affaires culturelles, la Bibliothèque municipale et deux musées communaux : le Musée historique de Vevey et le Musée suisse de l'appareil photographique. Les rapports de ces trois institutions se trouvent dans les pages suivantes.

Les missions du service sont de mettre en œuvre la politique culturelle veveysanne et de contribuer à son rayonnement, d'encourager la création artistique, de soutenir l'organisation de manifestations culturelles, d'assurer la conservation du patrimoine, de veiller à garantir des infrastructures culturelles adéquates, de faciliter la mise en réseau et de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous. Dans le cadre des affaires culturelles, le service analyse les demandes de soutien financier pour des événements culturels ponctuels à Vevey, des créations artistiques (musique, danse, théâtre, arts visuels) ainsi que pour des projets d'édition, d'exposition et de médiation culturelle. Au-delà des soutiens financiers, il offre également des prestations d'accompagnement sous forme de permanences de conseil et de suivi des projets des actrices et acteurs culturels veveysans, pour les soutenir et les guider dans leurs démarches : demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, communication, etc. Suite à la démarche participative des états généraux de la culture de 2017, auxquels ont été conviés une centaine d'actrices et acteurs des milieux culturels, touristique, socioculturel, économique, éducatif et politique, ainsi que des citoyennes et citoyens veveysans, le Service de la culture a établi le carnet de route de la politique culturelle, intitulé « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 » adopté par la Municipalité en 2019. Depuis lors, le Service de la culture s'attelle à suivre les six grandes orientations stratégiques de la politique culturelle communale et à mettre en œuvre les mesures qui en découlent en fonction de leur pertinence et des moyens à disposition.

Organisation

Le Service de la culture est dirigé par la cheffe de service et comprend huit personnes engagées en contrat fixe, soit un total de 5.3 EPT :

Service de la culture (administration) :

- Cheffe de service (80%)
- Adjointe aux affaires culturelles (80%)

- Adjoint administratif (100%)
- Secrétaire (80%)
- Chargée de projets (80%)
- Chargée de communication (80%)
- Programmatrice PictoBello (10%)
- Coordinatrice PictoBello (20%)

En complémentarité, une auxiliaire mensualisée a été engagée dès mars pour accompagner les projets et les prestations du service.

Le Service de la culture gère également les trois institutions communales qui ont leurs organigrammes respectifs et dont les directions répondent à la cheffe de service.

Au total, l'effectif du service au 31 décembre 2025 est de 19.1 EPT pour 29 personnes en poste fixe. A cela s'ajoutent 10 auxiliaires mensualisés représentant 2.5 EPT. Les détails pour les musées et la bibliothèque se trouvent dans les rapports ad hoc.

Faits marquants

Afin de répondre à plusieurs axes majeurs de la politique culturelle et du programme de législation, le Service de la culture poursuit le développement de son volet d'art dans l'espace public. Celui-ci vise notamment à favoriser la réappropriation d'espaces libres ou peu valorisés en ville par des projets artistiques. Par la mise à disposition de surfaces dans l'espace urbain pour des interventions artistiques, le Service de la culture contribue à inscrire Vevey dans le label « ville d'images » toute l'année et poursuit sa mission de soutien à la création artistique contemporaine en offrant de nouvelles opportunités de création aux artistes.

Murs libres pour le street art

En juin 2025, le Service de la culture a pu officialiser un réseau de murs légaux répartis sur cinq lieux de la ville pour la pratique libre de l'art urbain à Vevey. Cette initiative faisait suite au postulat déposé au Conseil communal en 2022, demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité de mettre à disposition des murs pour l'expression artistique libre sur le modèle des « Hall of Fame » lausannois. Après identification et évaluation des lieux possibles à Vevey, cinq emplacements ont pu être retenus et mis à disposition de façon autogérée. Ils sont désormais répertoriés sur la page vevey.ch/street-art, accompagnés d'une charte d'utilisation, et signalés par une plaquette de signalétique.

Lors de la journée de lancement, deux ateliers participatifs d'initiation à l'art urbain à destination des jeunes ont été organisés en collaboration avec le

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre auxiliaires	EPT	Nbre auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre stagiaires
SCU - SERVICE DE LA CULTURE	29*	19.10	10	2.50	1	2	
SCU - Service de la culture (administration)	8	5.30	2	0.45			
SCU - Bibliothèque municipale	7	5.20	3	1.00		2	
SCU - MSAP	9*	5.30	3	0.60			
SCU - Musée historique de Vevey	6*	2.80	2	0.45	1		

*Une personne travaille dans les structures MSAP et Musée historique de Vevey

Bureau de l'animation-jeunesse et la mesure d'accompagnement Ginkgo du Service de la cohésion sociale. Accompagnés d'un artiste veveysan, les jeunes de la mesure Ginkgo ont pu échanger sur leur rapport à l'art, exprimer leur créativité et réaliser des peintures murales au cours de trois demi-journées de rencontre. Les plus jeunes ont participé à une après-midi d'initiation proposée en collaboration avec le Bureau animation-jeunesse et une association de graffeuses et graffeurs de la région. Depuis juin, le Service de la culture constate l'enthousiasme des artistes, graffeurs et graffeuses de la région qui se sont appropriés ces murs où l'on voit désormais régulièrement apparaître de nouvelles créations, qu'il s'agisse de graffitis ou autres créations murales, tout en respectant l'usage des emplacements définis.



Mur libre pour l'art urbain © SCU

Première résidence artistique à Belgrade

Pour la première fois en 2025, le Service de la culture a pu mettre au concours et attribuer la nouvelle résidence artistique proposée par la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC) à Belgrade. En plus d'être la 10^e bourse de travail à l'étranger que le Service de la culture a l'opportunité d'offrir aux artistes de Vevey, l'atelier de Belgrade est aussi la première résidence artistique adaptée à l'accueil d'un binôme, soit un duo d'artistes soit un ou une artiste accompagnée de sa famille pour une durée de quatre mois. Cette résidence favorise ainsi à la fois le travail collaboratif et transdisciplinaire tout en offrant la possibilité de concilier travail artistique et vie de famille. Pour cette 10^e résidence, le jury d'experts et expertes a sélectionné le binôme de vidéastes Julietta Korbelt et Pauline Jeanbourquin pour un séjour de quatre mois à Belgrade, du 1^{er} avril au 31 juillet 2025. Les deux réalisatrices diplômées de l'ECAL et résidant à Vevey ont ainsi pu travailler sur leurs premiers long-métrages de fiction respectifs tout en créant des synergies entre leurs processus de création, par des sessions d'écriture collaboratives. La résidence leur a ainsi permis de s'immerger dans une culture et un lieu nouveaux, offrant une source d'idées et inspirations pour nourrir leurs films, et de dédier un temps et un espace définis et précieux favorisant la création.

Par le biais de ces résidences artistiques, le Service de la culture continue de développer son volet d'aide à la création et à la diffusion, tout en favorisant les échanges culturels. Depuis 2014, neuf Veveysannes et Veveysans ont pu bénéficier de ces ateliers et bourses de résidence.

Cabine du Panorama - reprise de gestion

Après plusieurs années de gestion par le Bureau de l'animation-jeunesse, les anciennes cabines téléphoniques de la rue du Panorama et de la Place du 14 juin ont été respectivement réattribuées au Service de la culture et au Service de la cohésion



Cabine du Panorama © SCU

sociale à l'été 2025. Le Service de la culture a entamé une réfection de la cabine du Panorama au second semestre, afin de réviser son équipement d'accrochage et réinstaller un système d'alimentation électrique. Dès 2026, la cabine fonctionnera comme un micro-espace d'exposition à destination des artistes de Vevey ou de la région ayant un profil professionnel confirmé ou émergent, qui pourront y proposer et développer un projet artistique par trimestre. Le Service de la culture entend ainsi offrir un nouvel espace d'exposition et d'expérimentation artistique visible dans l'espace public par toutes et tous.



Carte blanche à l'artiste NANA au centre horticole © Joachim Sommer

Carte blanche 2025

Depuis 2021, le Service de la culture attribue chaque année une carte blanche à un ou une artiste de Vevey sous la forme d'un mandat artistique visant à mettre en valeur son regard sur la ville. Le projet développé est ensuite révélé au cours de l'année par le biais d'une galerie digitale sur le site web culturevevey.ch et par des interventions, installations ou expositions dans l'espace public. Pendant une année, les artistes bénéficient ainsi à la fois d'une vitrine visibilisant leur travail mais surtout d'un véritable terrain d'expérimentation artistique.

En 2025, l'artiste NANA (Nana Sjöblöm) a présenté le projet « HOMO LUDENS » (« l'Homme qui joue »). Dans une volonté de questionner les interactions dans l'espace public, NANA a investi plusieurs espaces et lieux emblématiques de Vevey (stade de Copet, salle del Castillo, piscine de Corseaux-plage, Jardin du Rivage, cirque Knie, église de Gilamont, centre horticole de la Ville) avec ses ballons colorés à l'occasion de plusieurs « happenings », capturés en photo ou en vidéo. Un travail de mise en scène qui révèle un regard sensible mais également une envie d'offrir des réalités alternatives et surtout, d'inviter le jeu et la surprise dans le quotidien. Ces rencontres inattendues et fugaces sont restituées en images sur le site culturevevey.ch, dans la rubrique « art public ».

Missions générales

Le Service de la culture répond aux sollicitations d'un grand nombre d'interlocutrices et d'interlocuteurs externes, ainsi qu'aux besoins internes de l'administration communale et aux propositions et demandes émanant du Conseil communal. Ses missions générales sont :

- Mettre en œuvre la « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 » ;
- Développer la politique culturelle de la Ville ;
- Assurer la gestion administrative (rédaction des rapports, préavis et propositions municipales, suivi des décisions municipales, gestion du personnel, etc.) ;
- Assurer la gestion des trois institutions culturelles communales avec leurs directions respectives ;
- Suivre et accompagner les institutions culturelles, le tissu associatif, les artistes et la scène indépendante ;
- Gérer l'attribution des subventions nominales et ponctuelles et assurer un suivi (visites, comptes, rapports, etc.) ;
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle locale ;
- Se rendre aux spectacles, visiter les expositions et participer aux manifestations ;
- Mettre en place des outils de promotion de la culture veveysanne et en assurer le suivi ;
- Assurer des tâches de représentation dans divers conseils et commissions ;
- Collaborer avec les autorités communales en matière de politique culturelle et entretenir des relations avec les autorités cantonales et fédérales ainsi qu'avec les organismes faitiers ;
- Piloter certains projets initiés directement par le service, tels que PictoBello, le BUR0 19 ou le Dansomètre ;
- Développer des projets fédérateurs pour les actrices et acteurs culturels (par ex. la carte Sésame, culturevevey.ch) ;
- Coordonner l'offre culturelle de la Ville et assurer la coordination avec les autres services ;
- Mettre en place des mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, fresques, etc.) ;

- Rechercher des fonds pour des manifestations portées par le service et soutenir le travail de recherche de fonds des actrices et acteurs culturels.

Accompagnement des actrices et acteurs culturels

Au-delà des aides financières, et afin d'assurer au mieux sa mission d'accompagnement auprès des actrices et acteurs culturels, le Service de la culture a mis en place :

- Une communication proactive et régulière d'information via une mailing list ciblée et les réseaux sociaux, à propos des bourses, appels à projets et autres possibilités de subventionnement tant au niveau communal que cantonal et fédéral auxquels les actrices et acteurs culturels peuvent prétendre ;
- Des rencontres bilatérales et collectives, afin de thématiser les enjeux et problématiques pour accompagner au mieux les différentes entités culturelles (institutions, festivals, associations, artistes) ;
- Une permanence de conseil afin de les aider et les guider dans leurs démarches administratives (demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, etc.) ;
- Une permanence de conseil en communication et communication digitale pour les soutenir dans le développement de stratégies de contenus notamment numériques.

Conventions

Le Service de la culture poursuit son travail de mise en place de conventions liant la Ville aux institutions phares. Ce travail permet de consolider les financements tant communaux que cantonaux tout en spécifiant les attentes et en thématisant les spécificités de chaque structure. Dans certains cas, une convention est signée de manière tripartite avec le Canton (ou multipartite avec le Canton et d'autres communes). En 2025, le service a pu renouveler pour quatre ans la convention tripartite liant l'Oriental-Vevey au Canton de Vaud et à la Ville de Vevey, et préparer les renouvellements des conventions tripartites avec Images Vevey, avec la Fondation des arts et spectacles et avec la Fondation du Septembre Musical Montreux-Vevey, qui seront toutes les trois signées en 2026.

Communication Culture Vevey

La mesure n°8, inscrite dans les lignes directrices de la « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 », prévoyait de « déployer une communication ambitieuse, développer de nouveaux supports et assurer un rôle de relai promotionnel professionnalisé de l'ensemble du tissu culturel ». C'est pourquoi dès 2020, le service a créé le site Internet culturevevey.ch, un outil complet de présentation et de mise en valeur des acteurs et actrices culturelles veveysannes, proposant également du contenu éditorial, un volet « art public » et une rubrique agenda. Dans l'optique de développer une stratégie de communication et de contenus globale, le service a également créé et développé une page Facebook, un profil Instagram et une chaîne Youtube du même nom.

Le contenu éditorial de culturevevey.ch comprend des articles thématiques et des portraits d'artistes de Vevey. Les articles traitent de thématiques sociétales sous l'angle culturel et valorisent les initiatives et projets qui y font écho au niveau local.

Les portraits d'artistes - sous forme de capsules vidéo, de portraits photos et de biographies textuelles - présentent des artistes issues et issus de diverses disciplines artistiques et se trouvant à différentes étapes de leur parcours. Cinq portraits ont été diffusés cette année : ceux de Yoann Provenzano, Barbicop, Maude Gyger, NANA et Alain Huck. Le portrait de ce dernier a fait l'objet d'une collaboration réussie avec le MCBA à Lausanne dans le cadre de l'exposition rétrospective de l'artiste veveysan.

De plus, un ou une artiste veveysanne est invitée chaque année à proposer une série d'images illustrant son regard sur sa ville par l'attribution d'une carte blanche. Les images produites dans ce cadre sont à découvrir comme une galerie virtuelle dans les en-têtes du site culturevevey.ch et, depuis 2023, au travers d'interventions dans l'espace public veveysan.

Ces plateformes en ligne permettent également de mettre en valeur les nombreux événements et activités culturelles organisés par les acteurs et actrices culturelles à Vevey. Une sélection hebdomadaire des sorties culturelles et des nouvelles parutions a permis de générer une bonne dynamique de reposts et de partages, assurant une augmentation constante des abonnements. Le format « recommandations de la semaine et du weekend » notamment rencontre un certain engouement et est fort apprécié par les acteurs et actrices culturelles. Le paramètre « post en collaboration », utilisé pour les publications en lien avec la carte blanche ou les portraits d'artistes, permet de booster la portée des publications et de toucher une audience plus large et plus variée.

Au cours de l'année 2025, Instagram et YouTube ont vu leur base d'abonnements augmenter. La plateforme Facebook subit une baisse de popularité, causant une stagnation de ses abonnements. De son côté, le site culturevevey.ch marque une légère baisse de fréquentation par rapport à 2024, année lors de laquelle avait eu lieu une campagne de promotion d'envergure. Le site retrouve donc un taux de visite tout à fait correct pour une année normale :

Facebook : 1'469 abonnements (1'424 en 2024)
Instagram : 5'254 abonnements (3'874 en 2024)
YouTube : 123 abonnements (84 en 2024)
Site Culture Vevey : 28'000 utilisateurs et utilisatrices (37'000 en 2024) pour un taux d'engagement de 91,3%.



Agenda Riviera papier et digital

Distribué six fois par année à l'intégralité des ménages du district, l'Agenda Riviera papier est imprimé à 50'000 exemplaires. Il s'agit d'un projet intercommunal financé par le Service des affaires intercommunales (SAI) et mis en œuvre par le Service de la culture et Montreux-Vevey Tourisme (MVT). Le Service de la culture a ainsi réalisé en

collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme, les six numéros de l'Agenda Riviera papier de l'année 2025 (rédaction, mise en page, attribution des encarts publicitaires, relectures, coordination de l'impression).

Comme souligné à plusieurs reprises au cours des états généraux de la culture, il était nécessaire de repenser cet outil vers un partage régional des données plus efficace et mutualisé entre les différentes entités concernées, ainsi que de développer une version digitale de l'Agenda Riviera pour répondre à la mesure n°9 de la « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 ».

Dans cette optique, le Service de la culture a entièrement piloté, dès 2021, le développement d'un outil (webservice) permettant de faire communiquer l'actuelle base de données de l'agenda avec des sites web externes, comme culturevevey.ch et montreuxriviera.com. Depuis, le Service de la culture gère une nouvelle page agenda sur le site culturevevey.ch qui présente les événements culturels veveysans inscrits à l'Agenda Riviera. Cette rubrique permet à l'utilisateur et l'utilisatrice d'affiner sa recherche par mois, lieux ou catégories et d'accéder ainsi rapidement et simplement à la riche offre culturelle de la ville. De même, une version digitale de l'Agenda Riviera, développée par le Service de la culture en collaboration avec MVT et le SAI, est désormais consultable en ligne et permet également à chaque commune qui le souhaite d'afficher sur son site internet les événements inscrits dans l'agenda et ayant lieu sur son territoire.

Autres sites Internet

Le site Internet de la Ville, vevey.ch, comprend différentes rubriques « culture », qui décrivent les prestations du Service de la culture, ainsi que sa composition. Toutes les informations officielles du service sont communiquées prioritairement sur ce site.

D'autres sites avaient précédemment été créés par le service, afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : pictobello.ch, dansometre.ch et buro19.ch.

Communication digitale des institutions

Le Service de la culture a poursuivi, en 2025, l'accompagnement de la digitalisation de la communication des trois institutions culturelles communales, notamment à travers :

- l'accompagnement et la formation des équipes de communication et de médiation des institutions à la mise en place de campagnes de communication digitale ;
- le support au développement de stratégies de contenus digitaux et réseaux sociaux ;
- la poursuite de la mutualisation des outils de gestion et de production en communication digitale.

Affichage culturel

La Ville dispose de six réseaux d'affichage culturel F4 comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ils sont mis gratuitement à disposition des actrices et acteurs culturels et le service en gère les attributions. Un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du bureau de la communication et des services.

Représentation et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le réseau professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources à tous les niveaux (autorités politiques, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long

de l'année par la municipale en charge, ainsi que par la cheffe de service et l'adjointe aux affaires culturelles.

Les commissions municipales ont été renouvelées en début de législature.

Représentation de la municipale de la culture

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- Fondation Septembre Musical
- Fonds culturel Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Commission municipale Bibliothèque municipale
- Représentations et commémorations annuelles
- Conférence des autorités de la CVC
- Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique
- Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique
- Université populaire de la Riviera

Représentation de la cheffe de service

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Commission municipale Bibliothèque municipale
- Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Réunions régulières avec les délégués et déléguées à la culture des villes vaudoises, les responsables administratifs du Canton et de la Confédération
- Représentations et commémorations annuelles

Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)

La conférence réunit les villes qui s'engagent à proposer à leur population une offre culturelle variée et qui gèrent la promotion culturelle de manière professionnelle. En 2025, deux conférences des délégués et déléguées de la CVC ont eu lieu, en mai à Berne et en novembre à Thoun.

La CVC est notamment responsable d'ateliers d'artistes en Italie, en Égypte, en Argentine et, depuis 2020, en Serbie. Les villes membres et les artistes sélectionnées et sélectionnés par leurs soins disposent à tour de rôle de ces ateliers. Affiliée à cette entité nationale depuis 11 ans, la Ville de Vevey a pu faire bénéficier 11 artistes vivant ou travaillant à Vevey d'un atelier à Gênes, au Caire, à Buenos Aires ou à Belgrade. En 2025, ce sont les artistes vidéastes Julietta Korbel et Pauline Jeanbourquin qui ont bénéficié de la résidence à Belgrade du 1^{er} avril au 31 juillet.

artos

Depuis 1996, artos œuvre en faveur des professionnelles et professionnels de la scène culturelle romande à travers, notamment, un service d'information et l'organisation de formations. Grâce à sa contribution financière annuelle à l'association, le Service de la culture peut faire bénéficier deux personnes actives à Vevey d'une formation de leur choix (par exemple, en 2025, sur le thème de la gestion de projets culturels et celui de la recherche de fonds).

FCMA

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) a pour mission de former,

de soutenir et d'accompagner les artistes dans le développement de leur carrière musicale en Suisse et sur la scène internationale. La fondation conduit plusieurs programmes de soutien et constitue un important pôle de formation à l'intention des professionnelles et professionnels des musiques actuelles en Suisse. En 2021 et 2022, la FCMA et l'association PETZI, faïtière des salles de concerts et festivals de musiques actuelles à but non lucratif, ont conjointement mené une analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande. Cette étude, mandatée par les cantons romands, à travers la Conférence des chefs et cheffes de service et déléguées et délégués aux affaires culturelles (CDAC), a permis d'établir une cartographie des soutiens aux musiques actuelles ainsi que des recommandations à l'intention des collectivités publiques et des actrices et acteurs du terrain pour une meilleure prise en compte du secteur, une redéfinition des dispositifs de soutien en place et l'implémentation de dispositifs expérimentaux qui prennent en compte l'ensemble de l'écosystème. Le Service de la culture avait participé à cette démarche en fournissant des données chiffrées portant sur les subventions versées au domaine des musiques actuelles ainsi qu'en prenant part à des journées de réflexion et de restitution des résultats de l'étude qui réunissaient les responsables des services cantonaux et communaux de la culture pour la Suisse romande. En 2023, la FCMA a organisé un Symposium romand des musiques actuelles à Yverdon-les-Bains, avec le soutien des cantons romands et de l'Office fédéral de la culture. La fondation continue ainsi d'œuvrer au développement et au renforcement de ses programmes et dispositifs de soutien, ainsi qu'à la mutualisation des ressources et à l'amélioration des conditions de travail dans ce secteur.

Médiation

Médiation Culture-École

Avec comme objectif de développer un programme culturel pour encourager les élèves de Vevey à visiter chacune des huit institutions culturelles phares au moins une fois durant leur cursus scolaire obligatoire, le Service de la culture a initié en 2020 un processus de recensement des actions spécifiques menées au sein de ces institutions. Cette impulsion donnée par le service a rencontré un fort écho au sein des institutions culturelles. Plusieurs institutions ont ainsi étoffé leur offre de médiation permettant l'accueil d'un très grand nombre d'enfants :

- Théâtre Le Reflet : 26 représentations scolaires au théâtre (écoles, gymnases, CEPV), 11 visites guidées du théâtre pour des classes veveysannes ;
- Théâtre de l'Oriental : sept représentations scolaires, trois ateliers jeune public, une semaine théâtre en collaboration avec le gymnase de Buriel ;
- L'Appartement - Espace Images Vevey : une visite scolaire et six visites d'écoles professionnelles et hautes écoles ;
- Musée suisse de l'appareil photographique : 36 visites de classes dont 21 veveysannes ;
- Musée historique : 16 visites de classes dans le cadre de l'exposition « Oiseaux, piafs et volatiles dans les collections du musée », puis trois classes, deux groupes du CEPV et une classe du gymnase de Renens pour une visite du musée. A noter qu'un parcours en ville a été spécialement organisé pour deux classes veveysannes.

Soutien ponctuel aux projets de médiation

En 2025, le Service de la culture a accordé un soutien ponctuel à sept projets de médiation culturelle dans les domaines de la danse, des arts visuels et plastiques, des arts vivants et pluridisciplinaires. Tous favorisent l'accessibilité et l'inclusivité d'une diversité de publics, et sont menés par des festivals, compagnies et associations culturelles veveysannes.

Carte Sésame

Depuis novembre 2016, le Service de la culture propose une carte Sésame aux personnes nouvellement arrivées à Vevey, naturalisées, ayant acquis le droit de vote au niveau communal ou ayant atteint la majorité récemment. Elle donne un accès gratuit et illimité, pendant six mois, à huit institutions culturelles partenaires : le Musée Jenisch Vevey, le Musée suisse de l'appareil photographique, le Musée historique de Vevey, le Théâtre Le Reflet, le Théâtre de l'Oriental, le Rocking Chair, la Bibliothèque municipale et, depuis septembre 2024, le Dansomètre. L'idée est notamment de permettre à celles et ceux qui élisent domicile à Vevey de découvrir leur nouvel environnement de vie et plus spécifiquement le paysage culturel de leur ville. Ce projet répond à plusieurs objectifs : favoriser l'intégration, sensibiliser et initier la population à la culture, faciliter l'accès aux institutions culturelles et diversifier leurs publics, fédérer les actrices et acteurs culturels autour d'un projet commun et mettre en lumière la diversité et la qualité du tissu culturel local. Pour l'édition 2024-2025 (valable du 01.09.24 au 29.02.25), l'offre a été proposée à 932 personnes dont 232 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 69 utilisations de la carte pour 50 utilisatrices et utilisateurs différents. Pour l'édition 2025 (valable du 01.02.25 au 31.07.25), l'offre a été proposée à 680 personnes dont 199 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 88 utilisations de la carte pour 74 utilisatrices et utilisateurs différents.

Projets spéciaux

PictoBello 2025 – 21^e édition

La journée de création de dessins PictoBello s'est tenue le samedi 24 mai, et les œuvres réalisées ce jour-là sont restées exposées jusqu'au 9 juin 2025 sur les cinq sites du festival. Sous un soleil de printemps, les 20 artistes et collectifs programmés ont investi leur panneau grand format, tandis que passantes et passants ont pu découvrir les artistes à l'œuvre, dans ce moment privilégié et captivant qu'offre l'expérience du *live-drawing* en plein air. Sous l'intitulé « Toit et moi », la thématique de 2025 a invité artistes et public à faire un état des lieux. Partant de la maison comme sujet, elle a abordé la notion de foyer, de chez-soi, pour parler des lieux que l'on habite mais aussi ceux que l'on quitte. La nouvelle *Défaire le toit* a été écrite spécialement autour de ce thème par l'autrice romande invitée Ed Wige pour inspirer les artistes. L'affiche 2025 a quant à elle été signée par l'artiste Olga Prader.

Cette 21^e édition a été l'occasion de renouveler et pérenniser certains formats introduits lors de l'édition anniversaire de 2024, dont le carnet d'artiste « Memento », décerné cette année à l'artiste Geneva Mandelli, et le parcours spécial d'œuvres sur les vitrines de commerces locaux, cette fois-ci dans cinq cafés du centre-ville (projet PictoBistro) : Café littéraire, Café du Bois d'Amour, Café Célèste, Kymèm Café et Café des Argiles. Inaugu-

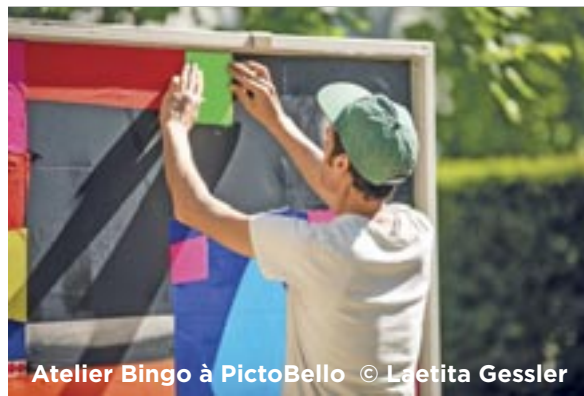
rées début mai en amont de la journée de dessin, les œuvres sont restées en place tout l'été jusqu'à la dernière semaine d'août. Enfin, deux expositions parallèles ont à nouveau été présentées en partenariat avec les espaces d'art veveysans Passage des 8 et Atelier 20.

Tissant des liens à travers la Suisse afin de favoriser les rencontres artistiques, PictoBello a par ailleurs collaboré une nouvelle fois avec le festival de bande-dessinée lucernois Fumetto en co-programmant deux artistes, et invité des dessinatrices et dessinateurs de l'emblématique revue de bande-dessinée zurichoise *Strapazin*.

Cette année, l'équipe de PictoBello a également étoffé son offre de médiation culturelle en proposant de nouvelles activités, dont des visites guidées publiques gratuites et un cahier découverte ludique pour parcourir et visiter le festival avec des enfants. Le festival a compté sur l'engagement de cinq staffs auxiliaires pour l'aide à la technique, à la logistique et au stand librairie les semaines précédant et pendant le festival, ainsi que 15 bénévoles durant la journée du samedi répartis entre les cinq sites pour l'accueil-information du public, l'accueil des artistes et la librairie.

En termes de communication, le festival PictoBello bénéficie d'une belle couverture puisqu'en plus d'un site web dédié, il se déploie sur Instagram et Facebook et au travers d'une newsletter. Les plateformes marquent toutes une progression d'audience hormis Facebook dont les chiffres stagnent du fait d'une perte de popularité générale de la plateforme :

Facebook : 2'075 abonnements (2'070 en 2024)
Instagram : 2'599 abonnements (2'007 en 2024)
Newsletter : 1'379 abonnements (1'112 en 2024) et un taux d'ouverture de 50%.



Atelier Bingo à PictoBello © Laetita Gessler

BURO 19

Le BURO 19 est un espace de travail partagé dédié à l'administration culturelle mis à disposition des artistes et associations veveysannes par le Service de la culture depuis fin 2016. Situé à l'Athénée (av. de Corsier 19) dans le même bâtiment que le Dansomètre (propriété de la Ville), l'espace est équipé de six places de travail partagées entre les différents et différentes locataires. Un accès Wi-Fi, une imprimante A4 et A3 multifonctions, du matériel de bureau ainsi qu'un coin cafétéria sont mis à disposition. Ce bureau répond à une demande manifeste identifiée par un sondage mené en 2016 auprès de 160 actrices et acteurs culturels locaux. En effet, les artistes et associations n'ayant pas les moyens de louer un bureau à l'année y ont vu un fort intérêt pour accomplir les tâches administratives inhérentes à toute activité culturelle et avec l'avantage de pouvoir l'utiliser de manière ponctuelle ou régulière moyennant un tarif très avantageux. Les tarifs de location couvrent les frais

Utilisation BUR0 19

Actrices et acteurs culturels	Utilisation	Montant
Locations régulières		
Alexandre Sigrist (illustrateur, bédéiste)	1 mois / 1/2 journée	Fr. 50.-
AVIFFF - Association Vevey International Funny Film Festival	forfait annualisé	Fr. 800.- et gestion du lieu
Association FOCUS	forfait courrier	Fr. 50.-
Association foodculture days	5 mois, forfait 2-4 pers / 1x semaine	Fr. 1000.-
Dansomètre	illimité	selon convention et gestion du lieu
Musée des contes et récits	1/2 journée hebdomadaire, forfait	Fr. 500.-
Romane Serez (médiatrice culturelle)	1 mois, 1/2 journée	Fr. 50.-
Séances le soir		
Association de la Ferme Menthée (AFM)	1 séance	Fr. 15.-
SEVM	1 séance	Fr. 30.-
Dansomètre	illimité	selon convention et gestion du lieu

d'exploitation des lieux, alors que les locaux sont mis à disposition gratuitement. Le BUR0 19 répond ainsi à des besoins très concrets de locaux, mais favorise également les synergies entre actrices et acteurs culturels ainsi que le partage d'expérience, d'outils et d'actualités. L'exploitation du lieu est confiée à deux associations utilisatrices régulières, en échange de tarifs avantageux. En 2025, le BUR0 19 a été utilisé de manière régulière sur toute l'année par plusieurs associations basées et actives à Vevey : le Dansomètre, l'AVIFFF, le Musée des contes et récits, foodculture days ainsi que, ponctuellement, d'autres associations et acteurs et actrices culturelles de Vevey. Le bilan financier de l'année est équilibré, les recettes provenant des locations ayant couvert les frais effectifs.

Soutien et subventionnement

Le Service de la culture a pour mission de gérer l'attribution des subventions ponctuelles et nominales et d'assurer le suivi de leur utilisation.

L'attribution de chaque subvention, qu'elle soit nominale ou ponctuelle, fait l'objet d'une demande préalable et doit, à l'issue de la période d'activité ou du projet, être complétée par l'envoi d'un rapport d'activité et de documents comptables. En 2025, 131 subventions ont été versées : 37 subventions nominales (via des lignes au budget) et 94 soutiens ponctuels.

Comme mentionné précédemment, le soutien du Service de la culture n'est pas uniquement financier. Il offre également des prestations d'accompagnement sous forme de permanences de conseil et de suivi des projets des actrices et acteurs culturels veveysans, pour les soutenir et les guider dans leurs démarches : demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, communication, etc.

Critères de subventionnement

Les critères actuels d'attribution des subventions culturelles ont été adoptés par la Municipalité en 2015. De manière générale, le service s'attache à soutenir la création et la diffusion des actrices et acteurs professionnels des milieux de la culture, ainsi que les institutions et associations culturelles basées et actives à Vevey. Il veille en particulier à encourager la création et à faciliter l'effet de levier qui permet aux bénéficiaires de déclencher d'autres sources de financement. Le service ne soutient pas les demandes provenant des écoles (danse, musique, théâtre, etc.), mais il contribue au

fonctionnement du conservatoire de musique régional tel que prévu par la loi cantonale en la matière. Les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore sont soutenues par d'autres sociétés et organismes.

Subventions ponctuelles

Le Service de la culture est chargé du soutien aux multiples projets et événements culturels (une création, une édition, une production, de la diffusion, un aspect patrimonial de nature matérielle ou immatérielle ou encore un projet de médiation culturelle) qui sont développés ponctuellement dans la ville par des professionnels.

Au vu des montants disponibles et du grand nombre de demandes, les subventions ponctuelles communales ne sont jamais décisives financièrement pour la réalisation d'un projet. Toutefois, elles sont essentielles pour donner de la crédibilité et de la légitimité aux projets, ce qui permet de déclencher des contributions provenant d'autres structures publiques ou privées (principe de subsidiarité ou effet de levier). Le service s'applique à suivre les critères et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage, etc.) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales. En 2025, le service a reçu 129 demandes pour un montant total de Fr. 509'864.- auxquelles il a fallu répondre avec l'enveloppe destinée aux soutiens ponctuels, soit Fr. 280'000.- répartis sur six lignes budgétaires (cf. tableaux récapitulatifs en fin de rapport). Le service a ainsi pu soutenir 94 projets recevables, pour un montant total de Fr. 274'890.- sur les Fr. 398'364.- demandés par ceux-ci, soit près de 70% de la somme sollicitée.

Subventions nominales (lignes au budget)

Les subventions nominales sont attribuées aux organisations bénéficiaires pour leurs activités régulières et inscrites par une ligne spécifique au budget (certaines font également l'objet d'une convention). Le Service de la culture soutient et accompagne ces organismes. En 2025, il s'agissait d'un soutien total de Fr. 1'772'100.- attribué à 37 organisations.

AVLAC

Créée en 2020, l'Association veveysanne pour le logement des actrices et acteurs culturels (AVLAC) a pour objectif de proposer des solutions

d'hébergement à des tarifs avantageux et concurrentiels par rapport aux établissements existants (p. ex. hôtels et AirBnB) pour les artistes invitées et invités en résidence ou en représentation par des structures culturelles veveysannes. L'AVLAC collabore ainsi régulièrement avec le Dansomètre et le Théâtre de l'Oriental pour les résidences artistiques. Plusieurs associations veveysannes font également régulièrement appel aux services de l'AVLAC, dont PictoBello, les Trois Petits Points, Riviera Tango Fiesta, ADN Dialect, l'Association Tou-te-x-s Artistes Confondu-e-x-s (ATAC), l'association Autour du Monde, le festival Nox Orae, le VIFFF ou encore le Théâtre Le Reflet. En 2025, l'association a enregistré 46 locations, accueillant ainsi 160 personnes sur environ 300 nuitées. Les deux appartements sont loués de manière quasiment égale.

Musique

ATAC - Rocking Chair

Soutenu par la Ville de Vevey depuis sa création en 1992, le Rocking Chair (RKC) a été fondé et est géré par l'Association Tou-te-x-s Artistes Confondu-e-x-s (ATAC). Des professionnelles et professionnels salariés ainsi qu'une équipe de bénévoles assurent la gestion et le bon fonctionnement de la salle, sous la supervision du comité de l'association. L'objectif de l'ATAC est de promouvoir les musiques actuelles en proposant une offre de qualité, attractive et variée. Principale salle de concert de la région, avec une capacité de plus de 500 places et un matériel technique de pointe, le RKC a su s'imposer dans le paysage musical suisse. Sa programmation est variée, entre promotion des groupes locaux et régionaux, découverte de talents de toute la Suisse et accueil d'artistes internationales et internationales.

Les soirées au RKC peuvent être réparties en trois catégories : production, coproduction et partenariat. Cette répartition permet au RKC de promouvoir sa propre ligne de programmation tout en offrant une diversité au public et un lieu de représentation pour d'autres acteurs et actrices culturelles, principalement de la région. L'utilisation de la salle se fait aussi en journée lorsque s'y déroulent notamment des animations pour enfants et jeunes, des résidences de groupes ou des formations professionnelles.

Après un changement des postes de programmation l'an dernier, le RKC parvient à montrer un bilan stable et équilibré avec une hausse de sa fréquentation. Cette saison, 40 événements publics et privés ont été organisés dans les murs de la salle de concert, dont 14 concerts produits, huit soirées dansantes, cinq coproductions, huit locations publiques et trois locations privées. L'association a par ailleurs pu organiser deux événements de médiation culturelle, a permis 38 jours de résidence et accueilli deux cours interprofessionnels. La programmation a réuni 151 artistes dont 122 suisses, 15 groupes et DJ de Vevey, pour un total de 56 personnes veveysannes, ont foulé la scène du RKC.



Nox Orae

© Nikita Thévoz

Festival Nox Orae

Nox Orae est un festival à taille humaine, proposant une programmation alliant pointures internationales et jeunes talents suisses, et qui se déroule dans l'écrin de verdure du Jardin Roussy à La Tour-de-Peilz. Fondé en 2010 par l'Association veveysanne Tou-te-x-s Artistes Confondu-e-x-s (ATAC), le festival est géré de manière indépendante, depuis 2012, par l'Association Nox Orae. Un comité de pilotage et un bureau en charge des aspects opérationnels s'investissent tout au long de l'année et s'entourent d'une équipe professionnelle mandatée et d'une centaine de bénévoles pour réaliser le festival. En août 2025, Nox Orae a célébré sa 15^e édition avec une programmation toujours pointue qui s'est par ailleurs offert le retour de quelques artistes ayant marqué son histoire (Viagra Boys, Goat, Qujaku, etc.). 11 groupes se sont ainsi succédés sur la scène du Jardin Roussy, dont deux suisses et un veveysan. Au total, 3'573 personnes ont profité des trois soirées malgré la météo capricieuse. Le festival est revenu à un format à une seule scène, mais il a conservé l'espace dédié aux afterparties (le Dôme) inauguré l'an dernier. Si les ventes de billetterie sont toujours bien anticipées, les recettes de bar, qui dépendent fortement de la fréquentation et de la météo ont été moins bonnes qu'escomptées, ce qui pèse lourdement sur le bilan du festival. Nox Orae est dans une situation financière fragile qui n'a pas permis de rémunérer entièrement son équipe pour cette édition. Le festival fait ainsi face à des défis de financement pour les prochaines éditions.

Association Live in Vevey

Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse en offrant à des musiciens et musiciennes professionnelles de jazz et musiques improvisées la possibilité de participer à des résidences d'une semaine. En soirée, des concerts ouverts au public sont organisés. L'association Live in Vevey, menée par un comité de six personnes, déploie ses activités principalement dans le foyer du Théâtre de l'Oriental.

La saison 2024-2025 a marqué les 25 ans d'activités de l'association. Pour célébrer cet anniversaire, Live in Vevey a organisé un festival de trois soirs en mars destiné à mettre en lumière le meilleur du jazz et des musiques improvisées helvétiques, une exposition en plein air de portraits de musiciens et musiciennes par Céline Michel ainsi qu'une exposition, en collaboration avec Passage des 8, de leurs affiches réalisées par Jean-Marc Alder. Pour son programme de saison, l'association a accueilli 29 artistes sur sept résidences de quatre jours. Live in Vevey a également collaboré avec la Biennale Images Vevey 2024 pour une performance inédite du batteur Arthur Hnatek à la Salle del Castillo, ainsi qu'avec le Rocking Chair pour la traditionnelle soirée Léon.

Live in Vevey observe une fréquentation en hausse, avec plusieurs soirées complètes au cours de la saison. Au total, 1'900 personnes ont assisté aux concerts organisés dans le foyer du Théâtre de l'Oriental, ce qui constitue une augmentation de 35% par rapport à la saison précédente.



Exposition de Céline Michel pour Live in Vevey

© Céline Michel

Autour du Monde

Depuis 2003, le bar-scène le Bout du Monde accueille et soutient les activités de l'association Autour du Monde qui programme des animations culturelles tout au long de l'année. Concerts, lectures, contes, soirées dansantes, performances, soirées jeux de société, projections et conférences se succèdent dans cet important lieu culturel romand, offrant de la visibilité aux artistes confirmés et jouant le rôle de tremplin pour les artistes émergents. Depuis 2012, l'association organise également le festival du Bout du Monde.

En 2025, l'association a organisé 111 soirées dans le bar ou l'arrière-salle du Bout du Monde, dont 47 concerts et 64 animations. Parmi cette programmation, 38 projets étaient suisses, dont 13 de Vevey et 8 de la Riviera. La fréquentation moyenne de chaque soirée a été de 30 à 40 personnes. En octobre, l'association a organisé la 14^e édition de son festival dans la salle du Théâtre de l'Oriental. Lors des trois soirées, 20 concerts et deux DJ sets ont eu lieu, notamment toute une soirée carte blanche du label veveysan Bleu Lagon. Au total, cinq projets suisses se sont produits, dont deux veveysans. Les trois soirs de festival ont drainé environ 800 personnes.

Le reste de la saison de l'association Autour du Monde a été marqué par la tenue du bar d'Animai et de la Fête de la Danse.

Bleu Lagon Records

Le label Bleu Lagon Records réunit 32 musiciens et musiciennes veveysannes œuvrant ensemble à promouvoir la richesse de la scène musicale locale, et à exporter et produire des groupes régionaux comme Fomies, Parker Leftover, Eckhart ou des projets solo comme Moictani, Aurélie Emery ou Tremingo. Les activités du label s'organisent autour de neuf groupes de travail (comité, son, vidéo, événementiel, merchandising, graphisme, recherche de fonds, fanzine et médiation). L'année 2025 a été marquée par la sortie de « 180.0 Bleu Lagon », la quatrième compilation du label. Côté concerts, Bleu Lagon Records a organisé une soirée électro en collaboration avec le Romandie et le label Pulse Records, un concert carte blanche lors du Festival du Bout du Monde et une soirée de soutien sous forme de loto-concerts au RKC. Au total, 11 formations veveysannes se sont ainsi produites sur scène dans le cadre des événements de l'association. Bleu Lagon Records a également participé à l'organisation du festival des Digitales, événement de découverte et de rencontre autour des musiques électroniques et expérimentales dans différents parcs et jardins de Suisse, qui a eu lieu pour la deuxième fois à Vevey en août sur l'Esplanade de la Paix.



Septembre Musical

Le Septembre Musical Montreux-Vevey a été créé en 1946. Ce festival de musique classique se déroule chaque mois de septembre dans divers lieux montreusiens et veveysans. En raison des travaux de rénovation du Centre des Congrès de Montreux qui abrite l'Auditorium Stravinsky, lieu historique et principal de la manifestation, le Septembre Musical a investi, entre 2023 et 2025, de nouveaux lieux emblématiques de la Riviera et cherché à renouveler ses publics en proposant de nouveaux formats.

Pour sa 79^e édition en 2025, le Septembre Musical a ainsi renouvelé la formule du « ClassicLAB », un laboratoire créatif, multisensoriel et unique de musique classique. Du 3 au 14 septembre, 12 concerts ont été proposés au public dans neuf lieux différents : le Château de Chillon, le Fairmont Le Montreux Palace, l'Hôtel Victoria à Glion, la Salle des Remparts à la Tour-de-Peilz, puis le Temple Saint-Martin, le Grand Hôtel du Lac, la Salle del Castillo, le Théâtre Le Reflet et l'Hôtel des Trois Couronnes à Vevey. Un concert gratuit a également été offert aux familles de la Riviera dans l'enceinte de Nestlé à Vevey. En parallèle, le festival a fait découvrir « l'expérience concert » à près de 2'000 élèves de la région grâce au programme de médiation culturelle.

L'édition 2025 a rencontré un vif succès, réunissant 7'000 spectatrices et spectateurs de tout âge. En effet, depuis 2019, le festival cherche à s'ouvrir à de nouveaux publics, par le biais de la médiation culturelle et de collaborations comme celles avec la Fondation Classeeks et l'entreprise Qoqa.

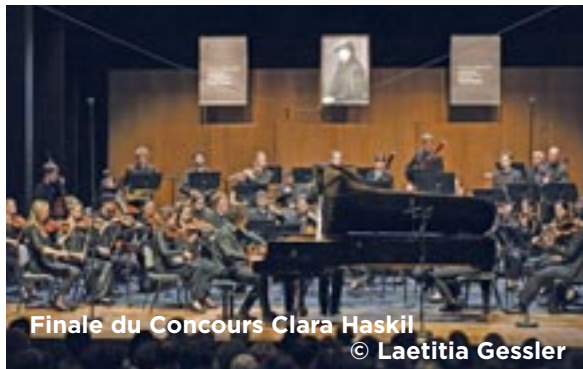
Arts et Lettres

Fondée dans les années 1920, l'Association Arts et Lettres reçoit chaque année à Vevey la visite des plus grands artistes du monde de la musique de chambre et jouit d'une réputation d'excellence auprès de ses interprètes. Lors de la saison 2024-2025, 16 concerts ont vu 55 artistes, instrumentistes, chanteuses et chanteurs interpréter des répertoires musicaux de styles très variés, une ouverture qui séduit année après année un public curieux de sortir des sentiers battus. Pour célébrer le centenaire des concerts Arts et Lettres, le public a pu apprécier une programmation exceptionnelle de compositeurs comme Monteverdi, Bach ou encore Ravel. Les concerts se sont tous déroulés à la Salle del Castillo, dont l'acoustique est excellente pour la musique de chambre. Le programme de chaque soirée est commenté par un livret rédigé pour l'occasion et précédé d'une conférence d'introduction agrémentée d'images et de son. 65 spectateurs et spectatrices fidèles à la saison des concerts Arts et Lettres ont assisté aux représentations, auxquels s'ajoutent des mélomanes amatrices et amateurs, avec une affluence croissante. Une vingtaine d'élèves du Conservatoire Montreux Vevey Riviera ont par ailleurs pu assister gratuitement à chacun des concerts de la saison, en compagnie d'un adulte.

Concours international de piano Clara Haskil

L'association du même nom organise un concours international de piano en hommage à Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine qui a transcendé l'art de l'interprétation musicale par son humilité et son respect face au texte musical. Les buts de l'association sont la recherche de jeunes artistes qui poursuivent ces mêmes valeurs et l'organisation de différents programmes pédagogiques et activités publiques en relation avec le

concours. Le concours est organisé à un rythme biennal au Théâtre Le Reflet à Vevey. L'édition 2025 a été marquée par un nombre record d'inscriptions : 133 candidatures venues de 32 pays et quatre continents. Ce sont ensuite 26 pianistes sélectionnés par le jury qui se sont présentés à Vevey pour les épreuves. Le prix a été décerné au pianiste français Paul Lecoq. Cette 31^e édition a rassemblé 2'800 spectatrices et spectateurs venus assister aux 11 concerts et leurs retransmissions et deux rencontres avec les artistes organisées entre le 28 août et le 5 septembre 2025. Pour la première fois, le concours a collaboré avec le Musée Jenisch Vevey qui a exposé le tableau Clara Haskil au piano (1938) de Gaston Vaudou à cette occasion.



Finale du Concours Clara Haskil
© Laetitia Gessler

Lavaux Classic

Lavaux Classic est un festival de musique classique inscrit dans le patrimoine et le paysage du Lavaux depuis 2004. Ses principaux objectifs visent à transmettre la musique classique au plus grand nombre, rendre celle-ci accessible, atteindre des publics non-initiés, tout en faisant profiter le public de la région et d'ailleurs des richesses et particularités du Lavaux.

La 22^e édition du Lavaux Classic s'est déroulée à Cully, Grandvaux et Vevey du 19 au 29 juin 2025 et a réuni un total de 101 artistes lors de 15 concerts payants et 10 événements gratuits auxquels s'ajoutent les concours de piano. En termes de médiation, quatre concerts Club Junior ont été proposés aux enfants de 6 à 16 ans, ainsi que deux journées d'atelier dans les écoles de Cully. Grâce au partenariat avec les Concerts du Cœur vaudois, un concert a pu être offert aux patientes et patients en soins palliatifs de l'hôpital Lavaux. Le festival note une fréquentation en hausse avec 4'000 festivaliers et festivalières et plusieurs concerts affichant complet.

Vevey Spring Classic

Le Vevey Spring Classic Festival est un rendez-vous annuel centré sur la génération montante de la musique classique. Sa devise « Servir de mentors pour le futur du classique » (*Mentoring the Future of Classic*) donne un sens à la double mission du festival : d'une part, assurer un rôle de tremplin en parrainant de jeunes talents et leur permettre de collaborer avec les grands noms lors de masterclasses et de concerts, et, de l'autre, ouvrir les champs de la musique classique en tissant des passerelles avec différentes facettes du monde de l'art, comme les arts visuels, la danse, la poésie ou le cinéma. Pour sa quatrième édition qui s'est déroulée du 13 au 19 mai 2025, le festival a accueilli près de 2'350 spectatrices et spectateurs, contre 1'800 en 2024, ce qui témoigne d'un attrait croissant du festival auprès du public. 11 concerts ont été donnés à la Salle del Castillo, au Musée Jenisch Vevey ainsi qu'au Théâtre Le Reflet, ainsi que

deux ateliers de médiation culturelle. Comme l'année passée, huit masterclasses ont pu être organisées à la Fondation Hindemith à Blonay, auxquelles plusieurs classes des écoles de Blonay ont pu assister.

Association du Quartier de la Valsainte

L'Association du Quartier de la Valsainte (AQV) organise notamment le Festival de la Valsainte qui propose spectacles, concerts et diverses animations dans la grande cour du quartier. L'AQV a pour objectif de promouvoir et sauvegarder l'une des dernières parcelles historiques de Vevey et de contribuer ainsi à la préservation d'un patrimoine architectural typique de la ville. En 2025, la 32^e édition du Festival de la Valsainte s'est déroulée sur deux weekends, avec six concerts et trois DJ sets. La programmation comprenait deux artistes de Vevey et un DJ de la Tour-de-Peilz. En moyenne, entre 100 et 300 personnes ont pris part à chaque soirée du festival.

Société des Concerts de St-Martin

La Société des Concerts de St-Martin propose des concerts d'orgue (seul ou accompagné de solistes et/ou d'instrumentistes) donnés dans le Temple Saint-Martin et l'Eglise Sainte-Claire. Pour la saison 2024-2025, sept concerts ont été organisés pour 800 auditrices et auditeurs, pour une moyenne de 114 personnes par événement. Le bilan artistique de la saison est ainsi très positif, avec notamment les récitals d'orgue ainsi que les concerts avec Les Vocalistes romands et l'ensemble valaisan Sotto Voce qui ont rencontré un franc succès.

Chœurs, chorales et orchestres

Le Service de la culture est régulièrement en contact avec les chœurs, chorales et orchestres locaux pour des conseils, de l'aide à la promotion, des remboursements de salles et des soutiens financiers.

En 2025, l'Orchestre de Ribaupierre, qui réunit une cinquantaine de musiciennes et musiciens, a travaillé sur deux programmes de concerts. Le premier, intitulé « Nouveau Monde », a fait l'objet de deux concerts en juin à Vevey et Lausanne et mettait en lumière la neuvième symphonie d'Antonín Dvořák, ainsi que des œuvres d'Aaron Coplan et Charles Ives. Ces deux représentations ont rencontré un vif succès. Pour le deuxième programme, qui aura lieu en janvier 2026, l'orchestre sera accompagné d'une soliste sur des compositions de Dvořák, Mendelssohn et Kodály.

La Lyre de Vevey a débuté l'année 2025 par deux représentations de son traditionnel concert annuel à la Salle del Castillo, avec l'ensemble Crescendo de son école de musique. Trois concerts d'été ont été offerts à la population en ville de Vevey. L'ensemble s'est également produit à l'occasion du dernier Marché Folklorique sous la Grenette et de la fête nationale à Vevey et à la Tour-de-Peilz. Le dernier concert de l'année a été donné à l'occasion de la « Veillée du Bœuf » précédant la Foire de la St-Martin. Par ailleurs, la Lyre a participé à divers événements, comme un concert de soutien en faveur de la section de sauvetage de Vevey ou la triennale de la Confrérie des Vignerons. L'effectif de l'harmonie a augmenté de deux musiciens, comptant désormais 39 instrumentistes.

Le groupe féminin Chœur à Corps associe le chant et la danse et présente une nouvelle pièce chaque deux ans. En septembre 2025, le chœur a participé aux *Freddie Celebration Days* à Montreux, une production musicale et chorégraphique réunissant plusieurs artistes autour du répertoire de

Queen. Ce projet a permis au groupe de s'accorder un répit avant de s'atteler à l'écriture d'un spectacle pour l'année suivante.



Concert annuel de La Lyre
© Dominique Schreckling

Arts Visuels / Photographie / Cinéma

Fondation Vevey ville d'images

La Ville de Vevey s'est dotée, dans les années 90, d'un label politico-administratif, « Vevey, ville d'images », destiné à illustrer son positionnement en matière de culture, de tourisme et d'économie. La Fondation Vevey ville d'images (FVVI) valorise ce label et lui assure une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyennes et citoyens et le grand public. Elle compte quatre activités principales, regroupées sous l'entité opérationnelle « Images Vevey », qu'elle développe sur une période de deux ans : la Biennale Images Vevey (années paires), volet événementiel et grand public ; le Grand Prix Images Vevey (années impaires), bourses d'aide à la création ; une programmation annuelle à l'Appartement (précédemment l'Espace Images Vevey), lieu d'exposition permanent dédié à la photographie contemporaine dans la gare de Vevey ; et enfin les Editions Images Vevey pour la publication de livres d'artistes depuis 2022.

L'édition 2025/2026 du Grand Prix Images Vevey a reçu plus de 975 dossiers provenant de 67 pays. Le jury international, qui s'est réuni en mai à la Salle del Castillo a désigné les six projets lauréats, issus des États-Unis, d'Allemagne, de Turquie, de Pologne et de Hongrie. Ces projets d'exposition et/ou d'édition, seront tous présentés lors de la prochaine Biennale en 2026.

En 2025, l'Appartement - Espace Images a programmé trois cycles d'expositions réunissant neuf artistes suisses et de l'étranger. Entièrement gratuit, l'espace a accueilli plus de 60'000 visiteurs et visiteuses en quatre ans d'existence, dont environ 6'000 en 2025. Plusieurs activités y ont été proposées dans le cadre des expositions : visites commentées, visites virtuelles, séances de signature de livres, et autres activités de médiation destinées à favoriser la rencontre entre le public et les artistes. Enfin, en 2025, les Éditions Images Vevey ont réalisé quatre publications. Elles ont participé à différentes foires du livre, en particulier Paris Photo en novembre. Elles ont également participé à la quatrième édition de Booklette, foire internationale annuelle du livre photographique, co-produite par Images Vevey et Photo Elysée.



Vernissage des expositions de James Barnor et Nico Krijno à L'Appartement - Espace Images Vevey
© Alizée Quinche, 2025

Espace Indiana

Indiana est un espace culturel consacré aux arts visuels. L'association Espace Indiana, en tant que collectif pluridisciplinaire, se charge de la programmation culturelle du lieu. Par le biais d'expositions, d'un cycle de projections, de tables rondes et de la participation à des festivals, l'espace accueille et soutient la création contemporaine.

En 2025, Espace Indiana a présenté quatre expositions, dont deux individuelles d'artistes veveysans : Guillaume Ehinger en mars-avril, puis Jacques Duboux en octobre-novembre. Une cinquième exposition aurait dû présenter des œuvres de l'artiste visuel Thomas Sauser, également de la région, mais celle-ci a dû être reportée. Plusieurs événements ont été organisés dans le cadre de ces expositions : projections, performances, vernissages et finissages. Une performance de danse a notamment eu lieu en collaboration avec la Fête de la Danse. Lors de chaque pause estivale, l'association mandate un ou une artiste pour réaliser une affiche de l'été, accrochée à l'extérieur du lieu. En 2025, c'est ainsi la photographe veveysanne Emilie Gafner qui l'a réalisée. La fréquentation du lieu et des événements est stable, avec en moyenne 300 visiteuses et visiteurs par cycle d'exposition.

Association Einzweidrei

Fondé en 2006, le collectif Einzweidrei est une association d'artistes de Vevey œuvrant pour la promotion de la création contemporaine. Elle organise des expositions, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. Einzweidrei a notamment pour mission de présenter chaque année plusieurs expositions au sein de l'espace Borax, créé en 2021 aux Anciennes Prisons.

En 2025, quatre expositions ont été organisées, dont une collective et trois personnelles, réunissant 18 artistes, dont sept figures internationales et 11 artistes suisses et parmi elles et eux cinq de Vevey. Cette année marquait aussi les 20 ans de l'association Einzweidrei et cinq ans depuis la création de l'espace Borax, désormais devenu l'un des rares espaces consacrés principalement au bijou contemporain en Suisse romande, et créant des synergies entre la joaillerie et l'art contemporain. L'espace Borax a par ailleurs observé une fidélisation de son public et une stabilisation de sa fréquentation.



Vernissage de l'exposition « Ex-Voto » à l'Espace Borax
© Borax

Foodculture days

Depuis 2017, l'association foodculture days organise un festival biennal et des événements régu-

liers où convergent pratiques artistiques et alimentaires afin d'aborder des problématiques sociétales actuelles. Foodculture days vise à promouvoir la création artistique actuelle sous toutes ses formes et à la rendre accessible à toutes et tous, gratuitement.

En 2025, la 5^e édition de la biennale s'est déroulée du 5 au 9 juin entre une vingtaine de lieux répartis en ville, dont « La Cuisine », lieu central installé sur l'Esplanade de la Paix. Intitulée « Aux frontières de nos langues », cette édition marquait les 10 ans de travail de l'association et son évolution dans le paysage suisse romand. 58 artistes suisses et internationaux (dont neuf de Vevey) ont présenté 46 projets pluridisciplinaires. 9'230 personnes ont participé à la biennale (en comptant les visiteurs et visiteuses de l'exposition *Sobremesa* qui durait un mois). En 2025, foodculture days a également présenté l'exposition « Pourquoi le flamant rose perd-il sa couleur » en collaboration avec VU.CH - l'Art à l'Hôpital (démarche institutionnelle du CHUV qui soutient et diffuse l'art dans le contexte hospitalier).



Ouverture de foodculture days
© Cynthia Mai Ammann

LAC

LAC - Les Arts et la Culture est une association qui gère une galerie d'exposition et un espace culturel dans le cœur de la vieille ville de Vevey depuis 2019. Au fil des années, LAC a renforcé sa position en tant qu'espace indépendant et alternatif dédié aux arts visuels et sonores contemporains. Sa programmation pluridisciplinaire met l'accent sur des projets innovants et des initiatives veveysannes. En 2025, LAC a connu une très belle fréquentation grâce à un public fidèle, réunissant jusqu'à 100 personnes lors des événements en soirée et 30 à 50 visiteuses et visiteurs par jour d'exposition. Cette année, 15 artistes, dont huit de Vevey, ont pu présenter leur travail dans les domaines des arts visuels et sonores sous forme d'expositions, de vernissages, de performances et de concerts.

Mosaic Room

Située dans le quartier de la Valsainte, Mosaic Room est un tiers-lieu inauguré en septembre 2022. Géré par l'association FOCUS, l'espace présente des expositions cinq fois par année et organise des ateliers culinaires et artistiques qui encouragent la création artistique, les échanges culturels et la cohésion sociale. Il permet aussi à des chefs cuisiniers et cuisinières, avec ou sans formation, de débiter leur activité de traiteur, grâce à un restaurant pop-up. En 2025, la programmation du lieu a été chamboulée par les travaux d'envergure qui ont immobilisé la rue du Collège. Néanmoins, trois expositions (dont une artiste veveysanne), 12 concerts et 20 ateliers culinaires ont pu être organisés, avant la fermeture

du lieu en septembre. Ceux-ci ont rencontré un vif succès. À la fin de l'année, la fondatrice de l'association a annoncé la fermeture définitive de Mosaic Room, et le local commercial a été remis à la location.

PANO

Né en 2021 d'un projet de transformation soutenu par les autorités communales, cantonales et fédérales, PANO est un projet qui vise à favoriser la mise en valeur de l'art dans les espaces publics. Les expositions proposées sont en effet visibles en tout temps, gratuitement et par tout le monde. Le Service de la culture a pérennisé son soutien au projet, qui investit les vitrines des Galeries du Rivage avec deux à quatre cycles d'expositions d'une durée d'un à trois mois par année, en alternance avec les périodes d'exposition des étudiantes et étudiants du CEPV. En 2025, PANO a présenté trois expositions personnelles d'artistes suisses et de l'étranger. C'est tout d'abord le duo d'artistes Barbezat-Villetard qui a investi les vitrines, puis le zurichois Roman Gysin, et enfin Sarah Margnetti, née à Vevey et actuellement basée à Bruxelles. Les vernissages de chaque exposition ont rencontré un vif succès, tandis que les œuvres ont bénéficié d'une bonne visibilité puisque chaque exposition a duré deux mois.

Passage des 8

Ouvert en 2023 au cœur de la vieille ville, le Passage des 8 relie la Place du Marché à la rue du Conseil. Cet espace d'art constitué de huit vitrines d'exposition, visibles 24/24 heures et 7/7 jours, accueille des propositions artistiques issues de la création contemporaine dans les domaines du design, du graphisme et de la photographie. En 2025, le Passage des 8 a présenté cinq expositions. Les artistes de Vevey Karim Akel (dessin) et Marlène Grand (photographie) y ont présenté leurs œuvres. Les trois autres expositions ont fait l'objet de collaborations : le duo breton Atelier Bingo (dessin) avec PictoBello ; l'artiste lausannois Diego de Mauri (dessin) avec ASA-Handicap mental ; et 25 ans d'affiches de Live in Vevey, avec un concert exceptionnel de Christophe Calpini et Matthieu Michel lors du vernissage de l'exposition.

Ultra Noël

Ultra Noël est un événement organisé chaque année en décembre depuis 2012 par le bureau de graphisme Ultra Studio. Pendant un week-end, les ateliers veveysans ouvrent leurs portes au public, invité à découvrir une diversité de créations et de savoir-faire artistiques dans une multitude de domaines, tels que le design, le graphisme, la reliure, l'impression, l'édition, la photographie, le dessin ou encore la céramique. L'édition 2025 a rencontré un grand succès, tant du côté de la quarantaine d'ateliers, musées et galeries qui y ont pris part, que de la fréquentation du public. Nombre de lieux profitent de l'occasion et de l'attractivité de la manifestation pour faire un vernissage ou des animations comme cette année le vernissage du livre de Marcel Maeder à Atelier 20 et de la publication des 20 ans de Ultra:Studio, les studios photo de Bubbles Studio et Joachim Sommer, l'atelier de collage du Musée de l'Absurde au Bachibouzouk ou encore les démonstrations des Relieuses, parmi d'autres.

VIFFF

Le Vevey International Funny Film Festival (VIFFF) est l'un des rares festivals de cinéma dédié au genre comique dans toute sa diversité.

Avec *Sex & Comedy* comme rétrospective thématique et la réalisatrice Sophie Letourneur pour invitée d'honneur, la 11^e édition du VIFFF s'est déroulée du 22 au 26 octobre et s'est à nouveau achevée avec un grand succès. Sur cinq jours, la programmation a ainsi compté 92 événements, dont la projection de 46 longs métrages et 20 courts issus de 22 pays, ainsi que trois soirées festives, deux conférences, trois ateliers et deux spectacles jeune public. Elle a par ailleurs réuni plus de 40 invités et invitées, intervenantes et intervenants ou externes, dont les équipes des productions veveysannes des deux longs métrages *Be Boris*, et *Rose Pâle Rouge Vif*, ainsi que du court métrage *À Mort les Bossus*.

Au total, 9'500 personnes, dont 1'000 élèves, se sont rendues à des projections, et un large public a profité également du festival OFF (soirées, bar sous la Grenette, événements parallèles et partenaires), confirmant la progression du festival avec une fréquentation toujours en hausse. Enfin, le VIFFF a à nouveau collaboré activement avec le tissu associatif local (LAFABRIK Cucheturelle, le Musée des Contes, Tournez court !, la conférencière Solène Humair, etc.)



Cérémonie d'ouverture du VIFFF
© Claire Zombas

La Lanterne Magique

La Lanterne Magique propose aux enfants âgés de 6 à 12 ans résidant dans la Riviera un programme de sensibilisation et de découverte cinématographique, alliant médiation culturelle et éducation à l'image. Quelques jours avant chaque projection, les enfants inscrits reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des comédiennes et comédiens les prépare à la découverte du cinéma. L'association présente également le programme « La Petite Lanterne » destiné aux enfants dès 4 ans, accompagnés de leur famille. Durant la saison 2024-2025, neuf projections ont eu lieu, ainsi que trois pour les enfants dès 4 ans avec La Petite Lanterne. En dehors du programme de saison, l'association a organisé deux projections scolaires et collaboré avec le VIFFF autour de la ciné-conférence « Tartes à la crème, courses-poursuites & cie ». La fréquentation du club de Vevey reste stable et compte 262 inscrits et inscrites.

Film Location Riviera

Film Location Riviera (FLR) est une association dont le mandat de gestion et coordination a été confié à Montreux-Vevey Tourisme. Le but de cette structure est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la région. FLR est membre de l'association Film Commission Switzerland, et siège dans son comité.

L'année 2025 a notamment été marquée par la diffusion de « The Deal », série originale de Jean-Stéphane Bron et Alice Winocour. FLR a soutenu

financièrement cette production tournée dans la région en 2024, ainsi que la venue d'un grand groupe de scénaristes et producteurs avec DreamAgo, association franco-suisse partenaire de longue date. Produit par Bande à Part Films et coproduit avec RTS, Gaumont, ARTE et Les Films Pelléas, « The Deal » représentait un tournage conséquent à fort impact et retombées pour la région : durant les 45 jours de tournage, Fr. 1,2 mio ont été injectés directement auprès des entreprises locales. En outre, il s'est agi d'une formidable opportunité de mise en lumière et de mise à contribution du savoir-faire local en matière de production audiovisuelle.

Des soutiens divers pour le repérage et des conseils pour des tournages ont également été dispensés par l'association au cours de l'année.

Trois Petits Points

La compagnie Les Trois Petits Points accueille, promeut et soutient toute création émanant de jeunes artistes sur la Riviera vaudoise. A ses débuts, la structure se destinait au théâtre. Elle s'est depuis ouverte également au cinéma. La saison 2024-2025 marquait les 15 ans de l'association qui a célébré son anniversaire en juin au Rocking Chair lors d'une soirée rétrospective avec une exposition et une projection suivies des concerts de deux artistes de la scène locale, le trio Knobil et l'artiste Haku. La saison a également été ponctuée de la diffusion de plusieurs films réalisés au sein de l'association lors des festivals du NIFFF et du VIFFF, ainsi qu'aux Toiles de Milan. Les Trois Petits Points ont également participé à deux concours de courts-métrages : les 48H de Lausanne et Tournez-court 2024 ; ainsi qu'à la réalisation du film *Le Bâton* de Tarik Altin, réfugié kurde, comme projet d'entrée à la HEAD à Genève.

Cinéma et aide aux tournages

En matière de politique culturelle suisse, le cinéma est du ressort de la Confédération en priorité (subsidiarité inversée) par le biais de son Office fédéral de la culture (section Cinéma), puis de la région par le biais de Cinéforum - Fondation romande pour le cinéma. Cependant, ces dernières ne soutiennent que rarement de petits projets réalisés par des équipes locales. C'est pourquoi les villes interviennent afin de permettre à ces derniers d'exister. Le Service de la culture accorde parfois des aides ponctuelles pour soutenir la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des structures de production locales. En 2025, trois projets de film et cinq programmes (saisons, festivals ou autres) ont ainsi pu être soutenus.

Danse

Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

Le Dansomètre est un lieu dédié à la création et à la recherche chorégraphique contemporaine créé par le Service de la culture et dont la gestion est confiée à la compagnie Prototype Status qui y bénéficie d'une résidence artistique permanente. La compagnie met en place l'agenda des résidences et encadre les activités qui s'y déroulent. Situé depuis 2016 à l'Athénée, le Dansomètre a pour vocation d'offrir aux compagnies tant confirmées qu'émergentes un espace d'expérimentation, de création, de résidences mais aussi de rencontres, de soutien, d'échanges professionnels et de collaboration. Un programme d'activités de médiation culturelle et d'ateliers destinés à un large public y est régulièrement proposé, ainsi que des rencontres professionnelles.

En 2025, le Dansomètre a accueilli 27 compagnies, collectifs et artistes en résidence, dont 11 artistes et compagnies actives à Vevey. Sur les 25 résidences accueillies, 10 ont pu présenter un projet de « sortie de résidence » au public. 15 ateliers ont été proposés au public au cours de l'année, ainsi que plusieurs spectacles, cours de danse et une exposition lors du programme des *Chorégraphiques* co-organisé avec le Théâtre de l'Oriental. Le Dansomètre a également affiné son programme d'activités en l'agréant de nouveaux formats de rencontre autour de la danse, toujours en faveur de l'inclusivité et de l'accessibilité des publics. Les rendez-vous « Danse au Danso » pour les familles et « Danse à la cool » pour un moment de danse libre dans un espace plongé dans la semi-obscureté ont vu le jour et rencontré un vif intérêt. Les soirées « PerfoBoom » ont migré cette année au Bout du Monde afin de multiplier les occasions de danse à travers la ville et toucher différents publics. Les collaborations avec le tissu culturel local se poursuivent, notamment avec l'association APERO et la Fête de la Danse de Vevey, mais aussi le RKC et le Musée Jenisch Vevey. D'autres ont vu le jour, avec la Cour de l'Avenir notamment, voisins du Dansomètre, pour une programmation commune. Des partenariats avec l'AVDC Association vaudoise de danse contemporaine, Le Marchepied Cie Junior ou DanseHabile ont également été initiés.

CLABO

Situé au sein du Swiss Media Center, le CLABO est un laboratoire de recherche et de création pluridisciplinaire, équipé pour les arts scéniques et ouvert à toutes et tous. En 2023, le CLABO a fait l'objet d'un repositionnement dans le paysage des lieux de création romands en devenant un lieu ouvert au public, grâce à un projet de transformation financé par le Canton et la Confédération et piloté par ADN Dialect. À la suite des travaux de réfection réalisés par le Service des bâtiments, gestion et énergie de la Ville, le CLABO a ainsi pu être officiellement inauguré en fin d'année 2023.

En cohérence avec ses objectifs et ses engagements, et grâce à la nouvelle inscription d'une ligne au budget de la Ville, l'association CLABO a, en 2025, amplifié son champ d'action et accueilli un large panel d'activités au bénéfice des artistes de la région et de la population. Le CLABO a notamment augmenté son offre de résidences artistiques, amélioré sa gestion administrative et sa communication, et consolidé son programme d'accueil, tout en diversifiant ses approches et ses thématiques en intégrant la musique classique, la danse contemporaine pour adultes amateurs et amatrices, la danse urbaine de style « électro » ou encore l'exploration du « clown intérieur ».

Sur l'ensemble de l'année, le CLABO a ainsi accueilli 23 résidences de compagnies émergentes comme confirmées au travers de programmes tels que les *tarmacs* (résidences courte durée), les *Platetformances* (résidences avec présentation finale), ainsi que 53 ateliers *Ghetto Jam* pour les jeunes, 30 *open labs* (mises à disposition du lieu aux artistes ayant besoin d'un espace d'expérimentation, tournage et enregistrement), six portes ouvertes, et une quarantaine de cours et d'accueils divers. 198 personnes ont participé aux créations de danse participatives et workshops, tandis que 41 artistes ont bénéficié de résidences, dont 50% directement issus de Vevey.

Les compagnies de danse

En 2025, Prototype Status, compagnie résidente du Dansomètre dont elle assure la gestion (voir

Dansomètre ci-dessus), a poursuivi la tournée du double programme de création *MIRE* et *MIRKIDS* (adaptation jeune public) qui continuent de rencontrer un grand succès, avec 31 dates programmées dans quatre pays différents, la Suisse, la France, l'Allemagne et la Belgique. La fin de l'année est marquée par la préparation d'une nouvelle création, *INSÁN*, prévue pour mai 2026.

La compagnie ADN Dialect, résidente permanente du CLABO dont elle assure la gestion (voir CLABO ci-dessus), a poursuivi la diffusion des spectacles de la troupe en Suisse comme à l'international, ainsi que la promotion en milieu scolaire du projet *K.ID*, spectacle de prévention consacré au harcèlement et à la violence chez les jeunes. Engagée pour la médiation artistique au sens large, la compagnie a par ailleurs poursuivi le développement de projets inclusifs réunissant amatrices et amateurs ainsi que professionnelles et professionnels, renforçant les passerelles entre pratique artistique et transmission. La compagnie a notamment participé au projet SPARK à la Place Robin en proposant une performance de rue avec le groupe de jeunes du programme *Ghetto Jam*, et a initié avec *S'il vous PLAY* une expérience chorégraphique avec 15 danseuses et danseurs adultes amatrices et amateurs.

La compagnie Fréquence Moteur a présenté, quant à elle, plusieurs performances de l'artiste Valentine Paley qui ont rayonné aussi bien au niveau local qu'international. La performance *Tondorunderond* a tourné au Tessin pour six représentations. A l'occasion de foodculture days, un ensemble de trois performances inédites ont été créées sous le titre *C'est en bordure de toutes chose que les événements les plus intéressants arrivent*. Valentine Paley collabore également avec l'association foodculture days autour du projet de recherche-action */fria/*. Elle a bénéficié de plusieurs résidences en France et en Suisse pour sa nouvelle création dont la première est prévue en novembre 2026. Finalement, la compagnie a organisé une résidence de recherche intitulée *Vies sublimes*.

Fête de la Danse

Créée à Zurich en 2006, la Fête de la Danse est aujourd'hui fortement ancrée dans le paysage culturel national et régional en sa qualité d'événement incontournable pour toutes les personnes passionnées et amatrices de danse, ainsi que pour le grand public. Organisée par l'association à but non lucratif Fête de la Danse - Ville de Vevey (FDDVV), l'édition 2025 a rayonné avec succès durant cinq jours, réunissant plus de 250 artistes de la région, dont de nombreuses veveysannes et veveysans, et près de 3'800 participantes et participants autour d'une programmation variée en salle comme en plein air, en collaboration avec les écoles et pour tous les publics. Deux collaborations inédites ont renforcé l'ancrage territorial de cette édition : avec le Festival Animai pour mutualiser les forces sur le week-end et proposer une programmation commune qui s'adresse au jeune public et aux familles, ainsi qu'avec la commune voisine de la Tour-de-Peilz qui a accueilli une nouvelle scène mettant en lumière les danses multiculturelles.



Fête de la danse

© Nicholas Simenon

Riviera Tango Fiesta

La Riviera Tango Fiesta est une manifestation estivale qui poursuit sa mission de diffusion du tango argentin sous toutes ses formes : danse, musique et lettres. Organisée depuis 2017, la manifestation se déroule chaque année au mois de juillet à Vevey et à La Tour-de-Peilz. Elle attire un public diversifié, autant international que national et local. La 11^e édition a accueilli en 2025 quelques 650 participants et participantes et une centaine de personnes en tant que public. La programmation 2025 comprenait quatre concerts, cinq soirées dansantes et trois démonstrations de danse, pour 20 artistes invitées et invités.

Théâtre / Arts de la scène

Théâtre Le Reflet

Avec ses 700 places, le Théâtre Le Reflet est l'un des plus grands théâtres d'accueil de l'arc lémanique. Géré par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS), sa programmation se veut pluridisciplinaire avec une priorité faite aux productions théâtrales contemporaines et classiques ainsi qu'aux créations romandes. Une cinquantaine de spectacles sont accueillis chaque saison et deux à trois créations vaudoises y sont coproduites. Premier théâtre romand porteur du label Culture inclusive, Le Reflet s'engage par ailleurs durablement sur la voie de l'inclusion et de la participation culturelle. Dans cette optique sont proposés des spectacles en audiodescription pour les spectatrices et spectateurs malvoyantes et malvoyants et aveugles ainsi que la traduction en langue des signes pour les spectatrices et spectateurs sourdes et sourds. La signalétique, quant à elle, a été adaptée selon les recommandations de personnes expertes du domaine.

La saison 2024-2025 du Reflet s'est distinguée par sa diversité artistique et son ancrage dans la cité. Fidèle à sa mission, le théâtre a conjugué soutien à la création, ouverture à de nouveaux publics et engagement autour de thématiques actuelles, avec 52 spectacles programmés (pour un total de 100 représentations publiques dont 26 scolaires), cinq coproductions de spectacles de compagnies romandes et une offre de médiation culturelle très riche. Parmi ces spectacles, deux ont été proposés en traduction LSF (langue des signes française), un en audiodescription et huit étaient destinés au jeune public. Des visites guidées du théâtre, dont une visite tactile des décors, ainsi que des bords de scène et les rendez-vous Midi théâtre ont également complété ce programme d'activités à destination des publics. Le record de fréquentation de 30'800 spectatrices et spectateurs atteste ainsi de la qualité et de la diversité de l'offre théâtrale proposée et de l'accueil inclusif adapté aux différents publics.



Théâtre de l'Oriental

Depuis sa rénovation en 2014, l'infrastructure du Théâtre de l'Oriental est parfaitement adaptée à la création théâtrale et chorégraphique professionnelle. Les compagnies en création profitent de salles de lecture et de répétition, d'équipements techniques, ainsi que des conseils et compétences de l'équipe du théâtre en vue de présenter au public le fruit du travail réalisé pendant plusieurs semaines de résidence dans la salle de spectacle. Chaque saison accueille habituellement entre 12 et 15 projets (théâtre, danse, jeune public, musique contemporaine). Les salles sont par ailleurs régulièrement louées ou prêtées gracieusement à des associations et des artistes ayant besoin d'un espace de travail de manière ponctuelle.

Sur la saison 2024-2025, le Théâtre de l'Oriental a accueilli plus de 4'103 spectateurs et spectatrices au cours de 65 représentations, avec un taux de remplissage moyen de 78,5%. Au total, 16 compagnies se sont produites sur la scène de l'Oriental : huit dans le domaine du théâtre (dont une pour le jeune public), trois musicales, un spectacle pluridisciplinaire et quatre de danse (dont deux pour le jeune public). Le théâtre a poursuivi ses activités de médiation pour le jeune public en renouvelant sa collaboration avec le gymnase de Burier pour une semaine de théâtre avec des ateliers, des visites et une exposition). Enfin, le Théâtre de l'Oriental est resté un lieu d'accueil pour de nombreux acteurs et actrices culturelles locales en collaborant notamment avec Live in Vevey, *Les Chorégraphiques* en partenariat avec le Dansomètre, la Biennale Images Vevey, La Fête de la Danse, l'Association Autour du Monde ainsi que la compagnie Le Marchepied. Le théâtre a par ailleurs été un partenaire privilégié pour de nombreuses associations ou sociétés locales en mettant à disposition gracieusement des espaces, du matériel technique, du mobilier et des outils dans la mesure de ses disponibilités.

Du fait d'une augmentation des charges de fonctionnement du lieu, l'Association Oriental-Vevey observe un déficit sur la saison 2024-2025. Elle prévoit de rééquilibrer son budget en diminuant le nombre de propositions artistiques lors de sa prochaine saison.

Théâtre de Poche de la Grenette

Le Théâtre de Poche de la Grenette est une scène spécialisée dans la comédie sous toutes ses formes qui peut accueillir 80 personnes. Véritable plateforme d'expression pour les comédiennes et comédiens en début de carrière, cette scène accueille également des artistes confirmés et confirmés dont plusieurs de Suisse romande. Le Théâtre de la Grenette est géré par une association et une fondation, laquelle est propriétaire du bâtiment.

La saison 2024-2025 a accueilli 43 représentations pour 29 spectacles d'humour de formes légères (seuls en scène, stand-up, cabaret, improvisation), une lecture publique et un événement en collaboration pour la première fois avec le festival Morges-sous-Rire et le Théâtre de Beausobre. La fréquentation est restée stable avec quelques 2'500 spectatrices et spectateurs, pour un taux de remplissage moyen de 70%. Le théâtre a poursuivi son rôle de tremplin pour les artistes de Suisse romande, en accueillant à la fois des humoristes au statut confirmé et de nouvelles voix émergentes, et en accompagnant activement la création par des résidences d'écriture, du coaching et du rodage de spectacles.

Le Pantographe / Association Les Trois-Quarts

Rebaptisé Le Pantographe à l'occasion de son 15^e anniversaire en 2023, le théâtre développe son activité entre création de comédies, accueil de compagnies et école de théâtre, avec une salle de spectacle d'une capacité d'accueil de 48 personnes.

La saison 2024-2025 a connu un beau succès avec un taux de remplissage moyen de 80%, témoignant d'un public fidèle et curieux. Avec quatre créations professionnelles, dont une hors-les-murs, et 10 accueils dont quatre pour le jeune public et un spectacle de l'Atelier 16-25 ans, la programmation a su alterner entre grandes œuvres du répertoire, comédies contemporaines, textes audacieux et spectacles jeune public. 40 comédiennes et comédiens professionnels se sont ainsi produits sur la saison, dont une majorité d'artistes originaires de la Riviera. Le volet école de théâtre a quant à lui accueilli 13 ateliers sur l'année, dont trois avec les élèves de la Fondation Verdelil. Grâce notamment aux récents soutiens exceptionnels de la Loterie romande et du Canton de Vaud, le théâtre a également pu renouveler son matériel de régie, et développer ses moyens de promotion pour le renouvellement et la diversification des publics.

Festival international des artistes de rue

Depuis 1992, lors du dernier week-end des vacances d'été, les rues et les places de la vieille ville de Vevey accueillent le Festival international des artistes de rue. Durant trois jours, la manifestation gratuite permet de découvrir des artistes de rue de Suisse et de l'étranger. Toutes les formes d'arts de la rue s'y retrouvent : jongleurs et jongleuses, mimes, acteurs et actrices, acrobates, cracheurs et cracheuses de feu, clowns.

Malgré les fortes chaleurs, la 31^e édition du festival s'est déroulée avec succès. Elle a réuni un large public, avec quelque 20'000 visiteuses et visiteurs présents sur les trois jours pour assister à 185 spectacles gratuits donnés par 25 artistes et troupes suisses et internationales sur neuf scènes réparties dans la vieille ville. Le désormais traditionnel spectacle de feu du samedi soir a réuni pas loin de 1'000 personnes sur la Place du Marché. Le Pavé d'Or, prix décerné par le festival avec le vote du public, est revenu au catalan Yldor.

Fête multiculturelle

La Fête multiculturelle est un événement annuel qui vise à mettre en avant la diversité et la richesse culturelle de la région. A travers des spectacles, de la nourriture, un cortège en ville et des animations jeune public, ce sont plus de 40 communautés qui sont mises en valeur et dont le public peut découvrir la culture.

L'édition 2025 de la Fête multiculturelle a été fréquentée par 9'000 à 10'000 personnes durant les trois jours d'exploitation du mois de juin. Cette année, l'hôte d'honneur était l'Italie, représentée par le groupe de musique Fronda et l'association Taranta Suisse, qui promeut la pratique des tarentelles (danses du sud de l'Italie). Depuis plusieurs années, l'association collabore avec la Fondation AACTS (Addiction, Action Communautaire, Travail Social), voisine de la place, pour de la prévention. Un atelier a également été organisé en collaboration avec le Dansomètre.

Impro Riviera Events

Fondé en 2010, le collectif Impro Riviera Events a pour but de renforcer les liens entre les diverses équipes de la Riviera afin de faciliter la création et la participation à des événements liés à l'improvisation théâtrale. L'association propose, entre au-



tres, un festival annuel, des camps pour écoliers et écolières, des camps du collectif et des spectacles cartes blanches.

Étaient notamment au programme de la saison 2024-2025 : le FIRE (Festival Impro Riviera Events) au Rocking Chair de Vevey, l'ImprOvisible Festival à La Tour-de-Peilz, plusieurs cartes blanches au Bout du Monde et à la Cour de l'Avenir, la présentation d'un stage d'initiation à Animai et une représentation lors d'un match à Bordeaux. Le public des événements auxquels a participé l'association dans la région est estimé à près de 800 personnes, entre les 14 spectacles et le festival.

Littérature et patrimoine

Éditions de l'Aire

Maison d'édition créée en 1978 et installée à Vevey depuis 1992, les éditions de l'Aire mettent un point d'honneur à défendre les auteurs et autrices suisses, à en découvrir, mais aussi à remplir leur rôle d'éditeur citoyen en publiant des ouvrages socio-politiques.

L'année 2025 était une année charnière pour la nouvelle codirection, qui a opéré des changements importants : elle a redéfini ses collections, élu un comité de lecture, refondu son identité visuelle et son logo et mis en place un inventaire numérique. Malgré la dimension chronophage de ces différentes entreprises, celles-ci étaient essentielles au renforcement et à la valorisation de la production littéraire. Ainsi, en 2025, la maison d'édition a publié huit ouvrages, a participé à 13 événements littéraires (salons, rencontres, dédicaces, festivals, etc.) et a fait l'objet d'une belle attention médiatique. Par ailleurs, deux ouvrages des éditions de l'Aire se sont vus décerner un prix durant l'année.

Éditions Hélice Hélas

Fondé en 2011, Hélice Hélas Éditeur fabrique et publie des livres d'auteur et d'autrice et de la bande dessinée indépendante. Son catalogue éclectique cherche à établir des connexions entre différents univers : littérature « baroque », « épique » ou « punk », science-fiction helvétique, traductions de textes antiques, pamphlets, essais ou encore livres d'artistes. En 2025, Hélice Hélas a publié 10 ouvrages dont deux bandes dessinées et huit ouvrages de littérature, ainsi que deux rééditions au format poche. La maison d'édition a eu l'occasion de se représenter lors de plusieurs salons et rencontres littéraires majeurs (Festival d'Angoulême, Salon du Livre de Genève, Foire du livre de Bruxelles et Festival de BD de Montréal), ce qui a permis une consolidation de quelques axes de diffusion et de distribution à l'international. Enfin, trois titres publiés en 2025 se sont démarqués par des distinctions en Suisse et à l'international.

Café littéraire

Le Café littéraire, attaché à la Bibliothèque municipale, a pour mission de proposer un grand choix de titres de presse, d'assumer un rôle de vitrine des manifestations culturelles veveysannes, de favoriser la réalisation de tout projet autour du livre et de la lecture (expositions, discussions, débats, lectures, performances, dédicaces, etc), de mettre en valeur l'activité littéraire locale et de promouvoir la lecture et l'écriture. Il s'agit d'un lieu participant à la démocratisation de la lecture et de l'écriture, inscrit dans le paysage culturel veveysan, ouvert à toutes et tous dans un esprit de partage et de lien social.

Suite à l'annonce du retrait de l'Association Ekphrasis en fin d'année 2024 après 10 ans d'activités, et dans une période de transition consacrée au Service de la culture à l'élaboration d'un appel à projets pour la gestion culturelle du lieu, les gérants du café ont assumé eux-mêmes, et sans subvention, la programmation des activités culturelles avec trois expositions en collaboration notamment avec la Biennale Images et PictoBello, deux rencontres littéraires, cinq concerts et une projection de film.



Vitrine du Café littéraire réalisée par Alice Izzo dans le cadre de PictoBello

© Céline Michel

Festival de littérature jeunesse

Le Festival de littérature jeunesse est une manifestation organisée par l'association Equi'Page ayant pour vocation de rendre la littérature plus accessible et de faire découvrir au plus grand nombre le plaisir simple de la lecture. Durant deux jours, le public est invité à rencontrer autrices, auteurs, illustratrices et illustrateurs de la littérature jeunesse.

La programmation 2025 comprenait une quinzaine d'ateliers créatifs animés par les autrices, auteurs, illustratrices et illustrateurs autour de l'écriture et de l'illustration, d'initiation à la BD, de lectures-rencontres, ou encore d'improvisations sonores. Cette édition a réuni plus de 500 enfants et jeunes au Théâtre de l'Oriental et dans le quartier de la Valsainte. Pour cette quatrième édition, le festival s'est associé au collectif veveysan Tunc, invité à présenter son spectacle *Phaina* et à animer des ateliers en amont à destination des enfants et des adultes pour la création de capsules sonores et poétiques en lien avec le monde marin. 10 artistes de Suisse, France et Belgique ont pris part au festival, ainsi que deux maisons d'édition suisses. La librairie La Fontaine était également à nouveau présente dans le foyer du théâtre pour la vente des publications et la tenue des séances dédicaces.

Après quatre premières éditions réussies mais exigeantes en termes de ressources personnelles et financières, l'association a décidé d'instaurer un rythme biennal au festival dont la prochaine édition aura lieu en 2027. L'année 2026 sera quant à elle l'occasion de déployer des actions à plus pe-

tite échelle et de développer de nouveaux partenariats avec la scène culturelle locale.

Publications littéraires, artistiques et musicales

En 2025, le Service de la culture a soutenu six publications d'artistes, d'autrices et d'auteurs basés à Vevey ou ayant un lien étroit avec la ville (romans, recueils de poésie, monographies, livres d'art, périodiques, guides). D'autre part, 13 enregistrements d'albums de musique de groupes locaux ont bénéficié d'une subvention. Le Service de la culture remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la Bibliothèque municipale.

Exemple de publications soutenues par le service en 2025

© SCU



Association Vibiscum

L'Association des Amis du Vieux Vevey réunit toutes celles et ceux qui ont à cœur l'histoire et le futur de la ville de Vevey. Afin d'en conserver et d'en promouvoir le riche patrimoine, l'association soutient plusieurs actions : l'installation de plaques historiques, l'organisation de conférences et d'excursions, la publication des *Annales veveysannes* ainsi que certaines activités en collaboration avec le Musée historique de Vevey. Pour sa saison 2024-2025, Vibiscum a proposé cinq conférences publiques gratuites, en collaboration avec le Musée historique de Vevey et les Archives communales de Vevey, auxquelles ont participé 400 personnes. L'association a également verni le 20^e volume des *Annales veveysannes* consacré au quartier de Plan et son développement durant le XX^e siècle. Par ailleurs, la digitalisation de toutes les *Annales veveysannes* et autres ouvrages édités par Vibiscum est en préparation, grâce à une collaboration avec la plateforme *e-periodica* de la bibliothèque de l'ETHZ.

Université Populaire de la Riviera

L'Université Populaire de la Riviera propose des ateliers, des visites guidées et des conférences sur des sujets variés dispensés par des spécialistes de différents domaines. Elle est soutenue par plusieurs communes de la Riviera ainsi que par le Canton de Vaud. La saison 2024-2025 proposait au total un programme de 42 activités, sous une forme ponctuelle voire hebdomadaire, dont 35 ont pu être réalisées. Les nombreux cours proposés dans les catégories art et créativité, bien-être et santé, généalogie, sciences et nature, ainsi que les cours de langues ont rencontré un vif intérêt. La fréquentation de l'ensemble des activités de la saison a ainsi connu une nette augmentation, avec

478 personnes inscrites contre 374 à la saison précédente. L'Université Populaire a par ailleurs compté sur la participation de 27 intervenantes et intervenants engagés.

L'année 2025 a également été marquée par la recherche de nouveaux locaux après que l'université ait du quitter le Centre de Vassin à la Tour-de-Peilz, où la majorité des cours étaient donnés. L'Université Populaire se réjouit d'avoir pu trouver un nouveau local comprenant un bureau et une salle de cours auprès de la Ville de Vevey, au chemin du Verger 10.

Collection d'histoire naturelle

Les spécimens sont stockés dans deux pièces au sous-sol du Collège des Crossets. La conservation de la collection de la Ville était confiée au Musée cantonal de zoologie, sur mandat, par le Service de la culture. Courant 2024, le service a cependant été informé que le Musée Cantonal de zoologie ne pourra plus effectuer le mandat de contrôle et de gestion des prêts en raison de contraintes administratives cantonales. Une solution alternative a été trouvée par le service pour garantir une surveillance régulière en 2025. Grâce à l'engagement en auxiliariat d'une technicienne en conservation, quatre interventions de surveillance et d'entretien préventif ont pu être effectuées. Elles relèvent des bonnes conditions de stockage avec un environnement stable et propice à une bonne conservation. Les conditions de contrôle sont strictes et il convient toujours de manipuler les pièces en prenant des précautions telles que le port de gants, d'un masque et d'une combinaison. Enfin, les contraintes administratives évoquées précédemment et les alertes de la société suisse des taxidermistes concernant l'arsenic présent dans les spécimens anciens ont contraint à maintenir la décision de suspendre les prêts. Cependant, avec un protocole, un cadre strict et confiné, sept spécimens ont pu être exposés dans le cadre de l'exposition temporaire *Oiseaux, piafs et volatiles* au Musée historique de Vevey.

Sculptures et fresques

Le Service de la culture veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et de fresques en plein air : planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire - en collaboration avec les Services travaux publics, espaces verts et entretien et urbanisme et mobilité. En début d'année 2025, la restauration de la plaque en bronze accompagnant la sculpture de Henryk Sienkiewicz située sur la terrasse du Grand Hôtel du Lac a pu être finalisée et repositionnée, avec l'ajout d'une vitre de protection permettant d'améliorer sa préservation et de faciliter son entretien. La table d'orientation en bronze devant l'église St-Martin a également fait l'objet d'une intervention de conservation-restauration afin d'améliorer la lisibilité des inscriptions. Un nouvel emplacement a pu être trouvé pour accueillir la stèle commémorative en l'honneur de Henryk Sienkiewicz, anciennement située devant le Musée Jenisch Vevey. Celle-ci a été réinstallée au printemps devant l'enceinte du Grand Hôtel du Lac, rejoignant ainsi les autres monuments commémorant le poète polonais.

L'entretien annuel, comprenant le nettoyage, cirage et polissage des sculptures de Mihai Eminescu (Quai Perdonnet), Anna de Noailles (Rond-point Melchers) et Henryk Sienkiewicz (Grand Hôtel du Lac) a pu être reconduit à l'automne. Enfin, en raison du démarrage des travaux de la place du Marché, les sculptures du Centurion

de Charles Morgan et du Ganymède d'Etienne Krähenbühl ont été temporairement retirées et seront réinstallées à l'été 2026. La première est conservée dans l'intervalle à l'atelier de l'artiste qui révisera son mécanisme avant sa réinstallation. La seconde est conservée à la voirie et sera restaurée par l'artiste lors de sa réinstallation.



Stèle commémorative d'Henryk Sienkiewicz devant le Grand Hôtel du Lac © SCU

Autres soutiens et subventions

Comité culturel

Le Comité d'Accompagnement et d'Aide à la Culture (CoAAC) est un comité indépendant géré par le Service de la culture et constitué de représentantes et représentants du bureau de l'animation jeunesse et de professionnelles et professionnels du domaine culturel et socioculturel régional. Disposant depuis 2021 d'un budget alloué par le Service de la culture, le comité a pour mission de soutenir des projets émergents ou portés par des jeunes par le biais de conseils, d'accompagnement et au travers de l'attribution de garanties de déficit. En 2025, le comité a ainsi pu soutenir un projet dans le domaine des musiques actuelles par l'attribution d'une garantie de déficit.

Remboursements de salles

Le Service de la culture gère le remboursement des frais de location des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (sans les frais techniques ou de nettoyage). Depuis le début de l'année 2023, le temple St-Martin ainsi que l'église Ste-Claire ont été ajoutés à la liste des lieux dont la location peut être remboursée mais uniquement pour la tenue d'événements culturels à but non lucratif. En 2025, 38 associations ont reçu un remboursement pour la Salle del Castillo (24), le Théâtre de l'Oriental (2), le Théâtre Le Reflet (5), le RKC (5), le temple St-Martin (1) et l'église Ste-Claire (1).

*Alexandra Melchior, municipale
Cécile Roten, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 : néant

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles en 2025 (partie 1)

Ligne "Aides et subventions" N° 814.3653			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Amina Jendly	<i>Motel of the watery beings</i>	Arts visuels / Edition	2'000.00
Association Les Portes-Rêves	Revue 2026	Arts visuels / Edition	2'000.00
Pascal Bonnard Yersin	<i>Capites</i>	Arts visuels / Edition	500.00
Association Decagone	<i>Contrefaculté</i>	Arts visuels / Exposition	1'000.00
Association Paroxysme de l'Absurde	Activités de médiation	Arts visuels / Exposition	1'500.00
Morgane Erpen	<i>Las lágrimas discretas nunca callan, nutren la tierra</i>	Arts visuels / Exposition	3'000.00
Peter Scholl	Vevey Ville d'Images - Affichage 2025	Arts visuels / Exposition	840.00
Rahel Oberhammer	<i>Invaded Invaders</i>	Arts visuels / Exposition	2'000.00
Collectif LACS	<i>Procession</i>	Arts vivants	3'000.00
Compagnie Patiperros	Hors-Lits 11 et 12	Arts vivants	3'000.00
La FC	Activités 2026	Arts vivants	1'500.00
Les Compagnies Vaudoises	Activités 2025	Arts vivants	1'000.00
Association Esprit du Cercle	Swiss Dance Challenge	Arts vivants / Danse	2'000.00
Association Riviera Tango	Riviera Tango Fiesta - 11ème édition	Arts vivants / Danse	4'000.00
Association Vevey-Vie	<i>Maman</i>	Arts vivants / Danse	3'000.00
Les Eaux Courantes	<i>Seuil</i>	Arts vivants / Danse	3'000.00
Cie Alsand	<i>Au bout de la laisse</i>	Arts vivants / Théâtre	3'000.00
Cie Alsand	<i>Loocoooonque - ieune public</i>	Arts vivants / Théâtre	3'000.00
Collectif Immersif	<i>Vevey 1688</i>	Arts vivants / Théâtre	1'000.00
Midi Théâtre	Saison 2025-2026	Arts vivants / Théâtre	5'000.00
Alain Wirth	<i>Le goût des choses - soutien extraordinaire à la diffusion</i>	Cinéma	1'000.00
Association À l'ombre des jeunes filles en pleurs	<i>Protected de Joël Espi</i>	Cinéma	3'000.00
Association Doc'it Yourself	Cinéma tout terrain - 6ème édition	Cinéma	1'000.00
Association Film Plans-Fixes	Plans-Fixes consacré à Irène Wettstein	Cinéma	1'500.00
Association Productions du quartier	<i>L'Avenir d'Alain Wirth</i>	Cinéma	4'000.00
Ciné-Doc	Saison 2025-2026	Cinéma	1'500.00
Cinéma Cityclub	Programmation artistique 2025	Cinéma	1'000.00
Internationale Kurzfilmtage	La Nuit du Court métrage	Cinéma	1'500.00
Association Divan dimanche	Les Lectures Canap	Littérature	400.00
Association Troup	Podcasts 2025-2026	Littérature	1'500.00
Association Troup	Festival Les Pionnières	Littérature	3'000.00
Maison suisse de la Poésie	Programmation artistique 2025	Littérature	5'000.00
Association Mets tes palmes	Revue 2025	Littérature / Edition	1'000.00
Olivier Dutoit	<i>Les aventures singulières de Lili la courtière</i>	Littérature / Edition	500.00
Association Vevey Spring Classic	Vevey Spring Classic - 4ème édition	Musique classique	3'000.00
Conservatoire de musique Montreux-Vevey-Riviera	Concert 110 ans - soutien extraordinaire	Musique classique	1'000.00
Lavaux Classic	Lavaux Classic 2025 - selon convention	Musique classique	8'000.00
Association Amelive	10 ans Dring Dring Riviera - concerts	Musiques actuelles	500.00
Association Robobarbie	<i>Bombe sur le groupe chat de Barbicop</i>	Musiques actuelles	2'000.00
Association Service du Fun	<i>Croisière de Service Fun</i>	Musiques actuelles	2'000.00
BD Production Association	<i>Le choix des mots de Benedicte</i>	Musiques actuelles	1'000.00
Collectif de la cave	Tekno Del Castillo 2026	Musiques actuelles	500.00
Damien Vuarraz	<i>A moitié nu de Larkabo</i>	Musiques actuelles	500.00
Les Proliféric's Associés	<i>ANIMAL-s de Fabien Sevilla</i>	Musiques actuelles	3'000.00
Suisse Diagonales Jazz	Festival Suisse Diagonales Jazz 2026	Musiques actuelles	1'000.00
Association Toit du Monde	Archivage associations Toit du Monde et Ferme Menthée	Patrimoine	2'000.00
Association Fête à la Saucisse	Programmation artistes veveysans	Pluridisciplinaire	1'000.00
Association FOCUS	Mosaic Room - programmation artistique 2025	Pluridisciplinaire	5'000.00
foodculture days	Programmation artistique 2025	Pluridisciplinaire	10'000.00
La Cour de l'Avenir	Programmation artistique 2025	Pluridisciplinaire	4'000.00
LAC	Programmation artistique 2025	Pluridisciplinaire	11'000.00
Le Bureau Culturel Vaud	Activités 2025	Pluridisciplinaire	1'500.00
Safe spaces culture	Activités 2025	Pluridisciplinaire	1'650.00
		Budget 2025	Comptes 2025
Total "Aides et subventions" N° 814.3653		Fr. 130'000.00	129'890.00

Ligne "Sociétés de musique" 814.3653.03			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Association Duo Symphonique	Mahler, Schönberg & Beethoven - concert 10 ans	Musique classique	2'000.00
La Lyre de Vevey, Harmonie Municipale	Activités 2025 - selon convention	Musique classique	30'000.00
Association Canta Riviera	<i>Ecran</i>	Musique vocale	1'000.00
Chœur Symphonique de Vevey	<i>Requiem de Mozart - 5 récitatifs de Shoujounian</i>	Musique vocale	2'000.00
Chœur à Corps	Activités 2025 - selon convention	Musique vocale	5'000.00
		Budget 2025	Comptes 2025
Total "Sociétés de musique" 814.3653.03		Fr. 45'000.00	40'000.00

Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" N° 814.3653.19			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
ADN Dialect	<i>S'il vous PLAY</i>	Arts vivants / Danse	4'000.00
Association Danse Transition	Activités 2025	Arts vivants / Danse	1'000.00
AVDC - Association Vaudoise de Danse Contemporaine	Activités 2025	Arts vivants / Danse	2'000.00
Les Boréades	<i>Les Boréades dansent. 25 ans de vie</i>	Arts vivants / Danse	3'000.00
Prototype Status	Activités 2025	Arts vivants / Danse	30'000.00
		Budget 2025	Comptes 2025
Total "Subsides pour la danse contemporaine" N° 814.3653.19		Fr. 40'000.00	40'000.00

Ligne "Expositions et Editions" N° 814.3653.21			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Atelier 20	<i>Des idées roses de Marcel Maeder</i>	Arts visuels / Edition	3'000.00
Label Rapace	<i>La Cachette d'Alice Magnin</i>	Arts visuels / Edition	1'000.00
Association PANO	Expositions 2025	Arts visuels / Exposition	7'000.00
Association Amelive	Exposition ambulante	Arts visuels / Exposition	1'000.00
Passage des 8	Expositions 2025	Arts visuels / Exposition	5'000.00
Rahel Oberhammer	<i>Still Breathing</i>	Arts visuels / Exposition	2'000.00
Réseau BD Suisse	Soutien à la diffusion de Krel	Arts visuels / Exposition	1'000.00
Villa "Le Lac" Le Corbusier	<i>Théodore Strawinsky. Un clavier de couleurs</i>	Arts visuels / Exposition	3'000.00
Editions la Veilleuse	Anthologie <i>Printemps de la poésie</i>	Littérature / Edition	500.00
Ultra-Noël	Portes ouvertes des ateliers d'artistes	Pluridisciplinaire	1'500.00
		Budget 2025	Comptes 2025
Total "Expositions et Editions" N° 814.3653.21		Fr. 25'000.00	25'000.00

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles en 2025 (partie 2, suite)

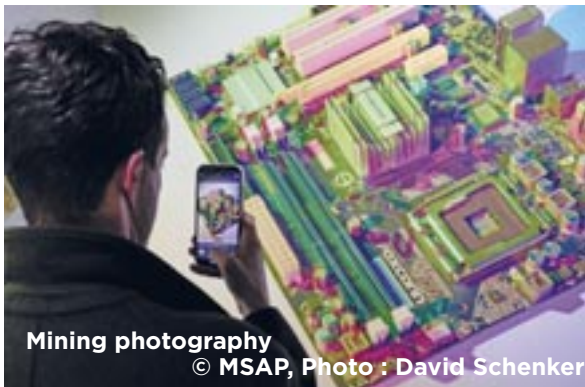
Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" N° 814.3653.44			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Association Eclair	Très Sérieuse d'Aurage	Musiques actuelles	500.00
Association Manifesto	Hommage à Patrick Maday	Musiques actuelles	1'500.00
Association Nouche	Mi Coche Azul de Moictani	Musiques actuelles	2'000.00
Association Ohro	He's Dancing, He Says He Will Never Die d'Eckhart	Musiques actuelles	2'000.00
Association Wield Words	EP de Lila and the Warblers	Musiques actuelles	1'000.00
Bleu Lagon Records	Les Digitales 2025	Musiques actuelles	2'500.00
Bleu Lagon Records	Concerts artistes veveysans + fanzine	Musiques actuelles	3'500.00
Collectif de la cave	Tekno Del Castillo 2025	Musiques actuelles	500.00
GLORIA	FFIFA - 6ème édition	Musiques actuelles	2'500.00
Gwendoline Albasini	L'Armure de Salvia Rosa	Musiques actuelles	1'000.00
Jolie Vue Festival	Programmation artistes veveysans	Musiques actuelles	1'000.00
Patrick Fellay	Patrick SansDoute, soutien extraordinaire tournée	Musiques actuelles	1'000.00
Samuel Sandri	ALL IS GOOD de Lumbergucci	Musiques actuelles	1'000.00
		Budget 2025	Comptes 2025
Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" N° 814.3653.44		Fr. 20'000.00	20'000.00

Ligne "Médiation culturelle et jeune public" N° 814.3653.52			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Charlotte Olivieri	Ateliers linogravure et exposition collective	Arts visuels / Exposition	3'000.00
TokyoMoon	Les femmes seniors à l'honneur	Arts visuels / Exposition	2'000.00
ADN Dialect	Ghetto Jam	Arts vivants / Danse	5'000.00
ADN Dialect	K.ID - soutien extraordinaire reprise	Arts vivants / Danse	1'000.00
Compagnie Patiperros	Ateliers inclusifs de danse contemporaine	Arts vivants / Danse	2'000.00
Association Foodculture days	Programmation de médiation 2025	Pluridisciplinaire	5'000.00
Association La Cour de l'Avenir	Programmation de médiation 2025	Pluridisciplinaire	2'000.00
		Budget 2025	Comptes 2025
Ligne "Médiation culturelle et jeune public" N° 814.3653.52		Fr. 20'000.00	20'000.00

	Budget 2025	Comptes 2025
Total des cinq lignes de subventions ponctuelles (parties 1 et 2)	Fr. 280'000.00	274'890.00

Tableau récapitulatif des remboursements de frais de salle en 2025

Ligne "Frais de salle, soirées de sociétés locales" N°814.3653.07			
Bénéficiaires	Salle	Catégorie	Montant
Ami.e.s du MSAP	del Castillo	Culture	1000.00
Amis de la Fête des Vignerons	del Castillo	Economie	1000.00
Artisans Nomades	del Castillo	Economie	1000.00
Brigade scout de Vieux-Mazel	del Castillo	Cohésion sociale	1000.00
Club Alpin Suisse (CAS) Jaman	del Castillo	Sport	1000.00
Club Aviron Vevey	del Castillo	Sport	1000.00
Collectif de la Cave	del Castillo	Culture	1000.00
Confrérie des Vignerons	del Castillo	Economie	1000.00
Conservatoire de Musique et Ecole de Jazz	del Castillo	Culture	1000.00
Danse Libre du Léman	del Castillo	Culture	1000.00
Duo Symphonique	del Castillo	Culture	1000.00
FSG Vevey Ancienne	del Castillo	Sport	1000.00
La Compagnie du Sourire	del Castillo	Cohésion sociale	1000.00
La Lyre de Vevey	del Castillo	Culture	1000.00
Lavaux Classic (selon convention)	del Castillo	Culture	1000.00
Les Eglantines	del Castillo	Cohésion sociale	1000.00
Monochrome Vaud	del Castillo	Culture	1000.00
Move To The Sound	del Castillo	Culture	1000.00
Orchestre de Ribaupierre	del Castillo	Culture	1000.00
Partage Riviera (Rotary Club Vevey Montreux Riviera)	del Castillo	Economie	1000.00
Résodanse CH	del Castillo	Culture	1000.00
Tuna Helvetica	del Castillo	Cohésion sociale	1000.00
Vevey Riviera Basket	del Castillo	Sport	1000.00
Vevey Villes d'Images - Grand Prix Images Vevey (selon convention)	del Castillo	Culture	2000.00
ADN Dialect	Le Reflet	Culture	3700.00
Clara Haskil	Le Reflet	Culture	3700.00
Danse Académie Vevey	Le Reflet	Culture	3700.00
Fête de la danse	Le Reflet	Culture	3700.00
Vevey Spring Classic	Le Reflet	Culture	5000.00
Equi'page	Oriental	Culture	600.00
Riviera Tango	Oriental	Culture	600.00
AM:PM	RKC	Culture	2500.00
GLORIA	RKC	Culture	2500.00
Impro Riviera Events	RKC	Culture	2500.00
Sur Mesure	RKC	Culture	2500.00
Table Ronde 11	RKC	Culture	2500.00
Canta Riviera	Ste-Claire	Culture	500.00
Chœur Symphonique de Vevey	St-Martin	Culture	1000.00
		Budget 2025	Comptes 2025
Total "Frais de salle, soirées de sociétés locales" N° 814.3653.07		Fr. 50'500.00	Fr. 60'000.00



Mining photography
© MSAP, Photo : David Schenker

Présentation

Institution de la Ville de Vevey, le Musée suisse de l'appareil photographique (MSAP) conserve un patrimoine technologique qui retrace l'histoire de la photographie, de ses origines, il y a deux siècles, jusqu'à ses plus récents développements numériques. En plus de 40 ans d'existence, le musée a constitué une collection de référence, unique en Suisse et réputée au niveau international.

Organisation

Le musée comptait, en 2025, neuf postes fixes et trois auxiliaires mensualisés. Ses collaboratrices et collaborateurs travaillent toutes et tous à temps partiel. L'équipe fixe est constituée d'une directrice, d'une assistante en administration, d'une conservatrice adjointe, de trois réceptionnistes, d'un médiateur-photographe, d'une technicienne et d'une documentaliste. Le musée a pu s'adjoindre en 2025 d'une auxiliaire chargée de communication et une chargée de recherche pour les projets du musée. Huit auxiliaires soutiennent l'équipe les week-ends pour l'accueil et les visites guidées. Le MSAP a également accueilli deux stagiaires de quelques semaines. Un tableau récapitulatif de l'effectif au 31 décembre se trouve dans le rapport de gestion du Service de la culture.

Faits marquants

L'année 2025 a été rythmée par une programmation riche et variée, marquée par trois expositions temporaires et deux présentations hors les murs. L'exposition *Mining Photography. L'impact écologique de la production d'images* (13 février - 8 juin 2025) a rencontré un vif intérêt en interrogeant l'histoire matérielle des principales ressources utilisées pour la production d'images. En parallèle, l'exposition de Davide Monteleone *Critical Minerals - Geography of Energy* (3 avril - 8 juin 2025), présentée hors les murs, a prolongé cette réflexion en mettant en lumière les implications géopolitiques de l'extraction des ressources nécessaires aux énergies renouvelables.

Au cœur de l'été, l'exposition *Glaciers sous couvert. Une histoire de préservation* (24 juin - 17 août 2025), déployée au MSAP et sur le quai Perdonnet, a permis au public de découvrir une histoire méconnue des pratiques de sauvegarde glaciaire. Enfin, l'exposition *Flash! Petite histoire de la photographie allumée* (18 septembre 2025 - 22 février 2026) a offert un parcours ludique et éclairant autour des usages du flash dans l'histoire de la photographie.

La médiation culturelle s'est enrichie de deux nouveaux parcours dans l'exposition permanente, ainsi que d'un programme de conférences, de tables rondes et d'ateliers conçus en lien avec les expositions de l'année. De nombreuses collaborations nationales et internationales ont renforcé la visibi-

lité du musée et la qualité scientifique de ses projets, parmi lesquelles le Museum für Kunst und Gewerbe de Hambourg, la Bibliothèque nationale de France, la Société française de photographie, la revue *Photographica*, l'Université Paris Cité, la Fotostiftung Schweiz, Leica Camera AG, Photo Élysée, l'Université de Lausanne, Connaissance 3, Memoriav (Journée mondiale du patrimoine audiovisuel), l'École ARC de Neuchâtel et le Leica Store de Genève.

Expositions temporaires

Mining photography : l'impact écologique de la production d'images

Du 13 février au 8 juin 2025

Le MSAP a présenté, pour la première et unique fois dans le monde francophone et dans une version spécialement adaptée, l'exposition *Mining Photography* du Museum für Kunst und Gewerbe de Hambourg.

Consacrée à l'histoire matérielle des principales ressources utilisées pour la production d'images, cette exposition a abordé le contexte social et politique de leur extraction et de leur gaspillage, ainsi que leur relation avec le changement climatique. Depuis son invention, la photographie dépend de l'extraction et de l'exploitation, à l'échelle mondiale, de ce que l'on appelle les ressources naturelles, qu'il s'agisse au XIX^e siècle du bitume, du carbone, du cuivre ou de l'argent, dont l'industrie photographique était l'une des plus importantes consommatrices à la fin du XX^e siècle. Aujourd'hui, avec la photographie numérique, la production d'images repose sur des terres rares et des métaux tels que le coltan, le cobalt et l'euporium. À travers des photographies historiques, des propositions artistiques contemporaines et des entretiens avec des spécialistes, l'exposition raconte l'histoire de la photographie en tant que production industrielle, montrant à quel point ce médium a été profondément lié à l'évolution de l'environnement tel qu'influencé par l'homme.

A l'occasion du vernissage, la vidéaste et photographe Daphné Nan Le Sergent a présenté en avant-première mondiale - avant Paris et New York - sa dernière vidéo *Silicon Islands and War*, portant sur les enjeux géopolitiques de la production des semi-conducteurs. La vidéo a également été projetée lors de la Nuit des musées.

Trois visites déambulatoires sont venues compléter l'offre de médiation culturelle en collaboration avec L'éprouvette, le Laboratoire Sciences et Société de l'UNIL : *Un appareil sans objectif* par Isaac Pante, spécialiste en cultures et éditions numériques ; *La photographie contre l'environnement* par Estelle Sohler, spécialiste en études visuelles, enseignante en géographie et environnement, et Olivier Lugon, historien de la photographie ; *L'art et la culture alliés de la durabilité ?* par Greta Ortalli, doctorante FNSet Zoé Beney, chargée de projet à l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL.

Glaciers sous couvert : une histoire de préservation

Du 24 juin au 17 août 2025

Dans le cadre de l'Année internationale de la préservation des glaciers proclamée par l'UNESCO pour 2025, le MSAP a présenté une double exposition, au musée et hors les murs, dédiée aux glaciers.

La première partie de l'exposition a présenté une sélection de documents iconographiques sur les glaciers issus exclusivement des collections du musée. Elle a mis en lumière le rôle essentiel du musée dans la préservation de ce patrimoine



Glaciers sous couvert
© MSAP, Photo : David Schenker

unique, qu'il soit visuel, technique, historique ou documentaire. La comparaison entre la conservation d'une collection photographique et celle d'un glacier révèle un même défi : ralentir l'inéluctable pour transmettre un héritage aux générations futures.

Le second volet de l'exposition s'est déployé hors les murs, le long du quai Perdonnet à Vevey. Le musée a présenté des photographies contemporaines de glaciers alpins recouverts de bâches isolantes, une mesure destinée à freiner leur fonte. Ce corpus inédit, réuni par Nathalie Dietschy (prof., section d'histoire de l'art, UNIL), a offert une perspective artistique et scientifique sur ces paysages en mutation, suscitant une réflexion approfondie sur les enjeux de leur protection.

A l'occasion du vernissage et de la sortie du livre *Glaciers sous toiles. Une histoire photographique* (Infolio, 2025) de Nathalie Dietschy, le MSAP a organisé une table ronde intitulée *Les glaciers alpins : quel paysage pour demain ?* à laquelle ont participé Nathalie Dietschy, Claude Reichler (Centre des sciences historiques de la culture, UNIL), Emmanuel Reynard (Institut de géographie et durabilité,



Glaciers sous couvert sur le quai Perdonnet
© MSAP, Photo : David Schenker

UNIL), Anna Katharina Scheidegger, artiste et photographe, ainsi que Pauline Martin et Katia Bonjour.

Flash ! Petite histoire de la photographie allumée Du 18 septembre 2025 au 22 février 2026

Cette exposition inédite explore l'importance du flash et de l'éclairage artificiel dans l'histoire de la photographie du XIX^e au XXI^e siècle. Ces innovations ont permis de faire la lumière sur ce qui ne se voit pas, ou pas assez, jouant un rôle majeur dans la construction visuelle de nouveaux mondes, jusqu'alors inconnus. De l'exploration des catacombes de Paris par Nadar aux éclats des paparazzis, cette exposition met en évidence la place centrale de la lumière dans la photographie, qu'il s'agisse d'immortaliser des scènes de la vie nocturne, des réalités politiques ou de sublimer les vedettes de cinéma. L'exposition présente des œuvres originales et uniques prêtées par des institutions de premier plan, en particulier la Bibliothèque nationale de France, la Société Française de Photographie, la Fotostiftung Schweiz et Photo Élysée à Lausanne.

Produite et conçue par le Musée suisse de l'appareil photographique, l'exposition est réalisée en collaboration avec la revue française *Photographica* qui a consacré un numéro au flash en automne 2025, dans lequel un entretien avec Pauline Martin permet de prolonger l'exposition et d'en garder la mémoire, mais aussi de faire connaître le MSAP au-delà des frontières suisses.

En marge de cette exposition et à l'occasion de la sortie du n° 11 de la revue *Photographica*, le MSAP a organisé la table ronde *Le flash et les histoires de la photographie* à laquelle ont participé Daniel Foliard (Université Paris Cité), Colette Morel (LARHRA) et Lauren Pankin (Université Paris Cité).

Les ateliers *Es-tu plus rapide que le flash*, proposé lors du week-end *En famille au musée*, et *Trois lumières, trois portraits différents* viennent compléter la découverte du flash pour le public.

Expositions dans l'entrée du MSAP

Dans l'entrée du musée, deux espaces sont consacrés à de petites expositions. Celles-ci permettent de présenter des acquisitions récentes, des objets des collections en lien avec les expositions temporaires ou de réagir à diverses actualités.

En 2025, dans le cadre de l'exposition *Glaciers sous couvert*, faisant écho à l'actualité suisse et à titre commémoratif, le MSAP a exposé une carte postale et deux négatifs sur plaque de verre représentant le village de Blatten.

En parallèle de l'exposition *Flash !*, le MSAP a présenté la chronologie *De l'éclair magnésique au flash des smartphones* ainsi qu'une sélection d'ouvrages consacrés au flash et issus de la bibliothèque du musée.



Flash ! © MSAP, Photo : David Schenker.

Exposition hors les murs
Davide Monteleone
Critical Minerals - Geography of Energy
Du 3 avril au 8 juin 2025

En écho à l'exposition *Mining Photography* et pour célébrer les 100 ans de Leica, le MSAP a présenté du 3 avril au 8 juin 2025 une exposition sur la place du Marché de Davide Monteleone, lauréat 2022 du prix Leica Oskar Barnack, parmi les prix de photographie les plus prestigieux au monde. A travers ses images, le photographe questionne les conséquences multiples de la transition énergétique et explore les réalités souvent oubliées de l'exploitation minière du cuivre, du lithium et du cobalt. Cette exposition a été organisée avec le soutien de Leica Camera AG. En parallèle à son exposition, Davide Monteleone a donné une conférence afin de présenter son travail et ses enjeux.

Durant l'été, une deuxième exposition hors les murs a été présentée grâce au projet *Glaciers sous couvert*. Les 30 images de glaciers en fonte présentées sur le quai Perdonnet, en face de la vue magnifique sur les Alpes et leurs glaciers a fortement marqué les passants et passantes, amenant un public nouveau dans les murs du musée.



Exposition permanente

L'exposition permanente, pilier essentiel du MSAP, a continué de bénéficier en 2025 d'un suivi attentif et de plusieurs améliorations majeures. Outre la mise à jour régulière des cartels et des objets, ou les modifications nécessaires en cas de prêts temporaires à des institutions suisses et étrangères, des interventions techniques importantes ont été réalisées afin d'optimiser les condi-

tions de conservation. Une nouvelle installation climatique, mise en place par Roth SA et Condair, permet désormais un contrôle plus précis de l'humidité et de la température dans les espaces d'exposition.

Parallèlement, l'ensemble du musée a été équipé d'un nouveau système d'éclairage LED, entièrement réglable en intensité, offrant une meilleure qualité lumineuse tout en garantissant une consommation énergétique réduite.

Fréquentation

L'année 2025 s'est conclue sur un total de 8'868 entrées. L'exposition *Mining Photography* a attiré 3'873 visiteurs en quatre mois, l'exposition *Glaciers sous couvert* 1'602 en neuf semaines, l'exposition *Flash ! 2'026* en 15 semaines. Le MSAP a organisé, en 2025, 21 visites pour les écoles veveysannes, ainsi que 15 visites pour des établissements scolaires situés hors de la commune. Le musée a aussi mis sur pied huit visites pour des groupes d'adultes, comptabilisant 82 participantes et participants.

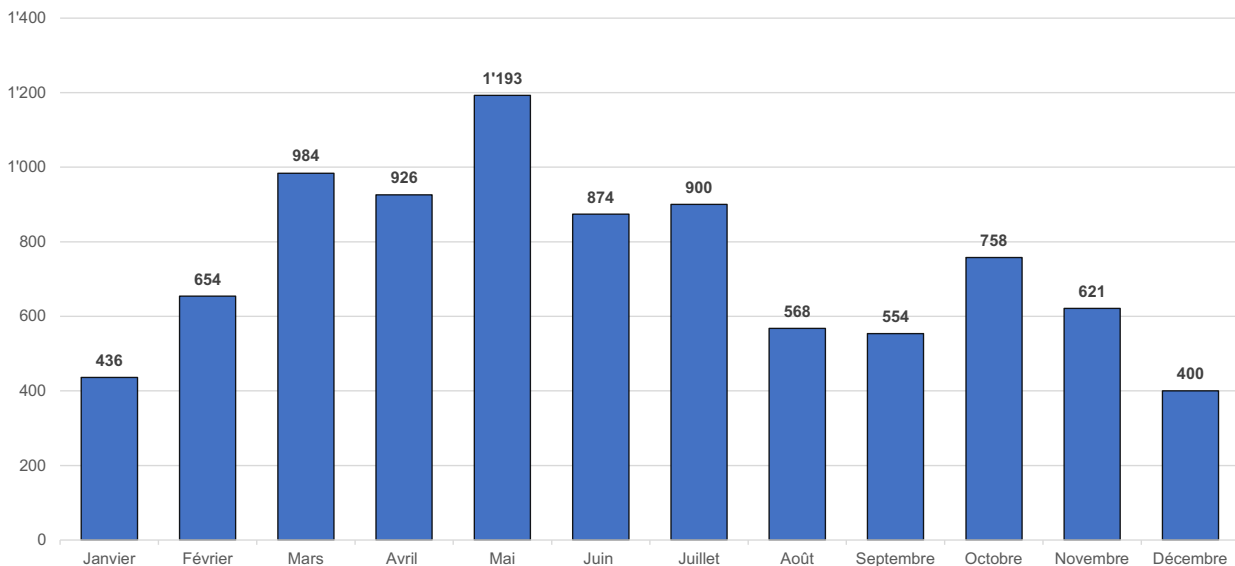
Les animations et autres ateliers ont également drainé un large public, à l'exemple de l'Atelier photographiques (367 participations), des anniversaires (124 participations), de l'Atelier tirage noir-blanc (82 participations), des ateliers proposés lors de la manifestation En famille aux musées (six participations), (seulement deux participations à PâKOMUZÉ)

Au chapitre des diverses cartes d'accès au MSAP, mentionnons la Riviera Card (116 entrées), la Raiffeisen (779 entrées), le Passeport Musées (offre combinée transports publics et entrées aux musées, 131 entrées), le Pass Musées Suisses (abonnement annuel donnant accès à plus de 500 musées en Suisse, 92 entrées), la BCV (185 entrées), ou la carte Sésame (11 entrées).

La collaboration avec l'EVAM a en outre permis d'offrir un accès gratuit à 47 bénéficiaires de foyers.

Les liens privilégiés du MSAP avec des structures telles que l'EVAM ou les maisons de quartier de Vevey ont permis de proposer des actions et visites dans le cadre de l'aide sociale et des programmes d'inclusion et d'intégration. Ces initiatives, marqueuses d'un fort engagement envers la communauté, sont indispensables pour une institution publique telle que le MSAP.

Fréquentation du MSAP en 2025
Entrées totales pour l'année: 8'868



Collaborations

Collaborations pour les expositions

En 2025, le MSAP a mis l'accent sur les collaborations universitaires et internationales de manière à ancrer le musée dans un réseau professionnel large mettant en avant l'expertise du musée.

Au niveau universitaire, le musée a collaboré avec l'Université de Lausanne pour l'exposition *Glaciers sous couvert*, bénéficiant ainsi de son large réseau de communication. En outre, le co-commissariat de l'exposition *Flash ! Petite histoire de la photographie* par Daniel Foliard, Eliane de Larminat et Pauline Martin a impliqué une collaboration avec l'Université Paris Cité et avec la revue scientifique *Photographica*.

Une collaboration avec Connaissance 3, l'Université des seniors, a également permis d'accueillir plusieurs personnes pour une visite guidée de l'exposition *Flash !* et pour la conférence donnée par Daniel Foliard *Photographie - Aveugler pour mieux voir ? Les enjeux du flash dans l'histoire des représentations*.

En 2025, le MSAP a également élargi ses collaborations avec les musées internationaux. Grâce à son travail de mise aux normes internationales des espaces d'exposition, il a pu collaborer avec des institutions de premier plan, en Allemagne - avec le Museum für Kunst und Gewerbe de Hambourg dont le MSAP a accueilli l'exposition *Mining Photography* - et en France - avec la Bibliothèque nationale de France et la Société Française de Photographie qui ont accordé des prêts d'originaux précieux pour l'exposition *Flash ! Petite histoire de la photographie*. À noter également une collaboration avec Leica Camera AG pour l'exposition hors les murs de Davide Monteleone.

Enfin, plusieurs articles scientifiques ont été publiés par Pauline Martin, notamment pour le catalogue d'exposition *Dans le flou* au Musée de l'Orangerie à Paris et pour la monographie *Matière noire* du photographe Martin Désilets (Distanz Verlag). Avec le photographe Mathieu Bernard-Reymond, la directrice du musée a également donné une conférence intitulée « L'IA dans la chambre noire : un appareil photo étrange », au Centre Photographique Rouen Normandie (13 mars 2025).

Collaborations en conservation préventive

Le MSAP a collaboré avec l'école ARC de Neuchâtel, section Conservation et Restauration, en accueillant, lors d'un stage de neuf semaines, une étudiante qui a notamment réalisé le (re)conditionnement d'objets de collection comestibles, de daguerréotypes, d'ambrotypes, de plaques de verre à suspension, de plaques de verre d'appareils photo plastron, et effectué une recherche sur la dégradation des PVC.

Collaborations en médiation culturelle

Dans le cadre de l'exposition *Mining Photography*, le MSAP a collaboré avec L'éprouvette, le Laboratoire Sciences et Société de l'UNIL pour l'organisation d'un cycle de conférences. Pour des ateliers réguliers de photographie argentique, qui ont lieu le samedi au MSAP, le musée a collaboré avec le Leica Store de Genève. Enfin, pour la première fois en 2025, le MSAP a collaboré avec la Confrérie de la Saint-Martin, dans le cadre de la Foire de la Saint-Martin, permettant de faire sortir les ateliers de photographie en-dehors des murs du musée.

Prêts de pièces de collection

En 2025, le musée a prêté quatre pochettes de développement de films illustrées de femmes en ac-

tion photographique, ainsi que quatre tirages de l'École de photographie de Vevey à la Fotostiftung Schweiz pour l'exposition *Frauen. Fragen. Fotoarchive*. (28 février - 14 juin 2026).

Recherche

Le Centre de documentation du MSAP répond toujours à de très nombreuses demandes d'informations pointues émanant de personnes privées ou d'institutions suisses et étrangères (31 en 2025). Il accueille également régulièrement des chercheuses et chercheurs venant consulter la bibliothèque, les archives et/ou les documents iconographiques (huit en 2025).

Nouvelles acquisitions

Dons

Tous les jours ou presque, le MSAP reçoit une proposition de don de matériel, d'images ou de documentations photographiques d'intérêts divers. En 2025, il a ainsi inventorié 61 dons : 18 objets, deux documents et 41 ouvrages et revues.

Parmi les dons faits en 2025, mentionnons la donation par M. Andreas Kohli d'un Fotobot : cet appareil avait été conçu par le donateur pour l'exposition nationale Expo.02, en 2002. Installé dans toutes les grandes villes de Suisse, dans les vitrines de différents commerces, il permettait aux passants et passantes de se prendre en photographie et de partager l'image sur Internet. Il s'agit de l'ancêtre du selfie et du partage d'images sur les réseaux sociaux.

Le musée a également reçu des installations développées par le Laboratoire de communications audiovisuelles de l'EPFL. Ces installations permettent de visualiser la technique interférentielle, un procédé couleurs pour lequel Gabriel Lippmann a reçu le prix Nobel de physique en 1908.

Notons encore le don des descendants de la photographe suisse Monique Jacot, décédée en 2024. Après un premier don en 2024, un lot de plumes est entré au MSAP. Ces objets ont servi à l'artiste pour la réalisation de photogrammes et documentent ainsi sa pratique.

Achats

Le MSAP fait également des achats ciblés afin de compléter ses collections. En 2025, huit objets et 12 ouvrages ont ainsi rejoint le musée.

Citons par exemple une LaVagaBox « Vagabonde » fabriquée artisanalement en Suisse, au Jura, et destinée aux actions de médiation du musée. Il s'agit d'une camera minutura, une chambre photographique traditionnelle qui fait également office de chambre noire : elle prend une photographie argentique au format 10x15 cm et permet son développement sur place.

La collection d'appareils de la marque suisse Alpa s'agrandit quant à elle avec l'acquisition d'un set complet de l'Alpa Post modèle 11a : un appareil photographique utilisé pour le relevé des compteurs téléphoniques.

Rejoignent également le rang des objets conservés au musée un Pentax 17, un Fuji X-HF1 ainsi qu'une boîte de Lego Creator : la Retro Camera 3 en 1 #31147.



Fotobot © Belleville

Médiation culturelle

Parmi les nouvelles offres, le MSAP a mis en place deux parcours thématiques dans l'exposition permanente, permettant de la redécouvrir sous un angle nouveau. Le premier parcours aborde le thème de l'impact écologique de la photographie, tandis que le deuxième parcours traite du flash dans l'histoire de la photographie. Les deux parcours sont accompagnés d'une petite brochure pour guider le public.

Le musée a également mis en place des ateliers le week-end permettant au public de fabriquer son propre appareil photographique à sténopé avec du matériel de récupération pendant l'exposition *Mining Photography*.

Dans le cadre de l'exposition *Flash !*, des ateliers de portraits, intitulés *Trois lumières, trois portraits*, ont été organisés pour montrer le travail de la lumière en studio et son influence sur le rendu final de l'image.

Pendant la Foire Saint-Martin, les visiteurs et visiteuses du musée pouvaient se faire tirer le portrait avec un appareil fascinant : une caméra minutera, chambre photographique traditionnelle qui fonctionne également comme une chambre noire. Elle prend une photographie argentique et permet son développement sur place. En quelques minutes, cette boîte magique offrait une expérience hors du commun et un souvenir original de la Foire Saint-Martin.

A plusieurs reprises, le musée a permis à des stagiaires ou étudiants et étudiantes de participer à la création de contenu de médiation.

Lanterne magique

Ressusciter la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas grâce à une grande lanterne magique remise en fonction, telle est la vocation de ces séances. Ces spectacles sont proposés pour les classes de l'école primaire, ainsi que pour les anniversaires.

Laboratoire argentique

Lors des week-ends et des vacances scolaires, le musée invite le public de tout âge à compléter sa visite par un passage au laboratoire, où chacun peut développer une photographie sous la forme d'un photogramme à emporter. Un atelier de tirage argentique est également proposé depuis 2022. Ces animations sont principalement réalisées par des étudiantes et étudiants en photographie qui travaillent au musée en tant qu'auxiliaires.

Visites proposées aux écoles

Elles sont adaptées à l'âge des élèves avec un passage possible par l'atelier pour expérimenter le développement de la photographie argentique. Les enseignants et enseignantes peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique. Les plus jeunes, dès cinq ans, peuvent assister à un spectacle de lanterne magique. En partenariat avec l'association Lavaux Patrimoine mondial de l'UNESCO, le musée propose une visite et une formation à la photographie de voyage. La sortie dure une journée durant laquelle la théorie et l'histoire de la photographie sont présentées avant une mise en pratique dans les vignes de St-Saphorin.

Médiation pour adultes et enfants (hors scolaire)

Le musée propose des visites guidées des expositions temporaires et de l'exposition permanente à tous les publics, en offrant la possibilité de passer dans le laboratoire pour découvrir la photographie argentique. Le MSAP propose des visites gratuites

chaque premier dimanche du mois pour les adultes.

Le musée organise aussi des visites inclusives avec des personnes mal- et non-voyantes sur demande. En collaboration avec Appartenances Espaces Femmes Vevey, le musée organise des visites-discussions sur la photographie dans le cadre des cours de français.

Enfin, le musée participe à PâKOMUZé, à la Nuit des musées ainsi qu'à En famille au musée, trois événements organisés par l'Association des musées de la Riviera.

Workshop Leica

En partenariat avec Leica Suisse, le musée organise des workshops sur le tirage argentique, déclinés en deux cours : un premier niveau avec prises de vue, développements et tirages argentiques simples et un deuxième niveau axé sur le tirage argentique.

Fêtes d'anniversaire

Deux variantes d'activités sont proposées selon l'âge des enfants ainsi qu'un reportage photo fait par l'animateur ou l'animatrice. *Magie de la lanterne* permet aux enfants dès cinq ans de découvrir contes, légendes et histoires drôles grâce à une lanterne magique remise en fonction. Le laboratoire photographique initie les enfants dès huit ans aux charmes du développement argentique. Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier dans le musée et reçoit le fichier de cette prise de vue.

Médias

En 2025, Les expositions temporaires *Mining Photography*, *Glaciers sous couvert* et *Flash !* ont bénéficié d'une couverture médiatique particulièrement soutenue. Au total, 63 parutions ont été recensées à ce jour, incluant des articles dans les principaux quotidiens romands (*Le Temps*, *24 heures*, *La Liberté*, *Le Matin Dimanche*), des publications en ligne ainsi que plusieurs reportages télévisés (RTS 1, Télé Vaud Fribourg) et radio-phoniques, notamment sur RTS La Première.

L'exposition *Mining Photography* a généré 23 parutions (radio, web, télévision et presse écrite). *Glaciers sous couvert* a bénéficié d'une couverture équivalente, avec 23 parutions. Enfin, *Flash !* a fait l'objet de 17 parutions à ce jour, certaines retombées étant encore attendues en 2026.

L'ensemble de ces retombées représente une équivalence publicitaire cumulée de Fr. 221'696.- pour l'année 2025.

En 2025, le MSAP a en effet engagé une auxiliaire chargée en communication afin de renforcer sa présence médiatique. Ce travail proactif effectué avec grand succès avec les médias contribue au positionnement du musée, sur le long terme, comme une institution de référence dans son domaine, tout en favorisant une large diffusion de ses expositions auprès du grand public. Une visibilité accrue permet également de consolider la légitimité du musée auprès de bailleurs de fonds potentiels, avec des retombées attendues à moyen terme sur la recherche de financement.

Promotion

En 2025, le MSAP a poursuivi sa collaboration avec l'atelier Valenthier pour la réalisation du graphisme de ses affiches et de certaines de ses expositions. Pour ses expositions temporaires, le musée tire parti de l'affichage au sein du réseau culturel veveysan. Il sollicite deux à trois fois par année la Société Générale d'Affichage pour des campagnes

promotionnelles à Montreux, La Tour-de-Peilz et Lausanne. Les activités du MSAP bénéficient également d'une présence régulière dans l'Agenda Riviera, sur la plateforme numérique weekup.ch, ainsi que dans différents supports de GeneralMedia, tels que *Passeport Loisirs*, *Loisirs.ch* ou *Tempslibre.ch*. Les événements du musée ont aussi été promus via le profil Google Business du MSAP, afin d'améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'offre culturelle. Les expositions et activités du MSAP sont par ailleurs relayées sur le site vaudfamille.ch. La promotion de ces activités est bien entendu aussi assurée par le site internet du musée, ainsi que par ses médias sociaux : Facebook (2'742 abonnements), Instagram (1'727 abonnements), LinkedIn (273 abonnements) et YouTube (530 abonnements).

L'Association des amis du MSAP

Très active, l'Association des amis du MSAP se réunit plusieurs fois par année au musée. Elle participe au printemps à la Photo Bourse au CEPV. Elle édite deux fois l'an le bulletin *Le Petit Révéléateur*.

L'association agit aussi comme une précieuse ressource documentaire pour la direction du musée. Grâce à son fonctionnement en réseau, notamment entre collectionneuses et collectionneurs spécialisés, elle est à même de répondre rapidement à des questions précises sur différents chapitres de l'histoire technique de la photographie.

La Fondation du MSAP

En 2025, la présidence de la Fondation a été reprise par M. François Pointet. La Fondation du MSAP est un outil indispensable de soutien, de prospection et de ressources pour l'institution.

*Alexandra Melchior, municipale
Pauline Martin, directrice*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2024 :**

Néant



Le Château

© Sandra Culand

Présentation

Le Musée historique de Vevey a pour mission de collecter, conserver, valoriser et mettre le patrimoine relatif à Vevey et à ses environs à disposition de la population veveysanne et de la région. Depuis sa création en 1897, le musée a constitué de riches collections. Une partie de ces dernières est présentée au deuxième étage du « Château », belle demeure du XVI^e siècle. Le parcours permanent, réparti en huit salles d'exposition, propose une découverte variée de thématiques régionales et de collections singulières. Archéologie, objets et manuscrits du Moyen Age, peintures et estampes, affiches, photographies, documents d'archives, argenterie, étains, poids et mesures, artisanat ou encore mobilier constituent l'essentiel de cette présentation. Deux ensembles remarquables y occupent également une place de choix : une collection de clés, serrures et coffrets anciens, ainsi que les œuvres du peintre F. A. L. Dumoulin (1753-1834).

En parallèle, le musée organise chaque année plusieurs expositions temporaires qui mettent en lumière des thématiques spécifiques en lien avec les collections du musée ou avec l'actualité régionale. Ces projets offrent l'occasion d'aborder le patrimoine sous un angle renouvelé et de montrer que l'institution ne se limite pas à préserver le passé : elle s'intéresse aux héritages matériels et immatériels ainsi qu'aux évolutions qui ont façonné notre environnement, afin d'interroger notre présent.

En outre, des activités destinées au jeune public et aux familles, ainsi que diverses animations sont organisées au sein de l'institution.

Organisation

Au 1^{er} janvier 2025, le taux d'activité de la directrice est passé de 60% à 80%. Cette augmentation est nécessaire pour assurer la continuité des activités et la bonne marche de l'institution. Elle doit permettre d'assumer une grande diversité de tâches, en raison de la petite taille de l'équipe et de la charge croissante, notamment dans les domaines de la gestion administrative et du suivi des projets de recherche.

Le poste de réceptionniste auxiliaire (10%) a été pérennisé. Ce rôle essentiel à l'ouverture du musée et l'accueil du public est désormais assuré par trois personnes en contrat fixe.

L'équipe du musée est ainsi composée de six personnes se répartissant les 3,3 EPT en contrat fixe dont dispose l'institution. La directrice (80%), la conservatrice (60%) et la conservatrice adjointe (50%) assurent la direction de l'institution, la conservation et l'inventaire des collections, l'organisation des expositions, la gestion de la consultation des fonds et des recherches externes, ainsi que l'administration, la communication institutionnelle et événementielle.

La responsable de l'accueil (80%) et les deux réceptionnistes (50% et 10%) assurent l'accueil des publics, la billetterie et la boutique, ainsi que diverses

tâches de comptabilité, de technique, d'inventaire et de catalogage de la bibliothèque du musée.

L'année 2025 a également vu l'aboutissement d'un projet de longue date : l'engagement d'une médiatrice culturelle en contrat auxiliaire à 25%, dès le 1^{er} mars, fonction assurée jusqu'alors par les conservatrices et la directrice. Ce poste, essentiel dans les musées, répond à un réel besoin d'accompagnement des publics au Musée historique. Dans le temps à disposition, la médiatrice a développé en priorité une offre de visites destinées au public scolaire.

En prévision de deux congés maternité annoncés pour le printemps 2026, une conservatrice auxiliaire a été engagée à 20% dès le 1^{er} décembre 2025.

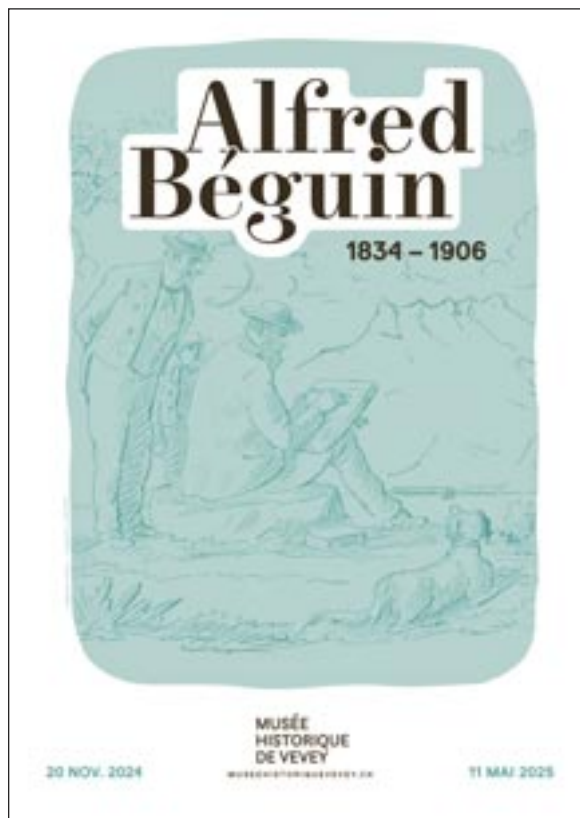
Enfin, une collaboratrice scientifique auxiliaire à 30% a été engagée dès le 1^{er} juillet pour travailler sur un projet de recherche consacré à l'histoire de la photographie à Vevey, mené conjointement par le Musée suisse de l'appareil photographique et le Musée historique de Vevey en vue d'une double exposition et d'une publication en 2029. L'ampleur du travail à réaliser nécessite l'appui de compétences spécialisées externes afin de garantir la qualité scientifique de ce projet inscrit dans le label Vevey, ville d'images.

Un tableau récapitulatif de l'effectif au 31 décembre se trouve dans le rapport de gestion du Service de la culture.

Faits marquants

En 2025, plusieurs faits marquants ont jalonné la vie du Musée historique : deux expositions temporaires ont été proposées au public, un nouveau site internet a été lancé et l'engagement d'une médiatrice auxiliaire a permis d'organiser seize visites scolaires en quatre mois.

En effet, l'exposition « Alfred Béguin (1834-1906) », présentée jusqu'au 11 mai, a rencontré un vif intérêt, attirant près de 2'000 personnes.



Affiche de l'exposition « Alfred Béguin (1834-1906) », in18, graphisme & communication

Présentée dès le 18 juin, la seconde exposition temporaire, « Oiseaux, piafs et volatiles dans les collections du musée », a également bénéficié d'un accueil très positif. La présence de la médiatrice auxiliaire a permis de mettre sur pied quinze visites de classes. Ce nombre de visites scolaires, particulièrement important pour le musée, ainsi que les retours très positifs des enseignants et enseignantes, confirment la pertinence et la nécessité de cette fonction.



Une classe testant un jeu de carte élaboré par la médiatrice

Afin d'enrichir l'expérience des jeunes visiteurs et visiteuses, la médiatrice a également élaboré deux supports pédagogiques. En mai, le Musée historique a dévoilé son nouveau site internet. Première étape d'un renforcement de présence en ligne, cette plateforme repensée offre une vitrine numérique modernisée destinée à accroître la visibilité du musée.

Expositions temporaires

En 2025, deux expositions temporaires ont été présentées au public :

« Alfred Béguin (1834-1906) » (20.11.2024 - 11.05.2025)



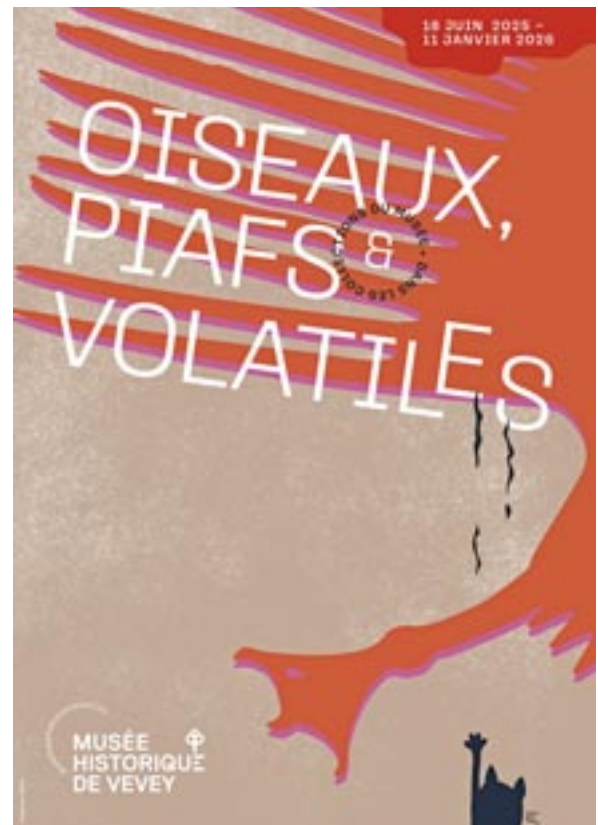
Vue de l'exposition « Alfred Béguin (1834-1906) » © David Bochud

Né en 1834 à St-Légier, Alfred Béguin est principalement connu pour ses scènes de vie peintes sur les façades de certaines maisons de son village natal. Ce « graffeur » d'autrefois a également réalisé de nombreuses œuvres sur papier qui sont restées longtemps méconnues, car conservées presque exclusivement dans des collections privées.

Les sujets choisis par Béguin – une famille se pressant pour attraper le train, le chœur d'hommes chantant au temple de La Chiésaz, une cordée nombreuse gravissant un sommet – sont de précieux témoignages de la vie villageoise, tant populaire que bourgeoise, de la seconde moitié du XIX^e siècle. Béguin esquisse des portraits, reproduit des épisodes de son quotidien ou dépeint le monde qui l'entoure. Il fait preuve tantôt de beaucoup de douceur, tantôt d'une malice qui frise la caricature. Quelque 70 huiles, dessins et aquarelles, ainsi que des photographies, cartes postales et documents d'archives ont constitué cette exposition consacrée à un artiste qui, ne cherchant ni la notoriété ni

la reconnaissance de ses pairs, est resté particulièrement discret. Dans le cadre de cette exposition, quatre visites guidées ont été proposées par les conservatrices et deux autres ont été conduites directement dans le village de St-Légier par Gianni Ghiringhelli, auteur d'un ouvrage consacré à Béguin, permettant au public de découvrir *in situ* les scènes de vie peintes par l'artiste.

« Oiseaux, piafs et volatiles dans les collections du musée » (18.06.2025 - 11.01.2026)



Affiche de l'exposition « Oiseaux, piafs et volatiles dans les collections du musée », in18, graphisme & communication

Cette exposition a mis en valeur une sélection d'objets issus des collections du musée autour du thème des oiseaux. Le parcours proposait un dialogue entre des pièces rarement présentées, provenant de périodes et de domaines variés, illustrant la diversité et la richesse des fonds du musée : l'affiche du Festival international du film de comédie de Vevey de 1989, une saucière en faïence de Nyon du XIX^e siècle, une statuette égyptienne de la basse époque ou l'enseigne de l'hôtel de l'Aigle-Noir, fermé en 1893.

Au-delà de leur dimension décorative, les objets exposés mettaient en lumière certaines traditions veveysannes, comme le tir au papegai ou la Fête des Oiseaux, ainsi que des lieux tels que le café du Cygne ou le chemin des Pinsons, proposant ainsi d'appréhender la ville et son histoire sous un angle différent. L'exposition intégrait également quelques spécimens naturalisés issus de l'ancienne collection d'histoire naturelle de la Ville qui n'est plus accessible au public depuis 1996.

Un programme d'activités a accompagné l'exposition, comprenant des visites destinées aux classes, une soirée jeux et des ateliers d'origami.

Animations et activités de médiation

Dans le cadre des événements organisés chaque année par l'Association des musées de la Riviera

vaudoise (AMRV), le Musée historique de Vevey a proposé trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- Le jeudi 24 avril, l'activité « Rotin quand tu nous tiens ! », organisée dans le cadre de PâKOMUZÉ, a affiché complet. Seize enfants ont participé aux deux ateliers de vannerie et réalisé leur propre petit panier en rotin tressé.
- Le 24 mai, à l'occasion de la Nuit des musées, le public était invité à endosser le rôle d'un figurant ou d'une figurante de la Fête des Vignerons en se parant d'un chapeau ou d'un accessoire de costume, puis à poser devant une immense photographie de l'arène de 2019. Quelque 340 personnes ont pris part à l'animation « Rejoignez la ronde des costumes ! », organisée dans l'une des salles du Musée historique, et sont reparties avec un tirage photographique souvenir.



Dans la peau d'un figurant ou d'une figurante de la Fête des Vignerons

- Pour le week-end En famille aux musées (1^{er} et 2 novembre), un atelier tout en délicatesse intitulé « Pliez, créez, volez ! » a été proposé. Les onze familles présentes (dix-huit enfants et quatorze adultes) ont d'abord découvert l'exposition temporaire, avant de réaliser ensemble de charmants oiseaux en origami à emporter à la maison.



Père et fils réalisant un origami
© Luca Carmagnola

- Dans le cadre du Passeport-Vacances, les 1^{er} juillet et 5 août, le musée a proposé « Enigmes à travers Vevey », une activité hors les murs menée sous la forme d'une enquête. Dix enfants sont ainsi partis à la découverte de différents lieux historiques de la ville.

En mars, le musée a reçu la Société de bourgeoisie de Vevey pour sa soirée d'accueil des nouvelles bourgeoises et nouveaux bourgeois. En septembre, il a présenté, à l'occasion de la rencontre de la section suisse du Souvenir napoléonien, plusieurs documents habituellement conservés aux Archives communales, ainsi que des pièces issues des collections en lien avec Napoléon, dont le fameux masque funéraire et les mèches de cheveux de l'empereur.



Masque funéraire de Napoléon

Au-delà de ces animations, le musée a également organisé des visites destinées aussi bien au public scolaire qu'au public adulte. En 2025, deux visites guidées de l'exposition « Alfred Béguin » ont été proposées avant la fin de l'exposition. Outre les seize classes accueillies dans le cadre de l'exposition « Oiseaux, piafs et volatiles dans les collections du musée », trois classes de l'école obligatoire, deux groupes du CEPV et une classe du Gymnase de Renens ont bénéficié de visites au musée. Un parcours à travers la ville a également été spécialement organisé pour deux classes de Vevey. Afin d'enrichir l'expérience des jeunes visiteurs et visiteuses venant en famille, la médiatrice a également élaboré deux supports pédagogiques : un « Petit carnet de l'ornithologie du Musée historique de Vevey », destiné à accompagner la visite de l'exposition, et une cocotte en papier alliant pliage et quiz sur les oiseaux.

Carnet de l'ornithologie, par Meg Chikhani



Communication

Site internet

Le 14 mai 2025, le musée a mis en ligne son nouveau site internet. Ce projet a permis de remplacer l'ancien site, en service depuis 2005, devenu technologiquement obsolète. La nouvelle mouture intègre les technologies améliorant la performance, la sécurité et l'accessibilité. Elle propose une navigation plus intuitive, un design *responsive* adapté aux appareils mobiles ainsi qu'une identité visuelle renouvelée et modernisée. Ce site repensé renforce la visibilité du musée, optimise son référencement et contribue à valoriser son image institutionnelle.

MUSÉE HISTORIQUE DE VEVEY

Nouveau logo du Musée historique de Vevey

Réseaux sociaux

La présence du musée sur les réseaux sociaux a contribué à diffuser ses expositions, ses activités et son nouveau site internet. En 2025, la communauté Facebook est restée stable, tandis que les abonnements Instagram sont en augmentation. Si la croissance demeure modérée, les interactions (likes, partages, commentaires) témoignent de l'intérêt du public pour les contenus proposés. Les actions de communication du musée sont toutefois menées sans personnel spécifiquement dévolu à cette tâche. Disposer de compétences professionnelles en communication, notamment numérique, permettrait de développer cette présence et de renforcer la visibilité de l'institution. Détails des statistiques 2025 :

Facebook

- Nombre d'abonnements : 1'083
- Nombre de publications : 68

- Couverture des publications (nombre de personnes touchées) : 8'844
- Nombre de partages : 25

Instagram

- Nombre d'abonnements : 1'260, dont 35 nouvelles inscriptions
- Nombre de publications : 22
- Couverture des publications (nombre de personnes touchées) : 6'079
- Nombre de likes : 401
- Nombre de commentaires : 5

Google My Business

- Août 2025 au 9 janvier 2026 : 10'115 personnes ont vu la page du musée
- Août 2025 au 9 janvier 2026 : 770 interactions avec la fiche du musée.

Fréquentation

En 2025, le Musée historique a accueilli plus de 3'000 visiteuses et visiteurs. Comme observé par le passé, les événements attirent un large public. La forte affluence lors des vernissages, des animations, de la Nuit des musées et du week-end En famille aux musées en est la preuve.

Il est également à noter que l'entrée gratuite, proposée le premier week-end de chaque mois dans les musées de la Ville depuis l'été 2021, continue de rencontrer un certain succès et constitue une action de promotion ponctuelle intéressante pour l'institution.

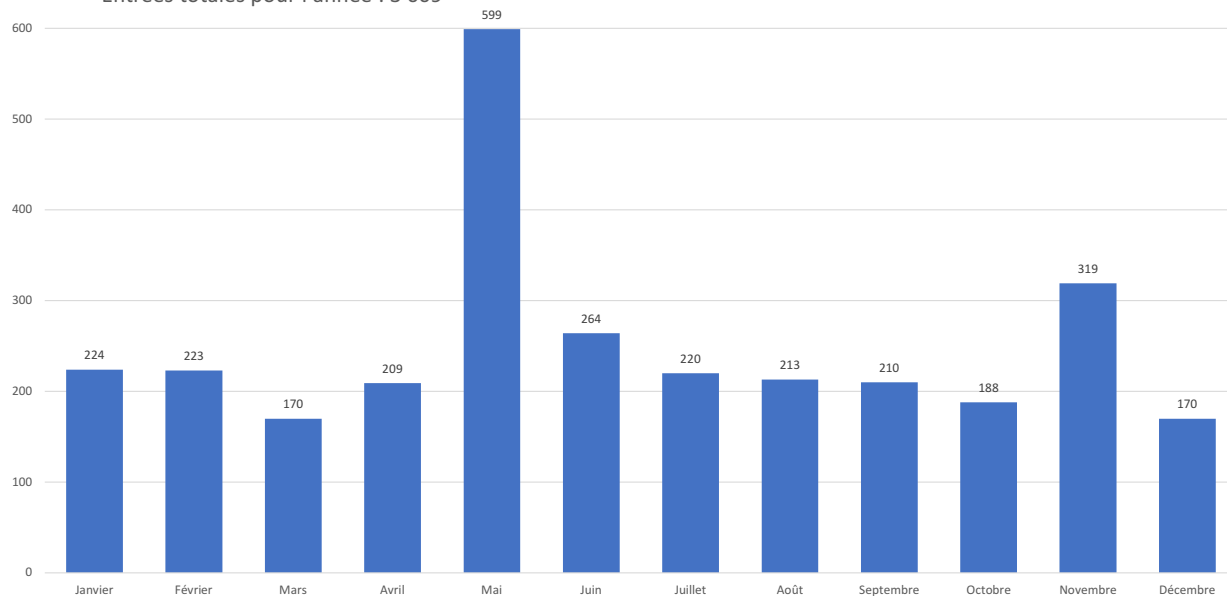
Acquisitions

Le Musée historique a acquis auprès de maisons de vente ou de particuliers les œuvres et objets suivants :

- Une huile sur carton représentant une vue de Vevey depuis Corseaux (fin XIX^e s.)
- Un dessin de Christian Gottlieb, dit Théophile, Steinlen représentant Lavey (première moitié du XIX^e s.)
- Une peinture sur carton représentant une vue de Vevey depuis Corseaux (avant 1865)
- Une vue panoramique prise du sommet des Rochers de Naye, dessinée par Xaver Imfeld et publiée par la sous-section Jaman du CAS (1883)
- Une lithographie représentant l'institut Sillig, Bellevue, éditée par Mack à Vevey et imprimée par Lemerrier à Paris (vers 1840)

Fréquentation du Musée historique de Vevey en 2025

Entrées totales pour l'année : 3'009



- Deux photo-cartes du photographe Auguste Garcin montrant Vevey, le lac et la place du Marché (seconde moitié du XIX^e s.)
- Cinq affiches du Festival international du film de comédie de Vevey réalisées par Werner Jeker (1985, 1986, 1987, 1988) et Nancy Bauch (1989)
- Deux affiches de la confiserie Leresche de Vevey (1986 et 1989)
- Une affiche sous verre des cigarettes MEKKA commercialisées par la fabrique Rinsoz (XX^e s.)
- Une affiche, version allemande, éditée par l'Office de la propagande de la région du Léman, réalisée par Alexandre Guhl et imprimée chez Roger Marsens à Lausanne (1952)
- Une affiche des horaires du tramway électrique VMCV (1925-1926)
- Des titres de transport VMCV (après 1912)
- Cinq cartes postales veveysannes (XX^e s.)
- Trois tableaux brodés (XVIII^e et XIX^e s.)
- Deux verres décorés d'émail portant l'inscription « Vevey » (XX^e s.)
- Une broche en or jaune ornée d'une vue de Vevey peinte sur émail (XIX^e s.)



Broche dorée ornée d'une vue de Vevey

- Un pin's des orgues de Notre-Dame de Vevey (XX^e s.)
- Un pin's du Vevey Sport (XX^e s.)
- Une boîte de la farine lactée de Nestlé S.A., Vevey (XX^e s.)
- Une boîte à biscuits de la manufacture Vallotton, réalisée pour l'Exposition cantonale vaudoise à Vevey (1901)
- Une boîte de cigares de la fabrique Taverney (XX^e s.)
- Un étui d'allumettes publicitaire de B. Jomini & Cie (début XX^e s.)
- Une plaque émaillée « Cercle démocratique veveysan » provenant du café-restaurant du 10 août (XX^e s.)
- Une médaille commémorative de l'Exposition cantonale vaudoise à Vevey (1901)
- Un jeton des écoles de Vevey (XX^e s.)
- Un jeton de la société de tir de Vevey (XX^e s.)

Par ailleurs, les collections se sont enrichies des dons suivants :

- Une estampe colorée représentant une vue de Vevey depuis Corseaux (XIX^e s.)
- Un daguerréotype représentant un couple d'inconnus, dans un écrin en cuir (XIX^e s.)
- Une grande photographie noir-blanc de la famille Obrist prise par Emile Rieder (XX^e s.)



Photographie de la famille Obrist

- Un album de prises de vues diverses de Vevey réalisé par deux élèves de Blonay (1983-1984)
 - Des cartes postales figurant Vevey (XIX^e-XX^e s.)
 - Un album rassemblant des reproductions photographiques de lieux veveysans, parues dans la Feuille d'Avis de Vevey en 1946
 - Divers numéros de la Feuille d'Avis de Vevey (1946 et 1957)
 - Le programme de la 10^e Foire aux vins vaudois qui s'est tenue à Vevey du 11 au 21 mai 1945
 - Un bon de commande de la maison Franz Senf, jardinier-horticulteur à Villeneuve, ayant reçu un prix à Vevey en 1884 (fin XIX^e s.)
 - Un bon de commande de la maison de comestibles G. Meautis à la rue d'Italie 42 à Vevey (XIX^e s.)
 - Un guide touristique germanophone publié pour les visiteurs et visiteuses séjournant à Vevey (début du XX^e s.)
 - Un cendrier publicitaire de la fabrique de cigares Taverney (XX^e s.)
 - Deux porte-verres réalisés pour les 100 ans du café-restaurant Le Cep d'Or (2025)
 - Une assiette ronde en argent, à bords festonnés, décernée à Auguste Tamborini-Obrist, administrateur de la Maison Obrist (XX^e s.)
 - Un tire-bouchon commémoratif en forme de clé, réalisé pour le tir d'inauguration après la réfection du stand de tir de Gilamont (1994)
 - Un cibare utilisé au stand de tir de Gilamont (XX^e s.)
 - Une poupée en costume vaudois (XX^e s.)
- S'ajoutent à cette liste, des livres, des archives et des reproductions permettant de documenter l'histoire de Vevey et de la région.

Inventaire et conservation

Plusieurs membres du personnel fixe et auxiliaire du Musée historique ont travaillé à l'inventariage ainsi qu'à l'établissement et à l'actualisation de l'inventaire numérique des collections : 125 nouvelles fiches ont été établies en 2025.

Les inventaires numériques – qui ne représentent pas l'ensemble des collections du musée – totalisent actuellement le nombre de fiches suivant :

- Objets : 2'640
- Beaux-arts : 2'369
- Photographies et cartes postales : 3'148
- Livres anciens : 486

Si les fonds « beaux-arts » et « livres anciens » sont presque totalement inventoriés numériquement, le fonds de photographies et cartes postales ainsi que celui des objets nécessitent encore de très nombreuses heures de travail avant d'être entièrement accessibles de manière digitale.

En matière de restauration, une huile sur toile de Jean-Philippe George-Julliard (1818-1888), confiée à un atelier de la région en 2024, a réintégré les collections après traitement. Une affiche unique annonçant un concert donné le 12 mars 1949 au Théâtre de Vevey a été entoillée et une restauratrice a pris en charge deux assiettes abîmées – l'une en faïence, l'autre en porcelaine – pour des interventions de conservation-restauration. Enfin, le musée a mandaté un photographe professionnel afin de réaliser des prises de vue de six pièces de la collection. Il s'agit de deniers norvégiens datés de 1103 à 1217, découverts dans un coffret en 1861, lors de travaux à Vevey. Ces photographies paraîtront dans le catalogue consacré aux monnaies de Norvège de 995 à 2025, réalisé par le chercheur suédois Roberto Delzanno Mynthandel.

Par ailleurs, un menuisier a réalisé des meubles de rangement sur mesure, destinés à améliorer les conditions de conservation des œuvres dans le dépôt des grands tableaux.



Denier norvégien de la fin du XXI^e s.,
© Julien Gremaud

Prêts d'objets

Une aquarelle de François Aimé Louis Dumoulin (1753-1834), conservée au Musée historique, qui possède un important fonds d'œuvres de ce peintre veveysan, a été présentée dans le cadre de l'exposition « Martial Arts » au Wereldmuseum d'Amsterdam (30.05.24 - 31.08.25). Le prêt de cette œuvre, dont le motif central représente une scène de combat au bâton entre des esclaves d'origine africaine « en Amérique », a été prolongé, l'exposition devant être présentée en 2026 à Anvers, en Belgique.

Collaborations

Parmi les collaborations menées en 2025, citons notamment la poursuite du partenariat avec la plateforme PAYSAGE, rattachée au Centre des sciences historiques de la culture de l'Université de Lausanne (CSHC). Cette année, près de 200 nouvelles photographies et cartes postales issues des collections du Musée historique ont été mises en ligne, accompagnées d'une documentation détaillée. Elles concernent le quai Perdonnet, thème de la première exposition temporaire du musée en 2026.

La cellule Communication de la Ville a poursuivi la publication sur les réseaux sociaux de contenus intitulés « Vevey, ville d'histoire ». Réalisés en collaboration avec les Archives communales et le musée, ces publications permettent chaque mois de (re)découvrir l'histoire d'une personnalité, d'un lieu, d'un bâtiment ou d'un événement veveysan. Comme chaque année, l'équipe du musée a été sollicitée par divers services de la Ville, des chercheurs et chercheuses, des membres d'associations ou d'institutions, des journalistes, des artistes, des architectes ainsi que par des particuliers et particulières. Ces demandes portaient aussi bien sur des recherches historiques que sur la mise à disposition d'images numériques représentant peintures, gravures et photographies liées à Vevey et à sa population.

Parmi les 65 requêtes reçues, plusieurs concernaient la place du Marché, en lien avec le lancement des travaux de réaménagement au début du mois de novembre. A relever également la collaboration avec le Cep d'Or à l'occasion du centenaire du café-restaurant, qui a consisté en la sélection de photographies et d'annonces publicitaires parues dans la presse, accompagnées de commentaires rédigés par le musée.



Il faut encore mentionner la parution du livre « L'Hôtel des Trois Couronnes à Vevey » d'Audrey Meyer, aux Editions Alphil, dans lequel figurent de nombreuses images issues des collections du musée.

*Alexandra Melchior, municipale
Fanny Abbott, directrice*

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2024 : Néant

Présentation

La bibliothèque municipale est l'une des quatre institutions culturelles communales. Son public est majoritairement veveysan et régional. Outre la tâche bien connue du prêt, la bibliothèque propose un programme de médiation culturelle permettant d'accueillir tous les publics et globalement de démocratiser l'accès aux savoirs et à la culture. Depuis 2014, le travail de l'équipe en place a permis à l'institution de devenir un lieu de vie, de discussion et de lien social. Aujourd'hui, plus que jamais, elle offre un cadre ouvert où les usagères et usagers partagent, échangent des conseils, des envies, permettant d'ouvrir l'appétit de la découverte.

Organisation

L'équipe de la bibliothèque est formée de treize personnes actives sur l'année. Elle comprend une responsable jeunesse, une responsable médiation, une collaboratrice en médiation culturelle, quatre bibliothécaires, et un directeur. L'équipe accueille et forme une stagiaire en médiation culturelle et deux apprentis et apprenties durant l'année. Un tableau récapitulatif de l'effectif au 31 décembre se trouve dans le rapport de gestion du Service de la culture.

Faits marquants

La bibliothèque a mis en place pour la première fois un programme annuel. Elle a proposé trois cycles sur l'année. De janvier à mai, le premier cycle était dédié à une culture inclusive, sous l'intitulé « Culture pour touxtes ! ». Le second cycle « Coup de sac », dédié au jeu, a rythmé le second semestre à la bibliothèque. Le troisième cycle a regroupé les incontournables, c'est-à-dire les événements réguliers. Le public a répondu présent aux différents rendez-vous proposés. En particulier, les deux dimanches d'ouverture exceptionnelle ont été plébiscités par 1'092 personnes.

La bibliothèque a repensé toute sa signalétique dans le but de tendre vers une cohérence graphique et une typographie accessible au handicap visuel (label Culture inclusive). Pour rappel, la signalétique est essentielle pour guider, informer et identifier les collections et services, combinant des éléments fonctionnels et esthétiques pour créer un environnement accueillant et autonome pour tous les usagers et usagères, tout en intégrant l'identité visuelle du lieu.

Services au public

Fréquentation

En 2025, la bibliothèque a comptabilisé 1'342 nouvelles inscriptions, soit une diminution de 2% par rapport aux inscriptions de 2024. Pour rappel, lors du passage à la gratuité en janvier 2023, les nouvelles inscriptions avaient fortement augmenté de 57%. En comparaison avec les autres bibliothèques ayant implémenté la gratuité, une progression de la fréquentation se chiffrerait plutôt aux alentours de 15 à 20%. Ainsi, nous nous retrouvons cette année dans une situation plus « normale » avec une augmentation de 39% par rapport à 2022.

La fréquentation à l'année de la bibliothèque est de 110'851 personnes (-5%). C'est la troisième fois que nous franchissons la barre des 100'000 personnes. Cela s'explique par le travail mis en place depuis plusieurs années pour positionner l'utilisateur et l'usagère au cœur du projet de bibliothèque. L'image de la bibliothèque en tant que lieu où l'on ne fait qu'emprunter des documents ou étudier n'est plus d'actualité.

Prêt

La bibliothèque a enregistré 217'281 prêts (-2%). C'est la cinquième fois que la barre fantastique des 200'000 prêts est franchie. L'année précédente, nous observions déjà des signes avant-coureurs d'une stabilisation que ce soit au niveau des prêts voire même de la fréquentation.

Livres électroniques

Depuis 2022, nous proposons une offre numérique, celle de la BCU Lausanne : plus de 18'000 ebooks en français et en anglais, plus de 1'900 livres audio et de nombreux contenus numériques. Nous mettons également à disposition trois liseuses thématiques (policier, nouveauté et *feel-good*). Ces liseuses rencontrent un franc succès. Elles sont constamment empruntées.

Espace pixel

Le 16 février 2018, nous avons inauguré l'Espace pixel, un lieu dédié au jeu vidéo où il est possible de réserver une plage horaire et de venir s'amuser en solo, en famille, avec des amis ou amis. Cet espace se veut ouvert à toutes et à tous, de la joueuse confirmée au joueur débutant.

La fréquentation de l'Espace pixel en 2025 est de 1'960 personnes (-39%). Cette forte baisse s'explique par l'interdiction pour les personnes mineures de jouer à certains jeux très populaires mais problématiques. La bibliothèque a effectué 8'443 prêts de jeux vidéo (+7%).

Médiation culturelle

En 2025, 6'326 personnes ont participé aux 108 rendez-vous proposés dans notre première programmation annuelle, soit une augmentation de 87% par rapport à l'année précédente. Pour rappel, en 2024 nous avons eu une diminution de 45% par rapport à l'année précédente due aux raisons suivantes :

- diminution du nombre d'événements durant le second semestre afin de réaliser un seul programme annuel en 2025 ;
- absence d'un programme imprimé au second semestre pour pouvoir financer le nouveau graphique du programme 2025.

Le premier programme annuel de la Bibliothèque

La bibliothèque propose dorénavant un programme annuel au lieu de deux saisons semestrielles, comprenant deux à trois cycles par an. L'année a démarré en fanfare avec un premier cycle dédié à une culture inclusive mettant à l'honneur différents artistes, intervenantes et intervenants en situation de handicap. Lorsque nous préparons notre programme, nous gardons toujours en tête ces trois questions : qui n'a pas accès à notre institution, pourquoi et que faire pour que cela change ? Les personnes en situation de handicap représentent 20% de la population suisse (OFS, 2019). Mais d'une certaine manière, tout le monde est concerné par le handicap, entre les limitations à différents degrés, les troubles psychiques, les handicaps survenant à la vieillesse, ou encore le fait d'avoir des proches avec un handicap. En 2023, la Bibliothèque de Vevey fut la première bibliothèque romande à avoir obtenu le label Culture inclusive de Pro Infirmitas. En quatre ans, différentes mesures ont été réalisées en collaboration avec des experts et expertes en situation de handicap. Nous ne prétendons toutefois pas couvrir l'ensemble des besoins relatifs à l'inclusion de toutes les situations de handicap. La démarche Culture inclusive a pour but de s'étendre au fur et à mesure, car la participation à la vie culturelle est

un droit fondamental de l'ensemble de la population.

Notre second cycle « Coup de sac » était dédié au jeu et a eu lieu durant le second semestre avec pour objectif d'adoucir l'arrivée de l'automne en transformant la bibliothèque en place de jeux. Pour finir, le troisième cycle « Les incontournables » regroupait tous les événements réguliers. Des bébés aux seniors, notre souhait est que chacun et chacune puisse trouver au moins un rendez-vous à son goût. Le programme complet est disponible sur le site de la bibliothèque (section « agenda », puis « événements passés »).

Focus sur des événements phares de l'année

Changement de décor

Chaque année, nous invitons un ou une artiste à investir la bibliothèque pour la faire belle mais aussi pour la bousculer, la réinventer, se l'approprier. Cette année, nous avons demandé aux artistes Géraldine Piller et Pascal Vonlanthen de l'atelier CREAHM de s'emparer de l'espace. L'intérêt de Géraldine Piller pour le vivant parcourt une œuvre baroque généreuse, peuplée de bestiaires et de personnages qui aiment faire les pitres. Oiseaux agencés en planche taxonomique, insectes aux mille pattes, mille-pattes à deux têtes, fleurs habillées et humains parés comme des fleurs : un monde posé sur le bord d'un rêve dans lequel l'artiste nous offre la farce comme remède, ou comme ultime réponse. Fasciné par la typographie des titres et l'agencement des textes, Pascal Vonlanthen recopie à sa façon les pages de journaux, de magazines ou de dépliants publicitaires. Ne maîtrisant pas la lecture, il s'approprie les codes d'un langage qu'il n'est pas en mesure de décrypter. Son œuvre fait partie de la Collection de l'Art Brut à Lausanne.

L'atelier CREAHM permet à des personnes en situation de handicap et dotées de compétences artistiques de créer et développer une œuvre personnelle. Il a la particularité d'être géré par des artistes professionnels, qui partagent leur expérience et défendent, en le diffusant, un art à l'état brut, indifférent au sens et sans égard pour les conventions. À ce jour, les artistes du CREAHM ont pris part à près de 200 projets et expositions, à Fribourg, en Suisse et dans le monde.

Environ 900 personnes ont assisté au vernissage de ce nouveau changement de décor qui a été célébré le 25 janvier. Pour cette soirée, les artistes de l'atelier CREAHM ont effectué des tatouages temporaires et Le Band d'Eben-Hézer a livré un concert décapant.



Vernissage © Valentine Bonafonte

Le changement de décor a fait l'objet d'une vidéo disponible sur la chaîne YouTube de la bibliothèque.

BiblioWeekend

Le dimanche 30 mars 2025, la bibliothèque a été exceptionnellement ouverte de 10h à 17h avec plu-

sieurs activités en lien avec le cycle thématique « Culture pour touxtes ». Au programme :

- *J'emprunte en langue des signes !* : Une action inédite : notre équipe de bibliothécaires a été échangée avec des personnes sourdes. Le public a pu emprunter et retourner ses documents en Langue des Signes Française (LSF). Des interprètes étaient présentes pour les aider.
- *Discussion en Langue des Signes Française* : la LSF est une langue à part entière avec une grammaire et une syntaxe complexes. Elle ne connaît pas de limite pour celles et ceux qui la pratiquent.
- *Signer avec bébé* : découvrir en chansons et en histoires les signes basiques qui permettront de débiter la communication en signes avec son bébé.
- *Visual Vernacular* : le Visuel Vernaculaire (VV) est une technique théâtrale interprétée par des artistes sourdes et sourds. Ce style expressif combine poésie et mime sur des rythmes rapides et lents afin de transmettre des récits complexes sans recourir à la langue des signes. Après une lecture à voix haute, les deux artistes ont fait une performance à partir des albums jeunesse « Les trois petits cochons » et « Croquette ».
- *Voyage imaginaire au pays de ma surdité* : le monde des sourds et sourdes, ce n'est pas que la langue des signes. Dans ses carnets de voyage, Francine Collet Poffet raconte sa manière de vivre le monde, comme une exploration de contrées à la fois proches et méconnues. Peintures, aquarelles, collages et découpages accompagnent ses textes.
- *On peut faire quoi à la Bibliothèque ?* : Visite en LSF par notre responsable de la médiation culturelle pour les personnes sourdes. Jeux vidéo, films sous-titrés, bandes dessinées, événements avec interprètes... la bibliothèque est aussi au service des personnes sourdes.
- *Contes à deux mains, une voix et vous* : un conte avec la parole et les mains qui n'a pas de suite et pas de fin, au public de l'étoffer.

Environ 600 personnes ont participé à cette journée familiale, résumée dans une vidéo de présentation interprétée en Langue des Signes Française (LSF) et disponible sur la chaîne YouTube de la bibliothèque.



BiblioWeekend © Valentine Bonafonte

Y a le jeu au lac !

Le dimanche 16 novembre 2025, la bibliothèque a été exceptionnellement ouverte de 10h à 17h avec plusieurs activités en lien avec le cycle thématique « Coup de sac ! ».

- *Warhammer* : le public a pu découvrir la richesse de l'univers Warhammer, poser toutes ses questions sur ce jeu aux expertes et experts et repartir avec sa figurine.
- *Ça joue ou bien ?* : La Bibliothèque a été transformée en place de jeu en collaboration avec le Musée Suisse du Jeu. Des familles ont pu jouer toute la journée à des jeux accessibles dès 7 ans.
- *Enquête de poche* : un jeu sous forme d'enquête à faire en famille. Les enfants et leurs parents ont pu explorer une maison miniature : farfouiller les pièces à la recherche de traces et d'indices, ouvrir des boîtes, écouter les témoignages des proches et recouper les preuves pour trouver la vérité.
- *Party Games et jeux vidéo suisses* : en collaboration avec le Musée Suisse du Jeu, les familles ont pu découvrir des jeux de société adaptés en jeux vidéo.
- *Le grand jeu avec Yoann Provenzano* : le flamboyant humoriste Yoann Provenzano a proposé un jeu spécialement concocté par ses soins. Un quiz inédit qui a testé l'adresse et la culture du public.
- *Vente de jeux* : nous avons invité le magasin « Le Petit Caribou » à tenir un stand de vente afin que le public puisse profiter de l'expertise d'une spécialiste des jeux pour découvrir les dernières nouveautés et les indispensables à glisser sur son étagère.

492 personnes ont participé à cette journée, résumée dans une vidéo disponible sur la chaîne YouTube de la bibliothèque.

Les rendez-vous réguliers

Le cycle « Les incontournables » regroupe tous les événements réguliers de la bibliothèque. Ce sont en tout 85 dates qui ont été proposées pour un large public, des bébés aux seniors :

- *Bébé à la page* : éveil à la lecture et à la musique pour les familles avec enfant de 0 à 3 ans
- *Zig Zag* : éveil à la lecture et à la musique pour les familles avec enfant de 4 à 6 ans
- *C'est une autre histoire* : rencontre avec la lecture et un artiste pour les enfants dès 6 ans
- *Ça joue ou bien* : soirée jeux pour les adultes
- *Ça joue ou bien - familles* : matinée jeux pour les familles avec enfants dès 7 ans
- *Midi Biblio* : le rendez-vous durant la pause de midi
- *En marge* : le club de lecture pour les adultes
- *Repair cafés et vide-dressing* : lutter contre l'obsolescence programmée
- *Café numérique* : lutter contre la fracture numérique
- *Café seniors* : rencontre avec les seniors de la bibliothèque ainsi que du Panorama

Actions de médiation culturelle

Accueil de classes et groupes

Notre équipe a accueilli 46 classes ou groupes spécialisés dans l'année. Un accueil particulier leur a été réservé : visite de la bibliothèque, lectures d'histoires, sélections thématiques et conseils.

Guide pour le personnel

Un guide pour accueillir les personnes en situation de handicap a été rédigé à l'attention du personnel. On y retrouve pour chaque handicap des recommandations importantes concernant l'accueil, les collections et les événements.

Projet avec les publics non-francophones

Dans la continuité des réflexions menées autour de l'accessibilité de la bibliothèque aux divers publics, nous avons continué à mettre en valeur les collections « autres langues » et à mener une réflexion autour de l'offre pour les personnes ne lisant et/ou ne parlant pas (que) le français. Grâce à la collaboration de la Villa Métisse, nous avons pu poursuivre ce projet et ajouter huit nouvelles langues dans notre catalogue de flyers et de vidéos.

Des flyers et des vidéos de bienvenue à la bibliothèque sont donc disponibles dans les 33 langues suivantes : anglais, roumain, néerlandais, croate, persan, espagnol, philippin, hébreu, polonais, italien, portugais, kinyarwanda, albanais, kurde, allemand, arabe, bosniaque, créole du Cap Vert, russe, serbe, turc, tamoul, ukrainien, japonais, tigrigna, somali, macédonien, kirundi, indonésien, suisse allemand, brésilien, Langue des Signes Française, créole portugais.

Ces flyers et vidéos sont à découvrir sur la page dédiée de notre site.

Emprunte un théâtre, musée, concert !

« Emprunte un... » est une action inédite en Suisse qui a pour objectif de rendre la culture accessible à toutes et tous. Grâce au partenariat avec plusieurs institutions culturelles, la bibliothèque propose « Emprunte un musée » (depuis janvier 2020), « Emprunte un concert » (depuis septembre 2022), « Emprunte un théâtre » (depuis septembre 2023) et, dernier arrivé : « Emprunte un ciné » (depuis septembre 2024). Cette action a été reprise dans plusieurs bibliothèques romandes.

Emprunte un théâtre

Voir un spectacle gratuitement ? C'est possible en venant chercher un ou deux billets à la bibliothèque. Chaque billet donne accès à une représentation gratuite dans les théâtres veveysans suivants :

- Le Reflet
- L'Oriental
- Le Pantographe

La liste des spectacles bénéficiant de cette offre se trouve sur le site de la bibliothèque. Les billets sont mis à disposition du public, au guichet de la bibliothèque, trois semaines avant chaque représentation. En 2025, 117 billets ont été distribués.

Emprunte un musée

Visiter un musée gratuitement ? C'est possible en empruntant un pass à la bibliothèque. Ce dernier donne accès à deux entrées gratuites pour adulte :

- à L'Alimentarium
- au Musée historique de Vevey
- au Musée Jenisch Vevey
- au Musée suisse de l'appareil photographique
- au Musée suisse du jeu à La Tour-de-Peilz

Il est possible de visiter un ou plusieurs musées au moyen d'un seul pass. En 2025, 10 laissez-passer ont été empruntés.

Emprunte un concert

Assister à un concert gratuitement au RKC - Rocking Chair Vevey, c'est possible en empruntant un pass qui donne accès à une entrée gratuite pour un concert (dès 16 ans) ou une soirée dansante (dès 18 ans). En 2025, 20 pass ont été empruntés.

Emprunte un ciné

Voir un film gratuitement ? C'est possible en empruntant un ou deux billets à la bibliothèque.

Chaque billet donne accès à une représentation gratuite dans les cinémas veveysans Cinérive. La liste des projections bénéficiant de cette offre se trouve sur le site de la bibliothèque. Les billets sont mis à disposition du public au guichet de la bibliothèque trois semaines avant chaque représentation. En 2025, 86 billets ont été distribués.

Une bibliothèque inscrite dans la ville

Nous avons participé à plusieurs événements organisés dans la ville de Vevey et collaboré, sur l'année, avec 42 organisations différentes.

Communication

Nos activités sont communiquées par le biais de :

- un programme annuel imprimé à 5'000 exemplaires dont environ 1'300 exemplaires sont distribués dans les écoles
- trois à quatre affichages SGA par année
- environ 3'000 flyers
- 290 publications sur les réseaux sociaux

En 2025, nous avons 57 nouvelles vidéos. Elles abordent différents sujets : le *booktubing* (mise en valeur du fonds), le résumé de certains événements culturels, la promotion d'événements et du nouveau programme. Huit vidéos en Langue des Signes Française ont été réalisées pour inviter le public sourd à fréquenter la bibliothèque.

L'intégralité des vidéos réalisées en 2025 ont été diffusées sur les plateformes YouTube, Facebook, Instagram et TikTok pour un nombre total de

379'900 vues. Ces vidéos ont été vues 7'100 fois sur YouTube, 156'900 fois sur Facebook, 186'900 fois sur Instagram et 29'000 fois sur TikTok.

Nous avons continué à être actifs sur les réseaux sociaux :

- Facebook : 5'200 abonnements
- Instagram : 3'936 abonnements
- YouTube : 542 abonnements
- TikTok : 611 abonnements
- LinkedIn : 632 abonnements

Conclusion

Au regard du succès de l'ouverture des dimanches, nous pouvons légitimement nous poser la question de sa pérennité. Trop de bibliothèques municipales, dont la nôtre — excepté les ouvertures les samedis —, calquent encore leurs horaires sur les rythmes de travail usuels et, de ce fait, excluent a priori toute une partie de leurs publics potentiels.

Tout au long de l'année, la bibliothèque a réaffirmé son positionnement en faveur des diversités à travers ses collections, sa communication et sa médiation.

*Alexandra Melchior, municipale
Yan Buchs, directeur*

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2024 : Néant

2017

Le Service bâtiments, gérance et énergie a pour missions principales la rénovation, l'entretien et la gestion des bâtiments, la réalisation de projets pour l'efficacité énergétique et la prévention des accidents dus aux chantiers.

**SERVICE
BÂTIMENTS,
GÉRANCE
ET ÉNERGIE**

Introduction

La Municipalité, qui dispose de leviers d'action importants dans le cadre de l'assainissement et de l'exploitation des bâtiments dont elle est propriétaire, souhaite poursuivre son effort pour l'assainissement énergétique de son parc immobilier avec un triple objectif, celui de la sobriété, l'efficacité et de faire appel aux sources d'énergie locale.

En 2025, la Ville de Vevey a décroché le label Cité de l'énergie GOLD, confirmé le 6 octobre, qui la place en 2^e position parmi les villes romandes.

Sur le plan patrimonial, la Municipalité a procédé, à l'acquisition de l'immeuble sis rue des Jardins 12 (parcelle n° 72) ainsi que de la parcelle n° 2334 à la rue de Fribourg (parking de Copet). La gestion de ces nouveaux biens a été immédiatement reprise par le service, et plus particulièrement par le secteur gérance.

L'année a également été marquée par l'avancement de nombreux projets de rénovation du parc immobilier communal : mise en œuvre de la stratégie scolaire (collèges provisoires, collège du Clos, collège Bleu), développement des infrastructures parascolaires (La Cheneau) et préscolaires (Moulins 11), ainsi que la rénovation et l'assainissement des immeubles locatifs (Simplon 31, Panorama 17, Verger 10).

Le 30 avril, le nouveau poste de police a été inauguré au terme de 17 mois de travaux, couronnant une collaboration exemplaire avec l'ASR.

En parallèle, les secteurs bâtiments, gérance, énergie et sécurité ont assuré un travail soutenu en matière d'entretien courant, avec le suivi des préavis annuels totalisant 149 chantiers sur une période de quatre ans.

Enfin, la réponse aux postulats de M^{me} Isabel Jerbia — « *Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier* » — et de M. Steven Pilet — « *L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant* » — a permis de dresser un bilan positif de l'ensemble des activités de gérance, après 4 ans et demi d'internalisation.

Tout ce travail considérable repose sur l'engagement d'une équipe structurée en secteurs aux compétences métiers complémentaires, qui permet à la Ville de Vevey, en tant que propriétaire, de poursuivre son effort d'assainissement et de valorisation de son patrimoine immobilier.

Présentation du service

Le Service bâtiments, gérance et énergie (BAT) a pour mission de répondre aux besoins en équipements publics selon les obligations légales, volonté politique et en fonction des moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives.

Les principales missions sont la rénovation, l'entretien et la gestion des propriétés communales. Dans le cadre de ses tâches, le service vise à diminuer l'empreinte environnementale du parc immobilier communal et valoriser la qualité architecturale. Le service pilote la réalisation des objets inscrits au plan des investissements et assure la gestion administrative, financière et technique des immeubles communaux.

Organisation du service

Le service comprend cinq secteurs et un secrétariat supervisés par des responsables, sous la direction du chef de service et de l'adjoint administratif.

Architecture

Le secteur architecture a pour tâche principale de planifier, projeter et réaliser les projets de construc-

tion, de rénovation et de transformation des bâtiments constituant le parc immobilier communal.

Il veille à l'exemplarité architecturale des interventions et à l'équilibre entre les exigences écologiques, sociales et économiques. Il élabore le plan des investissements et les demandes de crédits pour le Conseil communal.

Bâtiments

Le secteur bâtiments a pour tâche principale d'entretenir et gérer les bâtiments communaux affectés au patrimoine administratif et d'épauler le secteur gérance dans la gestion de travaux d'importance sur le patrimoine financier.

En collaboration avec les secteurs gérance, énergie et sécurité, il prépare les projets, les budgets et les calendriers. Il supervise leur réalisation et contrôle les coûts. Il est chargé d'identifier les projets nécessitant des interventions d'importance et participe à l'élaboration des demandes de crédits d'investissement en collaboration avec le secteur architecture.

Il assure les travaux de conciergerie et de nettoyage. Il appuie les services dans les tâches logistiques, gère les contrats d'entretien, développe et renseigne le système d'information du territoire sur la partie relative aux bâtiments communaux.

Gérance

Le secteur gérance a pour tâche principale d'assurer la gestion administrative, financière et technique des immeubles communaux essentiellement portée sur les immeubles locatifs du patrimoine financier. Il gère le camping de la Pichette, supervise la gestion de l'Association des jardins familiaux, assure le suivi des propriétés par étage (PPE) et des droits distincts et permanents (DDP). Le secteur s'occupe également de la mise en location des salles communales et caveaux, ainsi que le soutien aux services pour les locaux loués par la commune auprès de tiers. Le secteur représente la commune devant les instances compétentes en matière de droit du bail (commission de conciliation, tribunal des baux, juge de paix).

Energie

Le secteur énergie a pour tâche principale d'élaborer et de mettre en application la politique énergétique de la Ville de Vevey en développant des projets pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables locales tant au niveau des bâtiments communaux qu'au niveau territorial.

Par ses actions, il œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que la Ville s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'énergie et son Plan climat.

Il assure la gestion des subventions « Énergie » du Fonds pour l'Énergie et le Développement Durable (FEDD) et il a la charge du bon fonctionnement, suivi, gestion, assainissement et optimisation des installations techniques des bâtiments communaux.

Sécurité

Le secteur sécurité a pour tâche principale l'Inspection des Chantiers de la Riviera (ICR). Il œuvre également en matière de prévention incendie (bâtiments communaux), et dans le domaine de la médecine, sécurité et santé au travail (MSST) des villes de Vevey et La Tour-de-Peilz. La sécurité lors de manifestations dans l'espace public fait partie actuellement des tâches du secteur, ainsi que la coordination de la Cellule de gestion des événements majeurs (CGEM).

Secrétariat

Le secrétariat assure les tâches propres au bon fonctionnement des 5 autres secteurs du service. Il offre soutien et support aux collaboratrices et collaborateurs dans leurs différents domaines d'activités, dans le respect des procédures et des délais impartis.

Son périmètre d'activités comprend les ressources humaines, la coordination, la planification, l'accueil et la réception du public, le traitement du courrier et de la messagerie, les finances du service (suivi du budget, facturation et comptabilité), la communication interne et externe, le calendrier des agendas du service et la gestion du classement / archivage.

Ressources humaines

L'ensemble des tâches de BAT est assuré par un effectif fixe de 61 personnes représentant 53.86 EPT. A noter que l'organiste communal (0.61 EPT), faisant partie du personnel des cultes transféré du Service de la culture (SCU) à BAT en 2021, est rattaché au secrétariat.

Enfin, concernant le camping de la Pichette, il est géré sur place par deux personnes (1.5 EPT) engagées en tant qu'auxiliaires (1^{er} avril au 1^{er} octobre).

Formation

Au cours de cette année, nous avons poursuivi notre engagement en matière de développement des compétences à travers un programme de formations diversifié. Les thématiques couvertes reflètent la pluralité des missions du service, allant du cadre juridique et réglementaire aux enjeux techniques et énergétiques, en passant par la gestion administrative, la sécurité des personnes et les transitions urbaines.

Domaine réglementaire et juridique :

- Gestion financière cantonale et communale
- Responsabilité contractuelle
- Marchés publics
- Pratique de l'expertise immobilière juridique
- Droit du bail

Domaine technique et architectural :

- Vers des villes bioclimatiques
- Déconstruction, réutilisation, valorisation
- Norme sia 390/1 « La voie du climat »

- Nouveau modèle sia de calcul des honoraires
- Logiciel KeeValue

Domaine énergétique et transition climatique :

- Nouvelle loi sur l'Énergie (AES)
- RCP et CEL (Energy Cluster)
- Optimisation énergétique de l'exploitation sans réduction de confort (SIA)
- Subventions communales (CREM)
- Congrès solaire romand (Cité de l'énergie)
- Rencontre SuisseÉnergie pour les communes (SuisseÉnergie)
- Modèle de gouvernance et financement des réseaux thermiques (Canton de Vaud)
- Révision de la stratégie bois-énergie (Canton de Vaud)

Sécurité et gestion de crise :

- Comportements à adopter en cas d'incident de type AMOK (attaque ou menace envers la collectivité)
- BLS-AED (Basic Life Support - Automated External Defibrillator)
- Protection des arbres lors de chantiers

Compétences administratives et numériques :

- Gagner en efficacité avec l'IA - le prompting pour l'administration publique

Au total, ce programme de formation illustre la volonté du service de maintenir un haut niveau de compétences dans l'ensemble de ses domaines d'activité, tout en anticipant les évolutions réglementaires, techniques et sociétales qui façonnent l'environnement de travail et, en particulier, la digitalisation des pratiques professionnelles.

Collaboration interservices

Sous l'impulsion municipale, les collaborations interservices ne cessent de s'intensifier pour l'ensemble des secteurs. La disponibilité et le temps à consacrer à ces collaborations sont un enjeu et une difficulté majeure dans notre gestion du temps où la priorisation s'avère un défi constant.

Faits marquants

Labellisation Cité de l'énergie

Pour la 7^e fois depuis 2001, la Ville de Vevey réaffirme son engagement en matière d'énergie, de mobilité et d'environnement avec la ré-obtention

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre d'auxiliaires	EPT	Nbre d'auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre de stagiaires
BAT - SERVICE BÂTIMENTS, GÉRANCE ET ÉNERGIE	61	53.86	3	1.83		1	1
BAT - Direction du service	2	1.90					
BAT - Administration	3	2.61					1
BAT - Architecture	6	4.80					
BAT - Bâtiments	37	33.05	2	1.03		1	
BAT - Énergie	4	3.50	1	0.80			
BAT - Gérance	6	5.00					
BAT - Sécurité	3	3.00					

de son label Cité de l'énergie Gold lors du dernier audit qui a eu lieu en 2025.

Avec un score de 87% de degré de mise en œuvre (81.6% lors de l'audit de 2021), la Ville de Vevey est fière de se placer parmi les 10 premières Cités de l'énergie au niveau suisse et en 2^e position au niveau romand.

Collège de l'Aviron

Mise en service du collège provisoire de l'Aviron offrant 15 nouvelles salles d'enseignement pour dix classes de 7P.

Collège Rivage

Le projet adapté suite à l'arrêt de la CDAP a été déposé à l'enquête publique soulevant une nouvelle opposition levée par la Municipalité. L'opposant a fait à nouveau recours auprès de la CDAP, dont on attend l'arrêt pour 2026.

Achat parcelle n°2334 Chemin Vert 32

La parcelle comprend un parking de 255 places. Au 31 décembre 2025, 84 places sont louées à Nestlé et 89 abonnements sont attribués conformément au plan de mobilité. Les 82 places restantes seront exploitées en tant que « parking public » une fois les travaux d'adaptation réalisés.

Achat Jardins 12

La parcelle comprend un établissement public, un local commercial et quatre logements. Ce bien fonds constitue une réserve foncière pour le bâti scolaire et parascolaire.

Simplon 31

Mise à l'enquête publique des travaux de rénovation, surélévation et assainissement énergétique. Toutes les solutions de relogement ont été identifiées pour l'ensemble des locataires. Cette opération a été menée par le secteur gérance, garantissant un suivi personnalisé et conforme aux engagements pris.

Verger 10

Obtention de l'autorisation préalable d'implantation pour la surélévation du bâtiment.

Réponse aux postulats internalisation gérance

L'internalisation des gérances à la Ville de Vevey et son rattachement au service en charge des propriétés communales constitue une réussite globale sur les plans administratifs, techniques et financiers (rapport-préavis 24/2025). Comme cela avait été dit, l'unité de matière au sein du même service est source de maîtrise.

Pérennisation des préavis pour l'entretien annuel du patrimoine communal

En décembre 2023, 2024 et 2025, le Conseil communal a octroyé un montant total de Fr. 15,765 millions pour l'entretien du patrimoine communal. Grâce à ces crédits, notre service peut, dans le cadre de ses missions, poursuivre l'effort entrepris pour augmenter l'entretien des bâtiments communaux.

Statistiques

Plan des investissements

Le plan des investissements, version du 24 novembre 2025, contient 95 objets pilotés par le service.

Pour la rubrique des 22 objets en cours, les chantiers pour le nouveau poste de police ainsi que le collège provisoire de l'Aviron sont terminés. Les chantiers se poursuivent pour La Cheneau (gros

œuvre terminé en octobre), pour le déploiement des centrales PV et l'assainissement des sous-stations du CAD, ainsi que l'ensemble des interventions des crédits cadre pour l'entretien des propriétés communales. En ce qui concerne les études en cours, elles se poursuivent pour le collège du Clos, Moulins 11, Simplon 31, Verger 10 et Panorama 17.

Pour les 28 objets à engager, deux nouveaux objets ont été inscrits. Il s'agit de l'équipement du nouveau parking de Copet et de la construction d'un mini-CAD (géothermie) pour les immeubles locatifs acquis en 2023 à l'av. Henri-Plumhof 2-10. Des modifications ont été apportées dans les planifications pour le bâti scolaire et également pour les locatifs dont certains ont été reclassés dans la rubrique des « objets à l'inventaire » comme Guisan 69-75 et Lavaux 2.

Par ailleurs, une liste de nouveaux objets nécessitant une attention particulière est indiquée à la rubrique des 36 objets « à l'inventaire », comme l'Hôtel-de-Ville (salles historiques), la Maison du Conseil (salle du Conseil+combles), l'aménagement des combles du Musée Jenisch, la maison du cimetière (réaffectation), le Collège 1838 (salle de grimpe du CAS) ou la rénovation du parking Vieille-Ville.

La rubrique « Objets à l'étude financés par des tiers » et « Rentiers » dénombrent 9 objets.

Documents déposés au Conseil communal

Un préavis, un rapport-préavis et deux réponses aux interpellations ont été déposés au Conseil communal. Les crédits accordés se montent à Fr. 4'465'000.—.

Préavis

Préavis N° 24/2025

Rapport-préavis en réponse aux postulats de M^{me} Isabel Jerbia, intitulé « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » et de M. Steven Pilet, intitulé « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant »

Préavis N° 35/2025

Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 4'390'000.— pour l'entretien du patrimoine communal années 2026-2027 et d'un crédit d'investissement de Fr. 75'000.— pour l'entretien du patrimoine du rentier Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal de Vevey années 2026-2027.

Interpellations

RI 04/2025

Réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen, intitulée « Du sport pour tous pour passer du slogan à la réalité ».

RI 05/2025

Réponse à l'interpellation de M Serge Ansermet, intitulée « Stationnement sur les Quais de la Veveyse et Maria Belgia : des interrogations et des questions...».

Propositions à la Municipalité

52 propositions ont été présentées à la Municipalité.

Secteur Architecture

Organisation

Le secteur comprend un responsable de secteur et cinq chargés et chargées de projets.

Réalisations au plan des investissements

Ecole à la montagne La Cheneau

Le chantier s'est poursuivi avec la fin du gros œuvre. Le noyau structurel en béton-bois a été

réalisé, permettant aux façades – longtemps maintenues en suspension – de venir s’y ancrer. Le traditionnel bouquet de chantier a été effectué en l’honneur des ouvriers et le second œuvre a pu débuter. La remise des clés est prévue pour mi-juillet 2026.



La Cheneau

Collège de l’Aviron (SIGE)

Le chantier, débuté en décembre 2024, s’est poursuivi avec le renforcement de la dalle-parking par la pose d’une structure métallique et la mise en place d’étais de renforcement dans la STEP du SIGE.

Le montage des 99 modules métalliques préfabriqués s’est effectué en trois semaines, entre le 18 mars et le 4 avril 2025. Les travaux intérieurs ont été finalisés en juillet, permettant l’exploitation du collège pour la rentrée scolaire, le 28 août 2025.

Le site offre désormais 15 nouvelles salles d’enseignement, dont 10 salles de classe pour les élèves de 7P. Un préau couvert métallique a été construit sur la dalle-parking et une palissade en bois a été installée pour séparer le flux des écoliers de celui des véhicules du bâtiment du SIGE.

L’ascenseur d’accès au site de l’Aviron a été mis à l’enquête publique du 13 septembre au 13 octobre 2025, le projet n’a suscité aucune opposition. Les travaux débuteront au 1er trimestre 2026 pour une mise en service à l’été 2026.

Projets au plan des investissements à l’étude

Projet de planification de la construction et rénovation du bâti scolaire.

La première étape de la planification du bâti scolaire comprend la rénovation du collège du Clos et la réalisation de deux collèges provisoires, le collège de l’Aviron sur le site du SIGE et le collège modulaire du Rivage sur le site des Galeries du Rivage. La réalisation du collège de l’Aviron s’est déroulée conformément à la planification. Le collège modulaire du Rivage, après avoir été une seconde fois mis à l’enquête publique, fait l’objet d’une procédure de recours auprès de la CDAP.

L’étude d’un troisième collège provisoire, nécessaire pour effectuer l’ensemble des rocadés permettant les rénovations prévues dans la planification, a été lancée sur le site de Charmontey.

Collège du Rivage

Entre janvier et mai 2025, le nouveau dossier d’enquête a été préparé en prenant en compte les remarques de la CDAP dans le cadre de la procédure de recours ayant fait suite à la première mise à l’enquête publique.

Le projet adapté a été déposé à l’enquête publique du 16 juillet au 14 août, une nouvelle opposition a été formulée. Cette opposition a été levée par la Municipalité et le permis a été délivré le 10 octobre 2025. L’opposant a fait recours auprès de la CDAP, le dossier est en attente de la décision du tribunal.

Collège du Clos

Le projet se développe en collaboration avec les architectes et mandataires. Durant le premier semestre 2025, les architectes ont terminé le bilan sanitaire du bâtiment et synthétisé l’historique des travaux afin de définir le parti à prendre. Le 5 mars, la Commission de construction (ComCo) a validé le périmètre d’intervention, confirmant une rénovation globale du collège. Dès avril, le projet a progressé avec la réalisation de sondages pendant les vacances scolaires d’été pour mieux comprendre la structure du bâtiment. Le rapport de projet sera finalisé pour le printemps 2026. En raison du recours auprès de la CDAP concernant le collège modulaire du Rivage, le début des travaux a été reporté à la rentrée scolaire 2028.

Collège provisoire de Charmontey

Dans sa séance du 1^{er} octobre 2025, le Comité de pilotage (CoPil) du Bâti scolaire a demandé aux services d’étudier la possibilité de mettre un ou plusieurs collège(s) provisoire(s) sur la parcelle de Charmontey actuellement occupée par deux petits pavillons datant des années 60. Les études sont en cours et seront soumises au CoPil dans le premier trimestre 2026.

Maison du cimetière

La maison du jardinier du cimetière de Saint Martin, actuellement utilisée par le Service des travaux publics, espaces verts et entretien (TRA) pour le personnel chargé de l’entretien du site, fait l’objet d’une étude visant à la transformer afin d’y installer, en complément de son usage actuel, une UAPE destinée aux élèves du collège de Charmontey.

Pré-scolaire, parascolaire et autres projets

La Ville développe et modernise son offre de places d’accueil préscolaire. La réalisation d’une nouvelle garderie de 88 places dans le bâtiment dit de “l’ancienne laiterie” sis rue des Moulins 11 est actuellement à l’étude avec une mise à l’enquête publique en 2026. Ce projet permettra dans un premier temps de libérer la garderie “Les Marionnettes” pour permettre sa rénovation. Parallèlement, le Service de la famille, de l’éducation et du sport suit la construction de la nouvelle garderie de 44 places à la rue de la Valsainte 3-5. Les structures parascolaires évoluent en coordination à la planification du bâti scolaire.

Assainissements énergétiques

Cinq bâtiments du patrimoine financier ont été retenus comme prioritaires, selon les critères de vétusté, de degré d’intervention nécessaire et du potentiel d’économie d’énergie. Les études préliminaires et les phases d’avant projet ont débuté pour les bâtiments Verger 10 et Panorama 17 – Clos 9, celles concernant Charmontey 41-43 & 45-47 et Simplon 14-16 pourront débuter en 2027.

Panorama 17 - Clos 9

Le choix d'un bureau d'architecte a été effectué pour entreprendre les études d'avant-projet en parallèle de la fin des études préliminaires. Ce travail va servir de base à l'appel d'offres de prestations d'architecte prévues au premier trimestre 2026.

Pour rappel, ce bâtiment, construit en 1988, comprend 30 logements, un centre d'accueil temporaire, des bureaux de l'administration et dispose d'un parking souterrain. Peu isolé, avec des installations techniques obsolètes, il est raccordé au chauffage à distance.

Le projet d'assainissement de ce bâtiment prévoit l'isolation complète de l'enveloppe, la rénovation des réseaux d'eau chaude et de ventilation, l'installation de panneaux photovoltaïques, ainsi que de la mise en conformité des aspects : accès PMR, sécurité incendie, amiante et normes parasismiques.

Vergier 10

Après l'obtention de l'autorisation préalable d'implantation, un mandat a été donné pour entreprendre les études d'avant-projet, en parallèle de la fin des études préliminaires. Ce travail va servir de base à l'appel d'offres de prestations d'architecte prévu au premier trimestre 2026.

Ce bâtiment fera l'objet d'une réflexion particulière sur le thème du réemploi menée dans le cadre du projet « CRediBLE » du programme Horizon de l'Union européenne et de la durabilité et analyse de l'énergie grise.

Simplon 31

Le projet de rénovation, d'assainissement énergétique et de création de nouveaux logements dans les combles a été validé par la Municipalité et a fait l'objet d'une mise à l'enquête publique. Un premier lot d'appels d'offres de travaux de construction a été publié. Le devis général sera consolidé pour permettre une demande de crédit d'ouvrage au printemps. Le démarrage du chantier est prévu en juin 2026.

**Simplon 31***Moulins 11*

Le bâtiment dit de "l'ancienne laiterie" a été acheté en 2024 par la Ville de Vevey dans le but de créer une garderie 88 places sur les trois niveaux inférieurs. Les deux niveaux supérieurs se-

ront vendus en PPE et utilisés par Caritas. En 2025, un avant-projet partiel a été réalisé permettant l'organisation d'un appel d'offres en marchés publics pour prestations d'architecte, dont l'adjudication a été finalisée fin 2025. Le démarrage du chantier est prévu au début 2027 avec une mise en service de la nouvelle garderie pour octobre 2028.

Valsainte 9 / Ste-Claire 8

L'enquête publique pour la demande d'autorisation préalable d'implantation a suscité cinq oppositions, aujourd'hui toutes retirées. Un appel d'offres à des coopératives d'habitation pourra être lancé avec comme objectif l'octroi d'un DDP.

Nestlé 35

Dans sa séance du 17 novembre, la Municipalité a délivré le permis de construire en levant les oppositions. Des discussions transactionnelles sont en cours entre parties sur l'aménagement des terrasses du 3^e étage et un accord devrait intervenir. Néanmoins, un recours a été déposé ayant pour but de sauvegarder les droits des recourants.

Abri du Panorama 17 / Clos 9

Construit en 1986, l'abri a été exploité exclusivement par la Protection civile (PCI) jusqu'à la fin de l'année 2025. Cette construction protégée, de type Po att I (poste d'attente), a été remise à la commune au 1^{er} janvier 2026. Les travaux à réaliser visent à optimiser l'infrastructure existante pour l'accueil temporaire de la population en temps normal, tout en garantissant sa réversibilité en cas de crise. La mise en conformité selon les normes AEAI assurera la sécurité incendie.

Chemin Vert 32

Dans sa séance du 25 août, la Municipalité a décidé de confier un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à la Société Vaudoise pour le Logement (SVL). Les services communaux ont participé à l'élaboration d'un programme des locaux basé sur les droits à bâtir du PA Fribourg. Cette partie du PA Fribourg donne la possibilité de construire l'îlot Est d'une surface brute de plancher de 12'963 m², de réaliser des logements d'utilité publique (LUP), des surfaces d'activités et d'équipements publics ainsi qu'un parking public en ouvrage d'au maximum 142 places.

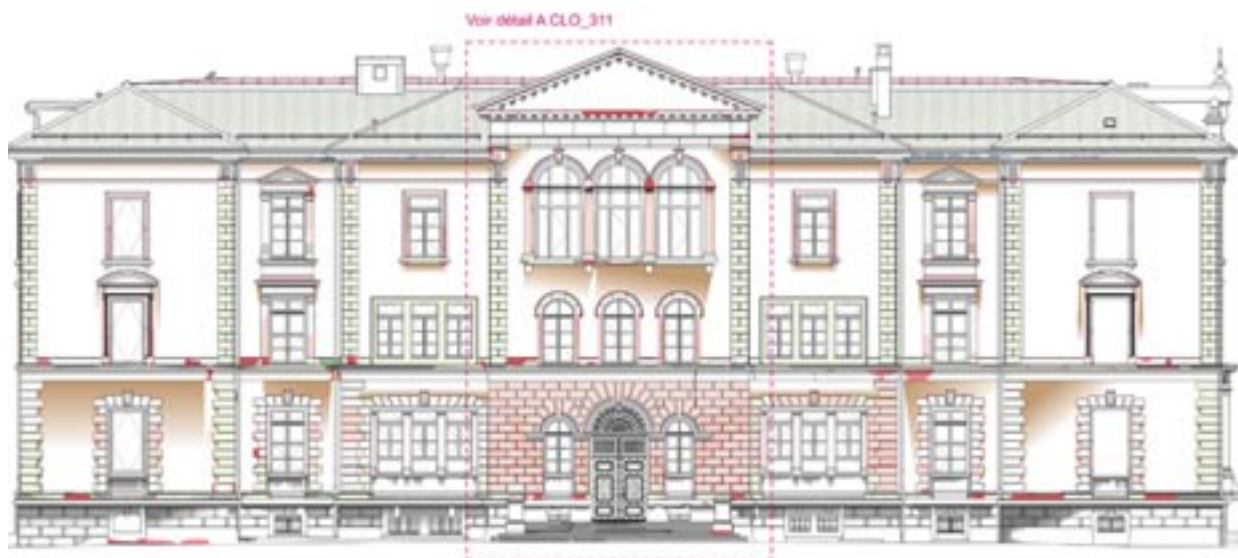
CRediBLE

Le secteur Architecture, en collaboration avec le Service de l'urbanisme et de la mobilité participe à un projet de recherche européen intitulé « Circular REDesign for a Resource-efficient, Innovative and Transformative Built Environment (CRediBLE) ».

L'objectif principal est de développer et de tester des méthodes pour favoriser le réemploi et l'économie circulaire dans nos projets de construction et de rénovation et d'étudier les possibilités d'application au niveau du territoire. Le financement de ce projet sera assuré par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Demandes d'autorisation de construire

Afin de gérer certains travaux de rénovation énergétique et l'entretien du patrimoine communal de manière efficace, sans faire appel à des mandataires externes, le secteur architecture dépose les demandes d'autorisation de construire pour des projets de petite envergure.



Collège du Clos - Etude de l'état existant de la façade



Secteur bâtiments**Organisation**

Le secteur comprend un responsable, un chargé de projet entretien, une assistante technique et un chef conciergerie, lequel est responsable de la conciergerie représentant 33 agents et agentes d'exploitation et de propreté et 1 apprenti agent de propreté (ci-après concierges).

Réalisations au plan des investissements*Entretien du patrimoine communal année 2024*

En décembre 2023, 2024 et 2025, le Conseil communal a octroyé un montant total de Fr. 15,795 millions pour l'entretien du patrimoine communal (préavis N° 31/2023, N° 35/2024 et N° 35/2025). 89 chantiers ont été réalisés entre 2024 et 2025, 19 sont en cours et 41 le seront sur la période 2026-2027.

Établissements scolaires, para/pré-scolaire

Collège Kratzer

- Remplacement des portes d'entrée du bâtiment (côté cour) et installation d'une paroi de séparation à la bibliothèque

Collège de Charmontey

- Réfection des peintures et remplacement des luminaires par la technologie LED

Collège 1838

- Remise en état d'une salle de classe

Collège de Plan

- Remplacement et assainissement de portes

Collège de la Veveyse

- Adaptation du WC au rez-de-chaussée pour l'accueil PMR
- Remplacement des luminaires de la salle de gym 1971 (LED)

Garderie Les Cèdres (Midi 11)

- Réfection de revêtements

Équipements sportifs

Piscine Vevey-Corseaux Plage

- Sécurisation de la pataugeoire, désamiantage et remplacement du revêtement
- Remplacement de 171 luminaires (LED), y compris dans les bassins, avec détecteurs de mouvement et minuteries

Salle de gymnastique Veveyse 71

- Remplacement de conduites (eaux claires, chauffage à distance, eau potable et électricité) avant le réaménagement du préau scolaire

Musée 5 - Bâtiment du feu et salle de gym

- Remplacement des nourrices d'eau chaude et froide
- Remplacement des points lumineux de la salle de gym, des espaces communs et de la caserne de pompiers

Stade de Copet

- Remplacement de la production de chaleur au pellet par un raccordement au CAD-Gilamont

Équipements culturels

Bibliothèque / Café Littéraire (Perdonnet 33b)

- Végétalisation de la toiture-terrasse pour lutter contre la surchauffe (en PPE)
- Remise en état des portes d'entrée du bâtiment

CAB (Bosquets 31)

- Transformation des locaux et aménagement d'un dojo

**CAB (Bosquets 31)**

Théâtre Le Reflet (Théâtre 4)

- Remplacement des portes d'entrée
- Modernisation du système d'éclairage de la salle de spectacle et des marches d'escalier (technologie adaptée au spectacle, modulable individuellement)

Musée Jenisch

- Analyse et modernisation du système d'éclairage pour un rendu homogène, flexible et adapté aux expositions

MSAP - Musée Suisse de l'appareil photo

- Modernisation de l'éclairage avec contrôle spécifique des couleurs et de l'intensité
- Remplacement du système de sonorisation

Grenette (Grande-Place 29)

- Mise aux normes du monte-charge

Logements communaux

Panorama 17, Charmontey 30, Guisan 71, Louis-Meyer 2, Lac 16

- Rénovation et transformation de 9 appartements

Plumhof 2-10

- Réfection de l'étanchéité de tous les balcons

Jardins 12

- Remplacement du système de chauffage à gaz par un raccordement au CAD du Collège de la Veveyse
- Remise à neuf de la distribution de chaleur et installation de vannes thermostatiques sur les radiateurs

Conseil 15-17

- Assainissement de la chaufferie raccordée au CAD du Conseil

Général-Guisan 69

- Sécurisation de l'avant-toit

Bâtiments administratifs

Maison du Conseil (Conseil 8)

- Restauration de la porte d'entrée, motorisation et réaménagement de la place (mise en conformité incendie et accessibilité PMR)

Hôtel de Ville (Lac 2)

- Remplacement des luminaires par technologie LED dans l'ensemble des bureaux

Simplon 16

- Transformation de locaux pour les besoins de l'administration

Conseil 23

- Remplacement du tableau électrique

Clos 12

- Installation de la ventilation pour les locaux du Clabo au sous-sol

Parking souterrain Vieille-Ville

- Refonte du système d'éclairage : pose de 200 réglettes LED sur 3 niveaux avec détecteurs et ajustement automatique de l'intensité, incluant l'éclairage de secours
- Assainissement partiel du béton des dalles

Centre funéraire (St-Martin)

- Mise en séparatif du réseau de canalisations

Capite des Allours (Chardonne)

- Réfection de la toiture

Plan général d'entretien des bâtiments

Gestion des données

Le système d'information du territoire QGIS assure la centralisation des données relatives à chaque bâtiment. Les informations recensées couvrent notamment les aspects fonciers et techniques, tels que les rapports CECB+ et les diagnostics amiante.

En 2025, de nouvelles thématiques ont été développées par le SIT (Système d'information du territoire) du Service systèmes d'information (SYS), en collaboration avec le secteur bâtiments. Elles concernent la mise en place d'un état des lieux des prestations de nettoyage des locaux (identification des besoins, des ressources et des fréquences), ainsi que le développement d'une fonctionnalité dédiée à la gestion des contrats d'entretien des bâtiments. L'objectif est que ce travail soit abouti et pleinement opérationnel en 2026.

L'outil de signalement de Cartoriviera, permettant à certains utilisateurs et utilisatrices d'annoncer des dérangements sur les bâtiments communaux, a été ouvert aux collaborateurs techniques du service FAM en 2025. Cet outil est utilisé depuis une année par notre service pour transmettre aux concierges des demandes d'intervention et en assurer le suivi de manière optimale. Les concierges peuvent également signaler les défaillances des bâtiments dont ils ont la charge. Depuis la fin de l'année, l'outil est utilisé par les collaborateurs et collaboratrices des secteurs bâtiments et gérance pour le suivi des déprédations sur les bâtiments, incluant l'annonce des cas et le suivi des dépôts de plainte.

Installations de transport (ascenseurs)

Le parc compte 55 installations de transport, dont l'entretien et la maintenance sont suivis de manière rigoureuse. Les travaux de maintenance préventive sont planifiés et inscrits au budget de fonctionnement. Ce travail de remise à niveau s'inscrit dans un cycle continu, garantissant un bon état de fonctionnement et une modernisation régulière des installations.

Accessibilité

En 2025, les interventions visant à améliorer l'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et la sécurité se sont poursuivies, notamment par le remplacement et la motorisation de portes au théâtre Le Reflet, au MSAP, à la Maison du Conseil et à la Bibliothèque municipale.

Des travaux d'adaptation des seuils de portes ont également été réalisés au collège de la Veveyse afin de faciliter le déplacement d'une élève en fauteuil roulant.

Des réaménagements extérieurs à la salle de gymnastique Veveyse 71 et à la Maison du Conseil permettent désormais un accès autonome aux bâtiments pour les PMR.

Amiante

La problématique des matériaux de construction contenant de l'amiante est prise en considération dès le début de chaque projet. Une dizaine de diagnostics ont été réalisés « avant travaux » par des sociétés agréées, avec des prélèvements et analyses en laboratoire permettant de répertorier la présence éventuelle d'amiante dans un rapport détaillé. En présence de matériaux amiantés, leur traitement est systématiquement privilégié et intégré dans la planification des travaux.

Entretien des bâtiments

Conformément aux règles comptables, les dépenses d'investissement ont été retirées du budget de fonctionnement et sont désormais traitées dans le cadre du préavis d'entretien du patrimoine communal. Les dépenses d'entretien courant des bâtiments, maintenues au budget de fonctionnement, ont permis de garantir la pérennité des bâtiments. Elles ont ainsi pu couvrir les dépenses liées aux travaux d'entretien pour des interventions inférieures à Fr. 20'000.—, les coûts des contrats d'entretien ainsi que les frais pour de l'équipement et du matériel divers.

Conciergerie

Nettoyage et entretien

La tâche principale des agents et agentes d'exploitation/de propreté est d'assurer l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux. Une équipe mobile a pour mission d'entretenir les espaces communs de plusieurs bâtiments, les salles et caveaux communaux. Elle remplace également les titulaires en cas d'absence. Une collaboratrice de l'équipe est chargée du centre de gestion du textile pour le nettoyage et l'entretien (linges de cuisine, torchons, etc.). Cette tâche permet de lutter efficacement contre la consommation excessive de consommables, notamment le papier essuie-mains.

Travaux et manutention

L'équipe mobile est chargée d'assurer diverses tâches, notamment :

- L'exécution de travaux (débaras, maçonnerie, peinture, menuiserie, sanitaire, etc.) ;
- La manutention du mobilier et des équipements des services communaux ;
- L'appui aux services (distribution ou transport de matériel et marchandises, mise à disposition de matériel et d'outils, etc.) ;
- L'appui lors de manifestations, fréquemment depuis quelques années.

Cette orientation permet une grande réactivité ainsi qu'une économie financière substantielle. L'outil de signalement développé sur Cartoriviera, décrit sous le chapitre « Gestion des données », contribue à améliorer et à faciliter l'organisation du traitement des tâches. En 2025, plus de 200 demandes d'intervention ont été signalées via la plateforme en ligne et traitées par l'équipe, soit une augmentation de 100% par rapport à 2024.

Economat

Le service gère également l'économat communal et distribue les consommables dans les bâtiments. Un important travail de réévaluation des fournitures est produit en adéquation avec les mesures du Plan climat. Le développement d'un outil en ligne est en cours de réflexion.



Piscine VCP – Sécurisation de la pataugeoire



Guisan 69 – Sécurisation avant-toit



Conseil 8 – Réaménagement de la place (accès PMR)



Bosquets 31 – Aménagement d'un dojo



Veveyse 71 – Remplacement conduite CAD



Capite des Allours – Réfection de la toiture



Conseil 8 – Restauration porte d'entrée



Kratzer – Paroi séparation bibliothèque

Secteur gérance

Organisation

Le secteur est composé d'une responsable, d'un gérant d'immeubles, d'une gérante technique, deux assistantes gérance et d'un aide-comptable. Il bénéficie également du soutien de deux gardiens auxiliaires pour la gestion sur site du camping de la Pichette.

L'achat de deux nouvelles parcelles cette année, dont l'une d'elles comprend un parking de 255 places, a temporairement fragilisé le secteur gérance en raison notamment de la charge importante liée à la mise en location des places.

Le secteur gérance gère au total aujourd'hui 66 propriétés comprenant :

- 363 appartements, dont 31 logements subventionnés LLM et 60 logements en LLA ;
- 192 locaux commerciaux et dépôts ;
- 587 places de parc/garage/abonnements, soit une augmentation de 92% par rapport à 2024 ;
- 9 salles communales/caveaux ;
- 1 camping (Pichette) ;
- 77 parcelles pour l'Association des jardins familiaux de Gilamont ;
- 39 terrains / jardins ;
- 16 antennes de téléphonie mobile ;
- 1 garde-meubles communal ;
- 16 DDP ;
- 2 PPE avec mandat de gestion.

La totalité de ces biens immobiliers représente un revenu locatif de Fr. 8'927'960.—/an.

Baux à loyer

163 baux à loyer établis, soit 21 pour des logements, 1 pour des commerces, 4 pour des bureaux, 2 pour des dépôts, 2 pour des terrains et 133 pour des places de parc, soit une augmentation de 52% par rapport à 2024.

6 convocations en commission de conciliation : 3 pour contestation de hausse de loyer, 1 pour contestation de résiliation, 1 pour défaut de la chose louée, et 1 pour problème de voisinage. Une audience en tant que locataire à la suite de la résiliation du bail à loyer à Union 15b (Gingko).

4 procédures d'expulsion : 1 procédure à la suite de la mise à disposition d'un logement d'urgence, 1 procédure pour non-restitution à l'échéance du bail (sous-location non-autorisée) et deux procédures pour défaut de paiement.

Rénovation d'appartements et locaux

Des travaux de rénovation d'appartements et de locaux ont été réalisés dans le cadre des préavis N° 31/2023 et 35/2024 (voir sous le chapitre du Secteur bâtiment), en fonction des départs des locataires et des travaux d'urgence nécessaires.

Entretien courant

Dans le cadre de l'entretien courant, 1'030 commandes de travaux ont été passées aux entreprises de construction, soit une augmentation de 12% par rapport à 2024.

Locations de salles/caveaux/temples

Nous observons une stabilisation des locations par rapport à l'année 2024 pour un total de 1'445 réservations (tableau ci-contre).

Pop-up Store 31

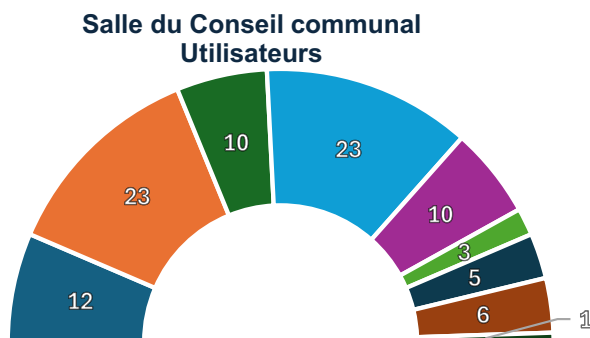
153 jours de location par 30 locataires, soit une augmentation des jours de location de 35% par rapport à 2024.

Ce pop-up store a été mis en place à la suite de la disponibilité du local commercial, dans le cadre des futurs travaux prévus sur le site de Simplon 31.

Tableau locations des salles

Lieu	Nb
Salle du Conseil communal	93
Salle St-Jean	624
Salle «Espace en mouvement»	266
La Grenette	140
Salle du Dévin	56
Caveau St-Martin	97
Caveau Scanavin	25
Temple St-Martin	45
Eglise Ste-Claire	39
Théâtre de Verdure	30
Pop-up Store 31	30
Total	1'445

Graphique Salle CC utilisateurs



- Services communaux
- Commissions du Conseil communal
- Conseil Communal
- Sociétés privées
- Partis politiques
- ASR
- Cercle des sciences naturelles
- Association Vibiscum
- Confrérie de la St-Martin

Cette initiative répond à un besoin identifié pour ce type de surface, offrant une solution temporaire et dynamique. Toutefois, afin d'assurer son succès et sa visibilité, il est essentiel d'accompagner cette démarche par une communication ciblée sur les réseaux sociaux.

Camping de la Pichette

Le camping est ouvert du 1er avril au 1er octobre. Pour l'année 2025, on compte 13'413 nuitées (y.c. les résidents à la saison), soit une baisse de 6% par rapport à 2024 pour des recettes de Fr. 267'957.—.

- 40 résidentes et résidents à l'année
- 24 résidentes et résidents caravane à la saison
- 16 résidentes et résidents tente à la saison

Jardins familiaux

La Ville de Vevey, propriétaire des terrains, a délégué l'organisation et la gestion au comité de l'Association des jardins familiaux de Gilamont-Village. Ce comité a été entièrement renouvelé lors de l'AG du printemps sur volonté de l'assemblée. Nous sommes en étroite collaboration avec le comité pour soutien et accompagnement.

Depuis 2021, et conformément à la demande du service, la surface des parcelles est systématiquement réduite lors des résiliations. Cette stratégie a permis d'optimiser l'utilisation des terrains et d'augmenter significativement l'offre disponible, répondant ainsi à une demande croissante.



Rénovation appartement – Louis-Meyer 2- avant



Rénovation appartement – Louis-Meyer 2 - après



Rénovation appartement – Louis-Meyer 2- avant



Rénovation appartement – Louis-Meyer 2- après



Rénovation appartement – Guisan 71 - avant



Rénovation appartement – Guisan 71 - après

Garde-meubles communal - exécutions forcées

Accompagnement pour 13 exécutions forcées par la Justice de Paix contre 5 en 2024. 5 boxes sur 16 étaient occupés en fin d'année.

Poses d'hélicoptères à la Veyre-Derrey

Pas de pose d'hélicoptères en 2025.

Réponse aux postulats internalisation gérance

L'internalisation des gérances a permis une vue globale sur l'entretien, la comptabilité, et l'administration. Elle est d'autant plus évidente pour répondre avec réactivité à la prise en charge des 14 immeubles nouvellement acquis entre 2022 et 2025 par la Ville de Vevey, mais également au logement de personnes en difficultés sur le marché du logement, et en particulier à des personnes plus précarisées. Il est à relever que les revenus annuels supplémentaires depuis 2021 sont aujourd'hui de Fr. 1,9 mios. A l'avenir, il s'agira de réfléchir au niveau communal s'il appartient au service de gérer des parkings publics, des séjours de loisirs au camping de la Pichette et des jardins familiaux. Ces trois dossiers sont par nature en marge des prestations d'une gérance.

Secteur énergie

Organisation

Le secteur énergie est composé du responsable du secteur (délégué à l'énergie), d'un chargé de projet, d'un ingénieur spécialiste des installations techniques, d'un technicien gestionnaire des installations techniques et d'un collaborateur de projet (poste auxiliaire).

Cité de l'énergie

Vevey continue son engagement

Le label Cité de l'énergie apporte la preuve pour les communes qu'elles mènent activement une politique durable en matière d'énergie, de mobilité et d'environnement, et qu'elles la réalisent concrètement. Obtenue pour la première fois en 2001, cette distinction a été renouvelée six fois par la Ville qui a même décroché le label « or » en 2012, 2016 et 2021 pour avoir atteint un degré de mise en œuvre supérieur à 75% des mesures du catalogue Cité de l'énergie. Cette plus haute distinction est reconnue à l'échelle européenne sous le nom de « European Energy Award®GOLD ».

À travers toutes les actions énergétiques entreprises en 2025, la Ville de Vevey poursuit ses efforts dans ce processus Cité de l'énergie.

Ré-audit en 2025

Le ré-audit, qui a lieu chaque 4 ans, s'est déroulé en 2025. Après avoir effectué une consultation de tous les services en vue de l'établissement d'un état des lieux des actions entreprises par la Ville et réalisées, en étroite collaboration avec le Bureau de la durabilité (DUR), dans le cadre du suivi du Plan climat communal, et notre conseillère Cité de l'énergie, le dossier d'audit a été déposé auprès de l'association Cité de l'énergie.

S'en est suivie une analyse du dossier par l'auditrice de Cité de l'énergie et une séance d'audition finale le 12 mars 2025 en présence des principaux services concernés et d'une délégation de la Municipalité.

Résultats exemplaires du ré-audit 2025

L'attribution du label a été confirmée le 25 septembre 2025 par l'Association Cité de l'énergie et le 6 octobre 2025 pour la mention « GOLD » par l'Association European Energy Award AISBL, avec l'obtention d'un score exemplaire de 423.7 points sur un maximum total de 487 points, soit un degré de mise en œuvre de 87% (81.6% lors du dernier ré-audit en 2021). Ce score place la Ville de Vevey en 2ème position des Cités de l'énergie au niveau des Villes romandes et en 9ème position au niveau de la Suisse sur les 482 Communes labellisées.

Le rapport d'audit met en évidence l'excellence du dossier de la Ville de Vevey, l'engagement de la commune, tant au niveau politique qu'au niveau technique ainsi que la mise à disposition de moyens. Il relève notamment une politique énergétique et climatique ambitieuse reposant sur une synchronisation entre le Plan directeur communal, le Plan climat et la Planification énergétique territoriale rendue possible par une fenêtre temporelle favorable. Le projet de développement du CAD coordonné, la volonté claire de sortir les voitures de la ville, le rôle transversal de Bureau de la durabilité assurant un suivi et un accompagnement des engagements pris, et la restructuration importante du Service des bâtiments, gérance et énergie pour avoir une approche forte et cohérente dans l'amélioration du parc bâti communal, représentent les points importants ayant fait évoluer significativement la Ville de Vevey dans l'atteinte des objectifs.

Politique énergétique et approvisionnement

Plan climat

En 2025, le secteur énergie a participé à la mise à jour de l'état d'avancement menée par le Bureau de la durabilité des mesures du Plan d'action en lien avec l'énergie et s'est chargé de générer les données nécessaires à la mise à jour des indicateurs énergétiques.

PET, PDCOM et PA

L'étude de la Planification énergétique territoriale (PET) a été mise à jour et validée par la Municipalité en 2022 et la stratégie d'approvisionnement a été validée par le Conseil communal en 2024 à travers le PDCOM (chapitre Energie).

Ces documents ont permis de préparer depuis plusieurs années les deux premiers Plans d'affectation (PA) Nord-Ouest et Sud qui ont été finalisés en 2025 et qui seront mis à l'enquête début 2026. Ces PA intègrent des articles en lien avec l'énergie permettant de mettre en œuvre les objectifs du Plan climat, de la PET et du PDCOM.

En effet, afin d'atteindre les objectifs énergétiques, des articles priorisant les énergies renouvelables pour la production de chaleur dans les bâtiments ont été intégrés. Le solaire photovoltaïque est également favorisé.

Pour répondre aux besoins croissants liés à l'électrification (pompes à chaleur, mobilité électrique, production solaire) nécessaire à la transition énergétique, des articles ont été intégrés aux PA afin de faciliter leurs développement, adaptation et modernisation.

Finalement, les réseaux thermiques jouant un rôle prépondérant dans l'atteinte des objectifs énergétiques de la Ville, d'autres articles ont été élaborés afin de soutenir le développement de telles infrastructures.

Réseau thermique multi-énergies intercommunal

En décembre 2024, la Ville de Vevey, la Ville de La Tour-de-Peilz et Groupe E avaient lancé une collaboration tripartite pour étudier et développer un ré-



seau thermique (RET) multi-énergies intercommunal. Celui-ci se réalisera au travers de l'extension et de l'interconnexion des deux réseaux thermiques déjà déployés par Groupe E (CAD-Gilamont au bois et le Réseau Lac de La Tour-de-Peilz).

Les études de faisabilité ont été menées par Groupe E durant l'année 2025 afin d'envisager plusieurs scénarios et devraient aboutir à des résultats dans le courant de l'année 2026.

Une analyse a notamment été effectuée pour trouver un emplacement adéquat dans le but d'installer une centrale de secours/appoint qui permettrait également de faire la jonction entre ce futur RET et le CAD-Gilamont. Des analyses spécifiques ont également eu lieu sur le territoire de La Tour-de-Peilz concernant la centrale principale de production de chaleur via des PAC.

En parallèle, des projets structurants ont démarré sur le territoire veveysan comme le projet de réaménagement de la Place du Marché mené par le Service des travaux publics, espaces verts et entretien qui a nécessité un démarchage anticipé des propriétaires à proximité des zones impactées afin de prévoir leur raccordement au futur RET par la pose de conduites en attente.

Le réaménagement de l'axe Simplon-Italie prévu dans le cadre du projet d'agglomération a également nécessité une collaboration étroite entre le Service de l'urbanisme et de la mobilité et le Groupe E afin de planifier le passage des conduites de la colonne vertébrale du futur RET.

Actions d'efficacité et de production renouvelable

Action éco-logement

Développée et soutenue par le Canton, l'action « éco-logement » a pour objectif d'encourager les ménages à réduire leur consommation d'énergie grâce à des conseils personnalisés ainsi que par le remplacement de matériel économe. En 2023 et 2024, la Ville a décidé de proposer une aide financière complémentaire (25% des frais de prestations) à celle déjà octroyée par le Canton (50% des frais de prestations), de manière à réduire encore davantage les coûts de mise en œuvre de l'action « éco-logement » pour les propriétaires d'immeubles locatifs et les gérances privées. Cette action a été reconduite en 2025.

511 logements ont ainsi été inscrits pour cette édition de la campagne et 440 ont pu être visités et optimisés, représentant un taux de visite de plus de 85%. Les détails du bilan de cette action sont précisés ci-dessous :

Tableau Eco-logement

Matériel distribué	Unités
Ampoules LED	1175
Prises à interrupteur déporté	148
Thermomètres réfrigérateur	199
Thermomètres d'ambiance	371
Économiseurs d'eau pour robinets	762
Pommeaux de douche économiques	311

Les économies d'énergie estimées se chiffrent à 26'000 kWh d'électricité (10 équi-ménages), 323'000 kWh de chaleur (33 équi-ménages) et plus de 11 millions de litres d'eau (91 équi-ménages) par année. Suite à ces bons résultats et comme décrit plus loin, l'action éco-logement a été pérennisée dans le catalogue d'action du FEDD.

Action spéciale CECB-Plus gratuite

Le CECB-Plus est un audit énergétique qui permet de mettre en évidence les performances énergétiques et les interventions prioritaires à mettre en œuvre en matière d'assainissement d'un bâtiment. Ce type d'étude constitue donc le premier pas dans une démarche de rénovation énergétique d'un bâtiment et représente un bras de levier considérable pour encourager les propriétaires à entreprendre ces travaux.

Afin d'encourager les propriétaires à effectuer de tels audits, une action de promotion temporaire de la subvention du FEDD déjà existante « Etude CECB Plus et audit énergétique » a été mise en place en 2025 afin de rendre gratuite la réalisation des CECB-Plus pour les 50 premières demandes dès l'entrée en vigueur au 1^{er} avril 2025. Au vu du succès rencontré, elle a ensuite été élargie à 75 demandes.

Cette action promotionnelle temporaire s'inscrit dans une démarche globale de la Ville visant à soutenir la rénovation du parc bâti privé et répond à la mesure du Plan Climat « É.T.17 Sensibiliser et apporter un support direct aux propriétaires pour les inciter à rénover et à changer leur approvisionnement ». Une campagne de communication a été lancée en parallèle afin de mettre en avant cette action temporaire de promotion. La limitation à un nombre maximal de bénéficiaires éligibles pour cette subvention a permis d'instaurer une dynamique d'incitation renforcée par un effet de rareté perçue, maximisant ainsi l'attractivité des demandes.

Cette action spéciale a suscité une forte adhésion avec 68 propriétaires bénéficiaires, contre seulement 20 bénéficiaires l'année précédente, sans l'action spéciale.

Guide pour la rénovation énergétique des PPE

L'association HabitatDurable, en collaboration avec plusieurs villes et services industriels, a lancé la rédaction d'un guide à l'attention des PPE afin de proposer des recommandations ciblées pour favoriser le passage à l'action d'un projet de rénovation et l'instauration d'un dialogue constructif entre les parties prenantes.

Soutenu financièrement par la Ville de Vevey, ce guide a été publié courant 2025. Lors de l'envoi d'un courrier aux PPE dans le cadre de l'action spéciale des CECB-Plus (voir ci-dessus), un lien de téléchargement numérique de ce guide a été intégré afin d'en faire activement la promotion.

Nouveau projet de turbinage de la Veveyse

Après la réalisation par les Forces Motrices de la Veveyse SA (FMV) d'un premier projet de turbinage de la Veveyse mis en fonction en 2023, et produisant annuellement 2 GWh d'électricité (équivalent à la consommation annuelle de 800 ménages moyens), une demande de concession pour un nouveau projet plus ambitieux a été mise à l'enquête en décembre 2025 par la société Zéro Net SA.

Ce projet consiste à acheminer une partie de l'eau de la Veveyse, via une galerie et une conduite forcée (5.24 km au total), depuis la zone de confluence des deux Veveyses jusqu'à une centrale de turbinage située à proximité de l'ouvrage actuel des FMV où sera restituée l'eau pour son propre usage.

D'une puissance de 4.2 Mégawatt (MW), la centrale, située sur une parcelle privée de la Ville, devrait produire annuellement environ 14.9 GWh soit 7 fois plus que le projet actuel.

À travers la mesure du Plan climat É.T.10 « Faciliter et prendre part au développement du projet de turbinage de la Veveyse », la Municipalité soutient ce projet qui s'inscrit dans les objectifs énergé-

tiques à moyen et long terme définis par la Confédération et le Canton.



Nouveau projet de turbinage

Fonds pour l'Énergie et le Développement Durable (FEDD)

Le FEDD est financé par une taxe sur l'énergie de 0.85 cts/kWh prélevée sur la consommation d'électricité du territoire qui était répartie en 2025 sur 2 fonds distincts (Énergie : 0.55 cts/kWh, Durabilité : 0.30 cts/kWh) gérés par les services correspondants, respectivement le Service bâtiment, gestion et énergie et le Bureau de la durabilité.

Travail de mise à jour

Soucieux de répondre du mieux que possible aux besoins des différents acteurs et actrices du territoire, le FEDD est régulièrement mis à jour ; plusieurs modifications ont donc eu lieu en 2025.

Une subvention pour soutenir l'accompagnement des maîtres d'ouvrage (AMO) a été ajoutée au catalogue.

De plus, comme décrit plus haut, une action spéciale pour réaliser un CECB-Plus gratuit a été proposée.

L'action d'éco-logement a été pérennisée au vu des résultats positifs de cette dernière et une subvention a été ajoutée au catalogue.

Bilan 2025

265 subventions ont été attribuées en 2025, contre 207 en 2024. L'action temporaire pour les études CECB-Plus a notamment contribué à cette augmentation.

Le montant total de subventions octroyées s'élève à Fr. 366'180.—. Le nombre de demandes continue de croître année après année. Pour rappel, il était de 120 en 2022. Cette évolution tend à démontrer l'intérêt marqué de la population à l'égard de la transition énergétique et permet de confirmer la pertinence des subventions proposées par la Ville. Les subventions ayant été le plus sollicitées en nombre sont les études CECB-Plus, la réparation d'appareils ménagers, électriques et électroniques ainsi que l'achat d'appareils ménagers efficaces. Elles représentent 87% du nombre de demandes à elles seules.

D'un point de vue financier, les études CECB-Plus ainsi que le solaire photovoltaïque représentent 65% des allocations financières du fonds.

Tableau Bilan FEDD

Actions subventionnées	Nb	Montant (Fr.)
Étude CECB Plus et audit énergétique	74	174'922
Isolation thermique ponctuelle	3	18'350
Rénovation complète	1	13'695
Achat d'appareils ménagers efficaces	64	25'321
Réparation d'appareils ménagers, électriques et électroniques	91	20'953
Eclairage efficient - Entreprises et commerces	2	2'958
Eclairage efficient - Ménages	3	189
Eco-logement	1	1'766
Solaire photovoltaïque	16	64'645
Solaire thermique	1	2'100
Pompe à chaleur	2	20'000
Raccordement à un chauffage à distance	5	20'811
Mix électrique 100% renouvelable	1	50
100% biogaz d'origine suisse	1	421
Totaux	265	366'180

Communication

Afin de promouvoir le FEDD en 2025, plusieurs mesures de communication sont reconduites chaque année (stand à la soirée des nouvelles habitantes et nouveaux habitants, campagne d'affichage (entrées de ville + VMCV), nouveau dépliant, information ciblée aux bureaux mandataires). Une campagne est en préparation pour juin 2026.

Centrales photovoltaïques (PV)

Statistiques des centrales PV communales

Au 31 décembre 2025, la Ville de Vevey exploite 15 centrales solaires, offrant une puissance totale de 502 kilowatt-crête (kWc).

En 2025, ces installations ont produit environ 360'000 kWh en fonction de leur date de mise en service, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 144 ménages moyens. Le taux d'autoconsommation est estimé à 38% et le taux d'autonomie de 31%.

Les gains financiers annuels sont estimés à Fr. 65'000.— répartis ainsi : 50% issus de l'autoconsommation, 17% de ventes d'énergie à des tiers, 30% d'excédents injectés dans le réseau, et 3% sous contrat d'un Regroupement pour la consommation propre (RPC).



Préavis N° 19/2019

Lors de sa séance du 14 novembre 2019, le Conseil communal a approuvé le préavis N° 19/2019 intitulé « Demande de crédit-cadre de Fr. 889'000.— pour la construction de trois centrales photovoltaïques, couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures ».

Les deux premières centrales ont été réalisées en 2020 (Simplon 14-16) et 2022 (École de la Part Dieu).

Concernant le dernier projet au Port Franc, le projet a fait l'objet de deux appels d'offres :

Assainissement et végétalisation (1'485m²)

Les travaux d'assainissement ont débuté en octobre 2025, comprenant l'enlèvement de l'isolation d'origine existante, la pose d'un nouvel isolant thermique avec une valeur $U < 0.15 \text{ W/m}^2\text{K}$ permettant de bénéficier de la subvention maximale du « Programme Bâtiments » du Canton et de garantir des économies de chauffage substantielles. Les matériaux choisis répondront aux exigences exemplaires de Ecobau.

Le projet prévoit également une bande périphérique de végétalisation intensive favorisant la biodiversité et une zone centrale extensive compatible avec l'installation photovoltaïque.

Des aménagements pour la biodiversité sont prévus en toiture.

Solaire photovoltaïque

L'installation photovoltaïque d'une puissance de 178.35kWc (731m² de surface active) fonctionnera en autoconsommation (RCP) et alimentera tout le bâtiment en plus des sept nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques. Le tableau général de basse tension a été remplacé en 2024 pour intégrer l'ensemble de ces équipements.

Dans ce projet photovoltaïque, environ 20% de la surface active sera installée en position verticale afin de favoriser la production hivernale et de pouvoir tester cette configuration.

Finalement, le fait de coupler un assainissement énergétique de la toiture avec le photovoltaïque permettra de toucher un bonus de subvention de la part du « Programme Bâtiments » cantonal.

**Assainissement toiture Port Franc***Préavis N° 05/2023*

Dans sa séance du 16 mars 2023, le Conseil communal a accepté le préavis N° 05/2023 « Demande d'un crédit cadre de Fr. 1'400'000.— pour la construction de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux ».

Les 6 bâtiments prioritaires sélectionnés étaient l'UAP Veveyse, le Musée Jenisch, le Théâtre Le Reflet, la buvette du stade de Copet, le Rocking Chair et le bâtiment situé à la rue des Tilleuls 2.

Fin 2024, 3 installations étaient en fonction, soit l'UAP Veveyse (2023), la buvette du stade de Copet (2024) et le Rocking Chair (2024).

*Installation réalisée en 2025**Théâtre Le Reflet*

Cette centrale photovoltaïque de 73.2 kWc a été mise en service en décembre 2025 sur les différents toits du Théâtre Le Reflet. Elle produira environ 80'000 kWh par année, couvrant une grande partie des besoins du théâtre et générant des revenus annuels d'environ Fr. 10'000.—. Ce bâtiment étant situé dans un périmètre ISOS A, une attention particulière a été portée à l'intégration esthétique et architecturale de cette centrale, en disposant les panneaux de façon à minimiser leur impact visuel.

*Etat d'avancement des deux projets restants**Musée Jenisch*

Compte tenu de la configuration/complexité de la toiture, des aspects liés à la structure technique et des aspects patrimoniaux (bâtiment en note 2 au recensement architectural), le projet photovoltaïque du Musée Jenisch a été abandonné à l'issue d'une analyse technique et économique. En effet, les contraintes techniques incluant la rénovation de toiture et les adaptations électriques auraient généré des investissements disproportionnés comparativement à d'autres installations.

L'acquisition relativement récente des 5 bâtiments locatifs du Boulevard Henri-Plumhof offre une alternative bien plus favorable : surfaces parfaitement orientées, sans ombrage, avec une puissance installée trois fois supérieure à celle du Musée Jenisch. Vu la similarité des 5 toitures, ce projet servira également de site pilote pour comparer les performances de 5 technologies d'onduleurs différentes. L'installation fonctionnera en RCP virtuel, nouveau modèle disponible dès 2025. Les travaux sont prévus courant 2026.

Tilleuls 2 (en copropriété)

Le projet photovoltaïque sur la toiture du bâtiment des Tilleuls reste en suspens. L'état actuel de la toiture ne permet pas d'y installer une centrale sans travaux préalables. Des discussions sont en cours avec le copropriétaire afin de se mettre d'accord sur la suite à donner à ce projet.

Collège provisoire de l'Aviron (SIGE)

Le nouveau collège provisoire implanté sur le parking du SIGE a été équipé d'une installation photovoltaïque de 55.62 kWc (250 m² de surface active). Cette centrale constitue une extension de l'installation existante de 33.55 kWc sur le bâtiment de l'Aviron (Quai Maria-Belgia 16). L'alimentation électrique du collège étant raccordée à ce bâtiment, le tableau général basse tension (TGBT) a été entièrement reconfiguré pour desservir les deux bâtiments et gérer les deux installations photovoltaïques en mode autoconsommation et RCP. La puissance totale atteint désormais 89.17 kWc, pour une production annuelle estimée à 87'000 kWh, soit l'équivalent de la consommation de 35 ménages.

**Photovoltaïque – Collège provisoire Aviron**

Entretien des toitures végétalisées avec PV

Afin de garantir un entretien régulier de ses toitures végétalisées, souvent couplées avec des installations photovoltaïques, un mandat d'entretien a été octroyé à une entreprise spécialisée dans le cadre d'un appel d'offres. Cet entretien permet de préserver l'étanchéité des bâtiments, la biodiversité, le bon écoulement des eaux pluviales ainsi que le rendement des panneaux solaires. Les interventions planifiées d'un paysagiste contribuent à prévenir les dégradations et à maîtriser les coûts d'exploitation à long terme des toitures.

Arrivée des CEL - Nouvelles lois fédérales

La modification de la loi fédérale sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité, acceptée en juin 2024, introduit entre autres des modèles énergétiques innovants, comme les Communautés électriques locales (CEL) et le RCP virtuel respectivement prévus en 2026 et 2025. Ces dispositifs visent à optimiser l'usage de l'électricité renouvelable produite localement.

Dans une CEL, les participants et participantes partagent leur production d'énergie au sein du réseau communal, tout en restant individuellement clients et clientes des fournisseurs d'électricité.

Le RCP virtuel, en revanche, permet de mutualiser virtuellement l'énergie produite sur des infrastructures existantes et de fonctionner comme un unique client pour le réseau.

Ces modèles présentent de nombreux avantages, que le secteur énergie est en train d'évaluer à travers des études d'opportunité, afin de déterminer leur potentiel d'application.

Une modélisation informatique a été développée, simulant toute la production et la consommation de la Ville, afin d'estimer les économies potentielles liées à la mise en place d'une ou de plusieurs CEL. Ce modèle permet d'optimiser les échanges d'électricité et ainsi les économies financières liées à ces modifications légales.

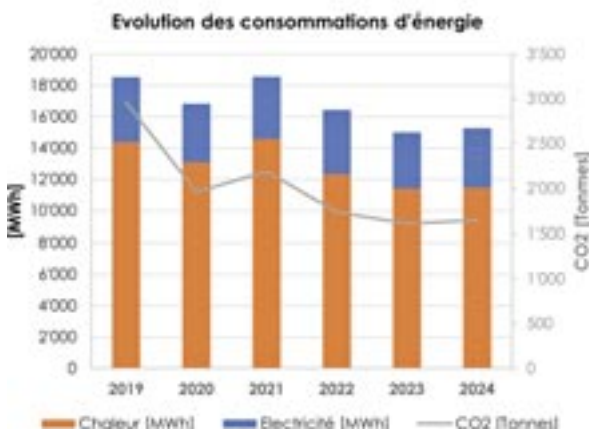
Guide solaire sur zones ISOS

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité a lancé une étude afin d'élaborer un guide solaire opérationnel pour l'intégration solaire dans un contexte à haute valeur patrimoniale. Le secteur énergie a participé aux différentes séances de coordination qui ont permis d'élaborer ce guide. Une publication de ce document est prévue courant 2026.

Bilan énergétique des bâtiments communaux

Evolution 2019-2024

Les consommations annuelles d'énergie des bâtiments communaux sont suivies à l'aide de bases de données internes et également par l'outil Enercoach dans le cadre du label Cité de l'énergie (environ 90 bâtiments).



L'analyse des données de consommation entre 2019 et 2024 montre une diminution tendancielle des consommations de chaleur de l'ordre de 5% par an pour les besoins de chaleur et de 1.5% par an pour les besoins d'électricité.

Couplée aux remplacements des chaudières fossiles par des raccordements au CAD-Gilamont et l'installation de PAC, une diminution tendancielle des émissions de CO2 d'environ 11% par an est également constatée.

La part d'énergie renouvelable pour les besoins de chaleur est passée de 25% en 2019 à 46% en 2024. Les données de 2025 ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce rapport et apparaîtront l'année suivante.

Achat de courant certifié Naturemade Star

La Ville de Vevey s'est engagée depuis 16 ans dans l'achat de courant vert à haute qualité environnementale (courant certifié Naturemade Star) pour ses besoins en électricité dans les infrastructures communales, minimisant ainsi l'impact environnemental relatif à ces consommations.

Ainsi, le lot de contrats renouvelé en 2025 pour le marché libre contenait ces garanties d'origines.

Rapports CECB-Plus

En 2025, plusieurs bâtiments ont fait l'objet de rapports CECB-Plus (audit énergétique) par les différents secteurs du service en vue d'études de travaux de transformation :

- Charmontey 30
- Fribourg 11-13
- Restaurant de Vevey-Corseaux Plage

Installations techniques

Le but principal des démarches entreprises pour les installations techniques est de prolonger la durée de vie des installations tout en garantissant leur fonctionnement optimal, la réduction des coûts et consommations énergétiques, et le confort des utilisateurs et utilisatrices.

Préavis N° 16/2023

Dans sa séance du 15 juin 2023, le Conseil communal a accepté le préavis N° 16/2023 « Demande de crédit cadre de Fr. 1'395'000.— pour la rénovation des sous-stations du CAD-Bleu alimentant les bâtiments communaux ».

Fin 2024, trois sous-stations avaient déjà été assainies : Ecole du Clos (2023), Collège 1838 (2024) et Ancienne Prison (2024).

Deux chaufferies supplémentaires ont été assainies en 2025 :

Hôtel de Ville

Rénovation de la sous-station ainsi que de la distribution de chaleur du bâtiment. Le chauffage au sol a été sablé et revêtu d'une résine pour une meilleure diffusion de la chaleur.

Simplon 24

Rénovation de la sous-station ainsi que de la distribution de chaleur des bâtiments de l'aile Ouest et Sud.

L'étude pour les deux dernières chaufferies a déjà débuté en 2025 et les travaux sont prévus pour l'été 2026 (Collège Kratzer et Collège Bleu).

Entretien, assainissements et améliorations

En plus des projets réalisés dans le cadre des préavis N° 31/2023 et N°35/2024 liés aux entretiens spéciaux (voir sous le chapitre du Secteur bâti-

ment), plusieurs travaux ont également été menés durant cette année dans le cadre du budget d'entretien 2025.

Production de chaleur, distribution et régulation
Temple Saint-Martin

- Remplacement du système de Mesure, Contrôle et Régulation (MCR).
- Remplacement des pompes de chauffage.

La Grenette

- Remplacement de la sous-station de chauffage raccordée au Théâtre du Reflet.



Ecole de la Veveyse

- Installation de vannes d'isolement afin de chauffer uniquement quand il y a une demande.

Piscine Vevey-Corseaux Plage

- Remplacement du glycol et remise en service de l'installation solaire thermique.

Tours de Gilamont

- Nettoyage du réseau de ventilation.

Tableaux électriques

Les bâtiments communaux sont équipés de tableaux électriques, dont certains sont anciens et présentent des problèmes récurrents. Les normes de sécurité ayant évolué, et afin de corriger les nombreuses adaptations et agrandissements réalisés au fil du temps, il est nécessaire de procéder progressivement au remplacement de ces tableaux.

Le secteur énergie a redéfini les besoins et conçu de nouveaux tableaux électriques selon un schéma standardisé comprenant une mise à jour des schémas et des raccordements conformes aux normes actuelles et prévus pour les évolutions futures. Lorsque cela est possible, des protections différentielles ainsi que des parafoudres AC côté réseau sont ajoutés.

La création de RCP pour de futures installations photovoltaïques est également intégrée dès la conception des nouveaux tableaux.

Plusieurs tableaux ont été remplacés en 2025 :

- Rue du Conseil 23
- Quai Maria-Belgia 16 (intégration du collège provisoire Aviron)
- Théâtre de Verdure
- Charmontey 30 (création de RCP)
- Henri-Plumhof 8 (prévision pour future centrale photovoltaïque)



Tableau électrique Conseil 23

Contrôle OIBT

Conformément à la législation fédérale et à l'Ordonnance d'application (OIBT) qui charge les propriétaires de la responsabilité des contrôles des installations électriques à basse tension, le service assure à ce jour la gestion des contrôles périodiques des points de consommation électrique des propriétés de la Ville, soit environ 600 compteurs. Toutes les installations contrôlées régulièrement par les organes de contrôle sont conformes et/ou remises en état dans les délais impartis. Un montant de Fr. 35'000.— a été consacré à cet effet en 2025.

Bornes de recharge pour véhicules

En collaboration avec différents services, des bornes de recharge intelligentes ont été installées dans les bâtiments communaux. Une analyse a permis de sélectionner et standardiser une gamme de bornes adaptées à un usage interne ou externe, et répondant à plusieurs exigences :

- Surveillance à distance et connexion réseau sans fil.
- Identification via badges existants des collaborateurs de la Ville.
- Suivi des statistiques de charge en ligne.
- Possibilité de créer un réseau intelligent de recharge.
- Paramétrage à distance.

Plusieurs sites ont été équipés en 2025 :

- Parking Voirie : 7 bornes pour les véhicules de la voirie.
- Théâtre Reflet : 2 bornes pour les employés, refacturation à la fondation.
- Rue du Panorama (Service famille, éducation et sport) : 2 bornes pour les véhicules du service.

Éclairages des bâtiments

En 2024, dans le but de moderniser les systèmes d'éclairage des bâtiments communaux, un appel d'offres avait été lancé pour sélectionner un fabricant afin d'obtenir des prix préférentiels, des solutions techniques de dernière génération avec des

critères de durabilité, d'uniformiser la gamme de produits et de bénéficier d'un support ainsi que de garanties.

En 2025, plus de 11 bâtiments ont déjà fait l'objet d'un assainissement de l'éclairage. La plupart de ces projets ont été financés dans le cadre des préavis pour l'entretien du patrimoine communal (voir la liste des projets dans le chapitre Bâtiment). D'autres projets d'éclairage ont eu lieu en dehors des entretiens spéciaux avec la collaboration du secteur énergie, dont :

- Vélo Station de la gare en lien avec Bureau de la durabilité et la Poste.
- Simplon 22 : Salle d'audience du Tribunal en collaboration avec le Canton.
- D'autres locaux présentant ponctuellement des luminaires défectueux ou en panne ont également été remplacés.

Eclairage Parking de la Vieille-Ville

Disposant d'un système d'éclairage vétuste et énergivore, un nouveau concept d'éclairage a été étudié et réalisé en 2025 au Parking de la Vieille-Ville. Au total, 526 tubes fluorescents, dont 30% défectueux, ont été remplacés par des rails équipés de 200 réglettes LED et de nouveaux détecteurs permettant une gestion intelligente en fonction de la fréquence d'utilisation du parking, tout en assurant un confort optimal et un éclairage homogène sur l'ensemble du parking. Ce nouveau système devrait pouvoir réduire la consommation d'électricité de l'ordre de 60%.

Interventions non planifiées

Chaque intervention non planifiée est consignée dans un rapport afin d'avoir un historique et un suivi des défaillances. En 2025, 85 interventions ont été réalisées.

Le fait d'intervenir directement dans les bâtiments permet de mieux connaître les installations et les témoignages des usagers et usagères, d'économiser du temps, d'optimiser les consommations d'énergies et d'éviter de faire déplacer inutilement les entreprises. Ces interventions offrent donc une meilleure qualité de la prestation tout en réalisant des économies financières substantielles.

L'équipe mobile des concierges participe aussi en soutien au dépannage des installations techniques.

Études

Temple Saint-Martin

Une étude est en cours pour remplacer la PAC provisoire par une PAC définitive prenant en compte les aspects techniques et surtout patrimoniaux. Les besoins en puissance ont été monitorés durant l'hiver 2025-2026 pour définir la puissance strictement nécessaire pour ce bâtiment.

Mini-CAD Plumhof

Les 5 bâtiments Henri-Plumhof 2-10 sont chauffés via des chaudières individuelles à gaz ou au mazout. Le projet consiste à réaliser une production de chaleur centralisée et à distribuer l'énergie via un mini réseau CAD. La mutualisation permet de réduire les coûts sur le long terme et de proposer une énergie renouvelable.

Stockage décentralisé CAD-Bleu

Le CAD-Bleu est l'un des plus gros consommateurs énergétiques appartenant à la Ville. Une étude a été lancée et doit permettre de comprendre son fonctionnement ainsi que les besoins réels du réseau basés sur des données relevées. Il sera

étudié si de l'accumulation décentralisée permet de réduire la puissance nécessaire et ainsi de réduire les frais de fonctionnement.

Suivi, régulation et optimisation

Développement du système de supervision

Le système de supervision général a été mis en fonction en 2024 afin de créer une plateforme de télérelève et télégestion permettant de suivre énergétiquement les bâtiments, de modifier des commandes à distance et d'en optimiser les consommations.

Ce système continue son développement en 2025 avec la possibilité d'y intégrer différents types de technologie.

Actuellement, 10 bâtiments sont opérationnels sur cet outil et de nouveaux bâtiments sont ajoutés au fur et à mesure d'interventions d'importances dans les installations techniques.

Cette démarche est réalisée en collaboration avec le Service des systèmes d'information afin d'assurer l'exploitation de ce système sur les serveurs de la Ville.

Exploitation d'energoTOOLS®

Afin de mieux gérer les bâtiments du point de vue de leurs consommations, leur maintenance et leur optimisation, l'outil de gestion energoTOOLS® est maintenant déployé sur un total de 83 bâtiments pour lesquels la consommation d'énergie est relevée régulièrement de 1 à 2 fois par mois ou en télérelève.

L'outil est également utilisé pour le suivi des modifications de réglages, ce qui permet de maîtriser les paramètres, de déceler les dérives, de mieux connaître le comportement de chaque bâtiment et de garder un historique des actions menées.

Système de régulation de chauffage intelligent

Afin de réduire la consommation énergétique des bâtiments de la Ville, de nouveaux optimiseurs de chauffage ont été installés dans 3 bâtiments pour tester leur performance.

Ce système non intrusif permet de connaître les températures réelles de certaines pièces et d'adapter les réglages de l'installation de chauffage en prenant en compte certains aspects prédictifs, comme les prévisions météorologiques et l'inertie du bâtiment, afin d'éviter des surchauffes et donc des surconsommations.

Une économie de 15 à 20% est attendue sur chaque bâtiment permettant un retour sur investissement de moins de 5 ans.

Si les résultats de ces premiers tests sont concluants, d'autres bâtiments pourraient être équipés avec ces systèmes intelligents.

Centralisation des données des compteurs électriques

En 2024, un système de rapatriement des données électriques des compteurs intelligents de Romande Energie avait été mis en place sur les serveurs de la Ville tout en accélérant le remplacement des anciens compteurs.

En 2025, ce système a été mis en fonction et le rapatriement des données de production et de consommation électrique est désormais opérationnel pour 135 points de mesure. La quasi-totalité des compteurs avec une consommation de plus de 1'000 kWh/an transmettent quotidiennement leurs relevés aux serveurs de la Ville. Ces données permettront d'analyser les profils de charge et notamment de préparer la création des Communautés électriques locales (CEL) prévues dès janvier 2026.

CGEM-Pénuries énergétiques

Afin de faire face aux risques de pénuries énergétiques dès l'hiver 2022, différentes mesures avaient été prises par la Cellule de gestion des événements majeurs (CGEM) dont la mise en place de 8 génératrices de secours à différents endroits stratégiques. A ce jour, la plupart des tableaux électriques ont été adaptés à l'intégration de ces systèmes de secours et les premiers tests de fonctionnement en conditions réelles ont eu lieu en 2025.

Commissions

Commission du FEDD

Cette commission est composée de 2 municipaux, de 5 membres de la ComEn2, de la déléguée à la durabilité et du délégué à l'énergie.

Elle se charge de proposer à la Municipalité l'octroi des subventions aux demandes satisfaisant les conditions requises après traitement et analyse des demandes par les services responsables de la gestion du FEDD.

Le fonctionnement de cette commission a été revu en 2025 afin de simplifier les demandes d'octroi et d'accélérer les procédures. Cette commission est désormais uniquement consultée pour les demandes de subventions dites « complexes » pour lesquelles une marge d'appréciation existe pour les critères d'octroi.

Manifestations

Congrès solaire - Cité de l'énergie

Lors du Congrès solaire romand organisé par Cité de l'énergie le 28 janvier 2025, le secteur énergie a eu l'occasion de présenter les différents bras de levier communaux à mettre en œuvre au sein d'une commune, basés sur sa propre expérience, pour favoriser le développement solaire photovoltaïque.

Stand accueil soirée nouveaux habitants et nouvelles habitantes

Le 19 mai 2025, le secteur énergie a présenté ses activités dans le cadre de la soirée d'accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants.

Gingko

Une matinée de présentation a été organisée le 2 avril 2025, en collaboration avec le secteur énergie, afin de permettre à une dizaine de jeunes de découvrir les métiers du photovoltaïque, ainsi que les formations et débouchés professionnels liés au secteur du solaire. L'événement a débuté par une visite de l'installation photovoltaïque située sur le toit du bâtiment situé sur le quai Maria-Belgia 16, suivie d'une présentation animée par un collaborateur du secteur énergie. Les spécificités et les avantages d'une installation photovoltaïque intégrant une toiture végétalisée ont été présentés. Un temps d'échanges et de questions-réponses a animé cette matinée.

Collaboration, échanges d'expériences et conseils

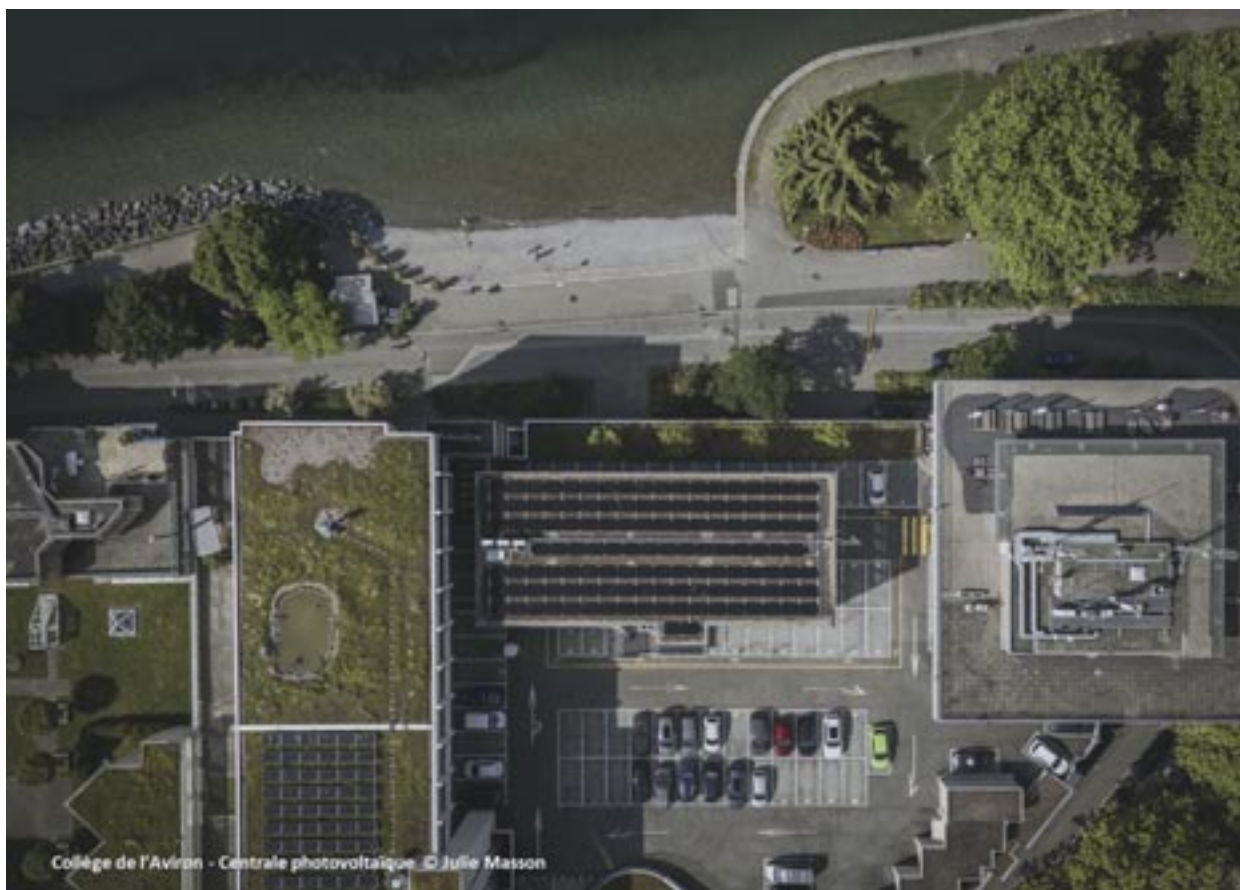
Autres communes

Le secteur énergie collabore régulièrement avec ses homologues d'autres villes afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques, notamment à travers le Partenariat romand décarbonation. Une présentation du concept de CEL a d'ailleurs été réalisée par un collaborateur du secteur énergie lors d'une rencontre de ce partenariat.

Le secteur énergie participe également aux événements organisés par Cité de l'énergie, dans le cadre d'échanges d'expériences et de retours de pratiques entre les communes.

Conseil à la population

Le secteur énergie est régulièrement sollicité par les propriétaires de bâtiments et les citoyens et citoyennes afin de les aiguiller dans leurs projets énergétiques.



Collège de l'Aviron - Centrale photovoltaïque © Julie Masson



Musée Jenisch – Génératrice de secours



Parking Vieille Ville – Nouveau système d'éclairage



Conseil 15-17 – Nouvelle sous-station CAD-Conseil



Jardins 12 – Conduite de raccordement CAD



Théâtre Le Reflet – Centrale photovoltaïque



Hôtel de Ville – Assainissement sous-station CAD-Bleu



© Association CECEB

Secteur sécurité

Organisation

Le secteur sécurité est composé d'un responsable de secteur, d'un chargé de sécurité à l'inspectorat des chantiers et d'un chargé de sécurité en Médecine, sécurité et santé au travail (MSST).

Cellule de gestion des événements majeurs (CGEM)

La cellule a été activée pour des événements mineurs. La formation des autorités ainsi que des chefs et chefs de services et de leurs adjoints et adjointes a été poursuivie.

Inspectorat des chantiers de la Riviera

L'activité de contrôle de notre inspectorat des chantiers Riviera (ICR) consiste à faire appliquer le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC). L'Inspectorat des chantiers de la Riviera (ICR) a contrôlé 489 chantiers sur l'année civile, sur l'ensemble des communes partenaires, dont 368 nouveaux. Cela a engendré 808 visites sur sites et 2'839 actions administratives, comme les validations pour les autorisations de fouilles et le dépôt sur le domaine public délivrées par le Service des travaux publics, espaces verts et entretien ou les autorisations pour les grues, échafaudages et travail avec hélicoptère.

L'avancée de la modernisation des procédures de l'ICR a été poursuivie et des contacts en vue d'une collaboration plus étroite avec la Préfecture ont été réalisés.

Prévention des incendies

Le secteur sécurité poursuit son travail de sécurisation d'éléments non conformes aux normes en vigueur, le suivi des moyens de lutte contre l'incendie et la vérification de l'état des protections contre la foudre, ainsi que la poursuite du déploiement de la mise en passe des accès à nos bâtiments.

Notre spécialiste en prévention incendie poursuit ses missions de :

- contrôle et mise en sécurité des bâtiments communaux ;
- travaux courants de maintien de l'état sécuritaire des bâtiments communaux ;
- mise en place des éléments de signalétique pour les évacuations dans les garderies et UAPE ;
- aide à la formation du personnel des garderies et UAPE à l'évacuation des structures d'accueil ;
- contrôle général du parc des bornes hydrantes de la commune ;
- modernisation de la mise en passe des bâtiments communaux ;
- contrôle périodique des installations de paratonnerres.

Contrôle d'accès

L'intégration des systèmes de contrôle d'accès de nos bâtiments s'est poursuivie avec le stade de Copet phase 3, la deuxième partie des bâtiments locatifs du boulevard Henri-Plumhof 2 à 10, la piscine de Vevey-Corseaux Plage et le Musée suisse

Contrôle des chantiers

■ Transformations

■ Permis de dépôt

■ Permis de fouille

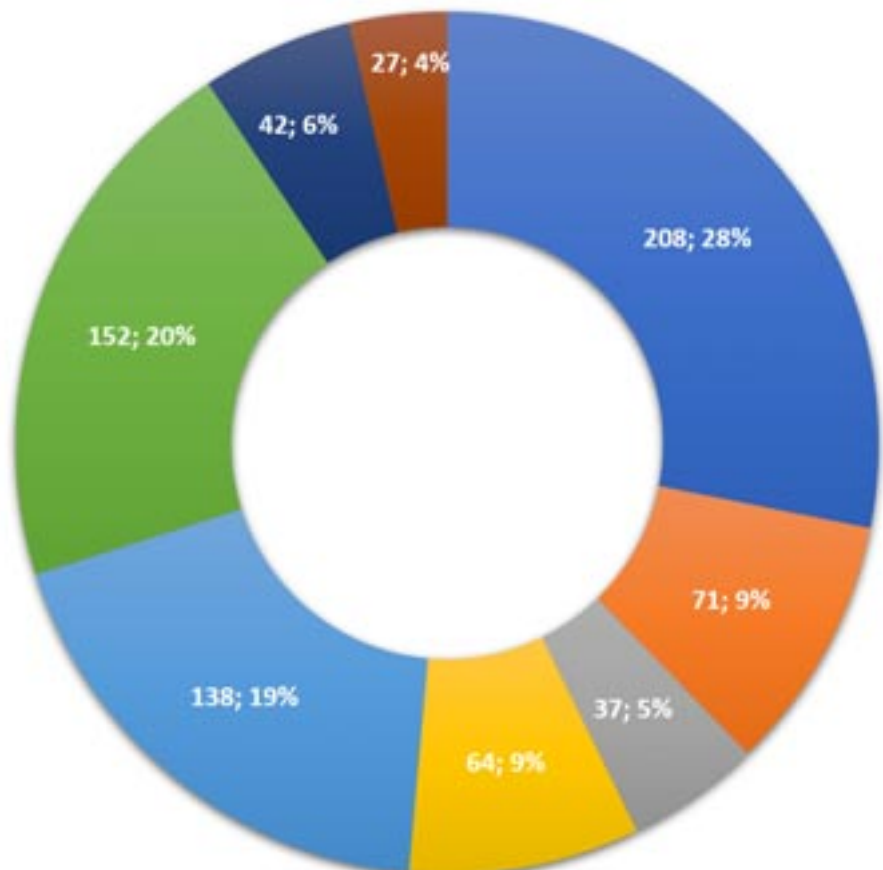
■ Rénovation

■ Nouvelles constructions

■ Pose de panneaux photovoltaïques

■ Génie civil

■ Divers





de l'appareil photo, la salle de taekwondo du centre administratif des Bosquets, le Théâtre le Reflet première partie, la Bibliothèque municipale.

Médecine, sécurité et santé au travail (MSST)

La 3ème phase du déploiement des défibrillateurs avec l'installation de 9 appareils, principalement en accès libre dans l'espace public. Les bâtiments dans lesquels a été installé un défibrillateur sont les suivants : Collège des Crosets, RKC, Collège de Charmontey, Salle de sports de Subriez, Collège de la Part-Dieu, Maison du cimetière, Parc de l'Arabie, Place Robin et Collège Kratzer.

Le total final déployé depuis 2023 est de 29 défibrillateurs principalement installés en libre service 24h/7j.

Commissions politiques et vœux

Commissions politiques

Le Service bâtiments, gérance et énergie est présent ou régulièrement convié aux commissions suivantes :

- La Commission des finances (CoFi) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La Commission de gestion (Cogest) pour les visites des immeubles et propriétés communales.
- La Commission de l'environnement et de l'énergie (ComEn2) pour la présentation des préavis ayant une composante énergétique, ainsi que pour les discussions sur toute problématique énergétique, en particulier la planification énergétique territoriale.
- La Commission municipale de sécurité (Com-Sec), en regard de la sécurité du personnel communal, des infrastructures et bâtiments communaux.
- La Commission d'aménagement du territoire (CAT) pour prendre part aux discussions sur le développement des outils de planification.

*Pascal Molliat, municipal
Claude Lehrian, chef de service*

Voeux de la commission de gestion

Vœu 03/2024

La Commission de gestion souhaite que les services concernés Bâtiment (gérance), Service de l'urbanisme et de la mobilité (politique foncière), Cohésion sociale (travail avec les partenaires sociaux) et M. le syndic (par le biais de sa participation à la conférence des syndicats de la Riviera) mettent, en collaboration étroite, une priorité absolue dans la recherche de locaux pour le Hublot et pour un hébergement pour victimes de violences domestiques.

Réponse selon C 06/2025 :

Le Service de la cohésion sociale garantit son engagement dans la réalisation de cette priorité commune, en œuvrant activement à mobiliser toutes les ressources et à coordonner ses efforts avec les autres services de la Ville impliqués, afin de répondre efficacement aux besoins en locaux pour le Hublot ainsi qu'à l'hébergement des victimes de violences domestiques. Vous trouverez, en annexe, un tableau des besoins en locaux que le Service de la cohésion sociale a dressé à la fin de l'année 2024, par priorités, afin de mieux orienter les actions et faciliter une collaboration optimale avec l'ensemble des partenaires concernés.

Suivi : Un dispositif communal d'hébergement d'urgence a été mis en service au Panorama le 15 décembre 2025 sous gestion communale (Service de la cohésion sociale). En ce qui concerne la recherche de locaux pour un hébergement pour victimes de violences domestiques, rappelons qu'un postulat de Mme Minacci a été déposé à la séance du Conseil communal du 4 septembre 2025. A ce jour, Le Service des bâtiments n'a pas pu identifier une propriété communale permettant à court terme l'accueil des victimes de violences les service de la cohésion sociale, de l'urbanisme et des bâtiments permettent de partager des informations pour avancer dans la recherche d'une solution à cette problématique.

231

Le Service de la famille, de l'éducation et du sport (FAM) a pour mission d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité. Avec ses secteurs, le service anticipe et répond de manière dynamique aux besoins et attentes de la population.

SERVICE DE LA FAMILLE, DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT



Remise du label «Commune en santé».

© FAM

Présentation

Le Service de la famille, de l'éducation et du sport a pour mission d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité qui répondent aux besoins de la population. Avec ses trois secteurs, famille, éducation et sport, le service anticipe et répond de manière dynamique et concertée aux attentes de la population.

En adéquation avec les enjeux démographiques, sociaux et environnementaux auxquels la Ville fait face, il réalise des projets durables qui respectent la politique portée par les autorités et les budgets alloués.

Organisation

Le service est dirigé par une cheffe de service (1.0 EPT), soutenue dans sa tâche par une équipe de direction composée d'une adjointe à la cheffe de service (0.9 EPT), également responsable du secteur éducation et du pilotage des projets du service, d'une adjointe administrative (0.8 EPT), en charge notamment des camps scolaires à la montagne, d'une responsable du secteur famille (1 EPT) et d'un responsable du secteur sport (1 EPT).

Les deux conseillères sociales école-famille (1.2 EPT) sont sous la responsabilité de la cheffe de service.

Privilégiant l'autonomie et le développement de compétences, le management collaboratif du service contribue à l'agilité de l'ensemble des équipes pour déployer des prestations et des projets de qualité.

Ressources humaines

La direction du service n'a pas connu de changement depuis sa réorganisation en 2024 ; les postes d'adjointe à la cheffe de service (+0.1 EPT) et de responsable du secteur famille (+0.2 EPT) ont toutefois été ajustés afin de répondre au mieux à l'augmentation de l'activité.

A fin 2025, le service comprenait un total de 263 personnes (personnel fixe, auxiliaires mensualisés, auxiliaires avec horaire variable, apprentis et stagiaires) équivalant à 158.68 EPT (postes fixes et auxiliaires mensualisés), dont 144.54 EPT avec un contrat de travail fixe.

Collaborations et représentations

Le Conseil d'établissement (24.2, 20.5, 27.10 et 08.12) s'est réuni sous la présidence de M^{me} Laurie Willommet, municipale. Le Conseil de Fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne,

également présidé par M^{me} Willommet, s'est rassemblé le 14.5. Le service a également participé aux séances des commissions permanentes et ad hoc de la Ville où sa présence était requise. Il a aussi pris part aux comités de pilotage et autres commissions techniques en lien avec les projets portés par ses secteurs et les différents services de la Ville. Les directions des deux établissements scolaires de Vevey, les services communaux de la région et les directions des réseaux d'accueil de jour des enfants, ainsi que les associations que la Ville soutient via son service ont été régulièrement rencontrés. Le service a aussi été régulièrement représenté auprès des autorités cantonales, dans le cadre de séances ponctuelles ou de rencontres régulières (DGEO, UOP, SEPS, FAJE, FRAJE et SCAJE en particulier).

Faits marquants

L'engagement exemplaire de l'ensemble des équipes du service a permis, cette année encore, d'assurer la continuité et la qualité des activités de ses différents secteurs, tout en menant à bien un nombre significatif de projets.

L'ouverture en mars d'un jardin d'enfants dans le quartier de Gilamont et l'achat en décembre d'un nouvel espace d'accueil préscolaire de 44 places, disponible en 2027, témoignent de l'implication de la Municipalité et du service, soutenus par le Conseil communal, en faveur des familles.

L'aménagement du Collège provisoire de l'Aviron, ouvert à la rentrée scolaire a également mobilisé activement le secteur éducation, comme la coordination des travaux d'aménagement et de végétalisation du préau scolaire du Collège de la Veveyse durant les vacances d'été, et celui du Clos, débuté dès octobre : deux projets importants portés par le service en faveur des enfants, mais également pour la Ville au titre d'action concrète de lutte contre les îlots de chaleur urbains.

La rénovation du terrain de Copet 1 et de son éclairage comme la coordination du projet Spark à la Place Robin, qui a réuni entre août et septembre des centaines de jeunes autour d'activités sportives et artistiques inclusives ont aussi été menées avec succès.

Le secteur éducation a équipé au Collège de la Veveyse une deuxième classe régionale d'enseignement spécialisé pour des élèves de 1-2P ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ; dans l'objectif d'assurer une continuité dans leurs apprentissages, un accueil de midi en classe y a été

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre auxiliaires	EPT	Nbre auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre stagiaires
FAM - SERVICE FAMILLE, EDUCATION ET SPORT	204	144.54	25	14.14	13	14	7
FAM - Direction du service	3	2.70					
FAM - Conseil social école-famille	2	1.20					
FAM - Education	11	9.15	5	4.31			
FAM - Famille	179	123.94	16	8.03	13	14	7
FAM - Sport	9	7.55	94	1.80			

organisé par le secteur famille, avec une équipe spécialement dédiée.

De très nombreuses heures ont également été investies pour le projet de rénovation du bâti scolaire, le développement de l'accueil pré et parascolaire et l'organisation de nombreuses activités et actions.

En termes d'animation, la Journée internationale des droits de l'enfant a mobilisé le service et ses trois secteurs pour des activités destinées à sensibiliser les enfants sur cette thématique. Pour la deuxième année consécutive, la Ville a en effet commémoré l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant (ONU, 20 novembre 1989) en organisant, du 17 au 21 novembre 2025, une série d'actions de sensibilisation destinées aux enfants, aux jeunes et aux adultes : participation de plus de 1'500 enfants issus des structures pré et parascolaires à des animations ludiques, ateliers de philosophie, de musique, de théâtre et de littérature au sein de classes des établissements primaires et secondaires de Vevey, exposition de panneaux relatifs aux droits de l'enfant au Jardin du Rivage, projections de films sur les thématiques de l'éducation et de l'environnement. Une journée ouverte à tout public a également été organisée afin de faciliter l'accès à la culture en proposant gratuitement diverses activités culturelles aux familles. Le Bureau de l'animation-jeunesse, ainsi que la Bibliothèque municipale de Vevey ont également contribué au rayonnement de cette journée par le biais d'animations.



Flyer de la Journée internationale des droits de l'enfant
© FAM

Enfin, un Plan d'action 2025-2027 pour la mise en œuvre de la « Charte pour une restauration collective durable » de la Ville a été adopté en mars par la Municipalité. Ce plan établit des objectifs chiffrés pour concrétiser les principes de durabilité de la Charte : plus de produits locaux et de saison, moins de produits d'origine animale et davantage de protéines d'autres sources, plus de

produits issus de modes de production biologique et/ou du commerce équitable, moins de gaspillage alimentaire notamment. Piloté par le service avec l'expertise d'un prestataire externe, ce projet concerne toutes les structures d'accueil collectif de la Ville ayant une offre de restauration (structures d'accueil pré et parascolaires, ainsi que chalets à la montagne hébergeant les camps scolaires et d'été). Un premier bilan sera réalisé au printemps 2026.

Secteur famille

Présentation

En soutenant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, le secteur famille contribue activement au développement et à l'épanouissement des enfants, tout en soutenant les familles au quotidien. Il propose des solutions d'accueil adaptées, répondant aux besoins des enfants, comme à ceux des parents.

À travers le Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey (Réseau VV), le secteur famille met à disposition des prestations d'accueil collectif pré et parascolaire de qualité. Ces offres sont complétées par un accueil de midi en réfectoire, des devoirs accompagnés, ainsi que des études surveillées.

Fort de son engagement en faveur d'une politique de l'enfance inclusive, le secteur famille place l'enfant au centre de son action. Il garantit un environnement accueillant, stimulant et respectueux du rythme et des besoins de chacune et chacun, afin de favoriser l'égalité des chances et le bien-être des enfants.

Organisation

Placé sous la responsabilité d'une responsable de secteur, l'organisation du secteur famille repose sur plusieurs pôles fonctionnels complémentaires. Le pôle pédagogie assure la coordination pédagogique et les relations avec l'ensemble des structures d'accueil collectif du Réseau VV. Le pôle qualité et inclusion garantit une prise en charge intégrative et adaptée aux besoins des enfants. Le pôle administration gère les projets et les prestations administratives destinées aux familles. Le pôle technique assure le suivi des travaux au sein des structures, ainsi que la logistique de livraison des repas produits par les trois cuisines communales (Ateliers, Marionnettes et Cèdres). Un pôle finances complète le dispositif, prenant en charge l'élaboration des budgets du secteur et du Réseau VV, ainsi que le suivi financier auprès des autorités et partenaires institutionnels (SCAJE, FAJE, Nestlé).

Depuis novembre, l'organisation a été renforcée avec l'engagement d'une répondante RH (0.6 EPT). Elle assure la mise en place et l'actualisation des processus pour le secteur, notamment en matière de formation, et constitue un appui aux directions des structures. Le dispositif a été complété par l'engagement d'une spécialiste en analyse des pratiques professionnelles (0.2 EPT) qui intervient en coordination avec l'adjointe pédagogique et la répondante RH afin de soutenir les équipes dans les structures d'accueil sur les plans pédagogique et RH.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2025 :

Personnel permanent : 179 personnes (123.94 EPT), dont :

Personnel encadrant : 1 responsable de secteur (1 EPT)

2 adjointes (1.7 EPT)

1 répondant ou répondante inclusion (0.8 EPT)

1 répondante finances et administration (0.8 EPT)
 1 chargée de projets (0.9 EPT)
 Personnel administratif : 9 personnes (4.95 EPT)
 Personnel technique : 2 personnes (1.5 EPT)
 Personnel encadrant dans les structures d'accueil collectif pré et parascolaire :
 8 responsables (7.5 EPT)
 4 directrices (3.4 EPT)
 4 directrices adjointes (2.45 EPT)
 Personnel éducatif : 126 personnes (85.13 EPT)
 Personnel de cuisine : 20 personnes (13.81 EPT)

Personnel en apprentissage

2 cuisiniers, 11 assistantes et assistants socioéducatifs (ASE), 1 employé de commerce (14 EPT)

Stagiaires

7 stagiaires (5.7 EPT)

Personnel auxiliaire avec contrat à durée déterminée

27 personnes (6.71 EPT), y compris le personnel auxiliaire payé à l'heure.

Faits marquants

Ouverture du Jardin d'enfants de Gilamont

En mars 2025, une nouvelle structure d'accueil collectif préscolaire de 15 places a été ouverte dans les locaux de La Jouerie, au sein du quartier de Gilamont. Le Jardin d'enfants de Gilamont, ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00, est intégré au Réseau VV. Il vise à compléter et renforcer l'offre d'accueil préscolaire communale, avec un accent particulier sur la socialisation et l'inclusion des enfants. Des adaptations de locaux étant requises par le SCAJE, le jardin d'enfant est au bénéfice d'une autorisation provisoire de 10 places qui sera élargie en été 2026, après les travaux, à 15 places. Un dégât d'eau provenant d'un appartement a entraîné la fermeture de l'espace le 18 décembre pour une durée de près de 2 mois, avec une solution d'accueil provisoire trouvée sur un autre site à proximité.

Développement de l'offre d'accueil préscolaire

Deux projets sont en cours pour concrétiser l'objectif municipal prioritaire de développer l'offre d'accueil préscolaire à Vevey. D'une part, deux étages d'un immeuble situé rue de la Valsainte 3-5 ont été acquis en novembre par la Ville. Situé à l'Est de Vevey, ce nouvel espace d'accueil préscolaire offrira, à l'horizon 2027, 44 nouvelles places destinées à des enfants de 4 mois à l'âge d'entrée à l'école. Cette acquisition, en propriété par étage, représente un investissement de Fr. 6.3 millions pour la Ville en faveur d'une meilleure conciliation de la vie professionnelle et privée pour les familles de Vevey. La cheffe de service assure le suivi du projet, en collaboration avec une chargée de projet, épaulée par des spécialistes du domaine.



Aperçu du futur espace d'accueil préscolaire Valsainte, maquette de Rapin Saiz Architectes © FAM

Un second espace d'accueil préscolaire, sis à la rue des Moulins 11, dans un immeuble acquis par la Ville en 2024 est également en cours de développement. A l'horizon 2028, 88 nouvelles places d'accueil préscolaire verront le jour au sein des trois premiers étages du bâtiment. A cette fin, le Service de la famille, de l'éducation et du sport a poursuivi sa collaboration avec le Service bâtiment, gérance et énergie (BAT) au cours de l'année 2025. Piloté par l'adjointe à la cheffe de service et mené par une chargée de projet, le programme de la future structure d'accueil a été élaboré avec l'appui d'experts et d'expertes du terrain pour répondre aux besoins spécifiques des usagers et usagers. Un appel d'offres, lancé par le Service bâtiment, gérance et énergie, a permis de sélectionner le bureau d'architectes chargé de finaliser le projet.

Changement de dénomination

Dès janvier 2025, la dénomination générique « Garderie » des structures d'accueil préscolaire a été abandonnée au profit de l'appellation « Espace d'accueil préscolaire (EAP) ». Ce changement vise à mieux refléter la mission d'accueil et l'approche pédagogique déployées au sein des structures du Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey, tant à l'intention des enfants que de leurs familles. Les EAP accueillant également des écolières et écoliers de 1-2P sont désormais désignées sous la dénomination EAP-UAP, notamment EAP-UAP La Barcarolle, EAP-UAP Les Ateliers, EAP-UAP Les Marionnettes et EAP-UAP Les Cèdres.

Plan des investissements

Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements de la législature 2021-2026 :

Objets en cours

- Acquisition de mobilier et d'équipement - 2025-2027 - EAP Barcarolle
- Acquisition de mobilier et d'équipement - 2025-2027 - EAP Cèdres
- Acquisition de mobilier et d'équipement - 2025-2027 - EAP Ateliers
- Acquisition de mobilier et d'équipement - 2025-2027 - UAP Aviron
- Acquisition de mobilier et d'équipement - 2025-2027 - UAP Crédeiles
- Acquisition de mobilier et d'équipement - 2025-2027 - UAP Veveyse
- Acquisition de mobilier et d'équipement - 2025-2027 - UAP Crosets
- Acquisition de mobilier et d'équipement - 2025-2027 - EAP/UAP
- Logiciel informatique - 2025-2027 - EAP/UAP
- Signalétique - 2025-2027 - EAP/UAP
- Acquisition et aménagement d'une garderie à la Rue de la Valsainte 3-5

Changements

Après trente années d'activité au sein de la Ville de Vevey, l'adjointe pédagogique a fait valoir son droit à la retraite. Sa succession a été assurée par l'engagement d'une nouvelle adjointe pédagogique en août.

Par ailleurs, à la suite du départ de la responsable de l'UAP Crédeiles, qui a dirigé la structure durant quinze ans, un nouveau responsable a été engagé en septembre.

La gestion de l'UAP Aviron 7-8P, ainsi que des réfectoires Aviron et Kratzer, a été repensée avec l'engagement en août d'un responsable de ces différentes structures d'accueil. Il assure désormais le pilotage et l'harmonisation des approches pédagogiques et de l'accueil au sein de ces trois structures parascolaires.

Chiffres clés au 31 décembre

243 places d'accueil collectif préscolaire, avec trois niveaux distincts en fonction de l'âge des enfants : nurserie (4 mois → 18/24 mois), trotteurs (18/24 mois → 30/36 mois) et moyens (30/36 mois → 4 ans).

10 places d'accueil au Jardin d'enfants Gilamont (30 mois → 4 ans).

403 places en unité d'accueil pour écolières et écoliers (UAP) réparties sur 11 structures (1-8P HarmoS : 4 ans → 11/12 ans).

80 places d'accueil 7-8P au réfectoire Aviron et 20 places pique-nique au Collège de la Veveyse.

50 places d'accueil 9-11S au réfectoire Kratzer et 50 places de pique-nique au collège Kratzer également.

115'486 repas confectionnés au sein des 3 cuisines de production du secteur.

35'598 repas livrés par la Fondation Beau-Séjour.

Espaces d'accueil préscolaire (EAP)

La Ville offre des prestations d'accueil pour des enfants de 4 mois (nursérie) jusqu'à l'âge d'entrée à l'école obligatoire dans quatre structures propriété de la Ville totalisant 243 places. 14 places supplémentaires pour des trotteurs et des moyens sont mises à disposition par l'association Les Galopins, membre du Réseau VV. 10 places pour des moyens ont été ouvertes le matin au Jardin d'enfants à Gilamont.

La demande en places d'accueil préscolaire est demeurée élevée. À fin 2025, 179 enfants (117 enfants nés et 62 à naître) figuraient sur la liste d'attente pour une place en accueil préscolaire à Vevey. Le délai d'attente pour une place en nurserie variait entre dix mois et une année et demie à compter de la date d'inscription. En revanche, pour les groupes des trotteurs et des moyens, les délais d'attente se sont révélés plus courts, permettant dans certains cas une intégration rapide, voire sans attente, au sein des structures.

Des travaux de maintenance et d'embellissement ont été effectués dans les structures d'accueil collectif de la ville. À l'EAP-UAP Les Cèdres, les sols ont été rénovés afin d'améliorer le confort des enfants. Dans l'EAP-UAP Les Ateliers, des appliques au plafond avec variateur ont été installées, permettant une meilleure adéquation de l'éclairage aux usages. Des moyens auxiliaires ont également

été installés afin de tenter de réduire les effets des fortes chaleurs dans les locaux.

À l'occasion de son 30^e anniversaire, l'EAP-UAP La Barcarolle a proposé l'exposition « Objets ordinaires, rêves extraordinaires », présentée dans la structure de septembre à décembre. Cette démarche a mis en lumière l'approche pédagogique de la structure centrée sur la créativité, l'expérimentation et le développement de l'autonomie des enfants à partir d'objets du quotidien. L'exposition a valorisé le rôle de l'environnement éducatif dans le soutien des apprentissages et de la confiance des enfants.

Unités d'accueil parascolaire (UAP)

La Ville propose des solutions d'accueil pour les élèves de la scolarité obligatoire, de leur entrée en 1^e année jusqu'à la 8^e année primaire. Le secteur famille gère ainsi 10 UAP ouvertes en dehors des heures d'école, de 6h30 à 19h, pour des élèves de 1 à 6P HarmoS. L'UAP Aviron est également accessible pour les élèves de 7-8P les après-midis, avec un accueil en réfectoire durant la pause de midi.

À la rentrée d'août, toutes les structures affichaient complet. La demande en place d'accueil reste toujours importante : fin 2025, 103 enfants d'âge scolaire étaient inscrits en liste d'attente, parmi lesquels 59 enfants dont les deux parents annonçaient être engagés professionnellement. Comme pour les années précédentes, cette situation reste préoccupante, tant pour les familles que pour le secteur. À fin 2025, le dispositif ne dispose d'aucune marge permettant une augmentation durable et pérenne de la capacité d'accueil.

La prestation de permanence durant les vacances scolaires est proposée aux enfants fréquentant les UAP durant neuf des quatorze semaines de vacances scolaires. Depuis 2025, l'organisation de cette permanence a lieu sur deux sites distincts, à savoir l'UAP Aviron, pour les enfants de 3 à 6P, et l'UAP Crédeiles pour les enfants de 1-2P. Cette réorganisation permet de mieux répondre aux besoins des enfants et de proposer des activités davantage adaptées à leur âge.

À la rentrée scolaire d'août, une nouvelle classe régionale spécialisée TSA (1-2P) a ouvert au collège de la Veveyse pour accueillir six élèves de 4 à 5 ans, complétant ainsi le dispositif existant avec la classe TSA (3-4P) ouverte à la rentrée scolaire 2024. Afin de répondre aux besoins spécifiques de ces enfants et d'apporter un soutien à la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale de leurs parents, le secteur famille a mis en place une prestation pilote d'accueil à midi directement dans la salle occupée par les élèves durant l'année scolaire 2025-2026. Depuis août, quatre élèves de 1P à 4P bénéficient de cette prestation.

Déployé à l'UAP Crosets, le projet de rencontres intergénérationnelles organisé en collaboration avec l'EMS des Berges du Léman à Vevey a été conduit. Il permet aux enfants de développer des compétences sociales et relationnelles, notamment en matière de respect et de savoir-être, tout en favorisant, pour les personnes âgées, le maintien du lien social et une participation active à la vie collective. Chaque rencontre donne lieu à l'organisation d'une activité commune, suivie d'un goûter convivial.

Plusieurs projets d'aménagement et d'amélioration ont également été réalisés au sein des différentes structures d'accueil collectif parascolaire de la Ville. Ces initiatives ont permis d'améliorer les infrastructures existantes et de répondre aux be-



Aperçu de l'exposition « Objets ordinaires, rêves extraordinaires »

© FAM

soins des enfants, du personnel et des familles. Ainsi, à l'UAP Veveyse, la capacité des vestiaires a été augmentée, notamment grâce à une réorganisation optimisée de l'espace, améliorant le confort du personnel.

Réfectoires et devoirs/études surveillés

Les prestations parascolaires comprennent l'accueil de midi en réfectoire, ainsi que l'encadrement des élèves durant la pause de midi. En 2025, l'organisation de l'accueil de midi a été adaptée afin de répondre à une augmentation significative de la demande.

Les élèves de 9 à 11S sont accueillis au réfectoire du collège Jean Kratzer, qui dispose d'une capacité de 50 places, alors que les élèves de 7-8P des collèges Aviron et Galeries du Rivage le sont au réfectoire de l'Aviron. Face à l'augmentation du nombre de demandes, le dispositif a été renforcé, pour permettre l'accueil, certains jours de la semaine, de 80 élèves au maximum.

Afin de compléter l'offre existante, un espace de pique-nique surveillé a été mis en place au collège de la Veveyse pour les élèves de 7-8P. Cet accueil est proposé tous les jours de la semaine, à l'exception du mercredi, et permet aux élèves de prendre leur repas et de se retrouver dans un contexte encadré durant la pause de midi. Cette prestation est entièrement prise en charge par la Ville de Vevey ; elle est gratuite, sans inscription préalable, et offre ainsi une solution d'accueil flexible répondant aux besoins des familles.

Depuis janvier, l'offre des devoirs et études surveillés a été complétée par la mise en place d'un projet pilote de devoirs accompagnés au collège des Crosets. Ce dispositif a été étendu au collège de Plan dès la rentrée scolaire 2025-2026. Il prévoit l'intervention ponctuelle d'une ou d'un enseignant du collège durant les séances de devoirs, en complément de l'encadrement assuré par les accueillantes et accueillants.

Cette présence du corps enseignant permet d'apporter un soutien ciblé aux élèves lorsque cela est nécessaire. Elle favorise également le développement de synergies entre corps enseignant, accueillants et accueillantes aux devoirs, élèves et parents, contribuant ainsi à une meilleure coordination et au soutien de la progression scolaire des élèves.

Réseau VV

Le Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey (Réseau VV) a été régulièrement représenté auprès des instances cantonales, FAJE, FRAJE et SCAJE notamment.

En termes de prestations, au 31.12.2025, le Réseau VV offrait 267 places d'accueil préscolaire collectif (243 places dans les structures de la Ville, 14 places dans la structure associative Les Galopins et 10 places dans la structure Jardin d'enfants de Gilamont), occupées en moyenne par 380 enfants entre 4 mois et 4 ans. Les 403 places d'accueil parascolaire collectif communales ont accueilli 608 élèves entre 4 et 12 ans (1P à 8P Har-moS).

L'Accueil familial de jour, géré par la Commune de La Tour-de-Peilz pour le Réseau VV, regroupait 3 coordinatrices et 26 accueillantes en milieu familial au 30.06.2025, pour 127 enfants inscrits, 75 en âge préscolaire et 58 en parascolaire.

Au total ce sont 1'323'749 heures, équivalent à 105'899 journées de 12,5 heures qui ont été consommées par les enfants du Réseau.

Melania La Rocca, Responsable secteur famille
Tetyana Zhang, adjointe administrative

Secteur éducation

Présentation

Le secteur a pour mission de mettre à disposition des écoles des prestations et un dispositif scolaire de proximité et de qualité dans le respect de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

Organisation

Le secteur est placé sous la responsabilité directe de l'adjointe à la cheffe de service. Cette dernière gère ainsi une équipe administrative et technique de neuf personnes chargées des prestations en lien avec les établissements scolaires de Vevey et les autres partenaires (PPLS, Centre OSP-Est, etc.). Elle coordonne et supervise également les projets du service. Le secteur est également en charge de l'organisation de séjours à la montagne pour les élèves et enfants de Vevey sous la supervision de l'adjointe administrative du service. A cette fin, il exploite le chalet communal La Cheneau à Château-d'Oex pour l'accueil hebdomadaire des camps scolaires et d'été. Depuis avril 2024 et jusqu'au printemps 2026, le chalet est fermé pour cause d'importants travaux de rénovation. Représentant les usagères et usagers, le secteur éducation a participé à de nombreuses séances en lien avec les travaux de transformation en cours.

Pour continuer d'offrir des séjours à la montagne, la Ville loue, depuis octobre 2024 et jusqu'aux vacances de Pâques 2026, des chalets de remplacement aux Mosses. Ces chalets permettent l'accueil de deux classes simultanément. Ainsi, en 2025, 1'023 élèves des deux établissements scolaires de la Ville ont pu y séjourner à l'occasion d'un camp avec hébergement.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2025.

Secteur éducation :

Personnel permanent : 8 personnes (6.55 EPT), dont :

Responsable et adjointe à la cheffe de service : 1 personne (0.9 EPT)

Personnel administratif : 3 personnes (2.45 EPT)

Personnel technique : 2 personnes (2 EPT).

Service dentaire : 1 personne (0.6 EPT).

Personnel projets : 2 personnes (1.5 EPT)

Personnel auxiliaire :

Personnel technique : 1 personne (0.6 EPT)

Séjours à la montagne :

Personnel permanent : 3 personnes (2.6 EPT)

Responsable et adjointe administrative du service : 1 personne (total : 0.8 EPT)

Animation : 1 personne (1 EPT)

Cuisine : 2 personnes (cuisinier : 1 EPT et aide de cuisine : 0.6 EPT)

Personnel auxiliaire :

Animation : 1 personne (0.83 EPT)

Veilleur de nuit : 1 personne (0.87 EPT)

Aide de cuisine : 1 personne (1 EPT)

Monitrices et moniteurs : au total 13 personnes lors des camps scolaires d'hiver

Santé scolaire :

1 médecin engagée sous contrat d'auxiliaire pour les deux établissements scolaires.

9 médecins-dentistes sous convention en charge des dépistages pour les élèves de la scolarité obligatoire de Vevey.

Faits marquants

Réaménagement du préau du collège de la Veveyse

Les travaux se sont déroulés durant les vacances d'été afin de limiter les nuisances. Lors de la ren-

trée scolaire, les 300 élèves ont découvert leur nouvelle cour de récréation. Ce préau scolaire revisité comprend désormais de nombreux espaces de jeux, de rencontre et de détente. A la demande des élèves, une grande place a également été réservée à la nature, avec une importante végétalisation du site : 17 nouveaux arbres et 137 arbustes ont été plantés ou le seront en 2026, en collaboration avec les enfants.

Réservé aux élèves durant le temps scolaire, ce nouvel espace de jeu et de détente inclusif est également accessible après l'école à tous les enfants de la ville. Le projet a bénéficié du soutien de la Fondation Radix, accordé dans le cadre de son projet « cour verte » destiné au développement de cours de récréation et de jeux plus proches de la nature. Une subvention par le Fonds du sport vaudois a également été allouée pour ce projet. La fresque participative a pu être réalisée grâce au financement de Nestlé et au travail des artistes de la Fondation Paint a Smile.



Vue aérienne du préau
© Plates-Bandes communication

Rénovation et développement du bâti scolaire

En 2025, la réflexion sur le dispositif d'accueil scolaire et parascolaire s'est poursuivie en collaboration étroite avec les directions des établissements scolaires et le service BAT.

Collège provisoire du Rivage

La CDAP a annulé, en octobre 2024, l'autorisation de construire le collège modulaire du Rivage. Face à l'absence de terrains disponibles et à l'urgence de la situation dans les écoles, la Municipalité a choisi de réviser son projet afin de déposer une nouvelle demande d'autorisation de construire pour un collège provisoire sur ce site durant l'été 2025. En parallèle et afin de ne pas ralentir davantage le projet de rénovation du bâti scolaire veveysan plusieurs alternatives sont à l'étude.

Collège provisoire de l'Aviron

Le secteur éducation a collaboré étroitement avec le service BAT pour apporter son expertise technique et ses connaissances des besoins scolaires dans le cadre de la construction d'un collège provisoire sur le site du SIGE. Il a également été en charge de faire le lien entre la Ville et l'Etablissement primaire et secondaire afin de répondre au plus près des besoins.

Le 18 août, 10 classes de 7P ont fait leur rentrée dans ce nouveau collège provisoire, installé dans une structure préfabriquée de qualité. Un préau scolaire a également été aménagé sur le quai Maria-Belgia, dans le respect des besoins et des attentes, tant des élèves que des habitantes et habitants et des usagères et usagers du quai.

Prévu pour une durée de trois ans renouvelables, ce collège répond à l'augmentation des besoins en locaux scolaires et a permis de lancer le programme de rénovation et d'agrandissement des bâtiments scolaires de la Ville. Un ascenseur depuis le quai Maria-Belgia est prévu par la suite

pour relier le collège, ainsi que les salles de sport et les structures d'accueil parascolaire présents dans le bâtiment de l'Aviron.

Plan des investissements

Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements de la législature 2021-2026.

Objets en cours :

Réaménagement des préaux scolaires : collège de la Veveyse, des Crossets, de l'Aviron
Acquisition de mobilier et d'équipements 2025-2027 Etablissement primaire
Acquisition de mobilier et d'équipements 2025-2027 Etablissement secondaire
Collège provisoire Aviron (SIGE) - Mobilier et installations scolaires, finalisé
Ecole à la montagne La Cheneau - Mobilier
Plan de mobilité scolaire

Objets à engager :

Cheneau - Rénovation garages, aires de jeux, aire sportive et terrasse
Aménagement de préaux scolaires
Collège modulaire Rivage - Exploitation et mobilier

Inventaire :

Collège à Gilamont (Copet 3)
Projet bio-éducatif aux Monts-de Corsier En Sa-lauroz - Compte d'attente
Aménagement Monts-de-Corsier - Parcelle 526

Prestations scolaires et extrascolaires

Équipement des écoles

Le contrôle et le suivi des 191 salles d'enseignement et autres locaux des 14 bâtiments scolaires ont été assurés sur toute l'année par l'équipe technique du secteur, qui a également procédé à l'entretien de 100 cylindres électroniques et préparé plus de 800 clés pour le corps enseignant en particulier.

Classes TSA

Afin de répondre davantage aux besoins spécifiques d'enfants ayant un trouble du spectre autistique, une deuxième classe régionalisée a été aménagée durant l'été 2025 dans le collège de la Veveyse. Cette classe du degré scolaire de 1-2P se situe à côté de la classe existante de 3-4P. Pour la salle d'enseignement, le secteur a imaginé et réalisé des compartiments faisant office de bulles favorisant la concentration des enfants. Cette salle est également utilisée comme réfectoire parascolaire pour les repas de midi pour ces enfants.

Ce projet a été complété par l'aménagement d'une nouvelle salle PPLS au sein du Collège de la Veveyse, offrant un accompagnement de proximité aux enfants de l'enseignement spécialisé.

Classes d'accueil

Les 3 classes d'accueil de l'Établissement primaire ont été déplacées dans le collège du Clos en raison de la démolition du bâtiment de Plan-Dessus. Ces classes intègrent ainsi un collège hébergeant au total 9 classes de 1-6P.

PPLS rue du Conseil 8

Le mobilier des nouveaux bureaux a été remplacé pour répondre au besoin du personnel.

Signalétique du collège de Charmontey

Au collège de Charmontey, l'équipe technique a mis en place une nouvelle signalétique à l'intérieur

des bâtiments reprenant les pictogrammes du plan de mobilité scolaire. Cette signalétique sera déployée à terme dans tous les collèges veveysans.

Poubelles de tri dans les préaux scolaires

Dans le cadre des projets de promotion de la durabilité menés dans les deux établissements scolaires en réponse aux demandes des élèves, et soutenus par le Conseil d'établissement, le secteur a collaboré avec le service BAT pour installer des poubelles de tri dès 2024 dans les préaux des collèges de Kratzer, Bleu, du Clos, des Crosets et de la Veveyse. Leur déploiement s'est ensuite poursuivi en 2025 par l'installation de ces contenants dans les collèges de Charmontey, des Pavillons de Charmontey, de la Part-Dieu, de Plan, des Moulins, des Crosets et de la Veveyse, ainsi qu'au collège provisoire de l'Aviron.

Service dentaire

28 matinées de dépistage dentaire scolaire ont été organisées durant l'année 2025 et 66 classes de 1-6P ont suivi les animations de prophylaxie assurées dans les classes par l'assistante dentaire du secteur.

La réunion annuelle avec les médecins-dentistes conventionnés et le service a eu lieu le 3 juin.

Depuis la rentrée scolaire 2024, dans le cadre d'un programme cantonal de santé bucco-dentaire, la Ville participe à un projet pilote en collaboration avec le bureau du médecin-dentiste conseil. Si le dépistage dentaire annuel de l'élève met en évidence la pertinence d'effectuer un contrôle dentaire plus approfondi, notamment par le biais d'un diagnostic radiologique, alors ce contrôle est pris en charge par le Canton. Environ 30% des élèves veveysans ont bénéficié de cette prestation supplémentaire. Les médecins-dentistes sont enthousiastes de promouvoir la santé dentaire dans le cadre de ce projet pilote, qui a été renouvelé pour l'année scolaire 2025-2026.

Le 3 avril, un séminaire destiné aux enseignantes et enseignants en santé bucco-dentaire a eu lieu à Vevey. C'était la première fois que cet événement se déroulait dans notre Ville. Il a rassemblé l'ensemble des communes romandes et réuni environ 40 personnes. Le séminaire a été animé par divers partenaires et Diabète Vaud ; une intervention a été consacrée aux anomalies du développement de l'émail dentaire (hypo minéralisation dentaire), affection fréquente chez l'enfant.

Conseil social école-famille

Les actions des deux conseillères ont continué à se déployer en 2025 sur trois axes : le soutien social et administratif aux familles, la prévention de la rupture scolaire et une réflexion socio-éducative avec les familles et les partenaires.

Au titre de service de proximité, faire valoir les droits de chacune et chacun et apaiser les tensions familiales, psychologiques et sociales sont ainsi demeurées au centre des préoccupations des conseillères.

En 2025, 117 demandes de soutien aux familles ont été traitées, dont 35 issues de nouvelles situations. Le budget de Fr. 5'000.- destiné à des aides exceptionnelles a été entièrement utilisé pour soutenir des familles et des enfants en grande précarité.

La collaboration avec l'accueil socio-éducatif de jour La Villa, qui dépend de la Fondation Enfance

Emma Couvreur, a permis à plusieurs élèves en difficulté de bénéficier d'un accompagnement spécialisé dans le cadre des 5 places réservées et financées par la Ville.

Les collaborations intra-service (en particulier avec le secteur famille), ainsi qu'avec le Service de la cohésion sociale (COS), son secteur Ginkgo et d'autres partenaires se sont poursuivies durant toute l'année. Les conseillères ont participé aux groupes pluridisciplinaires des deux établissements scolaires afin de partager et trouver des pistes d'actions pour les situations problématiques d'élèves. Elles ont également œuvré au rayonnement de leurs activités par leur participation tout au long de l'année à différents groupes de la région et du canton. Plusieurs activités pour les familles autour du soutien à la parentalité ont été organisées.

Aides et subsides

Sur 12 demandes enregistrées pour les subsides dentaires, seules 2 ont été éligibles pour des traitements orthodontiques. Les subsides se sont élevés à Fr. 4'324.- (contre 8 sur 15 pour un montant de Fr. 9'206.- en 2024).

Concernant les soutiens financiers pour les études musicales, 18 subsides ont été accordés pour un total de Fr. 6'606.- contre Fr. 5'531.- en 2024 (17 élèves). La promotion des aides financières a été renouvelée auprès des écoles de musique et des parents.

Écolages, frais de transports et de repas

Le montant des écolages facturés à d'autres communes au titre de dérogation à l'aire de recrutement pour l'année 2025 est supérieur par rapport à 2024 (Fr. 83'767.- contre Fr. 77'624.-). Vevey a ainsi accueilli 33 élèves des communes voisines (contre 32 en 2024). Ce total inclut 16 élèves des classes de l'EPS (12 CERT) et de l'EP (CRPS), comme en 2024.

La Ville a également reversé un écolage aux communes qui accueillent des élèves de Vevey. La mesure a concerné 61 élèves contre 49 en 2024 : 10 élèves (13 en 2024) de l'EP et 20 (15 en 2024) de l'EPS étaient enclassées et enclassés hors Vevey pour des raisons pédagogiques, d'organisation familiale ou de déménagement en cours d'année. 20 élèves (14 en 2024) fréquentaient une classe de raccordement (6 à Lausanne-Belvédère, 13 à La Tour-de-Peilz et 1 à Montreux-Ouest). La Ville a participé aux frais d'écolage de 11 élèves (12 en 2024) qui suivent la filière Sport-Art-Etudes, dont 3 (2 en 2024) dans la filière Danse.

La participation aux frais de transport pour les élèves fréquentant les classes de raccordement à Lausanne a été en moyenne de Fr. 1'251.- par élève (Fr. 1080.- en 2024).

Les critères d'éligibilité au financement des frais de transports (distance entre le domicile et l'école supérieure à 2,5 km) ont été précisés aux familles des élèves enclassés à La Tour-de-Peilz notamment, comme aux parents d'élèves du collège provisoire Aviron. Le secteur relève que de plus en plus de parents demandent une prise en charge des abonnements de transports de leurs enfants dans la Ville pour des raisons de temps, de pénibilité et de dangerosité des déplacements. L'examen des demandes a confirmé qu'aucune ne remplissait les critères.

Camps scolaires à la montagne

Les séjours à la montagne, camps scolaires et camps d'été, ont été une fois encore, l'occasion

pour plus d'un millier d'enfants d'expérimenter la vie en collectivité hors du milieu familial, ainsi que des activités ludiques et sportives en pleine nature. Cette expérience est organisée en toute sécurité grâce à un encadrement professionnel sur site (animation, cuisine, veille des nuits et intendance).

Les camps scolaires (ski et autres sports de neige) se sont déroulés au sein de chalets de location aux Mosses, entre janvier et avril 2025. Avec la participation en majorité de deux classes par semaine, ce sont 395 élèves de l'EPS qui ont pu y séjourner (200 en 2024 à La Cheneau), notamment sur la partie hivernale. Durant le reste de l'année, 628 élèves de l'EP (137 en 2024) ont pris part aux camps.

Etablissements scolaires

Toutes les activités prévues par le corps enseignant de l'EP et de l'EPS, impliquant le soutien financier et/ou logistique du secteur, ont eu lieu et se sont déroulées tout au long de l'année : courses d'école, voyages d'étude et autres visites culturelles, sportives, loisirs, à Vevey ou ailleurs.

Etablissement primaire de Vevey

Après sept années passées à la direction de l'Établissement primaire de Vevey, sa directrice, Mme Patricia Ferrari, a fait valoir son droit à la retraite fin 2024. Mme Valérie Zuber a repris sa succession depuis le 1er janvier 2025.

Données démographiques scolaires.

L'EP comptait 1'158 élèves en décembre 2025, contre 1'166 élèves à la même période en 2024, soit un total de 67 classes dont 3 classes d'accueil déplacées à la rentrée scolaire au collège du Clos et 1 nouvelle classe TSA régionalisée au Collège de la Veveysse. Bien que le nombre d'élèves soit stable, les besoins en salles sont en augmentation, en lien avec la nécessité de trouver des espaces supplémentaires pour des prises en charge spécifiques de groupes d'élèves (élèves à besoins particuliers, élèves allophones, etc.).

Durabilité et activités extrascolaires

La Ville de Vevey s'engage activement avec les écoles pour promouvoir le développement durable. Grâce à ces efforts conjoints, les deux établissements scolaires veveysans ont obtenu le label Eco-Schools. Le plan d'action axé sur la gestion des déchets a permis de mettre en place de nombreuses initiatives durables : installation de poubelles de tri dans les préaux, actions nature aux Grangettes, promotion d'écogestes, marché gratuit ou encore le traditionnel « Coup de balai » organisé le 4 avril (près de 240 élèves ont parcouru rues et espaces verts pour collecter les déchets sauvages). C'est d'ailleurs lors de cette opération que s'est tenue la remise officielle du label pour l'EPS, au Collège Jean-Kratzer. L'événement s'est conclu par les discours des autorités scolaires et municipales.



Opération Coup de balai 2025

© FAM

Enseignement en extérieur

Le secteur a créé un local équipé de matériel de science aux Toveires. Ce site est équipé pour permettre aux classes de Vevey de mener des expériences scientifiques à l'extérieur, organisées sous forme de divers ateliers pédagogiques adaptés au lieu.

Reconstruction du canapé forestier des Toveires

Le canapé forestier, incendié en mai 2024, l'a été à nouveau en novembre 2025. Sa reconstruction, avec des matériaux moins sensibles au vandalisme est prévue en 2026. Outil pédagogique plébiscité par les écoles, ce site a été tout au long de l'année bien fréquenté pour des activités hors temps scolaire.

Activités culturelles et de loisirs

Avec le soutien financier du secteur, 478 élèves ont assisté à des spectacles ou animations au Théâtre du Reflet : 169 de 1P à 3P au spectacle « La Promenade de Flaubert » ; dans un décor de poésie mécanique, Soleil et Nuage suivent les aventures de Flaubert; promeneur infatigable, face aux caprices du vent et des saisons. 154 de 2P-4P ont assisté au spectacle « Tout bêtement ». 88 de 1-2P ont admiré le spectacle « Robot », histoire de deux mécanicien et mécanicienne néophytes qui s'activent pour remettre en état de marche M. Robot. 2 classes ont découvert « Sauvages ! » ; avec des casques audio les élèves ont pu vivre simultanément une immersion dans le réel et une plongée dans l'imaginaire.

Le Théâtre de l'Oriental a accueilli 369 élèves : 90 y ont vu la pièce « T.R.U.C », favorisant un regard créatif sur notre environnement. 110 de 4 à 6P le spectacle « La Médaille ou à chacun son monstre » et 169 élèves ont découvert « Balade-traverse la forêt, monte l'échelle et touche le ciel ». 8 classes se sont rendues au Festival de littérature jeunesse de Vevey.

926 élèves ont participé au festival de films comiques (VIFFF) du 6 au 9 octobre pour la projection du film « Renard et Lapine sauvent la forêt ». 85 ont assisté au concert « La musique des émotions », spectacle proposant de mettre des mots sur les ressentis de la musique en toute accessibilité.

24 classes ont participé aux activités organisées durant le marché de Noël de novembre à décembre, sur le thème du gaspillage alimentaire en cuisinant du pain perdu. Des classes de 1-2P et de 5-6P y ont assisté à un spectacle de contes donné par une conteuse.

Lors de la Foire St-Martin, organisée du vendredi 31 octobre au dimanche 2 novembre 2025 plusieurs classes ont participé au cortège au flambeau le vendredi soir et d'autres à celui du samedi matin. Les deux cortèges ont réuni environ 450 élèves.

Concert OCL

160 élèves du Collège des Crossets (3-6P) ont assisté à la représentation du concert interactif joué par 4 musiciens professionnels de l'OCL et un comédien dans le parc du Panorama. L'après-midi, un concert de musique classique a eu lieu pour les bénéficiaires du CAT du Panorama.



Les musiciens de l'Orchestre de chambre de Lausanne

© FAM

Fête des oiseaux - Fête des écoles

178 élèves de 2P ont reçu le traditionnel bol célébrant la Fête des oiseaux, réalisé par la Fondation Les Eglantines.

La Fête des écoles, sur le thème « Les saisons », organisée par le corps enseignant en collaboration avec le secteur, s'est déroulée le 26 juin au Jardin du Rivage. Les jeunes élèves ont défilé avec des élèves de l'EPS dans le cadre d'un cortège depuis l'Entre-Deux-Villes jusqu'au Jardin du Rivage. À l'arrivée, les élèves ont participé à une chorégraphie, suivie d'une prestation de l'école de musique Crescendo puis du Petit Chœur. Les élèves ont ensuite pris part à la traditionnelle Silent Party. Une exposition réalisée par les élèves du primaire était accessible au public à la Salle Del Castillo. Le bar a été tenu par l'association « et si... » ; le secteur avec le soutien du CETV a tenu son traditionnel bar à sirop pour hydrater petits et grands. Quelques classes de l'Établissement primaire et secondaire ont proposé des stands nourriture. Diverses animations ont également été proposées par le Bureau de l'animation-jeunesse.



Cortège de la Fête des écoles

© FAM

Sorties sportives

Les journées à ski aux Pléiades se sont déroulées durant 7 semaines de janvier à fin février. Malgré le manque de neige, les enfants ont tout de même pu profiter de skier durant 14 jours et ont bénéficié d'activités sans neige durant 10 jours ; 5 journées ont été annulées pour des raisons de météo. Au total, 375 élèves de 5-6P ont pris part aux journées plein air sur le site des Pléiades.

Des cours de natation, organisés dans le cadre de l'école, se sont succédés sur toute l'année scolaire à la piscine de Vevey-Corseaux Plage.

Le 14^e cross des classes primaires a eu lieu en octobre avec la participation de 1'121 élèves ; pommes et biscuits ont été distribués à cette occasion.

Établissement primaire et secondaire de Vevey

Données démographiques scolaires

L'EPS comptait 899 élèves en décembre 2025, contre 940 en décembre 2024, soit 52 classes

dont 4 classes d'accueil (contre 5 et 3 classes d'alphabetisation en 2024).

Activités culturelles et de loisirs

Les classes de l'EPS se sont rendues à plusieurs reprises au Théâtre Le Reflet pour assister à des spectacles. Une visite guidée interactive des lieux a également été organisée avec un accueil assuré par des artistes ; les élèves ont pu découvrir différents métiers techniques, comme la mise en scène. 40 sorties d'étude à thèmes ont été organisées selon les options de compétences ou les sujets abordés et travaillés en classe. L'école de théâtre En Jeux est intervenue au sein des classes. 5 classes ont participé au Festival de littérature. En novembre, dans le cadre de l'immersion linguistique et la motivation culturelle, 10 classes ont assisté au Filmfest et au Festival du Film italophone, dans le cadre de l'immersion linguistique et la promotion culturelle. Les élèves de 7-8P ont organisé un troc de Noël dans le but de sensibiliser à la surconsommation. L'équipe du secteur éducation a apporté un soutien logistique. Les classes 10S, 11S, 12CERT et d'accueil se sont rendues au salon des métiers en octobre. La Fondation cantonale pour la Formation professionnelle (FONPRO) a pris en charge une partie des frais de transport.

Sorties sportives

725 élèves, de la 7P à la 12CERT ont participé à leur 3^e cross en octobre ; l'équivalent de 1'700 km ont été parcourus par les élèves des deux établissements entre 9h00 et 16h00, soit la distance entre Vevey et Lisbonne. 2 classes de 9S ont participé à la journée cantonale de handball à Moudon, 1 classe de 8P a participé aux 4 km de Lausanne et d'autres ont participé à la Journée cantonale d'athlétisme au stade de la Saussaz.

Camps et voyages de fin d'études

10 classes de 11S sont parties en voyage de fin d'études pour des destinations variées : 8 classes sont parties en France (St-Cyr-sur-Mer, Hyères, Port-Camargue), 1 classe au Tessin et 1 autre a choisi des activités diverses à la journée. La Ville finance ces sorties à hauteur de Fr. 400.-/élève. La Ville refacture aux parents une participation de Fr. 80.-/élève pour la semaine de camp au titre de frais de nourriture.

Les courses d'école se sont déroulées les 23 et 24 juin. Certaines classes ont privilégié une course sur deux jours avec nuitées dans un camping.

Camps avec hébergement

Les camps de ski des élèves de 10S étant moins sollicités, le choix du corps enseignant s'est porté sur des activités ponctuelles ou des courses en montagne de quelques jours financées sur le même budget du secteur. Les derniers camps dans le Jura pour les élèves de 7-8P ont eu lieu durant les deux premières semaines de septembre. Dès 2026, tous les camps se dérouleront au sein du chalet communal rénové La Cheneau, à Château-d'OEx.

Cérémonie des promotions et olympiades

La cérémonie des promotions s'est déroulée le 26 juin au Théâtre Le Reflet, en présence d'environ 700 convives. Un apéritif, offert par la Ville et organisé sur le parvis de la Grenette, a clos l'événement. 186 élèves ont reçu leur certificat de fin d'étude de scolarité obligatoire. Le RKC a également accueilli les élèves de l'EPS pour le traditionnel bal des écoles en fin d'année scolaire.

Préalablement à la soirée, des activités sportives sous forme d'olympiades ont été organisées par les élèves de 9 et 10S avec le soutien de leurs enseignants et du secteur éducation. Des billets pour une entrée à la piscine et des collations ont été distribués.

Conseil d'établissements de Vevey

Le CETV a siégé 4 fois, les 24 février, 20 mai, 27 octobre et 8 décembre, sous la présidence de Mme Laurie Willommet et la vice-présidence de Mme Sabrina Berrocal.

Plusieurs membres du Conseil ont participé à la tenue du bar à sirops lors de la Fête des écoles, le 26 juin, dans le but de faire connaître le CETV et les différentes possibilités de s'engager dans les associations en lien avec le monde scolaire.

Le 25 novembre, lors de l'Assemblée générale des parents d'élèves, le secteur a organisé, en collaboration avec le Quart parents, une conférence sur le thème « Harcèlement tolérance zéro – Agir autrement ». A cette occasion, Mme Jennifer Dayer (-Lugon), chargée de projet au sein de l'Unité promotion de la santé et prévention en milieu scolaire du Canton de Vaud, a présenté la méthode de préoccupation partagée, utilisée, dans les deux établissements scolaires de la Ville lorsque de l'intimidation ou de la violence entre élèves est constatée. Les directrices, doyennes et doyens, personnel enseignant et infirmier des deux établissements étaient également présentes pour répondre aux questions des 80 parents présents.

Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne

Le Conseil de la Fondation s'est réuni le 14 mai. Il a validé les comptes, dont les actifs se montent au 31.12.2024 à Fr. 208'017.40.

Dans le contexte de la rénovation du chalet communal La Cheneau, le Conseil a validé la participation pour l'acquisition du mobilier à renouveler de La Cheneau pour un montant de Fr. 32'000.-. Il a aussi sollicité la Loterie Romande pour une participation financière, et a obtenu un soutien de Fr. 100'000.- en guise de contribution supplémentaire à l'acquisition du mobilier (armoires, tables, chaises, luminaires et meubles de terrasse).

Centre OSP-Est

La Ville, en qualité de commune boursière, a financé, via son secteur éducation, les loyers des locaux du Centre d'orientation scolaire et professionnelle - région Est (Pully, Aigle et Vevey) et les amortissements des investissements pour un total de Fr. 225'328.85. Ce montant a été ensuite réparti entre les 37 communes conventionnées selon la clé de répartition prévue par la convention entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Ecoles de langues et de cultures étrangères

Conformément à la LEO, et en collaboration avec les deux établissements scolaires, le secteur a mis à disposition chaque semaine de l'année scolaire 7 salles (Collèges Bleu, Veveyse et Clos) pour 10 écoles de langues et de cultures étrangères. Environ 300 élèves de Vevey et des environs ont bénéficié des cours mis en place par les pays ou les communautés d'origine dans le respect de la neutralité religieuse et politique.

Ecole de musique Crescendo

L'école de musique Crescendo comptait 112 élèves à fin 2025. Un ensemble de 24 élèves a participé à deux concerts annuels avec l'Harmonie municipale « La Lyre », ainsi qu'à trois concerts d'été. La mu-

sique d'ensemble a été proposée en complément aux cours instrumentaux des élèves de l'école de musique. Les élèves ont ainsi eu l'occasion de découvrir d'autres répertoires en petite formation. Comme de coutume, les élèves de Crescendo ont participé à la Fête des écoles de Vevey. Le camp de musique annuel de l'école s'est déroulé durant les Relâches dans le chalet loué aux Mosses, avec un encadrement assuré par des adultes de l'école de musique.

Projets et partenariats

La task force inter-régionale en charge de l'accueil migratoire a poursuivi son travail pour répondre aux besoins des élèves hébergés dans les centres EVAM de Vevey et des communes voisines. Ce groupe de travail a trouvé des solutions dans d'autres cercles scolaires pour certaines classes d'accueil du niveau secondaire, suite notamment à la fermeture du site scolaire provisoire de Plan-Dessus en été 2025, réduisant ainsi le nombre d'élèves accueillis à Vevey.

Réaménagement du préau du Collège des Crosets

Les travaux ont débuté en octobre et se termineront courant mars 2026. Pilotés par le secteur, ces derniers se déroulent en parallèle à ceux menés sur l'Avenue des Crosets sous la direction du Service des travaux publics, espaces verts et entretien (TRA). Ce nouveau préau intégrera trois différentes zones pourvues d'arbres et d'arbustes : un espace de rencontre et deux espaces de jeux visant en priorité l'encouragement au mouvement chez les élèves et le bien-vivre ensemble.

Hors temps scolaire, comme pour le préau de la Veveyse, cet espace constituera une nouvelle aire de jeu accessible aux enfants du quartier.

Le projet a bénéficié du soutien de la Fondation Radix, accordé dans le cadre de son projet « cour verte », destiné au développement de cours de récréation et de jeux plus proches de la nature.

Une fresque participative sera réalisée par la Fondation Paint a Smile avec le soutien financier de Nestlé courant 2026.

Au vu des importantes nuisances sonores liées au chantier, des activités/sorties supplémentaires ont été financées par le secteur afin de réduire quelque peu l'impact sur les élèves et le corps enseignant.

Fresques murales dans les collèges

La Ville de Vevey, l'entreprise Nestlé et la Fondation Paint a Smile, qui collabore avec Caran d'Ache, ont continué leur collaboration, transformant les préaux scolaires veveysans en lieux d'expression et de créativité. Deux nouvelles fresques participatives ont été réalisées dans les préaux des Collèges de Plan et de la Veveyse. L'implication des élèves et du corps enseignant, ainsi que la prise en



compte de leurs attentes dans la conception des fresques, a été au cœur de la démarche. La première fresque au Collège de Plan représente un paysage caractéristique de la région de Vevey. La seconde, au Collège de la Veveysse présente des scénettes convergeant vers une scène centrale du canapé forestier. Ces œuvres ont été conçues à partir des idées collectées auprès des élèves, du corps enseignant dans une démarche encadrée par les artistes de la Fondation.



Chœurs des écoles

Les Chœurs des écoles de Vevey ont donné deux représentations lors de leur concert annuel au Théâtre Le Reflet, le dimanche 22 juin. A l'affiche le Chœur Smile et son spectacle « Back to the ninety's ». 38 élèves du Petit Chœur et environ 200 élèves de l'EP ont également présenté leur spectacle « La magie des voix ». À l'issue de la manifestation, un apéritif a été organisé par le secteur éducation sous le parvis de la Grenette.



Projet En Avant

Cette mesure de socialisation a bénéficié à 51 enfants allophones des futures classes de 1-2P. Ces enfants ont été accueillis, accompagnés de leurs parents, lors de quatre après-midis organisés entre mai et juin dans les écoles du Quai Ansermet et des Moulins et les collèges Clos, Part-Dieu et Charmonthey. Deux rencontres supplémentaires ont également été mises en place au Collège de Plan, ainsi qu'au Collège des Crosets. Financée par le BCI, 18 personnes ont été engagées comme auxiliaires par le secteur éducation pour mener à bien la mesure.

Jeux en famille

Le secteur éducation a financé un programme de prévention élaboré par l'Etablissement primaire sur la base d'une mesure initialement portée par l'association a :primo. Ce programme, qui met en avant l'importance du jeu dans les apprentissages et le développement social, vise à renforcer les interactions entre parents et enfants tout en offrant une alternative constructive au temps d'écran. Dix classes de 1-4P ont participé au programme. Les élèves ont fabriqué des jeux éducatifs en classe, ont appris à y jouer et à en expliquer les règles, puis les ont présentés à leurs parents lors de moments de partage organisés dans chaque bâtiment scolaire.

Pour le corps enseignant, le programme comprend également deux séances de préparation, une séance de bilan, ainsi que cinq rencontres avec les familles. Une animatrice, engagée par la Ville, accompagne l'ensemble du processus, de la préparation à la coanimation des réunions. Ce dispositif est une contribution importante pour renforcer le lien entre l'école et les familles, à soutenir les apprentissages et à encourager des pratiques familiales ludiques positives.

Camps d'été

Trois camps d'été, d'une semaine chacun, ont eu lieu en juillet dans le chalet de location aux Mosses. 63 enfants de 6 à 12 ans y ont participé, avec du personnel encadrant engagé par la Ville. Les semaines avaient pour thème la nature ou « Koh-Lanta par équipe » (épreuves sportives telles que la pétanque sur glace, la poussée de bob, VTT, etc.). La gestion des inscriptions et des paiements, organisée à nouveau via un guichet virtuel, a apporté un gain de temps considérable. Des aides financières ont également été octroyées à des familles modestes. Enfin, l'accès au camp pour des enfants des communes voisines de Riviera a été maintenu moyennant un supplément financier.

Passeport vacances 2025

Lors de la 43^e édition du Passeport Vacances Vevey et environs, 350 enfants (dont 87 domiciliés à Vevey), âgés de 7 à 16 ans, ont participé aux 222 activités organisées du 30 juin au 11 juillet et du 4 au 15 août. Ces activités ont été encadrées par 83 responsables et 54 bénévoles. La Ville a participé à cette offre à hauteur de Fr. 6'900.-

La représentation de la Municipalité de Vevey au comité de l'association Passeport vacances est assurée par Mme Laurie Willommet.

80 enfants, dont 24 de Vevey, ont participé à une édition automnale qui a eu lieu du 13 au 17 octobre. Quelque 49 activités ont été encadrées par 27 responsables et 18 bénévoles. Le financement par la Ville s'est monté à Fr. 960.-.

Chaque année, les 11 communes partenaires organisent, à tour de rôle, un repas afin de remercier les bénévoles. Le 3 septembre, la Ville a accueilli à la salle del Castillo 48 bénévoles et membres du comité inscrits à cette rencontre conviviale organisée par le secteur éducation.

Collaborations et représentations

Le secteur a collaboré étroitement avec les établissements primaire et secondaire de Vevey, de La Tour-de-Peilz, de Blonay-Saint-Légier, de Montreux-Est, de Montreux-Ouest, ainsi qu'avec l'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier et environs. Il y a eu des contacts étroits avec de nombreux services cantonaux (DGEO, Centre de l'informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire, Direction des achats et de la logistique du Canton de Vaud, Unité organisation et planification de la DGEO, Direction administration et finances de la DGEO, Direction générale de la santé, Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, Service de l'éducation physique et du sport), et l'APE-Vaud. Le secteur a également été en contact avec le Service PPLS Lavaux-Riviera, le Centre d'orientation scolaire et professionnelle-Région Est, l'Union des communes vaudoises, l'Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire de l'AVASAD, les CFF, le MOB et les VMCV, la DGJE, le CSP, Re'Log, la LVC, le CSR Riviera notamment.

Janine Repetti-Dittes,
adjointe à la cheffe de service

Secteur sport

Mission

Le secteur a pour mission de soutenir le sport associatif veveysan et régional, de gérer et d'offrir des infrastructures sportives de qualité pour les écoles en priorité et pour les associations sportives. Le secteur soutient des manifestations sportives et développe des activités en faveur de la population. La gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activité de représentation dans le domaine du sport font partie de son champ d'action.

Faits marquants

Rénovation du terrain de Copet 1 et de son éclairage.

Le préavis (N° 20/2024) demandant un crédit de Fr. 2'930'000.- pour le remplacement et de l'éclairage a été accepté le 20 juin 2024 par le Conseil communal. Les objectifs fixés étaient d'augmenter significativement le nombre d'heures d'utilisation pour les écoles et les clubs, de diminuer les frais d'entretien, ainsi que de réduire la consommation d'eau et d'électricité. Supervisés par le secteur sport et un bureau d'ingénieurs spécialisé, les travaux ont débuté le 19 mai et se sont achevés le 30 septembre. Malgré un chantier complexe au centre-ville, l'évacuation d'un ancien terrain assez difficile, l'installation délicate et compliquée des socles en béton pour les mâts d'éclairage et un transport par convoi spécial de mâts de 32 m, le chantier a pu se terminer dans les délais prévus avec une inauguration qui s'est tenue le samedi 4 octobre avec plusieurs matchs du mouvement junior féminin et masculin. Grâce à cet investissement, les objectifs ont pu être atteints dès les premières heures d'utilisation du terrain rénové.



Copet 1

© FAM

Labellisation Commune en santé

Le secteur sport a initié et piloté pendant près de deux ans le processus qui a conduit à l'obtention du label « Commune en santé » par la Ville de Vevey le 17 juin. Sous sa supervision, et ceci durant plusieurs mois, les services de l'administration veveysanne ont inventorié les actions de promotion et de prévention de la santé qu'ils mettent en œuvre ou soutiennent sur le territoire communal. Ce travail a permis d'identifier 54 mesures, validées par le jury d'Unisanté, et d'obtenir le label « Commune en santé » avec 3 étoiles, soit la plus haute distinction possible. Cette reconnaissance salue les efforts continus de la Ville pour améliorer la qualité de vie et le bien-être de ses habitantes et habitants. Unisanté recommande d'aller plus loin dans plusieurs thématiques telles que l'intégration de la

santé dans toutes les politiques communales, la valorisation de l'engagement actuel dans l'égalité des chances ou encore le renforcement des actions favorisant la santé mentale chez les enfants, les adolescentes et adolescents.



Projet SPARK

Le projet SPARK s'est tenu du 11 août au 20 septembre à la place Robin et a rencontré un succès marqué. En 39 jours d'ouverture, le site a enregistré plus de 13'300 visites, dont 42% de filles. 186 activités sportives, culturelles et artistiques y ont été organisées. Il s'agit de l'édition la plus fréquentée parmi les villes ayant accueilli SPARK depuis 2023.

L'implantation du projet au cœur d'un quartier vivant a favorisé une forte participation, tant spontanée que planifiée, et a contribué au renforcement du lien social et intergénérationnel. Le programme varié, incluant notamment des activités sportives innovantes, des ateliers créatifs et culinaires, des animations culturelles et des événements conviviaux, a rencontré un large engouement auprès des jeunes.

Le site a également été largement utilisé par les écoles veveysannes, avec la participation d'environ soixante classes dans le cadre des cours d'éducation physique, offrant un cadre ludique et motivant pour la pratique du sport. Le succès de SPARK à Vevey souligne l'importance de proposer des espaces accessibles et inclusifs, gratuits, favorisant l'activité physique, la culture et le bien-être collectif, tout en contribuant à l'animation et à la dynamisation des espaces publics communaux.



Plan des investissements

Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements pour 2024-2026 :

Objets en cours :

Réalisation de 2 skateparks à Vevey
 Acquisition de mobilier et d'équipements - crédit cadre 2025-2027 : Fr. 287'456.- destiné à l'acquisition d'équipements en faveur des infrastructures sportives de la Veyre ; Fr. 81'144.- destiné à l'acqui-

sition d'équipements pour la réalisation d'un parcours sportif urbain.

Objets à engager :

Terrain multisports Pra

Copet 1 - Augmentation du nombre de vestiaires

Organisation du secteur

Le secteur est composé d'un responsable de secteur (1.0 EPT), soutenu dans sa tâche par une coordinatrice (0.7 EPT) et une employée d'administration (0.2 EPT), ainsi que par un répondant technique des installations sportives (0.8 EPT). Le personnel de la piscine Vevey-Corseaux Plage complète l'équipe.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2025 :

Personnel permanent : 9 personnes (7.55 EPT) comprenant :

Responsable de secteur : 1 personne (1.0 EPT).

Répondant des installations sportives : 1 personne (0.8 EPT).

Coordination : 1 personne (0.7 EPT).

Administration : 1 personne (0.2 EPT).

Responsable piscine : 1 personne (1.0 EPT).

Employés de piscine : 3 personnes (3.0 EPT).

Nettoyeur : 1 personne (0.85 EPT).

Personnel auxiliaire : 9 gardes-bain et 3 auxiliaires de caisse pour la piscine et env. 20 monitrices et moniteurs pour le Sport Scolaire Facultatif.

Changement de personnel

Aucun changement à signaler.

Activités, prestations et projets

Activités en faveur de la jeunesse

Sport Scolaire Facultatif : la 26^e édition du programme des Loisirs Sportifs a offert une palette variée d'activités aux élèves de Vevey. 39 cours ont été assurés par vingt monitrices et moniteurs issus de 12 clubs veveysans. Plus de 600 jeunes entre 5 et 17 ans (615 inscriptions) ont pratiqué gratuitement plus de 550 heures d'activités physiques en dehors des heures d'école. Le SEPS participe au financement des salaires des monitrices et moniteurs, ainsi qu'aux frais administratifs (Fr. 21'846.70 pour l'année scolaire 2024-2025). Les sociétés sportives veveysannes sont associées et mettent à disposition le matériel spécifique et le personnel J+S. L'annonce des cours à J+S, via la plateforme Sportdb, a permis d'obtenir Fr. 7'260.88 de subventions supplémentaires redistribuées aux clubs pour les encourager à développer des projets pour les jeunes. Jeux internationaux des écoliers : une délégation de 29 athlètes s'est rendue à Tallinn (Estonie) du 2 au 8 août pour la 57^e édition des jeux d'été. Les athlètes ont concouru en athlétisme, basketball 3x3 et natation avec quelques médailles à la clé.

Open Sport : le secteur collabore avec le bureau de l'animation jeunesse pour la mise à disposition de salles et de matériel sportifs. Six salles ont été ouvertes entre le 6 novembre 2024 et le 11 avril 2025, soit 17 heures par semaine pour du sport en accès libre.

Une subvention cantonale (SEPS et DGS) de Fr. 15'000.- a été versée à la Ville. Elle a permis de couvrir une partie des frais liés à l'organisation des activités (défraiement et formation des monitrices et moniteurs, location des salles). L'édition 2025-2026 a commencé dès le 5 novembre 2025 et se terminera le 29 mars 2026.

Activités pour toutes et tous

Sport Pour Toutes et Tous : le secteur a ouvert les salles de sport les samedis et dimanches du 27 oc-

tobre 2024 au 27 avril 2025 avec des activités gratuites telles que badminton, capoeira, grimpe, gym poussette, gym douce seniors, patinage, qi gong, yoga du rire, initiations billard, ainsi que deux éditions de Sunday Training. 1'701 participations ont été enregistrées. Encadrées par des monitrices et moniteurs au bénéfice d'une formation, les activités annoncées au Canton dans le cadre du Projet Sport-Santé ont été subventionnées à hauteur de Fr. 5'150.-. Cette offre a été reconduite dès le 27 octobre 2025 pour se terminer le 27 avril 2026. Vevey-sur-Lac : la sixième édition du programme a eu lieu du 4 mai au 28 septembre 2025 avec une multitude d'activités sportives (stand-up paddle, yoga du rire, pilâtes, zumba, urban training, gym douce seniors, gym poussette, initiations Kung-Fu, qi gong) organisées à la piscine de Vevey-Corseaux Plage ou en extérieur. L'entrée à la piscine a été offerte cinq demi-journées dès 14h : les mercredis 2 et 16 juillet, 6 et 20 août et 3 septembre. 2'621 participations ont été comptabilisées, dont 1'107 uniquement à la piscine. Encadrées par des monitrices et des moniteurs, les activités annoncées au Canton dans le cadre du Projet Sport-Santé ont bénéficié d'une subvention (Fr. 6'300.-).

Projets locaux et régionaux

Urban Training : pour la 14^e année consécutive, 21 séances gratuites ouvertes à toutes et tous (206 participations) ont eu lieu les lundis soir de juin à octobre, contre 19 (324 participations) en 2024. D'autres cours de tai chi, pilâtes et zumba en plein air ont également été bien fréquentés (178 participations).

Projets pour le personnel communal

Midi-actif : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite pour le personnel, l'entrée à la piscine de Vevey-Corseaux Plage a été offerte la semaine entre 12h et 14h durant toute l'année civile. Une initiation au stand-up paddle pour le personnel de la Ville a également été proposée au départ de Vevey-Corseaux Plage, comme les années précédentes. Depuis septembre 2025, des cours de pilâtes sont offerts deux fois par mois dans la salle du Feu. Ces cours remportent un grand succès avec une fréquentation allant de 15 à 20 personnes par session. *Bike to work* : une quatrième édition de cette mesure a été pilotée par le secteur sport, avec un total de 6'362 km (4'046 km en 2024) qui ont été parcourus par 27 employées et employés de la Ville de Vevey pendant les mois de mai et juin.

Gestion et utilisation des infrastructures sportives

Infrastructures sportives communales

Le secteur gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la Ville de Vevey, soit 12 salles de sport, 1 salle de rythmique, 1 salle polyvalente (Galeries du Rivage), 3 terrains de football et 1 terrain multisport en gazon (Crédeilles). 4 salles spécifiques (dojo, salle d'armes d'escrime, salle de musculation, salle de grimpe), 2 terrains multisports, 2 fitness extérieurs, 2 terrains de beach-volley, 1 terrain d'athlétisme, 2 piscines (50m plein air et 25m couverte), 1 piste finlandaise, 1 patinoire mobile couverte (600m²) et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu complètent le dispositif.

Locations extérieures : par manque de salles sur le territoire, le secteur en a loué à l'extérieur de la Ville pour l'équivalent de 2'500 heures d'activités. Révision des salles : afin de garantir la sécurité des usagers et être conformes aux directives du SEPS,

neuf salles de sports sur 14 (y compris l'équipement) ont été révisées en 2025.

Contrôles : le secteur a assuré un contrôle aléatoire des installations sportives en allant, sur toute l'année, à la rencontre des utilisatrices et utilisateurs.

Rénovations : le secteur a été très activement impliqué dans la gestion des travaux de rénovation du futur dojo de taekwondo au CAB (création de vestiaires, réfection des sols sportifs, remplacement du matériel fixe et de l'éclairage, rafraîchissement général). L'ouverture est prévue au 1^{er} trimestre 2026.

Entretien des sols : pour la 1^{re} fois, le secteur a mandaté une entreprise spécialisée durant la période estivale pour procéder au nettoyage des 12 salles de sport avec sol sportif souple : nettoyage en profondeur avec des produits spécifiques permettant d'augmenter la durée de vie des surfaces de jeu.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

Personnel auxiliaire : l'ouverture estivale du bassin extérieur du 10 mai au 14 septembre (128 jours continus entre 9h et 20h) a nécessité l'engagement de six surveillants et surveillantes auxiliaires à plein temps, ainsi que de trois auxiliaires de caisse, répartis sur un taux d'activité global de 200 %.

Fréquentation : le système de comptage automatique installé à l'entrée a indiqué 148'551 passages (129'439 en 2024), dont 101'026 durant l'ouverture estivale.

Interventions : 12 interventions de sauvetage ont été réalisées au cours de l'année, principalement liées à des malaises graves (choc anaphylactique, coup de chaleur), ainsi qu'à des accidents et des débuts de noyade, aussi bien en piscine qu'en lac. Deux de ces interventions ont nécessité l'intervention d'une ambulance.

La période estivale a été particulièrement marquée par plusieurs interventions de la police en raison d'incivilités. À partir de l'été 2026, lors des fortes affluences, un passage régulier de la patrouille de l'ASR sera sollicité, dans la mesure de ses possibilités.

En attendant la transformation de la pataugeoire du Jardin Doret, les autorités veveysannes ont prolongé la gratuité de l'accès à la piscine de Vevey-Corseaux Plage à deux personnes (au maximum) accompagnant les enfants de moins de six ans pendant toute la période d'ouverture de la piscine extérieure. Cette mesure a permis à 8'700 enfants de moins de six ans, 1'704 enfants de plus de six ans et 12'675 adultes d'entrer gratuitement à la piscine.

L'activité de stand-up paddle, gérée dans l'enceinte de VCP par SwissPaddle a induit plusieurs centaines d'entrées.

Le Meeting du Lac a accueilli quelque 300 nageurs et nageuses les 14 juin et 15 juin à VCP. Une centaine de participantes et participants a pris part au Kids' Triathlon de Vevey, le dimanche 7 septembre.

Accueil des clubs sportifs : en raison de la fermeture de la piscine de la Maladaire durant les mois de juin, juillet et août, et afin d'assurer la continuité des activités sportives, ainsi que la préparation aux championnats suisses de natation, plusieurs clubs de la région ont été accueillis à VCP. L'important effort organisationnel a permis d'accueillir près de 1'000 jeunes athlètes et 200 adultes en fonction des besoins en lignes pour les entraînements sans pour autant péjorer l'activité du public ou des clubs locaux.

Patinoire de Vevey

Pour l'édition 2024-2025, la patinoire dans sa version standard a été installée au sud de la Place du

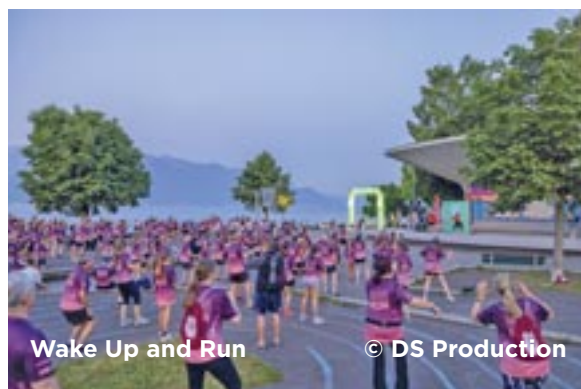
Marché, du dimanche 24 novembre 2024 au dimanche 23 février 2025, dans une configuration autorisée par un permis de construire provisoire pour une période de moins de trois mois. Sa gestion a été assurée par l'exploitant habituel, l'Association Vevey-sur-Glace. L'infrastructure a eu un énorme succès avec une fréquentation de 20'500 personnes, dont 4'000 élèves des établissements scolaires de Vevey et environs, et un bénéfice d'exercice de Fr. 20'022.27 dont la moitié revient à la Ville de Vevey.

Pour l'édition 2025-2026, la patinoire a été montée dans sa version standard à son emplacement habituel, au nord du Jardin du Rivage, du samedi 1er novembre 2025 au dimanche 1^{er} mars 2026.

Organisation et soutien à des événements sportifs

Organisation de manifestations

Wake Up and Run : pour la troisième année consécutive, Vevey a accueilli cette course le vendredi 20 juin. 450 coureuses et coureurs ont pris le départ à 5h30 du matin pour un parcours de 5km au terme de laquelle un petit-déjeuner au Jardin du Rivage a été offert. Le nombre des participations est en augmentation (300 en 2023 / 364 en 2024).



Wake Up and Run

© DS Production

Mérites sportifs veveysans : organisés chaque année par le secteur, les mérites récompensent les athlètes ayant obtenu de très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux. Le mercredi 19 novembre, 184 athlètes, 23 équipes-groupes issus de 18 clubs différents et un brevet J+S ont reçu une médaille et un diplôme lors de la cérémonie organisée à la salle del Castillo : 565 lauréats et lauréates au total, encore un record !



Mérites sportifs veveysans © Céline Michel

Roller Skate Jam et week-end sportif : afin de continuer à inciter la population à pratiquer une activité physique régulière en profitant de la phase de démontage de la patinoire, le secteur sport a proposé un week-end sportif au mois de mars avec une sélection d'activités accessibles à toutes et à tous. Une Roller Skate Jam, afin de profiter du plancher

de la patinoire et patiner sur la piste dans une ambiance festive avec DJ's ; l'entrée était gratuite pour les moins de 12 ans et les patins à roulettes mis gracieusement à disposition de toutes et tous. Des cours gratuits de zumba parents-enfants et des initiations à la boxe pour enfants dans un cadre ludique. Près de 300 personnes ont participé à ces activités encadrées par les associations locales.

Run & St-Martin / Tour Infernale : en collaboration avec les associations locales, le secteur sport a proposé lors de la Foire de la St-Martin une course gratuite de 5km le long du lac, ainsi qu'une activité familiale de jeu de caisses destinée à tous les âges où le but était de grimper le plus haut possible en empilant des cubes de mousse qui pouvaient être passés à la grimpeuse ou au grimpeur. Un défi d'agilité, de rapidité et d'équilibre destiné à tester son courage. Les deux activités ont réuni plus de 250 personnes au cours de la journée dans une ambiance festive animée.



Tour infernale

© Joachim Sommer

Soutien logistique du secteur

FanZone Euro féminin 2025 : à l'occasion de l'UEFA Women's Euro 2025 organisé pour la première fois en Suisse du 2 au 27 juillet, le secteur sport a initié et géré en partenariat avec une association locale une manifestation gratuite qui a proposé la retransmission de l'ensemble des matchs sur écran géant, ainsi que des animations sportives, culturelles et conviviales ouvertes à toutes et tous. Par cette initiative, la Municipalité a réaffirmé son soutien au sport féminin et sa volonté de promouvoir des événements populaires, inclusifs et fédérateurs sur le territoire communal. L'édition du Vevey-Lavaux Up, axée sur la mobilité douce, a eu lieu le dimanche 22 juin entre Vevey et Cully.

Gestion et distribution des subventions

Subventions communales aux manifestations : des subventions sont octroyées sur la base d'une analyse des dossiers et selon les critères d'engage-

ment en faveur de la jeunesse ou de popularité. Fr. 27'900.- ont été distribués en 2025 pour les petites manifestations et Fr. 34'405.- pour des manifestations veveysanes de grande importance.

Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey : ce fonds soutient et encourage la formation des jeunes sportives et sportifs de 10 à 20 ans encadrés par du personnel formé. En 2025, Fr. 100'942.50 ont été versés aux clubs veveysans pour 1'565 membres licenciés, soit Fr. 64.50 par jeune membre licencié (Fr. 100'947 pour 1'596 membres licenciés, soit Fr. 62.25 en 2024). Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives : ce fonds en faveur des clubs en charge de la formation des jeunes est alimenté à hauteur de Fr. 7.20 par habitante ou habitant par les 9 communes membres. En 2025, Fr. 603'440.50 ont été distribués aux clubs de la région, respectivement Fr. 63.50 par jeune membre (Fr. 598'062.50, soit Fr. 62.50 en 2024), selon des critères d'activité et d'âge (5-20 ans). Vevey a participé au financement à hauteur de Fr. 145'051.20 en 2025 pour une redistribution de Fr. 240'855.50 en faveur des clubs veveysans (3793 juniors).

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage : la Ville a soutenu ce fonds à hauteur de Fr. 0.50 par habitante ou habitant pour un total de Fr. 10'073.-.

Coopérative des Pléiades : la Ville de Vevey a contribué à la couverture du déficit d'exploitation par un versement annuel de Fr. 100'730.- (Fr. 5.- par habitante ou habitant). Elle a financé également 25% des frais annuels pour l'entretien des pistes de fond des Pléiades, soit Fr. 7'424.35 en 2025.

Athlètes d'élite : 35 athlètes de Vevey en possession d'une Swiss Olympic Card Or, Argent, Bronze, Elite ou d'une Swiss Olympic Talent Card Régionale ou Nationale ont bénéficié d'aides individuelles pour un total de Fr. 51'500.-. 13 athlètes ont obtenu une subvention Sport-Art-Etudes pour un montant global de Fr. 20'139.-. Seule une subvention Challenge pour un montant de Fr. 1'000.- a été octroyée.

Développement et coordination d'actions intercommunales

Abonnement régional des piscines : valable dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve depuis 2014, 32 abonnements ont été acquis, en plus des 71 abonnements locaux vendus.

Collaborations et représentations

La Commission municipale du sport se réunira en 2026. Le responsable du secteur et la municipale ont participé à l'assemblée générale du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives, administré par le Service des affaires intercommunales (SAI), le 26 juin.

Le secteur est membre des associations suivantes : Association Suisse des Services des sports-section romande et tessinoise (ASSS-SRT), Association Suisse des Managers du Sport (ASMS), Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT), Association Romande des Maîtres de Bains (ARMB), Association Vaudoise de l'Education Physique Scolaire (AVEPS), et Association Internationale des Equipements de Sport et de Loisirs (IAKS Section suisse). Il a également collaboré étroitement avec les deux établissements scolaires de Vevey, le Service de l'éducation physique et du sport du Canton et de très nombreux partenaires sportifs et associatifs veveysans et de la région.

Piotr Wiacek, responsable secteur sport
Laurie Willommet, municipale
Manon Fawer, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 :

Vœu 02/2025

La Commission de gestion souhaite que le Bureau de la durabilité se penche effectivement sur le problème de la gestion des déchets dans les cantines scolaires de Vevey, notamment les restes alimentaires, et y apporte des solutions.

Réponse : La Charte pour une restauration collective durable adoptée en 2023 par la Municipalité, dont la mise en œuvre est de la responsabilité du service FAM, prévoit d'éviter le gaspillage alimentaire. Deux engagements sont assortis à ce principe : 1) Mesurer la quantité de déchets alimentaires de manière régulière, identifier leur origine et fixer des objectifs de réduction et 2) Éviter les restes et retours d'assiettes, en achetant, en cuisinant et en servant les bonnes quantités selon les prescriptions de la Société Suisse de Nutrition. Ces mesures sont en cours et un premier bilan de la mise en œuvre du Plan d'action 2025 - 2027 est prévu au printemps 2026. Des informations chiffrées seront alors disponibles. Une analyse de leur origine sera réalisée et des objectifs de réduction identifiés pour une mise en application.

LEXIQUE

APE-Vaud :	Association des parents d'élèves, section vaudoise
APRT :	Association des piscines romandes et tessinoises
ARMB :	Association romande des maîtres de bains
ASE :	Assistante ou assistant socio-éducatif
ASSS-SRT :	Association suisse des services des sports – Section romande et Tessin
ASMS :	Association suisse des managers du sport
AVEPS :	Association vaudoise de l'éducation physique scolaire
BAT :	Service bâtiments, gérance et énergie
BCI :	Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme
Centre OSP-Est :	Centre d'orientation scolaire et professionnelle Région Est
CETV :	Conseil d'Etablissements de Vevey
Classe CERT :	Classes de 12 ^e année certificative
COS :	Service de la cohésion sociale
CSR Riviera :	Centre social régional Riviera
DGEO :	Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée
DGS :	Direction générale de la santé
EP :	Etablissement primaire de Vevey (1-6 P)
EPS :	Etablissement primaire et secondaire de Vevey (7P-11S)
FAJE :	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAM :	Service de la Famille, de l'éducation et du sport
FRAJE :	Faïtière des Réseaux d'accueil de jour des enfants
IAKS, section suisse :	Association internationale des équipements de sport et de loisirs
J&S :	Jeunesse&Sport, programme de l'Office fédéral du sport OFSPO
LAJE :	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LVC :	Ligue vaudoise contre le cancer
LEO :	Loi sur l'enseignement obligatoire
MOB :	Chemin de fer Montreux Oberland bernois
OCL :	Orchestre de chambre de Lausanne
PPLS :	Service cantonal de prestations de psychologie, psychomotricité ou logopédie en milieu scolaire
Re'log :	programme de la Fondation Le Relais qui accompagne des personnes rencontrant des difficultés à trouver et/ou conserver un logement stable
Réseau VV :	Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey
RKC :	Rocking Chair Vevey
SAI :	Service des affaires intercommunales
SCAJE :	Service cantonal d'accueil de jour des enfants
SEPS :	Service de l'éducation physique et du sport (Canon de Vaud)
SIGE :	Service intercommunal de gestion
TRA :	Service Travaux publics, espaces verts et entretien
UAP :	Unité d'accueil parascolaire
UOP :	Unité organisation et planification de la Direction organisation, finances et systèmes d'information (Canton de Vaud)
URB :	Service Urbanisme et mobilité
VCP :	Piscine de Vevey-Corseaux Plage
VIFFF :	Vevey International Funny Film Festival
VMCV :	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

249

A travers ses secteurs d'activité pluridisciplinaires - propreté, gestion des déchets, logistique pour les manifestations, entretien des espaces verts et du cimetière, gestion des ports, infrastructures, atelier mécanique et administration - le Service des travaux publics, espaces verts et entretien est en charge de l'entretien, de la gestion et de l'embellissement du domaine public.

**SERVICE
DES TRAVAUX
PUBLICS,
ESPACES VERTS
ET ENTRETIEN**



Présentation

Le Service des travaux publics, espaces verts et entretien a la charge de l'embellissement de la ville, de l'entretien et de la propreté du domaine public, ainsi que de la gestion des ports, des infrastructures souterraines et de l'éclairage public. Le service peut compter sur l'engagement de collaboratrices et collaborateurs compétents et pluridisciplinaires qui gèrent une multitude de tâches au sein de divers secteurs, comme la voirie, les espaces verts, l'atelier mécanique (garage) et le secteur de l'infrastructure.

Une équipe administrative complète l'ensemble et contribue au fonctionnement homogène du service. Ses missions principales sont les suivantes :

- prélèvement de la taxe de base des entreprises ;
- prélèvement des taxes d'amarrage, gestion du registre des ports et attribution des places ;
- prélèvement de la taxe « eaux usées, eaux claires » en collaboration avec le Service des finances ;
- gestion du cimetière et des inhumations ;
- facturation de l'entretien des tombes, des désaffectations et de la vente de concessions ;
- facturation des taxes liées à l'occupation temporaire du domaine public, à la location de matériel pour les manifestations privées et à la participation aux coûts de l'éclairage public ;
- dépôt et suivi des plaintes dues aux actes de vandalisme ;
- contrôle budgétaire et suivi des dépenses ;
- traitement des demandes des citoyennes et citoyens.

Organisation

M. David Conde, nouvellement nommé chef de service, a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2025 à la tête du Service des travaux publics, espaces verts et entretien. Dès le 1^{er} juin 2025, une nouvelle organisation a été mise en place : le poste d'adjoint administratif a été transformé en poste d'adjoint au chef de service, le poste d'adjoint technique a été changé en poste de responsable du secteur infrastructure et le poste d'architecte paysagiste a été ôté du secteur infrastructure pour devenir une fonction transversale apportant un soutien aux différents secteurs.

Le service est divisé en divers secteurs pluridisciplinaires, notamment :

- la direction du service est assurée par M. David Conde, chef de service, et M. Alessandro Sfamini, adjoint au chef de service. Elle compte 2 EPT ;
- le secteur « administration » est géré par l'adjoint au chef de service. Il compte 3.6 EPT + un apprenti employé de commerce ;
- le secteur « infrastructure » compte 3 EPT. Un nouveau responsable de secteur entrera en fonction le 1^{er} avril 2026 ;
- le secteur « voirie » est géré par un responsable de la voirie. Il compte 33 EPT ;
- le secteur « espaces verts » est géré par un responsable des espaces verts. Il compte 24.2 EPT + 5 apprenties et apprentis horticulteur/floriculteur ;
- le secteur « atelier mécanique » est géré par un responsable de l'atelier mécanique. Il compte 2 EPT + une apprentie mécanicienne en maintenance d'automobile ;
- 0.9 EPT est dévolu au poste d'architecte paysagiste.

Faits marquants

En 2025, le service a accueilli, dès le 1^{er} mars, un nouveau chef de service, M. David Conde. Puis, à compter du 1^{er} juin 2025, une nouvelle organisation a été instaurée : le poste d'adjoint administratif a été converti en poste d'adjoint au chef de service, le poste d'adjoint technique a été transformé en poste de responsable du secteur infrastructure, et le poste d'architecte paysagiste a été détaché du secteur infrastructure pour devenir une fonction transversale, destinée à soutenir l'ensemble des secteurs.

Le 3 novembre 2025, le Service des travaux publics, espaces verts et entretien a lancé la transformation de la célèbre place du Marché. Un moment convivial a été organisé par le service autour d'un apéritif étoffé afin de lancer formellement le début des travaux en compagnie des autorités, des cheffes et chefs de service, des collaboratrices et collaborateurs participants au projet, des mandataires ainsi que des journalistes. La communication dédiée au projet a également été présentée lors de cet événement.

Les travaux de réaménagement de cette place auront pour but d'offrir une place plus accueillante,

Effectif du personnel au 31.12.2025							
	Fixes		Auxiliaires mensualisés		Auxiliaires avec horaire variable	Apprentis	Stagiaires
	Nbre de personnes fixes	EPT fixes effectifs	Nbre auxiliaires	EPT	Nbre auxiliaires	Nbre d'apprentis	Nbre stagiaires
TRA - TRAVAUX PUBLICS, ESPACES VERTS ET ENTRETIEN	72	68.70	1	1.00	1	7	
TRA - Direction du service	2	2.00					
TRA - Administration	2	2.00	1	1.00		1	
TRA - Atelier mécanique & Garage	2	2.00				1	
TRA - Infrastructures	3	3.00					
TRA - Espaces verts	26	24.20			1	5	
TRA - Voirie	33	33.00					
TRA - Architecture du paysage	1	1.00					

plus verte et mieux intégrée dans le tissu urbain. Au programme : un sol entièrement repensé, une nouvelle organisation des espaces publics, davantage d'arbres et une mise en valeur du patrimoine existant.

Durant la première phase (novembre 2025 à juin 2026), il est prévu d'améliorer la capacité d'évacuation des eaux pluviales et à déplacer certaines canalisations. Des parcours piétons et des accès sécurisés seront mis en place pour maintenir la circulation et la vie de la place pendant toute la durée des travaux.

En 2025, le service a également été occupé par un autre projet d'envergure, à savoir le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, de son aménagement, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement provisoire, projet pour lequel il a déposé une demande de crédit de réalisation de Fr. 1'860'000.-/TTC au Conseil communal. Ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche d'adaptation climatique, d'amélioration du confort urbain et de renforcement de la qualité de vie des habitantes et habitants.

De plus, le secteur de l'infrastructure a procédé à divers travaux en ville de Vevey, notamment au boulevard d'Arcangier, à l'avenue Nestlé et à l'avenue des Crossets.

Préavis et rapport-préavis, communications

- P 01/2025 : Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Serge Ansermet (PS), intitulé « Réchauffement climatique : et si on créait des micro-forêts urbaines ? » ;
- RI 03/2025 : Réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Réaménagement de la place du Marché, quand, délais, combien... » ;
- P 22/2025 : Demande de crédit d'ouvrage d'un total de Fr. 1'165'000.-/TTC pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des routes de l'avenue Ernest-Biéler ;
- P 23/2025 : Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Philippe Herminjard, intitulé « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? » ;
- P 30/2025 : Demande d'un crédit de réalisation de Fr. 1'860'000.-/TTC pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, de son réaménagement, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement des pourtours.

Les travaux techniques

L'éclairage public

Les luminaires

L'éclairage public veveysan, qui compte 2'792 points lumineux, présente un état de vétusté avancé, tant pour les éléments hors sol (mâts et luminaires) que pour les installations souterraines (socles et réseau). Environ 65% des sources lumineuses reposent encore sur des technologies anciennes (ampoules à vapeur de mercure, halogènes ou tubes fluorescents) qui ne sont désormais plus autorisées et, par conséquent, plus disponibles sur le marché. Ces luminaires, sujets à de nombreuses pannes, ne peuvent plus être réparés.

Actuellement, seules les têtes lumineuses sont remplacées par des modèles LED modernes, après adaptation des mâts existants, et ce, en fonction du budget annuel alloué au renouvellement. Toutefois, il apparaît que les remplacements effectués ces dernières années n'ont pas été suffisants. En effet, la situation ne s'est pas améliorée dans l'attente de la mise en œuvre du concept directeur, lequel n'a toujours pas été soumis au Conseil communal à ce jour. Ce retard s'explique par l'absence

prolongée, pour raisons de santé, de la personne en charge du dossier de l'éclairage public.

À ce jour, les sources LED représentent environ un tiers de l'ensemble du parc. Le renouvellement de l'éclairage public, tant de ses infrastructures que de ses sources lumineuses, continue de s'effectuer de manière opportuniste, au gré des projets d'aménagement urbain et des travaux d'entretien du domaine public, dans une logique de rationalisation des coûts. Toutefois, cette approche, bien que rationnelle, nécessite du temps et ne suffit plus face à la vétusté du parc. Cette situation conduira vraisemblablement au dépôt de préavis pour les cas les plus urgents et impératifs. Ces interventions, non planifiables et non budgétisées, ne peuvent désormais plus être différées dans l'attente d'une opportunité.

Les mâts

Le contrat de maintenance signé en 2018 avec notre prestataire prévoit un contrôle mécanique et de stabilité des mâts tous les cinq ans, conformément à la norme SIA 261.

Par ailleurs, l'Ordonnance sur les installations électriques à courant fort (OICF) impose, depuis 1999, aux propriétaires d'installations d'éclairage public d'effectuer des contrôles des installations neuves à la fin des travaux, ainsi que des contrôles périodiques sur les installations existantes.

Cette année, 272 mâts ont été contrôlés, dont 2 ont dû être déposés pour des raisons de sécurité, et 26 devront être remplacés en 2026. La stratégie définie pour les prochaines années vise à remettre en état l'ensemble des mâts défectueux identifiés lors des contrôles. L'effort sera donc concentré sur leur renouvellement, en fonction des résultats des inspections réalisées.

Concept directeur de l'éclairage public

La modernisation du parc de l'éclairage public de la Ville passera, dans son ensemble, par le dépôt du concept directeur de l'éclairage public au Conseil communal courant 2026.

L'étude de ce projet, intitulé « Imagine », présentée à la Municipalité en 2024 puis mis en suspens jusqu'à l'arrivée du nouveau chef de service a été relancée afin d'aboutir à un document pouvant être soumis à l'adoption du Conseil communal. Une fois approuvé, ce concept permettra le dépôt progressif de crédits d'ouvrage en vue d'un renouvellement en profondeur du parc existant et de sa remise en état. Ce document intégrera également les thématiques actuelles, telles que l'efficacité énergétique, la réduction de la pollution lumineuse, l'impact sur la petite faune et les insectes, tout en tenant compte du sentiment d'insécurité exprimé par une partie de la population.

L'éclairage attractif de Noël

À l'instar d'autres communes, la durée de fonctionnement de l'éclairage attractif durant la période des fêtes de fin d'année a été ajustée afin de s'aligner sur les pratiques observées ailleurs. Pour la vieille ville de Vevey, les horaires suivants sont désormais appliqués :

- lundi, mardi, mercredi et dimanche : extinction à 22h et reprise à 6h ;
- jeudi, vendredi et samedi : extinction à 00h et reprise à 6h.

Cette adaptation vise à soutenir les commerces et les différents événements, tout en tenant compte des objectifs d'économie d'énergie, déjà partiellement atteints grâce à l'utilisation de technologies LED.

Les permis de fouille et d'occupation du domaine public

Pour rappel, toute occupation du domaine public fait l'objet d'un permis délivré par la Commune et est assujettie à une taxe. Cela comprend aussi bien les travaux exécutés sur le domaine public (fouilles), que son occupation par des installations de chantier et/ou des échafaudages. Après la fin des travaux, les titulaires sont tenus de remettre le domaine public en état à leurs frais et aux conditions fixées par la Commune.

Tous les permis délivrés au SIGE, à la Compagnie du Gaz, à la Romande Energie, aux CFF (si travaux liés pour l'amélioration à la clientèle) ainsi qu'aux différents services de la Ville sont gratuits. Pour Swisscom, il est facturé la taxe minimum par permis de fouille et/ou de dépôt, soit Fr. 50.-.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les différents permis traités.

2024	2025
Nouvelles demandes payantes 507	Nouvelles demandes payantes 441
Permis d'occupation 229 Prolongation 80	Permis d'occupation 258 Prolongation 54
Permis de fouille 168 Prolongation 30	Permis de fouille 103 Prolongation 26
Permis gratuit 96	Permis gratuit 139

Les taxes prélevées se sont montées à Fr. 66'426.80, les frais administratifs à Fr. 2'880.- pour un total de Fr. 69'306.80.

Tarif pour les occupations « par m² et par semaine à Fr. 1.- » et pour les fouilles « Fr. 5.- par mètre courant », mais au minimum Fr. 50.- pour les deux tarifs.

Les grands chantiers facturés ont été les suivants :

- avenue Gustave-Doret 17 Fr. 6'849.-
- rue du Jura 3 Fr. 4'595.-
- rue Sainte-Claire 8 Fr. 3'945.-

56 demandes de permis de dépôt, pour le déploiement de la fibre optique, ont été déposées par la société Cablex AG.

Le patrimoine

Fontaines historiques

En 2016, à la suite de la rénovation de la fontaine du Guerrier, la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) a rappelé l'obligation pour la Commune de Vevey d'assurer l'entretien des fontaines situées sur son territoire, conformément à la législation relative à la protection de la nature, des monuments et des sites. Après avoir réalisé un inventaire exhaustif, le service compétent a recensé 25 fontaines historiques inscrites au patrimoine communal.

Chaque année, l'entretien et le nettoyage des bassins et fontaines de la commune sont réalisés selon des méthodes traditionnelles, sans recours à des produits chimiques. L'ensemble des fontaines est désormais doté de compteurs d'eau, permettant ainsi une mesure précise de la consommation afin d'optimiser l'utilisation de cette ressource essentielle. De plus, l'intégration d'électrovannes contrôlées par modules Bluetooth permet une gestion individualisée des horaires de

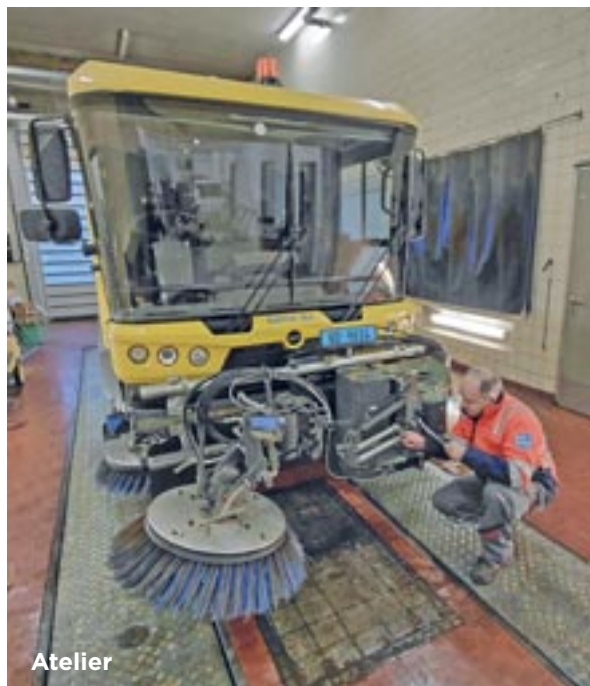
fonctionnement et l'arrêt nocturne des installations.

Par ailleurs, des fontaines à boire équipées de boutons-poussoirs ont été installées sur la place de jeux du Panorama ainsi qu'à l'extrémité supérieure du Jardin Doret. Enfin, d'importants travaux de reconstitution et de valorisation ont été effectués sur la fontaine située dans le parc Sina.

Le secteur de l'atelier mécanique (Garage)

Organisation et rôle de l'atelier

Les travaux de réparation, de maintenance et d'assistance technique en faveur de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs des véhicules et machines communales sont assurés par l'équipe du secteur de l'atelier mécanique, complétée par une apprentie mécanicienne en maintenance d'automobiles. Toutes les mesures organisationnelles sont prises de façon à immobiliser les véhicules le moins de temps possible.



Atelier

Activités

En 2025, près de 450 réparations mécaniques et dépannages ainsi que dix préparations de véhicules aux contrôles périodiques ont constitué l'activité du secteur à laquelle se sont ajoutées les démarches d'immatriculation, la formation de l'apprentie ainsi que les diverses formations des chauffeurs et des machinistes. Également des formations spécifiques liées aux nouvelles technologies de véhicules 100% électriques.

Le parc se compose de 250 machines et de 79 véhicules dont :

- 35 véhicules thermiques ;
- 33 véhicules 100% électriques ;
- 11 véhicules sans moteurs (remorques).

Gestion

La gestion administrative du garage traite l'ensemble des prestations sur une application informatique facilitant la facturation sur les rubriques budgétaires correspondantes.

Le préavis accordé par la Municipalité en novembre 2022 permet le renouvellement du parc de véhicules et machines, principalement avec des motorisations 100% électriques. Cette stratégie de renouvellement est prévue jusqu'à la fin de l'année 2026, en collaboration avec l'entreprise Hymexia Sàrl pour la préparation des cahiers des charges

et l'élaboration des marchés publics. En 2025, le Service des travaux publics, espaces verts et entretien a fait l'acquisition de six nouveaux véhicules et machines électriques. D'autres commandes sont en cours de livraison pour le printemps 2026.

À ce jour, le parc de véhicules et machines présente un âge moyen de huit ans grâce au renouvellement engagé dans le cadre du préavis, lequel devrait permettre une réduction significative des coûts d'entretien et de réparation.

Le secteur de la voirie

Les ports

Les trois ports veveysans offrent 140 places d'amarrage de diverses catégories, en fonction de la taille des bateaux, et 13 places réservées aux bateaux en visite. La gestion technique et la surveillance des ports sont assurées par un garde-port. La gestion administrative des ports est assurée par l'équipe administrative, en collaboration avec le garde-port.



Port de Plaisance

La répartition des places d'amarrage entre les trois ports est la suivante :

- port de Plaisance, 101 places + 4 visites ;
- port de la Pichette, 30 places + 2 visites ;
- port Creux-de-Plan (port Eiffel), 9 places ;
- bas de la place du Marché, 7 places visiteurs.

En 2025, trois locataires ont résilié leur contrat de location. Ces places ont été réattribuées en respectant l'ordre de la liste d'attente. La situation des listes d'attente au 31 décembre 2025 est la suivante :

- nouvelles inscriptions sur les deux listes d'attente : 103 ;
- nombre d'inscrits sur la liste « domicile à Vevey » : 223 ;
- nombre d'inscrits sur la liste « domicile hors Vevey » : 619.

On peut donc dire que le temps d'attente pour obtenir une place d'amarrage dans un des ports veveysans est de l'ordre de 10 à 12 ans pour les habitants et habitantes de Vevey. Pour les demandes de personnes habitant en dehors de Vevey, il n'y a quasiment pas d'espoir d'obtenir une place d'amarrage.

Amarrage des bateaux

Après la rénovation des amarrages entre 2021 et 2024 dans les ports de Plaisance, de la Pichette et Eiffel, le secteur a assuré l'entretien courant par des contrôles sous-marins. Seules quelques chaînes et manilles ont été remplacées.

Hivernage

Comme chaque année, l'opération d'hivernage a eu lieu au début du mois de novembre. Ainsi, les demandes d'une vingtaine de navigatrices et navigateurs ont pu être satisfaites et leurs bateaux ont trouvé une place d'hivernage au camping de la Pichette.

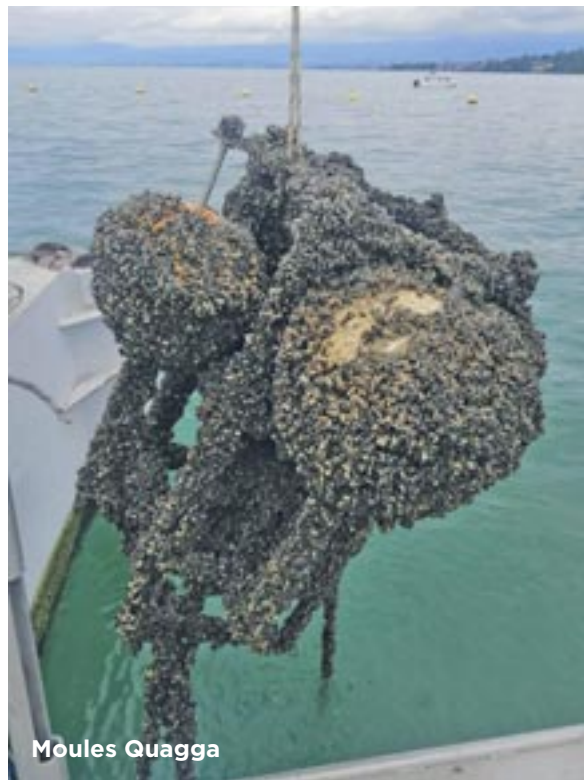
Plantes aquatiques dans les différents ports

En 2025, la forte prolifération des algues a compliqué l'accès aux places d'amarrage et la sortie

des ports de Vevey. Après un début d'été discret, les algues sont apparues massivement, nécessitant d'importants efforts pour maintenir la navigabilité. C'est près de 500 m³ d'algues ont été retirés du lac.

Moules Quagga

Les moules Quagga, présentes dans les ports lémaniques dont Vevey, nuisent à la faune, à la flore et accélèrent l'usure des chaînes d'amarrage en les alourdissant. Comme chaque année, une campagne de nettoyage des chaînes a eu lieu fin 2025.



Moules Quagga

Bois flottants

La Veveysse charrie régulièrement des bois de différentes tailles lors de fortes pluies, ce qui représente un danger pour la navigation de plaisance. Il est donc nécessaire de les retirer du lac, tâche assurée par le garde-port en collaboration avec le SIGE. Lors des fortes précipitations et des vents violents de fin octobre 2025, des quantités importantes de bois flottants se sont amassées dans les ports de Vevey.



Bois flottants

Manifestations

Le secteur de la voirie a pu répondre à 215 demandes, émanant des organisatrices et organisateurs de manifestations, pour la mise à disposition et la livraison de matériel. Les employés de la voirie collaborent activement aux manifestations communales, notamment le 1^{er} août, Animai, Pictobello, en fournissant un important soutien logistique. En 2025, ce sont environ 1'630 heures de travail qui ont été consacrées à cette activité.

La Plage

Cet espace de détente, plébiscité par la population locale ainsi que par les visiteurs et visiteuses, a été mis en place entre début mai et fin septembre 2025. L'installation et le démantèlement de la Plage ont nécessité environ 250 heures de travail effectuées par les collaborateurs spécialisés de la voirie, tandis que près de 400 heures ont été consacrées à sa surveillance et à sa maintenance.



La Plage

Service hivernal et déneigement

Le dispositif d'intervention hivernal a fonctionné de mi-novembre 2024 à mi-avril 2025. Grâce à une météo clémente, seules quelques interventions ponctuelles et de surveillance ont eu lieu, totalisant 180 heures de travail et l'utilisation de 26 tonnes de sel. Malgré le faible nombre d'interventions, le secteur de la voirie doit assurer le déneigement et le salage selon la météo, avec l'appui du personnel des espaces verts. Chaque semaine, douze agents sont de piquet et quatre véhicules ainsi que quatre tracteurs équipés restent disponibles.

Les ateliers

Des travaux de menuiserie, peinture, serrurerie, maçonnerie et installations sanitaires ont été réalisés par les équipes spécialisées du secteur voirie pour l'entretien du domaine public et des installations municipales, comme précisé ci-dessous :

Atelier serrurerie

- Entretien/réparation des portes et serrures des WC publics ;
- entretien des barrières métalliques ;
- nombreuses réparations sur les trappes des IFUT de la place du Marché.

Atelier peinture

- Entretien des bancs équipés de lames en bois (modèle Husson et historique) ;
- traitement des graffitis sur le domaine public et dans les WC publics.

Atelier menuiserie

- Gestion du stock des machines, outillage et vêtements de travail ;
- réparation des barrières en bois ;
- réparation des bancs publics en bois ;
- gestion et réparation du matériel de manifestation.

Atelier sanitaire

- Entretien et lavage des fontaines et bassins, gestion des ouvertures et fermetures selon la saison ;
- entretien et nettoyage des grilles de route ;
- participation soutenue à la rénovation des fontaines historiques ;

- modification des fontaines pour l'intégration d'une régulation des débits.

Atelier génie civil

L'équipe de génie civil a été fortement sollicitée pour des travaux liés à la rénovation des fontaines et pour d'autres travaux d'entretien courant, à savoir :

- réparation et réfection du revêtement des rues et des trottoirs ;
- installation du nouveau mobilier urbain ;
- pose des panneaux d'affichage pour les campagnes culturelles, les votations et les chantiers gérés par la Ville ;
- création de nouvelles chambres pour la régulation du débit, le remplacement de la distribution et de l'adduction principale lors de chantiers de rénovation des fontaines ;
- nombreuses interventions de remplacement des socles de luminaires dont les mâts sont corrodés dans le domaine de l'éclairage public ;
- travaux de réaménagement de la fontaine et du pavage au parc Sina, en collaboration avec le secteur des espaces verts.



Pavage parc Sina



Réaménagement fontaine parc Sina

Collecte des déchets et nettoyage du domaine public

La collecte des déchets et le nettoyage du domaine public comprennent notamment : balayage (manuel et mécanique), lavage des rues, vidage des poubelles, ramassage des déchets sauvages et feuilles mortes, entretien des écopoints, WC, fontaines, enrochements, talus, sentiers, berges, rives et évacuation du bois du lac ainsi que l'effacement des graffitis.

Laveuse de rues et trottoirs

Pour améliorer le nettoyage des rues, le secteur de la voirie a mis en service une laveuse hydro-décapeuse équipée d'une rampe de lavage et d'une brosse à haute pression. Cette machine optimise le nettoyage des rues, trottoirs et espaces publics.



Balayeuses

Comme en 2024, le secteur de la voirie a mis en œuvre un nouveau plan d'engagement pour limiter l'usage des balayeuses. Chaque matin, sauf les week-ends, un coordinateur évalue les besoins et décide du nombre de balayeuses à engager selon l'état observé, la fréquentation prévue, les événements et la saison. Une balayeuse est engagée tous les jours dans le secteur du centre-ville et les bords du lac. Une deuxième balayeuse est engagée selon les besoins. L'utilisation accrue d'une troisième balayeuse entre fin août et fin décembre pour ramasser les feuilles mortes a fortement augmenté les heures d'intervention.

En 2025, le secteur de la voirie a entamé un test avec un logiciel informatique pour déterminer l'indice de propreté de la ville. À l'aide des données récoltées par des caméras embarquées sur les deux véhicules de vidage des poubelles publiques, qui sillonnent toute la ville tous les jours, ce programme mesure la propreté en fonction du nombre et du type des déchets rencontrés sur le domaine public. Des tableaux de bord des différents déchets permettent au coordinateur en charge du nettoyage de mettre en œuvre des actions correctives afin d'améliorer la propreté en ville.

Aspirateurs Glutton

Deux aspirateurs électriques « Glutton » assurent le nettoyage là où les balayeuses ne passent pas, comme dans la vieille ville, les parcs et les ruelles étroites.

Balayage mobile

Le secteur de la voirie utilise deux vélomoteurs tri-cycles électriques « Kyburz » avec remorque, permettant aux employés de couvrir plus de zones en une journée et d'améliorer l'efficacité du balayage tout en réduisant la pénibilité du travail. En 2025, un troisième véhicule est venu renforcer ce dispositif.

Vidage des poubelles publiques

Chaque jour de l'année, deux véhicules sont mobilisés pour vider les poubelles publiques dans toute la ville. En 2025, le secteur de la voirie poursuit les tournées supplémentaires de vidage sur les quais et dans la vieille ville : ces passages ont lieu le vendredi et le samedi soir ainsi que le dimanche après-midi et soir, entre début avril et fin octobre. Ces interventions additionnelles sont programmées selon les prévisions météo et le niveau de fréquentation attendu. Ce système contribue à maintenir une meilleure propreté dans les zones touristiques pendant la belle saison.

Stations de tri sélectif

Chaque été, une quinzaine de stations de tri sont installées sur les quais et dans les jardins très fré-

quentés pour collecter séparément bouteilles PET, canettes alu, verre et déchets incinérables. En 2025, le secteur de la voirie a installé un nouveau modèle de station de tri, développé par les collaborateurs de la voirie, et fabriqué dans les ateliers de l'entreprise sociale AFIRO à Aubonne. Malgré quelques manquements, la qualité du tri reste correcte en ville de Vevey.



Nettoyage et effacement des graffitis, affichage sauvage

Le secteur de la voirie gère le nettoyage des graffitis, tags et affiches sauvages sur le domaine public. L'atelier peinture efface ou recouvre ces marques selon le support et priorise le recouvrement de messages obscènes ou injurieux.

Nettoyage des WC publics

Les employés de la voirie nettoient les WC publics tous les jours, avec un à trois passages selon l'affluence, ce qui totalise près de 8'000 interventions annuelles. En raison d'usages détournés des WC publics et du climat sécuritaire dégradé, le nettoyage s'effectue désormais à deux agents depuis juillet 2024.

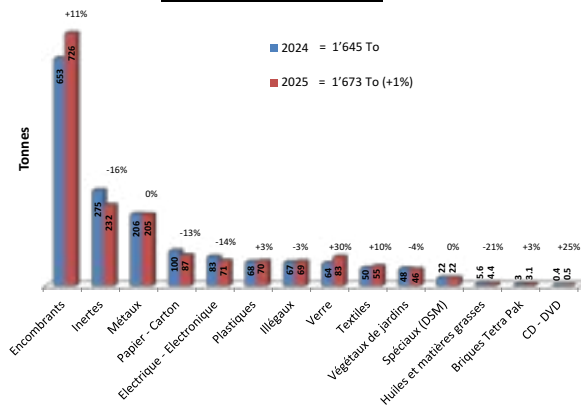
Heures consacrées pour effectuer les tâches principales de la voirie



Déchetterie

En 2025, la déchetterie communale est restée accessible toute l'année, avec une ouverture quatre jours par semaine. Elle a accueilli près de 51'465 utilisateurs et utilisatrices. Le volume total des déchets évacués par les différentes filières s'élève à environ 500 bennes d'une capacité comprise entre 10 et 36 m³.

Tonnages déchetterie 2025



Le dispositif de gestion des déchets

Le dispositif en vigueur est le suivant :

- une déchetterie avec 30 matières collectées ;
- 26 écopoints à disposition de la population pour la collecte des déchets organiques, du verre, de l’alu-fer blanc, et pour certains du textile usagé ;
- Les collectes porte-à-porte des déchets incinérables, du papier/carton et des végétaux de jardin ;
- une collecte aux écopoints des déchets organiques de cuisine des ménages ;
- une collecte du « verre mélangé » aux écopoints (environ 520 tonnes) ;
- les encombrants, collectés sur rendez-vous pris auprès de la centrale d’appels (895 rendez-vous en 2025) ;
- la collecte régulière des déchets illégaux effectuée lors de la tournée d’entretien des écopoints.

Collecte des déchets porte-à-porte

La Ville de Vevey travaille avec les villes de Montreux et de La Tour-de-Peilz pour organiser la collecte porte-à-porte des déchets incinérables, du papier-carton et des déchets végétaux au sein d’une structure appelée « 3 Villes ». Une brigade de propreté est chargée de gérer les questions liées aux collectes ainsi que les échanges avec les prestataires.

Déchets organiques aux écopoints

Les déchets alimentaires des ménages collectés aux écopoints posent un défi à cause de la présence de sacs plastiques non conformes et d’autres éléments indésirables, ce qui gêne leur

valorisation en compost ou biogaz. Néanmoins, près de 90 % des déchets organiques à Vevey sont correctement recyclés. Pour éviter le débordement des conteneurs, la fréquence des vidages a été augmentée, certains écopoints étant vidés jusqu’à six fois par semaine, voire le dimanche. Pendant l’été, le niveau de remplissage déclenchant l’échange des bacs a été abaissé pour limiter les odeurs. En 2025, 495 tonnes de déchets organiques ont été récoltées, totalisant 10’082 échanges de bacs (environ 50 kg chacun).

L’info déchets

Les collaboratrices et collaborateurs d’une centrale d’appel spécialisée – prestation externalisée pour des raisons évidentes d’efficacité – ont traité, en 2025, 1’568 appels liés aux déchets (1’548 appels en 2024), à savoir une moyenne de 131 appels par mois.

L’essentiel des appels traités par ce prestataire concernait notamment :

- l’information sur la gestion des déchets à Vevey ;
- le recyclage et sa valorisation ;
- la gestion de l’agenda partagé pour la prise en charge des déchets encombrants ;
- les annonces concernant les dépôts de déchets illégaux.

Les questions complexes sont transmises au service pour réponse, en particulier les complications relatives au domaine privé (propriétaires et gérances) ainsi que l’accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans la phase d’élaboration de projets.

En 2025, un total de 8’122 tonnes de déchets a été collecté (8’223 tonnes en 2024).

Déchets - Sensibilisation

Coups de balai 2025

– Quatre journées « Coups de balai - Écoles » ont eu lieu en mars et octobre 2025, réunissant 320 élèves pour cette quatrième édition née d’une belle collaboration entre le Service des travaux publics, espaces verts et entretien et le secteur éducation de la ville. Au programme : collecte des déchets sauvages, ateliers de sensibilisation ASL (Association pour la Sauvegarde du Léman) et visite de la déchetterie. Les notions de tri, de réduction, de civilité et de l’impact des déchets sur l’environnement ont été abordées avec les enfants.

– En collaboration avec La Maison de la Rivière (association de recherche et d’éducation sur les milieux naturels locaux), le secteur de la voirie a organisé des « Coups de balai - Entreprises ». Ces actions de nettoyage sont des occasions pour parler de l’impact des déchets sur les écosystèmes de la région.

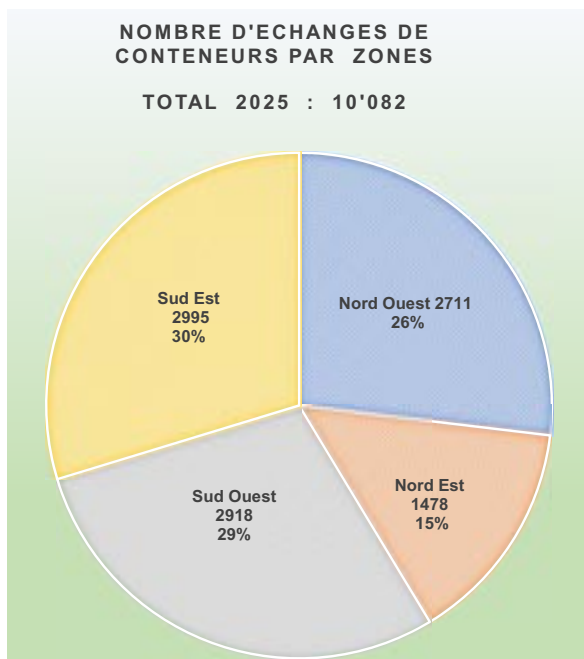
Chasse aux mégots

Sensibilisation au littering des mégots

Le service des Travaux publics, espaces verts et entretien renforce son engagement contre le littering des mégots de cigarette. Un auxiliaire d’été a été engagé du 17 juillet au 17 août afin de sensibiliser la population et les plaisanciers et plaisancières du bord du lac à la problématique du littering des mégots. Notre ambassadeur maîtrisant plusieurs langues a occupé le terrain en fin de semaine (jours et soirs) afin de toucher un large panel de générations et de profils. En plus d’informer sur les impacts environnementaux, il a distribué 8’000 ecobox.

Distributeurs d’ecobox et Cendriers de vote

Le distributeur d’ecobox rencontre un franc succès auprès des établissements qui le mettent à



disposition (bars, restaurants, kiosques, etc.). Ce dispositif complète les 50 cendriers de vote permettant aux fumeuses et fumeurs de se débarrasser de leur mégot via une question drôle ou ludique. Au-dessus du cendrier de vote a été placé un message (bulle BD) de sensibilisation sur l'impact du mégot sur l'environnement.



Distributeur cendriers de poche

Pour rappel, un mégot contient plus de 150 substances toxiques pour l'environnement et peut polluer jusqu'à 1'000 litres d'eau.

Panneaux bulles BD

Les panneaux bulle BD sensibilisent par une approche positive les usagères et usagers de l'espace public à la problématique du littering.

Guide des déchets 2025

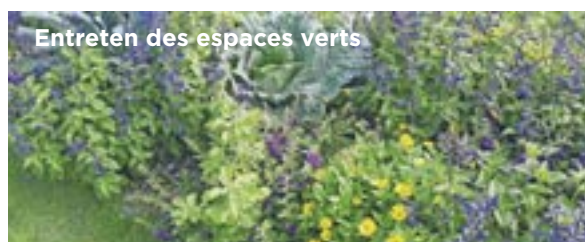
Une page du guide des déchets est dédiée aux conséquences des déchets sauvages sur le plan sociétal et environnemental via une communication de type infographie permettant une lecture rapide et attractive du sujet traité.

Le secteur des espaces verts

Le secteur des espaces verts a la charge de l'entretien des parcs publics, de la production horticole, du bon maintien du cimetière, ainsi que du contrôle et du suivi des places de jeux, du patrimoine arboré et des forêts.

Le secteur forme également cinq apprenties et apprentis horticulteur-paysagiste et floriculteur.

En 2025, le secteur a accueilli plus de 15 jeunes dans le cadre de stages de découverte et il participe également à l'intégration de personnes migrantes dans le monde du travail en accueillant un collaborateur de l'EVAM.



Entretien des espaces verts

Systèmes d'entretien

L'entretien différencié constitue un axe central de la stratégie du secteur des espaces verts. Cette approche permet l'application de méthodes respectueuses de l'environnement et favorise une gestion durable des espaces, adaptée aux spécificités géographiques et aux usages de chaque site. Cela comprend entre autres la réduction des surfaces de gazon et la mise en feuille en période automnale, permettant ainsi la suppression d'outils motorisés. Ces pratiques contribuent à la préservation de la biodiversité, à la diminution de l'empreinte environnementale et à une gestion plus efficiente des ressources.

Dans cette même logique, le secteur a procédé à la suppression de massifs nécessitant un arrosage intensif ainsi qu'à l'abandon de nombreux traitements, au profit de plantations de plantes vivaces, moins gourmandes en eau et ne nécessitant pas de traitements phytosanitaires. Ces choix s'inscrivent pleinement dans les objectifs communaux de durabilité, d'adaptation au changement climatique et de gestion raisonnée des espaces publics.

Collaborations

Le secteur des espaces verts collabore avec l'ensemble des services de la Ville. De manière générale, les aménagements urbains permettent de travailler avec des matériaux locaux ou même recyclés (bancs, bacs, tables, etc.).

L'année écoulée a été marquée par l'implantation de nouvelles infrastructures et par d'importants travaux de génie civil au centre horticole de la Ville. Ces travaux visaient notamment la mise en place de bornes électriques destinées à l'alimentation de la nouvelle flotte de véhicules communaux. Par ailleurs, plusieurs réaménagements de préaux scolaires ont été réalisés, notamment au pavillon de la Pairie ainsi qu'au collège de la Veveyse.

Le secteur a également contribué à divers travaux d'entretien et de rénovation dans le cadre de projets portés par les services de la Ville. Grâce à une collaboration interne efficace, il a été possible de procéder à l'extension de zones vertes et à des opérations de désimperméabilisation de surfaces, favorisant ainsi une meilleure gestion des sols et des eaux.

Ces collaborations transversales permettent au secteur des espaces verts de promouvoir et de conseiller les partenaires sur les principes de l'entretien différencié, tout en assurant une coordination cohérente et durable des futurs travaux d'entretien.

Manifestations

Le secteur des espaces verts a poursuivi son engagement en faveur de la biodiversité cultivée en organisant et en participant activement au marché aux plantons ProSpecieRara. Cette manifestation s'inscrit dans la mission de la fondation ProSpecieRara, qui œuvre à la préservation et à la valorisation de la diversité génétique et historico-culturelle des variétés végétales menacées.

Grâce à cet engagement et aux prestations fournies dans ce cadre, la Ville de Vevey bénéficie du label ProSpecieRara. À cette occasion, le secteur des espaces verts a produit et vendu environ 4'500 plantons à la population.

Il a profité de cet événement pour inviter et sensibiliser la population à l'utilisation de matières premières issues des forêts, en proposant des ateliers de création de nichoirs. Il a également participé à de nombreuses manifestations, telles que Kubus, Foodculture Days, Passeport Vacances, Animai, La

Fête de la Nature, le Cross, Riviera Noël ainsi que les animations estivales de La Plage.

Établissement horticole

Les serres de la Ville de Vevey fournissent en partie le Service des espaces verts de la commune de Blonay-St-Légier. Ladite commune est labélisée « Bio Suisse » et a donc des exigences strictes quant à la culture de ses plantes. Le centre horticole répond parfaitement à ces impératifs, à la suite de son adaptation dans la gestion des cultures tout au long de ces dernières années.

En 2025, le centre horticole a produit environ 120'000 plantes, destinées à l'aménagement et à l'embellissement des bâtiments administratifs, des massifs communaux ainsi qu'aux différentes manifestations organisées sur le territoire communal. Une partie de cette production concerne des plantes légumières ou condimentaires et est intégrée aux massifs de la ville, permettant ainsi la distribution gratuite de légumes à la population, prestation qui rencontre un véritable succès.

De plus, le secteur a initié la plantation de vivaces au sein des massifs afin de réduire la consommation d'eau et favoriser la multiplication des plantes mellifères en ville.



Distribution de légumes

Cimetière

Le cimetière de Saint-Martin compte environ 2'200 tombes et monuments. Un jardin du souvenir complète l'offre à l'attention des proches des défunts et défuntes.

En 2025, le secteur a dénombré 36 inhumations de corps, 102 inhumations de cendres, sur 121 décès veveysans, ce qui représente une proportion de 72% de personnes ayant choisi l'incinération.

Le centre funéraire a enregistré 615 nuitées dans les chambres mortuaires sur 130 défunts et défuntes et 62 cérémonies ont été organisées dans les locaux.

L'année a également été placée sous le signe de la modernisation et de l'innovation. La gestion du cimetière et du bureau des inhumations s'appuie désormais pleinement sur le programme QGIS, mis en production fin 2023. Cet outil unique cen-

tralise l'ensemble des données relatives aux défunts et défuntes, aux tombes, aux cérémonies, aux inhumations et à l'entretien, facilitant ainsi le suivi, la coordination et la qualité du service rendu à la population. Une couche Cartoriviera a également été mise en place en lien avec la couche QGIS. Cette couche, actuellement à usage interne, permettra à terme de créer une surface didactique destinée aux visiteuses et visiteurs du cimetière. Cette évolution offrira au public un accès simplifié à des informations utiles, notamment pour la localisation des défunts et défuntes, tout en mettant également à disposition des éléments complémentaires liés aux sépultures et au site. Cette nouvelle manière de procéder vise à améliorer l'orientation, la compréhension et l'expérience des usagers et usagers, tout en valorisant les données existantes dans une approche à la fois informative, respectueuse et pédagogique.



Entretien des tombes

Entretien des tombes

Le système d'abonnement annuel, ou de contrat à long terme, permet aux jardinières et jardiniers de la Ville d'assurer la continuité de la décoration florale des tombes durant l'année et l'entretien paysager du site. Un peu moins de 600 abonnements et environ 125 contrats représentent un revenu annuel d'environ Fr. 110'000.-.

Paysagisme : arbres du domaine public/privé

Règlementation

En 2023, le Canton de Vaud a abrogé la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). Cette modification législative a été accompagnée de l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi cantonale, la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPPrPNP), qui fixe désormais le cadre légal en matière de protection de la nature et du paysage.

Depuis la fin de l'année 2024, le secteur des espaces verts de la Ville de Vevey collabore avec plusieurs communes du canton afin de participer à l'élaboration d'un nouveau règlement d'application communal. Cette collaboration s'est poursuivie tout au long de l'année 2025 et a permis de partager les visions, les ambitions et les intentions propres à chaque commune en matière de protection arborée et paysagère.

Cette démarche concertée vise à permettre l'élaboration et la mise en place d'un nouveau règlement communal sur la protection des arbres, coordonnée à l'échelle intercommunale. Une telle harmonisation facilitera la compréhension, l'application et le respect des dispositions réglementaires, tant pour les services communaux que pour les acteurs et actrices externes concernés (propriétaires, mandataires, entreprises, etc.).

Le secteur des espaces verts poursuivra ce travail en 2026, avec pour objectif la finalisation du pro-

jet de règlement. Celui-ci fera ensuite l'objet d'une préconsultation cantonale, avant d'être soumis à la Municipalité puis au Conseil communal dans le courant de l'année 2026. L'entrée en vigueur du nouveau règlement est prévue pour janvier 2027. Cette nouvelle approche permettra à la Ville de Vevey de disposer d'un cadre réglementaire actuel, cohérent et aligné avec les exigences cantonales, tout en renforçant la protection et la valorisation durable de son patrimoine arboré.

Arbres du domaine public/privé

En 2025, le secteur des espaces verts a procédé au contrôle d'environ 1'000 arbres sur le territoire communal, grâce à du personnel formé à des méthodes de contrôle éprouvées. Ces inspections régulières permettent d'évaluer l'état sanitaire et mécanique des arbres et de définir des mesures ciblées et proportionnées visant à assurer leur protection durable en milieu urbain, tout en garantissant la sécurité de la population. Dans certains cas, ces contrôles ont nécessité le recours à des entreprises spécialisées afin de mener des investigations plus approfondies, principalement sur des sujets présentant des caractéristiques particulières. Ces expertises complémentaires ont permis de détecter précocement diverses anomalies et de mettre en place des mesures adaptées, telles que des travaux de sécurisation ou de protection renforcée.

Par ailleurs, compte tenu de la multiplication des travaux et des manifestations ces dernières années sur l'ensemble du territoire communal, le secteur des espaces verts est de plus en plus sollicité pour veiller au respect des directives de protection des arbres, tant sur le domaine public que privé. Dans ce contexte, une sensibilisation accrue des entreprises privées intervenant sur les chantiers apparaît essentielle afin de garantir la préservation de la végétation existante et la prise en compte des enjeux arborés dès la phase de planification des projets.

Cette démarche proactive contribue à une gestion responsable du patrimoine arboré communal, conciliant sécurité, biodiversité et qualité du cadre de vie.



Entretien du patrimoine arboré

Forêts

Le Service des travaux publics, espaces verts et entretien est responsable du suivi et de l'entretien des forêts appartenant à la Ville de Vevey. Conscient des enjeux liés à la préservation du patrimoine forestier, le secteur des espaces verts a entrepris, depuis plusieurs années, une démarche structurée en collaboration étroite avec le garde forestier du district.

Celui-ci ayant relevé un déficit d'entretien du territoire forestier communal, il a été décidé d'élaborer un programme sylvicole planifié sur dix ans, visant à organiser de manière échelonnée les coupes, l'entretien des peuplements et la remise en état des infrastructures forestières. Cette planification permet d'intervenir de manière ciblée, durable et conforme aux exigences cantonales et fédérales.

Au vu des montants nécessaires et afin de travailler en adéquation avec les objectifs définis, un préavis a été élaboré et soumis aux autorités. Celui-ci a été accepté par le Conseil communal en décembre 2023 pour un montant total de Fr. 1'005'000.-. Ce crédit permettra de réaliser des travaux sylvicoles conséquents, d'adapter les infrastructures existantes, d'assurer leur remise en état, mais également de rendre la Ville éligible aux subventions cantonales et fédérales.

La première phase de ce programme a débuté en octobre 2024 avec la coupe d'entretien de la forêt des Bosquets. Ces premiers travaux, subventionnés, se sont élevés à environ Fr. 235'000.-. Les subventions obtenues à l'issue des démarches entreprises se montent à Fr. 170'000.-, soit un taux de subvention d'environ 72 %, laissant à la charge de la Ville un coût net d'entretien d'environ Fr. 65'000.-.

Les opérations d'entretien du patrimoine forestier se sont poursuivies en 2025, notamment sur d'autres secteurs appartenant à la Ville, en particulier dans la zone de la Veyre. Ces interventions s'inscrivent dans la continuité du programme décennal et contribuent à la stabilité, à la sécurité et à la diversité écologique des forêts communales.

Parallèlement, le secteur des espaces verts a travaillé à l'élaboration d'un projet de couvert forestier, destiné à créer un point d'accueil en forêt offrant à la population veveysanne un espace de détente, de rencontre et de sensibilisation au milieu forestier. La parcelle pressentie se situant sur le territoire de la commune de Blonay-Saint-Léger, une consultation a été engagée avec les services concernés, ce qui allonge les délais de procédure.

Une mise à l'enquête est prévue début 2026, avec une réalisation potentielle à l'automne, sous réserve des autorisations nécessaires. Ce projet s'inscrit dans une volonté de valorisation douce et respectueuse du milieu forestier, tout en renforçant l'accès et l'appropriation de ces espaces naturels par la population.



Entretien sylvicole

Jardin Doret

Le Jardin Doret constitue un espace vert de proximité important pour le quartier et un lieu de détente très apprécié par la population, en particulier par les familles. Conscient de l'évolution des usages, des attentes des usagères et usagers ainsi que des enjeux liés à la sécurité, à l'accessibilité et à la durabilité, le secteur des espaces verts a engagé une réflexion globale sur l'avenir de ce site, incluant notamment la pataugeoire existante.

Dans ce cadre, un préavis a été élaboré afin de définir les orientations et les interventions nécessaires pour la requalification du Jardin Doret. Cette réflexion visant à maintenir l'attractivité du site tout en adaptant ses infrastructures aux normes actuelles, aux contraintes techniques et aux enjeux climatiques, notamment en lien avec la gestion de l'eau, la sécurité des enfants et le confort d'usage durant la période estivale.

C'est dans ce contexte que le service a déposé à l'automne 2025 un préavis sollicitant un crédit de réalisation destiné à l'optimisation du site et de l'espace aquatique. À la suite de la validation de ce préavis, pour un montant de Fr. 1'860'000.-, le service a poursuivi le projet en étroite collaboration avec ses mandataires, notamment par l'élaboration des cahiers des charges nécessaires à l'attribution des mandats aux entreprises externes. Le retour des soumissions est attendu pour décembre 2025, permettant ainsi d'engager la phase opérationnelle et de poursuivre la procédure de réalisation dès l'année 2026.

Ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche d'adaptation climatique, d'amélioration du confort urbain et de renforcement de la qualité de vie des habitantes et habitants.



Le secteur de l'infrastructure

Le secteur de l'infrastructure a pour mission le développement et le maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art.

La densité des réseaux souterrains en milieu urbain, l'augmentation des projets ainsi que les gênes engendrées par les interventions rendent la tâche du personnel, des mandataires et des entreprises de plus en plus exigeantes.

Planifications générales d'entretien

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Les actions définies dans le PGEE communal se poursuivent annuellement. Cette année, la séparation des eaux claires des eaux usées (système séparatif) a été réalisée sur les tronçons suivants : la mise en séparatif de la partie est de l'avenue Louis-Dapples a été exécuté en février et mars 2025. Le projet s'étire sur une longueur d'environ 75 m a consisté en la pose de deux canalisations de diamètre de 250 mm pour les eaux usées et de 300 mm pour les eaux claires.

Plan général d'entretien des routes (PGERoutes)

L'objectif principal du PGERoutes est d'établir une planification quinquennale de l'entretien du réseau routier communal par le biais de mesures concrètes. Le PGERoutes établi initialement en 2017 a été remis à jour en 2024.

À titre informatif, la longueur du réseau routier veveysan est de 42'125 km, dont 38'885 km (92.3%) de routes carrossables et 3'240 km (7.7%) de cheminements piétons (hors trottoirs).

Travaux liés aux divers préavis

1. Préavis 18/2023 « Demande de crédit de Fr. 3'095'000.- pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des roues en 2023 ».

En date du 24 avril 2023, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit-cadre total de Fr. 3'095'000.- :

– Fr. 995'000.- concerne le boulevard d'Arcangier : les travaux ont commencé en novembre 2024, par la fouille de la Romande Energie, incluant l'éclairage public côté ouest. L'exécution principale du projet d'aménagement, de modération et de réfection routière s'est exécutée pendant une grande partie de l'année, pour prendre fin en août 2025. La volonté est de limiter le trafic à 30 km/h sur cet axe afin de répondre aux objectifs de sécuriser et d'améliorer le confort des cyclistes et piétons, réduire le bruit lié au trafic automobile, réduire le transit indésirable sur cet axe et adapter la vitesse des automobilistes à la largeur de la chaussée.



– Fr. 1'250'000.- concerne les avenues Nestlé et de Savoie. L'exécution de ce projet a démarré en janvier 2025. Les travaux de finition du paysagiste et d'une partie du revêtement bitumineux sur trottoir auront lieu au printemps 2026. Le projet d'aménagement urbain proposé intègre les volontés de plantations des arbres et de perméabilisation des surfaces au sol, luttant ainsi contre les îlots de chaleur et redonnant un aspect verdoyant à l'entrée de ville. Le projet propose la plantation d'environ 40 arbres, créant ainsi une véritable canopée.



Travaux avenue Nestlé



Travaux avenue des Crossets

2. En date du 3 octobre 2024, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit-cadre total de Fr. 930'000.-, liée au préavis 27/2024 :

– Fr. 825'000.- concerne La rue du Collège. Les travaux d'aménagement ont commencé en janvier 2025, le génie civil s'est terminé en juin et les paysagistes ont repris le relais lors de la période de plantation automnale. Le projet de réaménagement concerne la piétonnisation de la rue du Collège, de la rue Sainte-Claire à celle des Pêcheurs et accessoirement la mise en zone de rencontre à 20 km/h de la rue Sainte-Claire ainsi que la reconfiguration du parking public adjacent.

3. En date du 12 juin 2025, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 1'165'000.-, liée au préavis 22/2025 « Réfection des réseaux communaux des canalisations et des routes de l'avenue Ernest-Biéler » :

– Les travaux ont commencé en septembre 2025, la première étape s'est concentrée sur la fouille principale des services industriels et la mise en séparatif du système d'évacuation d'eaux. La partie carrossable du sentier de la Tour-Carrée et l'intégralité de l'avenue Ernest-Biéler, soit d'une surface totale d'environ 1'700 m² et d'une longueur de 245 m, seront entièrement réfectionnées. Les travaux de mise en séparatif et de mise à jour des services industriels sont prévus sur toute la longueur du projet. Le réseau d'évacuation des eaux comprendra l'installation de deux collecteurs, un de 250 mm de diamètre pour les eaux usées (EU) et un autre de 315 mm pour les eaux claires (EC).

4. En date du 15 mai 2025, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 4'010'000.-, liée au préavis 09/2025 « Aménagement à l'avenue des Crossets » :

– Les travaux ont démarré le 6 octobre 2025. L'aménagement à l'avenue des Crossets représente une surface d'environ 6'120 m² pour une longueur de 480 m. Son emprise s'étend depuis le carrefour de la rue de Fribourg jusqu'au pont du Devin.

La requalification en zone 30, vise à rendre l'espace public plus convivial et mieux adapté aux besoins de toutes les utilisatrices et de tous les utilisateurs. Ainsi, cette avenue ne sera pas seulement une voie de circulation, mais un espace de sociabilité et de rencontre, mis en relation spatiale et fonctionnelle avec le contexte scolaire, sportif et résidentiel qui l'entoure.

Entretien des routes, des canalisations et des ouvrages

Il s'agit des interventions significatives entreprises dans le cadre du budget 2025.

En printemps 2025, des lignes tactilo-visuelles entre la gare et la poste ont été marquées, répondant à la demande des personnes malvoyante dans un secteur fortement emprunté par les piétons et piétonnes.

Des campagnes de réfections routières superficielles ont lieu chaque année. L'enrobé bitumineux coulé à froid et le pontage (colmatage) de fissures sont des techniques utilisées pour maintenir l'état routier de chaussée en bitume et prolonger ainsi leur durée de vie.

Quai Perdonnet

La surveillance des tassements du quai se poursuit chaque année. L'étude hydrogéologique du quai réalisée en 2017 avait permis de conclure qu'un glissement important et soudain était peu probable.

Selon les observations de ces cinq dernières années, un retour à de faible vitesse de tassement naturelle se confirme. La surveillance de ces tassements est donc toujours active avec un rythme moins soutenu et se poursuivra ces prochaines années.

Réaménagement de la Place du marché

Depuis le 3 novembre 2025, la Ville de Vevey a entamé le très attendu projet de réaménagement de sa célèbre Place du Marché. Ce lieu central, à la fois patrimoine vivant et scène d'événements majeurs, va connaître une transformation en profondeur pour renforcer sa convivialité, sa fonctionnalité et son esthétique. La place restera accessible et les événements habituels s'y tiendront toujours durant les travaux, qui dureront entre deux ans et demi et trois ans.

Vincent Imhof, municipal
David Conde, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2024 :

Néant.

Inauguration Place du Marché



Travaux Place du Marché



ACTIS :	Plateforme pour le dépôt de demandes d'autorisation de construire	DECT :	Digital Enhanced Cordless Telecommunications. Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base
ACV :	Association des Commerçants de Vevey (dissoute en juin 2022)	Déduplication :	Technique de stockage de données, consistant à factoriser des séquences de données identiques afin d'économiser l'espace utilisé, en ne stockant qu'une seule fois ces séquences
Adresse IP :	ou TCP/IP adresse unique sur internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau	DGE :	Direction Générale de l'Environnement
AFM :	Association de la Ferme Mentée	DGIP-MS :	Section Monuments et Sites de la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine
Appliance :	Serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu	DGMR :	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
Armoire de brassage :	Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées	<i>Disaster Recovery :</i>	Reprise d'activité à la suite d'un problème important (=désastre)
ASIT :	Association pour le Système d'Information du Territoire	DNS:	Domain Name System : Le DNS est un système qui permet de faire correspondre les adresses IP et les noms de domaine pour permettre notamment une navigation internet en saisissant les noms.
ASL :	Association pour la Sauvegarde du Léman	DP :	Domaine Public
ASR :	Association Sécurité Riviera	DUR :	Durabilité
ATE :	Association Transports et Environnement	ECA :	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
BAT :	Bâtiments, Gérance et Energie	EPS :	Etablissement Primaire et Secondaire
Bit :	0 ou 1 en binaire. Elément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits	EPT :	Equivalent Plein-Temps
CAD :	Chauffage à Distance	ERP :	Enterprise Resource Planning ou PGI (Progiciel de Gestion Intégré) en français, (mais désuet) : ensemble logiciel couvrant la gestion du système d'information de l'entreprise
CAMAC :	Centrale des Autorisations en Matière de Constructions	FAM :	Famille, Education et Sports
CAT :	Commission d'Aménagement du Territoire	FAO :	Feuille des Avis Officiels
CDAP :	Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal cantonal	FAR :	Festival des Artistes de Rue
CEPV :	Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey	FC :	Fiber Channel, protocole permettant la connexion haut débit (usuellement 8 Gbits/s voire 16 Gbits/s) d'un serveur à un système de stockage
CFF :	Chemins de Fer Fédéraux suisses	FEDD :	Fonds pour l'Energie et le Développement Durable
CGN :	Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman	FO :	Fibre Optique, fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre
CITS :	Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour	GED :	Gestion Electronique des Documents, désigne un procédé informatisé permettant d'organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Le terme GED désigne également les logiciels de gestion de ces contenus documentaires
COGEST :	Commission de Gestion		
ComEn2 :	Commission permanente Environnement et énergie		
Commutateur :	ou switch, Equipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique		
COS :	Cohésion Sociale		
Cosedec :	Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets		

GIEC :	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat	Onduleur :	L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de microcoupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait
Gigabits/s :	ou Gbits/s débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde	OP :	Office de la Population
HEIG :	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion	OFT :	Office Fédéral des Transports
ICOMOS :	Conseil International des Monuments et des Sites	OPB :	Ordonnance sur la Protection contre le Bruit
ISOS :	Inventaire des Sites construits à protéger en Suisse	OSEO :	Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière
JRG2023 :	Journée romande de la géoinformation 2023	PA :	Plan d'Affectation
kVA :	kilovoltampère, unité de mesure de puissance électrique. 12 kVA correspondent à 9.6 kW	PABR :	Plan d'Assainissement du Bruit Routier
LAT :	Loi fédérale sur l'Aménagement du Territoire	PAC :	Pompe à chaleur
LATC :	Loi cantonale sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions	PACOM :	Plan d'affectation communal
LE :	Logements destinés aux Etudiants	Pare-feu :	Firewall en anglais, un pare-feu est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse
LED :	Light-Emitting Diode	PC :	Police des Constructions
LHand :	Loi sur l'égalité pour les Handicapés	PDCEn :	Plan Directeur Communal des Energies
LLA :	Logements à Loyer Abordable	PDCom :	Plan Directeur Communal
LLM :	Logements à Loyer Modéré	PDE :	Plan Directeur des Energies
LP :	Logements Protégés	PDMD :	Plan Directeur de la Mobilité Douce
LPE :	Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement	PDStat :	Plan Directeur du Stationnement
LPNMS :	Loi sur la Protection de la Nature, des Monuments et des Sites	PET :	Polyéthylène Téréphtalate
LPPL :	Loi sur la Préservation du Parc Locatif vaudois	PGA :	Plan Général d'Affectation
LPrPCI :	Loi sur la Protection du Patrimoine Culturel Immobilier	PGEE :	Plan Général d'Evacuation des Eaux
LRou :	Loi sur les Routes	PGEOA :	Plan Général des Ouvrages d'Art
LSP :	Loi sur la Santé Publique	PGERoutes :	Plan Général d'Entretien des Routes
LUP :	Logements d'Utilité Publique	PI :	Point d'Information touristique
MEP :	Mandats d'Etude Parallèles	PMR :	Personnes à Mobilité Réduite
MOB :	Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland Bernois	PMU :	Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré
MVR :	Transports Montreux-Vevey-Riviera	PoE :	Power over Ethernet, norme d'alimentation électrique d'un appareil compatible à travers le câblage réseau. Ce sont usuellement des téléphones IP et des antennes Wi-Fi qui sont alimentés ainsi
MVT :	Montreux Vevey Tourisme	PSC :	Project Steering Committee (comité directeur)
Nest :	Solution informatique suisse pour les villes et les communes permettant notamment de gérer la population (contrôle des habitants), les biens fonciers, le rôle électoral et d'émettre les factures débiteurs. En Suisse, 400 communes utilisent Nest et gèrent avec ce logiciel une population d'environ 2.5 millions d'habitants	QField :	Version nomade Android de QGIS
Octet :	(Byte en anglais), 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets)	QGIS :	Logiciel SIT professionnel
OEné :	Ordonnance sur l'Energie	RAID :	Redondant Arrays of Inexpensive Disks, technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter
OFS :	Office Fédéral de la Statistique		

	la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques		gage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers
RC :	Route Cantonale	Téléphone IP :	Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique
RCB :	Registre Cantonal des Bâtiments	TEKSI :	Logiciel libre pour la gestion des réseaux souterrains - association à but non lucratif
RCVV :	Règlement sur les Constructions de la Ville de Vevey	TRA :	Travaux publics, espaces verts et entretien
RegBL :	Registre fédéral des Bâtiments et des Logements	URB :	Urbanisme et mobilité
RJ45 :	Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé	USSP :	Union Suisse des Services des Parcs et Promenades
RLATC :	Règlement d'application de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions	VLS :	Vélos en Libre-Service
SDV :	Société de Développement de Vevey	Virtualisation :	Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multi-cœurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple deux serveurs Windows 2003, un serveur Windows 2008 et un serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare
Serveur proxy :	Machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage anti-virus des pages et blocage des sites non autorisés) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans avoir à aller chercher à nouveau l'information sur internet)	VMCV :	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve
SIC :	Société Industrielle et Commerciale de Vevey et environs	VoIP :	Voice over IP, le « nouveau » concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié
SIGE :	Service Intercommunal de Gestion	VTA :	Visual Tree Assessment
SIT :	Système d'Information du Territoire	Wi-Fi :	Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi
Smartphone :	Téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données	ZA :	Zone Artisanale
SMTP :	Simple Mail Transfer Protocol, protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie		
SPd :	Surface de Plancher déterminante		
SSD :	Solid-state drive, matériel informatique permettant le stockage des données sur une mémoire flash (mémoire de type clé USB ou carte d'appareil photo)		
TCP/IP :	Protocole réseau (comme un lan-		